Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux
et des Universités du Midi
QUATRIÈME SÉRIE
Commune aux Universités d'Aix, Bordeaux, Montpellier, Toulouse

REVUE
DES
ÉTUDES ANCIENNES

Tome 11
1909

SWETS & ZEITLINGER N.V.
AMSTERDAM - 1967

Réimprimé avec le consentement des propriétaires de la Revue

Digitized by the Internet Archive
in 2024

https://archive.org/details/revue-des-etudes-anciennes_1909_11

LA FRISE DU TRÉSOR DES CNIDIENS

A DELPHES

Notes sur la Gigantomachie[1].

(Planches I-VI.)

I. Le prétendu *Dionysos;* les Géants.

En 1894, décrivant pour la première fois la frise, récemment trouvée, du *Trésor des Cnidiens* (ou *des Siphniens*) à Delphes, M. Homolle[2] identifiait de la façon suivante certains des acteurs de la *Gigantomachie,* parmi les plus rapprochés de l'angle nord-est[3] : « ... Trois guerriers s'avancent d'un pas égal vers trois divinités : Apollon et Artémis tous deux bandant leur arc; *Dionysos, désigné par le cimier de son casque en forme de canthare*[4]... Une déesse, Cybèle sans doute, montée sur un char que traînent deux lions et portant en guise de manteau une peau de fauve, marche au combat, avec Héraclès, contre deux adversaires. Le héros a la peau du lion de Némée nouée autour du cou et étendue sur le bras droit comme un bouclier; il va lancer sa flèche à un guerrier qui le menace de sa lance; le second Géant est dévoré par les lions. » Quelques détails de cette description devaient être rectifiés. Ainsi, Héraclès et

1. Une partie de cet article a été lue par M. Edmond Pottier, au nom de l'auteur, dans la séance de l'Académie des Inscriptions du 28 août 1908.

2. Cf. *Bull. Corr. hell.*, XVIII, 1894, p. 191.

3. Cf. *Fouilles de Delphes*, IV, pl. XIII-XIV, en haut.

4. Dans un article postérieur (cf. *Gazette des Beaux-Arts*, 1895, I, p. 327), M. Homolle a écrit encore : « ... Apollon, Artémis, *Dionysos,* les trois divinités delphiques, unis dans un même combat... »

Kybèle ne sont pas associés : il y a, au second plan, un groupe de deux combattants formé par *Héraclès* et son adversaire; et au premier plan, devant ce groupe, tout à fait indépendante de lui, passe *Kybèle* sur son char à lions. D'autre part, ce n'est pas avec l'arc que combat *Héraclès :* l'usage du bouclier exclut celui de l'arc, et la peau de lion ici fait office de bouclier; cette dépouille recouvre, avec le bras gauche, la main aussi, et on ne voit pas comment, dans ces conditions, l'arc aurait pu être tenu; en réalité, *Héraclès* combat avec une arme pareille à celle de son adversaire, et un fragment de sa lance subsiste, placée horizontalement tout contre la barbe du héros, juste derrière l'épaule gauche de *Kybèle*. — Mais ces détails ne changent rien à la chose principale, qui est l'appellation des personnages. Entre ceux-ci, M. Homolle a cru reconnaître Dionysos, que désignerait le support des panaches de son casque. Et cette hypothèse a beaucoup plu. On trouvait spirituelle et charmante l'idée du vieux sculpteur, d'avoir donné au dieu du vin des armes parlantes qui le dénonçaient si clairement, et d'avoir joint au harnois guerrier, momentanément revêtu, ce symbole des banquets et des fêtes, ce léger canthare que le dieu, dans les jours ordinaires de sa vie, porte si volontiers et balance d'une main souvent un peu alourdie...

C'était trop joli pour être vrai. Furtwængler avait vu juste dès le premier jour, quand il comptait le casque au canthare parmi les casques de Géants[1]; et M. Wolters a eu raison de parler dans le même sens que Furtwængler[2]. Mais, sauf ces deux archéologues, tout le monde a cru au prétendu Dionysos; ces jours-ci encore, dans la magistrale étude où M. Poulsen a interprété de façon lumineuse le motif, demeuré jusqu'alors si obscur, de la frise ouest du Trésor, on a pu lire une nouvelle approbation de l'ingéniosité du sculpteur, pour avoir « surmonté d'un canthare le casque de Dionysos »[3]. Il ne sera donc pas superflu de tenter la démonstration décisive, que ce

1. Cf. *Berliner philol. Wochenschrift*, septembre 1894, p. 1277.
2. Cf. Bædeker's *Griechenland* (5e édit., 1908), p. 155. La description de Delphes est de M. Wolters.
3. Cf. *Bull. Corr. hell.*, XXXII, 1908, p. 184.

canthare n'a point du tout la valeur d'un signalement et qu'on n'a nullement affaire ici à Dionysos[1].

La figure en question est un Géant, qui a en commun avec ses congénères tous ses traits essentiels, et n'est ou ne paraît différent d'eux que par des traits secondaires, à savoir : le glaive qu'il a pour arme, le décor de son casque, la direction de sa marche et son rôle dans le combat. Encore certaines de ces différences s'évanouissent, nous allons le voir, dès qu'on les serre d'un peu près; et les autres s'expliquent sans difficulté.

Suivant l'usage de l'art au VIe siècle, les Géants ne se distinguent pas des dieux par des formes monstrueuses, ni même par leur taille plus grande; ce sont simplement des guerriers armés en hoplites. Leur armure défensive comprend cuirasse, casque et bouclier[2], et ils attaquent avec de longues lances[3]. Telle est la règle; mais, en raison de cet éloignement inné que montre toujours l'art grec, dans les reproductions de scènes vivantes, pour tout ce qui serait répétition uniforme, on doit s'attendre à ce que la règle soit modifiée çà et là, en un détail ou un autre. Voici, en effet, un Géant et plus loin un deuxième[4], tous les deux à l'arrière-plan, qui, dans leur main

1. Notons ceci en passant. Le canthare fit penser tout de suite à Dionysos, parce qu'on se rappelait les nombreuses représentations du dieu (sur les vases peints) ayant le canthare à la main. Mais il faut tenir compte des époques et des sujets auxquels appartiennent ces représentations-là. Nous sommes ici en présence d'une *Gigantomachie* archaïque, et la question première qui se pose pour Dionysos me paraît être la suivante : comment un Grec du VIe siècle, devant une Gigantomachie, s'attendait-il à voir figuré Dionysos, si Dionysos y était figuré ? A en juger par les monuments du VIe siècle que nous possédons, il devait s'attendre à voir le dieu revêtu de la *pardalis* (Diodore, IV, 4 : ... κεκοσμῆσθαι καὶ δοραῖς παρδάλεων) et accompagné de lions ou panthères combattant avec lui. Le Dionysos des *Gigantomachies* archaïques n'est pas le dieu des beuveries, il s'en faut de beaucoup.

2. Quelques-uns ont aussi des cnémides : tels les deux Géants tournés dans la direction d'*Aiolos* (cf. *Fouilles de Delphes*, IV, pl. XIII-XIV, en haut à gauche) et le Géant tombé sur un genou, près de l'angle nord-ouest (cf. *Ibid.*, pl. XV, 3). Elles sont toujours peu apparentes, ayant été indiquées presque exclusivement à l'aide de la couleur, et celle-ci ayant disparu. Le même détail doit être signalé dans l'*Arès* de l'assemblée des dieux, sur la frise Est.

3. Hésiode, *Théogonie*, 185-186 :

... μεγάλους τε Γίγαντας
τεύχεσι λαμπομένους, δολίχ' ἔγχεα χερσὶν ἔχοντας.

4. Cf. *Fouilles de Delphes*, IV, pl. XIII-XIV, en bas, et la planche en couleurs XXI-XXIII, en haut : il s'agit d'un des deux Géants placés derrière *Athéna* et d'un des deux à l'extrémité droite de la bande.

droite, tiennent une grosse pierre; ils n'ont point la lance, mais ils gardent casque et bouclier. En voici un troisième, *Biatas* (ainsi le nomme l'inscription peinte)[1], qui soulève à deux mains un quartier de roc; celui-là ne pouvait tenir le bouclier, non plus que la lance, et en outre il n'a point de casque. Et en voici un quatrième (celui que les lions dévorent), qui est coiffé d'un casque, mais a le corps tout nu[2]. Peut-on être surpris qu'il y en ait eu un cinquième, qui, portant d'ailleurs une armure défensive toute pareille à celle de la majorité de ses compagnons, ait eu pour arme offensive, au lieu de la lance ou des pierres, un glaive? Cela ne saurait évidemment étonner, ce cinquième Géant fût-il le seul à être armé ainsi; or, il n'est même pas le seul : un autre des Géants au moins, un des adversaires d'*Athéna*[3], devait être également armé d'un glaive (rapporté en bronze et aujourd'hui disparu), puisqu'on distingue sur sa cuirasse un mince baudrier tout à fait pareil à celui que porte le prétendu Dionysos[4].

Moins encore que ce glaive, un ornement de fantaisie sur le casque a lieu de surprendre, pourvu qu'on n'isole pas ce détail de ce qui l'entoure. Assurément, s'il n'y avait dans toute la scène qu'un seul casque de cette espèce, sa décoration aurait une particulière importance; mais. au contraire, les casques des Géants semblent rivaliser entre eux à qui se parera des inventions les plus inattendues. Il n'y en a pas deux pareils, et le plus curieux n'est pas même celui auquel on a voulu conférer le privilège d'être une sorte d'enseigne divine. Qu'on en juge par les images ci-jointes, planches I-V[5] :

Pl. I. Casques des deux Géants derrière *Héraclès*. Nous n'avons à examiner que le premier, le second étant mutilé.

1. Cf. *Fouilles de Delphes*, mêmes planches XIII-XIV, en bas, et XXI-XXIII, en haut.

2. Les deux Géants étendus morts par terre sont nus; mais ceux-là ont été figurés ainsi, je pense, par analogie avec les combats réels où l'ennemi tué est dépouillé de ses armes par le vainqueur : l'un, *Éphialtas* (celui qui gît devant le prétendu Dionysos), a encore son casque; l'autre, *Astartas* (devant les pieds de son congénère *Biatas*), est complètement nu.

3. Celui qui est tombé sur un genou : cf. *Fouilles de Delphes*, IV, pl. XIII-XIV, en bas.

4. Peut-être un autre Géant, le dernier à l'angle nord-ouest (cf. *Ibid.*, pl. XV, 3), était-il armé aussi d'un glaive; car, à cet endroit, le manque de place imposait le choix d'une arme tenant peu de place.

5. D'après des photographies prises sur un moulage.

Sur le devant de la calotte, au-dessus du front, sont plantées deux cornes de bouquetin : une seule est visible ; mais, comme elle n'est point plantée juste au milieu, une seconde certainement était censée l'accompagner de l'autre côté. Cette paire de cornes servait de support au double panache. Le cimier était ainsi nettement détaché de la calotte et n'y tenait que par la racine des cornes.

Pl. II. Casque du Géant adversaire d'*Héraclès*. Sur le haut de la calotte, bien au milieu, s'élèvent deux cornes de taureau qui supportaient deux panaches, dont les fines extrémités retombent, l'une devant le nez du Géant, contre le fer de sa lance, l'autre à la hauteur de son épaule droite, sur le bois de la lance. L'intérieur du croissant formé par les deux cornes était vide, puisqu'on voit passer derrière la longue lance d'un des deux Géants précédents.

Pl. III. Casques des deux Géants adversaires de *Zeus*. Le premier, surmonté d'un gros panache double qui semble jaillir directement de la calotte, n'a rien d'extraordinaire ; mais l'autre est singulier et charmant. Son garde-joue gauche, le seul visible, travaillé avec une finesse qui fait penser, plutôt qu'à un relief sur la pierre, à un dessin buriné sur une feuille de métal, a la forme d'une tête de cheval, tête complète, avec cou et crinière, lesquels vont rejoindre le couvre-nuque et en quelque sorte s'y fondre peu à peu. En outre, sur le côté gauche de la calotte est figuré, en un léger relief, un ornement (peut-être un serpent?) qui revient et se retourne sur lui-même, de façon à tracer comme un 8 dont la deuxième boucle ne serait pas entièrement fermée.

Pl. IV. Casque de *Laertas*, un des deux Géants adversaires d'*Athéna*. Sur le côté gauche de la calotte se détache, en fort relief, un petit animal qui se tord souplement et que ses nageoires, sa queue en fourche désignent comme étant une bête aquatique.

Chaque article de cette énumération a naturellement pour effet de diminuer notre étonnement, lorsque, arrivés devant le casque de la planche V, nous voyons que le cimier a, cette fois, la forme d'un canthare, aux belles anses duquel est attaché le

double panache flottant. L'invention demeure jolie, certes, mais on est averti déjà qu'il n'y a là autre chose qu'une fantaisie, dénuée de signification spéciale[1]. On le sentirait encore plus, si l'on avait sous les yeux, pour les comparer entre eux, la série complète des casques des Géants; car beaucoup sont aujourd'hui mutilés et incomplets, ceux-là surtout qui, se présentant au premier plan, faisaient une grosse saillie et avaient le support du panache détaché du fond, ou ceux qui avaient support et panache rapportés en bronze[2]. Cependant ce qui subsiste suffit largement; après les échantillons énumérés ci-dessus, on peut vérifier aussi les autres, qui sont d'un aspect plus commun : on y trouvera toujours quelque différence, soit dans la forme du cimier ou dans le genre de la liaison entre celui-ci et la calotte[3]. — L'évident caprice de cette variété est

1. Je tiens à déclarer que ce n'est pas à la légère que je m'exprime en ces termes. J'ai cherché d'abord, parmi les nombreux noms connus de Géants, s'il n'y en avait pas un par qui pût s'expliquer le choix de ce canthare; j'ai aussi cherché si ce vase à boire le vin ne pouvait s'interpréter, avec les autres variétés d'ornements des casques (cornes de taureau, tête de cheval, etc.), par voie d'allusion à l'origine et à la nature de ces Fils de la Terre. Mes recherches ont été vaines; je n'ai su découvrir aucun sens ni général ni particulier à de telles décorations. C'est pourquoi je les comparerais volontiers aux *épisèmes* qui, sur les vases peints, ornent presque toujours la face extérieure des boucliers. Dans la frise de Delphes, les boucliers n'ont pas d'épisèmes; leur décoration semble avoir été transférée aux casques : mais elle n'a pas plus de valeur signalétique à cet endroit qu'elle n'en aurait eu en l'autre. — Je citerai ici, à ce propos, l'exemple suivant : un débris de vase attique du VIe siècle, trouvé sur l'Acropole d'Athènes (cf. Ἐφημ. ἀρχ., 1886, pl. VII, 1, p. 83; M. Mayer, *Giganten und Titanen*, pl. I, 1), nous montre une partie d'une grande *Gigantomachie;* il y a des boucliers avec épisèmes peints; l'un de ces épisèmes consiste en un trépied. Il n'est guère moins légitime de penser à Dionysos pour un trépied que pour un canthare : or, le bouclier ainsi orné est celui d'un Géant, de l'adversaire même de Dionysos (qui, lui, est figuré, selon l'usage archaïque, avec une *pardalis* pour vêtement principal, et accompagné de plusieurs lions et panthères). Ce trépied sur le bouclier me paraît être l'équivalent du canthare sur le casque; dans les deux cas, il s'agit d'une pure fantaisie décorative.

2. Par exemple, le Géant tombé par terre, près de l'angle nord-ouest (cf. *Fouilles de Delphes,* IV, pl. XV, 3); ou bien le deuxième des trois Géants qui marchent ensemble contre *Apollon* et *Artémis* (cf. *Ibid.*, pl. XIII-XIV, en haut, à droite).

3. Furtwængler (*Berlin. phil. Woch.*, 1894, p. 1277) a cité, entre autres supports de panache, un serpent. J'ai cherché ce serpent sans le trouver, mais je crois avoir trouvé l'origine de l'erreur commise. Près du Géant *Biatas* (qui soulève des deux mains un rocher et qui n'a point de casque), il y a un second Géant, *Énaphas* (?), dont le casque semble, en effet, porter un serpent au corps allongé à plat avec la tête dressée : cf. *Fouilles de Delphes,* IV, pl. XIII-XIV, en bas. Or, ce semblant de tête de serpent, c'est le pouce de la main droite de *Biatas;* et ce semblant de corps, c'est une longue crête ou côte saillante, qui est fixée à la calotte du casque latéralement par une fine palmette aplatie, dans le genre de celles qui souvent terminent par en bas les anses des vases en bronze. Une attache du même genre et d'un dessin analogue existe sur le casque du dieu qui fait face à *Biatas* et son compagnon, et sur le casque du troisième des Géants opposés à *Apollon* et *Artémis* (celui dont le bouclier porte une

dû à la cause suivante. Contrairement à leurs adversaires divins, qui la plupart ont traditionnellement pour signe particulier telle arme ou tel attribut ou tel détail du costume (les outres d'*Aiolos,* l'égide d'*Athéna,* l'arc et les flèches du couple fraternel *Apollon-Artémis,* la peau de lion d'*Héraclès*, etc.), les Géants ne possèdent point chacun en propre une particularité qui les fasse reconnaître ; leur légende n'a pas été précisée au point d'aboutir à des cristallisations typiques ; ils existent collectivement plutôt qu'individuellement. Même leurs noms sont incertains et changeants, et se renouvellent au gré de qui veut : par exemple, on constate ici qu'*Athéna* a pour adversaires, au lieu de l'habituel *Enkélados,* un *Laertas* inattendu et un *Bérectas* tout à fait inconnu [1]. Eh bien, comme les poètes et conteurs de légendes inventaient de ces noms par désir plus ou moins conscient de donner à chaque Géant une personnalité définie, mais n'arrivaient pas à les fixer, parce qu'aucune personnalité liée au nom ne parvenait à se constituer, les artistes de leur côté étaient enclins à chercher les moyens de diversifier un peu le type uniforme de leurs fabuleux hoplites, mais les variantes introduites dans l'armement ou dans le décor des casques étaient condamnées d'avance à ne rien signifier de particulier, puisqu'elles ne résultaient pas des données d'une légende établie et ne devaient leur existence, en somme, qu'à un libre amusement de l'imagination.

On dira peut-être : s'il est possible, voire probable, que notre personnage soit un Géant, il n'y a cependant pas certitude. Mais voici de nouveaux traits, qui portent en eux des preuves immédiates et positives.

inscription). — Rectifions aussi, à cette occasion, une petite erreur de M. S. Reinach, dans son article *Galea* du *Dictionn. des Antiq.*, p. 1450. Citant et utilisant les indications de Furtwængler, M. Reinach a écrit que « les panaches des casques des Géants reposent sur un bouquetin, un serpent, un escargot ». Le *bouquetin,* en réalité, est réduit simplement à ses cornes ; le *serpent,* nous venons de dire qu'il n'existe pas ; et quant à l'*escargot,* je crois que le mot est une faute d'impression pour *escarbot,* qui lui-même serait une traduction inexacte du mot *kantharos* employé par Furtwængler : ce prétendu casque à l'escargot n'est autre que notre casque au canthare.

1. *Laertas* est le Géant debout devant la déesse ; le nom de *Bérectas,* inscrit au-dessus de celui d'Athéna (cf. *Fouilles de Delphes,* IV, pl. XXI-XXIII, en haut), ne peut désigner que le deuxième Géant tombé à genoux. — Les autres noms, tels qu'*Astartas* ou *Biatas*, ne sont d'ailleurs pas moins nouveaux que ceux-là.

La première de ces preuves nous sera fournie par le casque encore. Les dieux, tous les dieux sans exception, combattent à visage découvert. Il y en a pourtant plusieurs qui sont casqués[1]; mais leur casque couvre seulement le crâne et la nuque et ne cache point le visage. Au contraire, les Géants ont généralement un casque à garde-joues et nasal fixes et ils combattent visière baissée, en sorte que, dans la position de profil, on ne voit rien de leur visage que l'œil. Les exceptions à la règle, auxquelles on doit s'attendre en vertu de cette répugnance innée de l'art grec (nous l'avons rappelé plus haut) à appliquer trop uniformément la règle, ces exceptions sont très peu nombreuses; car, après deux Géants qui n'ont de casque d'aucune espèce[2], il n'y en a qu'un seul, le Géant blessé et tombé à genoux près de l'angle nord-ouest[3], dont le casque est muni de garde-joues mobiles[4], relativement étroites en haut, si bien que toute la région des yeux et du nez est découverte. La conclusion s'impose : dès lors que notre hoplite au canthare porte un casque à visière baissée, type propre aux Géants, qui se rencontre chez tous les Géants casqués (sauf un seul) et ne se rencontre chez aucun des dieux, nous devons nécessairement reconnaître en lui un Géant.

Nous le devons pour une seconde raison, du même genre et aussi probante. La plupart des divinités et tous les Géants sans exception ont de longs cheveux flottant en boucles; mais ces chevelures, très semblables d'aspect, ne sont pourtant pas identiques. Il est remarquable que celles des dieux sont toujours plus soignées, plus délicatement travaillées que celles de leurs adversaires; elles s'étalent avec plus d'abondance, couvrent les épaules, sont en partie ramenées par devant, et les boucles en ce cas s'écartent les unes des autres, sont mises chacune en valeur, comme dans les statues de *corai* et *couroi* de la même

1. Il y a, outre *Athéna*, le dieu opposé à *Biatas*, et quelques autres en se rapprochant de l'angle nord-ouest de la frise (cf. *Fouilles de Delphes*, IV, pl. XV, 2 et 3).

2. C'est *Biatas*, le jeteur de rochers, qui n'a ni casque ni armure; et c'est le Géant tué *Astartas*, qu'on a figuré comme ayant été dépouillé de tout son harnois.

3. Cf. *Fouilles de Delphes*, IV, pl. XV, 3.

4. Elles ont à peu près la même forme que celles du casque figuré sous le n° 3406, dans le *Dictionn. des Antiq.*, art. *Galea*, p. 1433 (S. Reinach).

époque; tandis que, chez les Géants [1], les boucles, peu nombreuses, quatre ou cinq au plus, demeurent agglutinées ensemble, et surtout sont plus épaisses, plus lourdes, visiblement faites d'une substance plus grossière [2]. Ce détail est curieux, et on doit le considérer d'autant plus que c'est l'unique trait corporel par où l'artiste a marqué (avec quelle discrétion!) la nature violente, brutale, désordonnée de ces Géants révoltés contre les Olympiens, qui, eux, représentent l'ordre et la civilisation, l'harmonie et la beauté. Or, de dessous le casque au canthare, ce qui s'échappe et que le vent refoule, ce sont quelques boucles collées ensemble, grosses et lourdes, vrais cheveux de Géant.

L'attitude du personnage et le sens dans lequel il marche ont contribué à l'erreur commise quant à sa qualité et au parti dont il est. On croirait, au premier regard, qu'il a le pied gauche posé sur le Géant tué *Éphialtas* et qu'il vient donc de l'abattre; à quoi s'ajoute qu'il se dirige de gauche à droite (par rapport au spectateur), comme font tous les dieux [3], tandis que les Géants se dirigent tous à l'inverse, de droite à gauche. Mais une autre constatation, liée aux deux précédentes, devait donner à réfléchir. Si ce personnage avait été un dieu, et associé au couple *Apollon-Artémis,* il y aurait eu ici trois dieux luttant ensemble contre trois Géants, comptons-en quatre, si l'on veut, avec le tué *Éphialtas;* or, d'un bout à l'autre du tableau, le sculpteur a opposé aux combattants divins un nombre double d'ennemis [4]. Et cela n'est point fortuit; la cause

1. Les images ci-jointes (pl. I à V) permettent d'apprécier ce détail.

2. La plus grossière entre ces chevelures est celle du Géant tué *Astartas;* la plus fine est celle du Géant blessé et tombé sur les genoux près de l'angle nord-ouest (cf. *Fouilles de Delphes,* IV, pl. XV, 3). Celle-là est exceptionnelle pour sa finesse et le nombre des boucles : encore a-t-elle gardé cependant l'aspect agglutiné des autres, tandis que celle du dieu adversaire de ce Géant flotte librement, partie sur le dos, partie devant l'épaule droite (cf. notre pl. VI).

3. A l'exception de la seule *Héra,* momentanément retournée.

4. Les seules exceptions sont : *Héraclès,* qui n'a devant lui qu'un Géant; et *Héra.* Il est vrai que, pour *Héra,* on ne sait pas quelle était au juste la distribution des figures dans cette partie de la frise, où il y a une lacune importante. — Une exception en sens contraire, dont nous reparlerons plus loin, est d'avoir donné trois Géants à combattre à un seul dieu : mais celle-là, naturellement, vient à l'appui de notre thèse présente.

de ce doublement se découvre sans peine : il s'agissait de rétablir une sorte d'équilibre entre les adversaires en présence, de façon que la victoire des dieux, cette victoire certaine d'avance, inévitable, inscrite au livre du Destin, apparût pourtant comme méritante, gagnée au prix d'un courageux effort. C'eût été, après avoir adopté cet excellent parti, y manquer étrangement que de mettre, en face de trois divinités, trois ou quatre Géants seulement. Mais, en réalité, ce manquement n'existe pas ; il n'y a que *deux* dieux, lesquels, conformément à la règle générale, ont eu affaire à *quatre* Géants, et, ayant abattu l'un des quatre déjà, continuent de tirer leurs flèches contre les trois restants.

Comment, dès lors, notre Géant — puisque nous devons le tenir vraiment pour tel — peut-il mettre le pied sur un de ses propres compagnons tué? Ce n'est là qu'une fausse apparence. Il y a, plus loin, dans le dernier groupe de combattants, près de l'angle nord-ouest, un dieu qui pose effectivement le pied sur un Géant renversé et semble ainsi le fixer au sol pour mieux lui donner le coup mortel [1]. Mais ici le motif est tout différent; nul lien n'existe entre le Géant au canthare et le Géant tué *Éphialtas;* celui-cit gît au premier plan, et celui-là, qui est au second plan, fuit à grandes enjambées. Car telle est l'explication à la fois de son attitude et du sens dans lequel il va : c'est parce qu'il est en train de fuir qu'il se présente allant de gauche à droite, à l'inverse des autres Géants, et qu'il a la jambe gauche si haut levée, le pied suspendu en l'air; même, la rapidité de sa course nous est rendue sensible par les plis de son chitôn rebroussés, par ses boucles de cheveux et les crins de son double panache rejetés en arrière.

Il ne reste plus qu'à préciser quelle est la cause directe de sa fuite, et ainsi à quel épisode dans la *Gigantomachie* on doit le rattacher. La question n'est pas inutile; car Furtwængler a fait de lui un adversaire d'*Apollon* et *Artémis* [2]. Cela n'est pas acceptable : ni *Apollon* et *Artémis* ne s'occupent de ce

1. Cf. *Fouilles de Delphes*, IV, pl. XV, 3.

2. Cf. *Berl. phil. Woch.*, 1894, p. 1277 : « Apollon et Artémis combattent contre *cinq* Géants, dont l'un est déjà tué... »

Géant, ni lui ne s'occupe d'eux. On n'a qu'à suivre la direction de sa tête et de son regard pour reconnaître que l'objet de sa crainte, la cause de sa fuite précipitée, c'est les lions de *Kybèle*. Et tout devient ainsi très clair : *Kybèle* a eu affaire, comme chacune des autres divinités, à deux Géants à la fois; elle a poussé contre eux son attelage de lions, qui constitue son moyen de combat; les Géants, épouvantés par les fauves en fureur, se sont enfuis; mais l'un a été rattrapé [1], saisi dans les griffes et les gueules; l'autre, plus chanceux, continue sa course, en regardant derrière lui ce qu'il advient de son compagnon; et cette vue est bien faite, si j'ose dire, pour lui donner des jambes. Du même coup se découvre à nous, comme par dessus le marché, l'explication d'un petit détail, à savoir pourquoi le glaive, — arme qui en soi n'a rien d'insolite, nous l'avons dit, mais qui n'est pourtant pas une des armes les plus ordinaires aux Géants, — pourquoi le glaive, ne se rencontrant qu'un petit nombre de fois [2], se trouve précisément ici, en la main du Géant qui fuit devant les lions. Il y a, dans l'emploi de cette arme à cet endroit, une preuve nouvelle de la jolie dextérité et de l'intelligence de l'artiste. Très justement, afin de varier les scènes de son tableau, il a voulu représenter, à côté de la bravoure au combat, l'effroi, et parmi ces Géants, d'habitude si hardis, en montrer qui fuyaient. Cependant ces provocateurs des dieux ne pouvaient pas tourner les talons devant les dieux mêmes; leur épouvante était plus justifiée devant les énormes lions de Kybèle; et ce sont donc les adversaires de Kybèle qui furent désignés pour ce rôle de fuyards; encore ne fallait-il pas que cette fuite parût couardise, et c'est pour la mieux excuser qu'a été mise dans la main du Géant, au lieu d'un quartier de roc ou d'une longue lance avec quoi les lions eussent pu être attaqués à distance, une arme bonne seulement à combattre de près et, dans le cas présent, insuffisante [3].

1. Observons, en effet, que le Géant dévoré est représenté dans un mouvement de fuite : lui aussi, il fuyait; et l'on peut même noter que la silhouette de son corps et de ses jambes est à peu près la même que chez le Géant au canthare.

2. Cf. ci-dessus, p. 4, notes 3 et 4.

3. L'autre Géant, qui va être dévoré, n'avait même point d'arme du tout.

En résumé, la partie de la *Gigantomachie,* comprise entre les deux Géants tournés vers Aiolos et les trois qui s'avancent ensemble contre Apollon et Artémis, est distribuée de la manière suivante : au deuxième plan, *Héraclès* et son adversaire (casque à cornes de taureau), le lion de gauche de l'attelage de Kybèle, et, à quelque distance, le second des deux adversaires de Kybèle en train de fuir (casque à canthare); au premier plan, *Kybèle* sur son char, le lion de droite de l'attelage, le premier des adversaires de Kybèle saisi par le lion précédent, le couple *Apollon-Artémis,* et le Géant tué *Éphialtas.* — S'il résulte de là que le personnage qu'on avait appelé « Dionysos » a perdu sa qualité divine, n'a-t-il point, d'autre part, gagné en intérêt, puisqu'il se trouve être finalement un des plus particularisés et des moins banals de toute la troupe Géante, pour des raisons qui tiennent à son rôle même et non pas seulement à l'amusante fantaisie qui inspira la décoration de son casque?

II. Les dieux.

Plusieurs d'entre les combattants divins sont identifiés sans contestation : *Athéna,* reconnaissable à son égide, et *Aiolos,* à ses outres ou sacs-soufflets; *Héra,* qui a son nom inscrit auprès d'elle; *Apollon* et *Artémis; Héraclès.* Mais il y en a d'autres sur lesquels on peut discuter.

Kybèle. — En donnant, dans les pages précédentes, le nom de Kybèle à la divinité montée sur le char à lions, j'ai fait comme M. Homolle[1], comme Furtwængler[2], et, je crois, comme tout le monde, sauf M. Wolters qui l'a appelée *Dionysos*[3]. Cette opinion de M. Wolters, si elle avait été plus connue, aurait probablement rallié beaucoup de suffrages; car on n'aperçoit d'abord nulle bonne raison de l'écarter. Les lions,

1. Cf. *Bull. Corr. hell.*, XVIII, 1894, p. 191 (passage cité plus haut, p. 1), et XX, 1896, p. 598.
2. Cf. *Berlin. phil. Woch.*, 1894, p. 1277.
3. Cf. Bædeker's *Griechenland* (5e éd., 1908), p. 155 : description du musée de Delphes.

en effet, ne sont pas un monopole de Kybèle, ils ne conviennent pas moins à Dionysos : on possède des représentations de celui-ci sur un char traîné par des lions, et il a fréquemment pour auxiliaires, dans la lutte contre les Géants, des panthères ou des lions qui sautent sur les ennemis et les mordent; bien plus, d'après certains récits de la Gigantomachie, lui-même il se changeait en lion et combattait sous la figure de cet animal[1]. D'autre part, on ne peut invoquer contre cette interprétation ni l'apparence physique, ni le costume, ni la coiffure du personnage. Les formes du corps, de la poitrine particulièrement, n'ont rien de féminin[2]; le vêtement de dessous, un chitôn à fins plis, qui me paraît être tout pareil à celui d'*Artémis* dans l'assemblée des dieux de la frise Est, va sans doute très bien pour une femme, mais ne messied cependant pas au dieu efféminé que peut être Dionysos; et la peau de fauve, par dessus ce chitôn, lui messied moins encore, à lui qui porte presque toujours la *pardalis,* spécialement lorsqu'il doit combattre[3]. Quant à la chevelure, bien qu'elle soit toute pareille, pour la manière dont elle s'épand sur le dos et les épaules, à celle d'*Aphrodite* et d'*Artémis* et de *Némésis* dans l'assemblée des dieux, elle ne s'impose pas non plus comme devant être nécessairement une chevelure de femme, car ceux mêmes des dieux qui ressemblent à de purs hoplites ne laissent pas d'avoir de longs cheveux souples et ondulés; à peine cette chevelure-ci aurait-elle été un peu plus féminisée, afin de mieux s'accorder au caractère de la robe fine dont le personnage est revêtu. Aussi j'avoue que j'étais embarrassé de choisir entre les deux appellations *Kybèle* et *Dionysos,* quand je me suis avisé d'un tout petit détail matériel, d'où jaillit une lumière décisive.

Les adroits et minutieux ouvriers qui exécutèrent la frise du Trésor n'ont pas rapporté en métal seulement des accessoires notables, tels que glaives ou panaches de casque; ils en ont

1. Cf. *Diction. des Antiq.*, art. *Bacchus*, p. 621-622. — Je me dispense de la tâche, d'ailleurs aisée, de multiplier et détailler ici les références, pour une opinion que je vais dans un moment abandonner.

2. Il en est de même, d'ailleurs, chez toutes les déesses qui figurent dans la *Gigantomachie*.

3. Cf. ci-dessus, p. 3, note 1.

ajouté quelques autres très menus, sans utilité sinon d'enjoliver la tête d'un dieu (car c'est pour les dieux seuls qu'ils prirent ce supplément de peine). Il s'agit de minuscules boutons ou fleurettes en bronze, vraisemblablement doré, qui ont aujourd'hui disparu; mais, comme il avait fallu, pour les insérer, forer le marbre assez profond, souvent le trou même ou la trace du trou a subsisté. Par exemple, chez ce dieu qui est debout devant le cadavre du Géant *Astartas*[1], on constate plusieurs de ces trous sur l'avance du casque; des trous analogues, percés irrégulièrement dans la chevelure d'*Héraclès*, attestent qu'une espèce de couronne devait lui ceindre la tête; il y en a encore sur le diadème d'*Héra*, et le lobule de l'oreille gauche de la déesse a disparu, par l'effet du trou percé à travers pour le pendant d'oreille lui-même[2]. Or, après avoir bien considéré ces divers exemples et surtout le dernier, si maintenant on revient au personnage en litige, on découvre sur son profil mutilé, à un endroit qui correspond juste au lobule de l'oreille droite, un trou minuscule, lequel n'a pu servir que pour le pendant d'oreille rapporté en bronze[3]. Dès lors, comme il n'est pas vraisemblable que l'artiste aurait poussé la « féminisation » de Dionysos jusqu'à lui faire porter des boucles d'oreille, le doute ne nous est plus permis : c'est bien une déesse, c'est *Kybèle*, qui occupe le char aux lions[4].

Zeus. — Dans l'état actuel de la frise, Zeus est absent de la *Gigantomachie;* mais il y figurait, et on peut lui marquer sa place avec une certitude entière. M. Homolle[5] a eu pleinement raison de lui attribuer cet attelage de quatre chevaux[6], dont

1. C'est le dieu pour lequel je proposerai tout à l'heure le nom d'*Arès*.

2. Rappelons que les *corés* archaïques et les *Athéna* casquées du même temps offrent quantité d'exemples pareils, et qu'on y retrouve en plus grand ce que nous avons ici en petit.

3. Ce trou est bien apparent sur le moulage; on peut même le reconnaître, en usant d'une loupe, sur l'héliogravure des *Fouilles de Delphes*, IV, pl. XIII-XIV.

4. La peau de fauve que porte la déesse me paraît être une peau de loup, d'après l'aspect de la queue, assez longue, également ronde et fournie, et l'aspect de la tête, au museau allongé, aux oreilles courtes et pointues.

5. Cf. *Bull. Corr. hell.*, XVIII, 1894, p. 191.

6. Euripide, *Herc. fur.*, 177 :

Διὸς κεραυνὸν δ' ἠρόμην τέθριππά τε,
ἐν οἷς βεβηκὼς τοῖσι γῆς βλαστήμασι
Γίγασι...

les têtes et les jambes de devant s'aperçoivent au-dessus du Géant tombé qu'*Héra* va achever d'un coup de lance. La place de cet attelage avec le char qu'il traînait correspond en gros au milieu de la frise : il n'en est point d'autre qui soit mieux indiquée, en un tel sujet, pour le maître des dieux. D'ailleurs, la présence d'Héra suffirait déjà pour avertir que Zeus ne saurait être loin[1]. Mais il y a plus : remarquons que *Zeus*, placé où nous le supposons, avait derrière lui *Apollon* et *Artémis* et devant lui *Héra* et *Athéna*. Or, dans l'assemblée des dieux de la frise Est, on trouve, disposés suivant un ordre presque pareil : derrière *Zeus* (qu'implorait Thétis), *Apollon* et *Artémis* et devant lui *Athéna* et *Héra*. Cette ressemblance d'arrangement, dans deux sujets si différents l'un de l'autre, ne doit pas être un simple hasard, dès lors que c'est le même artiste qui a composé et exécuté les deux sujets[2]; et nous recueillons donc ici un nouvel argument qui corrobore les autres.

Nous ne devons pas nous représenter *Zeus* seul sur son char comme *Kybèle*. Le cas n'est plus le même : l'arme de Kybèle, c'est son attelage; sa façon de combattre, c'est de diriger et lancer ses lions contre tel ou tel ennemi. Mais, cette fois, le char est attelé de quatre chevaux, lesquels n'ont pour office que de courir; c'est le char habituel du guerrier homérique, dont les quatre coursiers nécessitaient un conducteur uniquement occupé à les conduire. Et puisque *Zeus* est en train de combattre (l'attitude des Géants ses adversaires en témoigne) et que le char est lancé au galop (ce qui subsiste des chevaux le prouve), il nous faut admettre que, à côté du dieu combattant, était monté un second dieu conducteur. Ce serait une

1. Parmi les vases peints archaïques avec représentation de la *Gigantomachie*, je rappellerai ici la grande amphore du Louvre (cf. *Monumenti*, VI-VII, pl. 78; Pottier, *Vases antiques du Louvre*, 2e Album, p. 68, pl. 54 : E 732; S. Reinach, *Répertoire vases*, I, p. 162, nos 3-5) : près de *Zeus* qui a tué un Géant et continue le combat entre un deuxième et un troisième, *Héra*, tournée dans l'autre sens, frappe un quatrième Géant qui est déjà tombé sur un genou. Le motif est analogue à celui de la frise, où Héra se retourne aussi et se penche sur un adversaire déjà tombé.

2. Furtwængler (*Ægina*, p. 318-319) attribue à un seul et même artiste l'exécution des frises Est et nord et du fronton Est. Il faut mettre à part le fronton, comme l'a dit justement M. Poulsen (*Bull. Corr. hell.*, XXXII, 1908, p. 181, note 2). Mais, pour les deux frises, j'ai personnellement observé de nombreuses similitudes de détail qui me paraissent confirmer tout à fait l'opinion de Furtwængler.

vaine entreprise, en l'absence de tout indice, que de chercher qui était ce dieu ou cette déesse.

Arès. — Après le groupe formé par *Athéna* et ses deux adversaires *Bérectas* et *Laertas*, vient un dieu qui porte, par dessus un chitôn court, une cuirasse à épaulières et à lambrequins; il est casqué; il se protège avec le bouclier, et il maniait de la main droite une arme, très probablement une lance, qui devait être tout entière rapportée en bronze et qui a aujourd'hui disparu. Ce personnage (que M. Wolters[1], je ne comprends pas pourquoi, a cru être *Zeus*) est tellement pareil à l'*Arès* de l'assemblée des dieux dans la frise Est, que l'identification semble aller de soi. Non pas que ce harnois, spécialement la cuirasse à lambrequins, qui en est la pièce principale, doive être considérée comme caractéristique d'Arès : car nous la voyons sur le dos de trois guerriers dans le combat homérique de la frise Est[2], et ici même nous la trouvons portée par le Géant *Bérectas* que vient de frapper *Athéna;* mais il est tout naturel que le sculpteur qui exécuta les deux frises ait laissé à son *Arès*, dans la frise nord, l'armement qu'il lui avait donné dans la frise Est. Malheureusement, la frise nord nous offre *deux dieux* qui sont l'un et l'autre revêtus de cette cuirasse à lambrequins[3] : le deuxième se trouve à l'extrémité droite de la frise, près de l'angle nord-ouest[4]. Étant admis que l'un des deux doit être Arès, à cause de son armement, lequel choisir des deux? C'est le second que M. Homolle a, une fois[5], désigné par ce nom; le premier me paraît y avoir peut-être plus de droits.

D'abord, Arès n'est-il pas un Olympien trop considérable pour être séparé de tous les autres grands dieux et relégué à une extrémité du tableau, en pendant à Aiolos, le dégonfleur d'outres? Et puis, ne devons-nous pas faire attention à l'inéga-

1. Cf. Bædeker's *Griechenland*, endroit cité.
2. Cf. *Fouilles de Delphes*, IV, pl. XXI-XXIII, en bas.
3. M. Poulsen s'est trompé en affirmant qu'il n'y en avait qu'un (*Bull. Corr. hell.*, XXXII, 1908, p. 181).
4. Cf. *Fouilles de Delphes*, IV, pl. XV, 3.
5. Cf. *Gazette des Beaux-Arts*, 1895, I, p. 327. Mais il n'y a aucune précision de ce genre dans la description publiée au *Bull. Corr. hell.*, XVIII, 1894, p. 190-191.

lité de la besogne qu'accomplissent ces deux porteurs de cuirasses pareilles? Car, tandis que le deuxième n'a affaire qu'à la couple habituelle d'ennemis, l'autre non seulement a devant lui les deux Géants *Énaphas*[1] et *Biatas* (ce dernier particulièrement violent, son nom l'indique, et redoutable par sa force qui soulève des quartiers de roc), mais il a eu un troisième adversaire, *Astartas,* qu'il a déjà tué et qui gît à ses pieds. Voilà le seul cas où nous comptions trois Géants pour une seule divinité. Que cette exception ne nous étonne pas : c'est un nouvel effet de la répulsion du goût grec pour le trop réglé et le trop uniforme dans les scènes vivantes[2], et, puisqu'il y avait des exceptions dans le sens du moins, c'est-à-dire des groupes montrant en face d'un combattant divin un seul Géant au lieu de deux[3], il devait y en avoir aussi dans le sens du plus. Or, l'artiste qui composait son œuvre avec tant de souple intelligence n'a pas dû prendre n'importe quel dieu au hasard pour faire obstacle à ce trio d'ennemis : en dressant face au violent Biatas le violent Arès, en donnant la charge d'un nombre exceptionnel d'attaquants à celui des Olympiens qui n'est jamais las de se battre, ἄτος πολέμοιο[4], et de qui le nom était synonyme de la guerre même, il continuait de montrer, dans un épisode particulier, ce délicat souci de maintenir l'équilibre entre les deux camps, qu'il a manifesté dans l'ensemble de la représentation par une inégalité voulue quant au nombre des combattants opposés. — Telles sont les raisons qui, sans être décisives, engagent à réserver le nom d'*Arès* pour le dieu le plus rapproché d'*Athéna*.

Hermès. — Le groupe qui suit comprend un dieu et deux Géants. Le dieu est vêtu d'un chitôn court, pareil à celui par dessus lequel, chez *Arès* et chez quelques Géants, est bouclée la cuirasse. Mais ici il n'y a point d'armure métallique sur le

1. Je ne suis pas sûr de ce nom. Les inscriptions de la frise n'ont pas encore été publiées, à ma connaissance; je les lis comme je peux sur la planche en couleurs XXI-XXIII des *Fouilles de Delphes,* t. IV.
2. Cf. ci-dessus, p. 3 et 8.
3. Cf. ci-dessus, p. 9, note 4.
4. *Iliade,* V, 388.

chitôn ; c'est une pièce de cuir découpée de façon à former à la fois une ceinture autour des reins, une bretelle qui, passant sur l'épaule gauche, semble soutenir cette ceinture, enfin une sorte de queue qui tombe de la ceinture vers le sol, le tout étant ou du moins paraissant être d'un seul morceau, taillé dans un cuir unique. Espèce de vêtement étrange, mais non pas rare à l'époque archaïque, et dont il existe maintes reproductions en sculpture et sur les vases peints : notre frise même en offre un deuxième exemple, dans la figure d'*Héraclès*. Le dieu serre dans sa main gauche un fourreau pour glaive court et large, et c'est ce glaive, aujourd'hui disparu, qu'il levait dans sa droite contre ses deux adversaires. Enfin, il porte sur la tête une sorte de bonnet conique. Cette coiffure, d'après M. Homolle[1], oblige à voir en lui *Héphaistos;* mais M. Wolters[2], pour le même motif exactement, le dénomme *Hermès*.

Je crois que la dernière appellation est la mieux justifiée. Car Hermès avait, dans les légendes de la *Gigantomachie,* un rôle plus ancien et plus important qu'Héphaistos; et nous devons nous attendre à le rencontrer, lui plutôt, au voisinage des autres grands dieux. En outre, les particularités du costume, que nous venons de détailler, témoignent beaucoup moins pour Héphaistos que pour Hermès. Rappelons-nous, en effet, cette amphore archaïque du Louvre, déjà citée tout à l'heure[3], où l'on voit, avec Zeus et Héra, avec Poseidon et Athéna, Hermès massacrer les Géants : un Hermès incontestable, puisqu'il a son nom inscrit près de lui, et un Hermès vêtu du chitôn court et de la bizarre pièce de cuir, coiffé du bonnet pointu, portant l'épée au flanc, bref tout à fait pareil (sauf qu'il est en plus armé de la lance) au personnage de notre frise. D'autre part, un des plus anciens marbres retrouvés sur l'Acropole d'Athènes, petit relief certainement antérieur au monument de Delphes, nous montre Hermès, non plus guerrier, mais pacifique, tenant en main non plus une

1. Cf. *Bull. Corr. hell.*, XVIII, 1894, p. 191 ; *Gazette des Beaux-Arts*, 1895, I, p. 327.
2. Cf. Bædeker's *Griechenland*, endroit cité.
3. Cf. ci-dessus, p. 15, note 1.

arme meurtrière, mais la syrinx à cinq tuyaux, invention de l'ingénieux patron des bergers, et cet Hermès pastoral porte également le bonnet pointu et le chitôn et la pièce de cuir[1]. Une seconde sculpture non moins ancienne, en pierre tendre, exhumée pareillement sur l'Acropole, nous le montre encore avec le même chitôn et la même pièce de cuir[2]. Et c'est avec ce costume-là qu'on le voit aussi parmi les images du célèbre vase François[3]. A ces documents qui parlent si net en faveur d'Hermès[4], combien trouverait-on à en opposer, de la même époque, en faveur d'Héphaistos?

Ce bonnet enfin, qui serait, nous dit-on, caractéristique du dieu artisan, il se rencontre bien plus souvent, *au VIe siècle*, sur la tête d'Hermès ; car c'est une coiffure pour les bergers autant que pour les ouvriers, et qui appartient donc au dieu des bergeries. On lui préféra peu à peu, dans les représentations d'Hermès, le pétasos du voyageur, puis le chapeau ailé du messager céleste, à mesure justement que le dieu campagnard se faisait plus élégant et se haussait à un rang social plus élevé. Mais, au temps de l'archaïsme, Hermès ne rougissait pas encore de sa rustique origine; et, dans les *Gigantomachies*, il portait sans façon la κυνέη de feutre ou de peau. J'ajoute qu'il devait, en général, être seul des dieux à la porter et qu'on le distinguait à ce signe : je crois en trouver une preuve dans la description connue d'Apollodore, laquelle est un composé factice des traits les plus fréquemment répétés et les mieux fixés, entre ceux dont s'étaient servis, au cours des siècles, poètes et artistes qui avaient traité ce sujet de la bataille entre Géants et Olympiens. Apollodore, pour tout signalement d'Hermès, dit qu'il porte la κυνέη d'Hadès[5]. Cette « κυνέη d'Hadès », rendant invisible quiconque la portait, antique symbole populaire par quoi était naïvement fournie une explication matérielle de l'invisibilité qui était particulière

1. Cf. H. Lechat, *Au musée de l'Acropole*, p. 111, fig. 6.
2. Cf. Wiegand, *Archaische Poros-Architektur d. Akropolis*, p. 212, fig. 228-229.
3. Cf. Furtwængler et Reichhold, *Griech. Vasenmalerei*, pl. 11-12 (zone contenant l'épisode de Troïlos).
4. Il y en a d'autres, mais ceux-là sont les plus significatifs.
5. Apollodore, *Biblioth.*, I, 6, 2 :... Ἑρμῆς δὲ τὴν Ἅιδος κυνέην ἔχων.

au dieu du monde souterrain et qu'attestait son nom même, comment Hermès se trouve-t-il avoir le privilège d'en être couvert dans la lutte contre les Géants? N'est-ce pas précisément parce que, dans les nombreuses représentations archaïques de cette lutte, il portait d'habitude sa κυνέη à lui, et que plus tard, à une époque où on ne l'imaginait plus qu'avec le pétasos ou le chapeau ailé, on crut que cette coiffure devait avoir quelque valeur spéciale et mystérieuse et qu'il fallait l'interpréter en conséquence, au lieu de reconnaître en elle simplement l'humble bonnet rustique des anciens temps?

Poseidon. — Immédiatement derrière les deux Géants adversaires d'Hermès, et naturellement tournée dans le sens opposé, venait une figure de dieu. Elle est fort mutilée aujourd'hui; on ne doit pas désespérer cependant de parvenir à l'identifier. — Ce dieu portait un chitôn court, sur lequel était bouclée une très large ceinture, dont l'aspect décèle l'imitation d'un modèle en métal : c'est la ceinture de guerre, arme défensive qui était analogue à la cuirasse, ou plus exactement qui était une moindre cuirasse, limitée à la région du ventre et des reins[1]. Il semble, d'ailleurs, que cette ceinture n'ait pas été employée par le sculpteur avec une autre intention que d'introduire une variété nouvelle dans l'armement des combattants, après celle qui résultait déjà de l'emploi simultané de la cuirasse à lambrequins et de la cuirasse à gouttière. Ce dieu à ceinture avait la tête nue : il n'y a qu'à considérer les proportions de son corps et la hauteur où est son épaule droite, pour reconnaître que son crâne et sa chevelure affleuraient certainement le bord supérieur de la plaque, ne laissant point possibilité d'ajouter un casque, voire un bonnet comme celui d'Hermès[2]. N'ayant point de casque, il ne devait pas non plus

1. Cf., pour l'usage de cette ceinture, *Dictionn. des Antiq.*, art. *Cingulum*, p. 1176 (Saglio).

2. Les personnages debout et casqués ont nécessairement leur taille diminuée de toute la place qu'il faut au cimier et au panache : comparer la différence de taille entre *Héraclès* et les Géants placés derrière et devant lui ; comparer aussi la taille respective d'*Arès* et d'*Hermès*, celui-ci plus grand parce que son bonnet monte moins haut que le panache du casque d'Arès. Notre dieu à ceinture offre exactement les mêmes proportions qu'*Héraclès*.

avoir de bouclier, cela est plus que probable. Quant à l'arme qu'il maniait, et s'il la maniait des deux mains (puisqu'il les avait libres toutes les deux) ou d'une seule main, nous ne pouvons, pour l'instant, en deviner rien. Enfin, tout contre ce dieu, à sa droite, au premier plan, on discerne un morceau de la caisse d'un char sur lequel était monté un personnage qui, d'après l'apparence de son vêtement (seul vestige subsistant de lui), était sûrement une femme[1].

Pour mener plus avant notre recherche, il faut maintenant passer au fragment publié dans *Fouilles de Delphes*, IV, pl. XV, 2. Les quatre têtes de chevaux qu'on y voit à gauche viennent évidemment d'un attelage, et M. Homolle[2] a très bien reconnu que cet attelage appartenait au char placé près du dieu à ceinture. Mais beaucoup moins juste est le reste de son explication, à savoir que « les chevaux sont lancés au galop, et leur conducteur, animé au combat, s'est retourné pour atteindre un ennemi ». — D'abord, les chevaux sont immobiles ; la preuve en est dans la position de leurs têtes. Passons en revue tous les chevaux (il y en a beaucoup) qui ont été figurés sur les quatre parties de la frise du Trésor : soit ceux du char de *Zeus* dans la *Gigantomachie,* ou ceux des chars et des cavaliers dans l'*Enlèvement des Leukippides*[3], ou ceux des chars d'*Athéna* et d'*Aphrodite* dans l'*Arrivée des dieux*[4], ou ceux du héros grec et du héros troyen dans le *Combat homérique*[5] ; nous constatons que, toutes les fois que ces chevaux sont lancés (quadrige de *Zeus*), ou qu'ils marchent, fût-ce d'une allure lente (scène des *Leukippides*), ou que, arrêtés, ils sont au moment de repartir (même scène), ou que, inversement, ils viennent seulement de s'arrêter et gardent encore l'ardeur de la course (quadriges d'*Athéna* et d'*Aphrodite*), ils ont la tête plus ou moins levée, souvent horizontale,

1. Ce bas de vêtement, avec ses gros plis tuyautés, est identique à celui qu'on voit à *Aphrodite* et à *Némésis* dans l'assemblée des dieux de la frise Est. Remarquer, d'autre part, que, dans la *Gigantomachie,* tous les dieux se distinguent nettement des déesses en ce qu'ils sont court vêtus, même *Apollon* qui, au contraire, dans l'assemblée sur la frise Est, s'enveloppe d'un himation descendant jusqu'aux chevilles.

2. Cf. *Bull. Corr. hell.*, XVIII, 1894, p. 190.

3. Cf. *Fouilles de Delphes*, IV, pl. IX-X.

4. Cf. *Ibid.*, pl. VII-VIII.

5. Cf. *Ibid.*, pl. XXI-XXIII, en bas.

tendue ou près de se tendre vers le but. Mais, au contraire, s'ils sont pour de bon arrêtés et si c'est l'impression de stationnement sur place qu'ils doivent donner, alors leurs têtes sont toutes ou presque toutes verticales, les naseaux vers le sol, et on les sent retenues et comme fixées par des rênes immobiles et fermes : ainsi stationnent les quadriges grec et troyen dans le *Combat homérique;* et pareillement stationnait, sans nul doute possible, le quadrige qui nous occupe ici.

Sur le garrot du premier cheval à gauche se dresse un fragment du joug, et derrière ce joug apparaissent les vestiges d'une figure humaine dont il ne subsiste plus que l'épaule droite et le bras droit levé[1] : mais cette figure n'a rien de commun avec le conducteur du char. L'erreur de M. Homolle, en ce point, a eu pour cause, j'imagine, une comparaison mal fondée avec les deux quadriges du *Combat homérique,* lesquels s'offrent en partie de trois quarts, en partie de face, si bien que leurs conducteurs apparaissent immédiatement derrière l'encolure des chevaux. Au contraire, la disposition des têtes et des cous de notre attelage me semble attester avec certitude qu'il se présentait de profil ; d'ailleurs, c'est à cette condition seulement qu'on pouvait voir le joug comme on le voit; et enfin, le peu qui reste de la caisse du char témoigne que ce char était posé de profil, ce qui commande nécessairement la direction de l'attelage même. — En dernier lieu, il est inexact d'affirmer que cette figure « s'est retournée » pour atteindre un ennemi : la pose du bras, par quoi seulement nous pouvons deviner l'action accomplie, n'est pas différente chez plusieurs des Géants qui combattent droit devant eux, sans se retourner[2].

En somme, les deux fragments (celui de la planche XIII-XIV, extrémité droite, et celui de la planche XV, 2, moitié gauche)

1. L'héliogravure publiée est mauvaise à cette place, puisqu'elle donne l'impression de deux bras, l'un levé et l'autre abaissé, tous deux attachés à la même épaule. Ne possédant pas le moulage de ce fragment, j'ai eu recours à la complaisance de M. Étienne Michon, qui m'a amicalement aidé, par ses propres observations sur les moulages du Louvre et par l'envoi d'un petit estampage, à confirmer ce que j'avais plutôt deviné que reconnu.

2. Considérer le Géant *Laertas,* un des adversaires d'*Athéna;* et les Géants *Énaphas* (?) et *Biatas,* adversaires d'*Arès;* et surtout le troisième Géant avant l'angle nord-ouest (cf. *Fouilles de Delphes,* IV, pl. XV, 3, la figure très mutilée à gauche).

que sépare une lacune, mais qui appartiennent certainement au même épisode de la bataille, doivent s'expliquer et se compléter de la façon suivante : il y avait, au premier plan, un char à quatre chevaux monté par un conducteur femme ; ce char était arrêté ; au deuxième plan, il y avait tout contre le char un dieu combattant, de qui les adversaires, au nombre de deux selon la règle, se trouvaient placés derrière le dos des chevaux ; c'est d'un de ces Géants, du plus éloigné, lequel probablement était armé d'une grosse pierre, qu'il subsiste le bras droit levé et ployé. — On ne saurait douter que le char fût celui du dieu même près de qui il se trouve ; et dès lors on discerne sans peine à quel souci de composition l'artiste a obéi. Ayant disposé le quadrige de *Zeus* dans la partie centrale, il l'avait flanqué du char de *Kybèle* à gauche (par rapport au spectateur) et d'un deuxième quadrige à droite. Lancé au galop, ce deuxième quadrige n'aurait guère fait que répéter le premier ; arrêté, au contraire, il faisait avec l'autre une heureuse opposition. Or, le stationnement n'était pas moins normal que le galop ; et la frise Est du Trésor nous offre justement deux beaux exemples de ces chars de guerriers, stationnant à portée de leurs maîtres, pour les recueillir et les emmener plus loin, après la fin du combat[1]. C'est ici le même cas : le conducteur, retenant les chevaux, est resté seul sur le char, cependant que le maître en est descendu pour combattre, et combat à pied.

Qui était ce maître ? Il me semble que le nom de *Poseidon* s'impose, si l'on réfléchit que le sculpteur ne pouvait point, sans maladresse, avoir introduit ce deuxième quadrige, pareil à celui de Zeus, pour un dieu de moindre importance que Zeus ; et que, d'autre part, les légendes de la *Gigantomachie* ayant toujours attribué à Poseidon un des premiers rôles entre les acteurs divins, il ne pouvait vraisemblablement pas manquer dans ce tableau si développé, où les dieux sont en si grand nombre. La présence sur le char, comme conducteur, d'un personnage féminin confirmerait l'hypothèse, plutôt qu'elle n'y serait un obstacle, puisque c'est Amphitrite géné-

1. Cf. *Fouilles de Delphes*, pl. XXI-XXIII, en bas.

ralement qui remplit cet office pour les chevaux du dieu de la mer. Enfin, comme il est probable que *Poseidon* combattait avec le trident et qu'on le reconnaissait à ce signe autant qu'à son char, remarquons que l'attitude du dieu à ceinture est, en effet, celle qui convient le mieux au maniement de cette arme, brandie à la façon d'une lance.

Les Dioscures (?); Héphaistos (?). — Entre l'attelage de *Poseidon* et l'extrémité nord-ouest de la frise, il y a trois dieux encore[1] : la direction dans laquelle ils marchent et leur visage laissé à découvert sous leur casque nous permettent de les distinguer tout de suite des Géants. Le premier, coiffé d'un casque à cimier (mal discernable aujourd'hui), portait un bouclier; je crois reconnaître qu'il n'avait pas de cuirasse, mais un simple chitôn sans manches, comme celui d'*Hermès*. Le deuxième avait un casque à garde-joues et nasal fixes, de la même espèce par conséquent que les casques des Géants, mais avec cette différence capitale que ce casque est relevé, de sorte que les ouvertures pour les yeux se trouvent reportées plus haut que le sommet du crâne; en outre (détail singulier, que la mutilation du relief ne permet pas de comprendre exactement), la partie antérieure de la calotte est en forte saillie relativement à la partie postérieure, d'où résulte un ressaut brusque, au milieu, à la façon d'une crête transversale[2]. Le troisième et dernier dieu est celui que M. Homolle avait appelé *Arès*[3] : casqué, portant le bouclier rond, la cuirasse à épaulières et à lambrequins par dessus un chitôn court[4], il est tout à fait pareil à celui que nous croyons être le vrai *Arès*. Une seule petite différence doit être notée dans leurs casques, lesquels sont pourtant du même type; mais, tandis que, dans

1. Cf. *Fouilles de Delphes*, IV, pl. XV, 2 et 3.

2. J'avais pensé d'abord qu'il y avait, en effet, une crête transversale proprement dite, particularité dont on connaît quelques exemples : cf. *Dictionn. des Antiq.*, art. *Galea*, p. 1436 (S. Reinach). Mais M. Étienne Michon, après vérification faite sur le moulage, m'a informé que cette apparence de crête, dont le tracé n'est d'ailleurs pas rectiligne et s'infléchit en arrière dans le haut, n'était que la terminaison de la saillie que fait toute la moitié antérieure de la calotte.

3. Cf. ci-dessus, p. 16.

4. Je crois qu'il avait aussi des cnémides indiquées presque entièrement en couleur (cf. ci-dessus, p. 3, note 2).

celui de notre *Arès*, le bord latéral du couvre-nuque est coupé droit, simplement, normalement (j'ai envie de dire : à l'ordonnance), chez l'autre, il se courbe et s'arrondit en forme d'une corne de bélier : cf. notre planche VI.

Il est difficile d'assigner leurs noms à ces trois personnages. La décoration spéciale au casque du troisième pourrait incliner un instant la pensée vers Dionysos; mais, lors même qu'on admettrait la très douteuse réalité, parmi les cultes grecs, d'un Dionysos figuré avec des cornes de bélier comme Ammon[1], ce n'est pas à une figuration de ce genre, si exceptionnelle et généralement inconnue, que l'artiste serait allé demander le signe apte à faire reconnaître sur la frise son *Dionysos* à lui. Ce détail doit donc être une invention de pure fantaisie, en vue de différencier un peu ce nouvel hoplite divin de notre *Arès*, à qui il ressemble tant pour tout son armement. Les casques des deux autres différaient aussi, à dessein, et par le type et par la décoration; mais je ne vois pas qu'on puisse en tirer non plus de quoi identifier ceux qui les portaient. — Peut-être y a-t-il cependant un autre indice, en ce qui concerne ces deux-ci : puisqu'on n'aperçoit pas trace de la couple habituelle de Géants qui devrait être intercalée entre eux deux, face au premier, il faut admettre qu'ils étaient associés dans le combat et que leurs adversaires leur étaient communs à tous deux[2]. Associés ainsi qu'on voit *Apollon* et *Artémis*, et dès lors vraisemblablement unis par quelque lien naturel, ne serait-ce point les *Dioscures?* Et qu'y aurait-il de surprenant à ce que l'artiste eût pensé à eux, qui ont fourni le sujet d'une des quatre frises du monument, celle du côté opposé à la *Gigantomachie?*

Les héros *Castor* et *Polydeukès* (si ce sont eux!), par la place qu'ils occupent vers l'extrémité droite de la scène, correspondraient assez exactement au héros *Héraclès* vers l'extrémité

1. Cf. Roscher's *Lexicon*, I, art. *Dionysos*, p. 1151-1152 (Thræmer).

2. Un de ces adversaires est le Géant très mutilé derrière le dieu dont le casque dessine une corne de bélier (cf. *Fouilles de Delphes*, IV, pl. XV, 3, à gauche); il y en avait sans doute un deuxième avec celui-là; et peut-être encore un autre, tué, aux pieds des deux combattants divins. — Le premier Géant lançait un quartier de roc, soulevé dans ses deux mains.

gauche. D'après cela, nous pourrions, faisant un pas de plus, présumer que le sculpteur a cherché peut-être aussi quelque correspondance lointaine entre *Aiolos* à l'angle nord-est et le dieu-hoplite à l'angle nord-ouest. Les seuls Olympiens encore disponibles sont Dionysos et Héphaistos. S'il s'agit de l'un d'eux et s'il faut prononcer pour l'un ou pour l'autre, n'est-ce pas le dieu forgeron qui prêterait le mieux à cette subtile correspondance avec le dieu qui, de ses sacs-soufflets, souffle les vents? Et puis, n'est-ce pas à lui, forgeur d'armures, que conviendrait, mieux qu'à Dionysos, le harnois complet dont nous le voyons revêtu? Or, pour que son identité jadis se révélât au premier coup d'œil, il suffisait que l'arme (aujourd'hui disparue) qu'il avait dans sa main droite fût cette hache ou ce marteau, que le sculpteur lui a donné comme attribut dans la frise de l'Est[1].

Les hypothèses que je viens de risquer sur les trois derniers dieux sont des plus fragiles. On pourra en souhaiter de meilleures. Mais, en tout cas, j'estime qu'on ne doit point se croire dispensé d'en proposer, et que ce serait un pur escamotage de la difficulté, si l'on disait que l'intelligent et ingénieux artiste qui, partout ailleurs, a si bien su exprimer ce qu'il voulait, en abordant ici la dernière étape de son travail, n'a plus fait que du remplissage avec indifférence et a taillé, en guise de dieux, trois figures quelconques, qui étaient pour lui-même anonymes, dépourvues de personnalité et de sens.

Au sujet de Dionysos. — Si, pour finir, on considère d'ensemble la suite des dieux engagés dans cette *Gigantomachie,* on éprouvera sans doute un peu de surprise à constater l'absence de Dionysos. Étant donné que les personnages composant le bataillon divin atteignaient le nombre d'au moins dix-huit[2], comment n'y rencontre-t-on pas ce dieu, qui ne manque presque jamais dans les peintures céramiques contemporaines inspirées du même sujet?

Il est naturel qu'on ne se résigne pas du premier coup à

1. Cf. *Bull. Corr. hell.*, XXXII, 1908, p. 180 (Poulsen).
2. Cf. le *Résumé* plus loin.

cette absence inattendue. Mais je ne vois que deux moyens à tenter pour esquiver une telle conclusion. D'abord, on se demandera si Dionysos n'a point péri victime d'un accident, c'est-à-dire n'a point disparu (comme *Zeus*) avec tel fragment de la frise que les fouilles ne nous ont point rendu. Vérifions. Les parties subsistantes, mises bout à bout, font une longueur totale d'environ $7^{m}75$, cependant que les murs latéraux du Trésor avaient $8^{m}90$[1] : d'où résulte que les diverses lacunes montent en tout, dans le sens de la longueur, à $1^{m}15$. De ces lacunes, il y en a quatre : la première, entre les *Aiolides* et le Géant à cornes de bouquetin ; une deuxième, entre les trois Géants adversaires d'*Apollon* et *Artémis* et ce qui reste du quadrige de *Zeus ;* une troisième, entre le morceau du char de *Poseidon* et les têtes de son attelage ; une quatrième enfin, devant les deux combattants que nous avons soupçonnés être les *Dioscures*. En étudiant avec soin, sur les planches XIII-XIV et XV du tome IV des *Fouilles de Delphes*, ce qu'il est indispensable de restituer dans ces quatre lacunes, on s'aperçoit que les 115 centimètres dont on dispose y suffisent à peine[2], et qu'il n'y a donc certainement point de place pour un groupe de plus que formerait Dionysos avec ses adversaires. Quant à imaginer le dieu autrement que combattant, et, par exemple, remplissant l'office de conducteur sur le char de Zeus, cela paraît bien peu vraisemblable. — L'autre moyen, puisque le premier n'aboutit pas, est d'en revenir à ces trois personnages que nous avons voulu dénommer les *Dioscures* et *Héphaistos*, et, en profitant de l'incertitude qui règne sur leur identité, en profitant surtout de l'état de mutilation de deux d'entre eux, d'admettre qu'il y en a un, dans les trois, qui doit être

1. Cf. *Bull. Corr. hell.*, XX, 1896, p. 581 (Homolle).

2. Voici comment j'en fais le compte : pour la 4e lacune, où manquent presque totalement les deux Géants adversaires des *Dioscures*, il faut bien 25 centimètres ; pour la 3e, comprenant char et attelage de *Poseidon*, on ne peut prendre moins de 50 centimètres ; pour la 2e, où manquent le char de *Zeus* et une partie du troisième des Géants adversaires d'*Apollon* et *Artémis*, 30 ou 35 centimètres suffisent à la rigueur. Enfin, pour la 1re lacune, entre les *Aiolides* et le Géant à cornes de bouquetin, il ne reste plus qu'une étroite bande d'à peine 10 centimètres, juste de quoi terminer le bouclier incomplet du Géant. (Je suppose que, là, on avait dû remettre une « pièce », soit parce qu'il était arrivé un accident à l'extrémité de la grande plaque voisine, ou parce que la longueur de celle-ci — déjà exceptionnelle : $2^{m}39$ — avait été mal calculée et ne s'était pas trouvée suffisante.)

Dionysos : cela demeure possible, bien que mes préférences soient allées à une autre solution.

Mais après tout, pourquoi Dionysos ne manquerait-il point? On n'a pas été médiocrement étonné, en exhumant cette *Gigantomachie*, d'y trouver Aiolos, de qui on ne connaît qu'une seule autre représentation analogue, sur un canthare attique du VIe siècle[1], et d'y trouver Kybèle, qu'on n'avait jamais rencontrée encore dans une Gigantomachie antérieure à l'époque hellénistique[2]. L'absence de Dionysos n'est certes pas plus extraordinaire que la présence de Kybèle. Et n'y aurait-il point, peut-être, un lien entre ces deux faits? Ne serait-ce pas cette présence-ci qui expliquerait cette absence-là? Je veux dire que, entre Dionysos, caractérisé presque toujours dans les Gigantomachies archaïques[3] par la peau de fauve qui le revêt et les lions ou panthères qui combattent avec lui et pour lui, et, d'autre part, la déesse Kybèle, vêtue aussi d'une peau de fauve, accompagnée aussi de lions qui combattent pour elle, il y aurait eu une sorte de double emploi, les détails spéciaux habituellement introduits dans le sujet par le premier étant cette fois déjà apportés par la seconde. Les causes, non connues de nous, qui ont obligé ou engagé l'artiste à réserver une place pour Kybèle, ont pu l'engager subsidiairement à ne rien faire qui affaiblît la valeur originale de ce personnage inaccoutumé; et ç'eût été, sans nul doute, en affaiblir l'originalité que de mettre au voisinage les bêtes et la peau de bête de Dionysos.

Est-ce réellement à cause de cela que Dionysos manquerait? J'avoue que je n'en suis pas du tout convaincu. Mais, lors même qu'on ne saurait présenter aucune explication certaine de son absence, cela ne suffirait pas à prouver qu'il fût présent. Consentons donc à cette anomalie. Il faut peut-être renoncer à vouloir que les choses soient toujours telles que nous les rencontrons d'ordinaire. Pour moi, je me suis borné, dans cette analyse de la *Gigantomachie* de Delphes, à tâcher de voir exactement les choses qui y sont.

1. Cf. *Bull. Corr. hell.*, XX, 1896, p. 369 (Hartwig); *Ibid.*, p. 598 (Homolle).
2. Cf. *Ibid.*, p. 598 (Homolle).
3. Cf. ci-dessus, p. 3, note 1.

Résumé. — En résumé, les figures divines opposées aux Géants sont — ou, pour quelques-unes, seraient — les suivantes, que j'énumère en les classant par catégories et, dans chaque catégorie, en observant leur ordre de succession de gauche à droite, de l'angle nord-est de l'édifice à l'angle nord-ouest.

Grands dieux (6) :

Apollon.
Zeus.
Arès.
Hermès.
Poseidon.
Héphaistos?

Dieux secondaires et héros (4) :

Aiolos.
Héraclès.
Les 2 Dioscures?

Grandes déesses (4) :

Kybèle.
Artémis.
Héra.
Athéna.

Déesses secondaires (3) :

Les 2 Aiolides.
La conductrice du char de Poseidon (Amphitrite?)

Il reste un dix-huitième personnage tout à fait indéterminé : le conducteur ou la conductrice du char de Zeus.

Lyon, juillet 1908. HENRI LECHAT.

L'ANONYMUS ARGENTINENSIS

Il n'est guère d'helléniste qui ait oublié le beau et savant volume de 350 pages consacré en 1902 par M. Bruno Keil à l'édition et au commentaire d'un texte grec de vingt-six lignes qu'il avait déchiffré sur un papyrus de la bibliothèque de Strasbourg[1].

Ce texte était, selon M. Keil, un résumé de quelque histoire perdue de la ville d'Athènes, œuvre consciencieuse d'un auteur de l'époque hellénistique. Et M. Keil en tirait toute une gerbe de faits historiques nouveaux, tous relatifs à l'Athènes de Périclès.

Par paresse ou par docilité, les lecteurs du livre de M. Keil acceptèrent toutes ses lectures, presque toutes ses restitutions, beaucoup de ses déductions enfin, sinon comme vraies, du moins comme vraisemblables[2]; on s'extasia sur l'érudition du philologue, on ne songea pas à reprendre *ab ovo* son travail. Seul, ou à peu près, M. Wilcken eut des scrupules : il fit venir l'original à Halle, puis à Leipzig; il corrigea successivement les lectures et les suppléments de M. Keil. Il parvint ainsi à la constatation inattendue que l'*Anonymus Argentinensis* n'était pas un fragment historique, mais une portion d'un commentaire sur le discours de Démosthène contre Androtion.

C'est dans un important article de l'*Hermes*[3] que M. Wilcken a exposé les résultats de son enquête avec la clarté méthodique et minutieuse qui caractérise tous ses travaux. Les lecteurs de cette revue nous sauront gré de reproduire ici à titre docu-

1. *Anonymus Argentinensis. Fragmente zur Geschichte des Perikleischen Athen aus einem Strassburger Papyrus. Herausgegeben und erläutert von* Bruno Keil (Strasbourg, Trübner, 1902, in-8°), XI-341 pp. et pl.

2. Nous ne nous exceptons nullement du *profanum vulgus;* un article que nous avions inséré dans l'*Athenaeum* critiquait les restitutions de M. Keil, non sur le fond, mais sur la forme, et proposait en leur lieu et place des suppléments dont M. Wilcken a eu bien raison de ne tenir aucun compte.

3. Ulrich Wilcken, *Der Anonymus Argentinensis* dans *Hermes*, t. XLII (1907), p. 374-418.

mentaire le texte de M. Wilcken et les suppléments qu'il propose d'y apporter; ils constateront tout ce que nous avons gagné à un nouvel examen de l'original par un papyrologue de métier.

1]ΙCΕΝΝΕΑΕΠΙCΤΑΤΑCΔΥΟΚΑΙΠΡΟΒΟΥ
2]ΝΕΚΑCΤΗCΓΑΡΦΥΛΗCΕΝΑΗΡΟΥΝΤΟ..
3]ΑΚΑΙΤΟΝΠΑΡΘΕΝΩΝΑ ΜΕΤΕ[.]Η̅Τ̅Η
4]ΚΩΝΗΡΞΑΝΤΟΟΙΚΟΔΟ[..]ΙΝ ΕΠΟΙ
5]ΘΥΔΗΜΟ[.]ΠΕΡΙΚΛΕΟΥCΓΝΩΜΗ[.]ΕΙC
6]ΤΑΕΝΔΗΜΟCΙΙΑΠΟΚΕΙΜΕΝΑΤΑΛΑΝ
7]ΝΤΑΚΙCΧΕΙΛΙΑΚΑΤΑΤΗΝΑΡΙCΤΕΙ
8]ΕΙΝΕΙCΤΗΝΠΟΛΙΝΜΕΤΕΚΕΙΝΟΓΙΝΟ
9]ΤΕΙΤΗΝΒΟΥΛΗΝΤΩΝΠΑΛΑΙΩΝΤΡΙΗ
10]ΙΔΟΝΑΙΚΑΙΝΑCΔΕΠΙΝΑΥΠΗΓΕΙΝΕΚΑC
11]ΕΚΑΟΤΙΤΡΙCΙΝΗΜΕΡΑΙCΕΒΟΗΘΗ[.]ΑΝ
12]ΑΘΗΝΑΙΟΙΠΟΛΕΜΟΥΜΕΝΟΙCΘΗ[.]ΑΙΩΝ
13]Ο[.]CΤΟΥΡΗΤΟΡΟCΤΡΙΗΡΕΙΕΠΙΔ.[..]..ΟΤΙ
14]ΟΝΗCΙΑΚΟΝΠΟΛΕΜΟΝΔΕΚΕΛΙΚΟΝΕ[.]ΡΗ
15].CΚΑΙΑΡΧΙΔΑΜΙΟCΟΤΙΤΩΙΠΟ[.]Ε[.]ΩΙ
16]ΑΝΤΟΥΗΤΤΗΘΗCΑΝΟΤΙΤΩΝΤΡΙΗΡΟ
17]ΝΤΑΜΙΑCΤ[..]ΥΠΟΤΗCΒΟΥΛ[.....]
18]ΟΝΕΠΙΤΑΑΝΑΛΩΜΑΤΑΤΑΕΚΑ[.....]
19]ΠΑΛΑΙΚΩΛΑΚΡΕΤΑΙΟΙΤΙΟΙΘΕC[.....]ΑΙ
20]ΔΙΑΤΟΔΙΚΑCΕ[..]ΔΕΤΑΓΜΕΝ[..]..[.].
21]ΓΕΙΝΑΥΤΟ[.]Μ[.]ΤΕΒΑΙΝΟ̅ΝΔ[.]Ο[..]..[.]Ν
22]ΑΡΕΙΟΝΠΑΓΟ[.].[..]CΔΕ Ξ̅ ΘΕΜΕ[....]
23]ΠΡΟCΟΝΑΙΧΡ[.]ΝΟΓΡΑΦΙΑΙ.....[..?]
24].ΑΡΧΟC̅..ΝΟΜΟΦΥΛΑΚΩΝΑΡΧ.
25]ΔΡΩΝΙΑ̅ ΟΤΙΔΗΜΟΠ[.]..ΤΟCΟΥ
26]ΤΩ[.]ΠΡΟΤΕ[.]ΟΝΑΡΧ[.....].[.]..

0 [ὥστε εἶναι τοῖς τε]
1 [πρυτάνεσι καὶ τοῖς προέδρο]ις ἐννέα ἐπιστάτας δύο καὶ προβού-
2 [λους ἄνδρας δέκα κατέστησα]ν ἑκάστης γὰρ φυλῆς ἕνα ἡροῦντο..
3 [...?Ὅτι ᾠκοδόμησαν (?) τά Προπύλαι]α καὶ τὸν Παρθενῶνα. Μετ' ἔτη .(?) η-
4 [ ]κων ἤρξαντο οἰκοδο[με]ῖν ἐποί-
5 [ησεν δὲ αὐτὸν Ἰκτῖνος. Ὅτι ἐπ' Εὐ]θυδήμο[υ] Περικλέους γνώμη[ν] εἰσ-
6 [ηγουμένου ἔδοξε τῶι δημωι] τὰ ἐν δημοσί<ω>ι ἀποκείμενα τάλαν-
7 [τα ἀργυρίου πε]ντακι[σ]χείλια κατὰ τὴν Ἀριστεί-

8 [δου τάξιν συνηγμένα ἀναλίσκ]ειν εἰς τὴν πόλιν, μετ' ἐκεῖνο γινο-
9 [μένου ἑτέρου δόγματος (?)] ἑκάστωι ἔ?]τει τὴν βουλὴν τῶν παλαιῶν τριή-
10 [ρων ἑκατὸν ἐξαιρέτους παραδ]ιδόναι, καινὰς δ' ἐπιναυπηγεῖν ἑκάσ-
11 [τοτε? τριήρεις δ]έκα. Ὅτι τρισὶν ἡμέραις ἐβοή[θ]ησαν
12 [Τιμοθέου (?) Εὐβοεῦσιν] Ἀθηναῖοι πολεμουμένοις Θη[β]αίων
13 [ ].[.]ς τοῦ ῥήτορος τριήρει ἐπιδ.[..].. Ὅτι
14 [ἀπὸ τοῦ τελευταίου τὸν Πελοπ]ονησιακὸν πόλεμον Δεκελικὸν ε[ἴ]ρη-
15 [κεν ὁ ῥήτωρ (?). Ἔστι δὲ καὶ]..ς καὶ Ἀρχιδάμιος. Ὅτι τῶι πο[λ]έ[μ]ωι
16 [ἐπ' Ἀλεξίου(?) προδόντος Ἀδειμ]άντου ἡττήθησαν. Ὅτι τῶν τριηρο-
17 [ποιικῶν ὁ ταμίας (?) ἢ]ν ταμίας τ[ῶν] ὑπὸ τῆς βουλ[ῆς
18 [ ]ον ἐπὶ τὰ ἀναλώματα ἑκα[στῆς (?) τρι-]
19 [ήρους (?)]πάλαι κωλακρέται· Ὅτι οἱ θεσ[μοθέτ]αι
20]διὰ τὸ δίκας ἐ[πι]τεταγμένα[ς.]..[.].
21 εἰσά]γειν αὐτο[ι]· Μ[ε]τέβαινον δ[ὲ] ο[..]..[.]ν
22 εἰς τὸν]Ἄρειον πάγο[ν]· Τ[οῖ?]ς δε ξ θεμέ[νοις?]
23]προς ὃν αἱ χρ[ο]νογραφίαι ἤδιστα[..?]
24]. αρχος..· νομοφυλάκων ἀρχ.
25 ἀν]δρῶν ιά. Ὅτι δημοπ[.].. τοσου
26]τω[.] πρότε[ρ]ον ἀρχ[.....].[.]..

L. 2. A la fin ni καὶ ni ὅτι ne semblent possibles.

L. 3. Le chiffre des années peut être soit ι, soit γ, soit ς.

L. 5. Au lieu d'Ἰκτῖνος il pourrait y avoir Μνησικλῆς.

L. 13. La première lettre est un ρ ou un ο; plus loin il y avait peut-être ἐπιδε[ῖξ]αι ou encore ἐπιδο[..]..

L. 15. On ne peut pas lire κοc au début de la ligne.

L. 23. La lecture καὶ ἡ Ἀ[τθί]ς est impossible.

L. 25. Sans doute δημοπ[ο]ίητος.

On voit que dans ce texte nouveau il ne reste rien de tous les faits historiques inconnus que tirait M. Keil de l'*Anonymus Argentinensis,* rien des données nouvelles sur la date du Parthénon, sur la translation du trésor de Délos, sur la construction de cent trirèmes en 449, sur les modifications administratives de l'année 404[1].

SEYMOUR DE RICCI.

1. [La plus récente édition qui ait paru de l'*Anonymus Argentinensis* est celle qu'a donnée le comte J. J. Tolstoï dans les *Mémoires de la Société impériale russe d'archéologie,* t. V, 1908, p. 253-268. Dans la planche qui accompagne son article, l'auteur reproduit en regard, sur trois colonnes, la lecture de Keil, le texte de Wilcken et les passages correspondants du discours de Démosthène contre Androtion. — G. R.]

QUESTIONS HANNIBALIQUES[1]

X

DROIT VERS LE MONT GENEVRE[2]

Comme je publiais dans la *Rivista di storia antica* du professeur Tropea un article sur l'itinéraire d'Hercule, paraissaient les deux premiers volumes de l'*Histoire de la Gaule*, de M. le professeur Camille Jullian. Je tiens à constater qu'il ne pouvait m'avoir lu encore.

En voici la raison.

M. Jullian, dans une note de la *Revue* (p. 17 du vol. de 1906), avait reconnu que l'endroit où Hannibal passa le Rhône devait être en aval de son confluent actuel avec la Durance. Il avait démontré cette vérité en peu de mots, mais avec quelques arguments qui n'admettaient aucune réplique.

Mais après un début si heureux, une difficulté imprévue, la seule, je crois, qui ait pu l'empêcher de se rallier à moi dans la *vexata quaestio* de la route d'Hannibal, l'avait arrêté, dérouté même.

« Le pseudo-Aristote, » dit à peu près M. Jullian, « a, dans son livre *De miris auscultationibus*, assigné à Hercule la voie Durance-mont Genèvre. Or, Silius, qui paraît en maint endroit remonter aux sources plus anciennes et même aux contemporains d'Hannibal, nous informe qu'en un certain point ce dernier abandonna la route d'Hercule. Il faut donc assigner à Hannibal une autre voie, le faire passer à un autre col, qui ne peut être que le Cenis. »

Or, dans l'article déjà cité j'avais examiné cette objection, et j'avais démontré qu'elle n'est pas fondée et que ni Aristote

1. Cf. 1907, p. 18-47 et 349-350; 1908, p. 79-84.
2. Voir, p. 44, la carte jointe à l'article.

ni Silius n'ont attribué à Hercule une autre route que la voie maritime, la voie de la Corniche.

C'est le long de cette route qu'il laissa dans la Crau et à Monaco les monuments de ses victoires : c'est cette route seule que les Marseillais et les autres Grecs de la côte pouvaient rendre sûre en exerçant avec leurs flottes des représailles contre les barbares, si ces derniers se permettaient de maltraiter les voyageurs. Voilà pour Aristote. Quant à Silius, il suffit de rappeler les vers 584 et suivants du livre premier :

Interea Rutulis longinqua per aequora vectis
Herculei ponto coepere exsistere colles
Et nebulosa jugis se attollere saxa Monoeci.

Donc, le col d'Hercule se voyait de la mer tout près de Monaco.

Nous avons encore une autre preuve non moins décisive et, chose étrange, nous la retrouvons chez Ammien, l'historien du IVe siècle de notre ère, qui évidemment puisa à une source fort ancienne. C'est le remarquable passage qui va des mots « *PRIMAM THEBAEUS HERCULES* » jusqu'à *Monoeci similiter arcem et portum ad perennem sui memoriam consecravit,* et qu'on trouve tout près de la fin du chapitre dixième de son livre XV, le premier de ceux qui nous sont parvenus.

Donc, rien ne peut nous empêcher de croire qu'Hannibal, en abandonnant la route d'Hercule, ait pu cheminer le long de la Durance. On avouera que cette déviation offre *a priori* plus de probabilité : car il est plus naturel qu'une armée qui paraissait marcher sur Nice, se soit détournée vers Gap que vers Valence. — Je veux m'arrêter ici. L'argument contre la route de la Durance et du mont Genèvre ne subsiste plus.

***

Cette route, M. Jullian, tout convaincu qu'il était de ne pouvoir l'admettre, a reconnu les avantages qu'elle présentait pour Hannibal.

Pages 472-473 de son *Histoire de la Gaule* il écrit :

« Des routes alpestres qui finissaient au carrefour de Tarascon, celle de la Durance et du mont Genèvre s'ouvrait tout à

la droite d'Hannibal. C'était de beaucoup la plus courte, la plus facile et la plus connue : une population habituée aux passages d'étrangers, quatre-vingts lieues dans une vallée ouverte, dix à douze jours de marche, et les Alpes à leur col le plus bas.

» Chose étrange, et la plus étrange peut-être dans cette guerre d'Hannibal si pleine d'invraisemblances, le chef carthaginois monta droit vers le nord, le long du Rhône, à la recherche d'autres routes, d'autres vallées latérales : c'était une semaine de voyage de plus qu'il imposait à ses soldats, des détours indéfinis, le contact avec un plus grand nombre de peuplades, des ascensions plus rudes et le terrible risque de voir venir l'hiver. On a peine à s'expliquer cette faute initiale, qui devait lui coûter la moitié de son armée. »

Il faut pourtant, on le comprend bien, qu'Hannibal ait eu une raison (bonne ou mauvaise, peu importe), mais qui sur le moment lui ait parue bonne et susceptible de compenser tant de désavantages. Et voici le professeur Jullian en train de la chercher. Il fait bien des hypothèses, que je vais examiner l'une après l'autre et démontrer sans fondement. Mais il est juste de faire observer que M. Jullian a déjà dit, lui aussi, qu'aucune ne le contente guère : il a fait de son mieux, mais il n'a pu trouver une réponse convaincante au problème qu'il s'était posé, parce que ce problème n'en admet pas.

1° « Les chefs italiens l'ont sans doute trompé sur les avantages des routes du nord. »

Mais Polybe nous dit, au contraire, qu'ils promirent de le conduire par la voie la plus directe. De plus, on sait qu'Hannibal, bien avant de passer l'Èbre, avait fait reconnaître la voie des Alpes par plusieurs de ses officiers. D'autre part, nul ne pouvait désirer, plus que les Boïens, de voir Hannibal arriver promptement en Italie. Ces derniers, si nous en croyons Tite-Live, avaient contribué pour une grande part à le décider à ne pas perdre de temps pour attaquer Scipion.

2° « Il a dû s'exagérer l'appui qu'il pouvait recevoir des peuplades de l'Isère. »

Au contraire : nous sommes assurés par Polybe et, avec moins de précision, par Dion, qu'Hannibal n'avait pu conclure

un traité avec les Allobroges. L'hypothèse du mont Cenis, à laquelle le professeur Jullian s'est rallié, a, comme toutes les hypothèses qui font marcher Hannibal le long du Rhône, entre autres inconvénients (qui sont énormes), celui de le faire aller de l'ouest à l'est en côtoyant ou en traversant les pays des Allobroges, nation très puissante et fort belliqueuse. — Ma solution, au contraire, le fait toucher à peine, par l'un de ses bords, le territoire d'un peuple si redoutable; il n'aurait traversé que le territoire des Tricastins, peuplade de peu d'importance, divisée en plusieurs cantons et peut-être de sang mixte, à moitié ligure, à moitié allobroge, car nous voyons que si les Tricastins sont des Allobroges pour Polybe, Tive-Live préfère les nommer tout simplement *Montani,* comme les habitants de la partie située plus au cœur des Alpes, qui sont sans doute des Ligures. Et pourtant, Hannibal passa avec beaucoup d'appréhension au travers de ces moindres tribus allobroges, et ne put éviter des dommages sérieux : voilà un spécimen de l'appui qu'il pouvait attendre des peuplades de l'Isère.

On dira que, quelques années plus tard, Hasdrubal rencontra chez elles un appui réel ; mais nous devons nous en tenir aux faits : nous savons au reste que les Gaulois étaient très inconstants.

3° « Peut-être espérait-il amasser aux pieds des montagnes de ces hordes de Gésates, auxquelles avaient eu si souvent recours, les années précédentes, les Insubres et les Boiens d'Italie. »

Rien ne prouve qu'Hannibal ait jamais songé à ramasser de ces hordes : cela n'aurait fait qu'accroître les difficultés du passage des Alpes. De plus, s'il n'eût pas subi tant de pertes imprévues, il pouvait compter arriver en Italie avec quarante mille soldats et il devait espérer pouvoir en lever au moins autant, bons ou mauvais, parmi les Insubres et les Boïens. On peut même croire que ces derniers ne désiraient point avoir de nouveau de ces hordes qui n'avaient apporté aucun bon résultat.

Tout cela soit dit *ad abundantiam*. Pour réfuter la troisième

hypothèse, il suffit de remarquer qu'Hannibal ne pouvait se flatter de lever des soldats chez des peuplades hostiles, telles qu'étaient alors celles des bords de l'Isère.

4° « J'imagine aussi qu'il voulait montrer sa force et répandre le nom de Carthage au pied de toutes les Alpes, dans la grande voie populeuse de la tranchée Rhodanienne, pour préparer ces peuples à une alliance ou à une domination ultérieure. »

Cette supposition me paraît moins bonne encore que les autres, et même injurieuse pour le grand capitaine carthaginois. Avait-il du temps pour des parades? Ne savait-il pas que le mieux qu'il pût faire pour répandre toujours plus loin parmi les Gaulois transalpins sa renommée déjà grandie par ses conquêtes en Espagne et une expédition si grandiose plus qu'à moitié accomplie, c'était de passer les Alpes au plus vite pour surprendre et vaincre les Romains ?

Au reste, le moment et les lieux n'étaient pas favorables à ces démonstrations de force : nous le voyons marcher très pacifiquement et avec bien des craintes à travers le pays des Tricastins, la peuplade la plus méridionale et peut-être aussi la plus faible de la nation Allobroge.

5° « Enfin, tout simplement, ne voulut-il pas s'éloigner le plus possible de Scipion et de ses légions? Dans la vallée de la Durance, il les aurait vite à ses trousses : il eût été espionné par les marchands de Marseille, habitués de cette voie : sa marche eût même pu être coupée par des escadrons ennemis, arrivant de biais par les chemins traversiers de Salon à Orgon ou d'Aix à Pertuis. »

Si je ne me trompe, ce *tout simplement* nous fait bien comprendre combien l'historien se fait peu d'illusions sur la valeur des quatre premières hypothèses. Je ne suppose point en vérité qu'il estime bien meilleure cette cinquième et dernière explication.

Hannibal avait su attirer Scipion à Tarascon, ou peut-être un peu plus en amont encore, tout près de Barbentane. Scipion ne pouvait plus le rejoindre, avec ses légions ou avec la cavalerie, à Orgon non plus qu'à Pertuis. Hannibal qui

avait sur lui l'avantage de trois marches forcées, devait déjà se trouver près de Peyrolles, bien au delà de ces deux endroits et à une seule marche de l'Ile : de l'Ile que j'ai eu la chance de découvrir entre Durance et Verdon et qui répond si bien aux descriptions des textes et se trouve au *divortium*, à la bifurcation où Hannibal devait, soit retourner à la voie maritime, à la route d'Hercule, soit se diriger vers le mont Genèvre. Nul lieu ne pouvait être aussi heureusement propre à lui servir de base pour y renouveler ses approvisionnements et pour y faire tous les préparatifs du passage des Alpes.

Quant à le suivre avec ses gens à pied, Scipion ne pouvait même pas y songer : il avait chargé près de la mer ses bagages sur des barques fluviales, mais ces dernières ne pouvaient alors remonter la Durance, ou, du moins, pour la remonter, elles devaient faire un grand détour allant au nord le long du Rhône jusqu'à la hauteur de Védènes[1]. Au reste, quelle que fût en ce moment la confiance des Romains dans leur supériorité militaire, il ne pouvait non plus avec 2,000 chevaux risquer bien loin des incursions téméraires contre un ennemi qui pouvait lui en opposer 9,000 et qui s'appelait Hannibal.

Ce dernier avait su organiser un parfait service d'espionnage partout, même dans Rome. Esprit pratique, il ne pouvait douter que le Sénat romain n'eût pu faire autant ou presque autant, et il devait savoir que les Marseillais, comme nous le rapporte Tite-Live, ne s'épargnaient aucune peine pour procurer aux Romains des informations exactes.

Ce fait ne devait entraver en rien ses démarches et ses résolutions ; car, si les mesures sont bonnes, on ne doit pas craindre que l'adversaire en soit informé quelques jours après qu'on les a prises. Au reste, nous savions par Appien que Scipion apprit des marchands marseillais qu'Hannibal marchait dans la direction des Alpes ; l'objection que ces

1. Il est très probable que la navigation de la Durance s'arrêtait alors entre Orgon et Cavaillon : de là les marchandises allaient à Marseille par terre. Les marchandises qui venaient des bords du Rhône devaient arriver à l'embouchure la plus orientale de ce fleuve sur les barques fluviales. Là on les chargeait sur les navires. Marseille se trouvait heureusement placée par rapport à l'une et l'autre voie de navigation intérieure. Cf. le croquis de la page 44.

marchands auraient pu espionner Hannibal s'il avait pris son chemin le long de la Durance, au mont Genèvre, vient donc se transformer en preuve.

M. Jullian a donc raison : la chose qui serait la plus étrange dans cette guerre d'Hannibal si pleine d'énigmes, « c'est qu'il eût remonté le Rhône. »

Mais l'on comprendrait encore qu'on admît une route si invraisemblable, si le long du Rhône on retrouvait avec quelque facilité les lieux des combats et les autres points de repère qui, d'après les textes, jalonnent la route d'Hannibal ! Au contraire, tout, le long de son cours, nous rebute, tout s'y rencontre hors de sa place ; là où les textes requièrent la plaine, on trouve la montagne, et *vice versa*. On dirait une fatalité, ou plutôt un avertissement.

Toutes les combinaisons ont été faites, et j'en ai fait pour mon compte un nombre presque infini : il n'en est pas une seule acceptable ni qui puisse s'accorder même passablement avec les textes.

* * *

Pour ne pas fatiguer trop le lecteur, je vais démontrer cette vérité seulement pour l'*Ile*, qui est sans doute la caractéristique la plus marquée de toute la voie d'Hannibal.

Elle doit se trouver à une distance du passage du Rhône que Polybe estime, de quelque manière qu'il le fasse, de 600 stades ; semblable par sa forme et sa grandeur au Delta, elle doit être resserrée entre deux cours d'eau, avec une chaîne de montagnes inabordables sur le troisième côté ; au reste, fertile en blé et bien peuplée. Autre particularité : les Allobroges n'habitent pas dans l'Ile, mais ils arrivent tout près d'elle.

Eh bien ! M. Colin trouve cette île autour de l'Ile sur Sorgue ; M. Desgranges entre l'Ouvèze et l'Aygues ; Replat entre la Drôme et l'Isère ; M. Jullian, avec le plus grand nombre, la place entre ce fleuve et le Rhône justement au milieu du territoire allobroge ; Ammien et Maissiat entre Rhône et Saône ; enfin Napoléon penchait pour Grenoble, entre l'Isère et le Drac.

Toutes les positions, on le voit, ont été prises; et l'on ne peut craindre, si Hannibal a réellement remonté le Rhône, que l'Ile n'ait pas été découverte. Mais que l'on confronte toutes ces prétendues « îles » entre elles et avec les textes! On ne pourra s'empêcher d'être stupéfait en voyant combien elles diffèrent et pour leur distance du passage du Rhône, pour leur forme, pour leur étendue.

Au contraire, si nous supposons qu'Hannibal ait marché en remontant la Durance, les distances sont telles que nous les donne Polybe; l'Ile se trouve entre Durance et Verdon, et satisfait sans exception à toutes les conditions requises par les textes; l'entrée des Alpes va du Devoluy à la Freyssinouse, les lieux de combat ne peuvent être qu'à la Freyssinouse et au Pertuis-Rostang, le col est le mont Genèvre, l'interruption du passage (sur ce point, je me suis à peu près rallié au professeur J. Fuchs) se trouve sur le flanc du Chaberton. Aucun doute n'est guère possible jusque dans les détails : le terrain vient *sua sponte* à la rencontre des textes : en lisant Polybe et Tite-Live nous pouvons nous figurer sans hésitation la marche d'Hannibal sur les cartes topographiques, et fixer, avec toute l'approximation désirable, la position que chaque jour son armée dut occuper.

*
* *

Nous savons, par Strabon, que Polybe connaissait quatre cols des Alpes, sur le territoire des Ligures (route d'Hercule), des Taurins (par lequel Hannibal est passé), des Salasses et des Rhètes.

Si Hannibal avait passé le Clapier, ou le Petit ou le Grand Mont-Cenis, il faudrait admettre que Polybe eût connu un de ces cols, que l'on peut croire presque ignorés des anciens, et qu'il n'ait par contre rien su du mont Genèvre, qui pourtant était, dès la plus haute antiquité, le plus connu et le plus fréquenté, comme M. Jullian, page 472, le reconnaît sans réserve[1].

1. M. Théodore Mommsen est tombé dans une erreur incroyable lorsqu'il a affirmé (*Corpus inscr. lat.* vol. V) que le mont Genèvre n'était guère connu à l'époque

*
* *

Pour ce qui est de la vue de la plaine, ni le Clapier, ni le Grand, ni le Petit Mont-Cenis, ne l'offrent *longe ac late* comme Tite-Live le veut. *Longe ac late* on la voit seulement de l'Assiette, de la montagne d'Exilles. M. Dutens, et bien d'autres encore, ont reconnu la nécessité d'y faire passer Hannibal [1].

La chose est possible, jusqu'à un certain point, dans le cas seulement où Hannibal aurait passé par le mont Genèvre. Dans les deux jours que l'armée reposa sur le col, les pionniers durent sans doute reconnaître, réparer et élargir les voies de la descente, protégés par les montagnards espagnols ; ceux-ci devaient se tenir en grande partie sur le haut du contrefort de l'Assiette, qu'on peut, comme son nom l'indique, parcourir même à cheval, sauf en quelques endroits. De là ils virent la plaine : peut-être les Cisalpins la leur montrèrent-ils.

On dut sans délai rapporter la chose à l'armée campée sur le col, car on ne dut rien omettre pour la réconforter.

Voilà, sans plus, ce que nous dit Polybe, et il ne nous parle nullement d'une vue de la plaine aperçue du haut du col où l'armée était campée : Hannibal décrivit aux soldats la plaine, l'Italie et les bonnes dispositions des Cisalpins, bien avant la mise en marche [2].

Tite-Live, au contraire, nous présente Hannibal, dressé au sommet d'un promontoire et de là montrant à ses soldats la plaine du Pô, peu après qu'ils eurent commencé la descente. Il est victime ici de son penchant à la rhétorique; mais il n'y

d'Hannibal : les fouilles démontrent, au contraire, que nul autre col ne peut à cet égard lui être comparé depuis les temps préhistoriques. Il croit à tort que Pompée le premier, et après lui César et Cottius, l'ont rendu praticable. Sans cette erreur, l'illustre historien aurait-il préféré le mont Genèvre au Petit Saint-Bernard? C'est une question qu'il est plus facile de poser que de résoudre. La suggestion qu'exerça sur lui l'absurde hypothèse du Petit Saint-Bernard est presque incompréhensible.

1. Bien mieux encore et de plus près on doit voir la plaine du Pô du commencement de la descente du col de Malaura. Ce n'est pas donc au Clapier ni à la vallée de l'Arc; c'est au Malaura et aux affreuses gorges du Guil que Tite-Live nous conduirait !

2. Le mot ἐνάργεια, dont Polybe s'est servi, marque une grande évidence et le plus haut degré d'efficacité qu'une description peut atteindre : sur cent cas, c'est à peine si un seul se rapporte à la vision réelle. Silius nous dit que les Carthaginois virent la plaine à la fin de leur voyage.

a dans cette erreur, bien moindre que d'autres bévues, rien qui doive lui ôter notre estime. C'est un défaut de sa nature d'écrivain qui est inséparable de ses qualités : peintre admirable, il voit en artiste.

Encore se pourrait-il que nous nous trouvions ici en présence d'un de ces développements que M. Jullian dit habituels aux premiers historiographes d'Hannibal.

Peut-être même ce développement, cette amplification a-t-elle une base de vérité qui ressort assez de la narration livienne. C'est l'avant-garde qui découvrit la plaine ; c'est peut-être avec elle qu'Hannibal, qui, selon son habitude, devait *circumspectare sollicitus omnia,* se trouva pour quelques instants le premier jour de la descente ; et de là il s'aperçut avec étonnement que la marche de la colonne qui se déroulait sur le flanc du Chaberton, venait de s'arrêter. Il avança vivement et descendit en hâte pour reconnaître l'obstacle imprévu et pour chercher à en triompher.

***

Page 473, M. Jullian répète encore une fois en note que « la route de la Durance et le passage par le Genèvre était chose si naturelle que l'on comprend (me voici apparaître) l'insistance avec laquelle Montanari affirme, en dépit de tous les textes, qu'Hannibal a pris ce chemin ».

Je ne voudrais pas que ces mots, *en dépit de tous les textes,* fussent mal compris, c'est-à-dire compris dans le sens que ma solution se trouverait, au point de vue des textes, dans une condition d'infériorité par rapport à toute autre hypothèse. Rien ne serait moins vrai. Il n'y a pas dans les textes un seul mot qui m'embarrasse ; ma solution peut tout expliquer : les autres hypothèses n'expliquent rien du tout. Au reste, je ne suis nullement plus audacieux que les autres pour ce qui regarde le changement des noms des fleuves. Si je crois que Polybe, en nous disant qu'Hannibal remonta le *Rhodanus,* appella de ce nom la Durance, tous mes contradicteurs veulent aussi que Polybe ait nommé *Rhodanus* l'Isère au-dessus de son

confluent avec le Rhône. Ils font donc un peu plus tard ce que je propose tout d'abord.

Je pourrais leur répondre avec le *Medice, cura te ipsum*. Et je pourrais remarquer que, de l'avis unanime, on ne peut même concevoir que personne, en arrivant au confluent de l'Isère, hésite à reconnaître dans le Rhône le cours d'eau le plus important. Je pourrais noter aussi qu'il n'existe aucun endroit dans les auteurs anciens qui nous donne le droit de croire qu'une telle erreur hydrographique ait jamais été possible.

Tout ce qu'on pourra me demander (j'en pourrais à mon tour exiger autant de mes contradicteurs pour l'Isère), c'est que j'apporte des preuves indirectes du fait que la Durance fut, dans les temps les plus anciens, appelée *Rhodanus*.

Les voici :

1° J'ai remarqué qu'Aristote connaît dans le pays des Ligures un fleuve navigable qui n'est pas moins important que le *Rhodanus* et qui disparaît ; ce fleuve, qui se perd, doit nécessairement être le Rhône de nos jours, et le *Rhodanus* d'Aristote doit nécessairement être la Durance.

2° Apollonius, dans les Argonautiques, nous décrit un fleuve qu'il appelle *Rhodanus,* qui se rattache à l'Eridanus.

3° Une description d'un *Rhodanus* qui ne peut être le Rhône, se trouve, bien plus complète et précise, chez Avienus, qui nous fait connaître qu'en descendant le long de son cours on rencontre, l'une après l'autre, des peuplades dont les noms peuvent, en toute probabilité, se corriger en *Tyriantii, Galatae ardui* (les *Ardues* de Polybe), en *Alebici* et *Memini*. Il ajoute encore que le lac, ou mieux l'ensemble de ces étangs, en amont d'Arles, s'appelle, en langue grecque, *Accion,* dénomination qui rappelle la rivière Aygues et aussi, avec une permutation très fréquente, *Avennion*.

Car, à l'époque d'Hannibal et dans les âges antérieurs, la Durance, parvenue à Cavaillon, se détournait avec la plus grande partie de ses eaux vers le nord, et après avoir recueilli la Sorgue, l'Ouvèze et l'Aygues et avoir formé les lacs ou paluds de l'Accion, se jetait dans le Rhône par plusieurs débouchés.

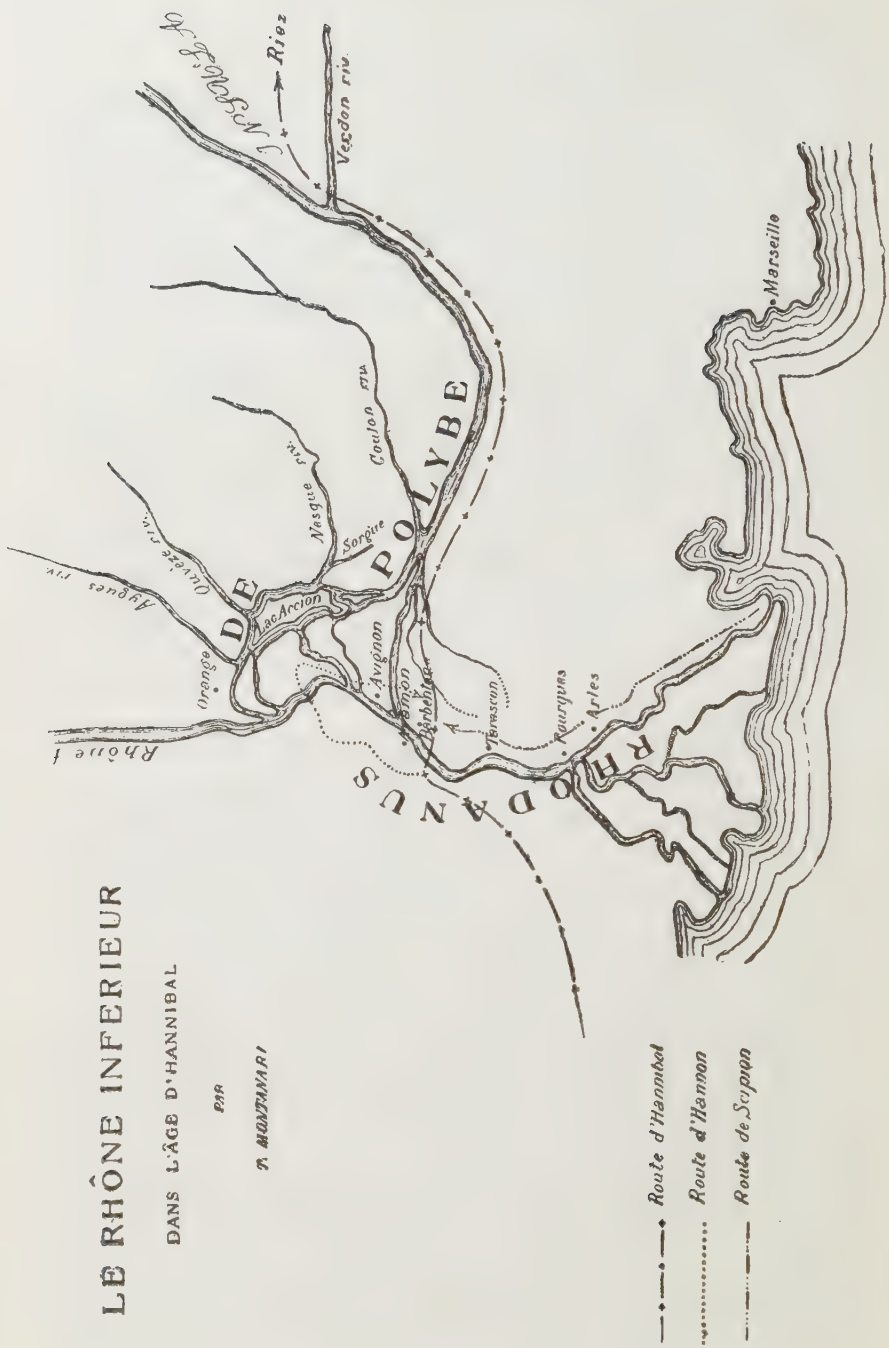
LE RHÔNE INFERIEUR
DANS L'ÂGE D'HANNIBAL
PAR
T. MONTANARI
Route d'Hannibal
Route d'Hannon
Route de Scipion
Rhône fl.
Aygues riv.
Ouvèze riv.
Orange
Lac Arcion
Sorgue
Nesque riv.
Coulon riv.
Avignon
Cavaillon
Tarascon
Rourques
Arles
Marseille
Vezon riv.
Riez
DE POLYBE
RHODANUS

Or, c'est cette contrée, couverte comme d'un réseau par les bras de la Durance, qui est le lieu ᾗ σκεδάννυται ὁ ποταμὸς ἐπὶ πολὺ καὶ νήσοις διαλαμβάνεται (Dion Cassius), c'est-à-dire le lieu où le fleuve s'épanouit sur un grand espace et se subdivise entre des îlots : c'est dans cette région insulaire qu'Hannon passa le Rhône inaperçu.

Pour expliquer les mots de Zonaras et ceux à peine moins significatifs de Polybe, il faut bien autre chose que l'île de la Barthelasse. Il y faut le pays d'Avignon à Carpentras, où M. Colin a cru pouvoir placer l'île Hannibalique.

4° Servius, le commentateur de Virgile, écrit que le mont Viso est le père du *Rhodanus* et du Pô.

5° Dans l'archétype de la table de Peutinger, j'ai démontré qu'on avait donné le nom de *Rhodanus* à la Durance, ce qui désorienta le dessinateur qui dut, quelques siècles plus tard, porter sur cette table les villes et les *mansiones* échelonnées le long du Rhône.

6° Enfin, j'ai cité Appien dans le passage où il nous parle de la voie suivie par Pompée à travers les Alpes : il nous dit qu'elle était située entre les sources du *Rhodanus* et de l'Eridanus (le Pô).

Voilà bien des arguments : je prie tous ceux qui croient encore à la remontée du Rhône et de l'Isère, de présenter eux aussi une preuve, un indice que l'Isère eût pu être nommé *Rhodanus* [1].

Voudra-t-on nier la valeur des preuves que je viens de donner?

En vérité, je ne puis m'ériger en juge, car je suis partie dans l'affaire : qu'on me laisse donc me retirer sous ma tente pour faire place à un autre qui n'est rien moins que Théodore Mommsen.

1. Feu le col. Giacosa, qui, à cause d'une erreur d'un passage de Strabon qu'on lui avait fourni (διὰ Σαλάσσων au lieu de διὰ Ταυρίνων) se fit défenseur du Petit Saint-Bernard, non seulement croyait *a priori* à la vérité de l'application du nom *Rhodanus* à la Durance, mais convertissait le cas en loi universelle pour tout fleuve que les peuples civilisés aient connu en le remontant de la mer. Ainsi, il croyait que *Rhodanus* a été dans un âge plus reculé la Durance, à l'époque d'Hannibal l'Isère, au temps de la conquête romaine le Rhône vrai. Ici, il généralisait trop et avec trop de méthode : l'Isère n'a pu se trouver jamais dans des conditions favorables à une telle erreur hydrographique, et elle fut connue en même temps que le Rhône supérieur.

Le beau livre de notre illustre professeur H. Cocchia sur le passage d'Hannibal par les Alpes, que je n'avais pu lire auparavant et que je dois depuis peu à la courtoisie de son auteur, m'a fourni un détail fort intéressant : « Mommsen, » écrit à peu près M. Cocchia, « conjectura que les noms *génériques Rhodanus* et *Eridanus* avaient été substitués par Appien aux noms *spécifiques Druentia* et *Duria.* »

Laissons de côté la question de savoir si les premiers noms sont vraiment génériques et si les derniers sont spécifiques : car les derniers aussi sont génériques, et peut-être encore plus que les premiers ; de plus, ils sont presque identiques entre eux. Ce qui importe, c'est que Mommsen admette comme très probable, sur ce simple passage d'Appien, la substitution du nom *Rhodanus* au nom *Druentia.*

Donc, Mommsen, avec une seule des preuves que j'ai trouvées et qui n'est certes la plus forte, a approuvé la substitution que j'ai proposée après en avoir donné bien d'autres [1].

***

Si le synode historique n'a point excommunié M. Mommsen, qu'on ne blâme pas non plus mon audace ou ma précipitation !

Résumons. D'une part, j'ai pour moi M. Jullian, qui, même en ne croyant point pouvoir se rallier à moi, reconnaît que le fait qu'Hannibal n'aurait pas choisi la route de la Durance et du mont Genèvre est un fait inexplicable. De l'autre, j'ai M. Mommsen qui, avec une seule de mes preuves, affirme lui aussi qu'on a appelé *Rhodanus* la *Druentia.*

Je crois donc avoir expliqué le plus grand des mystères relatifs à Hannibal. Je l'ai fait de la seule manière par laquelle, en général, on explique les mystères : en les supprimant.

T. MONTANARI.

1. J'ai vérifié dans le *Corpus inscr. lat.*, vol. V, page 809, la citation du professeur Cocchia. Mommsen, après avoir relaté le passage d'Appien bien connu, ajoute : « Ces mots, pris à la lettre, sont une sottise, mais deviennent justes si l'on substitue au Rhône et au Pô la Durance et la Doire qui sont leurs affluents. » Et ici il fait suivre un passage de Strabon, très connu aussi, où ce géographe note la grande proximité des sources de ces derniers fleuves.

NOTES GALLO-ROMAINES

XLI

L'AGE DE VERCINGÉTORIX

César est le seul qui nous donne quelque indication sur l'âge de Vercingétorix. Mais il n'a qu'un mot à ce sujet : c'était en 52, dit-il, « un jeune homme, » *summæ potentiæ adolescens*[1].

Ce mot *adolescens,* dans la langue latine, peut s'étendre à bien des âges, et on a calculé qu'il pouvait, suivant les cas, s'appliquer à des enfants de quinze ans ou à des hommes de trente-cinq ans[2]. — Est-il possible, en ce qui concerne la langue de César dans ses *Commentaires de la guerre des Gaules,* d'arriver à une plus grande précision?

Je laisse de côté les personnages gaulois que César traite de « jeunes gens », nous ne pouvons rien savoir d'eux. Je ne m'occupe que des officiers romains du proconsul, de ses légats de fait ou de titre, car nous avons par ailleurs des renseignements sur leur âge.

L'expression d'*adolescens* se trouve, dans l'état-major, accolée à deux officiers supérieurs seulement, Décimus Junius Brutus[3] et Publius Licinius Crassus[4]. On a dit que c'était pour les distinguer de leurs pères ou de leurs frères aînés[5], et que ce terme d'*adolescens* équivaudrait alors à *junior*. Mais d'autres que ces deux, parmi les légats de César, avaient encore leurs pères

1. VII, 4, 1.
2. Entre autres, édition Benoist, p. 646.
3. VII, 9, 1 et 87, 1 (en 52), III, 11, 5 (en 56).
4. III, 7, 2 (en 56); I, 52, 1 (en 58).
5. Entre autres, éd. Benoist, *ibid.* — Voyez, à titre de collection de textes, l'article *adolescens* du *Thesaurus linguæ Latinæ,* I, fasc. 4.

ou avaient des frères aînés, et les *Commentaires* n'ajoutent à leur nom aucune épithète de ce genre.

Le plus logique est donc de retracer la carrière de tous les officiers de César et de voir en quoi Brutus et Publius Crassus, à cet égard, différaient des autres. Ce travail a été admirablement fait par Willems : j'y renvoie[1].

Il résulte de son tableau qu'à la différence des autres, Brutus et Crassus n'étaient point encore questeurs et, partant, n'étaient point entrés dans le Sénat. Or, depuis Sylla, nul ne pouvait être questeur avant trente ans révolus, et cet âge de trente ans fut désormais l'*ætas senatoria*.

Si donc César se sert du mot *adolescens* pour qualifier Brutus et Publius Crassus, c'est, je pense, parce qu'ils n'avaient point encore, à cause de leur âge, acquis la première des magistratures et la dignité de sénateur. Et comme, le plus souvent, ces fils de grande famille entraient au Sénat dès qu'ils le pouvaient, il s'ensuit que ni l'un ni l'autre n'avaient encore l'âge sénatorial[2].

Je crois donc qu'*adolescens*, dans la pensée de César, s'oppose aux hommes assez âgés pour être magistrats et sénateurs. Et, appliquant aux Gaulois et à Vercingétorix (ce qui est sa pratique courante) ses habitudes de terminologie latine, il en fait un *adolescens* parce qu'il n'avait pas accompli sa trentième année. — Il était donc né, au plus tôt, en 82.

1. *Le sénat romain*, t. II, p. 613-4; cf. t. I, p. 427 et s. (le vrai chef-d'œuvre de la prosopographie romaine). Cf. Groebe, nouvelle édition de Drumann, III, 1906, p. 696 et suiv.

2. De même, Groebe, *ibidem*, p. 698 et 699.

INSCRIPTIONS DES ENVIRONS D'AIX

Je dois à l'obligeance de M. J. de Duranti la Calade la connaissance des deux inscriptions suivantes.

La première se trouve encastrée dans un bastidon en ruines dit Barle, sur la route d'Éguilles, à droite, un peu avant d'arriver à la colline de Piéredon (marquée sur la carte de l'état-major par *les Cyprès*), où se voient les restes d'un oppidum fort intéressant.

La pierre, intacte à gauche et en bas, est cassée en haut et à droite.

IV O	Ju[li]o
ATVS-FRAII	[Serv]atus fra[tri]
PIISSIMO	piissimo

La seconde a été trouvée dans la propriété de M. M. d'Hautuille, le château de Saint-Hippolyte, près de Venelles, où elle est conservée.

Cippe en pierre, hauteur 31 centimètres, largeur 18 centimètres; bordé en haut d'une moulure; un trou d'encastrement montre qu'il portait une statuette, l'image du génie en question.

GENI	Geni
VSRES	us res
TITV	titu
TVSFE	tus fe
LICITER	liciter

J'imagine que la statuette avait été détruite par accident, et que c'est pour la remplacer que les habitants de l'endroit avaient élevé le nouvel autel avec cette dédicace de bon augure. Quel était ce génie? On sait quelle extension les

Romains avaient donnée à ce terme. L'Empire, les villes, les corporations, les individus, tout avait son génie. Il est probable qu'en l'espèce il s'agit du génie local, *Genius loci*, qui veillait au salut de la villa gallo-romaine à laquelle a sans doute succédé le château moderne de Saint-Hippolyte. Les propriétaires de ce château ont trouvé et conservent soigneusement quelques autres objets antiques, notamment deux belles meules de basalte poli, deux conduites d'eau en plomb, un fer de lance. Dans la bergerie se voit un fragment de mur romain en petit appareil très soigné.

Pour mémoire, dans la propriété dite *Jas de Bouffan*, à environ 1 kilomètre et demi d'Aix, sur la route d'Istres, chez M. Granel, une inscription encastrée dans le mur extérieur de la maison. Les maçons l'ont repiquée, de sorte qu'elle est devenue absolument illisible ; on voit toutefois que c'est une inscription funéraire, ne contenant que des noms propres.

M	[Dis] M(anibus)
LCR CI MEN	L(ucii) Cr...
IV CARVS	Ju[lius] Carus
OI	.....

Au musée d'Aix, dans le fonds formé par la collection d'Aubergue, figure l'énigmatique inscription suivante. La provenance exacte n'en est malheureusement pas indiquée ; mais il est infiniment probable qu'elle provient, comme presque tous les objets de cette collection, de la région Rognes-La Roque-d'Anthéron[1].

C'est une plaque de terre cuite, brisée de tous les côtés, et, dans l'état actuel, longue de 16 centimètres et large de 8 centimètres.

Je n'essaierai pas de déchiffrer cette énigme, ni d'en déterminer la nature. Faut-il y voir une tablette d'écolier, une table

1. C'est de cette région, du Grand-Saint-Paul, dans la commune de Rognes, que vient la statue publiée dans le *Recueil* de M. Espérandieu, sous le n° 98, et qu'il avait cru pouvoir attribuer à la ville d'Aix. Du même endroit vient la tuile avec inscription, CIL., XII, 5678[5].

de jeu, *tabella lusoria*, une tablette orphique ou une tablette

magique? J'inclinerais pour cette dernière hypothèse, mais ce n'est guère qu'une impression[1].

J'imagine que l'inscription, si tant est que ce soit une

1. Sauf erreur, ce serait le premier document de ce genre gravé sur terre cuite.

inscription, je veux dire qu'elle forme des mots suivis, doit être lue dans le sens où je l'ai placée : je le conclus du caractère qui paraît le plus net, le *delta* grec qui figure, notamment, à la seconde ligne, en partant du haut, à gauche.

Voici, à titre tout à fait hypothétique, les quelques signes que je crois déchiffrer.

L'inscription comporte cinq colonnes verticales et sept horizontales, formant 34 cases intactes; je désignerai les verticales par des chiffres romains, les horizontales par des chiffres arabes, en allant de gauche à droite.

δ II, 1; II, 4	τ IV, 3
ε III, 5	υ I, 4; IV, 4
θ III, 3	συν (?) IV-V, 3
ο II, 1; IV, 4	feuille de lierre II, 2; V, 5
σ *lunaire* IV, 3	

Ce seraient donc des lettres grecques, sauf toutefois les deux caractères de VII, 5 : IV. D'autre part, la feuille de lierre indiquerait une époque assez basse.

En fait de monuments analogues, je me bornerai à citer ceux que je connais par des fac-similés, car ici c'est surtout la forme des caractères qui importe. Aussi les documents publiés dans l'ouvrage justement classique de M. Audollent m'ont-ils été de peu de secours, étant simplement transcrits.

En dehors de la Gaule, je ne vois guère que l'inscription gravée sur un rocher, près de Bragance, en Portugal, qui offre quelque analogie d'apparence avec celle du musée d'Aix[1]. Mais il y en a beaucoup plus entre celle-ci et les inscriptions de La Roque-d'Anthéron[2], de Carpentras[3], et surtout d'Eyguières[4]. Dans cette dernière, comme l'a montré C. Jullian, ce sont les caractères grecs qui paraissent dominer. De même, je crois, jusqu'à nouvel ordre, que l'inscription du Musée d'Aix est en lettres grecques, et même en langue grecque.

M. CLERC.

1. *Ephemeris epigraphica*, IX, p. 104, n° 278.
2. *Revue épigraphique*, V, p. 7 ; cf. aussi la tablette de Reims, *Bull. des antiquaires de France*, 1907, p. 216.
3. *Revue des Études anciennes*, 1906, p. 137.
4. *Ibid.*, p. 48.

NOTES DE VOYAGE

Cavaillon. — Je ne sache pas que l'on ait jamais songé à explorer, au point de vue archéologique, la colline appelée un peu pompeusement mont Saint-Jacques, qui se dresse à pic sur la ville même, à l'ouest. C'est là pourtant, à n'en pas douter, qu'a été l'établissement pré-romain de Cavaillon.

Cette colline, qui ne s'élève guère, je crois, qu'à une soixantaine de mètres au-dessus de la ville (la carte d'état-major n'en donne point la cote), est très escarpée de tous les côtés, et surgit brusquement de la plaine, absolument isolée. Elle forme à peu près un triangle allongeant vers le sud son angle le plus aigu. En bas, au sud-ouest, coule la Durance, dont un coude vient même l'effleurer. Du plateau qui la termine, la vue s'étend sur un immense horizon, embrassant toute la riche vallée de la Durance jusqu'au Ventoux et au Luberon, à la Montagnette et aux Alpilles.

Ce plateau est fort vaste : il ne mesure guère moins d'un kilomètre dans sa plus grande largeur, du sud-ouest au nord-est. Et de tous les côtés il se relie à la plaine par des pentes fort raides, à peu près inaccessibles. On y monte, aujourd'hui, de la ville même, par un chemin qui s'ouvre en haut des allées du Clos, derrière l'arc de triomphe.

Ce vaste plateau est loin d'être désert. Outre une chapelle, dédiée à saint Jean, il renferme plusieurs bastides, et une bonne partie en est mise en culture. Mais toute une autre est demeurée inculte, notamment celle qui forme, au sud-ouest, un mamelon s'abaissant sur la Durance, un peu plus à l'ouest que la chapelle de saint Jean. Or, c'est là précisément que l'on peut recueillir, en grand nombre, des tessons de poterie antique très significatifs. Ces tessons se trouvent déjà, en petite quantité, à l'endroit où le chemin débouche sur le plateau; ils deviennent beaucoup plus nombreux dans la partie inculte que j'ai indiquée, où on les trouve un peu

partout, sous le thym et la bruyère ; enfin, en certains endroits, la bêche les a rejetés sur la lisière de quelque coin de terre défriché ou de quelque sentier. En revanche, ils deviennent de plus en plus rares à mesure que l'on se dirige vers le nord, et ne tardent pas à faire complètement défaut. Autrement

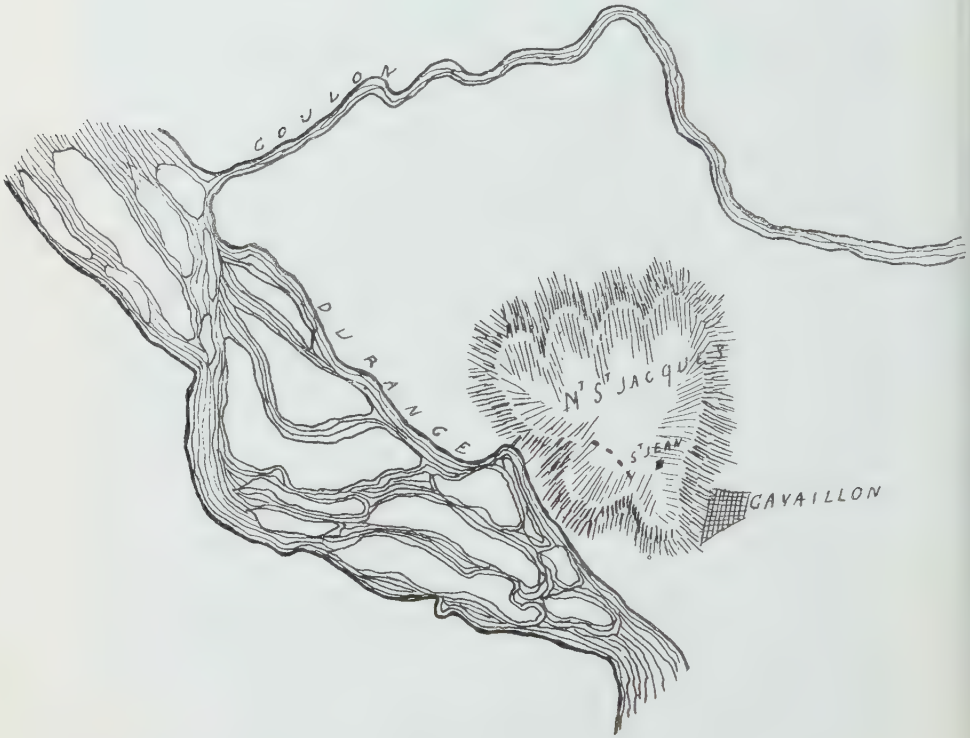

dit, c'est un assez petit espace de ce vaste plateau qui paraît avoir été occupé anciennement. Et cet espace est parfaitement délimité : il est, en effet, séparé des mamelons qui l'avoisinent par de profonds ravins, et la partie par laquelle il se relie à la surface du plateau est assez étroite et facile à barrer par un mur d'enceinte. C'est là une disposition que j'ai constatée bien des fois dans les oppida de la région d'Aix et de la région de Marseille.

Ainsi délimité, cet oppidum regarde le sud-ouest et la Durance ; la ville moderne, au contraire, tourne le dos à la

rivière, que la colline lui masque absolument. Ici comme partout, les Romains ont remplacé le plateau par la plaine, et ont forcé les indigènes à en faire autant. C'est ce que montrent les tessons de poterie, qui conduisent aux mêmes conclusions que ceux d'Entremont ou du Baou-Roux, par exemple.

Ces tessons se répartissent en trois catégories. Ce sont d'abord des poteries indigènes faites à la main, à pâte épaisse, mal épurée et mal cuite ; les seuls ornements que j'y aie trouvés consistent en rayures parallèles, tracées par l'ébauchoir. C'est ensuite (un seul fragment) une poterie faite au tour, d'une pâte homogène et bien cuite, pâte comme savonneuse au toucher, et remplie de très petits grains de mica. J'ai trouvé à Marseille plusieurs fragments identiques, et M. Rouzaud vient d'en trouver à Montlaurès. L'origine exotique n'en est guère douteuse, et c'est aux fabriques ioniennes d'Asie Mineure qu'il faut, semble-t-il, la rattacher. Viennent enfin trois tessons plus facilement identifiables, à savoir des fragments de coupes à couverte noire, dont l'une, vu l'épaisseur de la pâte et la qualité médiocre de la couverte, doit provenir de la Campanie, et dater des derniers temps de cette fabrication, et dont les deux autres, au contraire, paraissent bien être de fabrique attique, du ve ou IVe siècle. Enfin, pas un seul fragment ne relève de la période romaine : la poterie *samienne* ou d'*Arezzo,* ou *sigillée*, comme on voudra l'appeler, manque absolument, de même qu'elle manque aussi à Entremont et au Baou-Roux.

Pour la poterie grecque, jusqu'à nouvel ordre, Cavaillon et, d'après un renseignement oral de M. E. Duprat, un oppidum situé entre Sorgues et Entraigues, le Mourre de Sève, sont les points les plus septentrionaux où j'aie pu en constater la présence en Provence. Elle s'explique d'elle-même à Cavaillon « *ville de Marseille* » comme l'appelle Artémidore[1], ce qui ne veut peut-être pas dire que Cavaillon ait jamais été dans la dépendance politique de Marseille, mais, à coup sûr, qu'elle était sur une des grandes lignes du trafic marseillais.

1. *Ap.* Étienne de Byzance, *s. v.*

Le style des rinceaux qui décorent les pilastres de l'arc de triomphe est décidément excellent. Espérandieu[1] a raison de s'élever contre l'opinion des anciens érudits locaux, Ménard et Courtet, qui attribuent le monument au temps de Constantin, et de le revendiquer pour « une époque beaucoup plus ancienne, sans aller toutefois jusqu'à l'attribuer au temps d'Auguste ». Je serais très tenté, pour ma part, d'aller jusque-là.

Moustiers-Sainte-Marie. — J'ai vu, en passant, le fragment de sarcophage chrétien qui se trouve actuellement contre le mur de l'église[2]. Il est à craindre qu'on ne l'y voie plus bien longtemps : les voisins l'utilisent, sans façon, de toutes les manières, les gamins aussi. Ne serait-il pas mieux placé dans l'église même?

Je profite de l'occasion pour publier une inscription provenant de Moustiers (campagne dite Marzols), et donnée au Musée Borély, il y a déjà plusieurs années, par M. Julien Fraissinet. On ne connaît jusqu'à présent qu'une seule inscription trouvée à Moustiers, et encore la pierre est-elle perdue[3].

L'inscription, en caractères grossiers, est très fruste; la pierre, un cippe funéraire, est brisée en bas, intacte en haut (où elle porte une moulure) ainsi qu'à droite; à gauche, le début des deux premières lignes manque. Dimensions : hauteur, 39 centimètres; largeur, 37 centimètres ; épaisseur, 26 centimètres; inventaire manuscrit, n° 432.

D M	D(is) M(anibus)
ORTVNATO	[F]ortunato
ERINAET	[Sev]erina et
DEVTERPO	Deuter po
SVERVNTIII	suerunt [lib
ITODVLCISSI	? er]to dulcissi
/ IVITAN	[mo]vixit an[nos...]

Sur le côté droit, niveau avec fil à plomb.

1. *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine*, p. 174.
2. Espérandieu, *Recueil général*, n° 39.
3. CIL., XII, 378.

Une des curiosités de Moustiers est la chaîne de l'Étoile, chaîne de fer longue de plus de 220 mètres, qui relie, à environ 150 mètres de hauteur, les deux pointes des rochers entre lesquels s'ouvre la gorge où se blottit la ville. J'ai été très frappé de constater que personne, à Moustiers même, ne sait rien de l'origine ni de la signification de ce curieux monument. On parle vaguement d'un vœu fait par un chevalier, au temps des croisades. Voilà donc un monument local, d'une date à coup sûr relativement récente, et frappant par sa singularité, que des générations successives ont eu constamment sous les yeux, et sur lequel l'histoire ne sait absolument rien. Et la tradition, la fameuse tradition orale, chère partout aux érudits locaux, n'en sait pas davantage! Qu'on aille, après cela, nous parler des traditions relatives au passage des Teutons en Provence, à Sainte-Victoire, à Marius et à son arc de triomphe, que personne n'a jamais vu!

Riez. — Dans une lettre adressée, il y a quelques années [1], à la *Revue historique de Provence*, Camille Jullian se plaignait que la science ne s'occupât pas assez de Riez. Il y a à cela, entre autres raisons, une raison toute matérielle : la difficulté des communications. Toute la région comprise entre la vallée du Verdon et celle de l'Asse est encore dépourvue de voies ferrées, et il est à craindre qu'elle le soit longtemps encore, vu la dépopulation sans cesse croissante de tous ces bourgs bas-alpins, de Vinon à Castellane. C'est alors, pour les archéologues qui n'ont pas le bonheur de posséder une automobile, de coûteux déplacements en voiture, ou d'interminables trajets en diligences (et quelles!), partant aux heures les plus incommodes, et entraînant des frais de séjour relativement considérables.

Mais il est bien vrai que Riez et ses ruines sont un des problèmes les plus irritants de l'archéologie provençale. Qu'elle se soit primitivement appelée Alebece, c'est ce dont ne permet guère de douter le témoignage de Pline l'Ancien. Qu'il faille rattacher ce nom à celui de la peuplade des Albici ou

1. 1901, p. 647.

Albioeci, qui peut-être même étaient deux peuplades différentes, cela paraît encore certain. Et, enfin, il semble bien que le village d'Albiosc, situé à 14 kilomètres au sud-ouest de Riez, tire aussi de là son nom. Mais comment concilier l'épithète de « montagnards », que donnent régulièrement les auteurs anciens à ces Albici, avec la topographie réelle de tout ce pays? C'est dans les modestes altitudes de 500 à 550 mètres que se tiennent Valensole, Allemagne, Roumoules, Riez, etc. Les hauteurs qui longent le Colostre, entre l'Asse et le Verdon, ne sont que des collines, et toute cette région est en réalité un plateau peu élevé. Le bon Millin a déjà remarqué[1] que « ses habitans (de Riez) n'aiment point à être appelés montagnards; ils donnent ce nom à ceux de Moustiers, qui habitent un pays plus élevé que le leur; et ces derniers prétendent que ce nom ne convient qu'à ceux qui sont encore plus enfoncés dans la région montagneuse ». Et, en effet, ce ne sont vraiment, dans les Basses-Alpes, que les hautes vallées du Verdon et de l'Ubaye, les régions de Castellane et de Barcelonnette, qui méritent cette épithète.

D'autre part, cette ville de Riez, qui a conservé de si beaux débris de monuments antiques, a fourni bien peu d'inscriptions, et ces monuments eux-mêmes demeurent une énigme.

La ville actuelle est située immédiatement au bas d'une colline assez escarpée, et qui la domine d'environ 80 mètres, la colline Saint-Maxime. Cette colline se termine par un plateau fort uni et d'assez vastes dimensions, couronné de quelques pins et d'une chapelle moderne, au moins dans son état actuel. Je pensais que là devaient se trouver les vestiges de la ville pré-romaine. Il n'en est rien; du moins, je n'ai aperçu aucun fragment de poterie.

Quant à la ville romaine, il semble bien qu'elle fût plus loin de la colline que la ville actuelle, dans le quartier où la colonnade surgit maintenant isolée. Tout près de là est ce que l'on appelle le Champ de foire, vaste emplacement nu, qui peut bien avoir été le forum romain.

Au premier abord, rien ne paraît plus simple que de prati-

1. *Voyage dans les départements du midi de la France*, III, p. 559.

quer, sur ce terrain inoccupé, des fouilles, et de rechercher, tout d'abord, les fondations du monument aux colonnes. Comme l'a déjà remarqué Ch. Texier[1], l'angle de retour de l'architrave de ces colonnes, fort bien conservé, porte une moulure, preuve qu'il n'y avait que quatre colonnes ; autrement dit, nous avons

là une façade d'un monument prostyle-tétrastyle. Mais Texier s'est trompé en pensant que les fondations du monument devaient exister encore sous le sol. Malheureusement, ce sol (comme on peut le voir sur les cartes postales fort bonnes qui en ont été faites) a dû toujours rester à découvert, et les bases des colonnes ne paraissent pas avoir jamais été enfouies. Et tout le terrain, à droite et à gauche de l'étroit chemin qui longe ces colonnes, a été, et probablement de tout temps, livré à la culture.

C'est ce que j'avais jugé à première vue, et ce que m'a confirmé le propriétaire de la belle propriété voisine, M. Mau-

1. Texier et Pullan, *Architecture byzantine*, Londres, 1864.

rice Chaix, ancien magistrat, fort épris de son pays natal et de ses souvenirs. M. Chaix a fait, en effet, pratiquer des fouilles, et de la manière la plus intelligente, en coupant par une tranchée le monument dans toute sa largeur. La pioche n'a absolument rien rencontré : depuis des siècles, sans doute, les paysans ont soigneusement enlevé toutes les pierres qui, enfouies sous une très mince couche de terre, gênaient leur travail.

Mais il y a plus. Tout ce coin de la vallée du Colostre (qui coule à quelques pas de là) est abondamment irrigué. Dès que l'on creuse la terre, ne fût-ce qu'à quelques centimètres, l'eau suinte de toutes parts Cela rendrait les recherches fort difficiles, si l'inanité n'en était démontrée par ailleurs.

On sait que, à trois ou quatre cents mètres de la colonnade, s'élève un monument, dit dans le pays Panthéon ou Rotonde, et qui, dans son état actuel, restauré, ou, pour mieux dire, refait complètement comme il l'a été, n'offre plus aucun intérêt en lui-même. On reconnaît pourtant sans peine, à l'intérieur, la destination primitive de ce petit bâtiment, qui n'a jamais pu être, comme l'a montré Texier, qu'un baptistère des premiers temps chrétiens, analogue à ceux d'Aix et de Fréjus, pour ne citer que ceux-là.

Les anciens historiens locaux, entre autres l'excellent Simon Bartel, homme à imagination vive, qui, notamment, a attribué, sans y entendre malice, à sa ville natale certains épisodes célèbres de l'histoire de Reggio, ces historiens, dis-je, ont vu là un merveilleux monument, avec double colonnade de marbre (toutes les colonnes antiques à Riez sont en granit de l'Estérel, les bases et les chapiteaux étant seuls en marbre), trois étages de corniches, un dôme, le tout couronné d'une tête d'Anubis! Qu'en réalité le monument n'ait pas été antique, c'est ce que suffit à démontrer l'inspection des huit colonnes, bien antiques, qui en décorent l'intérieur. Ces colonnes, en effet (Texier ne paraît pas l'avoir remarqué, mais J. de Laurière n'a pas manqué de les signaler[1]), sont de dimensions inégales, et il a fallu, pour les égaliser, raccourcir

1. *Bulletin monumental*, 1879, p. 274.

ou rehausser les chapiteaux de quelques-unes. C'est dire qu'elles proviennent d'un ou de plusieurs monuments antiques, dépouillés au Moyen-Age.

Rien absolument ne nous renseigne sur le nom qu'il convient d'attribuer au monument dont il ne reste que les quatre colonnes debout. Il est infiniment probable pourtant que c'était un temple. On a prononcé successivement les noms d'Apollon, la colonie de Riez portant le surnom d'Apollinaris, et de Cybèle, à cause d'une inscription relative à cette déesse. J'y verrais plutôt, pour ma part, autre chose. Les temples en l'honneur des grandes divinités du panthéon gréco-romain paraissent avoir été bien rares en Gaule. Ne s'agirait-il pas plutôt d'un temple dédié à Rome et à Auguste? Nous savons en effet, par une inscription, que ce culte avait à Riez son prêtre officiel. C'est là une pure hypothèse, que rien, dans l'état actuel de nos connaissances, ne vient confirmer. Et peut-être faut-il attribuer à ce monument une signification plus particulière, plus locale. J'ai dit plus haut que tout ce terrain est abondamment arrosé, et que partout l'eau est à fleur de terre. Ne s'agirait-il pas d'un temple dédié au dieu ou à la déesse, ou aux déesses des sources qui donnaient au pays sa fertilité?

Que si l'on s'étonne de l'importance d'un pareil monument dédié à de simples divinités locales, je répondrai, d'abord, que ces divinités des rivières et des sources ont tenu dans la vie de nos ancêtres Gaulois (et sans doute aussi Ligures) une place que l'on ne saurait exagérer; et aussi que, sans parler du « Nymphée » de Nîmes, un autre temple, *de dimensions presque exactement les mêmes,* celui du Vernègues, ne peut vraiment guère avoir eu d'autre destination que celle-là ; c'est ce qui résultera, je pense, d'une étude actuellement sous presse[1].

La question de date, comme pour presque tous les monuments provençaux, demeure encore obscure : sous Auguste, ou sous les Antonins, disent Texier et de Laurière. On ne peut certai-

1. Le temple romain du Vernègues (*Annales de la Faculté des Sciences de Marseille*, t. XVII, 1908, et tirage à part).

nement descendre plus bas que les Antonins. Le fort bon style de la décoration des chapiteaux et des soffites de la colonnade me ferait pencher en faveur de la première. Plus embarrassante est la question des colonnes de la Rotonde, avec leurs chapiteaux ornés de masques de dieux et de faunes. D'une façon générale, ces colonnes sont de moindre dimension que celles de la colonnade (5^{m}076 au lieu de 6^{m}782). Et que les quatre grandes colonnes ne fussent pas les seules de ce genre, c'est ce que montrent et la fontaine dite « de la Colonne », ornée d'une colonne identique, et les six autres qui se trouvent encore dans la chapelle de la colline Saint-Maxime. D'autre part, il serait surprenant qu'il y eût, dans cette ville de second ou troisième ordre, une telle profusion de monuments d'architecture. Je croirais donc volontiers que toutes les grandes colonnes viennent d'un seul temple, celui dont la façade se dresse encore presque intacte. Ç'aurait donc été un temple péristyle. Et peut-être même les petites colonnes proviennent-elles encore du même temple, qui, en ce cas, aurait comporté une colonnade intérieure. On regrette d'en être réduit à des suppositions, et invérifiables, quand il s'agit de monuments aussi importants pour notre histoire locale.

Les Pennes-Mirabeau. — Je dois à mon ami M. Joseph de Barbarin, avocat à Marseille, la connaissance d'une station pré-romaine, des plus intéressantes parmi toutes celles que je connais dans la région de Marseille et d'Aix.

Vérification faite, il s'agit sans nul doute d'un habitat qu'a décrit I. Gilles dans son livre sur *Le Pays d'Aix* (publié après sa mort), p. 94-95. Et, pour une fois, les renseignements de Gilles sont exacts et précis, et montrent qu'il avait vu personnellement les lieux dont il parle, ce qui est loin, avec lui, d'être toujours le cas.

Cet habitat, qui, d'après Gilles, porte les noms locaux de *Collet Redon* ou *de la Tête noire*, est situé sur un des sommets de la chaîne de la Nerthe, un peu à l'est de l'endroit où passe le tunnel du chemin de fer. Il regarde le nord-ouest, et se trouve presque en face du village des Pennes. Le mamelon

sur lequel il est perché est fort peu élevé, une soixantaine de mètres au dessus de la vallée, je pense ; mais l'accès n'en est pas moins des plus difficiles. Il n'y a, aujourd'hui, de sentier tracé d'aucun côté ; c'est par le sud, autrement dit par derrière, qu'on peut y arriver, en grimpant presque à pic.

Je connais peu d'oppida d'assiette aussi naturellement forte que celui-là . les abords en sont escarpés de tous les côtés, et s'il se relie, à l'est, à un autre mamelon du même genre, il en est séparé par une arête extrêmement étroite, donc très facile à barrer ou à défendre.

En revanche, il faut avouer qu'il offre de singuliers inconvénients. « On est surpris, » dit avec raison Gilles, « de voir une aussi grande quantité de poteries dans une station aussi exiguë, et l'on se demande comment on a pu faire pour hisser à pareille hauteur et par de tels escarpements des dolium de si forte dimension, comment vivait cette population obligée d'aller chercher dans la plaine de l'eau pour ses besoins, et comment concilier cette pauvreté de moyens physiques avec le nombre et la richesse des poteries? » Et il

en conclut que ce n'était pas précisément un habitat, mais un lieu de culte.

Il n'en est rien, comme le prouvent certains détails des découvertes faites là récemment. Mais il n'en est pas moins surprenant, en effet, qu'une peuplade y ait vécu pendant des siècles. La situation est plus incommode encore que ne le dit Gilles. Tandis que tous les oppida que je connais, Entremont, Piéredon, les Mourgues, le Baou-Roux, Saint-Entrope, etc., se terminent par un plateau plus ou moins vaste, celui des Pennes est un simple sommet sans plateau, de sorte que les débris, et, nous allons le voir, les habitations s'échelonnent, et cela, sur la pente sud, la plus escarpée !

Quoi qu'en dise Gilles, il n'est pas douteux qu'il y ait eu là un véritable habitat : la preuve en est qu'il existe encore des restes de murs en pierres sèches, qui n'ont pas tous été démolis, comme il le croit, par les « chercheurs de la chèvre d'or ». Mais il n'est malheureusement que trop vrai que des fouilles clandestines, dont il a eu déjà connaissance (avant 1900), ont continué ou repris depuis deux ans, et ont dévasté sottement ce terrain. Il m'a été impossible de savoir pour le compte de qui s'opèrent ces fouilles, qui sont faites de temps à autre par trois ou quatre ouvriers, lesquels déclarent travailler pour un musée espagnol (?). Ce qui est certain, c'est que ces fouilles ont été conduites en dépit du bon sens : on a creusé des trous au hasard, et sans doute ramassé purement et simplement ce qui se présentait. J'aurais tort d'ailleurs de trop m'en plaindre, car c'est grâce à l'impéritie et à l'ignorance des fouilleurs que j'ai dû de pouvoir recueillir de nombreux débris fort intéressants.

C'est M. de Barbarin, qui, habitant alors la campagne voisine dite la Gazane, et prévenu des fouilles que l'on faisait sur la colline, voulut bien me faire avertir et m'envoyer un premier stock d'objets que les fouilleurs avaient dédaigné. Je n'ai pu me rendre aussi tôt que je l'aurais voulu à son appel; mais les observations très précises de M. de Barbarin m'ont permis de me rendre compte des détails que les fouilles avaient fait disparaître.

Comme je l'ai dit, il n'y a pas, à proprement parler, de plateau au sommet de la colline, et celle-ci forme comme une série d'étages superposés, du côté du nord. Tout cela est d'ailleurs, aujourd'hui, recouvert d'arbustes et d'épaisses broussailles. Les fouilles, qui paraissent avoir été faites tout à fait au hasard et sans plan arrêté, ont mis au jour, sur plusieurs points, des petits murs en pierre sèche, dessinant des enceintes rectangulaires de dimension médiocre. L'une surtout de ces constructions, encore visible, était en meilleur état que les autres, et l'on a cru y reconnaître un tombeau. Or, dans un des angles de cette pièce carrée, était, à sa place primitive, une jarre contenant encore une assez grande quantité de blé, noirci par la décomposition. Cela suffit pour faire reconnaître dans ses constructions, non des tombeaux, mais bien des habitations : c'est exactement ainsi que se présentent les maisons découvertes récemment à Montlaurès par MM. Pottier et Rouzaud.

Je n'ai pu, malheureusement, vérifier sur un autre point ce qu'avaient raconté les ouvriers à M. de Barbarin : à savoir que, à côté de cette construction carrée en était une autre *ronde* dans laquelle étaient des ossements. Ces ossements, selon eux, auraient été des ossements humains; toutefois ils ajoutaient que ces ossements étaient dispersés et ne formaient pas un tout complet, et que, notamment, il n'y avait pas de crâne.

Je me garderai bien d'être affirmatif, n'ayant pas vu les objets en question; le seul os que j'aie ramassé, non loin de là, était certainement un os d'animal. Et assurément, aux âges de la pierre, les morts et les vivants cohabitaient souvent; mais jamais nous n'avons pu constater ce fait dans les oppida provençaux, au point que nous en sommes à nous demander si ces populations brûlaient leurs morts, ou si elles les enterraient..., à moins encore qu'elles n'eussent recours à un autre procédé. Il n'y a ni tombes ni ossements humains dans les oppida, ni, jusqu'à présent, de cimetières situés hors des oppida. Il serait donc bien surprenant que l'oppidum des Pennes fît exception. La « construction ronde » peut avoir été, aussi bien que les carrées, une habitation, ou un magasin.

On voit par là à quel point il aurait été important de pouvoir contrôler les assertions des fouilleurs. Je demande à mon ami Pierre Paris, à son prochain voyage en Espagne, s'il aperçoit dans quelque musée quelque chose qui ressemble à ce que je vais décrire, de vouloir bien en prendre note et me prévenir; mais je crains fort que le musée espagnol ne soit qu'un mythe, et que les trouvailles des Pennes, tout en étant allées moins loin, ne soient à jamais perdues pour la science.

Il s'agit donc bien d'un véritable oppidum habité à l'état permanent, et habité, nous allons le voir, durant des siècles de suite.

La poterie y est en effet, comme l'a remarqué Gilles, d'une abondance extraordinaire, à n'en juger que par les fragments déterrés, puis laissés là par les fouilleurs[1].

Quelques fragments de vases d'une terre à peine cuite, ou plutôt enfumée et toute noirâtre, et dont quelques-uns indiquent une panse à col caliciforme, paraissent remonter à l'époque néolithique. Quelques galets, visiblement utilisés par l'homme (l'un est troué), se rapportent sans doute à la même période.

Puis viennent, en beaucoup plus grand nombre, des vases de fabrication indigène toujours, et toujours faits à la main, mais d'un faire plus habile et de dimensions plus considérables, et où enfin se manifeste un certain souci de la décoration. Cette décoration est d'ailleurs peu variée : elle consiste essentiellement en dents de loup, plus ou moins aiguës, plus ou moins serrées, et, parfois, transformées en une sorte d'ondulation continue. Sur les grands vases (certains fragments attestent des dimensions considérables), le col est ceint d'un cordon en relief, sur lequel l'ébauchoir a tracé des sillons imitant les tores d'une corde.

Sur un unique fragment, j'ai constaté la décoration originale dont le Baou-Roux a fourni deux spécimens plus considé-

1. Bien entendu, étant donné que les objets que je vais décrire ont été ramenés et laissés à la surface par des fouilles auxquelles je n'ai pas assisté, je ne ferai que les décrire en eux-mêmes, sans qu'il puisse être question des conditions dans lesquelles on les a trouvés; on ne peut donc établir de synchronismes entre eux.

rables : il s'agit de plats ou cuvettes dont le bord est revêtu d'un bourrelet de terre sur lequel les doigts du potier ont imprimé des sortes de festons en creux et relief[1].

Tout cela d'ailleurs se retrouve plus ou moins, avec des variantes, à Entremont, au Baou-Roux et ailleurs.

Ce qui fait la particularité de l'oppidum des Pennes, c'est la quantité considérable des tessons de vases grecs. Et surtout des vases d'époque ancienne, vases à couverte blanchâtre ou jaunâtre, sur laquelle se détachent des ornements, généralement des bandes circulaires, en noir ou en rouge. Nous n'avons pas recueilli, M. de Barbarin et moi, moins d'une soixantaine de ces tessons, dont quelques-uns d'assez grandes dimensions. J'ai eu l'occasion de dire ailleurs[2] que ces vases sont de fabrication ionienne, peut-être phocéenne, et paraissent remonter au VIIe siècle. A quelques chiffres près, la céramique à couverte noire attique des Ve et IVe siècles a fourni la même quantité de tessons, la plupart fort petits, mais où l'on peut cependant reconnaître des fragments de coupes. Il est possible, d'ailleurs, qu'un certain nombre de ces tessons soient de fabrique campanienne et non attique ; c'est ce que sembleraient indiquer l'épaisseur de la terre et l'aspect terne de la couverte.

Là, d'ailleurs, s'arrête la série. Je n'ai pas aperçu le moindre fragment qui pût se rapporter à l'époque romaine. Une fois de plus, je fais la même constatation : les Romains ont fait dans la Ligurie transalpine ce qu'ils avaient fait dans la Ligurie cisalpine et en Espagne. Leur premier soin, après la victoire, a été de faire descendre les indigènes de leurs demeures fortifiées sur les plateaux et les collines, et de les établir dans la plaine, sous les yeux de leurs magistrats et de leurs colons. Il a pu arriver que tel de ces oppida, abandonné au IIe siècle avant notre ère, ait été habité de nouveau plus tard, au Moyen-Age par exemple ; mais je n'en connais pas où la civilisation de l'empire romain ait laissé des traces. Il reste maintenant à expliquer la richesse extraordinaire (relative bien

1. Vasseur, *Note préliminaire sur l'industrie ligure*, pl. XI, fig. 7-8.
2. *Découvertes archéologiques à Marseille*, p. 44.

entendu) de ce petit oppidum, qui a à peine 50 mètres de longueur sur une vingtaine de largeur, et qui a, de plus, toutes les incommodités que j'ai indiquées.

Un regard jeté sur la carte suffit pour faire comprendre l'importance de cette position.

Non seulement la dépression qui borde au nord la chaîne de l'Estaque, avec Laure, Gignac, les Pennes, est le débouché naturel et obligé de tout le sud et le sud-est de l'étang de Berre, dont l'importance économique a été très grande dans l'antiquité; mais c'est tout près des Pennes, au Pas-de-l'Assassin, que débouchent les deux grandes routes menant à Marseille, l'une d'Arles et du Rhône, l'autre de Cavaillon et de la Durance. Ce n'est qu'en creusant sous le massif de la Nerthe un tunnel de près de 5 kilomètres de longueur que le chemin de fer de Paris à Marseille a pu négliger le Pas-de-l'Assassin, et profiter de la trouée du Pas-des-Lanciers pour gagner quelques kilomètres. Mais les Pennes restent comme auparavant le point de jonction des routes venant de l'ouest et du nord. C'est ces routes qu'a suivies, dès le début, peut-être avant même la fondation de Marseille, le commerce hellénique; et c'est pourquoi le petit oppidum des Pennes est si riche en débris de poterie grecque. Je ne veux pas dire assurément qu'il ait été le seul dans cette région; je suis convaincu, au contraire, que des recherches faites avec zèle et méthode découvriraient, sur ces collines sauvages et d'un accès difficile malgré leur peu d'altitude, bien d'autres emplacements où ont vécu, du VIIe au IIe siècle avant notre ère, ces Ligures plus ou moins celtisés que les anciens appellent les Salyens.

M. CLERC.

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

Le dernier ouvrage de M. Bédier et la méthode géographique. — Le livre de M. Bédier (*Les Légendes épiques*, 2 vol. parus, Paris, Champion, 1908) concerne le Moyen-Age et sa littérature : nous sommes loin en apparence de la Gaule romaine. En réalité, tout, dans ces pages d'un labeur patient, réfléchi, pondéré et logique, tout nous ramène à la période latine de l'histoire de notre pays. C'est le long des routes romaines, devenues chemins des pèlerins, que se sont formés les thèmes épiques et qu'ont circulé les écrivains qui ont fait les chansons et les héros qu'ils ont imaginés. C'est autour d'antiques sanctuaires ou de vieux marchés gaulois, devenus chapelles chrétiennes ou abbayes fréquentées, que se sont multipliés les scènes, les combats et les rencontres dont sont faits ces longs récits légendaires. Ce sont les vieux noms du plus haut Moyen-Age et des temps impériaux que nous retrouvons au milieu de ces fables. Ce sont souvent les ruines du passé des Césars, thermes, tours, théâtres, arènes ou tombes, qui forment la matière ou sont la cause originelle des épisodes. Tout cela, M. Bédier l'a dit et l'a montré, et grâce à lui, à travers les strophes ou la prose des chansons et des romans, c'est le cadre gallo-romain qui reparaît, comme reparaissent les lignes d'un palimpseste. — Et ce qui fait plus encore peut-être, pour nous, l'intérêt de ce livre, c'est que, vraiment, il est une date dans ces sortes d'études. C'est la chanson de geste replacée dans le milieu qui l'a formée, remise sur les sentiers et auprès des pèlerinages pour lesquels elle a été faite, ou, si l'on préfère, dont elle a été faite. M. Bérard nous a montré jadis l'Odyssée sur les caps de la Sardaigne et dans l'île des colonnes d'Hercule. M. Bédier nous montrera la chanson de Roland à Roncevaux même, sur les pentes du col d'Ibañeta ou sur les rochers brumeux de Château-Pignon. C'est, avec eux deux, la littérature épique prenant enfin le contact des lieux et des temps, c'est-à-dire l'étude du passé recherchée dans ses vraies racines. Quelle joie, pour tous ceux qui voient dans la géographie la base du travail historique, quelle joie que le livre de M. Bédier. Comme, le faisant, il a rendu service à nous tous ! — Et ajoutez qu'il se trouve dans la voie de la vieille érudition française, et qu'on pourrait donner à son livre la même épigraphe que l'excellent Ortelius avait choisie pour les siens : *Geographia Historiæ oculus.*

La lex Æbutia. — P.-F. Girard, *Nouvelles Observations sur la date de la loi Æbutia,* tirage à part de la *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte,* XIX, *Röm. Abth.*, p. 113 et s. : la loi serait à placer entre 605 et 628.

Les druides. — Je reçois, sans savoir l'origine de l'extrait, *VII. Religions of the Germans, Celts and Slavs.* 1, *President's Address,* by sir John Rhys, p. 201 et s.; 2. Canon Mac Culloch, *The Druids in the light of recent Theories.* Et il est probable que cette chronique ne se finira pas sans un nouvel accroissement de bibliographie druidique. Le chapitre est plus désespérant encore que celui du passage des Alpes par Hannibal.

Congrès de Liège. — Nous recommandons à nos lecteurs le Congrès archéologique et historique de Liège, du 31 juillet au 5 août 1909, tenu par la Fédération archéologique et historique de Belgique. — Secrétariat général, 14, rue Fabry, Liège. — Entre autres communications annoncées :

A. Blanchet (Paris), Hache romaine du type du dernier âge du bronze; A. Blanchet (Paris), Bagues romaines trouvées dans l'est de la Gaule; Dr Cramer (Düsseldorf), Besiedelung der Ardennen in römischer Zeit; Fr. Cumont (Bruxelles), Pierres à quatre dieux découvertes en Belgique; A. de Ceuleneer (Gand), La romanisation au pays de Liège; J.-E. Demarteau (Liège), Indiquer les éléments de l'histoire d'une même villa à l'époque romaine et aux premiers temps du Moyen-Age; J. de Saint-Venant (Nevers), Essai de classement des chaussures métalliques des chevaux, antérieures aux fers à clous; L. Halkin (Liège), De la publication, sous les auspices de la Fédération, d'une statistique archéologique de la Belgique ancienne; F. Hénaux (Borsu), Un rite funéraire constant et bien déterminé paraît être propre aux grandes sépultures belgo-romaines trouvées dans le Condroz; F. Huybrigts (Tongres), Statistique des antiquités franques de Tongres et des environs; Dr E. Krüger (Trèves), Le vase planétaire dit de Bavay; L. Renard-Grenson (Liège), Au point de vue épigraphique, des fouilles régulières et méthodiques s'imposent à Tongres; L. Renard-Grenson (Liège), Dresser la statistique des sépultures belgo-romaines à inhumation trouvées sur le territoire actuel de la Belgique; V. Tourneur (Bruxelles), Essai d'attribution des monnaies gauloises trouvées à Tongres et aux environs; J.-P. Waltzing (Liège), L'Orolaunum vicus; dernières fouilles.

La Bièvre. — Les charmantes *Notules* de Mlle Capitan *sur la Bièvre* (Paris, Champion, 1909) n'intéressent pas seulement les curieux de Paris. Elles se rattachent d'une certaine manière à l'histoire générale du sol français et notamment du sol urbain. Toutes nos grandes villes ont eu, à côté de leur grand fleuve, leur Bièvre, c'est-à-dire leur petite rivière, à vieux nom préceltique, fontaine à demi sacrée, et peu

à peu transformée par les progrès de la voirie municipale en cloaque à ciel fermé, victime fatale de la grandeur de la cité dont elle a protégé le berceau. A Bordeaux, c'est, à côté de la Garonne, la *Divona* ou Devèze et l'*Oldeia* ou l'Audège (celle-ci, comme la Bièvre, ruisseau des tanneries); à Nîmes, c'est l'Agau (elle aussi ruisseau des tanneries), et c'est le Cadereau, à Marseille, c'est le Jarret, qui s'empuantit de plus en plus, et Rouen et Nantes ont aussi leur petit affluent de la grande rivière. Faire l'histoire de ces sacrifiées, comme dit Mlle Capitan, c'est toucher à un des plus importants problèmes de l'histoire de la vie citadine de la France.

La transition entre le paléolithique et le néolithique. — Munro, *On the transition,* etc., Londres, 1908, extrait du n° 259, t. LXV de *The Archæological Journal.* Conclusion : *Hence the archæological hiatus, like the geological cataclysms of the days of yore, must be relegated to the lumber room of dead theories.* Au Congrès de Périgueux, 1906, M. Sarauw a dit : « l'ancien hiatus se comble; » à celui de Monaco, en 1907, M. de Loë a donné un nouvel exemple de ce « comblement ».

La question du littoral gascon. — Buffault, *Le littoral de Gascogne,* 1908, Bordeaux, extrait du *Congrès des Sociétés françaises de géographie* (Bordeaux, 1907). — M. Buffault sait que je ne suis pas d'accord avec lui, et que je suis un adepte convaincu de la thèse de la stabilité du littoral, qu'il combat, lui, avec beaucoup d'ardeur. J'aimerais le voir abandonner, comme argument, la toponymie.

La Micoque. — Cf. Peyrony, *Revue de l'École d'anthropologie de Paris*, novembre 1908, p. 380-2. M. Peyrony a raison sur tous les points.

Le Hérapel. — C'est un *oppidum* gallo-romain entre Sarreguemines et Forbach : Huber, Le Hérapel, *fouilles de* 1881 à 1904. Je ne connais ce travail que par un article de notre collègue Grenier. *Revue de l'Est,* 1908, p. 597 et s.

Heddernheim. — *Die Römerstadt Nidda bei Heddernheim und ihre Vorgeschichte*, par Georg Wolff, 1908, Francfort, in-8° de 48 pages. Excellent et capital pour l'histoire de la domination romaine au pied du Taunus.

Galates d'Asie. — A.-J. Reinach, *Documents nouveaux pour l'histoire des Gaulois d'Orient,* extrait de la *Revue Celtique,* 1908. Bien des détails nouveaux.

Les littératures celtiques. — Zimmer, *Die Keltischen Litteraturen,* résumé copieux et serré de 77 pages, in-8°, extrait de *Die Kultur der Gegenwart,* de Hinneberg.

Aqueducs et cloaques. — Blanchet, *Recherches sur les aqueducs et cloaques de la Gaule romaine,* Paris, Picard, 1908, in-8° de 164 pages. — Une thèse sur les aqueducs de Lyon vient d'être soutenue en Sorbonne.

Le temple du Vernègues. — Voici, enfin, une excellente monographie de ce monument si peu connu, due à M. Clerc *(Annales de la Faculté des sciences de Marseille)*. Les Grecs n'y sont pour rien, et c'est un contemporain des Antonins. — Cf. ici, p. 61.

Redones. — On annonce l'apparition d'un *Guide pittoresque et archéologique d'Ille-et-Vilaine,* par M. Froties de La Messelière (Rennes, Simon, 2 francs).

Oculistes. — *Les Oculistes gallo-romains et leurs instruments,* par le Dr A. Tesson (Paris, Steinheil ; *non vidi*).

Poteries mérovingiennes (cf. plus loin). — Voyez celles du Cantal dans le *Bulletin de la Société préhistorique de France,* décembre 1908, fouilles de Pagès-Allary à l'habitat de Chastel-sur-Murat.

Le squelette du Moustier [1]. — « Il y a quelques jours (*Temps* du 19 décembre), à propos de l'homme fossile de la Chapelle-aux-Saints, je disais que la découverte des abbés J. et A. Bouyssonie et L. Bardon était d'autant plus intéressante qu'un amateur suisse qui se livre à une exploitation en règle des gisements du Moustier avait, lui aussi, découvert un squelette. C'est à ce propos qu'exprimant le vœu des anthropologistes français, je réclamais une législation protectrice. Quelques jours après, l'Académie des Sciences formulait la même demande, qu'elle vient de renouveler à la dernière séance. Il y a tout lieu d'espérer que les choses n'en resteront pas là, et que le vœu n'ira point s'enfouir dans quelque carton. Nous avons assez d'anthropologistes, en France, pour inventorier nos richesse paléontologiques : nous n'avons aucun besoin du concours des étrangers.

» En attendant, ceux-ci ont réussi à mettre la main sur une pièce qui n'est pas sans intérêt. La revue *l'Homme préhistorique* d'hier nous donne en effet deux articles se rapportant au fossile du Moustier. L'un est de M. Hauser, le Suisse qui a acheté le droit de fouiller au Moustier; l'autre est de M. Klaatsch, professeur à Breslau, à qui M. Hauser s'est empressé d'apporter la pièce. C'est en avril dernier que les ouvriers à la solde de M. Hauser trouvèrent les premiers débris. Ils furent laissés en place. En juin, on s'occupa de nouveau d'eux : deux Allemands vinrent constater qu'ils étaient *in situ*. Une « famille américaine amie » constata le même fait en juillet : ce fut le troisième certificat officiel. En août enfin, plusieurs des membres du Congrès anthropologique de Francfort vinrent signer un quatrième document sur place : des professeurs, des conseillers intimes, des docteurs, une femme de conseiller intime. Voilà bien des formalités. Il y en a même trop. Cela inspirerait même la méfiance. Chez nous la simple affirmation suffit : les abbés Bouyssonie et Bardon n'ont pas songé à se faire délivrer la moindre attestation.

1. *Le Petit Temps* du 10 janvier 1900. Sur les fouilles et travaux en question. *Revue des Études anciennes*, 1907, p. 273 ; 1908, p. 85 et suivantes.

» Le squelette fut dégagé avec beaucoup de soins et de méthode. Le bassin et la colonne tombèrent en poussière, mais on put reconnaître l'attitude du sujet. Celui-ci était couché sur le côté droit, la joue sur le coude, la main droite sur l'occiput, le bras gauche étendu tout droit; il n'est rien dit de la position des jambes. De nombreux silex entouraient la tête; plusieurs, semble-t-il, avaient été placés de manière à la protéger. Ils étaient au nombre de 74, de forme indéterminée; il y en avait en outre 10 taillés: pointe, racloir, coup-de-poing, grattoir, couteau. Il semble bien que le sujet ait été inhumé: on se trouve en présence d'une sépulture. Quelques os d'animaux accompagnent le squelette, dont un au moins qui a subi l'action du feu, provenant du *Bos primigenius*.

Le crâne a été fortement déformé par la pression des terres. C'est celui d'un sujet jeune, seize ans environ, du sexe masculin. Il n'y a en effet pas trace d'ossification aux épiphyses, et les quatre troisièmes molaires sont encore enfermées dans la mâchoire.

» L'aspect général du crâne, reconstitué par les soins de M. Klaatsch, est moins néanderthaloïde que celui du crâne de la Chapelle. Mais, comme le fait observer M. Marcelin Boule, qu'il était indiqué de consulter sur la question, le sujet du Moustier est un adolescent; celui de la Chapelle, un homme fait, presque un vieillard. Or les caractères de race sont moins nets durant le jeune âge.

» Il semble bien, toutefois, que les deux sujets soient de la même race. On verra plus tard à dénommer celle-ci; pourtant le nom de Moustérienne peut être provisoirement accepté tant pour l'individu de la Corrèze que pour celui de la Dordogne.

» Mais il ne saurait être question de caractériser la race d'après le type trouvé au Moustier: précisément à cause de l'âge.

» Et aussi à cause d'un fait qui frappe quand on compare la photographie donnée dans l'*Homme préhistorique* à la photographie sur carte postale faite antérieurement. C'est que sur cette dernière, qui est beaucoup plus importante au point de vue documentaire et comme véracité, parce que faite d'après le crâne non reconstitué, non complété par du plâtre, les deux articulations du malaire gauche avec le frontal et le temporal font défaut. En reconstituant son crâne, M. Klaastch a très bien pu, en l'absence de ces pièces, se tromper, et en fait il figure une apophyse zygomatique très longue, sinueuse, qui fait un contraste frappant avec celle du crâne de la Chapelle qui est intacte. Cette remarque est importante, car il est bien évident que si l'apophyse n'est pas exactement reconstituée, toute la partie inférieure de la face prend une place et un aspect erronés. Il semble bien que M. Klaatsch ait trop allongé cette pièce, d'où un prognathisme excessif, un aspect simien, bestial, qui dépasse fortement celui du crâne de la Chapelle.

» Autre chose: le nez de la pièce de M. Klaatsch inspire des doutes;

on ne voit pas du tout les sutures. On se demande ce qu'il y a de sincère, c'est-à-dire d'osseux, et ce qu'il y a d'imaginatif, refait en plâtre. L'ensemble de la photographie du crâne reconstitué a quelque chose de mou, de flou, en contraste frappant avec la photographie sur carte postale du crâne non encore « arrangé ».

» Le front du sujet du Moustier, d'autre part, est plus élevé, moins surbaissé que celui du crâne de la Dordogne. Mais les orbites étonnent, chez le Moustérien ; elles forment en quelque sorte deux fosses quadrilatères, parallèles. Chez le sujet de la Chapelle, les deux cavités baissent en dehors. Cela aussi peut s'expliquer par une erreur — involontaire, cela va de soi — dans l'ajustement des pièces existantes et la fabrication de celles qui manquent. Mais de cette erreur, on ne peut être assuré qu'en manipulant le document lui-même.

» Ce qu'il faut retenir en tout cas, c'est que le crâne du Moustier, tout en ayant sensiblement moins de valeur, à cause de l'âge du sujet, vient cependant à l'appui des conclusions déjà tirées de l'étude du crâne de la Chapelle: du fait que la France était habitée à l'époque moustérienne par une race certainement humaine, tout en ayant encore un caractère assez bestial, race du type de Néanderthal, pratiquant déjà l'inhumation, ayant donc un rudiment de religion ou d'animisme et le respect des morts.

» Encore une fois, on ne saurait trop souhaiter de voir se multiplier les recherches anthropologiques et aussi de voir protéger nos trésors scientifiques par une législation appropriée. Mais il faudrait de l'argent. Nos paysans laissent fouiller n'importe qui, uniquement parce qu'on les paye bien. Et on les paye bien, parce que les pièces qu'on trouve se vendent bien aux musées et collections de l'étranger.

» HENRY DE VARIGNY. »

Outillage paléolithique. — Voici encore de précieuses contributions dues aux fouilles de M. Commont à Saint-Acheul, Montières et Belloy-sur-Somme, en particulier à la base de la terre à briques : 1° *L'industrie de la base de la terre à briques,* très nombreuses gravures, extrait du *Bulletin de la Société Linnéenne du Nord de la France,* mai-juin 1908 ; 2° *Fouilles,* etc., note extraite des *Comptes rendus de l'Académie des Sciences,* 30 novembre 1908.

Abside. — *Lexicographie archéologique, le sens ancien du mot abside,* par Victor Mortet, Paris, Picard, 1908, extrait du *Bulletin monumental.* Nous recommandons à tous les curieux de la Gaule romaine les travaux de M. Mortet sur Vitruve et questions annexes : sa connaissance des textes et son expérience technique le mettent à même de réussir, plus que pas un, dans cet ordre de recherches. Il peut devenir le digne héritier de Choisy.

Numismatique celtique. — M. Forrer a réuni en un gros volume (1908, Strasbourg, *Keltische Numismatik,* etc.) tous ses travaux, qui

portent surtout sur la numismatique celtique du Rhin et du Danube.

La question ibérique. — *Recherches sur les Ibères du Roussillon,* par M. Thiers, extrait du *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne,* 1908.

Les Gaulois dans l'art antique. — Von Bienkowski, *Die Darstellungen der Gallier in der Hellenistischen Kunst,* avec 9 planches, 175 figures dans le texte, Vienne, Hœlder, 1908, grand in-4° de 151 pages, publication de l'Institut archéologique autrichien de Vienne. Magnifique ouvrage, impression et illustration de premier ordre. Le livre nous arrive trop tard pour lire le texte. Mais on sait que M. von Bienkowski s'était depuis longtemps signalé dans l'étude de cette question.

Argute loqui. — Il s'agit du fameux texte de Caton sur les Gaulois. M. Dottin (*Mélanges Havet,* 1909, p. 119 et suiv.) défend la correction *agricultura,* que M. Salomon Reinach m'a depuis longtemps paru disposé à accepter. J'ai bien des doutes. Que les Gaulois fussent des agriculteurs émérites, c'est ce que prouve entre autres textes celui de Tite-Live, *impigros cultores* (XLV, 30, 5). Mais remarquez que Caton dit *industriosissime* et que Polybe, sur la foi duquel on veut corriger *argute loqui* ne donne pas ce superlatif. Et puis, est-ce qu'*agricultura,* mot banal et facile, se serait perdu si facilement dans la transmission pour devenir *argute loqui* auquel de vulgaires copistes ne pensent pas si aisément? Et le texte de Diodore, αἰνιγματίας, etc., me paraît confirmer *argute.*

La langue de César. — Dans le même recueil (p. 167 et suiv.), Gilles, *Sur la place des noms de nombre dans César.*

Le futur celtique. — Dans le même recueil (p. 555 et suiv.), Vendryès, *Sur l'hypothèse d'un futur en - bh - italo-celtique.*

Toponymie. — Ernest Muret, *De quelques désinences de noms de lieu particulièrement fréquents dans la Suisse romande et en Savoie,* extrait de la *Romania,* XXXVII, in-8 de 123 pages. Très utile contribution à la toponymie préceltique.

Les potiers allobroges. — M. Marteaux m'a paru en établir la chronologie avec une quasi-certitude, depuis Agenor dans la seconde moitié du Ier siècle jusqu'à la fin des poteries signées, début du IIIe siècle. — *Revue Savoisienne,* 1908.

Brie et Gâtinais. — Tel est le titre d'une revue régionale, mensuelle, illustrée, dont le premier numéro vient de paraître. Le secrétaire est M. Lebert, le sous-bibliothécaire de Meaux.

Pays de France. — Ai-je besoin de recommander le nouveau livre de M. Gallois, *Régions naturelles et noms de pays, étude sur la région parisienne,* Paris, Colin, in-8 de 356 pages? — Du même, *Les noms de pays,* dans les *Annales de Géographie* du 15 janvier 1909.

L'atelier monétaire de Trèves. — Le livre (t. Ier, *Numismatique constantinienne,* Paris, Leroux, 1908, in-8 de 508 p. et 23 pl.) de

M. Jules Maurice, est un des plus beaux travaux qui soient sortis de l'école numismatique française : ce n'est point seulement un inventaire, mais un classement historique, mais la recherche profonde et ardue des faits historiques qui expliquent et justifient les incidents monétaires. On sent, à chaque page de ce livre, l'effort intelligent pour trouver et pour comprendre, et je connais peu de numismates qui l'aient fait à ce point. Toute l'histoire de cette époque s'est éclaircie de cette tension érudite. — Les cent dernières pages sont consacrées à l'atelier de Trèves.

Poteries mérovingiennes. — Extrait du procès-verbal de *la Société de la Brie*, 10 décembre 1908 : « La parole est donnée à M. Massé pour une communication sur des poteries de l'époque mérovingienne. M. Massé présente quelques poteries provenant d'un cimetière mérovingien situé près d'Avallon (Yonne). Ces vases de formes différentes sont ornés de dessins tracés en creux à l'aide du poinçon ou de la roulette. Leur surface est lisse et noire extérieurement et l'intérieur n'est recouvert d'aucun enduit. Tous ces ustensiles ont été fabriqués à l'aide du tour et la pâte employée est fine. Les différents objets représentent des bols, des pots et une assiette. » Ceci est important, car les poteries de ce genre trouvées au nord de la Loire sont rares, mais j'ai toujours dit et répété qu'on a tort de les traiter de wisigothiques.

L'inscription de Casarie. — Décidément M. Duprat la croit fausse, et l'étude des retouches, dans le manuscrit de Polycarpe de La Rivière, lui enlève les derniers doutes sur la culpabilité du trop célèbre mystificateur (*Annales de la Société d'Études provençales*, Aix, 1908).

La préhistoire à Vaison. — Sous le titre *Le Pays de Vaison avant l'histoire* (extrait des *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1908), M. Joseph Sautel nous donne une statistique qui m'a paru très complète et très soignée des objets trouvés dans le pays de Vaison et qui se rapportent à l'époque préceltique. On voit, par ce travail, que les études préhistoriques font de grands progrès dans le Sud-Est.

Ancien irlandais. — Nous recevons de M. le professeur Zimmer, *Beiträge zur Erklärung altirischer Texte der kirchlichen und Profanliteratur*, série d'extraits des *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin, XLIX, 1908. Espérons qu'il les réunira bientôt en volume.

Outillage paléolithique. — Obermaier, *Die am Wagramdurchbruch des Kamp gelegenen Niederösterreichischen Quartärfundplätze*, extrait du *Jahrbuch für Altertumskunde* de la Zentralkommission de Vienne, II, 1908 : gisements à objets moustériens et aurignaciens. Important.

Niaux. — Cartailhac et Breuil, *L'Anthropologie*, t. XIX, 1908, p. 16 et 18. Outre les peintures, remarquez ce que les auteurs appellent les inscriptions pictographiques.

Teyjat. — Capitan, Breuil, Bourrinet et Peyrony, dans la *Revue de*

l'École d'Anthropologie, mai 1908. Remarquez la tête de cheval sculptée en ronde bosse dans un morceau de jayet; elle peut soutenir la comparaison avec les plus belles sculptures de la collection Piette.

L'art pariétal. — *L'évolution de l'art pariétal des cavernes de l'âge du renne,* par Breuil. Monaco, 1907 (extrait du *Compte rendu du Congrès*).

Les fouilles d'Alise en 1907. — *Rapport* sommaire sur la campagne de 1907, paru dans le *Bulletin archéologique* de 1908. Modèle de rapport d'ensemble, net et clair, marquant bien l'importance de chaque découverte. Je n'apprends sans doute à personne que depuis 1908 M. le commandant Espérandieu ne dirige plus les fouilles : c'est un réel malheur pour la science et pour Alésia.

La question de la fourchette. — Elle n'est pas résolue, mais bien près de l'être, par suite de la trouvaille faite sur le Mont Auxois (Espérandieu, *Rapport,* p. 19).

Le squelette protomoustérien du Moustier. — Différent de celui dont nous parlons plus haut, trouvé à côté, du reste, par M. Émile Rivière en 1905. Note présentée à l'Académie des Sciences, *Comptes rendus*, 9 nov. 1908.

Le Jeu du fort chez les Romains, à propos des poteries découvertes par M. Bertrand, Déchelette, t. XXXVI, des *Mémoires de la Société Éduenne.*

Altamira. — La grandiose publication de MM. Cartailhac et Breuil, si longtemps attendue, vient de paraître.

Les routes romaines chez les Allobroges. — D'excellents articles de M. Marteaux dans la *Revue savoisienne* de 1907. Utiles à consulter pour les débuts de la campagne de César contre les Helvètes.

La protection des monuments mégalithiques. — Nous recevons à ce sujet un rapport autographe, très succinct, mais plein de faits et de réflexions justes, de M. Grandjean. Ai-je besoin d'ajouter que toute la rédaction de la *Revue* s'associe à cette œuvre, qu'elle a été une des premières à solliciter (voir t. IX, 1907, p. 273)?

Carnassiers androphages. — Voyez le dernier numéro de la *Revue de Saintonge,* article de M. Dangibeaud. Le monument d'Arlon est bien intéressant.

Poterie grecque occidentale. — Les fouilles d'Ampurias vont donner d'excellentes indications à ce sujet. Il s'agirait que notre public français fût tenu au courant par nos amis d'Espagne.

CAMILLE JULLIAN.

BIBLIOGRAPHIE

R. C. Kukula, *Alkmans Partheneion : ein Beitrag zum lakonischen Artemiskulte* (extrait du tome LXVI du *Philologus*). Leipzig, 1907; 1 broch. in-8° de 31 pages.

Comme l'indique le titre, cette étude est à la fois un nouvel essai d'interprétation de ce que l'auteur appelle la partie *profane* du *Parthénéion* d'Alcman, et une contribution au culte laconien d'Artémis Orthia. Culte et accessoires du culte, en particulier les chants lyriques qui l'accompagnaient, avaient été importés en Laconie de la Grèce d'Asie-Mineure et en dernière analyse de la Lydie. L'auteur rappelle (p. 12) que, d'après Plutarque, ce culte était accompagné d'une πομπὴ Λυδῶν. P. 16, à propos du nom d' 'Αῶπς il dit encore que cette épithète de la déesse a sans doute été imaginée par Alcman pour rappeler la provenance asiatique du culte, provenance dont on se rendait bien compte alors. P. 24, il est affirmé que c'est en partant d'Éphèse que le culte d'Artémis « *mit dem herkömmlichen Lied* » s'était propagé non seulement parmi les Grecs d'Asie-Mineure, mais encore dans le Péloponnèse et jusqu'en Italie. Enfin, p. 29, il est expliqué que, malgré le nom de Παρθένος, c'est à l'Artémis d'Asie-Mineure, la *Diana multimammia* d'Éphèse, qu'il faut identifier l'Artémis Orthia de Sparte.

M. Kukula fait preuve dans cette exposition d'une connaissance approfondie de toute la littérature grecque et c'est sur les textes qu'il appuie sa manière de voir. C'est également par les textes, mais en même temps par l'étude des monuments figurés que M. G. Radet a récemment fait toucher du doigt la filiation des différents cultes d'Artémis existant dans la Grèce continentale et issus de celui de la même déesse à Éphèse et à Sardes (voir *Revue des Études anciennes*, n° d'avril-juin 1908, p. 109 sqq. : *La déesse Cybébé*). Cet article très suggestif avait été précédé en 1906 d'un travail sur l'*Artémision de Sardes* paru dans le même recueil.

Intéressante pour les archéologues et les historiens (voir en particulier les belles pages sur l'importance de la Lydie dans l'histoire de la civilisation grecque, *loc. cit.*, p. 150 et suiv.), la théorie de MM. Radet et Kukula ne l'est pas moins pour les historiens de la langue. Non

seulement le culte d'Artémis était venu d'Asie Mineure, non seulement Alcman avait eu comme maître le lesbien Terpandre (ce qui explique les éolismes de sa langue); mais, comme on aurait dû le rappeler (*Le Nombre Duel en Grec*, p. 469), une tradition sérieuse adoptée par M. Croiset le fait naître lui-même à Sardes. Il n'a de spartiate que le nom Ἀλκμάν (contraction dorienne régulière de Ἀλκμάων *Iliade*, M 394). Rien d'étonnant donc que l'auteur, suivant en ceci la tradition *asiatique* (car les dialectes grecs d'Asie avaient déjà perdu le duel), n'ait *pas voulu* employer ce nombre dans les chants qu'il avait écrits pour la cité, alors qu'il était encore très vivant à Sparte dans la conversation courante. L'explication proposée *(loc. cit.)* se trouve ainsi confirmée par les travaux de MM. G. Radet et R. C. Kukula. Les seuls laconismes évidents de la langue d'Alcman sont les σ au lieu de θ des autres dialectes. Par ailleurs, on constate des influences homériques (ioniennes) et aussi éoliennes. On ne peut en effet négliger dans la formation des langues littéraires de la Grèce (même de la langue homérique) les éléments éoliens. Ce n'est sans doute pas l'intention de M. G. Radet quand il parle de la force d'expansion de l'ionisme. C'est en tout cas cette « *floraison de l'ionisme* », dont il a souligné l'importance, qui permet de comprendre la naissance des poésies homériques; mais on doit se souvenir qu'en même temps ou presque en même temps se développait la lyrique éolienne. Or, l'éolien est partout dans Homère, comme l'a dit justement M. Meillet. En revanche, dans la lyrique éolienne on trouve beaucoup d'expressions homériques transcrites en éolien, Enfin, M. von Wilamowitz-Möllendorf a fait observer qu'une partie de l'Ionie d'Asie-Mineure avait été conquise sur une population éolienne, de sorte que le mélange de dialectes que l'on constate dans l'*Iliade* et l'*Odyssée* répond peut-être à une réalité historique. Il est permis d'espérer que les progrès de l'archéologie et de l'histoire continueront à jeter de la lumière sur les origines de la littérature grecque. En attendant, on ne peut que savoir gré à MM. Radet et Kukula de leurs si utiles contributions[1].

A. CUNY.

1. Ce qui est dit (*Revue des Études anciennes*, t. X, 1908, p. 151) des trois conditions nécessaires pour qu'une nouveauté artistique se répande : *lieu d'origine illustre et à la mode, intermédiaires actifs, clientèle préparée de longue date*, peut s'appliquer presque sans changement en linguistique à la théorie si importante aujourd'hui des mots d'emprunt. Les trois conditions sont réunies par exemple pour les emprunts grecs en latin (mode hellénisante — grammairiens, artistes, etc., d'origine grecque — clientèle préparée par la colonisation grecque du sud). Elles le sont également pour les emprunts latins en germanique (prestige de Rome — colons, soldats, missionnaires — terrain préparé par un long contact et par l'intermédiaire des Celtes). — C'est que l'histoire de l'art, celle de la littérature et des institutions, l'archéologie préhistorique et l'histoire des langues ne sont que des domaines parallèles de l'histoire générale de la civilisation.

Georges Dalmeyda, *Euripide : les Bacchantes*. Paris, Hachette, 1908; grand in-8°, 153 pages.

« On peut s'étonner qu'aucune édition des *Bacchantes* n'ait été publiée en France jusqu'à ce jour. » Tel est le début de l'Avant-Propos. En effet, à part les *Sept tragédies* de Weil, dont la troisième édition a été terminée en 1907 par la publication de l'*Iphigénie en Tauride,* si l'on ajoute son *Alceste* éditée en 1891, quelles autres tragédies d'Euripide pouvions-nous lire jusqu'à présent dans un texte français? Nous n'avons pas d'*Ion,* d'*Hélène,* d'*Héraclès,* et ces trois tragédies, sans compter les autres, on aimerait pourtant à les étudier dans nos Universités. D'ailleurs, à part les travaux, excellents mais sommaires, de P. Couvreur, mort si tôt, dans quelles éditions annotées pouvons-nous lire aujourd'hui Xénophon et Platon? Et s'il s'agit d'Homère, ne faut-il pas se contenter de Pierron, qui même en son temps (*Iliade,* 1869; *Odyssée,* 1875) n'était pas jeune? Pour Hésiode, les lyriques, Eschyle, Hérodote et tant d'autres, c'est plus simple : nous n'avons rien ou presque[1]. Les Allemands, les Anglais, les Hollandais, les Italiens eux-mêmes multiplient leurs éditions : les Français se contentent de celles des autres.

C'est pourquoi on ne peut éprouver que de la reconnaissance pour M. Dalmeyda, qui nous a donné le texte des *Bacchantes* dans sa petite thèse. M. Mazon qui, en 1904, édita la *Paix* d'Aristophane, a ouvert une voie féconde. Je souhaite vivement qu'elle soit suivie par d'autres. Pour sauver les lettres grecques, si menacées, et, il faut le dire, si mal défendues, le seul moyen est de les faire aimer, c'est-à-dire de les faire lire.

Le choix des *Bacchantes* me paraît heureux. D'abord, c'est un texte difficile. Deux manuscrits seuls nous l'ont conservé; mais ils sont assez médiocres : en plusieurs endroits, on ne sait trop ce qu'il faut lire, surtout dans les vers lyriques. De plus, l'un, le *Laurentianus,* s'arrête au vers 754, de sorte que pour toute la seconde moitié de la pièce on est contraint de se contenter du *Palatinus,* qui a une lacune grave après le vers 1329. On essaie de la combler comme on peut, surtout avec des vers du Χριστὸς πάσχων. Mais M. Dalmeyda a raison de constater, non sans regret, que même en se servant des indications du rhéteur Apsinès, le résultat auquel on arrive ne satisfait guère. En somme, il en est de la fin de ce drame comme de la fin de l'*Iphigénie à Aulis,* et cela ne simplifie pas le travail de l'éditeur.

Mais cette tragédie des *Bacchantes* est aussi belle qu'importante. Quelle en est au juste la signification? Sans doute, la palinodie

1. J'apprends cependant que M. Pierre Waltz, dont le livre sur les *Travaux et les Jours* d'Hésiode est bien connu, va nous donner un texte de ce poème avec commentaire et traduction. Mais il n'a pas pu trouver d'éditeur en France, et son travail paraîtra à Bruxelles, chez Lamertin.

d'Euripide, admise encore par Gomperz, n'est qu'une invention qu'on a eu raison de délaisser ; mais l'explication de Wilamowitz est-elle plus satisfaisante? J'avoue, à ma grande honte, ne pas la comprendre clairement. Ce n'est pas d'ailleurs la seule fois que cela me soit arrivé, quand j'étudie les opinions de ce philologue qui a une imagination et une science si débordantes. Et le rapprochement avec Gœthe que suggère cette explication, au lieu de me rassurer, m'inquiète.

Une chose est nette : les *Bacchantes* rappellent l'*Hippolyte*. M. Dalmeyda le reconnaît. Dans un vers, un seul, le poète nous laisse voir clairement ce qu'il pense. Mais si Agavé déclare sans ambages, comme le mystique amant d'Artémis, qu'il ne convient pas aux dieux d'avoir les colères des hommes, et si cette déclaration, qui rappelle celles de Xénophane condamnant l'anthropomorphisme, s'accorde bien avec les idées qu'Euripide avait sur les dieux de son pays, comment expliquer l'attention bienveillante avec laquelle il décrit les Bacchantes au Cithéron, et le beau rôle qu'il donne à leur dieu? Est-il favorable à Dionysos? — Assurément oui. — Penthée a donc tort de combattre le dieu? — Sans doute. — Pourtant, cet impie défend la morale, et ses craintes, plusieurs fois répétées, sur les périls que fait courir aux femmes le culte nouveau, paraissent assez légitimes. Sa sagesse terre à terre est une sagesse raisonnable. Comme Weil l'a fait remarquer, il n'était pas toujours difficile d'abuser des Bacchantes et Xuthos en savait quelque chose. Néanmoins, les événements donnent tort à Penthée, malgré qu'il ait raison.

L'hypothèse macédonienne, si brillamment reprise par P. Girard, est très satisfaisante ; mais elle n'explique pas tout. N'y a-t-il pas autre chose? Certaines paroles d'Euripide sont inquiétantes. Quand celui-ci déclare que la sagesse, celle qui consiste à ne pas penser comme tout le monde, n'est pas la vraie sagesse[1], quelle nécessité y a-t-il à suivre Wilamowitz et à ne pas reconnaître ici la voix même du poète? Car ce dernier ajoute, lui qui à ce moment-là avait plus de soixante-dix ans : « La vie est courte. Malgré cela, on poursuit des rêves ambitieux et l'on risque de perdre le fruit des réalités présentes. C'est être fou que d'agir ainsi, c'est, à mon avis, le fait de gens qui raisonnent mal. »

Il me semble que rapprochées d'autres passages du même drame, ces déclarations ne laissent pas de doute. Euripide ne croyait pas à la science, qui de nos jours est devenue enfin, et peut-être pour longtemps, un fondement stable pour de grands esprits. Mais, en son temps, cette science n'existait guère. En 406, Aristote n'était pas né. J'ai suggéré cette explication en un livre récent, et je suis reconnaissant à M. Dalmeyda de l'avoir signalée : j'aurais été heureux qu'il la discutât.

1. *Bacchantes*, v. 395 sqq.

Telles sont les idées que m'a suggérées cette excellente édition des *Bacchantes*[1]. A la fin de son Avant-Propos, M. Dalmeyda déclare que si l'accueil fait à la présente tragédie est encourageant, il nous en donnera d'autres du même poète. Puisse-t-il bientôt tenir sa promesse! Il n'y a pas de doute, en effet, que ce drame ne soit lu comme les autres pièces d'Euripide, qu'a si admirablement éditées, dans la même collection, l'helléniste éminent qui lui a servi de modèle.

P. MASQUERAY.

Maurice Croiset, *Ménandre : l'Arbitrage* (Extrait de la *Revue des Études grecques*, t. XXI, 1908, n° 93-94, p. 233-325).

Des quatre comédies de Ménandre qu'une heureuse trouvaille nous a rendues en partie, l'*Arbitrage* est la mieux conservée et la plus complète. C'était aussi une des plus admirées dans l'Antiquité. Les travaux critiques dont cette comédie a été l'objet depuis sa découverte, en ont établi d'une façon suffisante le texte et élucidé l'intrigue. M. Maurice Croiset, qui avait pris à ces travaux préparatoires une part prépondérante, a pensé que le moment était venu de publier ce chef-d'œuvre, ou du moins ce qui en reste, sous une forme qui le rendît accessible, non seulement aux purs érudits, mais encore à tous les amateurs de l'Antiquité grecque. Il leur offre donc un texte — un appareil critique, où l'on trouve, pour tous les passages encore incertains, les conjectures les plus autorisées — un commentaire sobre, mais lumineux — une traduction littérale des parties conservées — et, pour relier celles-ci, une reconstitution hypothétique des parties manquantes. Grâce à tous ces secours, si la conduite de l'action et la peinture des caractères nous échappent encore, il y a du moins une chose que nous pouvons dès maintenant goûter en pleine connaissance de cause, c'est le style de Ménandre. Ce style, à côté, sinon au-dessus, de celui de Lysias et de Platon, est une merveille d'atticisme. Le vocabulaire est celui du langage journalier, sans aucune dissonance de mots nobles, comme chez les tragiques, ou comiquement forgés, comme chez Aristophane. En un mot, rien, dans cette langue, qui sente l'auteur; tout l'art consiste en l'exquise propriété des termes employés. La syntaxe est à l'avenant, toute simple et familière. Point ou peu de constructions savantes et complexes : la subordination même (subjonctifs, optatifs) y est rare. D'heureuses négligences corrigent

1. Quelques vétilles : page 13, note 2, écrire Verrall. — Vers 239, τοῦδε = τῆσδε. — La note du vers 306 se rapporte au vers 309 et devrait donc être placée après celle du vers 307. — Pourquoi au vers 504 ne pas rappeler la conjecture ἀτίζων de Wecklein (édit. de 1879)? Elle vaut bien la plupart de celles qui sont citées. Il est vrai que celle de M. Dalmeyda est assez séduisante, parce qu'elle se rapproche plus de L. et de P. — Est-ce Wilamowitz qui a, le premier, admis un temps après 934? L'explication n'a-t-elle pas été d'abord proposée par Wecklein?

ce qu'aurait parfois de trop rigide la stricte régularité grammaticale. Même liberté dans la structure des phrases. Généralement très brèves, elles s'allongent à l'occasion, mais sans rien d'apprêté, d'une allure abandonnée et sinueuse, qui est un charme. La disposition des mots, dans ces phrases, est parfois, de prime abord, déconcertante : c'est qu'elle est réglée, moins par les rapports grammaticaux, que par les nuances de l'idée ou du sentiment. Souvent il faut ressusciter l'intonation, le geste du personnage qui parle, et tout s'éclaire alors. D'autre part, chose nouvelle dans la langue grecque, Ménandre n'use pour ainsi dire pas des particules de liaison; et on ne saurait imaginer comme cette omission voulue donne l'illusion de la spontanéité et de la vie. Ajoutons, enfin, que ce style est étonnamment souple : il se plie aux tons les plus divers, et excelle à rendre la condition sociale de chaque personnage, son humeur, sa passion, en un mot le trait individuel qui le distingue d'autrui. Tout cela, au total, produit un style où l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de l'art, ou de l'apparente absence d'art. C'est, semble-t-il, la nature, saisie à sa source, toute vive, sans embellissement comme aussi sans caricature. Mieux encore que jadis, on comprend le mot ingénieux d'Aristophane de Byzance : « O Ménandre, ô Vie, qui de vous deux a imité l'autre? » Pour traduire un tel modèle, il fallait être, en même temps qu'un helléniste consommé, un lettré délicat. M. Maurice Croiset me paraît y avoir excellemment réussi : son calque est d'une fidélité élégante et souple[1].

O. NAVARRE.

Max Egger, *Histoire de la Littérature grecque* (17e édition, revue, augmentée et entièrement recomposée). Paris, Delaplane, 1908; 1 vol. in-12 de XII-465 pages.

Dans la rédaction première de son ouvrage, M. Max Egger nous avait présenté une succession de chapitres entre lesquels le lien était assez lâche. En opérant cette refonte, il s'est efforcé de nous donner un livre. Le souci plus grand de marquer les transitions, de rappeler au lecteur les idées générales de l'introduction, de rattacher les sujets particuliers au tableau d'ensemble se manifeste en divers endroits (voir p. 128-129, 214-215, etc.).

Une autre amélioration, ce sont les textes nouveaux, qui, grâce à des retranchements nombreux de passages plus connus, ont pu trouver place dans le volume. C'est ainsi que Bacchylide, Timothée, Ménandre sont analysés d'après les papyrus récemment découverts en Égypte. La traduction de certains fragments d'odes (p. 101-102) atteste que

1. Cette traduction est, en partie, la reproduction de celle que l'auteur avait déjà donnée dans le *Journal des Savants* (oct.-déc. 1907). Mais il l'a complétée, modifiée, corrigée en maints endroits.

l'auteur s'est tenu au courant des progrès de la philologie contemporaine. D'excellents hellénistes, comme MM. Puech, Bodin, Mazon, lui ont d'ailleurs prêté leur concours, et cette 17e édition, tout en restant un manuel d'enseignement secondaire, rendra plus d'un service aux étudiants de nos Facultés.

GEORGES RADET.

SOPHOCLE, *Électre*, traduction en vers par **Ph. Martinon**. Paris, Fontemoing, 1907; 1 vol. in-8° de 56 pages. — *Les drames d'Euripide*, traductions en vers : II. *Les deux Iphigénies, Médée*. Paris, Fontemoing, 1908; 1 vol. in-8° de 105 pages.

Comme le fait remarquer M. Martinon dans la préface de son *Électre*, ses ouvrages sont une adaptation plutôt qu'une véritable traduction. Non seulement il en a éliminé les chants du chœur, dont le caractère poétique lui semblait incompatible avec ceux du lyrisme français; mais il a réduit les épisodes aux scènes indispensables à l'action : le dénouement d'*Iphigénie à Aulis*, la rencontre d'Égée et de Médée sont ainsi omis à dessein. Dans les scènes conservées, certains passages ont été élagués, notamment les dialogues stichomythiques; le procédé en lui-même n'est peut-être pas aussi contraire au goût moderne que l'affirme M. Martinon : Corneille et Molière ont su en tirer d'heureux effets ; mais il est certain qu'il se prêtait trop facilement aux subtilités de raisonnement ou d'expression qu'aimaient les Grecs, et qui ne sauraient plaire à des spectateurs contemporains. Ces mutilations ne sont donc pas injustifiables ; on ne peut néanmoins s'empêcher de constater que le drame y perd en grande partie sa couleur antique, sans devenir beaucoup plus accessible au public ordinaire de nos théâtres.

Étant donné le principe qui a inspiré cette transposition, il serait vain de chicaner l'auteur sur quelques inexactitudes de détail. N'insistons pas non plus sur certaines faiblesses que les difficultés de la traduction rendaient inévitables[1]. Les vers — surtout dans *Iphigénie en Tauride*

1. *Électre*, II, 1 :

.... Et ce père
Dont l'éternel regret toujours te désespère

traduit bien lourdement :

... πατὴρ οὗτος σὸς ὃν θρηνεῖς ἀεί (Sophocle, v. 530).

Ibid., III, 2 :

Sans doute tu leur as *bien* dit que j'étais mort.

Cf. Sophocle, v. 1341 : Ἤγγειλας, ὡς ἔοικεν, ὡς τεθνηκότα.

Ibid., III, 5 :

Oui, c'est ainsi, parfois, que les malheurs arrivent :
On parle avec des gens qu'on croit morts, et qui vivent.

Sophocle (v. 1477-1478) avait dit simplement :

Οὐ γὰρ αἰσθάνει πάλαι
ζῶντας θανοῦσιν οὕνεκ' ἀνταυδᾶς ἴσα;

— sont en général assez coulants et d'une sonorité harmonieuse; il est fâcheux seulement que des platitudes, des chevilles, des constructions embarrassées fassent tache quelquefois au milieu des scènes les mieux venues [1]. En somme, la nouvelle tentative de M. Martinon prouve une fois de plus quelle entreprise périlleuse c'est pour un Français que de traduire en vers un poème antique, quel courage il faut pour l'affronter et quelle ingéniosité pour en venir à bout.

PIERRE WALTZ.

E. Pottier, *Le problème de l'Art dorien* (extrait de la *Bibliothèque du Musée Guimet*). Paris, Leroux, 1908; 1 broch. in-18 de 65 pages, avec 26 gravures.

On répète sans cesse que l'art grec, envisagé dans son ensemble, résulte de la fusion harmonieuse de deux éléments distincts, l'ionien et le dorien. Cette formule est-elle vraie? Y a-t-il un art dorien? Tel est le problème que se pose M. Pottier et qu'il résout par la négative, en appelant à son aide, dans une démonstration sobre, forte, pressante, le témoignage des textes et celui des monuments.

Des raisons politiques s'opposaient à la naissance d'un art dorien : « Non seulement, les Doriens vivent dans la Grèce en petit nombre, en conquérants, entourés et comme noyés au milieu de populations souvent hostiles; mais, de plus, leurs institutions sociales leur interdisent, d'une façon générale, l'exercice des arts manuels... Il n'était pas permis à un citoyen libre de race dorienne d'avoir un métier (Plutarque, *Lycurgue*, 24)... Les Doriens sont soldats, grands propriétaires fonciers, capables même de devenir très riches par l'exploitation de leurs domaines... Mais ils ne s'adonnent ni au commerce, ni à l'industrie, ni aux arts. Les classes inférieures, empruntées aux anciennes populations achéennes ou ioniennes, aux immigrants venus du dehors, se chargent pour eux de tous les métiers nécessaires à la vie et à l'embellissement des cités » (p. 20-24).

1. *Électre*, II, 1 :

Je te répondrai donc, si tu le veux, ma mère,
Et dirai ce qu'il faut pour ma sœur et mon père.

Iph. Aul., p. 6 :

Aux croisements scrute l'espace,
De crainte que son char à ton insu ne passe.

Ibid., p. 8 :

Tu sais donc ce qu'il dit? Tu brisas le sceau, traître?

Médée, p. 98 :

Va, sur mon compte, ami, cesse de te troubler, etc.

Dans *Iphigénie à Aulis*, où M. Martinon, a su d'ailleurs, — et c'est un mérite incontestable, — se dégager des souvenirs de Racine qui devaient se présenter constamment à son esprit et se garder de tout plagiat, conscient ou non, je regrette qu'il ait cru devoir emprunter à Racine le nom d'Arcas, que le πρεσβύτης ne porte nullement chez Euripide.

De pareilles conditions rendent invraisemblable l'existence d'un art dorien, et, en effet, si l'on examine, sans idée préconçue, et l'architecture, et la céramique, et la plastique, on ne découvre aucune œuvre que l'on soit en droit d'attribuer directement aux Doriens. Les Doriens, certes, ont exercé une influence morale qui s'est répercutée sur l'art comme sur la littérature. Mais leur génie ne s'est jamais donné carrière en des ateliers qu'on puisse inscrire à leur nom.

En conséquence :

« 1° On a tort de considérer les Doriens comme les fondateurs d'une école d'art spéciale, née dans le Péloponnèse et répandue dans les colonies doriennes. Leur organisation politique elle-même contredit cette affirmation ;

» 2° Le goût des proportions courtes et trapues, un peu massives, qu'on observe dans certaines sculptures du Péloponnèse et de la Sicile, loin d'être un trait de caractère dorien, est dû, au contraire, au canon ionien qui, dans la plupart des pays grecs, devint prépondérant à partir du début du VIe siècle ;

» 3° Ce qui s'oppose en Grèce à ce canon ionien, ce qui en est la contre-partie et se combine parfois avec lui dans d'harmonieuses fusions, comme en Attique, c'est une tradition locale, très ancienne, antérieure aux Doriens, conservée et encouragée par eux, mais venue de l'art égéen, tendant aux formes vigoureuses, nerveuses et allongées, à l'étude du nu et de la musculature. On pourrait l'appeler européenne, si l'on veut l'opposer à la tendance asiatique » (p. 54-55).

Il ne me paraît pas douteux que les conclusions de M. Pottier, marquées au coin d'une saine et originale sagesse, ne remplacent les passeports défraîchis que les explorateurs du monde grec se transmettaient de confiance depuis quelques générations.

GEORGES RADET.

A. Vezin, *Eumenes von Kardia : ein Beitrag zur Geschichte der Diadochenzeit.* Münster i. W., Aschendorff, 1907; 1 vol. in-8° de IV-164 pages.

Monographie excellente. Sujet bien choisi et bien traité, avec ordre, attention, concision. En dix chapitres clairs et substantiels, l'auteur nous décrit les étapes de la vie de son héros. Eumène de Cardia sort de cette analyse avec une physionomie vigoureuse, qui inspire l'attachement et le respect. Cet homme remarquable, l'une des natures les mieux trempées de son temps, eut contre lui tout un ensemble de qualités qui l'avaient fait réussir aussi longtemps qu'il fut au service de Philippe et d'Alexandre, mais qui amenèrent sa perte, dès qu'il n'eut plus devant lui que la menue monnaie des conquérants. En dépit des merveilleuses ressources de son intelligence, la force

opiniâtre de son caractère, sa fidélité au serment, la constance de ses dévouements politiques lui aliénaient les maîtres du jour, qui n'en étaient pas à compter les palinodies et les crimes. Où il eût fallu étaler la vulgarité grosse qui plaît aux soudards, Eumène apportait l'orgueilleuse ironie de sa distinction supérieure. Ajoutons qu'il était Grec et que les Macédoniens se servaient de lui en le détestant. Eumène de Cardia est une des plus illustres victimes du séculaire conflit entre Hellènes et Barbares. Nous ne saurions trop remercier M. Vezin d'avoir retracé avec une science de bon aloi cette dramatique et mélancolique destinée.

GEORGES RADET.

Mélanges de linguistique offerts à M. Ferdinand de Saussure[1]. Paris, Champion, 1908; 1 volume in-8° de 328 pages.

Si c'est un honneur pour une langue d'avoir produit de belles œuvres scientifiques, les Français peuvent se féliciter de ce que M. F. de Saussure ait choisi leur idiome pour écrire son célèbre *Mémoire sur le système primitif des voyelles indo-européennes* (Paris, Vieweg, 1879). Il eût pu tout aussi bien, en raison de ses études en Allemagne et de la faveur plus grande dont jouissait dès lors la linguistique en ce pays, écrire en allemand dans l'espoir d'atteindre un plus large public. Mais, citoyen de Genève, ville française de langue, « à laquelle sa famille a fait tant d'honneur, » et descendant d'une vieille souche lorraine transplantée en Suisse au XVIe siècle, habitant Paris au moment où il travaillait à son « livre génial » (expression de M. Hirt), il n'a pas hésité à publier ses découvertes en français. Nous devons lui en être reconnaissants. Dans la suite, M. F. de Saussure a professé à l'École des Hautes-Études (1881-1891) et a été secrétaire adjoint de la Société de Linguistique de Paris de 1883 à 1891, date à laquelle il est rentré à Genève pour professer la grammaire comparée à l'Université de cette ville. Mais ses élèves français directs ou indirects n'ont pas jugé que l'hommage fût suffisant et ils se sont entendus pour dédier un volume de Mélanges linguistiques au maître qui avait renouvelé la grammaire comparée des langues indo-européennes. A eux se sont associés ses élèves suisses : MM. Muret, Bally, Séchehaye, Niedermann, et quatre de ses collègues, MM. R. Brandstetter, professeur à Lucerne, Schwyzer, professeur à Zurich, Thurneysen, professeur à Fribourg en Brisgau, et Wackernagel, autrefois professeur à Bâle, aujourd'hui professeur à l'Université de Göttingue.

Tous les linguistes français sont, en effet, tributaires de M. de Saussure, et c'est l'un d'eux, M. L. Havet, qui avait le premier, en 1879, fait ressortir « l'extrême mérite du livre », et qui a saisi avec joie l'occasion

1. Forme le t. II de la *Collection linguistique* publiée par la Société de Linguistique de Paris.

que lui fournissait la publication des *Mélanges* pour rendre hommage une fois encore à l'auteur du *Mémoire sur le système primitif des voyelles indo-européennes*. Comme le dit très bien M. Havet (*Journal de Genève*, 16 novembre 1908), « le *Système des voyelles*... c'était toute la linguistique indo-européenne synthétisée. La déclinaison, la conjugaison, la dérivation étaient éclairées par des lumières communes. Dans son ensemble, le parler de nos ancêtres changeait d'aspect; il cessait de se décomposer en monosyllabes monotones et inanimés comme des atomes; c'est à des cellules que M. de Saussure comparait les éléments pour nous ultimes, parce que chacun de ces éléments contient une sorte de centre d'action et est le siège d'une évolution individuelle. » Et encore : « d'une part, les phénomènes observés par M. de Saussure ruinaient la vieille conception syllabique de l'indo-européen, d'autre part il naissait d'eux une conception toute différente, celle qu'on pourrait appeler vocalique, parce que son principe est d'opposer le rôle de l'*e* à celui de toutes les autres voyelles. »

Le caractère des *Mélanges* offerts à M. de Saussure est strictement linguistique comme l'était son ouvrage lui-même, et la syntaxe, qui est du ressort de la grammaire, n'y entre pour aucune part. La linguistique générale est représentée par un article de M. Séchehaye, qui établit que le langage préhumain est le milieu naturel dans lequel se développe le langage discursif. L'article est intitulé : *La stylistique et la linguistique théorique*. La conclusion est que la stylistique ne doit pas, comme le voudrait M. Bally, être regardée comme une science distincte.

M. R. Brandstetter qui s'occupe spécialement, on le sait, des langues malayo-polynésiennes, a donné aux *Mélanges* une étude purement lexicographique intitulée : *Die Sprache der Liebe in der makassarischen Lyrik. Eine sprachpsychologische Untersuchung auf sprachvergleichender Grundlage*. Dans l'état présent des choses, elle n'intéressera qu'un petit nombre de spécialistes.

L'article de M. Muret : *Le suffixe germanique* -ING, *dans les noms de lieux de la Suisse française et des autres pays de langue romane*, touche à la fois à la linguistique indo-européenne et à la linguistique romane. Il résout par l'affirmative la question souvent débattue de savoir si les noms comme *Clarens, Rossenges* contiennent ou non un suffixe de dérivation germanique.

Tous les autres articles ont uniquement trait à la linguistique indo-européenne. L'étude de M. Gauthiot (élève de M. Meillet), intitulée : Gotique *briggan* : *brāhta*, porte sur une question de grammaire comparée du germanique. La conclusion est que *briggan* et *brāhta* sont des verbes incomplets qui se complètent naturellement.

M. Grammont (élève de M. de Saussure), à qui M. Meillet a rendu hommage en disant de lui qu'il était un des rares hommes qui appor-

tent des idées nouvelles, continue à montrer que la métathèse est un phénomène régulier comme tous les autres phénomènes phonétiques. Son article intitulé : la *Métatèse* (sic) *en arménien* doit une partie de sa solidité à la chronologie scrupuleuse des emprunts en question.

M. Dottin (élève de M. de Saussure), linguiste celtisant, dans un travail intitulé : *La formation du prétérit irlandais moderne,* « fait voir comment le verbe actif, à un moment donné, a été envahi par la terminaison *ar* que la conjugaison latine nous rend si familière. »

M. Vendryes (élève de M. Meillet), linguiste et spécialement celtiste, démontre avec autant de finesse que de solidité (*A propos du rapprochement de l'irlandais* CLAIDEB *et du gallois* CLADDYF) que le mot irlandais a été emprunté au gallois et que de même *gladius* (au lieu de **cladius*) est de son côté un emprunt.

L'auteur de ce compte rendu (élève de M. Meillet), étudie le grec βυκάνη et le latin *būcina* empruntés tous deux à une langue italique. (Titre : Gr. βυκάνη, lat. *būcina.*)

M. Schwyzer (Κατηφής *als adjectivische Zusammensetzung* mit κατα- *und verbaladjectif auf* -ής) discute l'étymologie de κατηφής. Il faut rapporter le mot à ἅπτω, « attacher, fixer. » L'article présente, dit M. Havet, « la discussion la plus lucidement ordonnée, la plus substantielle et la plus solide. »

M. Ernout (élève de M. Meillet), linguiste et spécialement latiniste, auteur d'un ouvrage sur les *Éléments dialectaux du vocabulaire latin* (= tome III de la *Collection linguistique*), a fourni une très intéressante contribution intitulée : *Remarques sur l'expression du genre féminin en latin.* Il s'agit de la création en latin des couples *equa : equos : lupa : lupus*, d'après *bona : bonus* et les rares couples indo-européens tels que *neptis : nepōs.*

M. Niedermann (élève de M. Meillet), lui aussi linguiste spécialisé en latin, a apporté quatre articles réunis sous le nom de *Minutiae latinae* (*Une loi rythmique proethnique en latin. — D'une conséquence de l'insuffisance de l'alphabet latin. — Un cas spécial de dissimilation en latin vulgaire. — Remarques sur la langue des tablettes d'exécration latines*). Le titre seul de ces articles suffit à en montrer tout l'intérêt.

Un article traite une question de morphologie sanskrite, c'est celui de M. Thurneysen (Altindisch *étavaí*). Il montre que les infinitifs sanskrits à double ton : type *étavaí*, etc...., ne sont que des infinitifs du type ordinaire augmentés de la particule *vaí.*

M. Bally, élève de M. de Saussure et aussi de M. Meillet, discute dans une étude subtile intitulée : *Accent grec, accent védique, accent indo-européen*, les vues de M. Hirt sur l'évolution de la place de ton en grec. Il prouve contre M. Hirt qu'il n'y a jamais de variation de ton qu'entre l'initiale et la finale des mots indo-européens. C'est merveille de voir avec quelle habileté cet ancien adepte de la philologie pure-

ment classique traite ces questions si délicates de linguistique indo-européenne.

Non moins illustre que M. Thurneysen, M. Wackernagel a tenu lui aussi à rendre hommage à F. de Saussure. Dans un article dont le titre est simple : *Genetiv und Adjectiv,* il a résolu un des problèmes les plus difficiles: l'origine de la désinence *-ī* du génitif des langues italiques et celtiques. Il la rapproche avec preuves à l'appui de l'-ī des composés sanskrits tels que *svī-kar-* (s'approprier), etc...

Enfin, M. Meillet, qui est, avec M. Grammont, l'élève de M. de Saussure qui lui fait le plus d'honneur, a apporté sur l'aoriste sigmatique une contribution importante et originale. « L'*s* d'aoriste n'appartient pas à un suffixe digne de ce nom. Ce son *s*, dans l'aoriste, n'est pas accompagné de la voyelle qui, selon M. de Saussure, est l'âme de la cellule linguistique, c'est-à-dire de la voyelle *e* [1]. » Ainsi l'*s* de l'aoriste n'a pas plus de valeur que le *t* du français *bijoutier*, *cloutier*, etc. Cf. le suffixe *-ier* de *chamelier*, etc. Le *t* qui est analogique de *muletier,* etc., est un suffixe *vide* au même titre que le -κ- des parfaits grecs en -κα (δέδωκα, refait sur *δέδω-α, cf. sk. *dadaú*, gr. πέπονθα, etc.). Les seules caractéristiques sont ici le vocalisme et le ton, comme dans les autres aoristes radicaux.

Ces travaux montreront, on l'espère, quelle a été l'heureuse influence de l'enseignement de M. de Saussure en France et en Suisse, et le retentissement de son livre à l'Étranger.

A. CUNY.

E. Kalinka et **A. Zingerle**, *Commentationes AEnipontanae*. II. *De casuum temporum modorum usu in Ephemeride Dictyis-Septimii*, scripsit **R. Lackner**, in-8°, 56 pages. — III. *Der Artikel vor Personen- und Götternamen bei Thucydides und Herodot,* von **A. Pfeifanf**, in-8°, 68 pages. — Innsbruck, Wagner, 1908.

La nouvelle collection éditée sous la direction de MM. Kalinka et Zingerle se distingue des *Beiträge* de Martin Schanz en ce qu'elle admet des études concernant aussi bien la syntaxe latine que la syntaxe grecque. Ainsi, le fascicule II est un travail de M. Lackner traitant de l'emploi des cas des temps et des modes dans l'*Ephemeris belli Troiani* que l'auteur attribue à un certain Septimius de la fin du IIIe ou du commencement du IVe siècle et dans laquelle il voit la traduction d'un original grec perdu et soi-disant écrit par le Crétois

1. Cette phrase est encore de M. Havet. Dans les numéros du *Journal de Genève* des 16, 18, 20 et 23 novembre 1908, ce savant a donné une analyse détaillée et très fine de tous les travaux énumérés. On eût aimé à reproduire simplement ici ses articles *in extenso*. A défaut de cette reproduction et dans l'impossibilité d'être plus net et plus précis que lui, on lui a emprunté les idées principales et on l'a quelquefois cité textuellement. Toutefois, M. Havet, en passant, a exprimé une foule d'autres vues intéressantes, dont les curieux de linguistique feront leur profit s'ils veulent bien consulter le quotidien visé.

Dictys contemporain de la guerre de Troie (v. la Préface). La syntaxe de cet ouvrage présente naturellement de très nombreux hellénismes et c'est ce qui en fait le principal intérêt.

L'autre travail, dû à M. Pfeifanf, étudie l'emploi de l'article devant les noms d'hommes et de dieux chez Thucydide et chez Hérodote. L'étude étant toute de détails, il est impossible de la résumer en quelques lignes. Mais l'auteur a raison quand il dit, page 1, qu'il faut, pour les différents points de la syntaxe, faire le relevé complet des exemples chez les différents auteurs. C'est par là qu'on préparera l'élaboration d'une syntaxe grecque moins subjective qu'elle n'a été jusqu'ici. Ce genre de travaux profitera également à la syntaxe comparée qui, de toutes les parties de la linguistique indo-européenne, est encore la moins avancée et qu'il est pourtant le plus désirable de voir se développer.

A. CUNY.

Philologie et Linguistique : Mélanges offerts à Louis Havet par ses anciens élèves et ses amis. — Paris, Hachette, 1909; 1 volume in-8° de 624 pages.

Comme le dit M. Bornecque (*Mélanges*, p. 41) : « De tous les domaines qui composent l'empire du latin, grammaire, prosodie, métrique, sémantique, interprétation, littérature, il n'en est aucun où le maître en l'honneur duquel sont écrits ces mémoires, n'ait porté ses pas et fait des découvertes. » On aurait aimé à ce que M. Bornecque nommât plus précisément la linguistique ou ne la dissimulât pas sous la dénomination vague de grammaire, car c'est précisément là un des traits qui font l'originalité de la figure de M. Havet. Le premier parmi les latinistes français, il a compris l'importance de la linguistique pour l'étude propre du latin ; il a fait lui-même œuvre de linguiste avant de se cantonner uniquement dans cette langue. Qu'on parcoure les premiers tomes des *Mémoires de la Société de Linguistique* ou tel ou tel tome de la *Romania* et on le verra contribuer à établir la théorie des gutturales indo-européennes ou celle de la diphtongaison dans les langues romanes. Chacun de ses articles des *Mémoires* est un modèle de méthode et de précision qui révèle l'homme du métier. Linguiste, M. Havet l'est resté; il suffit, pour s'en convaincre, de lire les très beaux articles qu'il vient de consacrer dans le *Journal de Genève* à M. F. de Saussure et aux *Mélanges* qui viennent de lui être dédiés. Linguiste, il l'est dans le cours de métrique qu'il professe à la Sorbonne où, avec Victor Henry, il a été pendant de longues années l'unique représentant de cette science qui s'intéresse à toutes les langues indo-européennes pour en faire profiter les langues classiques. Voilà pourquoi les *Mélanges* sont intitulés : *Philologie* et *Linguistique*. Si tant d'autres élèves qu'il a formés dans les différentes

branches de l'érudition latine lui ont fait hommage de leur savoir, les linguistes français ont eux aussi tenu à honneur de dédier quelques travaux au maître qui leur a frayé la voie et leur a toujours témoigné tant de sympathie.

L'épigraphie, l'histoire, l'histoire littéraire, la critique des textes, la métrique sont également représentées. Voici la liste de tous les mémoires : MM. : Audollent, REFRIGERARE ; Audouin, *De la Composition métrique des Cantica de Plaute;* Max Bonnet, *Smikrinès-Euclion-Harpagon;* Bornecque, *Le* POST REDITUM AD QUIRITES, *texte commenté au point de vue des clausules métriques;* Cagnat, *La réorganisation de l'Afrique sous Dioclétien;* Cumont, ADAMAS, *génie manichéen;* Cuny, *Latin* EXPLORARE ; Delaruelle, *Notes critiques sur quelques passages d'auteurs latins;* Dottin, ARGVTE LOQVI OU AGRICVLTVRAM? *Gaulois orateurs ou agriculteurs?;* Ernout, *De l'emploi du passif dans la* MVLOMEDICINA CHIRONIS ; Gaffiot, *Comment ont été faites certaines lois de la langue latine;* Gilles, *Sur la place des noms de nombre dans César;* Grammont, *Une loi fonétique* (sic) *générale;* Holleaux, *Décret des Amphictions de Delphes relatif à la fête des Niképhoria;* Jacob, *Un feuillet palimpseste du codex parisinus supplément grec 1232;* Lejay, *Le progrès de l'analyse dans la syntaxe latine :* I. *Le verbe;* II. *Les formes nominales;* Loth, *Les mots gallois* NYF, DEIFIO *et l'évolution de l'aspirée sonore labio-vélaire dans les langues celtiques;* Marouzeau, *Sur la forme du parfait passif en latin;* Meillet, *Deux notes sur les formes à redoublement :* I. SISTO *et* STETI ; II. *Sur* REPPERI, RETTULI, etc. ; Ch. Michel, *Sur un passage de Jamblique;* Monceaux, *L'*ISAGOGE *latine de Marius Victorinus;* Nougaret, *Vaticanus ms. 5750 Perse-Juvénal;* Parmentier, *Sur le* CRITON *de Platon;* Passy, *L'évolution de quelques diphtongues en vieux français ei (oi), ie, ou (eu), uo (ue);* Pichon, *Observations sur la tradition manuscrite du* DE ORATORE ; Plessis, *Quelques mots sur les Héroïdes;* Psichari, *Efendi;* Ramain, *Sur la scansion de* FACILIUS *dans les vers dramatiques;* Th. Reinach, *La date du Mime II d'Hérodas;* F. de Saussure, *Sur les composés latins du type* AGRICOLA ; Serruis, *Les procédés toniques d'Himérius et les origines du cursus byzantin;* A. Thomas, *Notes lexicografiqes sur la plus anciène traduccion latine des euvres d'Oribase;* P. Thomas, *Le* QUEROLUS *et les justices de village;* Vandaele, *Varia :* I. *Places respectives des personnages sur la scène antique établies au moyen des démonstratifs;* II. *La désinence latine médio-passive -mini;* Vendryes, *Sur l'hypothèse d'un futur en bh- italo-celtique;* de La Ville de Mirmont, *Le* Παραχλαυσίθυρον *dans la littérature latine.*

La variété des sujets traités peut donner une idée de la variété de l'érudition de M. Havet; en tout cas, l'esprit de conscience et de méthode qui s'y manifeste est bien celui dont il a donné, au cours de sa vie scientifique, un si bel exemple. A. CUNY.

A. Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, t. III et IV. Paris, Ernest Leroux, 1906 et 1907; 2 vol. in-8° de XII-404 et III-421 pages.

Les tomes III et IV de l'*Histoire des Lagides* sont consacrés aux institutions de l'Égypte ptolémaïque[1]. M. Bouché-Leclercq y étudie successivement l'organisation du pouvoir central (royauté, culte dynastique, droit monarchique, cour et maison de roi); l'administration et police du royaume; le régime de la propriété; le régime économique (monopoles royaux, impôts, administration financière); l'organisation militaire (recrutement, dotation et commandement de l'armée, police, marine); les institutions juridiques (droit civil et droit pénal). Un appendice est consacré aux calendriers et computs. L'ouvrage se termine par un riche et précieux Index général qui rend des plus commodes le maniement de la collection.

Disons tout de suite la gratitude que nous devons à l'auteur pour avoir mené à bien sa tâche gigantesque. Dépouiller une telle masse de matériaux, textes, inscriptions, papyrus, ostraka, monnaies, classer tant de fragments épars, rajuster toutes ces déchiquetures et cribler toutes ces poussières, en tirer une composition homogène, ne se laisser rebuter que bien rarement par l'inextricable nœud gordien des questions irritantes et des problèmes épineux, ce sont des qualités rares. D'autres que M. Bouché-Leclercq savent défricher avec méthode et bonheur un domaine circonscrit. Mais les historiens capables de s'attaquer, comme il le fait, à de vastes ensembles, avec cette vaillance de cœur, cette lucide probité d'intelligence, ce mélange de précision critique et d'ampleur philosophique, sont des pionniers dont nous verrons de moins en moins se multiplier les exemples.

L'intérêt qu'offrent les deux derniers volumes de l'*Histoire des Lagides* est considérable. D'une part, l'Égypte est, de tous les grands pays méditerranéens, celui où le détail de la vie antique, grâce à l'incessant apport de la papyrologie, nous est le plus abondamment connu. D'autre part, la monarchie des Ptolémées, en vertu de son expérience administrative et fiscale, devint le modèle ou s'approvisionnèrent le plus volontiers les fondateurs de l'Empire romain, si bien que, même après avoir disparu, elle se continua en des institutions multiples, dont on peut, aujourd'hui encore, distinguer certains vestiges. De ces deux genres d'intérêt, intérêt de curiosité pittoresque, intérêt de grande civilisation, le second seul nous arrêtera.

Tout le programme des Lagides se résume en un article unique : absorber l'État dans la personne du souverain. Que l'on envisage leur

1. Pour les tomes I et II, voir la *Revue des Études anciennes* de 1907, p. 6-12.

politique religieuse, leur système administratif, leur hiérarchie civile, militaire ou judiciaire, leur régime économique, leurs encouragements aux lettres ou aux arts, on aboutit infailliblement à cette conjonction monstrueuse. Il n'est aucun des rouages de la machine gouvernementale qui n'ait pour but de drainer, sucer et pomper la substance du pays, afin de l'amener, avec le minimum de déperdition possible, à l'effroyable gueule de Gorgone installée dans le palais d'Alexandrie.

Un premier moyen d'unification intense est le culte monarchique et dynastique. Mais les Lagides, « ces Janus à deux visages, » comme les appelle M. Bouché-Leclercq[1], avaient deux catégories de sujets : les conquérants gréco-macédoniens et les indigènes. Il s'agissait de trouver une formule qui pût faire converger vers le maître commun l'adoration des uns et des autres. Ptolémée Soter ne semble pas avoir songé à s'assimiler la théorie égyptienne du roi-dieu, organe et dispensateur de la vie universelle. On ne voit pas qu'à l'exemple des Pharaons il ait fondé son autorité monarchique sur la filiation divine. « Ni lui, ni ses successeurs jusqu'à Ptolémée V Épiphane ne jugèrent à propos de se soumettre aux formalités du sacre et de demander l'investiture aux prêtres de Memphis... A la longue pourtant, l'immuable tradition triompha... Les Lagides furent rattachés à la lignée solaire par un expédient... Un certain Satyros, qui paraît avoir été contemporain de Philopator, flattant la dévotion bachique du souverain, lui fabriqua une généalogie qui le faisait descendre de Dionysos et d'Héraklès... L'adaptation aux idées égyptiennes fut complète, lorsque circula la légende de l'aigle nourrissant Ptolémée, fils de Zeus, renié et exposé sur un bouclier par Lagos : comme Amon-Râ, Zeus avait communiqué directement à son rejeton sa nature divine[2] ».

La religion monarchique, d'origine égyptienne, se renforça du culte dynastique, lequel est un concept macédonien. Tandis que le culte égyptien « s'adressait exclusivement au Pharaon vivant, représenté par ses statues dans les temples et associé aux dieux proprement dits », le culte dynastique visa principalement les souverains morts, « ceux qui s'étaient envolés au ciel pour rejoindre leur père le Soleil, comme disaient les Égyptiens, et que les Grecs appelaient plus modestement des *héros* »[3]. Ce qui différencie encore l'apothéose lagide de la déification pharaonique, c'est qu'elle ne se limite plus au roi seul, mais qu'elle embrasse le couple royal, souvent constitué par le mariage du frère et de la sœur. En Égypte, « l'inceste était une sorte de sacrement à l'usage des dieux et des rois »[4].

1. T. III, p. 94.
2. *Ibid.*, p. 26-27.
3. *Ibid.*, p. 32.
4. *Ibid.*, p. 28.

Autre moyen de centralisation, d'exploitation des organes au profit du cerveau : la hiérarchie administrative. C'est d'abord, autour du souverain, le luxe savant des dignités auliques : « amis » et « parents » du roi, en haut les pairs titulaires, en bas les simples conseillers stagiaires. Puis, à côté de ces grands officiers, dont beaucoup n'ont que de vains titres honorifiques équivalant à nos décorations, se ramifie l'arbre vorace des fonctionnaires véritables. Ceux-ci n'ont qu'une raison d'être : perfectionner à l'infini ces procédés de fiscalité dont le fameux Papyrus des Revenus nous donne une idée fort riche, bien que néanmoins très incomplète.

Sur la propriété, ils appliquent inégalement leurs tentacules, selon qu'il s'agit du domaine royal, du domaine sacré ou du domaine alloti (terres des clérouques). Les biens du clergé n'échappent pas à leur prise et l'établissement de l'ἀπόμοιρα fut une solution élégante du problème de l'accaparement de la dîme. Que dire des monopoles royaux? Il y a le sel, et le silphium, et la myrrhe, et l'huile, et cent autres. Si seulement les Ptolémées avaient connu le tabac! Ce pays de sept millions d'habitants, qui en arrivait à rapporter plus que Darius ne tirait de tout son Empire, y compris l'Égypte même et ses dépendances, eût attiré de meilleure heure la cupidité des Romains. L'annexion de la vallée du Nil eût suivi de près l'acquisition du royaume de Pergame. Nous n'aurions eu de la sorte ni Cléopâtre, ni Actium, et le sort du monde en eût été changé.

Donc, comme le dit M. Bouché-Leclercq[1], « les Lagides ont été, dans le sens le plus prosaïque et le plus commercial du mot, des *pasteurs des peuples*. Les meilleurs d'entre eux ont mêlé à leurs calculs un peu de sollicitude, qui était encore de l'intérêt bien entendu : les autres n'ont songé qu'à tondre le troupeau, et ils l'ont fait avec d'autant moins de scrupule qu'ils n'ont jamais cessé de se considérer comme des conquérants de race supérieure exploitant un pays barbare au profit de la civilisation hellénique. » En conséquence, le mécanisme fiscal est agencé et combiné de façon à n'épargner aucune des formes de la richesse.

Pour être sûr de les atteindre toutes, on exige périodiquement des contribuables une déclaration de fortune (ἀπογραφή)[2]; on recense perpétuellement les personnes et les terres; des nuées d'arpenteurs — l'Égypte passait pour le berceau de la géométrie — tiennent au courant le cadastre avec un soin minutieux; des brigades de scribes enveloppent le pays. Les uns taxent; les autres perçoivent : impôt foncier, proportionnel au revenu, proportionnel théoriquement, car en fait « il n'était pas sans exemple que l'impôt absorbât le revenu

1. T. III, p. 284-285.
2. Voir *ibid.*, p. 291, un de ces types de cédules.

tout entier, ou même au-delà »[1]; impôt sur la propriété bâtie; impôt sur les animaux et les esclaves; impôt sur les professions; impôts collectifs sur les associations et les communes. Ajoutez à cela les réquisitions et les corvées, les confiscations et les amendes, puis l'exubérante variété des impôts indirects : droits de douane et d'octroi, droits de transport, droits d'usage des routes et des canaux; droits de vente et de mutation. Les droits de succession parurent tellement ingénieux aux Romains, ces disciples financiers des Ptolémées, qu'Auguste s'en inspira pour sa fameuse taxe sur les héritages *(vicesima hereditatium)*.

Notre fiscalité est inventive. Mais qu'elle semble pauvre d'imagination, comparée à celle des Lagides! Quel est celui de nos ministres des Finances qui ne gagnerait à se mettre à l'école du grand diœcète d'Alexandrie? Si jamais l'idéal fiscal a été réalisé, c'est en Égypte. Sur ce sol admirable où la nature se pare des plus splendides présents de l'art et de la vie, l'être humain est lié, comprimé, étouffé dans un réseau de prescriptions qui lui ôtent toute initiative. Il est la chose de l'État. L'État l'exploite et le dévore. C'est l'extrême civilisation, pire que l'extrême barbarie. En face des résultats d'une administration si parfaite, destructive de toute liberté, on se prend à regretter les temps de l'homme quaternaire, et l'on cherche du regard la caverne où le chasseur du Mas d'Azil ou de Cro-Magnon mangeait à cru un quartier d'ours sans avoir affaire à l'agent des contributions. Mais qui sait? M. Cartailhac nous démontrera peut-être un jour qu'il y avait des droits d'entrée à Saint-Acheul sur les haches en silex de Moustier!

GEORGES RADET.

W. H. Alexander, *Some textual criticisms on the eighth book of the De Vita Caesarum of Suetonius* (extrait des *University of California publications in classical philology,* vol. II, n° 1, p. 1-33). Berkeley, The University press, novembre 1908.

Cet opuscule contient d'abord, dans une brève introduction, une énumération et un classement des manuscrits de Suétone; puis une discussion détaillée du texte pour les passages suivants du *De Vita Caesarum : Vesp.*, 2 (p. 225, l. 24); 4 (226, 15); 12 (231, 25); 15 (232, 23); 23 (234, 21, et 235, 7); — *Tit.*, 2 (236, 16); 8 (238, 38, et 239, 30); — *Domit.*, 1 (241, 26); 3 (242, 37); 4 (244, 8); 14 (250, 4); 21 (250, 9). Il s'agit le plus souvent d'un choix entre des leçons antérieures, rarement de conjectures originales.

PIERRE WALTZ.

1. Voir t. III, p. 300.

Th. Ant. Abele. *Der Senat unter Augustus* (dans les *Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums*, I. Band, 2. Heft). Paderborn, Schöningh, 1907; in-8°, VIII-78 pages.

Au Congrès des historiens allemands qui s'est tenu à Heidelberg en 1903, Ed. Meyer a encore une fois posé la question des rapports entre Auguste et le Sénat. La question est d'une importance capitale pour l'histoire des origines de l'Empire romain. D'après Ed. Meyer, Auguste a voulu rétablir l'ancienne constitution et n'être plus que le premier des citoyens, le *princeps* à la façon de Camille et des Scipions : il a donc restauré le régime du Sénat; il s'est appliqué à rendre au grand corps qui incarnait la République son prestige et sa dignité. Cette thèse quasiment révolutionnaire a immédiatement soulevé des discussions; elle a été contredite avec vigueur par E. Fabricius. Pour procéder avec méthode, E. Abele a composé un recueil des actes du Sénat de l'an 36 avant J.-C. à l'an 14 après. De ces *Regestes*, qui remplissent 65 pages, il tire en une douzaine de pages des conclusions très saines qu'on peut adopter en toute certitude. Les documents révèlent un amoindrissement progressif du Sénat depuis la bataille d'Actium jusqu'à la mort d'Auguste. En devenant le seul magistrat qui dispose réellement du pouvoir exécutif, le *princeps* crée peu à peu un régime nouveau. En droit, la République subsiste; en fait, il n'y a plus qu'une puissance qui compte, celle du prince.

G. GLOTZ.

Bernard W. Henderson, *Civil War and Rebellion in the Roman Empire a. d. 69-70, a companion to the* « HISTORIES » *of Tacitus.* London, Macmillan, 1908; in-8°, XV-360 pages, avec cartes et illustrations.

Signalons aux amis de l'histoire ancienne un livre qui a pour sujet la terrible crise de l'Empire romain pendant « l'année des Quatre Empereurs ». L'auteur a voulu donner une suite à l'estimable travail qu'il avait déjà publié sur le principat de Néron. Il n'a pas cherché à déterminer l'importance politique des guerres civiles et des révoltes qui amenèrent au pouvoir Vespasien et le mirent si rudement à l'épreuve. C'est au point de vue stratégique qu'il a entendu se placer. Il montre que Tacite a perpétué par la magie de son style des hâbleries de sous-officiers, mais qu'il n'avait aucune compétence militaire. Les historiens modernes, Gerstenecker et même Mommsen, n'avaient pas assez réagi. Tout un travail de critique était nécessaire. M. Henderson s'y est appliqué, sur le terrain. Le voilà fait, ce travail, et bien fait.

G. GLOTZ.

G. Seure, *Nicopolis ad Istrum* (extrait de la *Revue archéologique*). Angers, Burdin, 1908; 1 vol. in-8° de 97 pages, avec une carte dans le texte et une planche hors texte.

C'est grâce aux libéralités du prince Ferdinand de Bulgarie, aujourd'hui tsar des Bulgares, que M. Georges Seure put fouiller, de juillet à octobre 1900, le site de Nicopolis ad Istrum, fondée par Trajan vers 115. Il nous fait connaître aujourd'hui le résultat de ses recherches. Sa monographie comprend : 1° une étude historique (nom et site de la ville; date et durée de son existence; rôle stratégique et administratif; variations de la frontière thraco-mésienne; ruines et monuments; population et cultes); 2° une étude épigraphique et archéologique (corpus des inscriptions nicopolitaines; monuments figurés); 3° des tables méthodiques et analytiques.

La Nicopolis voisine du confluent de la Rositza et de la Yantra (Nikiup), qu'il ne faut pas confondre avec la Nicopolis byzantine située au confluent de l'Osem et du Danube (Nikopol), fut surtout peuplée de colons asiatiques, venus, notamment, du finage de Nicée et de la Bithynie. Aussi l'épigraphie de cette fondation romaine est-elle essentiellement grecque. De là, le double intérêt de l'utile et excellente étude de M. Seure. Elle ne nous renseigne pas seulement sur la politique impériale dans la région danubienne; elle apporte en outre une contribution précieuse à l'histoire de toute cette zone nord-ouest de l'Asie Mineure qui, après avoir été occupée dans les temps préhelléniques par des envahisseurs thraces, refluait, au bout d'une quinzaine de siècles, vers sa patrie d'origine.

Georges RADET.

Deuxième Congrès international d'archéologie.

Le premier Congrès d'archéologie avait eu pour siège Athènes; le second se tient en Égypte. Il comporte des séances à Alexandrie (7 et 8 avril 1909) et des séances au Caire (du 10 au 15 avril). Il est divisé en six sections : I. Archéologie préclassique; II. Archéologie classique; III. Papyrologie; IV. Archéologie religieuse; V. Archéologie byzantine; VI. Numismatique et Géographie. Il doit être suivi d'excursions dans la Haute-Égypte. On peut s'inscrire soit au Secrétariat du Musée Égyptien du Caire, soit à la Direction générale du service des Antiquités. Ce deuxième Congrès ne semble devoir être ni moins nombreux, ni moins brillant que celui de 1905, dont les savants gardent un si reconnaissant souvenir.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA REVUE

M. Clerc, *Le Temple romain du Vernègues* (extrait des *Annales de la Faculté des Sciences de Marseille*, t. XVII, fasc. 5). Marseille, Barlatier, 1908; 1 broch. in-4° de 34 pages, avec 3 gravures et XII planches (voir ci-dessus, p. 61 et 72).

Franck de Portu, *Notice sur le Diocèse de Smyrne et le Vicariat apostolique de l'Asie Mineure*. Smyrne, imprimerie internationale, 1908; 1 vol. in-8° de 171 pages. Travail fait avec les ressources bibliographiques extrêmement restreintes dont pouvait disposer l'auteur. Contient d'utiles renseignements statistiques. On eût souhaité que M. l'abbé Franck de Portu, au lieu de s'en référer de préférence à autrui, eût laissé plus souvent parler son expérience personnelle, appuyée sur sept ans de mission en Asie Mineure.

L. Jalabert, *Inscriptions d'Asie Mineure : Pont, Cappadoce, Cilicie* (extrait des *Mélanges de la Faculté orientale*, t. III, p. 437-478, Beyrouth, 1908). — Recueil de 73 textes, les uns inédits, les autres nouvellement collationnés. Rendra service soit au *Corpus* pontique de M. Cumont, soit au *Corpus* d'ensemble des *Tituli Asiae Minoris*.

Merlin et Poinssot, *Les Inscriptions d'Uchi Majus d'après les recherches du capitaine Gondouin* (fasc. II des *Notes et Documents publiés par la Direction des Antiquités de Tunis*). Paris, Leroux, 1908; 1 broch. in-8° de 125 pages, avec gravures et carte. — Collection de 182 textes, édités ou réédités avec grand soin, accompagnés d'un sobre commentaire et suivis d'un index bien fait.

J. Psichari, *Éfendi* (extrait des *Mélanges Louis Havet*, p. 387-427). Paris, Hachette, 1908; 1 broch. in-8°. — Histoire du mot turc *éfendi* (maître, seigneur), emprunté, non pas au grec savant αὐθέντης, comme on le dit généralement, mais au grec vulgaire ἀφέντης. M. Psichari remonte de proche en proche jusqu'au plus ancien sens du vocable, αὐτοέντης, qui se trouve dans Sophocle. Chemin faisant, l'ardent champion du romaïque assène de rudes coups aux puristes, qui s'évertuent à xénophontiser misérablement la bonne langue populaire.

A.-J. Reinach, *Nouvelles découvertes papyrologiques* (extrait de la *Revue des Idées* du 15 mai 1908), 26 p. in-8°. Résumé d'ensemble de ce que les trouvailles de papyrus ont apporté depuis bientôt un siècle à l'histoire de la littérature grecque, et analyse détaillée : 1° des fragments d'*Annales* provenant d'Oxyrhynchus (l'auteur en serait Cratippe plutôt que Théopompe); 2° des fragments de Ménandre provenant de Kôm Ishkaou.

A.-J. Reinach, *Documents nouveaux pour l'histoire des Gaulois d'Orient* (extrait de la *Revue Celtique* de 1908), 26 p. in-8°. Deux parties : I. Compte rendu, très soigneux et très serré, de la réédition

(Leipzig, 1907) de la *Geschichte der kleinasiatischen Galater* de Staehelin. A signaler, entre autres discussions importantes, le commentaire de Tite-Live, XXXVIII, 16, 6 (où il s'agit, non d'occupation territoriale, mais de répartition de tributs entre les trois nations galates), et l'interprétation de la grande victoire d'Antiochus Ier (qui se réduit à une entente diplomatique) : « ce sont les Séleucides, seuls qualifiés pour aliéner une province de leur empire, qui auront cédé aux Galates la future Galatie » dans « le dessein tout politique de les y employer à surveiller les royautés voisines de Cappadoce, de Pont, de Bithynie et de Pergame ». — II. Étude des trophées galates de Milet, récemment découverts dans les fouilles dirigées par M. Th. Wiegand.

Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines.

Le 42e fascicule de cette précieuse encyclopédie nous parvient au moment de mettre sous presse. Il contient, entre autres notices, la fin de l'article *Sacrificium* (Toutain), les articles *Sacrilegium* (Cuq), *Saeculares ludi* (Hild), *Sagittarii* (A. Reinach et R. Cagnat), *Sal* (Besnier), *Salii* (Hild), *Salarium* (Lécrivain), *Saltatio* (Séchan), *Saltus* (Ph.-E. Legrand), *Sarcophagus* (Cahen), *Satrapa* (Cumont), *Satura* (Lafaye), *Saturnus* (Hild), *Satyri, Sileni* (Nicole), *Satyricum drama* (Navarre), *Schola* (Cagnat), *Scriptura* (Alf. Jacob), et le commencement de l'article *Sculptura* (Dugas).

Plusieurs de ces notices, par exemple celle de M. Navarre sur le drame satyrique, arrivent à condenser en quelques pages tout l'essentiel de la question. Les collaborateurs de MM. Saglio et Pottier ont horreur du bavardage. Il faut les en louer. Peut-être cependant exagèrent-ils parfois la concision. Ainsi, M. Franz Cumont, qui connaît si bien l'Orient grec, aurait pu faire une plus large part aux satrapes. Il répète, après bien d'autres, que le nombre des satrapies varia souvent, assertion que j'ai combattue au Congrès historique de Rome en 1903 (cf. *Atti del Congresso internazionale di Scienze storiche,* vol. II, sezione I, Storia antica, p. 49-52). Je continue à penser qu'il y a lieu de distinguer soigneusement les satrapies et les nomes.

G. RADET.

27 février 1909.

Le Directeur-Gérant, GEORGES RADET.

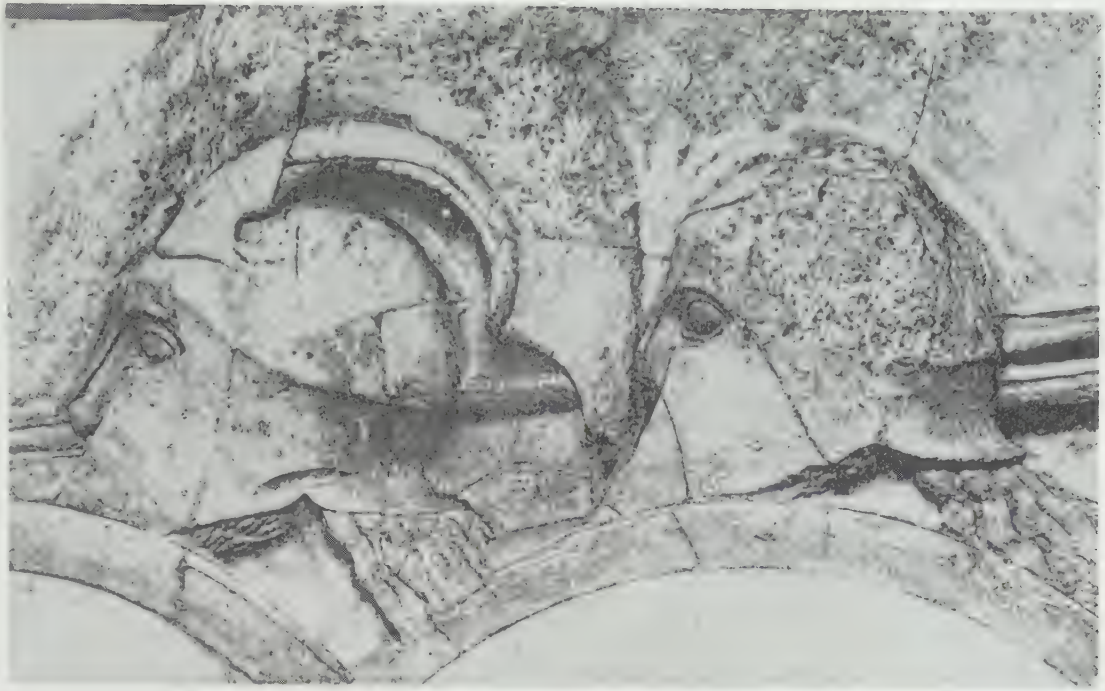

FRISE DU TRÉSOR DES CNIDIENS A DELPHES

GIGANTOMACHIE — DÉTAIL : I

FRISE DU TRÉSOR DES CNIDIENS A DELPHES

GIGANTOMACHIE : DÉTAILS 2

FRISE DU TRÉSOR DES CNIDIENS A DELPHES

GIGANTOMACHIE : DÉTAILS 3

FRISE DU TRÉSOR DES CNIDIENS A DELPHES

GIGANTOMACHIE : DÉTAILS 4

FRISE DU TRÉSOR DES CNIDIENS A DELPHES

GIGANTOMACHIE : DÉTAILS 5

FRISE DU TRÉSOR DES CNIDIENS A DELPHES

GIGANTOMACHIE DETAILS 6

SOPHOCLE IMITATEUR D'ESCHYLE :

LES *CHOÉPHORES* ET L'*ÉLECTRE*

Que Sophocle, dans son *Électre,* ait pris pour modèle les *Choéphores* d'Eschyle, le fait n'est ignoré de personne. Mais soupçonne-t-on communément jusqu'où va cette imitation? Se doute-t-on que l'invention matérielle de l'*Électre* est presque tout entière empruntée aux *Choéphores?* Sait-on, en un mot, qu'il n'est peut-être pas une scène dont Sophocle ne doive à son devancier le cadre ou, du moins, l'idée? Fort nombreuses, certes, sont les études comparées dont les deux drames, depuis le Père Brumoy[1] jusqu'à M. Allègre[2], ont été l'objet[3]. Néanmoins il m'a paru que les emprunts de Sophocle n'avaient été nulle part signalés avec toute la précision et la rigueur nécessaires, et qu'il y avait place pour une étude critique où l'on s'efforcerait de déterminer au juste tout ce que Sophocle a pris à son modèle et en quel sens il l'a infléchi. Cette recherche peut donner, je crois, quelques résultats intéressants. Par delà la forme dernière sous laquelle l'*Électre* nous est parvenue, elle nous permettra, en effet, d'atteindre l'élaboration préalable d'où ce chef-d'œuvre est sorti. Et, par là même, peut-être nous sera-t-il donné de pénétrer plus intimement les goûts, les tendances, les procédés littéraires de Sophocle, d'assister en quelque mesure aux opérations de son génie.

1. Brumoy, *Théâtre des Grecs.*

2. Allègre, *Sophocle, Étude sur les ressorts dramatiques de son théâtre et la composition de ses tragédies* (1905), p. 154 sq.

3. Rappelons en particulier celles de La Harpe, *Cours de littérat. (Sophocle).* — A. W. Schlegel, *Cours de littérat. dramatique,* 5e leçon. — Patin, *Études sur les tragiques grecs,* II, p. 178 sq. — H. Weil, *Sept tragédies d'Euripide* (Notice sur l'*Électre*), p. 564 sq. — Kaibel, éd. de l'*Électre,* 1896 (Introduction).

*
* *

Essayons d'abord de dresser le compte exact des emprunts de Sophocle[1].

Pour cela, il convient premièrement de confronter la liste des personnages dans les deux drames :

Choéphores.	*Électre.*
Oreste.	Oreste.
Pylade (muet).	Pylade (muet).
Électre.	Électre.
Clytemnestre.	Clytemnestre.
Égisthe.	Égisthe.
La nourrice.	Le pédagogue.
Un serviteur.	Chrysothémis.

Cette simple juxtaposition nous apprend déjà que des sept rôles, que comportent l'un et l'autre drame, cinq sont identiques. Restent donc deux personnages qui appartiennent, semble-t-il, en propre aux *Choéphores*. Mais poussons plus avant cette comparaison. De ces deux personnages, l'un, le Serviteur, n'est qu'un comparse sans intérêt (un παραχορήγημα, comme on disait en style de théâtre), qui débite en tout une douzaine de vers (887-899). Il est donc permis de le négliger. Quant à la Nourrice, je ne crains pas de dire qu'elle se retrouve chez Sophocle. Seulement, elle y a changé de sexe : elle est devenue le Pédagogue. Pédagogue et nourrice sont, dans le théâtre grec, deux personnages parallèles et, pour ainsi dire, *interchangeables*. Tendresse aveugle pour l'enfant qu'ils ont élevé, familiarité volontiers grondeuse, dévouement qui parfois va jusqu'au crime, tel est, dans ses traits fondamentaux, leur commun caractère. Libre au poète, par conséquent, de choisir l'un ou l'autre, selon sa fantaisie, ou, plus exactement,

1. Sur la légende des Pélopides avant Eschyle (chez Homère, les Cycliques, Stésichore, Pindare), voy. l'introduction de l'édition Schneidewin-Nauck.

selon les convenances de l'action. Or, il est de toute évidence qu'ici la fonction active confiée à ce rôle exigeait un homme. Et ainsi il ne reste, en dernière analyse, dans l'*Électre* qu'une figure qui soit une création originale du poète, c'est Chrysothémis.

Objectera-t-on que ces personnages étaient les organes traditionnels et nécessaires de l'action? Cela ne serait vrai, en tout cas, que des quatre premiers. Parcourons en effet la liste des personnages dans l'*Électre* d'Euripide. Nous y retrouvons encore Oreste, Pylade (muet), Électre et Clytemnestre; et j'admets bien que le Vieillard n'est qu'une réplique du Pédagogue de Sophocle. Mais Égisthe est absent de la pièce; et il reste encore trois rôles sur huit, le Laboureur, le Messager, les Dioscures, dont l'invention appartient à Euripide. Il n'est donc pas possible d'attribuer au seul hasard la quasi-identité des personnages dans l'*Électre* de Sophocle et dans les *Choéphores*.

***

Arrivons maintenant aux scènes où Sophocle s'est inspiré d'Eschyle. Ce sont les suivantes :

I. L'exposition de l'*Électre* (v. 1-85) n'est, manifestement, qu'une réplique plus développée de la première scène des *Choéphores* (v. 1-21).

Chez les deux poètes, en effet, nous voyons dès le premier vers le fils d'Agamemnon, revenu secrètement d'exil, et devant le palais de ses pères[1].

Chez les deux poètes, il exprime mêmes sentiments et même dessein : il revient en vengeur.

Chez les deux poètes, la contexture de la scène est la même; c'est, en particulier, l'approche d'Électre qui motive la sortie d'Oreste.

La principale différence, c'est, chez Sophocle, l'introduction d'un personnage secondaire, le Pédagogue.

1. Dans les deux pièces il est accompagné de Pylade, confident muet.

II. Sophocle s'est emparé également de la seconde scène des *Choéphores* (v. 22-164). Comparez, en effet, dans l'*Électre* le dialogue d'Électre et de Chrysothémis (v. 328-472).

Chez les deux poètes, Clytemnestre a eu un songe menaçant qui lui présage l'approche du châtiment.

Chez les deux poètes, elle a eu l'idée de détourner ce présage en offrant aux mânes d'Agamemnon un sacrifice expiatoire.

Chez les deux poètes, elle n'ose présenter elle-même ce sacrifice, et charge de cette mission l'une des filles d'Agamemnon[1].

Chez les deux poètes, enfin, ce sacrifice destiné à apaiser le mort se change, sur le conseil d'un tiers[2], en une invocation de haine et de vengeance contre celle qui l'envoie.

La seule différence essentielle, c'est qu'à Électre Sophocle a substitué Chrysothémis, comme personnage chargé par Clytemnestre de sacrifier en son nom.

III. La scène suivante des *Choéphores* (v. 164-211) a, elle aussi, son pendant chez Sophocle (v. 871 sq.).

De même, en effet, que l'Électre d'Eschyle, apercevant sur le tombeau d'Agamemnon des offrandes et une boucle de cheveux, induisait immédiatement de ce fait que son frère était de retour, de même, chez Sophocle, nous voyons Chrysothémis, après son sacrifice, accourir toute transportée de joie : elle a vu sur la tombe de son père une boucle de cheveux et des présents funèbres; donc Oreste est revenu, il va bientôt paraître.

Les seuls changements notables sont : 1° que Sophocle n'a pas placé cet incident au même moment de l'action; 2° qu'il en a rejeté certains détails, un peu gauchement imaginés par son devancier.

IV. S'il est dans les *Choéphores* une invention vraiment originale, c'est, sans contredit, la scène, si dramatique, où Oreste, déguisé en messager, vient apporter la nouvelle de sa propre mort (v. 674 sq.). Sophocle, cependant, se l'est appropriée presque sans changement (v. 660 sq.).

1. Chez Eschyle, c'est Électre; chez Sophocle, c'est Chrysothémis.
2. Chez Eschyle, c'est le chœur; chez Sophocle, c'est Électre.

Les principales différences sont : 1° que, chez Sophocle, le faux récit de la mort d'Oreste est fait, non par celui-ci, mais par son pédagogue; 2° que l'Électre de Sophocle n'est pas instruite du stratagème de son frère.

V. C'est encore à Eschyle que Sophocle doit l'idée première de la scène de la reconnaissance entre Électre et Oreste (v. 1098 sq.). Car, dans les *Choéphores,* cette reconnaissance avait déjà été mise en action et se passait sous les yeux du public (v. 212 sq.).

VI. Enfin la dernière scène des *Choéphores*, où Oreste égorge les meurtriers de son père, a sûrement servi de modèle à la scène finale de l'*Électre*[1]. Non seulement, en effet, la structure générale de ces deux morceaux est la même, mais une analyse attentive y révèle maintes concordances de détail tout à fait caractéristiques.

Dans les deux scènes, le public entend les cris d'agonie de la première victime, qu'Oreste égorge derrière le théâtre (*Choéph.*, v. 869; *Élect.*, v. 1404 sq.).

Dans les deux scènes, c'est par un artifice à peu près pareil que le poète emmène la seconde victime dans la coulisse, évitant par là que le meurtre ait lieu sous les yeux des spectateurs : « Suis-moi, dit à Clytemnestre l'Oreste des *Choéphores;* je veux t'égorger près de cet homme. Vivant, tu l'as préféré à mon père; meurs donc pour dormir avec lui. » (v. 904 sq.) Et voici, dans l'*Électre*, le pendant de ce passage : « *Oreste :* Entre au plus vite dans ce palais, il s'agit maintenant de mourir. — *Égisthe :* Quelle raison de me faire entrer dans ce palais?... — *Oreste :* Cesse de commander : va où tu as tué mon père, pour mourir à la même place. » (v. 1491 sq.) La réminiscence n'est-elle pas manifeste?

Dans les deux scènes, au moment où Oreste, le poignard levé sur la tête de sa mère, hésite à frapper, un complice intervient[2], en quelques mots d'une énergie atroce, pour raffer-

1. Ajoutons que Sophocle s'est souvenu aussi de certains traits de la scène des meurtres dans l'*Agamemnon* d'Eschyle (v. 1343-1345).

2. Chez Eschyle, c'est Pylade; chez Sophocle, c'est Électre.

mir le courage ébranlé du parricide et précipiter le coup fatal (*Choéph.*, v. 899 sq.; *Élect.*, v. 1411 sq.).

Enfin les deux scènes se terminent par le même tableau, à la fois saisissant et plastique : l'apparition du meurtrier, debout sur l'*ekkykléma,* entre les cadavres de ses victimes (*Choéph.*, v. 973 sq.; *Élect.*, v. 1458 sq.).

Dans tous les morceaux dont il vient d'être question, l'imitation était flagrante. Il en est d'autres où, plus lointaine, elle reste cependant très visible. De ce nombre est la *parodos* de l'*Électre,* où je reconnais sans hésitation un souvenir du grand *commos* des *Choéphores* (v. 306-478). Parlant de celui-ci, Patin écrivait avec justesse : « Ce ne sont que véhéments appels aux dieux, dont la lente justice étonne, ébranle la foi d'Électre. » Mais cette définition convient également à la *parodos* de Sophocle. Même, l'étendue insolite de cette *parodos* (v. 121-250) trahit un effort pour atteindre aux majestueuses proportions du *commos* eschyléen.

Dans cette gamme d'imitations de plus en plus effacées, descendons d'un degré encore. On se rappelle les naïfs et bavards regrets de la nourrice des *Choéphores,* pleurant son Oreste (v. 749 sq.). La vieille femme énumère complaisamment tous les soins que son nourrisson lui a jadis coûtés, y compris même ceux d'alimentation et de propreté, sur lesquels elle s'étend avec une précision ingénument réaliste. Comparez à cela, chez Sophocle, les plaintes élégiaques d'Électre qui tient en ses mains les cendres de son frère (v. 1143). Sœur aînée, c'est Électre qui, à défaut de la mère dénaturée, a veillé sur l'enfance abandonnée d'Oreste, qui l'a aimé, soigné, nourri : et elle rappelle douloureusement tant de soins perdus. Certes, le ton est fort dissemblable : ce qui s'explique, tant par l'inégalité sociale des deux femmes que par le progrès de l'urbanité qui s'est accompli à Athènes entre Eschyle et Sophocle. Mais le fond humain des deux monologues est le même : dans l'un et l'autre il s'agit de ces soins matériels des premiers ans qui créent un lien si fort entre la femme et l'enfant; dans l'un et l'autre, c'est l'instinct maternel qui s'épanche.

A ces rapprochements il serait facile d'en ajouter d'autres, plus contestables. Mais mieux vaut, pour demeurer sur un terrain solide, nous arrêter là. Veut-on du moins, d'un seul coup d'œil, embrasser l'étendue des emprunts de Sophocle? Prenons une de ces vieilles traductions françaises, où l'on pliait bon gré mal gré la tragédie grecque à la division moderne en actes et en scènes. On trouvera dans la traduction du P. Brumoy, par exemple, que l'*Électre* de Sophocle comprend, en tout (abstraction faite des chants choraux), seize scènes. Or, sur ce nombre, dix — j'en ai fait le compte exact — doivent quelque chose, peu ou prou, aux *Choéphores*. Encore ce calcul est-il trompeur. Dans le cinquième acte (v. 1384-1510), Brumoy distingue jusqu'à cinq scènes, alors qu'en réalité il n'y en a que deux : 1° assassinat de Clytemnestre; 2° assassinat d'Égisthe. Cette rectification faite, il resterait donc, en dernière analyse, dix scènes de l'*Électre* sur treize où Sophocle s'est plus ou moins inspiré d'Eschyle.

***

Ces emprunts, de quel nom sied-il de les qualifier : imitation légitime ou plagiat?

Il importe, avant de répondre à cette question, de se défaire de toute prévention moderne. C'est avec une ombrageuse sollicitude que nos auteurs contemporains, même les moindres, veillent sur la propriété de leurs œuvres. On se querelle pour la priorité d'un sujet, que dis-je? d'un titre même. Et cet état d'esprit s'est traduit dans nos lois. La propriété littéraire, depuis un siècle environ, est juridiquement reconnue, en sorte que le plagiat, jadis simple malhonnêteté privée, s'est transformé en un délit réprimé par les tribunaux. Est-ce d'après ces idées que nous jugerons les anciens? Ce serait un grossier anachronisme, aussi bien moral que littéraire.

Examinons donc la question historiquement. Nul besoin, pour cela, de passer en revue tous les genres de la littérature grecque. Considérons seulement le drame (puisque c'est d'un auteur dramatique qu'il s'agit) et, dans le drame, d'abord la

tragédie. Presque dès l'origine, mais surtout à partir du IVe siècle, la scène tragique, en Grèce, a été accaparée par un très petit nombre de légendes. Parcourez les titres conservés : c'est par douzaines que s'y répètent les *Alcmaeon,* les *Œdipe,* les *Oreste,* les *Méléagre,* les *Thyeste,* les *Téléphe,* etc.[1]. Qu'est-ce à dire, sinon que les auteurs de ce temps se copiaient sans scrupule les uns les autres? Mais, de plus, nous avons à ce sujet le témoignage explicite d'Aristote[2]. Il nous apprend que le public prenait, à cette sorte de concurrence des poètes tragiques, un vif plaisir; toutes les scènes qu'il avait le plus goûtées dans l'original, il les voulait retrouver, mais perfectionnées encore et embellies, chez l'imitateur. Aussi bien il nous reste un exemple typique de cette manière de faire; c'est la *Médée* d'Euripide. Cette pièce, ainsi que l'a prouvé M. Weil, est postérieure à la *Médée* de Néophron de Sicyone, dont il nous est parvenu trois fragments[3]. Or on voit par ces fragments, dit M. Weil, que c'est Néophron qui « conçut d'abord l'idée de ce qui fait la beauté et, encore aujourd'hui, l'originalité de l'ouvrage d'Euripide. Il mit le premier sur la scène une mère qui tue ses enfants, tout en les aimant avec tendresse... Si Euripide trouva chez Néophron le germe des plus grandes beautés de sa tragédie, il lui emprunta aussi ce que l'on y trouve de plus faible et de plus sujet à la critique. L'intervention d'Égée est insuffisamment motivée... Un troisième et dernier fragment nous apprend que la tragédie de Néophron se terminait, comme celle d'Euripide, par une scène de récriminations et d'imprécations échangées entre Jason et Médée... » Et le savant critique arrive à cette conclusion, bien faite pour déconcerter un moderne, qu'Euripide « a suivi de très près et peut-être scène par scène le plan de son prédécesseur, l'économie et la conduite de sa pièce ». On voit assez par cet exemple, sans qu'il soit besoin d'en chercher d'autres, avec quelle désinvolture les tragiques grecs s'appropriaient les inventions de leurs devanciers.

1. Aristote, *Poétiq.*, c. 13.
2. *Poétiq.*, c. 18.
3. H. Weil, *ouv. cité* (notice sur la *Médée* de Néophron), p. 99 sq.

Dans la comédie, les choses ne se passaient pas autrement. Sur les pilleries réciproques dont étaient coutumiers les comiques du ve siècle, il suffira ici d'un témoignage précis d'Aristophane. Je le tire de la *parabase* des *Nuées* (v. 546 sq.). « Pour moi, » dit ce poète, « je ne suis point de ceux qui cherchent à vous duper, en remettant à la scène deux ou trois fois le même sujet. Chaque fois, ce sont des nouveautés que j'imagine et que je vous apporte, sans aucune ressemblance entre elles, et toutes ingénieuses. Il n'en est pas de même de mes rivaux : depuis qu'Hyperbolos leur a donné, une fois, prise, ils ne cessent de piétiner le malheureux, ainsi que sa mère. D'abord Eupolis a fait passer son *Maricas;* c'étaient simplement mes *Chevaliers* que ce misérable avait misérablement retournés. Il y avait ajouté une vieille femme ivre, pour lui faire danser la *cordax:* antique invention empruntée à Phrynichos, chez qui la vieille était dévorée par un monstre marin. Puis Hermippos s'est attaqué à son tour à Hyperbolos. Et voici maintenant que tous les autres s'acharnent sur Hyperbolos, imitant ma comparaison des anguilles. Puisse celui que leurs pièces divertissent ne pas prendre plaisir aux miennes! » Ce texte montre, de la façon la plus claire, comment le succès d'une pièce, ou simplement d'une scène, d'une invention comique, provoquait immédiatement toute une série d'imitations. Aristophane, il est vrai, n'entend pas qu'on le confonde avec le vil troupeau des plagiaires. Mais l'en croirons-nous sur parole? Qu'on se rappelle, par exemple, la fable de ses *Grenouilles,* jouées en 405. Nous y voyons Dionysos, pour remédier au lamentable état de la scène tragique, ramener de l'autre monde le grand poète Eschyle. Or, quelques années auparavant (412?), avaient été joués les *Dèmes* d'Eupolis, où Nicias, voulant sauver la république, évoquait des enfers les grands hommes d'État du temps passé. N'y a t-il pas là plus qu'une coïncidence fortuite?

Passons enfin à la comédie nouvelle. Une douzaine de personnages traditionnels, dont Apulée, en son style tout paré de clinquants, nous donne la liste : *et leno perjurus, et amator fervidus, et servus callidus — et amica illudens, et uxor inhibens,*

et mater indulgens — et patruus objurgator, et sodalis opitulator, et miles praeliator — sed et parasiti edaces, et parentes tenaces, et meretrices procaces[1]. Trois ou quatre types d'intrigues, tout au plus : un éphèbe s'est épris d'une inconnue; divers obstacles contrarient d'abord cet amour; mais on découvre à la fin que la jeune fille est de naissance libre. Un dénouement presque invariable : le mariage. Tels sont les éléments à peu près fixes de la comédie nouvelle, même chez son plus illustre représentant, Ménandre. Les comédies récemment retrouvées ont montré, en effet, que, pas plus que ses rivaux, Ménandre n'avait cherché à renouveler les vieux cadres traditionnels[2]. Nul, au contraire, ne paraît avoir usé avec plus de sans-façon du bien d'autrui; deux grammairiens, Aristophane et Latinus, avaient, dit-on, dressé, chacun, un riche recueil de ses emprunts.

A quoi bon multiplier davantage les exemples[3]? Écoutons plutôt, à ce sujet, les graves et doctrinales paroles d'Isocrate : « S'il n'y avait qu'une seule façon de dire les choses, il pourrait paraître inutile de fatiguer les auditeurs, en répétant ce qui a déjà été dit dans les mêmes termes. Mais, puisque l'art de la parole a ce privilège de pouvoir exprimer très diversement les mêmes idées..., il ne faut pas renoncer à une matière, parce que d'autres en ont déjà parlé, mais s'efforcer de la mieux traiter qu'eux... Le plus sûr moyen, selon moi, d'encourager les arts, et, en particulier, celui de la parole, serait d'admirer et d'honorer, non pas les écrivains qui les premiers ont entrepris un sujet, mais ceux qui en ont traité chaque partie avec le plus de perfection[4]... » Qu'Isocrate

1. *Florileg.*, III, 16.

2. Il est curieux de constater, par exemple, que l'*Arbitrage* n'est qu'une adaptation *bourgeoise* d'une intrigue tragique, déjà mise en scène par Euripide dans son *Alopè*.

3. On arriverait aux mêmes conclusions non seulement pour les autres genres littéraires, mais encore pour les arts plastiques. « Les artistes grecs... n'éprouvaient aucun embarras à reproduire un motif, une attitude, une composition créée par un prédécesseur ou un contemporain; Phidias lui-même, jugé suivant les idées modernes, serait, non moins que Raphaël, un plagiaire. Toutefois au ve et au ive siècle avant J.-C., la mode n'était pas encore aux copies fidèles des chefs-d'œuvre. L'art grec, dans le beau feu de sa période créatrice, imitait sans scrupule, mais ne se répétait pas. » (S. Reinach, *Gazette des beaux-arts*, 1902, p. 142.)

4. *Panégyriq.*, 7.

plaide ici *pro domo sua*, on ne saurait le contester. Très pauvre d'idées personnelles, l'auteur du *Panégyrique* n'a guère fait toute sa vie que vêtir de la pourpre de son verbe les idées d'autrui. Mais il n'en reste pas moins vrai que la profession de foi littéraire qu'il a formulée en ces lignes est bien au fond, et de quelque genre qu'il s'agisse, éloquence, théâtre, lyrisme, celle de son temps.

Voilà, certes, des mœurs littéraires, qui, de prime abord, semblent à l'antipode des nôtres. Pour en trouver l'équivalent, il n'est pas besoin pourtant de remonter très haut dans notre propre histoire. Toute notre littérature du XVIIe siècle n'est-elle pas une littérature d'imitation? Corneille a pillé Espagnols et Latins, Racine les Grecs. Et qu'ont fait, dans la plupart de leurs écrits, Boileau et La Fontaine, sinon d'habiller à la française des sujets anciens? Telle était la pratique générale des écrivains de ce temps, pratique consciente et raisonnée : « Il y a des gens, » dit Pascal, « qui voudraient qu'un auteur ne parlât jamais de choses dont les autres ont parlé... Mais si les matières qu'il traite ne sont pas nouvelles, la disposition en est nouvelle. Quand on joue à la paume, c'est une même balle dont jouent l'un et l'autre, mais l'un la place mieux[1]. » A vingt siècles de distance, Pascal, on le voit, fait écho à Isocrate[2].

*
* *

Ainsi donc, en s'emparant des inventions d'Eschyle, avec une liberté qui aujourd'hui nous étonne, et, je dirais presque, nous scandalise, Sophocle n'a aucunement outrepassé la limite

1. Pascal, *Pensées*, art. VII, frag. 9, éd. Havet.

2. Gardons-nous cependant d'assimiler absolument l'état d'esprit de ces deux époques. Au XVIIe siècle, le sentiment de la propriété littéraire avait fait, malgré tout, un notable progrès qui consiste en ceci. A la différence des Grecs, nos classiques français n'admettent plus sans réserves l'imitation d'un modèle contemporain et de même langue; seule, leur apparaît comme licite l'imitation des écrivains éloignés dans l'espace (Italiens, Espagnols) ou dans le temps (Grecs, Latins). Et la raison de ce changement, c'est évidemment le développement prodigieux de la publicité, dû à l'imprimerie. Qu'on se rappelle en effet quel était, au temps d'Eschyle et de Sophocle, le destin des œuvres de théâtre. Au lendemain d'une représentation solennelle mais unique, elles disparaissaient à tout jamais de la scène. Leurs auteurs avaient, à la vérité, la ressource de les faire éditer. Mais les manuscrits, rares et chers, restèrent toujours dans l'antiquité le privilège d'une élite. Il est vrai également que,

que les mœurs littéraires de son temps assignaient au droit d'imitation. La seule condition qu'imposât l'opinion antique à l'imitateur, c'était de faire mieux que son modèle. Voyons si l'auteur de l'*Électre* y a réussi, et par quels moyens.

I. Scène initiale.

La scène initiale de l'*Électre* ne diffère guère de celle des *Choéphores* qu'en un point, la substitution de la forme dialoguée au monologue. On devine aisément la raison de ce changement. Le monologue étant une convention fort commode, les poètes anciens, dans tous les théâtres, en ont beaucoup usé. Chez Eschyle, en particulier, il se répète jusqu'à trois fois de suite dans les trois drames de l'*Orestie;* c'est, évidemment, pure gaucherie de primitif. Il est vrai qu'on le rencontre plus fréquemment encore chez Euripide, où il devient un procédé d'exposition presque constant : mais c'est ici dédain du métier et désinvolture « à la cavalière ». Sophocle, en revanche, ne nous en offre qu'un seul exemple. Encore est-ce dans les *Trachiniennes,* la plus faible de ses œuvres, et dont, pour cette

par une faveur tout exceptionnelle, les pièces d'Eschyle furent quelquefois reprises après sa mort. Mais il n'en reste pas moins certain que des trente mille spectateurs qui virent l'*Électre* la plupart ignoraient totalement les *Choéphores,* ou ne connaissaient cette pièce que par le vague souvenir d'une ou deux représentations antérieures. Dans de telles conditions, l'imitation s'exerçait en toute liberté et sans soulever aucune protestation. Au temps de Corneille et de Molière il en était déjà tout autrement. Le moyen, pour un auteur dramatique, de piller des œuvres que l'imprimerie avait mises dans toutes les mains? Pourtant, si le champ de l'imitation se trouvait par là sensiblement restreint, il demeurait encore assez vaste. Restait, en effet, toute une catégorie d'ouvrages, je veux dire les chefs-d'œuvre des littératures étrangères, tant anciennes que modernes, qui, en raison même de l'idiome en lequel ils étaient écrits, devaient longtemps encore échapper à une vulgarisation trop complète. C'est naturellement vers ces ouvrages-là que se porta, de préférence, au XVIIe siècle, l'imitation. Les observations précédentes nous amènent, en dernier terme, à formuler cette loi : très variable, selon les époques, est la mesure en laquelle l'opinion et les mœurs tolèrent l'imitation des œuvres écrites, mais à toute époque elle est en raison inverse du degré de vulgarisation de ces œuvres. Et remarquez que, depuis le XVIIe siècle, cette loi n'a pas cessé d'agir et a produit de nouveaux effets. Des causes multiples, dont les plus visibles sont l'expansion inouïe de la presse, la connaissance chaque jour plus répandue des langues exotiques, la découverte de nouveaux moyens de communication intellectuelle qui ont pour ainsi dire aboli l'espace, tout cela tend de plus en plus à supprimer les barrières qui jadis séparaient les diverses littératures nationales : en sorte que le jour paraît proche où celles-ci se fondront en une littérature universelle. Ce jour-là on peut assurer que toute imitation, par cela même qu'elle risquera d'être découverte et dénoncée immédiatement, sera réputée plagiat. Et ainsi l'évolution historique de l'idée de propriété littéraire, à peine ébauchée à Athènes, aura atteint son terme.

raison même, quelques érudits sont allés jusqu'à contester l'authenticité. De cette simple comparaison il ressort donc qu'à la différence de ses deux grands rivaux, Sophocle évite, dans l'exposition de ses drames, la forme monologuée. C'est, assurément, qu'il la jugeait conventionnelle, froide, guindée. Et ainsi, c'est par un délicat souci d'art et de vérité dramatique que s'explique l'introduction du Pédagogue dans la première scène de l'*Électre*.

II. Scène des offrandes expiatoires envoyées par Clytemnestre au tombeau d'Agamemnon.

L'innovation essentielle de Sophocle, dans cette scène, c'est la substitution du personnage de Chrysothémis à celui d'Électre. Rien n'est plus justifié. Il faut bien en convenir : le rôle qu'Eschyle avait attribué à Électre, dans cet épisode, prêtait à de graves objections. Quelle apparence que, désireuse d'apaiser les mânes d'Agamemnon, Clytemnestre ait choisi, comme intermédiaire, une fille qu'elle hait et dont elle se sait implacablement haïe? Et, ce choix même admis, comment croire que l'intraitable Électre se soit docilement prêtée à une telle mission? Il y avait là une véritable disconvenance morale. En transportant à Chrysothémis le rôle d'Électre, Sophocle l'a redressée d'une façon aussi heureuse que simple. Chrysothémis, en effet, bien qu'au fond de son cœur elle nourrisse les mêmes regrets et les mêmes espérances que sa sœur aînée, est une âme douce, timide, résignée. Elle n'a point rompu avec sa mère. En résumé donc, aussi adroitement qu'il avait, dans la scène initiale, rétabli la vérité matérielle, Sophocle, dans celle-ci, restitue, par un simple changement de personnes, la vérité morale.

III. Scène des offrandes funèbres trouvées sur le tombeau d'Agamemnon.

Dans les *Choéphores* cet épisode est bien gauchement traité. Les trois indices, auxquels Électre prétend reconnaître la présence de son frère (couleur des cheveux, empreinte de pas, vêtement tissé jadis par elle pour Oreste enfant), luttent

d'invraisemblance et de naïveté. Qui ne se rappelle la critique, aussi piquante qu'intempestive, qu'Euripide en a faite dans une scène de son *Électre?* Sophocle, comme de raison, a su se garder de ces maladresses. Écartant les indices matériels, imaginés par Eschyle, il n'a retenu et développé que l'argument psychologique. Qui peut, selon les règles de la probabilité, avoir coupé sa chevelure et déposé des offrandes sur le tombeau d'Agamemnon? « Ce n'est pas moi, raisonne Chrysothémis, je le sais bien. Ce n'est pas toi, non plus, Électre : comment l'aurais-tu fait, alors que, même pour invoquer les dieux, il ne t'est point permis de sortir impunément de ce palais? Quant à notre mère, de telles idées ne lui viennent pas d'ordinaire à l'esprit; et, du reste, elle ne l'eût pas fait à notre insu. Donc l'auteur de ces offrandes funèbres est Oreste. » (v. 910 sq.) Raisonnement, sinon inattaquable, du moins spécieux. Au total, on ne peut nier qu'ainsi refaite la scène n'ait infiniment gagné en aisance adroite et en vraisemblance. — Voilà une première différence. Mais il en est une autre, beaucoup plus significative, sur laquelle nous aurons à revenir plus tard : c'est la place que Sophocle a assignée, dans sa pièce, à cet incident.

IV. Sophocle a modifié aussi très heureusement l'épisode d'Eschyle où Oreste vient lui-même apporter la nouvelle de sa mort.

Remarquons d'abord, au sujet de cet épisode, que Sophocle l'a dédoublé. La première scène qu'il en a tirée, celle du récit de la mort supposée d'Oreste (*Choéph.*, v. 674 sq.; *Électre*, v. 660 sq.), étant directement imitée d'Eschyle, est la moins originale. Elle présente cependant quelques changements notables qu'il faut signaler. D'abord, Sophocle a mis ce récit dans la bouche, non plus d'Oreste même, mais du Pédagogue. A ce changement nous perdons en pathétique, on ne peut le nier. Mais Sophocle avait un absolu besoin du personnage d'Oreste pour la scène à effet qui va suivre. Aussi bien, ne nous plaignons pas trop : telle est la beauté de celle-ci qu'elle fait amplement compensation. — Une autre différence des

deux narrations, c'est leur étendue fort inégale. Rien de plus sommaire que celle d'Eschyle (17 vers). Celle de Sophocle, par contre, est un de ces amples « récits de Théramène », comme les aimait la tragédie grecque. Pendant près de cent vers, l'action fait halte pour laisser place à une description de la course de chars Pythique où Oreste a trouvé le trépas. Description fort belle, du reste, et très riche en détails pittoresques. Mais est-il une meilleure preuve du peu de cas que fait Sophocle de la progression et de la rapidité dramatiques, ces vertus réputées cardinales de la tragédie française? — Enfin la nouveauté capitale de cette scène, c'est qu'Électre, bien loin d'être complice, comme chez Eschyle, du faux bruit de la mort d'Oreste, s'y laisse prendre elle-même. Péripétie ingénieuse qui complique et varie l'intrigue trop nue des *Choéphores*. Il suffit pour le moment de la signaler.

Mais Sophocle, avons-nous dit, a tiré de ce même récit d'Eschyle l'idée d'une seconde scène, qui lui appartient en propre. On lit, en effet, dans les *Choéphores* (c'est Oreste, déguisé en Phocidien, qui rapporte à Clytemnestre les prétendues recommandations dont l'a chargé Strophios) : « Demande aux parents d'Oreste s'ils sont d'avis qu'on leur renvoie son corps, ou qu'enseveli dans la terre qui l'a reçu, il en demeure l'hôte à tout jamais... Les flancs de l'urne d'airain renferment dès maintenant ses restes. » (v. 683 sq.) Ces lignes, qui à la lecture passent presque inaperçues, Sophocle, par une idée de génie, s'est avisé de les traduire en action. Devant Électre désespérée, il a fait paraître Oreste déguisé, portant lui-même ses prétendues cendres. Et cette invention produit une scène pathétique, d'une incomparable beauté. L'âme farouche d'Électre s'y révèle à nous sous un jour imprévu, amollie enfin et détendue par l'excès même de l'infortune. Pressant sur son cœur ce qu'elle croit être les cendres d'Oreste, l'héroïne se répand en plaintes d'un accent si brisé et si tendre qu'elles semblent d'une mère plus que d'une sœur, en regrets et en mélancoliques souvenirs sur Oreste enfant, sur les soins maternels qu'elle lui prodiguait, les grâces naïves de son jeune âge, l'espoir enfin qu'elle fondait sur lui. Vous ne trouverez

rien de ce ton dans toute l'œuvre d'Eschyle. Le couplet tout entier est exquis, d'une tristesse et d'une sensibilité élégiaques qui font songer à Euripide.

V. Scène de la reconnaissance entre Électre et Oreste.

Sophocle a, sûrement, pris à son devancier l'idée de cette scène. Mais lui doit-il autre chose? Chez Eschyle, ce n'était qu'une ébauche des plus frustes. « La reconnaissance du frère et de la sœur n'est nullement ménagée ; au moment où Électre voit des cheveux sur le tombeau d'Agamemnon, elle songe à son frère et fait des vœux pour son retour. Oreste, qui est caché dans le voisinage, se montre aussitôt, et dit : Je suis celui que vous désirez, je suis Oreste. » Avec La Harpe, on ne peut s'empêcher de trouver cela bien sommaire et brusqué. Quel contraste avec la scène correspondante de Sophocle, qui est une pure merveille de sûre, fine et adroite gradation psychologique. Résolu à ne pas se laisser reconnaître, Oreste s'annonce d'abord à Électre comme un messager venant de Phocide; mais il a trop présumé de sa fermeté. Peu à peu, au spectacle de la misère morale et physique de sa sœur, la pitié et l'attendrissement le gagnent; des réticences involontaires, des allusions, des demi-aveux lui échappent; enfin, vaincu par l'émotion, il se nomme et tombe dans les bras de sa sœur. Il y a là un échange de répliques amenées et graduées avec la plus délicate habileté; c'est le chef-d'œuvre du naturel et de l'art réunis. A chaque vers, en effet, la reconnaissance paraît imminente, et toujours elle est suspendue, sans que pourtant aucun de ces retards sente l'artifice. C'est que l'auteur, en prêtant à son personnage le dessein préalable de ne pas se nommer, a su d'avance les justifier.

VI. Enfin, même dans la scène des meurtres, si directement inspirée des *Choéphores*, Sophocle a su mettre son empreinte originale. Chez Eschyle, les traits essentiels de cette scène peuvent se résumer ainsi : *a)* La première victime immolée par Oreste est Égisthe. *b)* Rien de plus précipité que ce premier homicide. A peine Égisthe a-t-il pénétré dans le palais

que, de derrière la scène, parviennent ses cris d'agonie : « Hélas, hélas! ah dieux! » Et la vengeance est consommée. *c*) En revanche, Eschyle a prolongé le tableau de la mort de Clytemnestre. Avant de recevoir le coup meurtrier, celle-ci argumente et supplie : horrible dialogue, qui comprend quarante-cinq vers (v. 885-930). Voyons maintenant comment est construite la scène parallèle de Sophocle : *a)* Chez ce poète, Clytemnestre est égorgée la première. *b)* C'est une action très rapide, qui se passe également derrière le théâtre, et où Clytemnestre prononce à peine quatre ou cinq vers ou hémistiches : cris de terreur, appels à Égisthe, supplications, plaintes d'agonie. *c*) Par contre, Sophocle s'est étendu assez longuement sur le meurtre d'Égisthe (v. 1442-1507). Venant du dehors, Égisthe arrive en scène; d'abord, il interroge Électre sur le bruit de la mort d'Oreste; puis il entre, triomphant, dans le palais; un cadavre voilé, qu'il prend pour celui de son ennemi, s'offre à sa vue; sur l'invitation d'Oreste, il lève le voile et, reconnaissant Clytemnestre, comprend le piège où il est tombé; suit une vive discussion entre les deux hommes, terminée par le meurtre d'Égisthe. En résumé, donc, on voit que Sophocle, dans son imitation, a interverti non seulement l'ordre des deux tableaux, mais leur proportion. Qu'en résulte-t-il? C'est que l'impression d'ensemble est très différente. Chez Eschyle, l'horreur va progressant; car, tandis que le meurtre d'Égisthe n'apparaissait que comme un juste châtiment, celui de Clytemnestre est un parricide. De plus, l'émotion, une fois montée à son maximum, s'y maintient d'une façon presque intolérable; c'est l'effet de cette longue discussion, durant laquelle le fils tient constamment sa mère sous la menace du couteau levé. Un long, trop long peut-être, crescendo d'horreur, voilà l'exacte définition de la scène finale des *Choéphores*. Dans l'*Électre,* c'est tout l'inverse. Cet effet de terreur, auquel Eschyle atteint progressivement, Sophocle d'un seul coup y monte et le dépasse même. Il le dépasse, dis-je, et par les supplications déchirantes de Clytemnestre et surtout par ces encouragements atroces qu'Électre crie au parricide hésitant. « *Clytemn. :* Mon fils, mon fils, aie pitié de

celle qui t'a donné le jour ! — *Élect.* : Mais toi, tu n'as eu pitié ni de lui, ni de son père !... — *Clytemn.* : Dieux ! on me frappe ! — *Élect.* : Porte un second coup, si tu peux ! — *Clytemn.* : Encore, hélas ! — *Élect.* : Puisse Égisthe partager ton sort ! » Mais Sophocle a compris qu'un pathétique si violent ne se pouvait soutenir longtemps. Voilà pourquoi il a fait ce premier tableau si court. Et il a, au contraire, prolongé le meurtre d'Égisthe, voulant par là laisser le spectateur sous l'impression d'une juste et légale vengeance. Cette moralité, le chœur, interprète fidèle de la pensée du poète, la formule lui-même expressément dans une réflexion finale : « O race d'Atrée, après combien d'épreuves te voilà enfin définitivement affranchie, par ce coup de force ! »

***

Nous venons de voir avec quel art délicat Sophocle a su corriger, ouvrer, parfaire chacun des matériaux qu'il a pris à Eschyle. Mais la véritable originalité de l'*Électre* n'est pas là. Elle réside avant tout dans l'adaptation de ces éléments d'emprunt à un plan personnel, dans leur coordination en vue de certains effets nouveaux à produire. Au nombre de ces effets nouveaux il faut nommer, d'abord, l'intérêt de curiosité ou d'intrigue, à peu près inconnu à Eschyle.

Rien de plus rectiligne, en effet, que l'action des *Choéphores*. Au moment même où Électre appelle de ses vœux impatients le retour d'Oreste exilé, celui-ci est déjà de retour. Le frère et la sœur se rencontrent près du tombeau d'Agamemnon ; et la reconnaissance, amenée par les offrandes qu'Oreste avait déposées sur le tombeau, a lieu presque immédiatement. Ils concertent ensemble le plan de leur vengeance : Oreste se présentera à Clytemnestre sous l'aspect d'un messager phocidien chargé de lui apporter la nouvelle de la mort de son fils. Grâce à cette ruse, Oreste, en effet, est accueilli dans le palais : il y immole successivement Égisthe, puis Clytemnestre. Tel est le *schéma* des *Choéphores*. On peut presque dire que l'action — abstraction faite des longs arrêts formés par les chants choraux — s'y hâte par la voie la plus directe vers son terme.

L'intrigue de l'*Électre* est, naturellement, plus complexe. On y trouve, en effet, trois péripéties principales : 1° la scène des offrandes découvertes sur le tombeau d'Agamemnon ; 2° le faux message de la mort d'Oreste ; 3° la reconnaissance entre le frère et la sœur. Il n'est que juste, d'ailleurs, de rappeler que ces péripéties étaient déjà toutes en germe dans les *Choéphores*. Et c'est le mérite éminent d'Eschyle d'avoir ainsi, du premier coup, trouvé les trois inventions capitales qui constitueront désormais pour tous ses successeurs le fond de l'intrigue. Toutefois, elles n'étaient, chez lui, qu'ébauchées : il restait à les développer, à en tirer tout ce qu'elles contiennent virtuellement d'intérêt et d'émotion dramatique. Qu'en a fait Sophocle? En ce qui concerne les deux dernières, on ne peut nier qu'il ne les ait singulièrement perfectionnées. Premièrement, tandis que, chez Eschyle, Électre était complice du stratagème d'Oreste, Sophocle l'en a faite dupe. Invention des plus heureuses par la crise pathétique qu'elle provoque dans l'âme d'Électre. En second lieu, nous avons vu avec quelle adresse Sophocle a su graduer et suspendre la reconnaissance du frère et de la sœur. Nul doute donc que l'auteur de l'*Électre* n'ait, à un bien plus haut degré qu'Eschyle, le sens et l'art des combinaisons dramatiques. Mais en a-t-il le goût? Les regarde-t-il comme la fin essentielle de la tragédie? Nous pouvons hardiment répondre non. Considérons, en effet, l'étrange place que ce poète a attribuée dans sa pièce à la scène des offrandes trouvées sur la tombe d'Agamemnon. Pour tout dramaturge moderne, l'ordre des trois péripéties, inventées par Eschyle, semble immuablement fixé par avance. *1er acte :* désespoir d'Électre, qui appelle vainement la venue de son frère. *2e acte :* la découverte des offrandes déposées sur le tombeau d'Agamemnon ranime le courage de l'héroïne. *3e acte :* le faux message de la mort d'Oreste replonge Électre dans le désespoir. *4e acte :* reconnaissance, *5e acte :* vengeance [1]. Or, ce n'est pas le plan que Sophocle a suivi. Il a placé la découverte de ces offrandes funèbres après le faux message, c'est-

1. Telle est, en particulier, l'économie de l'*Oreste* de Voltaire (abstraction faite des complications romanesques qu'il y a ajoutées).

à-dire à un moment où Électre se croit sûre de la mort de son frère : par suite, cette découverte ne saurait éveiller en elle aucune espérance, elle ne produit aucune péripétie. La Harpe avait beau jeu pour exalter, à cette occasion, Voltaire aux dépens de Sophocle : « Dans l'auteur français, Électre, qui n'a pas encore les mêmes raisons de croire son frère mort, reçoit avidement cet espoir qu'on lui présente... On prévoit de là quelle sera sa douleur, quand la mort d'Oreste paraîtra confirmée... Ces mouvements opposés qui se succèdent, ce flux et ce reflux de joie et d'affliction sont l'âme de la tragédie. » Définition excellente de la tragédie française, ou du moins de celle du XVIIIe siècle, dont le ressort essentiel était l'intérêt de curiosité. Mais cette poétique étroite n'est pas celle des Grecs. Ce serait une impertinence que de soupçonner ici Sophocle de maladresse. La place qu'il a assignée dans son drame à l'incident des offrandes est, assurément, préméditée. Et, pour peu que l'on réfléchisse, on en trouvera aisément les raisons. Comme nous essaierons dans un instant de le prouver, cette scène, si inutile à l'action, est, à un autre point de vue, essentielle : c'est elle, en effet, qui crée l'atmosphère morale d'où naîtra, dans l'esprit d'Électre, l'héroïque résolution de venger, à elle seule, son père. Et ainsi elle éclaire, elle développe ce noble caractère. Ajoutons, dès maintenant, qu'il en est de même des deux autres péripéties : à côté de leur valeur dramatique, que nous avons signalée, elles ont, par surcroît, nous le verrons, un intérêt psychologique qui n'est pas moindre. En résumé, donc, si l'intrigue chez Sophocle apparaît déjà plus adroite et plus savante que chez son devancier, elle y reste cependant subordonnée à une fin supérieure, qui est l'étude psychologique des caractères.

***

Là est, en effet, la nouveauté principale de l'*Électre*. Dans les *Choéphores*, où il n'y a pas encore de caractères, l'action était tout. Invisible et présente, c'était l'ombre inapaisée d'Agamemnon, qui, du dehors, suscitait les événements : Oreste

et Électre ne sont que ses agents, presque passifs et irresponsables. Dans la pièce de Sophocle, au contraire, un caractère domine tous les autres : celui d'Électre. Et l'objet essentiel du drame, c'est de mettre ce caractère en lumière. Par suite, les situations empruntées à Eschyle prennent chez Sophocle une valeur et une signification toutes nouvelles. Elles n'ont plus leur intérêt principal en elles-mêmes, elles le tirent surtout de la fin commune à laquelle elles concourent, et qui est : l'analyse d'une grande âme [1]. Essayons de montrer cela par une rapide étude des principales scènes de l'*Électre*.

La *parodos* — qui n'est, nous l'avons dit, qu'une transposition très reconnaissable du grand *commos* des *Choéphores* — nous livre déjà tout le fond de l'âme d'Électre. Elle est faite presque uniquement de lamentations. Mais les lamentations d'Électre, il importe de le remarquer, sont autre chose que l'instinctive et molle satisfaction d'une âme accablée, qui se complaît dans son désespoir. Il y entre une part de volonté et de préméditation. Aux yeux d'Électre, elles sont, d'abord, l'accomplissement d'un devoir pieux, un hommage rituel dû aux parents morts [2]. Secondement, ces lamentations, publiquement proférées aux portes mêmes du palais, ont un but avoué : c'est de faire éclat et scandale, et d'inquiéter les assassins dans la tranquille jouissance de leur forfait [3]. Notons enfin, dans cette longue plainte, des accents plus virils et plus ardents, qui, par instant, pareils à des éclairs, la traversent : imprécations et menaces contre les meurtriers, invocations aux mânes irritées d'Agamemnon, véhéments appels à Oreste, le justicier attendu. Ainsi donc, dès la première scène où paraît Électre, le trait fondamental de son caractère nous est

1. Voir sur le caractère d'Électre l'étude solide et fouillée de M. Allègre, *ouv. cité*, p. 164 sq. Si je me permets de reprendre ici le même sujet, c'est que je l'envisage d'un autre biais.

2. « Je ne veux pas manquer au devoir de pleurer mon malheureux père. (v. 132.) — Insensé, qui oublie ses parents morts misérablement ! (v. 145.) — Pour moi, je consens à ne jamais jouir d'un bonheur stable, si je manque à honorer mes parents, en contenant l'essor de ma douleur. » (v. 236 sq.) Cf. 100, 146, 230.

3. « Quel profit aurais-je à cesser mes gémissements ?... Par là, du moins, j'importune mes ennemis. » (v. 355.) Et, de fait, Clytemnestre et Égisthe reprochent amèrement à Électre le scandale public dont elle est cause (v. 518, 641 sq., 797 sq., 1449, 1456).

révélé : c'est une fidélité obstinée et exclusive aux morts. Et ce sentiment est teint aux couleurs de son âme énergique, ulcérée et farouche.

Suit la première entrevue entre Électre et Chrysothémis. Elle est, on se le rappelle, construite autour d'un incident emprunté littéralement aux *Choéphores :* le sacrifice envoyé par Clytemnestre au tombeau d'Agamemnon. Mais l'emprunt, peut-on dire, est purement matériel. A Sophocle seul appartient la délicate opposition psychologique dont cette scène est le moyen et qui éclaire de précisions nouvelles le caractère d'Électre. On l'a dit trop souvent pour qu'il soit utile de le répéter longuement ici : par ses similitudes partielles autant que par ses dissemblances, Chrysothémis nous aide à mieux juger l'héroïsme de sa sœur aînée, à mesurer de combien cet héroïsme dépasse la commune humanité. Mais ce rôle a encore une autre utilité, peut-être moins remarquée. Il ne faut pas, en effet, que notre instinctive sympathie — héritage du romantisme — pour les héros révoltés nous aveugle. La véritable représentante de l'idéal féminin, tel que le concevaient les Grecs, ce n'est pas ici Électre, c'est Chrysothémis. La morale hellénique interdisait de façon absolue aux femmes l'action et même la vie extérieure. Par sa conduite donc, Électre s'est mise non seulement *au-dessus,* mais *en dehors* de son sexe; c'est « une enragée » [1], selon le mot pittoresque de Racine. Et ainsi il y a dans sa vertu même un excès [2], que, par sa seule présence, la sage et douce et circonspecte Chrysothémis met en lumière. La présence de celle-ci nous découvre encore une autre légère imperfection morale d'Électre, par où sa grande âme apparaît plus humaine. Je veux parler de cette humeur aigrie, de cette irritation sourde, qui s'échappe, contre Chrysothémis surtout, en ironies, en sarcasmes, en duretés même [3].

1. Note manuscrite de Racine sur le v. 1426 d'*Électre.*

2. Électre elle-même reconnaît en plusieurs endroits ce défaut de son caractère : « O sache bien, dit-elle à sa mère, que j'ai honte de moi-même... ; je comprends combien ce que je fais sied peu à mon âge et à mon sexe; mais.... en voyant mal faire, on apprend à mal faire. » (v. 616.) Cf. 221, 254, 308.

3. « Toi qui parles de ta haine, tu ne hais qu'en paroles, et tu pactises en secret avec les meurtriers de ton père. (v. 357.) — Garde tes festins somptueux et ton existence opulente. (v. 361.) — Flatte les maîtres par ton obéissance. (v. 397.) — J'envie ta prudence et je hais ta lâcheté. (v. 1027.) — Va tout raconter à ta mère. » (v. 1033.)

Précédemment déjà, Sophocle avait prêté, de même, à Antigone, cette sœur d'Électre en héroïsme, quelques traits d'âpreté. Dans les deux cas, il a, ce semble, voulu marquer discrètement les effets d'une passion trop forte ou d'une situation trop tragique sur une âme féminine, capable à la vérité d'exaltation et de sacrifice, mais non de sang-froid et de la pleine possession de soi-même.

De la scène qui met face à face Clytemnestre et Électre nous ne dirons rien ici, encore qu'elle soit capitale[1], par ce qu'elle est tout entière de l'invention de Sophocle. C'est la seule peut-être pour laquelle il ne doit rien à Eschyle.

Passons rapidement encore sur celle où le gouverneur apporte le message mensonger de la mort d'Oreste. Le rôle d'Électre y est presque muet. Dans sa stupeur accablée, elle ne trouve d'abord, pour rendre son désespoir, que des exclamations entrecoupées et des sanglots. Ce n'est qu un peu plus tard, en présence de l'urne qui contient les cendres fraternelles, que sa douleur, toujours aussi profonde, mais déjà plus calme et maîtrisee par la raison, s'épanchera en plaintes et en regrets harmonieusement pathétiques.

Il nous faut, en revanche, insister sur la seconde entrevue d'Électre et de sa sœur, amenée par la découverte des offrandes sur le tombeau d'Agamemnon. Cette entrevue sert, d'abord, accessoirement, à préciser et à enrichir l'opposition, déjà esquissée, des caractères. Mais, par là même, elle risquerait fort de faire double emploi avec la précédente. C'est sans doute pour obvier à ce danger que Sophocle a interverti la structure des deux scènes : tandis que la première débutait par un conflit et s'achevait en une réconciliation, dans celle-ci, au contraire, l'accord initial tourne peu à peu en une vive querelle. Et cette différence de dessin, où se marque l'art très fin de Sophocle, suffit à prévenir l'uniformité et la monotonie. Toutefois, gardons-nous bien de voir dans cette seconde entrevue des deux sœurs une simple réplique, habilement déguisée, de la première. C'est ici, j'ose le dire, la scène capitale du drame.

1. Allègre, *ouv. cité*, p. 168.

Accordons à La Harpe et à Voltaire qu'en plaçant la trouvaille des offrandes funèbres à un moment où Électre ne peut mettre en doute la mort de son frère, Sophocle s'est privé d'une péripétie émouvante. Mais ils n'ont pas vu que, ce que l'intérêt de curiosité perdait à ce sacrifice volontaire, l'intérêt psychologique le regagnait et au delà. Au début de la scène, Chrysothémis, toute débordante de joie, accourait vers sa sœur, croyant lui apporter « le bonheur et la fin de ses infortunes ». Mais, d'un mot, Électre met à néant ces folles illusions. Et, pendant un instant, les deux sœurs, tout ressentiment oublié, confondent leur désespoir et leurs larmes. Toutefois, Électre s'est vite ressaisie, et elle fait soudain à Chrysothémis l'aventureuse proposition que l'on sait : puisque Oreste n'est plus, c'est à ses sœurs qu'échoit maintenant le devoir sacré de venger leur père et de frapper les coupables. Chrysothémis est une âme trop faible pour se hausser à un tel héroïsme ; elle refuse. Mais Électre, loin de s'abandonner au découragement, déclare alors qu'elle poursuivra, seule, l'œuvre de vengeance. Cette scène, comme on voit, comprend deux phases : des lamentations stériles Électre s'y élève à une résolution énergique. Or, entre ces deux phases, il y a un lien psychologique, qui n'a pas été assez aperçu. C'est cette communion momentanée dans les larmes, où Électre enfin a senti le cœur de Chrysothémis battre à l'unisson du sien. La noble fille s'est exaltée ; oubliant l'irrémédiable timidité de sa sœur, elle a rêvé d'une action glorieuse pour laquelle s'uniraient les deux filles d'Agamemnon. Même après le refus de Chrysothémis, l'exaltation où est montée l'âme d'Électre ne tombe pas ; elle subsistera. Ainsi, à la place de la péripétie toute matérielle et vulgaire que souhaitait La Harpe, nous avons ici une véritable péripétie morale, où le caractère d'Électre déploie et réalise tout ce qu'il contenait d'héroïsme latent. C'est le point culminant du caractère, et, par conséquent, du drame lui-même.

Entre la scène que nous venons d'analyser et la suivante, le contraste est absolu. C'est que les personnages de Sophocle ne sont pas tout d'une pièce ; ils se guindent, ils s'exaltent dans

l'action; puis ils se détendent et retombent sur eux-mêmes. Tel est ici le cas d'Électre. Tenant dans ses mains les prétendues cendres d'Oreste, elle pleure, elle gémit. Et, dans cette âme que la haine et la vengeance semblaient avoir absorbée tout entière, se révèle enfin un sentiment tendre et profondément féminin : c'est son grand amour pour son frère. Amour d'autant plus touchant qu'il est désormais plus désintéressé. Vivant, Oreste, en effet, était le vengeur et le libérateur attendu : il représentait l'avenir et ses éventuelles réparations. Mais, à présent qu'il n'est plus, aucun alliage d'intérêt personnel ne se mêle à l'affection d'Électre. C'est une sœur, ou, pour mieux dire, c'est une mère douloureuse qui, privée d'un fils chéri, pleure et appelle la mort comme une délivrance et une réunion. Mais, dans la seconde partie de la scène, Oreste se fait reconnaître. Et, dans l'excès de la joie comme dans celui du malheur, Électre, transfigurée, se montre encore ingénument femme. N'est-ce pas en effet un trait de son sexe que ces transports d'allégresse, passionnés, débordants jusqu'à l'imprudence? « Serrée sur le cœur de son frère, les yeux attachés sur son visage, elle ne peut se rassasier de sa vue[1]. » Des cris de joie, de triomphe, lui échappent. Il faut qu'Oreste d'abord, le Pédagogue ensuite, l'un avec une tendresse indulgente, l'autre avec autorité, interviennent pour calmer ces éclats inconsidérés. Enfin, un dernier trait qui se relie aux précédents, parce qu'il nous montre Électre revenue non seulement aux sentiments, mais encore aux bienséances de son sexe, c'est le ton de subordination déférente avec lequel elle s'adresse à son frère : « O mon frère, ta volonté sera la mienne... ; commande ainsi qu'il te plaira. » C'est que le chef de famille a reparu. Les circonstances anormales, qui avaient poussé Électre au premier plan, ont cessé. Le rôle dirigeant passe à Oreste. Électre ne veut plus être, conformément à la hiérarchie familiale, que son aide, docile et soumise.

Reste la scène finale, celle des meurtres. Électre n'y est que complice; c'est Oreste seul qui agit. Mais, ici encore,

1. Allègre, *ouv. cit.*, p. 177.

goûtons l'aisance adroite du poète. Grâce à un artifice heureux, c'est pourtant Électre, en dépit de sa subordination, qui continue à concentrer sur elle toute notre attention et tout notre intérêt. Pendant que le meurtre de Clytemnestre occupe Oreste dans la coulisse, la jeune fille, en effet, reste seule en vue sur le théâtre. L'oreille aux aguets, elle suit l'horrible drame qui s'accomplit dans le palais, et, en quelques exclamations passionnées, haletantes, elle en commente pour nous les phases. De sorte que ce qui nous émeut, c'est moins le parricide en lui-même, que nous ne voyons pas, que sa répercussion immédiate dans l'âme frémissante d'Électre. C'est Électre qui, à travers le mur qui les sépare, dénie à Clytemnestre suppliante le droit à la pitié; c'est elle encore qui, devinant que son frère hésite, le presse de redoubler le coup fatal ; c'est elle enfin qui, au cri suprême d'agonie de Clytemnestre, riposte par une exclamation de triomphe. Dans toute cette première partie de la scène, Oreste n'est qu'un agent invisible et muet, et le protagoniste, par conséquent, c'est toujours Électre. Dans la seconde partie, Électre tient encore une place presque égale à celle d'Oreste. Si elle ne prend point part matériellement au meurtre d'Égisthe, c'est elle qui, par des réponses équivoques, attire celui-ci dans le piège; c'est elle aussi, quand le misérable essaie de se justifier, qui conseille à Oreste d'en finir. Et ainsi le caractère d'Électre reste jusqu'au bout, selon le précepte de Boileau, « tel qu'on l'a vu d'abord ». La fidélité obstinée aux morts, la haine des assassins, la soif de vengeance en sont les éléments fondamentaux. Un trait cependant de cette admirable scène a provoqué des objections. « Était-il nécessaire, écrit Patin, qu'Électre prît à cet acte d'une justice atroce la part que suppose le poète?... Les encouragements au parricide qu'Eschyle s'est contenté de faire donner par le chœur, et que Sophocle fait proférer par elle-même, ne nous glacent-ils pas pour ce personnage, jusque-là si intéressant même dans ses emportements? Électre ne nous apparaît-elle pas maintenant souillée elle-même du sang dont son frère va se montrer tout couvert[1]? » Ce jugement me

1. *Tragiq. grecs*, II, p. 215.

paraît entaché d'une sentimentalité aussi peu conforme aux mœurs antiques qu'au vrai caractère d'Électre. Bien loin de voir dans cette intervention spontanée d'Électre une atrocité gratuite, j'y reconnais une dernière touche qui achève le portrait moral de ce personnage. Dans une scène précédente, nous avions vu la jeune fille s'exalter jusqu'à l'idée du parricide. Sans doute, le retour imprévu d'Oreste l'a dégagée du devoir d'agir, mais de ce devoir matériel seulement. Au moment où la vengeance qu'elle a tant désirée s'accomplit sous ses yeux, il est naturel, je dirai plus, il paraît nécessaire, pour l'unité et la continuité du caractère que le poète lui a prêté, qu'elle s'y associe au moins en volonté et en paroles.

Tel nous apparaît le caractère d'Électre. Une passion dominante, la vengeance, en fait le fond. Toutefois, cette passion n'est pas immuable : car de l'imagination, où elle a d'abord son siège, nous la voyons par degrés descendre dans la volonté. Elle n'est pas uniforme : car des traits individuels, l'emportement, l'ironie, l'exaltation, en varient et renouvellent, à chaque scène, l'expression. Enfin, si forte qu'elle soit, elle n'est pas exclusive; car elle a des moments de détente qui laissent apercevoir, dans cette âme ulcérée, des dessous profonds de tendresse et de sensibilité féminine. En un mot, le personnage d'Électre est l'un des plus vivants, des plus complexes, des plus riches en substance psychologique du théâtre de Sophocle. Supposons un instant que les *Choéphores* aient péri. Quel lecteur soupçonnerait que les incidents à la fois si simples et si expressifs, à travers lesquels ce caractère se développe, et qui en manifestent si heureusement les nuances diverses et le progrès, appartiennent à Eschyle? Rien ne montre mieux la prestigieuse souplesse du génie de Sophocle, qui, en y introduisant la vie de l'âme, a su métamorphoser et faire siens les cadres qu'il empruntait.

*
* *

Quelle conclusion tirerons-nous de l'étude qui précède? Nous y avons vu Sophocle lutter, sur un terrain déterminé,

avec Eschyle. Par cette concurrence même, il a été amené à formuler avec plus de netteté et plus de conscience qu'ailleurs sa conception personnelle du drame, à affirmer, en un mot, les qualités propres et constitutives de son génie. Ces qualités diverses, qui nous sont apparues successivement au cours de cette étude, essayons, avant de finir, d'en faire ici la synthèse. Une faculté souveraine d'assimilation et d'adaptation qui est le privilège des grands maîtres, des Shakespeare, des Corneille, des Molière, — un sens exquis de la perfection formelle, qui descend aux détails d'exécution les plus menus, et que notre Racine seul, peut-être, a égalé, — une heureuse fécondité d'imagination qui, sans effort, agrandit une ébauche en un tableau, et d'une sèche indication fait sortir une admirable scène, — un art sobre encore, mais alors tout nouveau, de développer une situation, d'analyser un sentiment, de faire parler éloquemment une passion, — un pathétique, aussi hardi à l'occasion que celui d'Eschyle, mais sévèrement discipliné, et qui sait s'arrêter juste au point où l'émotion dégénérerait en horreur physique, — une entente déjà plus savante des complications dramatiques, mais qui se subordonne résolument à la peinture psychologique, dont elle ne veut être que le moyen, — enfin l'analyse morale versée dans les vieux cadres mythiques, et l'étude d'une grande âme considérée comme la fin essentielle de la tragédie : voilà, tout l'accidentel et l'accessoire écarté, ce qu'il y a peut-être de plus original, de plus sophocléen dans le théâtre de Sophocle.

O. NAVARRE.

LA FRISE DU TRÉSOR DES CNIDIENS

A DELPHES

Note sur un détail de la frise Ouest.

Athéna ailée et ses chevaux ailés.

J'ai eu déjà l'occasion, ici même[1], de signaler l'heureuse et belle étude où M. Poulsen a révélé le sujet et expliqué l'ordonnance des scènes sculptées sur la frise ouest du *Trésor des Cnidiens* (ou *des Siphniens*) à Delphes[2]. Mais, en lisant la description détaillée que l'auteur a faite du personnage d'*Athéna*[3], on est un peu surpris de constater qu'il ne mentionne pas les ailes de la déesse. Athéna est ailée, en effet. Dès 1894, M. Homolle nous en avait avertis[4]; et d'autres ensuite l'ont redit[5]. Il n'y a, d'ailleurs, qu'à regarder l'image qui accompagne l'article même de M. Poulsen[6]: l'extrémité courbe d'une des ailes, la plus abaissée, apparaît très nettement derrière l'égide; et on devait en voir une deuxième, plus haut, entre l'épaule gauche et le premier des serpents en bordure de l'égide[7]. A ces indications *en relief*, je croirais volontiers qu'il s'en ajoutait d'autres *en couleur*. Mais peu importe qu'il y eût deux ou quatre ailes, et prenant plus ou moins de place sur le fond; il suffit que l'existence d'ailes soit certaine.

1. Cf. le précédent numéro de la *Revue*, p. 2.
2. Cf. *Bull. Corr. hell.*, XXXII, 1908, p. 177 sqq.
3. Cf. *Ibid.*, p. 178.
4. Cf. *Bull. Corr. hell.*, XVIII, 1894, p. 190 et 194.
5. Cf. *Rev. arch.*, 1895, I, p. 98 (S. Reinach); *Röm. Mittheil.*, XII, 1897, p. 312 (Savignoni).
6. C'est la reproduction de la pl. VII-VIII du t. IV des *Fouilles de Delphes*.
7. M. Savignoni, en indiquant l'existence d'une deuxième aile (*l. l.*, note 3), me semble ne l'avoir pas mise à sa place vraie.

Une telle figuration d'Athéna, jusqu'à présent unique dans la sculpture, était déjà connue autrement[1]. Elle appartient en propre à l'art gréco-oriental; et elle constitue une très intéressante manifestation du penchant qu'avait cet art, à l'époque archaïque, pour les figures ailées. Ce n'est point par hasard que le type statuaire de la *Niké* volante s'est trouvé naître dans un atelier de la Grèce asiatique : par-dessus les circonstances accessoires qui purent contribuer à cette éclosion, il y avait l'influence ancienne de l'art de la Mésopotamie, avec ses dieux et ses démons aux grandes ailes, et il y avait l'influence, ancienne aussi et plus immédiate, de la déesse ailée de Sardes, Kybébé[2]. Si forte était la pression exercée à la longue par ces influences, qu'un artiste ionien pouvait se laisser entraîner, quelquefois, à munir d'ailes même une Athéna, sans que, peut-on dire, la chose pour lui tirât à conséquence. Aussi doit-on être bien convaincu qu'il ne s'agit pas, dans cette frise ionienne de Delphes, d'un type spécial de la déesse, voire d'une simple variante locale : Athéna figure trois fois sur la frise, aux côtés nord, est et ouest; et ces trois représentations, avec ou sans les ailes, ne font en tout qu'une seule et même Athéna. Il n'y a donc pas lieu de craindre que M. Poulsen, en omettant le détail des ailes, ait omis quelque chose d'essentiel, par quoi serait ébranlée jusqu'aux fondements sa démonstration; celle-ci demeure intacte, — sauf, je crois, en un point secondaire, concernant les chevaux ailés.

Ces chevaux, étant ailés, ne sauraient être, selon M. Poulsen, que les chevaux de Poseidon, et ils fourniraient « un indice certain » de la présence du dieu[3]. Je voudrais exposer une opinion différente. Si la présence de Poseidon me paraît devoir être certainement admise, c'est en vertu de la raison qu'on fait

1. Tous les exemples connus (une demi-douzaine de certains et deux douteux) viennent d'être cités ensemble, très exactement, par M. Zahn (*Arch. Jahrbuch*, XXIII, 1908, p. 172), à propos de la publication d'un sarcophage de Clazomènes, dans les peintures duquel Athéna figure, munie de *quatre paires* d'ailes (cf. *Antike Denkmæler*, II, pl. 58).

2. « Dans l'Asie grecque, tous les exemplaires archaïques de la Πότνια θηρῶν qui nous sont parvenus la représentent ailée. » (G. Radet, *Cybébé*, p. 38.) — « S'il est un pays où le symbolisme des ailes, cher à l'Orient, fut en mesure de conquérir des imaginations grecques, c'est assurément l'Ionie. » (*Ibid.*, p. 39.)

3. Cf. *Bull. Corr. hell.*, *l. l.*, p. 185.

valoir pour admettre la présence également d'Héra et de Létô, c'est en conséquence de ce passage de l'*Iliade* où M. Poulsen a eu la perspicacité de découvrir la source d'inspiration du sculpteur; mais ce n'est point à cause des chevaux ailés. Car cette cavalerie fabuleuse ne constitue pas un signe distinctif suffisant de Poseidon, puisqu'elle ne lui est attribuée que par exception et qu'elle ne lui est pas exclusivement réservée. D'une part, M. Poulsen n'a pu réunir qu'un nombre infime de textes, et des monuments moins encore, attestant que Poseidon dispose de chevaux ailés; ce ne sont point là ses coursiers habituels. Et, d'autre part, cet attelage d'exception est donné à d'autres dieux aussi, à Zeus par exemple[1]. Le principal des textes allégués, celui qui aurait le plus de valeur probante, étant tiré de cette *Iliade* dont s'est inspiré le sculpteur de la frise, se trouve en quelque sorte annulé par le fait qu'un autre passage de l'épopée, identique à celui-là mot pour mot, attribue de pareils chevaux ailés à Zeus[2]. En somme, il ne sautait pas aux yeux du spectateur que les coursiers attelés au char d'où descend Athéna fussent nécessairement ceux de Poseidon; et l'idée de cette attribution devait lui venir d'autant moins qu'il voyait Poseidon éloigné de ce char, séparé de lui par plusieurs des autres personnages. Or, ces reliefs du monument delphique n'avaient point pour but de poser des devinettes; leurs auteurs ont eu souci d'être clairs et aisément compris; ils l'ont prouvé en multipliant les inscriptions peintes à côté de leurs figures sculptées. Dès lors qu'il n'existe aucune indication en sens contraire, on doit donc interpréter les choses de la façon même qu'elles se présentent: le char d'où descend Athéna est le char d'Athéna, comme, à l'extrémité opposée, le char d'où descend Aphrodite est le char d'Aphrodite; et les

1. Sans parler d'Hélios et de Sélénè, à qui il convient le mieux.

2. Cf. *Iliade*, VIII, 41-46 (attelage de Zeus); XIII, 23-30 (attelage de Poseidon). M. Poulsen (*l. l.*, p. 185, note 1) a bien indiqué ces passages; mais il faut en comparer le texte, et l'on constate alors que c'est, dans les deux, la même description, les mêmes épithètes, les mêmes verbes. Nous avons donc là un développement devenu banal, que les chanteurs épiques ont sans doute appliqué maintes fois aux attelages divins. Dans ces conditions, on se prend à douter même si l'épithète ὠκυπέτα et les verbes πετέσθην ou ἐπέτοντο doivent être traduits à la lettre, ainsi que le veut M. Poulsen, et bref s'il s'agit au vrai de chevaux ailés.

chevaux attelés au char d'Athéna sont les chevaux d'Athéna, comme les chevaux attelés au char d'Aphrodite sont les chevaux d'Aphrodite.

Il reste à expliquer pourquoi les chevaux d'Athéna ici sont ailés. Cela vient tout simplement, à mon avis, de ce que la déesse elle-même était figurée avec des ailes. Si on y réfléchit, on reconnaîtra qu'il est d'une naïveté enfantine de prêter soit des ailes ou un char à des divinités, qui, de par leur divin pouvoir, sont capables de se transporter, « rapides comme la pensée », de l'Olympe sur la terre et d'un bout à l'autre bout de la terre habitée. Mais les Grecs avaient fait leurs dieux si pareils à l'homme, qu'ils ne songeaient guère à ces inconséquences; l'anthropomorphisme ne déterminait pas seulement l'aspect physique des êtres divins, il s'étendait à leur façon de vivre et d'agir. On ne s'étonnait pas qu'un dieu, voulant aller vite, fît comme font les hommes : montât sur un char et fouettât ses chevaux. Il semblait tout naturel aussi, l'image de rapidité la plus familière à l'esprit humain étant (avec le galop du cheval) le vol de l'oiseau, que certaines divinités, à qui leur nature ou leurs fonctions imposent d'être rapides, fendissent l'air avec des ailes, comme font les oiseaux [1]. Or, nous trouvons ici réunis ces deux modes de transport rapide : ailes de l'oiseau et char attelé. Mais, si les chevaux de ce char avaient été des chevaux ordinaires, ils n'auraient procuré nul avantage de vitesse (tout au contraire !) à un être déjà doté des ailes de l'oiseau. Pour éviter cette absurdité, il fallait que les chevaux fussent eux-mêmes dotés des organes du vol; ainsi, tout redevenait normal : l'avantage que vaut à l'être humain ordinaire un bon attelage de quatre chevaux subsiste identique pour l'être humain *ailé,* si ses quatre chevaux sont *ailés*. D'après quoi l'on pourrait dire que, bien loin que leurs ailes les dénoncent comme appartenant à Poseidon, c'est justement parce qu'ils sont ailés que ces chevaux-là se révèlent le mieux comme étant ceux d'Athéna.

Nous conclurons donc que les ailes de ces chevaux ne

1. Cf. *Bull. Corr. hell.*, XXXII, 1908, p. 538-9 (Pottier).

constituent point pour eux un trait de nature, ne leur appartiennent pas d'une façon permanente, mais sont une adjonction temporaire, due à la seule volonté de l'artiste, comme les ailes de leur maîtresse Athéna. Et si on demande pour quel motif l'artiste a pris ce parti, nous répondrons que c'est sans doute afin de mettre plus de variété entre les deux déesses et les deux attelages, qu'il opposait symétriquement l'un à l'autre aux deux extrémités de sa frise.

HENRI LECHAT.

Lyon, janvier 1909.

POST-SCRIPTUM.

Faire les corrections et additions suivantes à l'article précédemment publié (ci-dessus, p. 1 sqq.) sur la *Gigantomachie* du Trésor :

P. 12-14. MM. Jamot et Pottier, qui auraient incliné à reconnaître *Dionysos* plutôt que *Kybèle* dans le personnage du char à lions, m'ont écrit qu'ils avaient renoncé à cette interprétation, ayant constaté sur le moulage de la frise, au Louvre, que le personnage était imberbe. La moitié droite du visage, tournée vers le dehors, est aujourd'hui mutilée; mais la moitié gauche, tournée vers le fond, subsiste, et cette partie, qui a été travaillée et finie avec autant de soin que si elle avait dû être en vue, témoigne sans doute possible que la figure n'avait point de barbe. Si donc on voulait à toute force Dionysos au lieu de Kybèle, ce serait un Dionysos imberbe, vêtu comme une femme (robe toute pareille à celle d'*Artémis* sur la frise Est), coiffé comme une femme (chevelure toute pareille à celle d'*Aphrodite* ou d'*Artémis* ou de *Némésis* sur la frise Est), et en outre portant des boucles d'oreille: un tel Dionysos s'est-il jamais rencontré au VIe siècle, et y est-il admissible? — On a, d'autre part, objecté que les formes corporelles dudit personnage étaient d'un homme, et que, pour cette raison, s'il fallait choisir entre Dionysos et Kybèle, Dionysos s'imposait. Une

semblable objection ne serait venue à l'esprit d'aucun archéologue un peu familier avec les sculptures grecques archaïques. J'y avais d'ailleurs répondu par avance dans la note 2 de ma page 13. Je me borne à conseiller de nouveau qu'on examine, à ce point de vue, l'*Athéna* et l'*Héra* de la même frise.

P. 15, note 2. Une erreur a été commise dans la rédaction de cette note: Furtwængler a bien attribué à un seul et même artiste l'exécution des frises Est et nord; mais ce n'est pas à celui-là qu'il attribuait aussi le fronton Est; il l'attribuait à l'auteur des deux autres côtés de la frise (ouest et sud).

P. 25, lignes 3-4, et planche VI. Simultanément M. Walther Amelung m'a écrit de Rome et M. Étienne Michon m'a écrit de Paris que la corne de bélier que je signalais au bord du couvre-nuque sur le casque de ce personnage n'était pas isolée, mais appartenait à une tête complète de bélier, laquelle formait le garde-joue droit, comme, sur tel autre casque (p. 5 et pl. III), le garde-joue a la forme d'une tête de cheval. En effet, j'avais mal vu, et ce détail m'avait échappé. Il n'est pas indifférent: car, si le personnage coiffé de ce casque est bien un dieu, comme je l'ai cru et comme tout paraît l'indiquer, ce serait le seul des dieux qui aurait eu un casque à garde-joues, analogue à ceux des Géants. Comparer un vase d'Amasis, au musée de Boston (*Wien. Jahreshefte*, X, 1907, pl. I-II), où l'on voit Thétis remettant à Achille le casque forgé par Héphaistos: le garde-joue en est décoré d'une petite tête de bélier.

P. 26, ligne 15. Au lieu de *frise de l'Est*, lire : frise de l'ouest.

H. L

NOTES GALLO-ROMAINES

XLII

RAMA ?

Un épisode du passage des Alpes par César

A M. l'avocat Ferrand, à Grenoble.

Paris, 20 décembre 1908.

Mon cher Maître,

Vous qui connaissez les Alpes françaises comme pas un, voulez-vous me laisser vous soumettre qui les concerne, un chapitre de la conquête des Gaules par César?

Vous savez que dans sa seconde traversée des Alpes au prin temps de 58, le proconsul dut se frayer un passage dans le Briançonnais, la route lui étant barrée par les indigènes de Briançon, de la Tarentaise et de Chorges[1]. Pressé comme il l'est de nous parler des Helvètes, il néglige les combats secondaires qu'il eut à livrer dans les Alpes contre ces misérables peuplades. Mais d'autres que lui ont été plus explicites, et Polyen nous raconte longuement un épisode de cette rapide campagne[2].

Polyen n'est pas une source à mépriser. Il a dû se servir de Tite-Live, qui ajoutait beaucoup à César. Beaucoup de récits qu'il nous a laissés sont confirmés par ailleurs, aucun de ceux qu'il rapporte sur les campagnes des Gaules n'est invraisem-

1. *De b. G.*, I, 10, 4 et 5.
2. Polyen, VIII, 23, 2e éd., Wœlfflin et Melber.

blable. — Il raconte qu'au passage de la Tamise César effraya les indigènes à l'aide d'un éléphant[1]. Pourquoi pas? Domitus et Fabius menèrent bien des éléphants contre les Arvernes. — Il est certain que, si vous appliquez à Gergovie ce que Polyen dit de la prise de la citadelle arverne, c'est là une colossale erreur[2] : mais appliquez-le à La Roche-Blanche, que prit César, et cela cadre à merveille[3]. — Nous sommes donc autorisés à étudier Polyen, et à nous en servir.

Voici ce qu'il raconte au sujet des Alpes et de César :

« César en Gaule abordait les Alpes. On lui annonça que les armées des Barbares de la montagne gardaient les passages. Mais César observa la nature du pays. Du haut de la montagne de nombreux torrents descendent et de nombreux marécages se creusent. De ces marais s'élève beaucoup de brouillard au point du jour. Alors, vers cette heure-là, César conduisit la moitié de son armée autour de la montagne [où campaient les ennemis], et à cause du brouillard ceux-ci ne virent rien et ne bougèrent pas. Le reste de l'armée dominait la hauteur où étaient les Barbares, et [à un moment donné] elle éclata en grands cris. Les autres Romains, qui étaient en bas, répondirent par d'autres cris. L'écho résonna partout, les Barbares eurent une grosse peur et s'enfuirent, et César put passer les Alpes. »

Évidemment, Polyen simplifie, à son habitude. Il parle d'un seul épisode comme d'un fait unique et décisif. Mais enfin, cet épisode a dû se passer quelque part sur la route de Briançon, et, je crois, à la descente : car, à la montée, du côté italien, les gens du val de Suze paraissent d'ordinaire plus pacifiques. Croyez-vous qu'avec ces renseignements, — des torrents qui se croisent, des marais à brouillards, une route barrée, un camp sur une hauteur, une montagne dominant cette hauteur, — vous puissiez retrouver le lieu de la rencontre? Je m'en remets à votre sagacité.

Bien cordialement.

CAMILLE JULLIAN.

1. Polyen, VIII, 23, 5.
2. VIII, 23, 10.
3. Cf. César, *De b. G.*, VII, 36, 7.

Grenoble, le 25 décembre 1908.

Mon cher Professeur,

Polyen ne m'était connu que par une courte notice de Larousse. Mieux examiné, il ne m'a pas paru fort important, car il a échappé comme étude et comme citation à la collection Cougny des écrivains grecs sur les Gaules. Cela ne m'empêche pas de tâcher de répondre à votre demande.

Précisément, je viens de passer deux étés à parcourir spécialement la vallée de la Haute-Durance à l'effet de recueillir des documents d'illustration pour mon volume *Le Pays Briançonnais* qui vient de paraître, et je connais très complètement pour l'avoir sillonné à plusieurs reprises le val Durance de sa source jusqu'à Embrun.

Vous savez bien évidemment que la Durance n'est pas la Durance, qu'il y a là une énorme bévue, et que le véritable agent de creusement et de façonnement de la vallée, le cours d'eau principal, est celui que l'on nomme la Clarée et parfois la Durance-Clarée. Les toutes premières cartes de la région, celles de Mercator et de Jansson, indiquaient la Druenza piccola et la Druenza major: mais les modernes n'ont pas suivi cet utile exemple, et le nom de Durance, qui est celui du fleuve, celui de la grande vallée, est resté accolé à ce misérable ruisselet qui découle du mont Genèvre. Grosse, grosse erreur. J'ai photographié et mesuré ce confluent aux Alberts: là, la Clarée qui occupe le fond de la vallée, qui est alimentée par des glaciers, a un cours de plus de 30 kilomètres de longueur et un lit de 11 mètres de largeur, tandis que la Durance, à sec pendant les grosses chaleurs, a un cours de moins de 3 kilomètres et un lit de $1^{m}75$ dans sa plus grande largeur, lit qu'elle ne remplit qu'après un orage : la largeur de son eau est de 30 centimètres en moyenne et on l'enjambe aisément, tandis qu'on serait noyé dans la Clarée.

Cette eau dite de la Durance se forme des écoulements des prairies qui tapissent le revers du mont Janus. La carte de l'Etat-Major porte entre le Janus, le Gondrand et le Chenaillet l'inscription Sources de la Durance. C'est un filet d'eau imper-

ceptible. Quand, après avoir contourné le renflement 2052, il arrive à l'ouest du mont Genèvre, c'est un ruisseau dont les rives ont à peu près $0^{m}70$ d'écartement. En descendant de là jusqu'au point où il traverse la route, il ravine et creuse le flanc de la montagne et s'y perd plus qu'il ne s'y augmente. En dessous de la route, sa pente s'adoucit, son cours se dissimule sous des buissons d'aulnes et de vernes, et quand il arrive à la Clarée, il a l'ampleur dérisoire que j'ai indiquée ci-dessus. C'est à peine une *pisserote* de montagne.

Le véritable cours d'eau au contraire prend sa source au col des Cerces.

Reportez-vous à la feuille de Briançon et cherchez-y la région des Rochilles à la naissance de la vallée de Névache. A trois et quatre centimètres droit en dessous du 60′ du cadre vous lirez: lac du Grand-Ban et lac des Cerces. Entre les deux, les hachures vous indiqueront un seuil: c'est ce seuil à 2,600 mètres environ d'altitude qui est le col des Cerces. L'eau qui s'écoule du contrefort occidental, sans nom connu de moi, et du côté de l'orient d'un contrefort de la Corne des Blanchets, y forme un ruisselet qui prend sa course au nord et descend au lac du Gros-Ban (et non Grand-Ban), dont il est la seule alimentation sensible.

Le lac du Gros-Ban n'a pas d'écoulement apparent; mais ses eaux ont un cours très visible à l'est vers la barre morainique qui le sépare du lac Rond: il forme donc ce dernier, qu'alimente aussi un petit ruisseau descendant du nord du col de la Plagnetta. Ce lac Rond est également sans émissaire apparent. Mais à l'est, entre les contreforts méridionaux (au nord) de l'Aiguille-Noire et les contreforts septentrionaux (au sud) de la Corne des Blanchets un éboulement détaché de cette dernière barre le vallon. Les eaux suintent au travers des pierres, et forment bientôt une petite cascade qui se déverse dans le petit lac de la Clarée qui est l'origine *visible* du cours d'eau.

Ce lac de la Clarée est encore à environ 2,360 mètres d'altitude. De là, les eaux s'échappent en rapides au travers des Rochilles (on nomme ainsi dans le pays une série de têtes arrondies de roche dure qui crèvent le revêtement des prairies).

Ces rapides reçoivent des rivalets dégringolés des flancs de l'Aiguille-Noire, et toute cette eau joyeuse et bondissante vient à 2,100 mètres environ (2,160 d'après la carte) rejoindre le torrent de Brune qui descend du col des Muandes.

A partir de ce moment, la Clarée est un torrent de montagnes, de 3 mètres environ de largeur, la vallée générale est très bien formée, et les eaux descendent au sud avec une très légère inclinaison vers l'est.

Bientôt, la vallée prend l'allure qu'ont la plupart de nos vallées des Alpes, allure qu'elle conserve jusqu'au Rhône, et qui est le résultat du travail de creusement géologique : alternance de défilés étroits où l'eau rachète son dénivellement par des rapides et des cascades, et de vallons plats et allongés où elle serpente doucement, sorte de paliers qui sont d'anciens lacs.

Et c'est là, alors, qu'au travers de cette longue digression, commence à arriver la réponse à votre demande.

Ces paliers, ces anciens lacs nivelés par l'apport des torrents, sont de plus en plus grands, de plus en plus allongés, à mesure que l'on s'abaisse. Certains ont eu leur seuil plus profondément entaillé que d'autres : ceux-là sont complètement asséchés, et, au contraire, le torrent y recommence son travail de creusement. Certains autres ont à leur seuil tout juste la brèche nécessaire pour l'écoulement de l'eau : ils demeurent humides dans toute leur étendue, marécageux par place, et le dépôt s'y continue. Ceux-là sont la source des vapeurs qui, s'exhalant de ces marécages, de ces terres humides, se condensent et forment les brouillards.

Je vais vous les décrire au fur et à mesure de la descente, et vous verrez si vous pouvez y placer les brouillards de Polyen. Ne vous étonnez pas si parfois ma description ne correspond pas au figuré de la carte. Vous savez par l'ouvrage du colonel (aujourd'hui général) Berthaut, *La Carte de France,* que la vallée de Névache est un des points les plus mal figurés des Alpes, et je vous prie d'y lire entre les lignes ceci : « c'est un des rares points où l'État-Major veut bien reconnaître le mal figuré des Alpes, mais, en réalité, il en est ainsi presque partout. »

De la jonction du torrent de Brune aux chalets de Laval, nous avons un dénivellement sensible : le torrent sinon encaissé, du moins au fond d'un V, coule très rapidement.

Les chalets de Laval sont dans un premier plateau, premier lit d'ancien lac, très asséché, un peu buriné.

Puis, nous avons un étranglement, une petite gorge où commencent les arbres, quelques essais de cascades et sur de tout petits replats les chalets du Jadis et du Riftord.

Deuxième plateau, bien mieux marqué que le premier, mais encore très sec, où sont les chalets de Lachal *(In calmis)*. Lors du Congrès du Club Alpin français à Briançon en 1901, c'est dans ce plateau que fut fait un charmant déjeuner sur l'herbe le 14 août. Très sec, pas de marécages.

Au-dessous de ce plateau, fort dénivellement où se placent les magnifiques cascades de Fontcouverte, dont j'ai donné de bonnes reproductions dans le *Pays Briançonnais*.

Plus bas, nous rencontrons successivement deux petits paliers, un peu marécageux, précédant l'étranglement qui amène les rapides et la belle cascade de Névache. Ce ressaut de la vallée est descendu en un grand lacet par la route, en dessous de la chapelle de Saint-Benoît, et l'on arrive ainsi à Névache-Ville-Haute.

La vallée a pris franchement la direction de l'est, et là, entre Névache-Ville-Haute et Sallé (pied du col de l'Échelle) nous avons une longue plaine très marécageuse.

J'ai omis d'indiquer les puissants affluents qui descendent de chaque rive, notamment du col du Chardonnet, du col de Vallon et du col de Buffère, et qui amènent ici à 7 ou 8 mètres la largeur du cours d'eau.

En dessous de Sallé, la vallée reprend la direction du sud, Planpinet est un replat à peine marqué, et nous dégringolons grand train jusqu'à Pra-Premier, hameau de Val-des-Prés.

Ici, se dessine une nouvelle plaine qui se prolonge jusqu'à la Vachette, mais où les terres ont cependant encore assez de pente dans le berceau pour qu'il n'y ait aucun marais.

A partir de la Vachette, le thalweg s'enfonce pour aller former les gorges de Briançon et de Sainte-Catherine.

Vers la gare de Briançon, Pont-de-Cervières, Villard-Saint-Pancrace, il y a un élargissement, mais pas de plaine, pentes en berceau, pas de marécages. Arrive l'étranglement de Prelles, et de là jusqu'à l'Argentière le cours d'eau est profondément encaissé, la route se tient sur des terrasses qui le dominent de 100 à 300 mètres. Rien d'humide, aucun marais sur ce parcours.

Mais quand nous arrrivons à l'Argentière après la jonction du torrent de Fournel, nous ne sommes plus qu'à 964 mètres d'altitude et de là jusqu'au Plan de Phasy, en aval du confluent du Guil, nous avons un parcours de 15 kilomètres avec un dénivellement seulement de 50 mètres.

C'est vous dire que cette longue plaine est tout alternée de délaissés graveleux envahis par les eaux, de marais et même de petits lacs, par exemple, le lac de la Roche.

Là, j'ai circulé à bicyclette sur des levées de terre entre des marais, et là le torrent a le choix entre plusieurs bras jamais entièrement abandonnés. L'aspect général montre bien que cet état est ancien, la route qui est sans doute une amélioration d'anciens tracés se tient un peu en contre-haut, écharpant la pente latérale gauche, et les villages comme la Roche-de-Rame, Saint-Crépin, Eygliers sont tous perchés sur des cônes de déjections ou sur de petites terrasses, preuve instinctive et évidente que la plaine est insalubre.

Dans cette partie-là, il est évident que peuvent naître d'épais brouillards qui doivent flotter dans le bas-fond.

De l'embouchure du Guil (900 mètres environ d'alt.) jusqu'à Embrun, dénivellement accentué, pas possibilité de marais.

En aval d'Embrun et de là jusqu'à Prunières et presque jusqu'à Chorges, la pente générale de la vallée est très faible, mais elle est en berceau, et les pentes latérales excluent l'idée de marécages.

Ainsi donc sur le parcours que vous considérez, c'est cet espace qui s'étend entre l'Argentière et le confluent du Guil qui correspond le mieux aux indications du récit de Polyen. Nous y trouvons, en effet, même encore aujourd'hui, des marécages, des amas d'eau, de petits lacs, des délaissés de torrent,

toutes sources de brouillards et de vapeurs. Nous y trouvons aussi des renflements dispersés çà et là, des pentes latérales assez accentuées qui sont parfaitement de nature à avoir porté la division des hauteurs. Et notez bien qu'il est géologiquement certain que ces caractères étaient encore plus accentués il y a dix-huit cents ans qu'à présent.

Le village actuel de la Roche-de-Rame est relativement récent. Il a remplacé au XIVe siècle Rame ou Rama qui était dans la plaine et qui a été détruit par une inondation de la Durance. Vous savez que Rama était, d'après la Table de Peutinger, une station de la voie romaine entre Briançon et Embrun. Il n'en reste plus que les débris d'une église que je n'ai même pas pu apercevoir.

Vous allez trouver que je vous en ai écrit bien long pour vous répondre ce qui aurait pu tenir en dix lignes, mais il m'a été agréable à moi-même de tonner encore un peu contre l'erreur de la Durance et d'esquisser le régime général de la vallée pour bien montrer qu'elle est unique dans son caractère en la prenant aux Rochilles, et que cette misérable Durance du Genèvre n'est qu'une intruse sans portée.

Je vous prie d'agréer, mon cher Professeur, l'expression de mes meilleurs sentiments,

H. FERRAND.

Réponse à M. Ferrand.

Paris, 3 janvier 1909.

Mon cher Maître,

J'avoue que Rame, le *Rama* des itinéraires, irait à merveille. *Rama* me paraît être le point de séparation entre les gens du Briançonnais et ceux de l'Embrunois[1], ces *Caturiges* contre lesquels César eut à lutter. Or, il était naturel que les Caturiges attendissent l'armée à l'entrée de leurs frontières, ce

1. Voyez la planche X de l'*Atlas* de Longnon.

qu'ont fait les Alpins de la Maurienne à l'encontre d'Hannibal. Auriez-vous une objection à faire à cet emplacement, que je ne propose d'ailleurs que sous toutes les réserves nécessaires pour ce genre de problème? Il m'est impossible, avec le seul secours des cartes, et notamment de celle de l'État-Major, de bien me figurer le pays.

Votre tout dévoué,

CAMILLE JULLIAN.

Grenoble, le 2 mars 1909.

Mon cher Professeur,

La carte de l'État-Major n'est pas parfaite, c'est bien certain ; mais après l'avoir grandement anathématisée, je suis bien obligé de convenir qu'elle est encore la meilleure que nous possédions pour notre pays, et que la carte de l'intérieur, au 1/100,000 n'en a pas été un perfectionnement... au contraire! En l'espèce, la carte au 1/80,000 vous donne le lac de la Roche, bien petit et difficilement visible, mais marqué quand même, et la carte du service vicinal ne le donne pas. La carte de Cassini, f° 124, est meilleure.

Il est fâcheux que le jour où j'ai pédalé sur cette route je n'aie pas relevé une photographie de l'endroit, car rien ne vaudrait une image bien prise pour faire comprendre la situation. Malheureusement, toutes mes plaques étaient consacrées ou promises aux vieux monuments si fréquents dans la région, et le site de la Roche en a été privé.

Il est certain que ce point de la vallée de la Durance a eu jadis une grande importance. La carte de Peutinger nous indique, sur la route du mont Genèvre à Arles, une station Rama. Or, qu'étaient-ce que ces stations?

De même que les gares de nos chemins de fer, elles n'étaient point emplacées à des distances préfixes, et nous voyons le nombre de milles qui les sépare subir de très fortes oscillations. Elles étaient donc emplacées aux localités les plus importantes, et suivant une loi naturelle, ces localités étaient elles-mêmes fixées en des lieux favorables. Agglomérations

primitives, celtes ou celto-ibères peut-être, puis allobroges ou gauloises, puis romaines, puis moyenâgeuses, se sont succédé aux mêmes endroits.

La station romaine Rama avait donc succédé à une agglomération plus ancienne.

Nous constatons, en effet, qu'en ce point deux vallées opposées d'une certaine importance viennent se réunir à la vallée de la Durance : ce sont, à l'est, le vallon de Bouchouse, qui descend des pics de Maravoise et de Chabrillier, un des vallons les plus marqués du massif du Haut-Mouriare, et, à l'ouest, la grande vallée de la Biaysse ou de Freissinières, la limite sud du massif de Pelvoux.

Ce carrefour appelait les échanges.

A la station romaine succéda aux premiers siècles de notre ère et au Moyen-Age une petite ville.

Consultez le Répertoire Archéologique des Hautes-Alpes, de M. J. Roman, et vous y verrez que la ville de Rame, qui se trouvait sur les bords de la Durance, a été détruite au XIVe siècle par une inondation du terrible torrent, et qu'on n'en voit plus d'autre vestige que les ruines de l'église qui se trouveraient dans le lit même de la Durance (je ne les ai pas vues).

Échappés au désastre, les habitants s'élevèrent au-dessus du niveau de la vallée et se fixèrent sur un petit plateau qu'on appelait la Roche, et leur village devint la Roche-de-Rame.

En fait, je me souviens très bien que pédalant tout à mon aise depuis Largentière sur la route qui descendait en pente extra-douce selon le fil de la rivière, je me trouvai en présence d'une remontée qui devint bientôt assez accentuée pour me forcer à mettre pied à terre. Le village fut au haut de la côte. Quand je l'eus traversé, je me trouvai bien vite de niveau avec un petit lac que je laissai à ma gauche (à l'est); puis, une assez forte descente me ramena au niveau de la Durance dans la plaine qui s'était continuée en contournant le mamelon sur lequel était bâtie la Roche-de-Rame.

Dans une publication cycliste que j'ai commise il y a dix ans (1899) sous le titre de *Les routes des Alpes,* et d'après des profils dressés par les agents voyers, je vois que la montée

de la Roche, assez courte, est cotée au 5 o/o, tandis que la descente de plus d'un demi-kilomètre serait au 4 o/o.

De tout cela il résulte bien que nous nous trouvons à la Roche-de-Rame en présence d'un mamelon dominant la vallée (de 40 à 50 mètres probablement), alors que la vallée plate sur une largeur de 5 à 800 mètres, en pente presque insensible, présente encore quelques marais, et pouvait sans doute au temps de Polyen en présenter bien davantage. Dès lors, il n'est pas téméraire d'en conclure qu'il ait pu s'en élever le brouillard épais que signale l'auteur.

C'est tout ce que mes connaissances me permettent de vous offrir, mais peut-être pourriez-vous vous documenter plus complètement en écrivant à l'instituteur de la Roche-de-Rame pour lui demander si à certaines époques il n'y a pas encore des brouillards épais en dessus du mamelon qui supporte le village.

Vous avez à Paris un homme qui est un dictionnaire vivant du Briançonnais, c'est M. Paul Guillemin, ancien inspecteur général de la navigation de la Seine, rue Heinrich, 6, à Billancourt. Peut-être aurait-il connaissance de quelque tradition ou légende de la Roche.

Je vous prie d'agréer, mon cher professeur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

H. FERRAND.

Je ne crois pas que cette correspondance résolve la question. Au surplus, aucune question de topographie militaire ne sera jamais résolue à la satisfaction de tous. Mais nous voudrions au moins, M. Ferrand et moi, avoir posé le problème.

C. J.

BIBLIOGRAPHIE DES MOSAÏQUES GALLO-ROMAINES

DU BÉARN

Des mosaïques gallo-romaines ont été signalées sur cinq points en Béarn : à Jurançon, près de Pau; à Bielle, dans la haute vallée d'Ossau; à Taron et à Lalonquette, sur la limite des Basses-Pyrénées et des Landes; à Lescar, au quartier Saint-Michel. Je laisse de côté la mosaïque de la cathédrale de Lescar, que je crois romane[1].

Au moment où l'on parle de reprendre l'idée proposée en 1901 par Müntz[2] et de publier un *Corpus* général des mosaïques françaises et africaines, il m'a paru utile de dresser une bibliographie critique des mosaïques béarnaises. Le même travail pourra être fait pour les divers pays de la région du Sud-Ouest.

I. — Jurançon[3].

Gazette nationale ou Le Moniteur universel, 8 thermidor an IX [27 juillet 1801] :

« On vient de découvrir, à trois quarts de lieue de Pau, un monument couvert de mosaïque qui s'étend assez loin dans un pré, et sur lequel se trouve une couche d'environ un pied de terre végétale. Le préfet[4], qui a envoyé au ministre de l'intérieur un morceau de cette mosaïque, lui a demandé la permission de faire fouiller plus avant, afin de pouvoir découvrir quelque indice qui puisse fixer l'opinion sur cette découverte... »

1. Voir les dernières pages de l'excellente monographie que Maurice Lanore a consacrée à la cathédrale de Lescar (*Bulletin monumental*, 1904, pp. 246-259 et *Revue du Béarn et du Pays basque*, 1905, pp. 210-221; tirage à part, Pau, 1905, pp. 99-110). On y trouvera une bibliographie complète du sujet et une argumentation qui me paraît trancher le débat.

2. Au Congrès, tenu à Paris, de l'Association internationale des Académies (cf. *C. R. Acad. Inscr.*, 1901, p. 298).

3. Canton et arrondissement de Pau. — La villa gallo-romaine de Jurançon était située au pied du coteau de Guindalos, au débouché du vallon au fond duquel coule le Néez, affluent (rive gauche) du gave de Pau. Elle était en bordure de la rive gauche de ce ruisseau et de la route nationale de Pau à Oloron, à 400 mètres environ du pont où cette route enjambe le Néez. C'est pour cette raison qu'on lui a souvent donné le nom de mosaïque du Pont d'Oly. Le Cœur a fait remarquer qu'il était plus exact de l'appeler mosaïque de Jurançon.

4. Guimbaud.

Gazette nationale ou Le Moniteur universel, 9 thermidor an IX [28 juillet 1801] :

« De Pau, le 26 messidor [15 juillet 1801] [1]. — Il y a environ trente ans que des paysans labourant un champ, soulevèrent des débris de maçonnerie et des petits cailloux travaillés avec art; ce qui occasionna une fouille dont le résultat fut de mettre à découvert une petite portion de mosaïque. Le peuple se rappela à cette époque qu'il avait existé dans cet endroit un château de fées et une meule d'or enchantée.

» Ces idées, réveillées aujourd'hui, ont plus particulièrement excité la curiosité : des personnes de tout âge et de tout sexe ont été en foule visiter cette antiquité; chacun a fouillé, chacun a voulu en avoir une particule.

» J'ai été moi-même visiter le monument avec deux professeurs de l'École centrale. L'on a enlevé sur un certain espace la couche de terre végétale qui le couvre; il a offert à nos yeux divers dessins très réguliers, dans le genre des peintures en mosaïque, et en petites pierres taillées exprès, polies sur la face, de couleurs différentes et bien jointes les unes aux autres par un ciment que le temps a détérioré. L'on a remarqué parmi ces dessins une grappe de raisin avec une feuille de vigne sur un fond grisâtre; des volutes en pierres jaunes et vertes, des branches vertes, bien feuillées, courbées en volutes ou en spirales, la bordure des feuilles d'une pierre noire, des accessoires en fauve et le fond gris.

» Les petites pièces qui, réunies ensemble, forment ces différents dessins ont de 7 à 8 millimètres de hauteur; leurs bases ont chacune depuis 16 jusqu'à 63 millimètres carrés de surface, et ces bases sont ou des losanges, ou des rhomboïdes, ou des trapèzes, ou même des triangles, selon que l'exigent les besoins du dessin. Elles sont assises sur un mastic de brique pilée d'environ 3 décimètres d'épaisseur. On y distingue cinq différentes couleurs, le rouge, le fauve, le noir, le verd et le blanc sale.

» On trouve d'ailleurs des restes de maçonnerie bien conservés sur une grande étendue à l'un et à l'autre bord du Nès; ce qui, joint aux éclats de colonnes de marbre et de leurs chapiteaux, qui se rencontrent parmi les ruines qui couvrent le monument, indiquerait qu'il y a eu autrefois des bâtimens considérables sur les bords de cette petite rivière [2]. »

Statistique du département des Basses-Pyrénées, par le général Serviez, préfet. Pau, Daumon, an X, in-8°, p. 76-77.

Mentionne la découverte d'après le *Moniteur*.

1. L'article reproduit le rapport du préfet au ministre de l'intérieur.

2. Le Cœur, *Mosaïques de Jurançon et de Bielle,* p. 8 : « En 1807, M. de Castellane étant préfet, on découvrit au même endroit deux fragments de mosaïque qu'il fit transporter à la préfecture, encadrer et placer dans le vestibule de l'hôtel. Mais depuis, sous l'un des successeurs de M. de Castellane, on fit, à l'occasion du badigeonnage du vestibule, disparaître deux fragments, qui furent relégués dans un bûcher, où ils ont dû passablement souffrir et où nous sommes parvenus, non sans peine, à les découvrir. Les ayant jugés dignes de quelque intérêt, nous en avons donné un dessin. » (Cf. pl. III, n°s 1 et 2, à la suite du travail.) — Les fragments signalés par Le Cœur ont disparu. J'ignore, d'ailleurs, d'où il a tiré ces détails sur leur origine. Ni les rapports de Castellane au Conseil général, ni les documents sur l'hôtel de la Préfecture, qui étaient conservés aux Archives départementales des Basses-Pyrénées et qui ont péri dans l'incendie récent de ce dépôt, ni le *Journal des Basses-Pyrénées* ne mentionnent de nouvelle découverte en 1807.

Palassou, *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des Pyrénées et des pays adjacents,* Pau, Vignancour, 1815, in-8°, p. 3.

Mentionne la découverte de 1801.

Dugenne, *Panorama historique et descriptif de Pau et des environs,* Pau, Vignancour, 1839, 1re éd., in-12, p. 367-368.

Après avoir émis l'hypothèse que le coteau de Guindalos a dû servir à un camp romain : « Ce qui confirme, en outre, l'opinion que ce lieu a, à n'importe quel titre, été la résidence de quelque personnage d'un rang élevé, est la découverte que l'on fit, il y a une quarantaine d'années, en creusant sur les bords du Néez au pied de ce coteau.

» Le hasard ayant fait déterrer dans la prairie qui borde la rivière un fragment d'ancienne mosaïque, M. le général Larriu, auquel appartient actuellement ce domaine, après s'être vainement adressé au gouvernement pour obtenir que des fouilles fussent dirigées sur ce point, les fit exécuter à ses frais. On retira de terre une colonne de marbre blanc des Pyrénées, sans base ni chapiteau. Ce tronçon a une longueur d'un mètre 80 centimètres sur 22 centimètres de largeur [1].

» En outre, divers autres fragments de mosaïque qui, par la grande échelle de leurs ornements, conduisent à penser que la mosaïque entière devait être fort considérable.

» L'un d'eux, que l'on peut voir dans le vestibule de la Préfecture, où on le déposa alors et où il est resté depuis, représente des arabesques, au milieu desquelles est un oiseau et un commencement de guirlande. Les matières employées sont des morceaux de marbre noir, vert et rouge, et de petites pierres calcaires incrustées dans un ciment blanc. Ce travail indique un goût assez artistique [2]... »

Mémorial des Pyrénées, 25 décembre 1844.

« Une belle mosaïque, d'environ cinq à six mètres de grandeur, a été trouvée, la semaine dernière, dans un champ de la propriété des Astous, qui borde la grande route de Pau à Gan, à peu de distance du ruisseau du Nez. Il y a déjà quelques années qu'on avait découvert des fragments semblables d'antiquités dans une prairie voisine, appartenant à M. le général Larriu... On

1. Lallier, *Bains des Pyrénées,* Pau, 1858, in-12, p. 24, parle de ce « fragment de colonne en marbre blanc » et d'un « chapiteau de style corinthien conservé dans une des salles de la bibliothèque de Pau, ainsi qu'un fragment de meule romaine ». Cf. Le Cœur, *Mosaïques de Jurançon et de Bielle,* p. 10.

2. « Par suite des instantes démarches qui furent faites par M. le général Larriu auprès de M. Dessoles, alors préfet des Basses-Pyrénées, le gouvernement répondit que, manquant de fonds, il ne pouvait entreprendre lui-même les fouilles, mais qu'on voulût bien attendre. L'affaire en est restée là. » [Note de Dugenne.] Dessoles fut préfet des Basses-Pyrénées du 26 février 1817 au 19 août 1830. C'est entre ces deux dates que se place la découverte du général Larriu. — Lallier, *op. cit.,* p. 23, n. 1, dit qu'elle eut lieu *sur la rive droite* du Néez et qu'elle fut faite « fortuitement, au hasard du labourage ». Il ajoute que le général fit encadrer un fragment « pour orner le vestibule de son hôtel, situé à Pau, près de l'église Saint-Louis [n° 2 de la rue Henri-IV]. Ce fragment, successivement déposé à la préfecture et au collège, est perdu aujourd'hui. Nous avons fait de vaines démarches pour le découvrir. »

assure, au surplus, qu'il doit être fait des fouilles qui pourront amener à constater des faits plus certains. »

Mémorial des Pyrénées, 19 mars 1850.

Rappelle qu'il y a près de quinze ans, « en cultivant un champ de M. Mourot, situé entre la rivière du Nez et la route de Pau à Oloron, à environ 2,500 mètres de Pau et 400 du pont d'Oly, le fermier découvrit des mosaïques à 50 centimètres de profondeur ».

Cette année, un jeune Anglais, « de seize ans au plus, » M. Baring Gould, a entrepris, « il y a quatre jours, » dans le champ Mourot de nouvelles fouilles[1], et il a découvert « en divers endroits très raprochés entr'eux » des mosaïques qu'il a l'intention de dessiner[2]. « On y remarque des cercles de diverses grandeurs qui se croisent avec des combinaisons régulières et très agréables à l'œil... On n'a pas encore rencontré de figure ou de corps humain...

» Nous avons visité hier le champ dont il est question dans l'article précédent, qui a été pendant toute la journée l'objet d'un pélerinage. Le sol de plusieurs chambres, dont deux ont une longueur de 24 à 26 pieds, a déjà été mis à nu. Il y a évidemment à se préoccuper de ces découvertes dans l'intérêt de l'art; il faut que les fouilles soient continuées et complétées. MM. Baring Gould, Bradshaw et Hodgson, que nous avons vu travailler aux déblais, la pioche en main, comme des pionniers, donnent à nos compatriotes un exemple digne d'être suivi. »

La Constitution, 21 mars 1850.

Mentionne la découverte. « Les fouilles continuent, grâce au dévouement du jeune étranger qui en a pris l'initiative, mais il est à croire que l'administration et la municipalité de Pau ne voudront pas y rester étrangères. »

Mémorial des Pyrénées, 21 mars 1850.

Annonce l'ouverture d'une souscription. « La mosaïque tout entière n'a pas été découverte. Elle se continue sur la rive droite du Nez, dans une prairie appartenant à M. Hufti de la Jonquière. Un mur, dont les fondations sont encore apparentes dans le lit du ruisseau, relie la partie de la rive droite à celle de la rive gauche. »

Archives municipales de Pau, délibérations du Conseil municipal, DD, 26, 1846-1850, f° 183 r°-v°.

Dans sa séance du 25 mars 1850, le Conseil municipal de Pau, sur la proposition de M. Castetnau, maire, vote un crédit de 300 francs pour concourir au travail des fouilles et autorise le maire, qui fait valoir l'intérêt

1. Sur les indications de Hatoulet, bibliothécaire de la ville de Pau (Le Cœur, *Mosaïques,* p. 8).

2. Un plan et des dessins dus à Baring Gould furent reproduits en lithographie dans l'*Illustrated London News* du 15 juin 1850. — Cf. *Mémorial des Pyrénées* du 22 juin 1850.

de la découverte « au point de vue touriste », à entrer en négociation avec le propriétaire du terrain, M. Mourot, soit pour l'achat, soit pour un bail à ferme.

V. Lespy, *Les Mosaïques de Jurançon,* feuilleton de la *Constitution,* 8-9 avril 1850.

Description des fouilles à la date du 5 avril et reconstitution de l'édifice. « Il paraît donc que cet édifice s'étendait en longueur du S. au N. sur une largeur moindre que la longueur de l'E. à l'O. Il se compose, pour la partie qui a été découverte, de huit pièces d'inégale dimension, sans compter celle où semble avoir été le portique... Elles sont disposées de la manière suivante... Les ruines découvertes sont probablement celles d'une villa...

Archives municipales de Pau, MM. 16, 1 : lettre de Jean-Baptiste Mourot au Maire de Pau, l'informant qu'il est prêt à souscrire le bail et s'en rapportant au Conseil municipal pour en limiter la durée et fixer le prix annuel de la location (10 avril 1850)[1].

Id., NN (pièces non cotées) : Bail à ferme, pour une durée de vingt années, consenti par M. Jean-Baptiste Mourot, propriétaire, à M. Jean-Baptiste Castetnau, maire de Pau, d'une pièce de terre en nature de pré, d'une superficie d'environ 76 ares, dépendant du domaine des Astous, sise à Jurançon sur la rive gauche du Néés, longeant la route de Pau à Oloron. Le bail comprend, en outre, la jouissance de la mosaïque qui se trouve sur cet immeuble. La ville a le droit de faire faire de nouvelles fouilles. Les objets découverts resteront la propriété du bailleur, la ville en ayant la jouissance jusqu'à expiration du bail. Le prix du bail est fixé à 100 francs par an (11 avril 1850)[2].

Bulletin du Comité historique des arts et des monuments. Archéologie, Beaux-Arts, 1850, t. II, pp. 254-256 : Charles Le Cœur, *Mosaïques romaines du Pont d'Oly près Pau,* avec deux dessins de l'auteur, un calque du plan de la mosaïque et un dessin d'un panneau au 30e de l'exécution.

Communication envoyée au comité par le préfet Cambacérès et soumise dans la séance du 15 avril 1850 (*ibid.,* p. 132).

1. Sur les difficultés que Mourot eut avec son fermier pour obtenir la résiliation de son bail, voir la *Constitution,* des 3 et 7 avril, et le *Mémorial,* des 4 et 7-8 avril. La *Constitution* du 3 avril constate que « plusieurs parties découvertes ont été endommagées ».

2. *Id.,* Délib. du Conseil municipal de Pau, DD, 26, 1846-1850, f° 184 r°-v°. — Séance du 11 avril 1850 : le Conseil municipal approuve le bail et vote 2,500 francs pour les frais d'un hangar destiné à abriter la mosaïque. — Cf. *Mémorial* du 12 avril et *Constitution* du 13.

Archives municipales de Pau, délib. du Conseil municipal, DD, 26, 1846-1850, f° 184 v°.

Séance du 16 mai 1850 : le maire communique une lettre du Ministre avisant M. Manescau, représentant du peuple, qu'il a alloué une somme de 200 francs sur le crédit des monuments historiques pour les fouilles de Jurançon.

Mémorial des Pyrénées, 22 juin 1850 :

« La mosaïque du Pont d'Oly est aujourd'hui complètement découverte ; sous peu de jours, elle sera protégée par une toiture contre les intempéries de l'air... La souscription ouverte a produit 581 francs. Il a été dépensé 208 francs ; le surplus, soit 373 francs, a été déposé par M. Baring Gould entre les mains de M. Lestapis, receveur général, pour être employé, l'hiver prochain, à des nouvelles recherches. »

Hippolyte Durand, *Bains et mosaïques antiques,* feuilleton du *Mémorial des Pyrénées,* 8 octobre 1850 :

Dit que la découverte du Pont d'Oly « est peut-être la plus importante qui ait été révélée jusqu'à présent en France ». Conclut de la comparaison avec la mosaïque de la cathédrale de Lescar que celle-ci est aussi romaine [1] ; souhaite que les fouilles soient continuées.

Archives municipales de Pau, MM, 16, 3 : rapport de l'architecte de la ville au maire de Pau (25 août 1851).

« Dans la nuit du 21 au 22 août dernier, des dégradations ont été faites à la mosaïque sur divers points et entr'autres à la salle de Neptune. La surface de la mosaïque qui a été dépavée est d'environ 60 décimètres carrés et sur cinq points différents. Une grande partie des pierres qui étaient en place a été laissée sur les lieux. On ne sait à qui attribuer ce dégât qui pourra se reproduire souvent [2]. »

Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, t. I, 1853, p. 358 :

Séance du 27 juin 1853. « M. Lecœur rend compte des nouvelles fouilles qui viennent d'avoir lieu à Pont d'Oly, près Pau, dans la seule salle qui n'eût pas été explorée. Ces fouilles ont mis à nu une mosaïque fort curieuse, dont il adresse un croquis, en attendant un travail complet qu'il prépare et qui complétera sa première notice sur les mosaïques... »

1. Lors de la restauration de la mosaïque de la cathédrale de Lescar, on a relié les deux bandes de mosaïque romane par un pavement dont le motif a été emprunté à la mosaïque de Jurançon.

2. A la suite de ces dégâts, la ville de Pau sous-loua la mosaïque à un fermier. Le bail fut renouvelé le 24 mars 1863 et le 25 avril 1870. Il prit fin le 23 avril 1879, par la vente de la propriété Mourot (Arch. munic. de Pau, NN).

Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, t. II, 1853-1854, pp. 377-391 : Charles Le Cœur, *Notice sur les mosaïques de Jurançon (Basses-Pyrénées)*.

Avec un plan et une planche en chromolithographie.

Plan de la mosaïque gallo-romaine découverte en 1850 par M. Beringould (sic) *et située à 3 kilomètres de Pau (route des Eaux-Bonnes)*, par J^in^ H. Lallier. 1854, Pau, lith. E. Vignancour[1].

Manuel indicateur de l'étranger aux établissements thermaux des Pyrénées. 3e éd., Pau, Vignancour [1855].

Mention, p. 15-16.

Ch. Le Cœur, *Mosaïques de Jurançon et de Bielle*. Pau, Bassy, 1856, in-8°, 30 pp. et 3 pl.

Reproduction du texte et des planches de la *Notice* de 1854. — Note (p. 18) que le dessin qu'il a donné planche I contient une inexactitude pour la reproduction du pavage de la salle K.

Ch. de Picamilh, *Statistique générale des Basses-Pyrénées*. Pau, Vignancour, 1858, in-8°, 2 vol., t. I, p. 353.

D'après Le Cœur et Lallier.

Abbé Adolphe Guillou, *Tableaux historiques et descriptifs des Eaux-Bonnes et des curiosités environnantes*. Cahors, 1858, in-8°.

Mention, p. 32.

Guide de l'étranger à Pau et aux environs publié par la commission syndicale de la ville de Pau, station d'hiver 1861-1862. Pau, Vignancour, août 1861, in-16.

P. 103-107 : Notice sur la mosaïque du Pont d'Oly, signée Le Cœur.
Reproduite dans la 5e éd., Pau, Veronese, 1868, in-16, et dans la 6e, Pau, Veronese, 1872, in-16.

Guide de Pau aux Eaux-Bonnes, suite des excursions à pied, par Jam [comte de Bouillé]. Pau, Lafon, 1869.

Mention, p. 40.

1. Ce plan, à l'échelle de 1/80, est inexact. Il reproduit l'erreur du plan publié en 1850 par Le Cœur dans le *Bulletin* du Comité et rectifié par lui dans son travail de 1856 (cf. *infra*) : il donne la salle I du plan Le Cœur comme formant une seule salle avec la galerie A, en retour d'équerre (cf. Le Cœur, *Mosaïques...*, p. 16). De plus, il est incomplet : la salle M du plan Le Cœur, l'une des plus belles, n'est que vaguement indiquée.

LAFOLLYE, *Plans et relevés au dixième des mosaïques de Jurançon* (1873). Ces dessins sont conservés aux Archives de la Commission des monuments historiques[1] :

N° 6933 : plan général à 0,0075. — Lafollye, 1873.
N° 6934 : salle M de l'atrium au dixième. — Lafollye, 1873.
N° 6935 : motif du portique au dixième. — Lafollye, 1873.
N° 6936 : galerie de l'atrium au dixième. — Lafollye, 1873.
N° 6937 : salle K de l'atrium au dixième. — Lafollye, 1873.
N° 6938 : motif du portique de l'atrium au dixième. — Lafollye, 1873.

Congrès scientifique de France, 39e session, tenue à Pau le 31 mars 1873. Pau, Vignancour, 1873, 2 vol. in-8°, t. I, p. 261-262 :

Mentionne simplement une communication de Paul Raymond rappelant l'existence de la mosaïque de Jurançon.

LAFOLLYE, *Sur les mosaïques conservées en Béarn (Bulletin de la Société historique de Compiègne,* 1875, in-8°, t. II, p. 301).

Brève communication faite à la séance de la Société historique de Compiègne du 15 mai 1873. L'auteur ne donne aucune description ni aucune précision sur l'origine des fragments par lui dessinés. La mosaïque de Pondoly *(sic)* est simplement mentionnée.

Nouveau guide offert aux étrangers et aux pèlerins qui désirent visiter les principaux monuments de la ville de Pau et des environs. Pau, Tonnet [1875], in-8°.

Mention, p. 16.

CH. LE CŒUR, *Le Béarn, histoire et promenades archéologiques,* Pau, Ribaut, 1877, in-8°.

P. 145-163 : « *Thermes de Jurançon.* — Reproduit en noir, le plan et les deux planches en couleur de la notice de 1856. « Mais, malgré tous les essais faits par la photogravure, à laquelle nous avons eu recours, le plan seul a été merveilleusement réussi. Les deux planches de détails sont beaucoup moins satisfaisantes... » (p. 145-146). — « Nous devons observer en terminant que le sol des Thermes, recouvert en juin 1875 par les eaux du Nées, s'est affaissé et crevassé sur plusieurs points et que les mosaïques ont eu beaucoup à souffrir de ce débordement » (p. 163).

GERSPACH, *La Mosaïque.* Paris, Quantin [1882], in-8°.

Reproduit (pp. 12-15) les cinq dessins de Lafollye.

1. Avec un plan général au trait, anonyme (Le Cœur?), daté de 1854 (n° 5117). — La bibliothèque de la ville de Pau possède trois photographies des dessins de Lafollye indiqués au *Catalogue* (Ec, 14 c, 21) comme représentant les mosaïques de Jurançon. En réalité, l'une d'elles représente la mosaïque de Sorde. — Cf. *Bull. de la Soc. des sc. l. et a. de Pau,* 1874-1875, t. IV, p. 350.

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, 1882-1883, t. XII, p. 259:

Séance du 8 janvier 1883. — « M. Soulice croit devoir dresser devant la Société ce qu'il appelle l'acte de décès de la mosaïque du Pont d'Oly.

» Les débordements du Néez, le peu de soin dont la mosaïque fut entourée, le vandalisme des visiteurs en amenèrent la destruction progressive, et lorsque la propriété fut vendue, il y a peu de mois, les restes peu considérables furent dispersés. Aujourd'hui il n'existe plus d'autre trace de ce monument qu'une multitude de cubes de diverses couleurs, répandus sur le champ où la trouvaille avait été faite... »

Arrêté du 28 octobre 1886 [signé : Kaempfen] rayant de la liste des monuments historiques la mosaïque de Pondoly *(sic)*, à Jurançon. (Archives de la préfecture de Pau [1].)

II. Bielle [2].

Mémorial des Pyrénées, 16 juin 1842 [3] :

Lettre d'un maître de pension d'Arudy, nommé Labaycabette, signalant la découverte à Bielle, par le sieur Isaure, d'une mosaïque, formant un parallélogramme de $4^{m}50$ de long sur $1^{m}50$ de large, à une profondeur d'environ 40 centimètres, dans une prairie attenante à sa maison, située au milieu du bourg : « A côté de la mosaïque gisaient des fragments de colonnes, une corniche d'un marbre précieux et une quantité d'ossements d'animaux, dans un état de décomposition plus ou moins complète. »

Observateur des Pyrénées, 22 juin 1842 :

« Dans la commune de Bielle, vallée d'Ossau, en pratiquant des fouilles pour la construction d'une grange, on a découvert, il y a environ quinze jours, dans la basse-cour attenante à la maison du sieur Isaure, des tombeaux très anciens et une plate-forme composée d'un ciment très dur; cette plate-forme bien unie a $4^{m}30$ de longueur et $1^{m}50$ de largeur : sur le ciment, il y a un parquetage difficile à décrire, fait avec de petits cubes

1. Michel de Crouschoff, *Les Eaux-Bonnes et la vallée d'Ossau*, Pau, 1896, a décrit (p. 95-97), d'après Le Cœur, la mosaïque de Jurançon comme si elle existait encore.

2. Canton de Laruns, arrondissement d'Oloron. — Le nom de Bielle est par lui-même assez significatif. On le trouve en 1154 sous la forme *Vila* (charte de Barcelone, d'après Marca, *Hist. de Béarn*, p. 465), en 1355 sous la forme *Villa* (cartul. d'Ossau, f°s 38 et 39). Cf. P. Raymond, *Dict. topogr. du dép. des B.-P.*, Paris, 1863, in-4°, v° *Bielle*. — Sur Bielle centre très ancien de population, voir P. Raymond, *Observations sur l'antiquité des centres de population des vallées d'Ossau, Aspe et Barétous* (*Indépendant des Basses-Pyrénées*, 5 mai 1871) et *Antiquités de la vallée d'Ossau. La grotte d'Izeste* (*id.*, 23 août 1871, reproduit dans le *Journal des Eaux-Bonnes* du 26 août).

3. Quatre colonnes de marbre blanc, provenant de la villa, soutiennent le chœur de l'église Saint-Vivien de Bielle. Elles ont été couvertes d'inscriptions au Moyen Age par les pèlerins et les voyageurs. Voir P. Raymond, *Mémoire sur les inscriptions des colonnes de l'église de Bielle* (extr. du t. XXXV des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, Pau, Ribaut, 1874, in-8°).

d'un centimètre de côté, de marbre de différentes couleurs, blanc, noir, jaune, vert, rouge, etc. etc. Ce parquetage représente plusieurs dessins très réguliers et fort bien faits... A l'un des bords de la plate-forme, du côté du midi, il y a une dalle en marbre blanc qui paraît en faire partie... »

Mémorial des Pyrénées, 11 septembre 1842 :

Le propriétaire du terrain étant un pauvre paysan, « un généreux étranger des Eaux-Bonnes » a accepté de faire les frais des fouilles. Depuis huit jours, six terrassiers travaillent « sous la direction pleine de zèle de M. le curé de Bielle ». « On a pu recomposer presque entièrement une maison, dont tous les murs existent encore, bien conservés, à une hauteur d'un mètre. Elle consistait principalement en quatre chambres pavées de belles mosaïques et une grande pièce circulaire creusée dans le sol d'un mètre, dallée de morceaux de marbre en partie brisés et dans laquelle on descendait par trois escaliers de neuf marches chacun. Deux vastes conduits, dans un état parfait de conservation, semblent avoir servi à y amener les eaux. C'était donc ou une piscine ou un bassin; mais en enlevant les terres, ces conjectures ont été renversées par la découverte d'un tombeau en marbre uni, placé au milieu de cette pièce circulaire. Le tombeau paraît avoir été déjà ouvert, il y a longtemps, et recouvert avec assez peu de soin au moyen de deux grandes ardoises scellées et qui évidemment remplacent son couvercle primitif. Le squelette encore entier était entouré d'un mortier épais.

» Les fouilles continuent encore; elles sont faciles à exécuter. Il suffit de suivre les murs qui, comme nous l'avons dit, sont conservés; dans chaque pièce on trouve les portes qui conduisent dans une autre. Chemin faisant, on a rencontré des débris de poterie en grès, en terre cuite, deux colonnes de 3 mètres de hauteur environ, l'une en marbre blanc, l'autre en marbre de couleur, un socle, un chapiteau en marbre blanc orné de belles sculptures. »

Id., 11 novembre 1842 :

Reproduit l'article du 11 septembre et ajoute que le généreux étranger qui a fait faire des fouilles en a dressé un plan « avec un soin minutieux », dont le journal reproduit une lithographie à l'échelle de 0,015. De plus, l'étranger, rentré à Paris, a fait part de sa découverte à M. Charles Lenormant, qui a fait, le 24 novembre, à l'Académie des Inscriptions une communication sur la mosaïque de Bielle [1] et qui, après avoir manifesté ses craintes de voir anéantir « un des monuments romains les plus curieux qui restent en France », a promis d'obtenir un secours de la commission des monuments historiques, pour préserver la mosaïque. — Le curé de Bielle (l'abbé Lescatereyres) a manifesté l'intention d'acheter la maison et l'enclos du sieur Isaure pour y installer des sœurs et créer une école. — Le préfet (le vicomte Napoléon Duchâtel) est allé visiter la mosaïque de Bielle et a chargé

1. Le volume des comptes rendus manuscrits de l'Académie contient, à la date du 24 novembre 1842, cette sèche mention : « M. Lenormant fait en communication part de la découverte d'une mosaïque, faite à Biel *(sic)*, vallée d'Ossau. » Il ne paraît pas que ni Lenormant, ni l'Académie s'en soient de nouveau occupés (communic. de M. Rébelliau).

l'inspecteur départemental des monuments historiques de lui présenter un rapport.

Mémorial des Pyrénées, 13 décembre 1842 :

Annonce que le dimanche 11, l'inspecteur des monuments historiques du département (Badé) et plusieurs amateurs d'archéologie se sont rendus à Bielle pour examiner la mosaïque. Ils ont conclu que de nouvelles fouilles sont nécessaires pour déterminer l'époque du monument.

Observateur des Pyrénées, 21 décembre 1842 :

Rappelle la découverte faite l'an dernier *(sic)*, donne le nom du généreux étranger : c'est M. Moreau, agent de change à Paris, « qui a longtemps habité nos contrées ». « Nous espérons que des fouilles nouvelles seront ordonnées... Le socle et le chapiteau qui ont été déterrés sont, nous a-t-on rapporté, en marbre statuaire de Louvie. »

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, 1842, p. 351-357 : J. Badé, inspecteur des monuments historiques du département des Basses-Pyrénées. *Extrait d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'Intérieur. — I. Monumens découverts ou observés récemment. — II. Mosaïques et vestiges d'une maison romaine à Bielle (décembre 1842).*

Place inexactement la découverte en *juillet 1842*. — Description de la villa. — Plan et dessin (grossier et inexact) du fragment de mosaïque, signé : F. Gudin.

Ce rapport a été tiré à part sous le titre : *Notice sur les antiquités romaines de Bielle (vallée d'Ossau), extraite d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'Intérieur*, par M. Badé; Pau, imp. Veronese, in-8°, 8 p. et 1 pl. (Sur l'exemplaire conservé à la Bibliothèque de la ville de Pau, la planche porte cette note manuscrite au crayon : *Par un oubli de l'artiste, le dessin est à rebours.*)

Mémorial des Pyrénées, 6 août 1843 :

« Mosaïques de Bielle. — Depuis trois jours, on a fait recommencer à Bielle les fouilles dans l'enclos où de riches mosaïques avaient été découvertes l'an dernier. On vient de déblayer quatre nouvelles salles ornées de mosaïques à dessins très variés. On a rencontré aussi des fragments de corniches en marbre, des peintures sur mortier. Les travaux continuent... »

Itinéraire de Pau aux Eaux-Bonnes et aux Eaux-Chaudes, par un touriste [A. Moreau]. *Séjour et excursions...* 2e éd. Pau, imp. Vignancour, mai 1844, in-12, p. 105-106.

L'auteur parle des mosaïques de Bielle découvertes par ses soins et à ses frais dans les saisons de 1842 et 1843. « La promesse m'avait été faite d'un secours pour couvrir et préserver des injures du temps et de l'air ces précieux vestiges d'une haute antiquité, qui s'altèrent et se détériorent tous les jours;

mais malheureusement il fallait que la demande en fût faite par les soins administratifs... »

Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de France, 1853-1854, t. II.

P. 19-20. Séance du 21 novembre 1853 : M. Le Cœur, correspondant du Comité, à Pau, propose d'envoyer un dessin en couleur des mosaïques de Bielle. La section accepte.

P. 391-395 : Charles Lecœur, *Notice sur les mosaïques de Bielle, dans la Vallée d'Ossau (Basses-Pyrénées)*, avec une planche donnant le plan de la villa et deux chromolithographies [d'Émile Beau] représentant, d'une façon plus exacte, le fragment déjà donné par Badé et un autre fragment moins important. [Le dessin de ce fragment ne correspond pas, pour les couleurs, à la description du texte.] Sur le plan, les parties non ombrées sont celles des constructions indiquées dans le croquis Gudin-Badé et non retrouvées par Le Cœur : deux salles ont disparu. Le Cœur a largement utilisé le rapport de Badé ; il s'est borné à rectifier et à préciser les mesures.

Ce travail a été reproduit textuellement par Le Cœur :

1° Dans sa notice : *Mosaïques de Jurançon et de Bielle...* Pau, Bassy, 1856 (p. 25-30, notice sur la mosaïque de Bielle, datée de mai 1854) ;

2° Dans son livre : *Le Béarn, Histoire et promenades archéologiques*. Pau, Ribaut, 1877, p. 189-199 (Bielle) et pl. XXIII.

La description de Le Cœur a été utilisée par Bunnel Lewis, *Antiquities in the South-West of France* (p. 20), travail dont la Bibliothèque municipale de Pau possède un exemplaire sans lieu ni date.

Manuel-indicateur de l'étranger aux établissements thermaux des Pyrénées. 3e éd., Pau, Vignancour, in-16 [1855], p. 30.

Constate que les mosaïques de Bielle « sont aujourd'hui très délabrées ».

Justin Lallier. *Bains des Pyrénées... Descriptions historiques et archéologiques avec dessins*. Paris, Parmentier, 1858, in-18, p. 43-44.

Dit que la mosaïque de Bielle a été relevée avec beaucoup de soin et de talent par l'abbé Châteauneuf, curé de Bielle, qui a l'intention de publier ces dessins[1]. Ajoute que cette ruine ne donne aucune idée du monument primitif : les constructions particulières ont envahi plusieurs des chambres pavées en mosaïque. La découverte récente de l'hypocauste et de tronçons d'aqueduc par le curé de Bielle ruine l'hypothèse de Badé : cette mosaïque appartenait à un *balneum* et non, comme on l'a dit, à une villa.

Abbé Adolphe Guilhou, *Tableaux historiques et descriptifs des Eaux-Bonnes et des curiosités environnantes*. Cahors, 1858, in-8°.

Mention, p. 38-39.

1. Ils ne l'ont jamais été.

Guide de Pau aux Eaux-Bonnes..., par Jam [comte de Bouillé]. Pau, Lafon, 1869.

Mention, p. 61.

Lafollye. *Relevé au dixième de la mosaïque de Bielle,* dans les Archives de la Commission des monuments historiques, n° 6939.

[Photographie à la Bibliothèque municipale de Pau, Histoire locale, XIV, c. 18.]

Congrès scientifique de France, 39e session. Pau, Vignancour, 1873, 2 vol. in-8°, t, I, p. 261-262.

Mentionne une communication de Paul Raymond rappelant l'existence de la mosaïque de Bielle.

Lafollye. *Sur les mosaïques conservées en Béarn* (*Bulletin de la Société historique de Compiègne,* 1875, in-8°, t. II, p. 301).

Mention. Cf. *supra,* p. 153.

Gerspach, *La Mosaïque*, Paris, Quantin [1882], in-8°, p. 17.

Reproduit le dessin de Lafollye.

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, 1887-1888, t. XVII, p. 424 :

« Séance du 23 janvier 1888. — Un membre de la société fait savoir que la mosaïque romaine de Bielle, que le souci de sa conservation avait fait classer parmi les monuments historiques, est aujourd'hui entièrement perdue. » — Cf., dans le même volume, H. Barthety, *Étude supplémentaire sur la mosaïque de la cathédrale de Lescar* (tir. à part, Pau, Vve Ribaut, 1888, in-8°, p. 11, n. 1).

Lettre du maire de Bielle, en date du 17 avril 1888 au sous-préfet d'Oloron (en réponse à une dépêche du préfet des Basses-Pyrénées, du 6 avril), l'informant que le monument historique ou antique « Mosaïques romaines », ayant appartenu à la famille Castellane, appartient à cette commune depuis le mois de novembre 1863 (Arch. de la préfecture des B.-P.).

F. Capdevielle. *La vallée d'Ossau (Basses-Pyrénées).* Paris, Le Sauvaître, 1890, in-12, p. 194-196.

A propos de Bielle : « Une assez belle mosaïque y a été découverte en 1843 : cette mosaïque existait encore il y a quelques années. »

Michel de Crouschoff. *Les Eaux-Bonnes et la vallée d'Ossau,* Pau, Ribaut, 1896, in-12, p. 109-112.

Description d'après Le Cœur.

De Pau au pic d'Ossau et à Gavarnie, préface du comte Henry Russel, publié par la section de Pau du Club alpin français. Paris, in-12 [1897], p. 65.

Reproduit le dessin de Lafollye.

Monuments historiques. — Liste des monuments classés, Paris, imp. Nationale, 1900, in-12.

Basses-Pyrénées : mosaïques de Bielle[1].

III. Taron[2].

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, 1843, p. 203-205 : Badé, inspecteur des monuments historiques, *Rapport adressé à M. le Ministre de l'intérieur.*

« Sur l'autel de la chapelle méridionale de l'église se trouve un fragment de mosaïque dont le dessin est formé de filets noirs, rouges et blancs, encadrant une dalle en marbre[3].

» Le dessus de l'autel de la chapelle septentrionale est également garni d'un débris de mosaïque, qui représente un fragment de bordure consistant en une torsade à lignes noires, rouges, jaunes et blanches, enfermée entre des filets de diverses couleurs, et sur un fond blanc, l'extrémité d'une figure que je n'ai pu déterminer[4].

» A une quarantaine de pas au nord de l'église, dans un pré, dont on a fait le jardin du presbytère, se trouve, à environ 0m30 sur 0m35 de profondeur sous le sol, un fragment de mosaïque plus considérable que les précédens. On y distingue deux compartimens. L'un représente, sur un fond blanc, une feuille de vigne de couleur verte et à nervures jaunes, aux côtés de laquelle se courbent des tiges formées de filets jaunes, rouges et verts. Dans l'autre, encadré à droite et à gauche d'une bande blanche, bordée de filets rouges et noirs, se dessine un vase à deux anses, bigarré de diverses couleurs (rouge, noire, blanche, jaune et verte), de chaque côté duquel se contourne une branche palmée, également multicolore.

» Ce fragment touche à quelques restes d'un mur qu'on aperçoit au même niveau. Il semble, du reste, que la mosaïque se prolonge au nord sous le jardin. J'ai remarqué, en outre, çà et là, aux alentours, des débris de tuiles et de briques romaines, et des ossemens humains.

» En différens points environnans, au sud-ouest, dans la cour du presbytère, etc , des restes de murs apparaissent encore à fleur de terre.

1. La mosaïque de Bielle est perdue. En dépit du hangar qui l'abrite, l'humidité en a rongé les bords. Le panneau central a complètement disparu ; des deux autres il ne subsiste que des fragments. Les dessins encore visibles ont conservé leur fraîcheur. — M. Geisse, architecte du château de Pau, pense que le sous-sol d'un verger voisin, où croissent péniblement des poiriers malingres, mériterait d'être exploré.
2. Canton de Garlin, arrondissement de Pau.
3. Ce fragment a disparu avec l'autel de cette chapelle.
4. Ce fragment est encastré dans le côté droit du nouvel autel.

» Dans la partie du cimetière qui s'étend au nord de l'église, on a rencontré à peu de profondeur, une autre mosaïque, qu'on a recouverte, et la résistance que la pioche a toujours éprouvée en cet endroit, dans un espace de plusieurs mètres, est cause qu'on n'y a creusé aucune tombe [1]... »

Mémorial des Pyrénées, 18 octobre 1860, article de Paul Raymond : *Les Antiquités de Taron:*

Reproduit le rapport de Badé, puis : « Par les ordres de M. le Préfet, de nouvelles fouilles ont été faites récemment. Il est bien avéré que le village de Taron est bâti sur l'emplacement d'une habitation romaine, considérable par sa richesse et son étendue : des mosaïques existent non seulement sous le cimetière et le jardin du presbytère, mais encore dans le champ Grabette, placé vis-à-vis [2]. On peut fixer au IIIe ou au IVe siècle de notre ère l'exécution de ces ouvrages. La principale mosaïque qui vient d'être découverte est située dans le cimetière : elle a 5 à 6 mètres carrés de superficie et représente deux poiriers et deux pommiers séparés par des vases contenant des branches chargées de ces fruits ; une riche bordure de grappes de raisins et de rubans entoure le dessin qui, lors de sa mise au jour, offrait les couleurs les plus vives.

» Au XIIe siècle, on s'est servi de ce sol en mosaïque pour y déposer les morts. Les corps, placés sur le dessin, ont été séparés les uns des autres par des cloisons de maçonnerie, et dans le plâtre on a ménagé à la partie supérieure la forme de la tête.

» ... Par les soins de M. de Montpezat, maire de Taron, et M. l'abbé Darramon, une barrière provisoire a été élevée pour garantir, autant que possible, les mosaïques de la dégradation [3]. »

Abbé L.-P. Laplace. *Notice historique et archéologique sur Sainte-Foi de Morlaàs et les monuments gallo-romain, roman et gothique de Taron (Basses-Pyrénées).* Pau, Vignancour, 1865, in-8°. [L'étude sur

1. M. l'abbé Pédeprat, curé de Taron, vient de découvrir de nouveau cette mosaïque, dont Badé ne parlait que par ouï-dire. Je compte publier prochainement le détail de cette découverte.

2. La découverte faite dans le champ Grabette est mentionnée dans une *Notice sur l'église de Taron,* manuscrite, de M. l'abbé Darramon, datée de Taron, 8 octobre 1872, et dont M. Barthety possède une copie qu'il m'a très obligeamment communiquée. L'auteur place cette découverte « il y a vingt ans », c'est-à-dire vers 1852. C'est là que fut trouvé le cimetière sur mosaïque dont parle Raymond. « A côté de cette pile de sarcophages, tous à peu près vides de débris humains, paraissait une espèce de crypte pavée en béton rouge vif très épais. Tout autour de cette chambre quadrangulaire régnait à la base du béton une rangée de petits canaux en terre cuite. Curieux de connaître la destination de ce petit compartiment, nous continuâmes les fouilles et nous découvrîmes, à deux mètres de distance, les traces bien évidentes d'un véritable hypocauste, destiné sans doute à chauffer la pièce voisine qui devait être une étuve de bains... »

3. Paul Raymond dessina lui-même le fragment découvert. Le dessin original, plutôt grossier, appartient aujourd'hui à M. Paul Lafond, conservateur du musée de Pau. Il a été reproduit par Le Cœur. De plus, Raymond recueillit deux fragments qui furent déposés aux archives des Basses-Pyrénées, puis transférés provisoirement, le 1er juin 1885, au musée de Pau.

Taron, d'abord publiée dans la *Revue de Gascogne*, t. II, p. 458 et s., va de la p. 65 à la p. 85.]

P. 67-73 : « La villa romaine de Taron occupait un vaste enclos sur lequel s'élèvent l'église, le cimetière, des maisons particulières, des jardins, une promenade publique et des champs en culture...

» Le nord de l'enceinte est couvert d'une élégante mosaïque du IIIe ou du IVe siècle et de pans de mur qui indiquent l'emplacement de la villa Le sol est à découvert depuis longtemps, mais des profanes se sont fait un jeu d'en briser le pavé... »

Décrit le pavé en regrettant « d'être éloigné des lieux ».

LAFOLLYE, *Relevé au dixième de la mosaïque de Taron* (1873), dans les Archives de la Commission des monuments historiques, n° 6490.

Fragment qui présente des analogies avec celui qu'avait dessiné Raymond.

LAFOLLYE. *Sur les mosaïques conservées en Béarn* (*Bulletin de la Société historique de Compiègne*, 1875, in-8°, t. II, p. 301).

Mention. Cf. *supra*, p. 153.

Ch. LE CŒUR, *Le Béarn...*, Pau, Ribaut, 1877, in-8°, p. 306 :

« L'église [de Taron] semble avoir été construite sur l'emplacement de quelque ancien palais. » Reproduit (pl. 60) le dessin de Raymond et les deux fragments conservés aux Archives des Basses-Pyrénées (cf. *supra*, p. 160, n. 3)

GERSPACH, *La Mosaïque*. Paris, Quantin [1882], in-8°, p. 16.

Reproduit le dessin de Lafollye.

Abbé C. DAUGÉ, *Monographie de Taron (diocèse de Bayonne, B.-P.)*, Aire-sur-l'Adour, 1907, in-8°.

P. 3-10, 39-42 : ignore le rapport de Badé et l'article de Raymond; a utilisé le travail de l'abbé Laplace et reproduit les dessins déjà donnés par Le Cœur et Gerspach. Note que « le sentier qui conduit à l'ancienne maison Lafourcade au nord de l'église, est encore formé de ciment romain dont la mosaïque a disparu... Des actes de véritable vandalisme ont été commis. Les mosaïques ont été mutilées en grande partie et les morceaux dispersés à tous les vents du ciel [1]. Cependant la partie occupée par le jardin et la prairie du presbytère paraissent conserver encore de beaux restes, assez entiers peut-être pour donner une idée de ce que pouvait être l'ensemble... »

1. Allusion au défoncement du champ Grabette par son propriétaire, entre 1860 et 1865. Les mosaïques y ont été littéralement saccagées. On n'aperçoit plus aujourd'hui que des fragments de *statumen*. A l'angle sud-est, on a retrouvé récemment, sous des racines, une des énormes briques romaines signalées par l'abbé Laplace, et deux fragments de meules à bras. Au coin nord-ouest, on voit encore une excavation, où l'on m'a dit avoir trouvé du charbon. Serait-ce l'hypocauste de l'abbé Darramon

IV. Lalonquette [1].

Mémorial des Pyrénées, 13 septembre 1843, feuilleton : *Antiquités nouvellement découvertes à Lalonquette, canton de Thèze (Basses-Pyrénées).*

« Un séminariste de Bayonne, en vacances, vient de faire dans une propriété de son père, une découverte...

» Les ruines dont j'ai à parler se trouvent dans la commune de Lalonquette, canton de Thèze, à 25 kilomètres environ de Pau, et non loin de la route royale qui de cette dernière ville se dirige vers Bordeaux sur la rive gauche du ruisseau le Gabas; on remarque au milieu de la plaine une légère éminence d'à peu près un mètre d'élévation, et dont la superficie n'est pas moindre que de 30 ares. La forme de ce monticule est ovale : à l'une de ses extrémités se trouvent les fondements de trois murailles, éloignées l'une de l'autre de 10 à 12 mètres et courant à peu près dans la direction de l'ouest à l'est.

» Dans l'intérieur de l'enceinte déterminée par ces murs, gisait, à quelques centimètres sous terre, une mosaïque admirable... Les plus grands carreaux n'ont que 20 millimètres de longueur sur 12 de largeur et 6 ou 8 de profondeur. Ces carreaux, du reste, affectent les formes les plus variées. Dans leur agencement ils forment, non pas, il est vrai, des paysages ou des scènes animées, mais des figures de géométrie parfaitement régulières, des cercles isolés ou concentriques, des polygones, des losanges, des trapèzes, quelquefois aussi des cœurs. Telle est d'ailleurs la combinaison de toutes ces figures que, dans l'étendue de 200 mètres carrés qu'embrasse la mosaïque, il n'y a rien qui ressemble à la monotonie... »

Suit la description détaillée d'un fragment, formé de cercles concentriques. En creusant le sol, on a retrouvé « un mélange de moellons, de briques à rebord, de tuiles avec entailles, de tuiles courbes, de morceaux d'écuelles, de fragments de poteries. Plus bas encore, on découvre des coquillages, des charbons, des cendres et une grande quantité d'ossements [2]... »

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, 1883-1884, t. XIII.

P. 384 : « Séance du 10 mars 1884. — M. Gorse annonce à la Société que l'École normale d'institutrices de Bizanos a reçu des fragments de mosaïque provenant de Clarac, canton de Thèze, et qui ont été envoyés par M. Olivier, ancien instituteur. Il paraîtrait qu'il y a à Clarac des restes assez nombreux de mosaïques et M. Gorse se propose d'aller voir s'il n'y aurait pas des restes de fondations anciennes... »

1. Canton de Thèze, arrondissement de Pau, à 3 kilomètres environ à l'ouest de Taron.

2. Barthety, *La mosaïque gallo-romaine de Lalonquette*, p. 9 : « Cette lettre est simplement signée d'une croix. D'après les renseignements que nous avons recueillis, l'auteur était un prêtre originaire de la commune même de Lalonquette, M. l'abbé Dufau, devenu, par la suite, vicaire-général d'un diocèse d'Amérique où il est décédé il y a peu d'années. »

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, 1886-1887, t. XVI.

P. 282 : « Séance du 20 juin 1887. — L'assemblée adjoint M. Barthety aux membres déjà proposés de la commission des fouilles de Lescar et donne pleins pouvoirs au bureau et à cette commission pour traiter pendant les vacances au sujet des mosaïques dont l'existence a été signalée à Lalonquette... »

Ibid., 1892-1893, t. XXII.

P. 374 : « Séance du 20 mars 1893. — M. l'abbé Dubarat signale l'existence d'une mosaïque antique, près du ruisseau le Gabas, dans la commune de Lalonquette, canton de Thèze Il fait une description sommaire des vestiges qui ont été découverts récemment et qu'il a eu l'occasion de visiter... » M. Barthety rappelle la communication de M. Gorse, « il y a cinq ans environ » et le feuilleton du *Mémorial* de 1843.

P. 375-376 : « Séance du 24 avril 1893. — M. Barthety lit son rapport sur les fouilles exécutées les 5 et 10 avril courant à Lalonquette. M. Delahaye soumet les dessins polychromes de la mosaïque de Lalonquette... Les conclusions de M. Barthety relatives à la continuation des fouilles sont adoptées. »

P. 353-364 : *La mosaïque gallo-romaine de Lalonquette (canton de Thèze, Basses-Pyrénées), rapport de M. Hilarion Barthety* [tirage à part, Pau, Ve Léon Ribaut, 1894, in-8° de 16 p. pl.]. Reproduit le feuilleton du *Mémorial* de 1843 et rend compte des nouvelles fouilles faites dans le champ Loustaunau. La mosaïque a été rencontrée à une profondeur de 30 centimètres à peine. C'est celle qui fut décrite en 1843 : » Depuis vingt ans environ, Loustaunau est propriétaire du champ, pour l'avoir acquis de la famille du séminariste. » La pièce de terre en question est connue sous le nom de l'*arribère deus Glizias*.

Les fouilles ont permis de retrouver une bande de 9m70 de long sur 1 à 2 mètres de large, figurant des rosaces, un panneau long et large de 3 mètres environ figurant des carrés et des losanges symétriquement disposés, et les deux tiers d'un octogone de 1m50 de côté, portant au centre une rosace d'où partent huit secteurs ayant chacun un dessin différent.

La description faite en 1843 ne parle que de trois couleurs. Il y en a quatre : bleu foncé, blanc, rouge et jaune.

Des sondages pratiqués en quelques autres points du champ ont fait rencontrer çà et là les mêmes débris qu'en 1843. « D'après les renseignements qui nous ont été fournis, des mosaïques existent encore sur la partie nord-est... Nous avons estimé qu'il convenait d'attendre l'enlèvement de la récolte pour poursuivre en cet endroit nos investigations... »

Pour apprécier l'importance de la découverte, il faudrait poursuivre les fouilles.

On a fait recouvrir de terre la mosaïque « après avoir reçu du propriétaire la promesse formelle qu'elle serait protégée contre toute dégradation ».

[Le rapport est accompagné d'une planche : un dessin d'ensemble et un détail, signés : Delahaye.]

Ibid., 1894-1895, t. XXIV.

P. 438-440 : *Rapport* [de Barthety] *sur les fouilles de Lalonquette*, lu à la

séance du 20 mai 1895. Les fouilles, reprises le 20 avril 1895 seulement[1], ont amené la découverte d'un second panneau à rosaces, avec dessins identiques au premier. La mosaïque est en lamentable état. « En résumé, la mosaïque... présente une bande rectangulaire allant du sud-est au nord-ouest et ayant servi de pavement à un couloir ou à une galerie couverte : elle a été détruite en grande partie par l'allée d'exploitation agricole qui s'y trouve pratiquée en diagonale dans le sens de sa longueur... Quelques fragments en furent détachés pour être disposés et conservés au Musée de la ville de Pau[2]. »

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, 1896-1897, t. XXVI.

P. 578 : « Séance du 14 décembre 1896. — M. Barthety annonce que M. Delahaye achève une grande aquarelle de la mosaïque de Lalonquette, dont il se propose de faire hommage au Musée de Pau[3]. »

V. Lescar[4].

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, 1885-1886, t. XV.

P. 501 : « Séance du 23 novembre 1885. — M. Gorse appelle l'attention de la Société sur les travaux qu'on exécute à l'heure qu'il est dans un champ tout voisin de Lescar. Il y existe des substructions et un pavement que M. Gorse croit être une mosaïque. Une commission, composée de MM. Gorse, Aparici, Flourac et Picot, est chargée de se transporter à Lescar et de faire un rapport à la prochaine séance. »

P. 502 : « Séance du 30 novembre 1884. — M. Gorse lit son rapport et soumet une aquarelle représentant la partie de la mosaïque que, grâce à M. Bergerot[5], on a pu mettre à nu dans un champ ensemencé de blé. La Société vote un crédit de 200 francs pour qu'on puisse continuer les recherches dès que la récolte aura été enlevée. » Cf. *Indépendant des Basses-Pyrénées,* 4 décembre 1885.

Mémorial des Pyrénées, 4 décembre 1885 :

« M. Bergerot, propriétaire et ancien maire de Lescar, avait remarqué sur une de ses propriétés des débris paraissant se rapporter à des constructions d'une époque fort reculée; sur certains points d'un champ, la charrue ne pouvait enfoncer profondément.. » La commission « s'est rendue à Lescar dimanche dernier (29 novembre) et, guidée par M. Bergerot, a commencé ses investigations sur l'emplacement de l'ancienne église Saint-Michel, à environ 1,500 mètres à l'est du bourg actuel de Lescar. Quelques instants

1. Sur ce retard, voir *Bulletin,* 1893-1894, t. XXIII, pp. 326, 341.
2. On y conserve seulement un tout petit fragment.
3. Cette aquarelle n'a jamais été déposée au musée de Pau.
4. Chef-lieu de canton, arrondissement de Pau. La mosaïque découverte est non loin du château du Bila, propriété de M. d'Ariste. Le nom est significatif.
5. Le propriétaire du champ.

de fouilles ont mis à découvert une mosaïque en parfait état de conservation, de travail gallo-romain. Le fragment déblayé est une bordure formée de combinaisons de lignes géométriques à quatre tons de couleurs; des recherches plus complètes amèneront sans nul doute la découverte d'un ensemble plus important. » [H. Barthety.]

Indépendant des Basses-Pyrénées, 21 août 1886; *Mémorial*, 22-23 août 1886.

Compte rendu de la séance du Conseil général des Basses-Pyrénées du 20 août. — Sur le rapport de M. Druon, le Conseil vote une subvention de 300 francs à la Société des sciences, lettres et arts de Pau pour la continuation des fouilles de la mosaïque de Lescar.

Mémorial des Pyrénées, 22-23 août 1886 : *La Mosaïque du quartier Saint-Michel*, article de M. H. Barthety.

Dit qu'on a découvert une médaille de Gordien III [1].

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, 1886-1887, t. XVI.

P. 269 : « Séance du 30 octobre 1886. — M. Gorse donne lecture de son rapport sur les fouilles. L'assemblée décide que le travail de M. Gorse sera adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique. » Cf. *Mémorial* du 4 novembre.

P. 272-273 : Séance du 29 novembre 1886. — M. Barthety donne lecture de son travail sur l'église Saint-Michel et les recherches archéologiques à Lescar. M. Gorse fait part d'un entretien qu'il a eu ce jour même avec M. Bergerot. Il demande 1,000 francs pour la mosaïque. « Pour le bail à loyer dont il a été question, il réclame que la Société lui en fasse une demande par écrit, et veut spécifier que la totalité des objets trouvés pendant sa durée lui appartiendront [2]. »

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, année 1886; Paris, 1887, in-8°.

P. 420-421 : Séance du 13 décembre 1886. — M. Schlumberger présente une série de photographies représentant les débris d'une mosaïque gallo-romaine à Lescar et un compte rendu des fouilles. Le Comité vote une subvention de 1,500 francs et décide l'impression du compte rendu [3].

P. 428-437 : *Les fouilles de Lescar, communication de M. André Gorse* (avec plan et planches). — Reproduit en tête du t. XVI du *Bulletin* de Pau.

1. Un résumé de cet article a paru dans le *Démocrate libéral*, journal d'Orthez, du 25 septembre 1886. Voir aussi *Indépendant* du 22-23 août (*Les fouilles de Lescar*, article non signé) et, pour la souscription ouverte, *Indépendant* et *Mémorial*, du 26 et suiv.

2. Ces négociations n'aboutirent pas.

3. Cf. *Bulletin* de Pau, séance du 10 janvier 1887 (t. XVI, p. 273).

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, 1886-1887, t. XVI.

P. 281 : Séance du 16 mai 1887. — M. Lacaze, président, propose de porter les investigations sur le champ Sempé et donne connaissance des conditions du bail accepté par le propriétaire.

P. 282 : Séance du 20 juin 1887. — Le Président communique le bail qu'il a signé avec M. Sempé.

Id., 1887-1888, t. XVII.

P. 1-4 : *Rapport sur les fouilles de Lescar en 1887*, par M. André Gorse. — Les fouilles faites dans le champ Sempé, du 10 au 20 septembre 1887, n'ont pas donné les résultats qu'on espérait. On n'a trouvé que des tronçons de murs, d'égouts, une longue suite de fondements de gros cailloux sans cohésion, un denier de Trajan. D'autres tentatives, faites à Lescar sur divers points, ont été aussi infructueuses. — Cf. p. 421, le procès-verbal de la séance du 21 novembre 1887, où fut lu ce rapport.

Id., 1904, t. XXXII.

P. 427 : Séance du 25 janvier 1904. — M. Destecam demande ce qu'est devenue la mosaïque du champ Saint-Michel. M. Barthety répond qu'elle a disparu « à la suite de toutes sortes de dégradations déjà anciennes, mais que le souvenir en sera conservé soit par les rapports publiés dans le *Bulletin* de notre Société, soit dans les remarquables aquarelles dont notre regretté collègue André Gorse fit don au Musée de la ville de Pau. »

PAUL COURTEAULT.

LA PALÉONTOLOGIE ET LA PRÉHISTOIRE

A L'ACADÉMIE DE BORDEAUX AU XVIIIe SIÈCLE

L'Académie de Bordeaux fut créée par lettres-patentes du 5 septembre 1712. En 1718, les amateurs de sciences qui la composaient furent saisis, par l'intendant de Courson, d'une demande du Régent qui désirait être renseigné sur le fameux banc de coquilles de Sainte-Croix-du-Mont, entre Cadillac et Saint-Macaire, connu depuis 1622 par la description qu'en avait donnée Pierre de Lancre, conseiller au Parlement de Bordeaux, dans son *Incrédulité et mécréance du sortilège plainement convaincue*... Les commissaires nommés par l'Académie

rédigèrent un minutieux mémoire descriptif, qui est conservé (Bibl. munic. de Bordeaux, mss. de l'Acad., II, 6), et levèrent un plan des lieux, qui est perdu. Ils écartèrent, du reste, avec dédain l'hypothèse des fossiles, qu'ils connaissaient pourtant par les *Nouvelles observations anatomiques sur les os,* du médecin toulousain Jean-Joseph Courtial, et conclurent que ces coquilles marines étaient de vulgaires écailles d'huîtres.

Dès 1713, un académicien, le P. Fau, avait soumis à ses confrères des dents d'une grosseur extraordinaire, trouvées à Haux, près de Langoiran, sous les débris d'un rocher. L'Académie envoya sur les lieux deux commissaires. Le Régent, informé de la découverte. demanda des renseignements en 1719. Un rapport détaillé fut rédigé. Il est conservé (Bibl. munic. de Bordeaux, mss. de l'Acad., I, 4). La découverte avait été faite dans une caverne. Elle consistait en dents et ossements d'animaux, et aussi en fragments de bois de cerf ou d'élan. Le rapport était accompagné de figures, qui sont perdues. L'Académie concluait que ces débris ne pouvaient être ni des « jeux de la nature », ni des fossiles [1]. Il est possible de s'imaginer en quoi ils consistaient. Ils devaient être de même nature que ceux qu'on a trouvés dans la grotte de la carrière de Lavison, près de Langon [2], dans le même terrrain (myocène inférieur), et où l'on a reconnu : le lion *(Felis spelæa),* la hyène tachetée *(Hyena spelæa),* le mammouth *(Elephas primigenius),* le cheval, le sanglier, un grand bovidé (bison ?), le renne, tous spécimens d'une faune quaternaire froide.

Ces deux *observations* prouvent surtout l'ignorance des académiciens bordelais. La paléontologie pourtant les attirait. En 1743, ils mirent au concours la question fameuse des pierres figurées. Ils couronnèrent un travail qui ne manquait pas de mérite, le *Mémoire sur la formation des pierres figurées* de Pierre Barrère, professeur de médecine à l'Université de Perpignan. C'était un catalogue de pierres trouvées en Roussillon. Buffon en parla avec éloge au tome I de son *Histoire naturelle* (p. 596-597) [3].

L'Académie, en récompensant ce travail, montrait qu'elle avait acquis quelque compétence. Un de ses membres, Godefroy de Baritault, s'occupait spécialement de fossiles. Dès 1738, il avait signalé le riche dépôt de Saucats, aujourd'hui célèbre [4]. Il avait aussi, dit Laboubée,

1. Les observations sur les fossiles de Haux ont été citées dans l'édition de 1768 de la *Bibliothèque historique* du P. Lelong (le renseignement avait été envoyé au libraire Herissant par le secrétaire de l'Académie Lamontaigne), et, en 1771, dans la *Bibliothèque physique de la France,* répertoire bibliographique de travaux scientifiques du XVIIIe siècle. Cf. aussi A. Lucante, *Essai géographique sur les cavernes de France,* 1880, qui reproduit cette mention.

2. Citée par Billaudel dans la *Société Linnéenne de Bordeaux,* t. I, 1826.

3. Voir aussi ce que dit de Barrère M. de Launay, *La Science géologique,* 1905, p. 62-63, note.

4. Il a été étudié par Guillaud (*Soc. linn. de Bordeaux,* 1826, t. III, p. 239-246).

entrepris un classement méthodique des coquilles et fossiles des Landes.

Un autre académicien, le P. François Chabrol, récollet, fit, en 1757, un voyage d'études scientifiques en Limousin, Quercy, Auvergne et Languedoc. On a de lui une lettre au président Barbot (Bibl. munic. de Bordeaux, mss. de l'Acad., XV, 6), qui contient des vues remarquables sur la géologie du Quercy, sur la dissolution des calcaires et leur transformation en argile par l'eau et l'air. Le P. Chabrol avait aussi fouillé, en 1764, la caverne de Rochecaille, en Périgord. Le mémoire qu'il rédigea n'est connu que par une mention dans la *Bibliothèque* du P. Lelong, reproduite dans la *Bibliothèque physique de la France*.

Le paléontologue le plus distingué de l'Académie fut Jacques-François de Borda d'Oro, de Dax [1]. Le Musée de Borda possède de lui quatorze *Mémoires pour servir à l'histoire des fossiles des environs de Dax en Gascogne*. Les quatre premiers seulement ont été publiés [2]. Les manuscrits de l'Académie de Bordeaux contiennent un *Mémoire sur des habitations d'animaux marins trouvés dans une carrière des environs de Dax* (mss. XXVI, 7). Borda d'Oro y étudie une espèce de pholades et conclut nettement que ces coquilles sont des témoins de mers disparues. On a fait honneur à Borda d'Oro [3] d'avoir, bien avant Boucher de Perthes, signalé des silex taillés et des pointes de flèches, d'où il conclut à l'existence de l'homme préhistorique. M. Édouard Harlé pense qu'il s'agit là d'instruments et d'armes néolithiques et non contemporains de la faune préhistorique.

PAUL COURTEAULT.

1. On l'a souvent confondu avec son cousin, l'illustre chevalier de Borda. Voir entre autres, *Arch. hist. de la Gironde*, t. XXX *(Autographes de Bordeaux et de la Guyenne)*, p. 243-246.

2. *Bulletin de la Société de Borda*, 1879, p. 25-36, 81-92 ; 1880, p. 1-11, 51-64, 141-149 ; 1881, p. 301-307. Voir sur Borda d'Oro la notice de M. P. Coste (même *Bulletin*, 1908, p. 319-335).

3. M. de Saint-Venant, dans le *Bulletin de la Société préhistorique de France*, 1904, p. 344-345.

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

La question de la fourchette (cf. p. 77). — Mais, m'écrit M. Pottier, elle est résolue depuis longtemps: lisez l'article *fuscinula* dans le *Dictionnaire* Saglio. M. Espérandieu et moi faisons amende honorable.

Les monuments romains d'Orange. — Sous ce titre, M. Louis Chatelain donne, avec de belles planches, une statistique très soigneusement faite des monuments épigraphiques et figurés. On reconnaît bien en lui un élève de M. Héron de Villefosse (Paris, Champion, 1908, in-8 de 324 p.).

Contre les hypothèses de bouleversements du sol. — « M. Henri Ferrand a recherché dans le Cartulaire d'Oulx divers documents qu'il coordonne pour mettre en lumière l'histoire du lac de l'Oisans, jadis dénommé lac Saint-Laurent. On sait qu'une débâcle de ce lac, survenue le 14 septembre 1219, occasionna une terrible inondation qui ravagea Grenoble en y faisant plusieurs milliers de victimes. Sur la foi d'une requête en dégrèvement de tailles bien postérieure (vers 1500), on avait admis que ce lac s'était formé en 1191, le 10 août, par suite d'un éboulement simultané de la Vaudaine et de l'Infernet.

M. Ferrand prouve, par des chartes de 1058, de 1095, de 1120, de 1148, etc., que le lac existait déjà à ces époques et que la paroisse installée sur ses bords portait déjà, vers 1080, le nom de Saint-Laurent-du-Lac. Avec les données de la géologie il établit que l'amas d'eau qui a si bien nivelé le fond de cette immense cuvette y a séjourné pendant des milliers d'années, et que c'était là un lac géologique, succédant au retrait de la période glaciaire. L'éboulement de 1191, s'il a réellement existé, ne fut qu'un incident sans importance dans l'évolution de ce lac, de même que la débâcle de 1219 ne fut pas un assèchement. La pêche du lac était encore albergée en 1312, et les cartes du XVIIe siècle que l'auteur passe en revue nous font assister à l'agonie du lac qui se vida progressivement, ne permit que vers 1720 l'assiette de la route dans la plaine, et drainé par des travaux poursuivis jusque vers 1860, se manifeste encore par quelques marais.

Son existence au commencement de notre ère explique certaines étrangetés du tracé de la voie romaine, notamment vers Rochetaillée, ainsi que l'extension des forêts des Rousses qui furent nécessaires à l'exploitation des ruines de Brandes.

Le lac Saint-Laurent ne fut donc point le résultat d'un cataclysme, supprimé à vingt-huit ans de distance par un autre cataclysme, mais sa lente évolution a permis d'en suivre les phases et il nous a fourni l'exemple de l'un des plus ordinaires moyens de façonnement des vallées. » *(Académie Delphinale.* Extrait du *Petit Dauphinois.)*

L'affaire de Sanvignes dans la campagne des Helvètes (César, *De bello gallico*, I, 21 et 22).[1] — Il faut étudier toute cette affaire sur le

terrain, à Sanvignes, entre Toulon-sur-Arroux et Montceau-les-Mines. — César campe près de Saint-Vallier, d'un côté, à l'est de la Bourbince. Les Helvètes sont campés de l'autre côté de la rivière, à l'ouest, *sub monte*, à huit milles des Romains (21, 1) : *sub monte*, c'est à l'abri et au bas de la seule colline isolée de la région, la colline qui porte aujourd'hui la bourgade de Sanvignes. Les Helvètes campent sur le plateau qui domine cette colline, vaste esplanade appelée par endroits le Tertre et que traverse la route qui vient de Toulon; au pied coule la rivière de l'Oudrache, où leur nombreux bétail peut s'abreuver. — Il s'agit pour César de les surprendre et pour cela d'occuper à leur insu la montagne de Sanvignes, laissée de côté par l'ennemi.

Dans la nuit, il envoie Labiénus et deux légions vers la montagne (21, 2), et Labiénus y arrive sans être vu des Barbares. Il faut donc qu'il y arrive par un chemin détourné, dissimulé. C'est le chemin que j'ai marqué ---- sur la carte, par Saint-Vallier, Lucy, Le Magny, qui aboutit à l'église de Sanvignes, chemin que l'on ne peut voir du Tertre, et où Labiénus pouvait manœuvrer à l'insu de tous. Il occupe donc Sanvignes.

1. Le plan donné par Dodge, dans son *Caesar*, p. 73, est schématique et ne se rapporte à aucun endroit déterminé.

César de son côté marche franchement contre les Helvètes, *eodem itinere quo hostes ierant* (21, 3), c'est-à-dire par la route connue et habituelle : cette route est aujourd'hui le chemin consacré de Saint-Vallier à Toulon, marqué ▬ sur notre carte et déterminé sans aucun doute par le gué de la Bourbince. Il arrive ainsi à 1,500 pas des Helvètes (22, 1) : il est alors au point que j'ai marqué +, à la fin de la montée, près de l'ancien domaine de Velay. — Au-devant de lui Considius, avec de la cavalerie, éclaire la route, c'est-à-dire longe au sud la colline de Sanvignes, se rapproche des Helvètes. Il est bien évident que ceux-ci vont être pris entre deux feux, César et Considius arrivant par le chemin, Labiénus descendant de Sanvignes.

Mais alors, étant à Velay, César voit arriver Considius à bride abattue. Celui-ci affirme que le mont de Sanvignes est occupé, non par Labiénus, mais par les Helvètes : il a reconnu les armes et les enseignes gauloises. — Considius s'est trompé : soit que Labiénus ait eu avec lui des Gaulois, soit qu'au lieu de regarder à sa droite, sur la montagne de Sanvignes, Considius ait regardé à sa gauche, sur le Tertre des Helvètes.

César croit Considius et ramène ses légions en rang de bataille, *in proximum collem*, c'est-à-dire qu'il les développe sur la colline formant plateau où il a rencontré Considius (cote 332). — Le coup était manqué.

La localité de Sanvignes a été jadis indiquée, en un mot, par Stoffel. J'ai tenu à suivre sur le terrain tous les incidents de cet épisode. L'exacte coïncidence du terrain avec le récit de César est un argument de plus en faveur de la théorie émise, sur cette campagne, par Garenne, qui a eu, le premier, le mérite de la comprendre. Je dis Garenne, parce que c'est lui, et non pas Stoffel, qui a découvert le champ de bataille de Montmort. *Cuique suum*, et laissons aux gens d'Autun leur gloire.

Sanvignes, 10 avril 1909.

Chronologie archéologique de l'Espagne. — Comme tout ce que fait M. Déchelette, son *Essai de la chronologie préhistorique de la péninsule hispanique* (Paris, Leroux, 1909, extrait de la *Revue archéologique)* est sobre, clair, vigoureusement et clairement déduit. Il sait que, sur quelques points, nous nous séparons de lui, laissant à l'avenir le soin de décider, peut-être en sa faveur. — Je crois que les poteries estampées des v-vi^e^ siècles ne doivent pas être appelées wisigothiques mais barbares, les Wisigoths n'ayant rien à voir avec elles ; à la rigueur, on pourrait voir si elles ne reflètent pas les idées religieuses des ariens (ce que M. Monceaux a fait pour l'épigraphie donatiste), mais la nationalité barbare ne les concerne pas. — Je crois, plus que M. Déchelette, que les rosaces, les soleils, les ornements à forme de caisson, les entrelacs, etc. (que j'ai toujours dits, comme lui, d'ailleurs, romains et non mycéniens), sont caractéristiques du style ibérique.

Comparez le Musée de Burgos et celui de Bordeaux, et la différence saute aux yeux. C'est la masse, l'ensemble qu'il faut voir et la présence de ces types à l'état isolé en Gaule ne prouve rien. Voyez le *svastika :* il n'est pas inconnu en Gaule, mais dès que vous passez l'Adour en venant du sud, il se raréfie. Au surplus, je crois que ces symboles se rattachent encore moins à une question de race qu'à une question de culte, et qu'ils correspondent à ces cultes astraux dont la prédominance s'est continuée en Espagne alors qu'en Gaule triomphaient d'autres formes religieuses.

Remarquez que certains de ces types de décoration se retrouveront dans les tombes basques actuelles. Il sera bon de voir si ce n'est pas une survivance. J'avoue avoir longtemps cherché le chaînon intermédiaire, je ne l'ai pas trouvé. — Une autre question. Ces motifs, n'est-ce pas l'Espagne qui les a fournis au Moyen-Age? Il y a dans des stèles dont j'ai les photographies sous les yeux, la représentation très nette du fameux arc outre-passé. Alors, cette forme caractéristique de l'art musulman viendrait peut-être d'une habitude propre à l'Espagne romaine? Plus je revois ces choses espagnoles, plus je suis convaincu de leur importance dans l'archéologie mondiale, plus, beaucoup plus même que pour les choses de la Gaule. Des travaux comme ceux de M. Déchelette doivent nous faire désirer un *corpus* des reliefs espagnols. Et on verra une fois de plus que cette archéologie ibérique, pour n'être pas chronologiquement mycénienne, — comme je ne cesse de le répéter, — n'en est pas moins grosse de faits de tout genre.

La cathédrale de Chartres. — Par René Merlet, in-8 de 100 p., 38 grav. et plans, Paris, Laurent. Second volume d'une collection *(petites monographies de grands édifices de la France)* fort utile, et que nous espérons voir embrasser les monuments romains (M. de Pachtère ferait très bien les thermes de Cluny). Le travail de M. Merlet est réellement bon, et j'ai, en particulier, fort goûté ce qu'il dit sur les origines des cultes de Chartres, la vieille statue *Virgo Paritura* faite sur le modèle d'une déesse-mère (combien il y en a, de ces figures en bas-reliefs médiévaux, qui viennent de sculptures gallo-romaines copiées et mal comprises!), le puits des Saints-Forts, etc.

Les pluies à Rome et la date de la campagne de César en Bretagne. — Afin de savoir la date à laquelle ont pu se placer les grandes pluies dont parle Cicéron (*ad Q. fratrem*, III, 7, 1), j'avais écrit à de Pachtère de s'informer. Cette question a son importance. Il s'agit de choisir entre les deux systèmes chronologiques français et allemand (Le Verrier et, en dernier lieu, Groebe), celui-là restreignant l'écart entre le calendrier public et le calendrier réel, celui-là l'élargissant. La lettre de Cicéron est de novembre 700 = 54, calendrier public : d'après le système allemand, du grand écart, cela serait surtout le

début d'octobre du calendrier réel (Groebe, p. 803); d'après le système français, du moindre écart, cela serait surtout la fin d'octobre. La réponse de de Pachtère donne raison au système français, mais il faut ajouter, dans une faible mesure. Cette question, je le répète, est nécessaire pour la chronologie de la seconde campagne de César en Bretagne :

« J'ai été à l'Observatoire. Ce fut même une belle promenade. Car du Collegio Romano on a une des plus belles vues de Rome que je connaisse. Je l'ignorais encore. A l'Observatoire, on s'est dit incapable de me fournir le renseignement ; mais on m'a envoyé à un spécialiste de l'*Ufficio meteorologico*. Il était absent la première fois ; la seconde fois, je l'ai trouvé et il m'a donné deux opuscules. C'est le professeur Filippo Eredia. Il a paru de lui dans les *Rendiconti della R. Academia dei Lincei, classe des sc. fis., mat. e naturali*, vol. XVI (1907), série 5ᵉ 1° sem., fasc. 4, p. 224-231, une note intitulée *La piovosità a Roma*. Cette note avait été précédée, dans le même recueil vol. XV (1906), p. 450-456, d'une autre *La pioggia a Roma*. L'étude porte sur les moyennes mensuelles. Elle ne peut vous renseigner plus précisément. Quant au professeur Eredia lui-même, il m'assure que la *seconde moitié d'octobre est* ordinairement *plus pluvieuse que la première*. Et c'est tout.

» Au cas improbable où le renseignement vous intéresserait, je vous résume le passage du premier article (p. 224) qui seul peut vous être utile : jours de pluie par mois (moyenne arithmétique sur période 1825-1905) :

Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
10,3	8,9	10,2	9,8	7,9	5,7	2,2	3,3	6,8	10,2	11,4	10,5	97

» Du second article (p. 452) je tire (observatoire du Collegio Romano 1825-1905) les moyennes mensuelles suivantes en centimètres :

Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
77,1	57,8	67,2	64,8	57,5	40,6	18,5	26,7	68,7	109,8	108,4	85,6	782,7

d'où il ressort que le mois d'octobre est le plus pluvieux à Rome.

» Du premier article (p. 224) enfin je tire, de la division de la quantité mensuelle de pluies par le nombre moyen des jours pluvieux de chaque mois, ce troisième tableau :

Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
7,7	7	6,7	6,6	7,2	7	8,2	8,4	10,5	11,2	9,9	7,8	8,3

d'où il ressort qu'octobre est le plus pluvieux des mois quant à l'abondance de la pluie.

» C'est tout ce que l'on sait à Rome. C'est tout ce que sait celui qui en sait le plus sur ce sujet. » DE PACHTÈRE. »

Hirtius. — Voyez, en dernier lieu, Max L. Strack, *Aulus Hirtius*, extrait de *Bonner Jahrbücher*, CXVIII, Bonn, 1909. Je trouve fort

juste son appréciation sur l'« officieux » de César, et la comparaison entre Bismarck et Lothar Bucher me paraît bonne.

Les Ibères. — Le livre de M. Philipon sur *les Ibères*, vient de paraître en un in-12, chez Champion. Il faudra que nous revenions souvent sur ses théories, car elles méritent d'être discutées de très près, et ce livre est celui d'un homme documenté, averti et réfléchi.

L'extension de la cité romaine. — Le dernier numéro du *Journal des Savants* (très bien dirigé par M. Cagnat, et qui est en train de nous rendre de très grands services dans le domaine des antiquités) renferme un document capital : le diplôme qui accorde le droit de cité aux auxiliaires espagnols ayant servi pendant la guerre sociale. Voilà qui confirme un fait que deux ou trois textes nous faisaient soupçonner : que, dès 90 av. J.-C., la cité romaine a été largement distribuée par les *imperatores* à leurs soldats, même barbares. Et cela explique bien des choses dans les guerres sociales et cela fait comprendre Marius, Sylla, Sertorius, Pompée et César : Pompée surtout, qui a été, je crois, le principal dispensateur de ces diplômes de *civitas* (peut-être a-t-il continué une habitude paternelle). C'est ainsi que les *Pompeii* de Périgueux sont peut-être les descendants de quelque chef gaulois ayant servi Pompée en Occident ou en Orient. Et cela nous explique pourquoi Duratios, l'ami de César dans le Poitou, nous apparaît dans ses monnaies avec le gentilice de *Julios*.

L'obole infernale. — On lit dans le *Journal des Débats* du 14 avril :

« A l'hôpital militaire de Bourges. — Alfred Minard, du 85e d'infanterie, venait de succomber à l'hôpital militaire de Bourges. Il est d'usage, dans le Berry, lorsqu'un vivant disparaît, de déposer quelque monnaie dans le linceul, et c'est pour se conformer à cette tradition, que les parents d'Alfred Minard placèrent discrètement un peu d'argent aux côtés de leur enfant, etc. »

Le gué sur la Loire (César, VII, 56, 4). — Peut-il être, ai-je écrit à M. de Saint-Venant, entre Decize et Nevers? Voici ses réponses :

« Nevers, 20 avril 1909.

» Cher Monsieur,

» Votre question m'embarrasse; vous savez combien je serais heureux de mettre ma bonne volonté et mon acquit à votre entière disposition. Mais la Loire est plus rebelle à toute discipline que les bûcherons dont elle arrose les forêts, et qui nous donnent du fil à retordre plus qu'à tout autre pays, avec leurs grèves et syndicats. A en juger par des changements récents qu'on peut, pour ainsi dire, suivre de jour en jour, le grand fleuve si national, change de lit comme une femme de vie très légère (pardon!...); donc les gués d'aujourd'hui (si gués il y a?) ne sont pas ceux du début du XIXe siècle : j'ai des cartes de la Loire fort détaillées pour mon service

de surveillance de la pêche, aucune n'est d'accord avec l'état actuel des lieux, ce qui est une grande gêne ; le lit monte sans cesse (très lentement) et la navigation, jadis si prospère et réalisable naguère encore, est devenue totalement impossible : depuis cinquante ans le halage a servi à *descendre un bateau-lavoir de Nevers à La Charité*, en choisissant des eaux hautes et c'est tout On peut dire qu'en cours normal, il n'y a jamais beaucoup d'eau, mais *jamais* non plus de vrai gué, et toujours un chenal creux et étroit, à fond changeant comme ses bords. Jamais on n'a recueilli en Loire de ces intéressantes reliques des temps pré ou protohistoriques, ou gallo-romains, comme la Seine, la Saône, etc., en ont tant fourni : il n'y a guère qu'à Orléans qu'elle a livré, aux points témoins des grandes batailles du siège mémorable, des armes du xve siècle.

» Il y a longtemps que je désirais me renseigner sur les gués, j'ai dû y renoncer pour toutes les raisons énumérées ; *il n'y en a plus, on peut le dire*. Si quelqu'un avait pu vous renseigner, c'est mon voisin Imbart de la Tour, qui est consciencieux et a pris beaucoup de documents pour son ouvrage dans les dossiers du service de la navigation des Ponts et Chaussées ; vous m'avez dit un jour l'avoir questionné : je crois comprendre que, comme moi, il ne vous a donné rien de bien utile !

» On a découvert un gué (?) à Nevers, ces jours-ci ; il était totalement inconnu, vous allez en juger. A 2 kilomètres en aval des ponts, rive gauche, se trouve la butte de tir de la garnison. Malgré règlements on ne peut empêcher les rôdeurs et chemineaux de venir la dégrader pour y rechercher le métal perdu. Pour en finir, enfin, on avait cerné l'emplacement par un demi-cercle de soldats s'appuyant sur la Loire, assuré que les délinquants n'échapperaient pas cette fois. Les assaillants, sûrs de saisir leur proie, virent alors avec stupeur toute la troupe du désordre gagner tranquillement la Loire et la traverser en un point d'elle seule connu jusque-là, en se mouillant à peine jusqu'au haut des cuisses (?) ! En voilà donc *un* de trouvé ? Peut-être, mais je ne crois pas que le Proconsul l'ait étrenné, et peut-être dans un mois, après une crue, il aura cessé d'être.

» Je vous réponds ces paroles peu encourageantes, mais croyez bien que mon dévouement ne partagera pas ce découragement apparent : seulement si je trouve quelque chose ce sera l'œuvre du temps en *ne cherchant pas*. Je vais interroger, réfléchir, me promener et si je trouve un semblable... *rarus piscis*, j'aurai l'honneur de vous faire la déclaration de naissance.

» Peut-être en étudiant des traces de vieux chemins abandonnés, aboutissant au fleuve, trouvera-t-on des présomptions de gué ? Mais, en certains points très développés le lit a varié latéralement de 1 ou 2 kilomètres et plus peut-être.

» ...Je rédige une note sur le premier volume de Déchelette qui pour

moi fait révolution dans le genre « *manuel* », par l'ampleur de son fond et la perfection de sa forme..... »

« Nevers, 8 mai 1909.

» Mon cher Confrère,

» C'est bien effrayant de penser qu'une simple lettre, écrite en courant, peut avoir les honneurs d'une publication partielle, surtout quand elle ne contient que des renseignements négatifs.

» En tout cas, la chose devenant plus sérieuse que ne le comportaient mes prévisions, j'ai été lire la lettre à l'ingénieur en chef de la navigation, qui a dans son service de Digoin à Nevers : la région qui vous intéresse y est comme noyée. Je lui ai donc lu la lettre; il n'y a fait aucune objection sérieuse. Comme moi, il croit que les changements du lit sont continus, parfois même un peu brusques; qu'il ne reste sans doute plus grand'chose des lieux tels que les avait connus César; les grandes digues qu'on a élevées partout latéralement dans la direction de l'axe, ont aidé à ce changement en modifiant cours et régime. Presque partout le fond est sableux, et la roche naturelle est souvent située à des 5, 6 ou 7 mètres au-dessous du niveau du sable. Ce niveau est mobile bien entendu, les hauts fonds et *mouilles* ou profonds sont constamment en voie de changement; aussi ce fleuve est extrêmement dangereux. Tous les ans, des riverains, qui pourtant sont bien placés pour suivre de près les variations de son lit, s'y noient. Ce lit est d'autant plus mobile qu'il n'y a pas de barrage; le premier qu'on rencontre depuis la mer est le barrage mobile de Decize; le deuxième, celui de Roanne. Pour toutes ces raisons on doit renoncer à canaliser ce fleuve; des tourbillons forment des gouffres qui *voyagent sans cesse*, le chenal se déplace latéralement peu à peu et parfois brusquement après des crues; je connais des îles, marquées sur la carte d'état-major, qui n'ont plus qu'un bras mouillé; d'autres sont isolées loin du courant actuel.

» Parfois les sables immergés formant la surface du lit sont plus ou moins fermes et assis; alors on peut traverser en se mouillant, mais sans danger; peu après ces mêmes points, ayant gardé même aspect, ont des sables instables où celui qui s'y risque s'enfonce profondément. Le lit présente quelques rapides moins profonds, et où le lit a moins de largeur; c'est que la roche sous-jacente, sans doute plus dure, n'a pas été entamée profondément et le dépôt sableux y est très peu épais, quelquefois presque nul : ce sont ces points qu'on choisit pour y fonder les culées des ponts, car si le courant y est plus rapide et dangereux, on peut être tranquille relativement à la stabilité; *partout ailleurs* on ne saurait l'être.

» A mon avis, c'est peut-être dans ces courtes sections que les passages étaient possibles; il y avait peut-être profondeur, courant fort mais fond résistant : c'est ce qu'on peut observer à Nevers entre

le pont de la route et celui du chemin de fer; là il a pu y avoir un gué.

» L'ingénieur en chef croit qu'il n'y avait pas davantage de gué du temps de la guerre de l'indépendance; je crois qu'il s'avance là beaucoup, l'état actuel des lieux lui fait trop écran devant les yeux; précisément en raison de ce que le lit se modifie si profondément, et de ce qu'il monte en général, les conditions pouvaient être tout autres et plus favorables il y a vingt siècles.

» En ce qui concerne Decize, le changement est plus profond dans ses bras que partout ailleurs; dans chacun aboutit un canal, et on peut passer de l'un dans l'autre au moyen de la retenue des eaux par le barrage mobile, qui est en aval; aujourd'hui rien ne fait supposer un gué dans ces eaux surélevées et qui, fait presque unique dans la Loire, ne baissent pas, même l'été. En faisant battre la rivière, ou plutôt la sondant par des cavaliers entrant dans le fleuve à reculons, et y mettant le temps, César a pu arriver à trouver des fonds suffisamment résistants temporairement et en profiter pour passer avec son armée, en la mouillant mais ne la noyant pas.

» DE SAINT-VENANT. »

Je remets sous les yeux du lecteur le texte de César : *Vado per equites invento, pro rei necessitate opportuno* (il est évident que ce n'est pas un gué connu, mais un gué trouvé un peu au hasard, fort à propos), *ut bracchia modo atque umeri ad sustinenda arma liberi ab aqua esse possent* (et c'est un gué évidemment très périlleux, en eau dangereuse et courant violent), *disposito equitatu qui vim fluminis refringeret.*

Le nom de Meudon. — « Paris, 18 mai 1909. — Mon cher Confrère, On ne sait rien d'assuré au sujet du nom de Meudon, antérieurement au XIIIe siècle, sinon qu'à cette époque on le prononçait à peu près comme aujourd'hui. Tout d'abord, ce nom apparaît en langue vulgaire : *Modun*, vers 1205 (pouillé du dioc. de Paris, *apud* Longnon, *Pouillés de la province de Sens*, p. 349[a]); *Meudun*, 1218 (Lebeuf, *Hist. de la v. et du dioc. de Paris*, t. VIII, p. 371). Puis, il est latinisé *Moldonium* (*Petrus de Moldonio*) aux environs de 1220 (*Script.* de Phil.-Auguste, apud *Historiens de France*, t. XXIII, p. 689e). J'en augure qu'au Moyen-Age, on a dû successivement l'écrire en latin *Melodunum*, *Meldunum*, et par suite de la vocalisation du *l* précédant une autre consonne, *Meudunum*. Le nom de Meudon a donc pu s'écrire un moment comme le nom de Melun; mais je ne saurais dire si les deux vocables ont été originairement identiques et si, il y a vingt siècles, Meudon a pu, de même que Melun, être appelé en latin *Meclodunum*. Veuillez agréer, mon cher Confrère, l'expression de mes meilleurs sentiments. — AUG. LONGNON. »

Uggate. — L'Imprimerie elbeuvienne annonce un ouvrage sur cette localité célèbre chez les érudits normands.

C. JULLIAN.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

L'ARCHÉOLOGIE A ROME EN 1823

Le peintre montpelliérain Fabre, qui a passé la plus grande partie de sa vie à Florence auprès de la comtesse d'Albany, a eu des relations suivies et familières avec plusieurs des artistes et des amateurs de son temps. Ses papiers[1] conservent quelques fragments de sa correspondance avec certains d'entre eux; un très petit nombre seulement de ces lettres intéresse l'archéologie et la numismatique, étant relatives à des achats de collections négociés par Fabre pour le compte du Musée Impérial ou du duc de Blacas. La lettre suivante, à lui adressée par le célèbre collectionneur Bartholdy, contient, sur les fouilles et les découvertes faites à Rome et dans ses environs pendant l'hiver de 1823, des renseignements importants et précis qui peuvent servir à l'histoire et à l'identification de certains monuments archéologiques.

L.-G. PÉLISSIER.

Rome, ce 9me avril 1823.

Mon cher Monsieur Fabre,

Je profite du départ de M. le comte d'Ingenheim pour Florence pour me rappeler à votre souvenir, et pour vous féliciter de l'acquisition d'un tableau de Raphaël qu'on m'écrit que vous venez de faire.

M. le comte d'Ingenheim, que j'ai l'honneur de vous pré-

1. Bibliothèque municipale de Montpellier, Fonds Fabre-Albany.

senter par ces lignes, est non seulement amateur de tableaux, mais, ce qui est plus rare, amateur éclairé et de beaucoup de goût. Vous m'obligeriez infiniment, Monsieur, si son séjour et vos occupations le permettent, de lui faire voir vos trésors de tableaux et, parmi eux, le nouveau trésor de Raphaël. Je puis vous garantir que M. le comte d'Ingenheim est digne d'en jouir.

Rome aussi a été très fertile cette année en découvertes de belles choses. Les fouilles ont été presque toutes heureuses. En voici quelques-unes des plus remarquables :

1. Un parquet en mosaïque admirable, et, quant au style, préférable à tous ceux du Vatican, *etc.*, trouvé à la vigne *dell' abb. degli Effetti,* hors de Porta Portese, acquis par les Lords Kuniaird et William Russel.

2. Quatre statues de seconde beauté, dont une colossale d'un Bacchus de parfaite conservation, trouvée à Torre Maraneco, *torre* à un mille de Porta San Sebastiano, appartenant à la duchesse de Chablais.

3. Beau torse armé, trouvé dans les fouilles de Falleri, près de Civita Castellana.

4. Beau fragment de peinture à fresque antique romaine, acquis par votre très humble serviteur. Le sujet en est extrêmement intéressant. Il représente Marc Antoine offrant le diadème et la couronne de laurier à César. Je vous en montrerai une copie exacte à mon prochain voyage à Florence.

5. A Pompeia on vient de trouver une Victoire en bronze de la plus belle sculpture. Elle a des bracelets en or et en pierreries; elle a deux palmes de hauteur et s'est trouvée renfermée dans une caisse vitrée.

6. Également à Pompeia, un beau vase de métal de Corinthe avec des anses ornées de Méduse, haut de 3 palmes et demi.

Etc., etc., etc., etc. (sic).

Le temps étoit jusqu'à présent si horrible que je n'ai pu faire encore l'excursion projetée à Ricti, mais je sais par des juges compétents que les peintures qu'on y a retrouvées sont médiocres.

Les étrangers, acheteurs d'objets de beaux-arts, se sont attachés cette année principalement à la sculpture, en négligeant les tableaux. Un neveu de M. Baring, cependant, vient d'acquérir l'*Adoration des Bergers*, par Berghem, jadis de la galerie Colonna, pour 515 livres sterling.

Vous avez su que Wicar a vendu toute sa collection de dessins originaux à un anglais pour onze mille piastres. Il part pour Ravenne pour y placer un tableau (qu'il vient de terminer) dans une église.

Adieu, cher Monsieur Fabre, portez-vous bien et veuillez m'honorer de quelques mots de réponse. Ma collection de *Majoliche* est doublée et très belle. Avec la considération la plus distinguée j'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur.

B. Bartholdy.

P.-S. Veuillez présenter mes respects à Mme la comtesse d'Albany[1].

1. *Suscription :* A Monsieur Fabre. Florence. — En tête de cette lettre, Fabre a inscrit la mention : *Répondu le 19,* mais il n'a pas conservé la minute de sa réponse.

NOTE[1] SUR LE TRAITEMENT LACONIEN

DE Θ PROVENANT DE T + ESPRIT RUDE (ʿ)

M. R. Meister, dans la première partie de son récent ouvrage : *Dorer und Achäer* (*Abhandlungen d. phil.-hist. Klasse d. königl. sächs. Ges. d. Wiss.*, Leipzig, 1904), à la suite de son excellente discussion sur les passages laconiens de la *Lysistrata* d'Aristophane où se trouvent réellement ou virtuellement des σ laconiens = θ attiques, ajoute p. 28 : « Au contraire, θ existe dans les manuscrits non pour y avoir été introduit sous l'influence de la langue commune, mais parce qu'il était dans ce cas purement dialectal (c'est-à-dire spartiate) : 1° là où il résulte d'un τ final de mot devant un esprit rude initial : ποθ' ὑμέ *Lys.* v. 1076; 2° par dissimilation quand la syllabe suivante commence par un σ : θυρσαδδωᾶν, *ib.* v. 1313; 3° dans le groupe σθ (différenciation) : ἔσθος v. 1096, etc... »

M. Meister a sans doute raison pour les deux derniers cas; mais s'il admet que dans le manuscrit original d'Aristophane, les passages laconiens étaient en laconien pur (ce qui n'est pas sûr parce qu'aucun auteur littéraire ne semble s'être astreint à écrire dans un parler strictement local), il faudrait non pas conserver ποθ' ὑμέ, mais le corriger en ποσ' ὑμέ. Il est faux en effet de dire que le θ provenant de τ + le souffle sourd initial des mots grecs qui le possèdent, ne se transforme pas en þ (noté σ) en laconien (à la différence des autres θ panhelléniques).

Voici les exemples qui le prouvent. Ils ne peuvent guère être fournis, en dehors des cas de phonétique syntactique tels que celui cité plus haut, que par des composés de préverbes contenant un τ dans la syllabe finale. Il y a entre autres deux préverbes ainsi constitués en grec : ce sont κατ- (κατά) et προτί avec les variantes ποτί et πορτί-. Le premier fournit pour le parler laconien plusieurs exemples convaincants. Ce sont : Hésychios (éd. Mor. Schmidt), I, p. 418 :

κασά[ρ]νεις· ἀνύεις. Λάκωνες. — Κασάνεις au lieu de κασαρνεῖς est une excellente correction de Lobeck et d'Ahrens. Le mot équivaut à *καθ-άνεις et s'accorde parfaitement avec l'esprit rude de l'attique ἀνύω, ἀνύτω et

1. Communiquée à la Société de Linguistique de Paris (séance du 15 février 1908). V. *Bulletin S. L.*, n° 56 (1908), p. VIII.

avec le *s* du sk. *sanóti* « il acquiert », v. Brugmann, *Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes*, p. 546. Si l'on juge de -ἄνεις « tu achèves » comme M. Brugmann fait (*ibid.*, p. 547) des formes homériques ἄνομαι (avec α tantôt long, tantôt bref), on y verra *ἄνϝεις qui ne différerait de l'attique ἀνύεις que par la transformation de l'*u* en semi-voyelle *w*. La conservation ou la chute du ϝ étant moins spécialement laconienne que les autres caractéristiques phonétiques de ce parler (v. Meister, *op. cit.*, p. 40), il est permis de se laisser guider ici par la forme du dorien général ξῆνος (de ξένϝος, cf. *ibid.*, p. 39 : βωρσέα dérivé de *ϝορθϝός > ὀρθός), et de croire que -νϝ- aboutissait à -ν- à Sparte. V. Brugmann, *op. cit.*, p. 105. En dehors de κασάνεις les exemples décisifs pour la chute du ϝ en cette position font défaut.

κασέ(λ)λα · καθέδρα

κασελατίαί · καθίσαι. Λάκωνες.

Bien que l'ethnique Λάκωνες manque après κασέλα, il n'est pas douteux que, de même que le mot suivant, il ne soit laconien.

On peut restituer κασέλλα, car on a ἕλλα· καθέδρα. Λάκωνες chez le même Hésychios. Ἕλλα d'une part et κασελ(λ)ατίαί de l'autre garantissent sûrement le caractère spartiate[1] de κασέλ(λ)α composé de κατ + ἕλλα. Le dernier composant qui équivaut au latin *sella* et qui est le correspondant féminin du got. *sitls* etc., soit **sedlā-*, **sedlo-*, est sans doute un très vieux mot dorien que les Spartiates avaient apporté de leur patrie continentale (Grèce du nord-ouest), car Hésychios ajoute (s. v. ἕλλα) : καὶ Διὸς ἱερὸν ἐν Δωδώνῃ. Du reste son antiquité est soulignée par le latin *sella*, etc. Ἕδρα a donc été refait dans les autres dialectes, avec le suffixe (*-ro-*), *-rā-*, sans doute par besoin de clarté étymologique, car avec un suffixe (*-lo-*), *-lā-*, l'assimilation *-dl-* > *-ll-* obscurcissait le rapport du mot avec la racine de ἕζομαι (cf. les phénomènes dits de *recomposition* dans les langues romanes, par exemple **attángere* refait d'après *attíngere* et *tángere*, etc.).

Quant à κασελατίαί, ce serait en phonétique commune : *καθελλατίσαι, soit en attique (avec le suffixe *-ro-*) *καθεδρατίσαι d'un verbe *καθεδρατίζω dont la formation paraît singulière au premier abord, mais qui serait le dénominatif en *-yo-*, tiré soit immédiatement d'un féminin tel que *καθεδρᾶτις, -άσ-ιδ-ος, soit médiatement d'un masculin *καθεδράτης. Cf. πειράτης de πειράω (πεῖρα), τιμήτης de τιμάω (τιμή), et autres exemples.

κασεύδει· κοιμᾶται ne porte pas d'ethnique chez Hésychius, mais comme il est enclavé entre κασελατίαί et κασέρηνον· κάθελε qui tous deux sont suivis de l'attribution : Λάκωνες, personne ne doutera qu'il

1. Aussi Musurus, dans un des *Indices* reproduits par l'édition M. Schmidt (vol. IV Γλῶσσαι ἐθνικαί, p. 157), classe-t-il résolument κασέλα (et κασεύδει) parmi les gloses laconiennes.

ne soit également purement laconien. Κασεύδει équivaut à l'attique et homérique καθεύδει, soit κατ + εύδει. L'initiale du verbe poétique εὕδω (ancien *s*-) rappelle celle de la racine synonyme **swepə-* (dormir), sk. *svápiti* «il dort» gr. ὕπνος, etc...

Reste κασέρηνον· κάθελε. Λάκωνες. König a corrigé κασαιρῆόν, et Lobeck, de même que Ahrens, lui ont donné leur assentiment. Κοσέρηνον est en effet impossible puisque l'hypothèse d'un verbe (même uniquement laconien), *ἐραίνω, n'est appuyée par rien; la correction du reste n'est pas considérable.

Κασαιρῆόν serait le correspondant phonétique exact de καθαιρῆσον (forme analogique du futur καθαιρήσω) que l'on rencontre au lieu de καθέλε dans la langue postérieure.

Καθαιρέω valant κατ + αἱρέω, l'initiale κασ-, quelle que soit l'altération de la fin du mot, fournit un nouvel exemple du θ d'origine syntactique spirantisé en laconien.

En revanche ποτί donné comme laconien par Hésychios (s. v.) ne fournit aucun exemple. On trouve bien dans les gloses attribuées aux Doriens en général ποθίγνυτο· προσκαθέσθη et ποθολκάς· ἡ ἡνία τῶν ὑποζυγίων avec θ conservé, mais ceci ne prouve rien pour le *parler spartiate,* car en face de κασέλλα etc., le dorien général a κάθιξον· κάθισον.

Toutefois, les exemples qu'a fournis κατά-, κατ- suffisent sans doute à donner tort à M. Meister[1]. Il faut donc voir dans le ποθ' ὑμέ du v. 1076 de *Lysistrata* soit une négligence d'Aristophane lui-même qui ne s'attachait naturellement pas à une reproduction scientifique du parler laconien, soit, dans le cas contraire, le résultat de l'influence exercée sur un copiste postérieur par la langue commune.

D'autre part, le fait de l'*aspiration* d'une sourde finale par un esprit rude initial est panhellénique comme le montre l'accord du laconien et de l'attique avec le dorien général; mais il a dû s'accomplir indépendamment dans les différents groupes de parlers. Autrement, on ne comprendrait pas comment l'ionien et le lesbien qui n'ont perdu que dans la suite l'esprit rude initial, n'ont pas conservé les formes anciennes à aspirées (ion. ἐπίστασθαι (au lieu de *ἐφίστασθαι) emprunté tel quel par l'attique au sens de « savoir ») et même ionien ἀμπ- au lieu de ἀμφ- (ἀμπέχω également passé en attique), à moins qu'il ne s'agisse ici aussi de phénomènes de « recomposition ».

A. CUNY.

1. Il faut du reste y ajouter un exemple pour μετ(ά): Hésychios fournit en effet Μεσέρκ(ε)ιον· Διὸς ἐπίθετον, cf. Ζεὺς ἑρκεῖος (Odyssée, 22, 335; Hérodote, VI, 68; Sophocle, *Antig.*, 487). Cette épithète, équivalant à μεθέρκειος, venait probablement d'une poésie aujourd'hui perdue d'Alcman. Il y a bien encore μέσ. οπα· ἵμαντα, que l'on pourrait songer à rattacher à μεθάπτω, mais l'ο de ce mot conseille la prudence. Cf. Hésiode μέσαβον *O. et J.*, v. 469.

LATIN *ARBITER* — *VETĀRE*

Dans son remarquable ouvrage sur *Les Éléments dialectaux du vocabulaire latin* (Paris, Champion, 1909), M. A. Ernout s'est montré d'un scepticisme exagéré à l'égard de l'étymologie du mot *arbiter, -trī* qui devait pourtant lui fournir un des meilleurs exemples de ces mots d'origine italique qui sont entrés en foule, il l'a montré, dans le trésor de la langue latine. Il est vrai qu'il n'a fait ici qu'imiter la réserve de M. Walde *(Lat. etymologisches Wörterbuch)* qui donne à choisir entre deux étymologies, celle des anciens qui voyait dans *arbiter* un dérivé de l'archaïque *baetere* et rapprochait pour le sens le grec ἀμφισ-βητεῖν, et celle dont il sera question plus loin. M. Walde (s. v. *baetere*) signale lui-même que la graphie *bētere* est mauvaise, de sorte que ce verbe contenait une diphtongue **ai* et que, comme il n'y a pas de degré *zéro* dans la série *a* (Ernout, p. 114), la forme ***bit* demandée pour expliquer *arbiter* est tout simplement impossible. Du reste ἀμφισβητεῖν a un sens plutôt opposé à celui de *arbitrārī* puisqu'il signifie précisément « être dans l'indécision ». Il faut donc renoncer à suivre ici les anciens. Il paraît en outre évident que *arbiter* est un mot dialectal, à cause de son initiale *ar-*, à cause du grand nombre de mots ombriens qui, M. Ernout le fait remarquer lui-même, ont passé au latin, à cause enfin de la présence en ombrien du mot correspondant au latin *arbitratu*, savoir (*Tables eug.* V a 12) : a*r*putrati[1]. Le mot n'existe que sur une table rédigée en écriture étrusque, mais on sait, par de très nombreux exemples, quelle est la forme exacte qu'il aurait en écriture latine; ce serait **arsbotrati*[2]. Ar-, *(ars-)* est l'altération spécialement ombrienne de la préposition *ad-* devant les labiales, altération qui a été rendue en latin par l'à-peu-près *ar-*, par exemple dans *ar-feria* emprunté entre autres « au rituel ombrien. » La seconde partie contenait une voyelle *o* (ou *u*) qui est représentée en latin par *i*. Mais on sait que *u* et *i* en latin dans les syllabes intérieures atones n'ont qu'une valeur purement *relative;* qu'au contact des labiales, ils s'échangent facilement dans l'orthographe et que si, par exemple, on ne connaît que la graphie *nūncŭpāre,* on a à la fois les graphies *recĭperāre* et *recŭperāre,* bien que tous ces verbes soient certainement des dérivés d'un même *căpere.*

**Arbuter* n'est pas attesté, mais la chose est indifférente, car, suivant M. F. Sommer *(Handbuch d. lat. L. u. Formenlehre)*, dans

1. On a transcrit ici par *r* le P de l'alphabet étrusque qui sert à noter l'altération ombrienne du *d*. Il sera transcrit par *R* dans les mots en italiques.

2. Ou **arsbutrati*.

cette position, *ĭ* et *ŭ* se prononçaient de la même façon, savoir comme un *ü* français ou u *ö* allemand très brefs. Si *arbiter* était déjà en ombrien **aRbuter* d'un plus ancien **ad+botros*, il n'a donc subi qu'une adaptation très minime à la prononciation latine; au contraire, sa voyelle a éprouvé les effets de l'intensité initiale latine (directement ou par substitution phonétique), si l'on pense, ce qui est plus naturel, que l'ombrien avait encore la voyelle *o*, soit **aR-boter*. Ce n'est pas qu'il soit probable que nous ayons ici le degré *-o-* de la racine (qui était certainement une racine en *e*), car nous avons ici le suffixe *-tro-* des noms d'agent: (cf. gr. ἰατρός de ἰάομαι), à côté de -τήρ, -τωρ, lat. *-tor*, et ce suffixe demande généralement le degré *e* (cf. ombr. azferture **ad-fertorem*). M. Walde part du degré à voyelle minima : °, sans doute parce qu'il pense que le suffixe est *-ro-*. Or il n'y a aucune difficulté à poser à l'origine *-g^{w}_{2}ettro-*, car M. F. de Saussure a démontré (M. S. L. VI, pp. 246-57 [1889]), qu'en indo-européen un groupe *-ttr-* était l'équivalent exact d'un groupe *-tr-* et donnait le même résultat que ce dernier (cf. en particulier gr. φιτρός 'bûche' de i.-e. **bhitrós* c.-à.-d. **bhittrós* de *bhid-* 'fendre'+suffixe *-tro-*). D'autre part, ° aboutit en italique à *ă* et M. Walde est en conséquence obligé d'admettre que l'influence de la labiale *b* a transformé cet *ă* en *o* (ou en *u*). Si l'on juge que c'est trop de supposer la même influence pour expliquer l'*o* (u de l'écriture étrusque) en partant de *e*, l'exemple de φιτρός nous autorise en effet à partir de *-g^{wo}_{2}tro-*, comme le veut M. Walde, mais il faut y voir **-g^{wo}_{2}t+tro-*.

Outre l'*r*, le *b* de *arbiter* est un dialectisme, puisque g^{w} est représenté à Rome par *u* (*u* consonne). La racine de ce mot serait sous forme indo-européenne **g^{w}_{2}et-* et signifie « dire », cf. skr. *gádati* qui par une sorte d'assimilation des consonnes au point de vue de la sonorité, remplace un plus ancien **gátati*. M. Meillet a fait remarquer en effet que, d'après le principe reconnu par M. F. de Saussure, **g^{w}_{2}ed-* est une forme de racine impossible en indo-européen; la forme à finale *t* est seule légitime. Outre le sanscrit, ce verbe est attesté à la fois par le germanique, le celtique et le latin. On a en gotique *qiþan* 'dire' v. norrois *-kveða*, vha. *quëdan* (angl *quoth*); en celtique, irl. *bél* 'bouche, lèvre' que M. Wiedemann (IF. I. 543) a expliqué par **g^{w}_{2}etlo* (c. à. d. **g^{w}_{2}et+tlo-* « instrument pour parler »; en latin enfin, *uetāre* dont le parfait *uetui* et le supin *uetitum* montrent bien qu'il ne s'agit pas d'un dénominatif du genre de *plantāre*, mais d'un verbe du type de *lauāre*, ancien *lauĕre (lāui, lautum)*, et autres. M. Walde (s. v. *uetāre*) voit une grosse difficulté dans le sens qu'a pris le mot en latin : « défendre » ; il est pourtant facile de voir que la valeur prohibitive était contenue tout entière à l'origine dans la particule *nē* et que ce n'est que petit à petit que *uetāre* s'en est imprégné, de même qu'en français, à l'origine, tout le sens négatif était renfermé dans le *ne* et que ce n'est que peu à peu

que les mots *pas, point, mie,* etc., ont été, pour ainsi dire, envahis par ce sens au point qu'aujourd'hui ils semblent en être les seuls détenteurs. *Vetāre* est un des nombreux mots communs au groupe italo-celtique et au groupe germanique. C'était sans doute un terme de sens solennel et juridique tel que l'indo-européen *k,ens-* 'déclarer solennellement', terme que le latin a également conservé *(censēre).* C'est en latin seulement que *uetāre* a pris le sens prohibitif pour la raison indiquée et aussi parce que dans cette langue s'était conservé l'ancien mot *censēre* qui signifie précisément « *déclarer, affirmer* son opinion »[1].

M. Ernout, après avoir indiqué cette étymologie de *arbiter* (p. 114), savoir **ad-g$_2^{wo}$tros,* objecte que le sens est peu satisfaisant. Or, il vient de rappeler d'après M. Bezzenberger que le v. norrois *at-kveða,* composé exactement des mêmes éléments que *ar-biter,* c'est-à-dire d'un préverbe *ad* et d'une racine *g^{w}et-* qui signifie « dire », a le sens précis de « décider ». Si l'arbitre n'est pas « celui qui décide », il faut en matière d'étymologie renoncer à tout raisonnement sémantique. Ce sens net et technique n'est-il pas préférable au rapprochement avec ἀμφισβητεῖν qui aboutit à cette définition entortillée du *Thesaurus :* « *is qui alicui rei interueniens, testis eius (auditor, spectator) fit* » ? Ce n'est pas la seule fois du reste que le scandinave aurait conservé un mot et un sens très antiques à l'exclusion des autres langues germaniques : il suffit de rappeler ici le nominatif pluriel *tívár* qui est le correspondant exact du sanskrit *dēvās* (cf. lat. acc. *dīuōs*) et qui n'existe qu'en v. norrois à l'état indépendant, les autres langues germaniques ne l'ayant conservé en tout cas que dans le composé vha. *Zīestac,* angl. *Tuesday,* germ. comm. **tīwiz-daγaz.* Cf. de même v. n. *sáttr* de germ. comm. **sanχtaz* = lat. *sanctus.*

ARBITER est donc dialectal et serait sous forme romaine : **ADVITER.* Il se rapporte à la racine du latin (de Rome) *uetāre* dont le sens ancien était « dire », et il faut noter une coïncidence de plus entre les langues celtiques, les langues italiques et les langues germaniques. Voir à ce sujet les intéressantes réflexions de M. R. Löwe (*Germanische Sprachwissenschaft* [1905], p. 16-17) qui, malgré les ressemblances spéciales qu'il relève entre l'italique et le germanique[2], ne nie pas la réalité de la communauté italo-celtique.

A. CUNY.

1. M. Walde (art. *uetāre*) signale encore d'après MM. Fick, Zupitza, Uhlenbeck une forme irlandaise *feth-, fed-,* (cymrique *guet-*), etc. qui représente un ancien **wet-* (même sens : « dire »). Une forme **wet-* à côté de **g$_2^w$et-* n'est pas faite pour étonner si l'on veut bien se souvenir des remarques faites par M. Meillet (*M. S. L.,* t. VIII, pp. 289 et suiv.) sur l'initiale des mots indo-européens. V. surtout p. 290. On aurait ici le même cas que *uelle,* got. *wiljan* (anc. *w-*) et βούλομαι (anc. *g$_2^w$-*), étc.

2. Voir surtout p. 17 : « *Die sprachliche Mittelstellung des Italischen zwischen Keltisch und Germanisch dürfte sich am besten aus einer geographischen erklären, indem die vom Keltischen ausgehenden Neuerungen bis zur relativen Verkehrsgrenze zwischen Italish und Germanisch und die vom Germanischen ausgehenden bis an der zwischen Italisch und Keltisch gedrungen sein können.* »

BIBLIOGRAPHIE

Émile Boisacq, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, 3e livraison : lettres Δ-E. Paris-Heidelberg, 1909.

La grande entreprise de M. Boisacq avance régulièrement[1]. Voici le 3e fascicule (pp. 161-240) qui contient la fin de la lettre Δ et la plus grande partie de la lettre E. On y retrouve la même sûreté et la même étendue d'information que dans les deux fascicules précédents. Une ou deux observations : *sub verbo* δένδρεον ...δένδρον, ne vaudrait-il pas mieux, au lieu des combinaisons compliquées qui sont rappelées, admettre, comme on l'a proposé, qu'il s'agit simplement d'un thème à redoublement **der-drew-o-*, etc., dissimilé dès l'époque indo-européenne en **den-drew-o-*, etc.? — *Sub verbo* δροόν· ἰσχυρόν. Ἀργεῖοι, M. Boisacq rappelle très justement en note lat. *rōbur* « rouvre » et « dureté, vigueur », puis πρῖνος et πρινώδης[2]. Cette étymologie de *rōbur* n'est pas celle qu'a adoptée M. Walde (*Lat. etym. Wb.*, 1906). Pourtant c'est sans doute celle qui mérite la préférence si l'on tient compte du parallèle sémantique fourni par hébr. *tirzāh* Es. 44, 14, arbre dénommé d'après sa dureté et traduit par ἀγριοβάλανος-*ilex*; en tout cas une espèce de *chêne*. Le mot se rattache à la racine sémitique *t-r-z* « être dur, raide, sec », arabe *turūz* « fermeté, dureté ».

A. CUNY.

A. Croiset, *Les Démocraties antiques*. Paris, Flammarion, 1909; 1 vol. in-18 de 339 pages.

Voici un livre singulièrement attachant, que mettront en bonne place dans leur bibliothèque tous ceux qui travaillent et qui pensent. Il fait partie de cette vaste enquête scientifique entreprise sous la direction du Dr Gustave Le Bon, à laquelle ont pris part, dans les sujets les plus divers, H. Poincaré, Félix Le Dantec, A. Dastre, Émile Picard, Jules Combarieu, Gaston Bonnier, une foule d'autres.

L'Antiquité ne pouvait pas être exclue de cette collection. Elle a été, depuis un siècle surtout, l'objet de travaux innombrables. En face de notre démocratie moderne, dont l'évolution ne laisse pas d'être parfois inquiétante, quel enseignement apporte l'histoire des démocraties

1. Cf. *Revue des Études anciennes*, t. X, 1908, p. 365-367.
2. « Dur » ou « fort comme l'yeuse ». Cf. πρίνινος Arist. *Ach.* 180, *Vesp.* 877.

antiques? Immense et fécond sujet, toujours présent à l'esprit de ceux qui, en étudiant les textes anciens, ne s'interdisent pas de lever de temps en temps les yeux et de regarder autour d'eux. Car le présent, comme le passé, n'est point une suite de faits divers sans aucun lien. Ces faits s'enchaînent, au contraire, suivant des lois que les sociologues s'appliquent à découvrir, et suivant aussi le génie particulier des peuples, leur façon habituelle de raisonner, de sentir, de vouloir, et l'impulsion que donnent aux événements, sans compter le hasard, certains individus mieux doués ou plus heureux que d'autres. On voit que le problème est complexe.

Or, de toutes les démocraties anciennes, celle d'Athènes et celle de Rome nous sont le mieux connues, et c'est surtout la première qu'étudie M. A. Croiset, non sans jeter un rapide coup d'œil sur les autres, celles notamment d'Argos, de Corcyre, de Mantinée, de Syracuse et de Carthage. Mais on sent que l'auteur est mieux chez lui à Athènes : c'est presque sa seconde patrie, celle de son esprit, celle à laquelle il a le plus souvent pensé.

L'évolution politique de cette cité commence par la royauté héréditaire, puis vient le régime aristocratique. Celui-ci aboutit après Solon, Pisistrate et Clisthène à la démocratie telle que l'a décrite, après les guerres médiques, l'historien Thucydide, au temps de Périclès. C'est donc l'ensemble de la constitution athénienne, au ve et au ive siècles, qui fait le fond du livre de M. A. Croiset, l'objet principal de son étude : c'en est aussi la partie la plus brillante. Il est rare de lire rien qui soit plus net, plus sobre, plus fin que les chapitres III et IV, je veux dire l'étude sur l'esprit et les mœurs de la démocratie athénienne, sur ses actes et leurs résultats. Les textes les plus importants sont rappelés en passant. D'autres auxquels on ne pense pas d'abord sont indiqués d'un mot. Les choses sont présentées avec cette clarté sereine, cette allure aisée et douce que connaissent bien tous ceux auxquels sont familiers les ouvrages de l'auteur. Ils trouveront bien des pages sur la religion, sur l'art, sur la vie, sur les orateurs des Athéniens, qu'ils auront plaisir à méditer.

Peut-être, s'il m'est permis de formuler quelques réserves, oserai-je dire que dans leur ensemble ces jugements sur Athènes me semblent teintés d'un peu d'indulgence : on est difficilement sévère pour un peuple si spirituel, auquel on a dû soi-même les jouissances intellectuelles les plus fines. Mais, pour citer un exemple, les mœurs des Athéniens sont-elles jugées comme elles le méritent? Passons à ces aimables débauchés leur amour des courtisanes qui, après tout, reste naturel. Mais elles ne leur ont pas suffi. L'amour grec est une des choses les plus répugnantes qu'ait inventée la perversion du sens génésique. C'est peut-être pour cette raison qu'en ce livre il n'en est parlé que dans une note. Dans les livres anciens, ceux des poètes,

ceux des prosateurs, on en parlait trop souvent dans des pages entières.

Si l'étude de l'histoire comporte un enseignement, comme le croyaient Thucydide et Polybe, il me semble que celle des républiques antiques peut se résumer en celui-ci : une démocratie ne peut subsister qu'autant que le principe d'autorité, quel qu'il soit, reste intact. L'intelligence ne suffit pas à un peuple pour vivre, car les Athéniens ont été les plus intelligents des hommes. Cela ne les a pas préservés de l'expédition de Sicile, ni sauvés à Chéronée. Et les Macédoniens, leurs vainqueurs, n'ont jamais eu de Sophocle, ni de Platon. Grave leçon pour ceux qui croient que l'esprit est maître du monde. Quand il s'allie à un doux naturel, comme était celui des Athéniens, il produit cette aimable anarchie dont M. A. Croiset dit un mot : on n'est pas loin alors de la culbute. En somme, la démocratie athénienne bien plus puissante vers 430 que toutes les forces dont Philippe disposa jamais, n'a pas subsisté libre un siècle entier; et à Rome, si les choses ont marché plus lentement, ce n'est pas parce que le peuple était plus intelligent que celui d'Athènes, au contraire.

P. MASQUERAY.

Th. Zielinski, *Le Monde antique et nous*, traduction par E. Derume. Louvain, Uystpruyst, 1909; 1 vol. in-8° de VI-144 pages.

C'est, dans toutes les sociétés modernes, un grand débat que de savoir s'il faut maintenir la culture classique ou la remplacer par une autre, fondée sur l'étude des langues vivantes. La question se pose partout. Chez nous, une puissante association comme le Touring-Club de France mène résolument campagne en faveur d'une instruction rapide et utilitaire. Le livre où l'éminent philologue russe Th. Zielinski recherche en quoi consiste la valeur éducative du monde antique vient donc à son heure et nous ne saurions trop remercier M. Derume de nous l'avoir traduit.

L'auteur part de ce fait que le système de l'éducation classique date des origines de la civilisation européenne et que tous les peuples de type social européen ne sont devenus des peuples civilisés qu'à dater du jour où ils ont adopté la formation classique. Il s'agit d'expliquer ce phénomène constant et universel, qui n'est pas plus contestable que les propriétés nutritives du pain. C'est à quoi s'emploie M. Zielinski, avec une dialectique incisive, un mélange de vigueur et de bonhomie, un don d'éloquence lumineuse que n'eut point désavoués Socrate.

Il envisage tour à tour l'Antiquité sous quelques-uns de ses principaux aspects, langues, littérature, philosophie, art, et à chaque étape c'est une fructueuse moisson. Citons : p. 28, la comparaison de la valeur éducative du latin et du français ; p. 40, l'étymologie du mot

rivalis, où la leçon de grammaire ressuscite à nos yeux tout un petit drame vécu; p. 57, l'interprétation du vers d'Horace « *scribendi recte sapere est et principium et fons* », dialogue pressant et serré d'une portée morale autant que logique; p. 63 sqq., l'acquisition d'un savoir encyclopédique nécessitée par la compréhension des Anciens (valeur astronomique de l'expression de Sophocle « du printemps à l'Arcture »; valeur anthropologique de l'évocation de la hache d'airain dans l'*Électre* du même poète; valeur botanique de l'épithète ὠλεσίκαρποι pour qualifier les arbres du bosquet de Perséphone, à l'entrée du royaume des Ombres, et rapprochement de ce passage de l'*Odyssée* avec une inspiration de Pouchkine, qui, tout en étant aussi poétique, n'émane plus directement de la même observation fidèle de la nature).

Mais c'est tout le livre qu'il faudrait résumer page à page, tellement le choix des exemples est d'une variété riche et persuasive. Nous ne pouvons qu'en recommander la méditation aux partisans de « l'ordre par en bas ». Il est vrai qu'il n'y a pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre et si M. Zielinski fait la joie des aristocrates attardés que nous sommes, il y a peu de chances qu'il soit prophète auprès des entrepreneurs d'abaissement social[1]. GEORGES RADET.

J. B. O'Connor, *Chapters in the history of actors and acting in ancient Greece, together with a Prosopographia histrionum græcorum.* **Chicago, 1908; 1 vol. in 8° de IX-144 pages.**

Ce livre est une thèse de doctorat. La *Prosopographia histrionum græcorum,* bien qu'elle n'y figure que sous le titre d'*Appendix,* en constitue en réalité la partie la plus considérable et la plus neuve. C'est un répertoire alphabétique de tous les acteurs, tragiques et comiques, Athéniens ou non, dont le souvenir nous est parvenu, des origines du théâtre au IIIe siècle de notre ère. Pour chacun d'eux l'auteur indique ce qu'on sait de lui d'après les textes littéraires et épigraphiques; et il ajoute, dans la mesure du possible, la date de son activité. En tout, 507 noms complets, et 56 débris de noms plus ou moins méconnaissables.

On s'étonnera peut-être, malgré les explications de l'auteur, de voir figurer dans cette liste Cratès et Sophocle, mais non Phrynichos et Eschyle, ou encore l'empereur Néron, quand il est spécifié qu'il n'y faut pas chercher les acteurs romains jouant des tragédies grecques. Il n'y a pas moins là un lexique spécial très commode pour quiconque aura désormais à s'occuper du personnel du théâtre grec.

Le reste du livre comprend, non pas une étude générale des questions relatives aux acteurs grecs (ce serait un travail trop

1. Un lapsus à signaler. P. 99, le code d'Hammourabi est rapporté au IIIe siècle avant J.-C. Lire « XXIIIe » siècle.

considérable pour une thèse... hors de France), mais seulement certains points de cette étude.

Le chapitre Ier est consacré à l'histoire des termes qui servent à désigner les acteurs. Le plus ancien est ὑποκριτής. Comme il exprime la nature même du rôle de l'acteur, il devait déjà exister dans la langue courante au temps où furent organisés les concours; en tout cas, il figurait dans les Fastes officiels d'Athènes, comme le prouve la copie faite sur marbre au IVe siècle. D'abord appliqué sans distinction à toute espèce d'acteurs, il a été plus tard réservé de préférence pour les acteurs secondaires. — Les mots τραγῳδοί et κωμῳδοί ont eu un destin plus varié. Toujours employés au pluriel à l'origine, ils désignaient alors les compagnies d'acteurs tragiques ou comiques; puis, au singulier, ils ont désigné un membre isolé de ces compagnies, poète, acteur ou choreute; ensuite, plus spécialement, le chef de troupe qui organise une reprise, ou l'acteur qui, dans une pièce, est chargé du rôle principal; enfin on trouve même l'expression τοῖς τραγῳδοῖς avec le sens de : au moment des concours de tragédies.

Ὑποκριτής, τραγῳδός et κωμῳδός sont des termes créés de bonne heure, tout exprès pour caractériser une profession qui n'existait pas auparavant. Au contraire, ἀγωνιστής et τεχνίτης étaient déjà en usage par ailleurs quand ils ont été appliqués au théâtre, et c'est par une simple extension de leur sens qu'ils sont devenus synonymes des précédents. Ἀγωνιστής, avec la signification d'acteur prenant part à un concours, ne se rencontre pas avant le milieu du IVe siècle (Aristote); συναγωνιστής date seulement du IIIe siècle (inscription de Ptolémaïs, sous Ptolémée Philadelphe); quant à πρωταγωνιστής, δευτεραγωνιστής et τριταγωνιστής, par lesquels nous avons l'habitude aujourd'hui d'exprimer la hiérarchie des acteurs, ils n'ont été mis à la mode que par les grammairiens de l'Empire. En ce sens, πρωταγωνιστής ne se trouve pas avant Plutarque (on se servait de τραγῳδός); δευτεραγωνιστής, fort rare à l'époque classique, désigne un appui politique, l'homme qui en assiste un autre dans une lutte; et τριταγωνιστής n'a été employé que par Démosthène, dans ses invectives contre Eschine, pour désigner de façon méprisante un acteur du dernier ordre. — Reste τεχνίτης. Il est déjà appliqué aux artistes dramatiques par Aristote et par Démosthène; mais ce sens a besoin d'être précisé par le contexte, et il ne devient courant qu'à l'époque hellénistique, quand le monde du théâtre, auteurs et interprètes, s'organise en sociétés spéciales.

Toute cette discussion est accompagnée des textes qui l'éclairent; et elle ne manque pas d'utilité, puisqu'elle corrige ou précise sur plusieurs points les idées courantes. — Le chapitre III offre un mérite du même genre. Il est consacré aux concours organisés entre les acteurs aux différentes fêtes d'Athènes. Il y a là une série de pro-

blèmes difficiles; car, s'ils ont été maintes fois étudiés depuis une vingtaine d'années, il demeure toujours impossible de dire quand chaque concours a pris fin, et il est rare que nous connaissions avec certitude la date de son origine.

Les indications les plus précises concernent les concours d'acteurs tragiques Aux Dionysies urbaines, ils remontent à l'année 449, et existent encore en 280; aux Lénéennes, ils ont été créés une vingtaine d'années plus tard, et restent également en honneur à la fin du IIIe siècle. — Nous sommes moins bien renseignés au sujet des concours entre acteurs comiques. Aux Dionysies, ils ne sont sûrement pas antérieurs à 329, mais se rencontrent peu après, et se prolongent au moins jusqu'au milieu du IIe siècle. Aux Lénéennes, M. O'Connor les fait remonter jusque vers 442. Sur ce dernier point, je ne sais s'il ne conviendrait pas de faire des réserves. En effet, les fragments d'inscriptions sur lesquels on s'appuie sont des plus mutilés; les textes littéraires (comme le premier argument de la *Paix*) ont besoin, pour offrir un sens, du secours d'une critique verbale ingénieuse, qui les rend un peu suspects; et on s'explique mal, sinon pourquoi les concours d'acteurs comiques auraient été organisés aux Lénéennes avant de l'être aux Dionysies, du moins pourquoi l'exemple, une fois donné à la fête la moins importante, aurait tant tardé à être suivi à la fête principale. — Le chapitre se termine par un tableau d'ensemble offrant, par colonnes, et avec des dates approximatives, un essai de restitution du catalogue des acteurs victorieux aux concours d'Athènes.

En somme, M. O'Connor a le mérite, dans son livre, de mettre au point des questions délicates, et même parfois d'y proposer des solutions nouvelles. Il faut aussi lui savoir gré d'avoir, en plus d'un endroit, voulu réagir contre la hardiesse d'autres savants. Par exemple, au chapitre II, il proteste contre la tendance de M. Wilhelm à identifier, sous prétexte d'homonymie, des personnages qui, dans des documents mutilés et indépendants, nous apparaissent avec des fonctions différentes (poètes et acteurs, tragédiens et comédiens). De même, à la fin du chapitre III, tout en rendant hommage à ce qu'offre d'ingénieux la reconstitution par M. Reisch du bâtiment où étaient gravées à la fois les didascalies et les listes des vainqueurs, il observe qu'en l'état actuel de nos connaissances il y a beaucoup d'ambition à vouloir, de l'aspect extérieur d'un débris d'inscription, tirer des conclusions sur la nature de son contenu. Une telle prudence est assez rare; il faut la louer à l'occasion.

M. O'Connor est, en général, au courant des dernières publications relatives à son sujet. Je regrette seulement de ne pas lui voir citer une seule fois les trois articles publiés par M. Foucart dans le *Journal des Savants* (sept., oct., nov. 1907), à propos du livre de M. Wilhelm. Il y pouvait trouver, entre autres choses, de sages réserves sur le

fragment de Fourmont (*IG.*, II, 972) et une hypothèse tout aussi plausible que celle de M. Capps sur le point de départ des fastes dionysiaques (*IG.*, II, 971).

G. COLIN.

G. Fougères, *Grèce* (collection des Guides Joanne). Paris, Hachette et Cie, 1909; 1 vol. in-18 de 48*-LXXXVI-514 pages, avec 23 cartes, 46 plans et 25 illustrations.

J'ai rendu compte précédemment (*Revue des Études anciennes*, t. VIII, 1906, p. 174-177) de la première partie de cet ouvrage, publiée sous le titre *Athènes et ses environs*. Dans un récent voyage en Grèce, j'ai pu vérifier sur le terrain l'exactitude et la précision du Guide. Maintenant qu'il est au complet, les pèlerins en terre hellénique disposent vraiment d'un *vade-mecum* qui, sous le minimum du volume, leur donne le maximum d'information.

Voici quelques-unes des nouveautés que nous offre M. Fougères :

1° Le manuel d'archéologie pratique, avec figures et tableaux résumant l'histoire de l'art grec et les notions essentielles à l'intelligence des ruines grecques, antiques et byzantines.

2° Le vocabulaire français-grec moderne, qui donne un répertoire de formules réelles et pratiques, et non de banalités fantaisistes : ce qu'il faut dire au cocher, à l'agoyate, à l'hôtelier, pour se tirer d'affaire, et dans la langue populaire et vraiment parlée, non dans le style de convention que le peuple ne comprend pas.

3° Dans la description d'Athènes : Histoire d'Athènes monumentale, avec plan de la ville aux diverses époques (Athènes comparée). Vignettes figurant les états successifs de l'Acropole et de ses monuments, avec restaurations donnant une idée approximative de l'état où ils devaient se présenter autrefois. Abondance des plans partiels, qu'on ne trouve dans aucun autre Guide. Bonnes cartes de l'Attique, plans d'Égine, d'Éleusis, de l'église de Daphni, du Sunium et du Laurium.

4° Pour Delphes, plan d'ensemble en couleur d'après les relevés les plus récents, et plans de détail. Plans de Gla, d'Orchomène, du Val des Muses, des Thermopyles, etc.

5° Pour Délos, mise au courant des résultats des dernières fouilles; bonne carte d'ensemble, d'après les travaux des officiers de la Guerre et de la Marine. Indication précieuse des fonds de mer et des mouillages qui ne se trouve nulle part : il est arrivé souvent que des navires chargés de touristes ont renoncé à s'ancrer devant Délos par ignorance des mouillages possibles. On a voulu leur fournir les indications nécessaires. Bonne carte de Théra (Santorin) et des fouilles d'Hiller von Gaertringen.

D'une manière générale, on a visé à être court, substantiel et clair. On a éliminé les itinéraires de pure topographie dans des pays que ne visi-

tent que de rares initiés, lesquels n'ont pas besoin d'un Guide. Un Guide n'est pas un traité complet de géographie antique. Toutefois, pour ces itinéraires très spéciaux (en Arcadie, dans le Pinde) on a donné les indications pratiques sur la durée, les ressources du pays, la dépense.

6° On a fait place à l'archéologie byzantine : descriptions détaillées, avec plans, des églises de Daphni et d'Hosios Loukas, de Mistra (un plan d'ensemble inédit dû à M. Gabriel Millet), d'Arta.

En somme, le voyageur qui veut se donner la peine, avant le départ, de consulter son Guide consciencieusement peut établir de la façon la plus précise et la plus raisonnée son programme à l'avance, et le coût de son voyage, sans s'exposer à des surprises. Tout lui est indiqué, hôtels, bateaux, voitures, montures. Il est, pour ainsi dire, conduit par la main. On a poussé la prévenance, en ce temps où la connaissance du grec faiblit, jusqu'à lui donner un lexique explicatif des termes géographiques et des termes techniques d'archéologie. Ce livre est une « *Somme* ».

Les questions historiques ou topographiques en discussion, telles que l'identification d'Ithaque, sont résumées en toute indépendance. On a aussi mentionné les noms des savants, auteurs des découvertes ou des fouilles les plus intéressantes, en toute justice distributive, sans exclusivisme préconçu ni partialité.

Ces quelques indications suffisent à montrer la haute valeur du Guide de Grèce de M. Fougères. Pour mon compte, je n'en connais pas de meilleur. L'auteur a droit à notre vive gratitude et je ne fais qu'être l'interprète de ceux qui ont eu recours à son livre en la lui exprimant.

GEORGES RADET.

P. Shorey, *Choriambic Dimeter and the Rehabilitation of the Antispast* (extrait des *Transactions of the American Philological Association*, vol. XXXVIII, p. 57-88). Chicago (University), 1908.

Il est toujours généreux de rester fidèle à ses anciennes relations ; c'est même un acte de courage que de montrer cette fidélité, quand elle a contre soi la mode actuelle. A ce point de vue, on ne peut qu'approuver la tentative de M. Shorey en faveur de l'ancienne scansion choriambique. Toute question de sentiment à part, je n'ai pas trouvé dans cette étude — pas plus d'ailleurs que dans celles qui soutiennent la thèse opposée — un argument pleinement convaincant et sans réplique. En l'absence d'une preuve formelle, M. Shorey préfère s'en tenir à la tradition des métriciens de l'Antiquité, mieux placés que nous pour juger un rythme de la poésie grecque. Cette méthode est, en tout cas, la plus prudente. Réhabilitons donc l'antispaste !

PIERRE WALTZ.

Oppien d'Apamée, *La Chasse*, édition critique, par **Pierre Boudreaux**, ancien membre de l'École Française de Rome, élève diplômé de l'École des Hautes-Études. Paris, Champion, 1908; 1 vol. in-8° de 150 pages.

Cet important travail comprend, outre le texte soigneusement établi des Κυνηγετικά et une recension complète de ses nombreuses variantes, une introduction développée (p. 1-43), un index des noms propres et des noms d'animaux. L'introduction contient une bibliographie détaillée, une liste et un classement méthodique des manuscrits. Dans l'apparat critique, M. Boudreaux signale bien les diverses leçons; mais il justifie trop rarement le choix qu'il fait entre elles. Il a introduit dans le texte plusieurs conjectures originales : I, v. 145 : βληχάδες; — II, v. 411 : ἀούρῃ; — 543 : κείνην; — III, v. 25 : φορέοντε δέρην; — 169 : τονθρύζωσι; — IV, v. 49 : βιωομένοιο; — 277 : ἑτάραις[1].

On peut regretter que cet ouvrage consciencieux ne facilite guère la lecture assez ardue des vers d'Oppien : on aimerait à voir figurer, à côté des notes critiques, un commentaire explicatif, et à trouver dans l'index la traduction de chaque terme ou une courte notice sur chaque nom. Il est à souhaiter que M. Boudreaux ne borne pas ses travaux sur Oppien à l'excellent travail préparatoire que constitue son premier livre, et complète son œuvre par une seconde édition, plus développée, plus « littéraire » et plus personnelle, dont la publication rendrait un grand service à Oppien et à la philologie grecque.

M. Boudreaux me permettra, en terminant, de lui chercher chicane sur un point de détail : on ne voit pas bien pourquoi il a écrit son introduction en français et ses notes en latin. Si c'est comme idiome international de la philologie que cette dernière langue est employée, c'est surtout dans un développement suivi qu'elle serait utile; si c'est simplement par respect d'une ancienne habitude que l'usage du latin est conservé — et réduit au minimum, — autant vaudrait s'affranchir complètement de cette tradition scolastique[2].

Pierre WALTZ.

Alfred Ernout, *Les éléments dialectaux du vocabulaire latin*. Paris, Champion, 1909; 1 vol. in-8° de 246 pages.

Ce livre aurait dû être écrit depuis longtemps. Il était évident *a priori* (et l'exemple du grec était là pour souligner le fait), qu'à

1. Je ne réponds pas que cette liste soit complète, M. Boudreaux ayant eu la modestie excessive de ne pas signaler en tête du volume, dans une note spéciale, les passages qu'il a corrigés. Il faut y ajouter quelques variantes inédites (I, v. 352; — II, v. 50; — III, v. 515), dues à M. Desrousseaux, et communiquées par lui à l'auteur, qui n'a introduit dans son texte que la dernière (ταὶ δ' ἐγγὺς ἰοῦσαι).

2. Je ne vois pas non plus pourquoi l'auteur écrit Gesnerus, Hermannus, Gerhardius, Turnebus, à côté de Schneider, Köchly, Brunck, Dupuy, etc. : il serait bon de choisir, une fois pour toutes, entre les deux usages.

l'origine le latin, pas plus que les autres langues à l'état natif, n'avait connu la parfaite unité, et qu'au contraire il était divisé en une foule de petits parlers locaux. Le nom même de la langue : latin et non pas romain, devait attirer l'attention. Il était impossible que, sur une surface aussi étendue que le Latium, la langue se maintînt parfaitement une. Sans doute, et sous l'influence de la centralisation romaine qui a commencé de très bonne heure, l'unité a tendu presque aussitôt à se faire au profit du latin de Rome, mais ce n'a pas été sans de nombreux compromis. L'état du latin classique est à peu près celui du français au XVIIe siècle ou celui de l'allemand au XIXe. La langue de l'Ile-de-France a, dès cette époque, une prééminence indiscutée, mais la linguistique constate qu'elle contient beaucoup de mots et même de formes dialectales. A plus forte raison en est-il de même de l'allemand moderne qui repose sur la langue adoptée par Luther, celle-ci étant fondée sur un compromis entre la langue de la moyenne et celle de la haute Allemagne. On sait qu'il s'y est même glissé bien des particularités proprement bas-allemandes.

Pour l'allemand, nous pouvons suivre dans les grandes lignes toutes les étapes de l'évolution qui a amené la constitution de la langue commune moderne[1]. Nous sommes déjà moins bien renseignés en ce qui concerne le français. Enfin, pour ce qui regarde le latin, tout s'est passé dans la période préhistorique et c'est seulement la phonétique qui peut révéler au linguiste, dans tel ou tel mot de la langue littéraire, la trace des dialectes nivelés par la langue officielle de Rome.

Depuis longtemps, on avait de-ci de-là signalé en latin de ces mots dialectaux, mais M. Ernout est le premier qui ait traité la question d'une façon systématique et autorisée. Dans un premier chapitre, à la fois de théorie et d'histoire, il a étudié les conditions historiques de l'emprunt à Rome. Tous les textes importants qui concernent le mélange des populations à Rome, y sont rappelés. Les différentes catégories des mots d'emprunts sont énumérées : noms d'animaux, de plantes, termes d'agriculture, emprunts religieux aux rituels italiques, mots techniques, etc. Dans un second chapitre, M. Ernout, qui est philologue autant que linguiste, a recueilli et discuté « les témoignages anciens sur les dialectes italiques ». Le troisième chapitre, proprement linguistique, est plus considérable, (chose naturelle puisqu'en l'absence d'autres témoignages la phonétique seule dénonce l'emprunt). Il étudie dans le détail la phonétique des mots empruntés et des divers dialectes auxquels ils l'ont été. M. Ernout y fait preuve d'une parfaite connaissance des phonétiques italiques en même temps que d'un esprit systématique et rigoureux. Le livre s'achève

1. Voir par exemple l'*Histoire de la langue allemande* de M. H. Lichtenberger (1re partie, *Histoire extérieure de la langue*).

par un lexique des mots dialectaux qui comprend plus de 150 articles et qui tient la plus grande place matérielle dans l'ouvrage.

Chaque mot latin suspect d'emprunt y est repris en particulier, examiné, discuté, et tous les textes classiques ou grammaticaux qui peuvent éclairer son histoire y sont reproduits. Jamais non plus M. Ernout n'a négligé le témoignage des langues romanes. De cet appareil de précautions scientifiques se dégage un ensemble d'une solidité parfaite et ce n'est que sur quelques points, lorsque l'auteur a donné la préférence à telle ou telle étymologie en concurrence avec d'autres, que l'on pourra n'être pas d'accord avec lui.

Les romanistes aussi bien que les latinistes ne pourront ignorer le livre de M. Ernout, qui est de première importance pour leurs études. Nul doute en particulier que la seconde édition de l'excellent *Lateinisches etymologisches Wörterbuch* de M. A. Walde ne subisse maint changement à la suite de la publication des *Éléments dialectaux*[1].

A. CUNY.

A. Ernout, *Recherches sur l'emploi du passif latin à l'époque républicaine* (extrait des *Mémoires de la Société de linguistique*, t. XV, pp. 273-333). Paris, Champion, 1909.

Intéressante étude dont la principale conclusion est que l'emploi impersonnel du passif en *-r* est le seul ancien, étant seul commun aux langues italiques et aux langues celtiques. C'est d'après *hic liber lectus est* que l'ancienne construction impersonnelle **hunc librum legitur* a été transformée en construction personnelle : *hic liber legitur*. Quant au médio-passif proprement dit (au sens indo-européen), il s'est vu singulièrement diminué, et, comme le déponent, « il est en décadence dès l'époque des plus anciens textes ». On peut déjà, sur ce point, prévoir l'état roman. Ces idées nouvelles sont toujours appuyées sur les faits, et M. Ernout a cité de très nombreux textes intéressant la démonstration.

A. CUNY.

Th. Fitzhugh, *Carmen Arvale seu Martis Verber or the tonic laws of Latin speech and rhythm.* Charlottesville, Anderson, 1908.

Cette très courte plaquette, destinée à servir de supplément aux *Prolégomènes* d'une *Histoire du rythme italo-romain*, contient : 1° un fac-similé du *Carmen Arvale;* 2° la transcription, la scansion et la traduction en anglais de ce texte ; 3° deux tableaux synoptiques, l'un des rapports de l'accent tonique latin avec le rythme poétique, l'autre de l'évolution de la rythmique latine (rythmes proto-saturnien, saturnien, classique).

PIERRE WALTZ.

1. Un index des mots étudiés facilite l'usage du livre.

B. L. Ullman, *The identification of the manuscripts of Catullus cited in Statius' edition of 1556* (thèse de doctorat). Chicago (University), 1908; 1 vol. in-8° de 64 pages.

Cet opuscule contient une recension minutieuse du texte de Catulle publié par Achilles Statius (Estaço) en 1556. Aucune idée générale ne se dégage de cette étude; mais cette contribution à l'établissement d'un texte souvent très incertain n'est pas dénuée d'utilité.

PIERRE WALTZ.

B. L. Ullman, *The book division of Propertius* (*Classical Philology*, vol. IV, n° 1, janvier 1909, p. 45-51). Chicago, The University Press.

Reprenant, après bien d'autres, la question de la division en livres des élégies de Properce, M. Ullman s'efforce de démontrer que les pièces qui composent notre livre I ne figuraient pas dans le recueil que possédait l'Antiquité.

PIERRE WALTZ.

Herbert Cannon Lipscomb, *Aspects of the speech in the later Roman Epic* (thèse de doctorat). Baltimore, Furst, 1909; 1 vol. in-8° de 48 pages.

Ce petit livre est le fruit d'un travail considérable : calculer, chez Virgile, Lucain, Valerius Flaccus, Stace, Silius Italicus et Claudien, le nombre des discours, leur longueur, leur « pourcentage » dans l'œuvre totale, en dresser des tables de statistique, les classer d'après leur objet, leur but, le caractère ou la personnalité de l'orateur, c'est une tâche ardue, que beaucoup de philologues hésiteraient à entreprendre. C'est aussi — il faut l'avouer — une besogne bien ingrate, si l'on compare les efforts qu'elle nécessite aux résultats obtenus. On ne voit guère ce que la science peut gagner à savoir que le plus bref de tous les discours épiques latins : « Ipse venit » se trouve chez Claudien (*B. Goth.*, 461), tandis que Virgile n'en a jamais composé de moins de quatre mots [1]. Il est à regretter que les jeunes philologues américains, qui ont à un si haut degré le culte des lettres anciennes, et qui nous donnent tant d'exemples d'un travail méthodique et consciencieux, semblent craindre d'affronter des sujets plus généraux, et réduisent trop souvent la précision scientifique à la sécheresse d'une statistique stérile.

PIERRE WALTZ.

1. « Heus! etiam mensas consumimus » (*En.*, VII, 116), — à condition toutefois de ne pas considérer comme un « discours » les mots : « Euohe, Bacche! » (VII, 389).

Paul Vallette, *L'Apologie d'Apulée*. Paris, Klincksieck, 1908; 1 vol. in-8° de VIII-328 pages.

Très sérieusement documentée, très clairement exposée, très agréablement écrite, la thèse de doctorat de M. Paul Vallette a, en outre, cet avantage assez rare de donner plus qu'elle ne promet. L'*Apologie* est pour lui un centre, autour duquel il a groupé un grand nombre de vues ingénieuses, soit sur l'œuvre entière d'Apulée, soit même sur tout le mouvement philosophique et religieux auquel il appartient.

De là la disposition de l'ouvrage. La première partie est plus étroitement consacrée à l'*Apologie*. M. Vallette fixe la date et les circonstances du procès, suit point par point les accusations lancées contre Apulée et les réponses de celui-ci, les élucide, les apprécie, bref se fait, pendant une centaine de pages, le chroniqueur judiciaire, très précis et très pénétrant, de cette « affaire » si curieuse.

Mais il ne s'en tient pas là. Exceptionnelle par son objet, l'*Apologie* n'en est pas moins un discours analogue aux autres écrits oratoires d'Apulée, une déclamation ou une conférence. C'est une occasion pour M. Vallette de caractériser, par un exemple particulier, ce genre d'éloquence qui n'est pas très facile à définir; il examine notamment quelle place y tiennent les digressions et les lieux communs, ce qu'il doit à l'influence des écoles; il montre surtout en Apulée, comme dans les Maxime de Tyr, les Dion de Pruse ou les Favorinus, un « sophiste », chez lequel la philosophie et la rhétorique s'unissent intimement.

Voilà l'*Apologie* replacée dans sa « série » pour ce qui est de la composition oratoire; il reste à faire un travail analogue en ce qui concerne le fond, et c'est l'objet de la troisième partie. Confrontant l'*Apologie* avec les traités philosophiques, surtout avec le *De deo Socratis*, M. Vallette s'attache à reconstituer la doctrine d'Apulée sur les démons, à en reconnaître les sources, à en marquer le caractère à la fois philosophique et magique.

De toute cette étude que ressort-il? La physionomie d'Apulée se montre très complexe, étant à la fois celle d'un rhéteur, d'un savant, d'un philosophe, d'un théologien, d'un magicien. Elle semble cependant moins déconcertante, moins extraordinaire, que ne l'avait dépeinte M. Monceaux dans son *Apulée, roman et magie*. Dans chacune des parties dont se compose son œuvre, dans la virtuosité déclamatoire comme dans le lieu commun de morale cynique ou stoïcienne, dans la spéculation religieuse comme dans la curiosité magique, Apulée nous apparaît comme ayant eu beaucoup de semblables ou de prédécesseurs. Son originalité consiste peut-être à avoir associé en lui-même, fondu ensemble, des éléments qui tous existaient

avant lui. Il faut ajouter aussi que M. Monceaux, lorsqu'il mettait si fort en lumière la nouveauté d'Apulée, « Bédouin dans un congrès de classiques, » insistait beaucoup sur son style, dont, au contraire, M. Vallette s'est abstenu de parler : c'est surtout l'état intellectuel et moral de son auteur qu'il s'est proposé de définir et d'expliquer, et il y a très heureusement réussi[1].

René PICHON.

C. M. Patrono, *Bizantini e Persiani alla fine del VI secolo* (estratto dal *Giornale della Società Asiatica Italiana,* XX). Firenze, 1907; in-8° de 119 pages.

M. Patrono déplore l'indifférence de ses compatriotes à l'endroit de l'histoire byzantine, qui les intéresse pourtant plus directement que les Français, les Anglais ou les Allemands; avec beaucoup de courage, avec autant de talent que de courage, il travaille à la secouer. Comment et pourquoi la paix de 561 n'a-t-elle pas duré entre les deux grands empires rivaux? L'étude de l'anonyme de Fourmont, si curieusement négligé par Patkanian, montre que la rupture procède d'une cause économique (la question de la soie), autant que d'une raison politique et religieuse : de ce point de vue, l'histoire de la politique perse de Tibère et de Maurice se laisse, en effet, beaucoup mieux entendre[2]. Grâces à celui qui l'a fait valoir.

A. D.

1. Voici quelques légères objections. — P. 14, M. Vallette interprète ainsi l'expression de Septime Sévère, *Milesias Punicas :* « Apulée unit à la barbarie punique la mollesse efféminée et la polissonnerie de la fable milésienne. » *Milesiae* étant devenu un terme technique qui désigne un genre littéraire, il n'y a pas plus d'alliance de mots à dire *Milesiae Punicae,* que chez nous à dire « un roman anglais». — P. 214, pour étudier la doctrine magico-philosophique d'Apulée, M. Vallette met de côté les *Métamorphoses* (à part le livre XI): il aurait cependant été curieux de déterminer le rapport entre la magie populaire, dont les *Métamorphoses* donnent tant d'exemples, et celle des philosophes. — P. 271, je ne sais si M. Vallette ne force pas un peu le sens des vers que Lucain (IX, 561) met dans la bouche de Labienus : Labienus conseille à Caton de demander à l'oracle d'Ammon des préceptes moraux; mais c'est parce qu'il s'adresse à Caton, au sage par excellence; on ne peut en conclure qu'il y ait là une théorie générale sur les oracles comme sources de révélations morales.

2. Noter, p. 262, sa discussion contre Labourt.

---

27 mai 1909.

Le Directeur-Gérant, Georges RADET.

LA PREMIÈRE INCORPORATION DE L'ÉGYPTE

A L'EMPIRE PERSE[1]

On lit dans la *Cyropédie :*

« S'étant mis en campagne avec une petite armée de Perses, Cyrus devint maître des Mèdes et des Hyrcaniens. Il subjugua les Syriens, les Assyriens, les Arabes, les Cappadociens, les habitants des deux Phrygies, les Lydiens, les Cariens, les Phéniciens, les Babyloniens. Il dicta ses lois aux Bactriens, aux Indiens, aux Ciliciens, de même qu'aux Saces, aux Paphlagoniens, aux Mariandyniens et à un nombre infini d'autres peuples dont on aurait peine à dire même les noms. Enfin, il commanda aux Grecs d'Asie, et, descendant vers la mer, il étendit son pouvoir sur les Chypriotes et sur les Égyptiens[2]. »

A la fin de son ouvrage, Xénophon répète :

« Ayant rassemblé son armée à Babylone, Cyrus entreprit cette expédition dans laquelle il passe pour avoir conquis toutes les nations qui habitent entre les frontières de la Syrie et la mer Érythrée. Puis, il dirigea, dit-on, ses troupes vers l'Égypte, et l'Égypte fut également soumise. A partir de ce moment, son Empire eut pour bornes : au levant, la mer Érythrée ; du côté de l'Ourse, le Pont-Euxin ; au couchant, l'île de Chypre et l'Égypte ; au midi, l'Éthiopie[3]. »

Ce résumé des entreprises de Cyrus et ce tableau des limites de son Empire concordent avec tout ce que nous savons de l'histoire orientale, sauf en un point. Tandis

1. Communication faite, le mardi 13 avril 1909, au Congrès archéologique du Caire (VIe Section, Numismatique et Géographie, présidée par MM. Babelon et Soutzo).
2. I, 1, 4.
3. VIII, 6, 20.

qu'Hérodote et Ctésias attribuent à Cambyse la conquête de l'Égypte, Xénophon reporte sur le père une gloire qui est unanimement reconnue au fils. L'assertion est surprenante. Repose-t-elle sur quelque fondement? Tel est le problème que je voudrais examiner.

***

Roman didactique, écrit pour des fins morales, la *Cyropédie* mêle sans cesse la réalité à la fiction. Mais le départ entre les combinaisons théoriques et les observations vraies n'est pas très difficile à faire. Tout ce qui est statistique administrative et peinture des institutions dérive en général de l'expérience personnelle que le compagnon des Dix-Mille avait du gouvernement des Perses et d'ordinaire, en ces passages, le modèle se trouve fidèlement reproduit. C'est ainsi, par exemple, que le chapitre où Cyrus organise, financièrement et militairement, son Empire, est la mise en action, rigoureusement exacte, de cet autre chapitre de l'*Économique* où Socrate définit avec force les deux préoccupations maîtresses des souverains achéménides : l'agriculture et l'art militaire. Il y a un accord étroit entre ces textes d'inspiration si différente. L'un n'est qu'une sorte d'illustration de l'autre[1].

Or, ce même chapitre de la *Cyropédie* où Xénophon se montre si bien informé de tout ce qui touche à la hiérarchie civile et militaire, est précisément l'un de ceux qui rangent l'Égypte au nombre des provinces dépendant de Cyrus. Il n'est donc pas douteux que l'auteur, en consignant ce détail, l'a fait à bon escient. C'est ce que prouve encore la façon dont il s'exprime. Au lieu d'employer une tournure affirmative, il se borne à écrire : « on dit, λέγεται, » réserve qui n'a aucune raison d'être si c'est le romancier qui est en scène, tandis qu'elle s'impose si notre moraliste obéit ici à un scrupule d'historien.

Visiblement, en rédigeant cette partie de son livre, Xénophon n'a entendu y admettre que des renseignements authentiques, et pour qu'il ait parlé d'une incorporation de l'Égypte à la Perse sous le règne de Cyrus, il faut qu'une

1. Comparez *Économique*, ch. IV, et *Cyropédie*, livre VIII, ch. VI.

tradition de ce genre ait eu cours en Orient. Je vais rechercher, premièrement, si cette tradition est vraisemblable, et, en second lieu, si l'on peut en retrouver des traces ailleurs que dans la *Cyropédie*.

***

Il est avéré qu'Ahmasis, roi d'Égypte, entra, comme Nabounâid, roi de Chaldée, dans la coalition formée par Crésus contre Cyrus, en vue d'empêcher que la puissance du vainqueur des Mèdes ne devînt irrésistible[1]. Il semble également certain qu'en vertu du traité d'alliance un corps de troupes égyptiennes porta secours au roi de Lydie[2]. S'il n'a pas joué, dans la grande bataille qui décida du sort des Mermnades, le rôle brillant que lui prête Xénophon[3], le fait même de son intervention doit être tenu pour vrai. C'est ce qui ressort de l'épilogue de la campagne où Cyrus transforme les vétérans d'Ahmasis en colons asiatiques. La *Cyropédie* n'est pas seule à mentionner ces fondations que l'on continuait, du temps de l'auteur, « à nommer villes des Égyptiens[4] » et dont les unes furent établies dans le Haut Pays, les autres non loin de la mer, à Larissa et à Cyllène, près de Cymé : les *Helléniques* à leur tour nous parlent de Larissa « dite l'Égyptienne », et ses habitants prouvèrent le loyalisme auquel fait allusion la *Cyropédie*[5] en repoussant victorieusement les assauts de Thibron[6].

Ainsi, l'accord conclu entre Ahmasis et Crésus n'en était pas resté à des promesses diplomatiques. Il y eut, de la part du pharaon, envoi d'un contingent militaire[7]. Est-il admis-

1. Hérodote, I, 77 ; cf. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, t. III, p. 614.

2. *Cyropédie*, VI, 2, 10 : arrivée des Égyptiens par mer ; — VI, 3, 20 : ordonnance de leur corps d'armée à la bataille de Thymbrare ; — VI, 3, 36 : troupes susiennes qu'on leur oppose ; — VII, 1, 30 sqq. : bravoure qu'ils déploient contre Abradatas ; — VII, 1, 40 : vaincus, ils font bonne contenance ; — VII, 1, 43 : Cyrus leur accorde la paix et leur donne des terres.

3. Cf. Maspero, *op. cit.*, t. III, p. 617, n. 1.

4. VII, 1, 45 : « αἳ ἔτι καὶ νῦν πόλεις Αἰγυπτίων καλοῦνται. »

5. VII, 1, 45 : « ἔτι καὶ νῦν βασιλεῖ πιστοὶ διαμένουσι. »

6. *Helléniques*, III, 1, 7.

7. Et, comme le dit Xénophon, d'un contingent égyptien. L'Égypte traversait alors une crise de nationalisme aigu : les querelles entre soldats indigènes et merce-

sible, dans ces conditions, que Cyrus, avec son immense soif de conquêtes et ses prétentions à la monarchie universelle[1], ne se soit jamais souvenu, à aucun moment et sous aucune forme, de l'hostilité qu'Ahmasis lui avait témoignée? Trois puissances s'étaient liguées contre lui : la Lydie, la Chaldée, l'Égypte. Conçoit-on qu'après avoir anéanti les deux premières il ait épargné la troisième? Saïs et Memphis n'étaient pas une proie moins tentante que Sardes ou Babylone, et la facilité avec laquelle les Perses avaient mis la main sur les trésors de Crésus et de Nabounâid était un stimulant pour renouveler dans le delta du Nil ce qui avait si admirablement réussi sur les rives de l'Hermus et de l'Euphrate. L'abstention de Cyrus à l'égard d'Ahmasis est une anomalie qu'on peut difficilement s'expliquer.

Est-ce le temps qui manqua au dominateur de l'Asie pour s'occuper de l'Égypte? Mais, comme l'observe Hérodote, il n'était pas de ceux qui sacrifient les tâches principales aux besognes secondaires. Quand, après la prise de Sardes, il lui reste à réduire les cités grecques de la côte, nous ne le voyons pas terminer lui-même la campagne: « Il retourne à Ecbatane, ne faisant point assez de cas des Ioniens pour aller d'abord contre eux. Babylone, les Bactriens, les Saces *et les Égyptiens* étaient autant d'obstacles à ses projets. Il résolut de marcher en personne contre ces peuples et d'envoyer contre les Ioniens un de ses généraux[2]. »

On notera qu'en 546 les Égyptiens sont formellement inscrits parmi ceux que Cyrus se dispose à châtier. J'ai peine à croire que jusqu'en 529 il n'ait pas cherché à réaliser son dessein. Si, pendant quelques années, les expéditions dans l'Extrême-Orient, en Bactriane et chez les Saces, ont pu lui faire perdre de vue la question d'Égypte, à partir de 538, la conquête de Babylone, suivie de la soumission de tous les

naires étrangers étaient à leur paroxysme. Expédier sur les bords de l'Hermus les grognards de Saïs ou de Memphis, c'était, pour le souverain philhellène, une manière de résoudre le conflit. Polycrate, le compère d'Ahmasis, eut recours au même procédé pour se défaire de l'opposition samienne (Hérodote, III, 44)

1. Cf. Radet, *Revue des Universités du Midi*, t. I, 1895, p. 133-136.

2. Hérodote, I, 153.

anciens sujets de la Chaldée, Arabes, Syriens, Phéniciens, Hébreux, Chypriotes, l'amenait fatalement à reprendre un des articles les plus importants de son programme. La domination achéménide s'étendit alors jusqu'à l'isthme de Suez[1]. N'a-t-elle pas cherché à le franchir?

***

Il y eut bien des modes d'obéissance dans l'Empire perse. Les innombrables nations qu'il englobait ne lui ont pas été rattachées toutes par le même lien. Les unes payaient le tribut et devaient le service militaire; les autres ne dépendaient du Grand Roi que par les obligations plus ou moins lâches de vassal à suzerain. En bien des cas, l'allégeance était purement nominale et n'avait guère que la valeur d'une fiction diplomatique. A côté des sujets proprement dits, nous trouvons de simples féaux qui, moyennant une reconnaissance d'apparat, conservent leur autonomie réelle.

Quelques exemples permettent de se faire une idée assez nette de ce qu'était la condition de ce dernier groupe. En 507, au lendemain du rappel triomphant de Clisthène, les Athéniens, menacés par Sparte, recherchèrent l'appui de Darius. Une ambassade se rendit à Sardes. Artapherne, satrape de Lydie, promit, au nom de son frère, l'alliance de la Perse, à la condition qu'Athènes donnerait au Grand Roi « la terre et l'eau ». Les envoyés, après en avoir conféré entre eux, acceptèrent. Mais, au retour, on les désavoua[2].

Clisthène, en sa qualité d'Alcméonide, avait dû composer la délégation, en tout ou en partie, de membres de sa famille, et c'est, je crois, ce qui explique l'accusation de médisme qui fut portée plus tard contre cette illustre maison[3]. Voilà donc des hommes de noble race, des eupatrides d'une fierté proverbiale, des représentants d'une cité déjà toute imbue d'orgueil démocratique qui admettent un moment la possibi-

1. Maspero, *op. cit.*, t. III, p. 618.
2. Hérodote, V, 73.
3. Hérodote, VI, 121.

lité d'accorder à Darius la terre et l'eau. Rien ne me paraît mieux démontrer le caractère élastique et conventionnel de ce genre de subordination.

Donner la terre et l'eau, ce n'était pas nécessairement s'engager à payer tribut. Il y a là deux catégories distinctes. Dans l'épisode où Darius réclame à Idanthyrse, roi des Scythes, la terre et l'eau[1], il n'est pas question de redevance. On pouvait bien exiger des nomades une forme d'obéissance tout extérieure; il eût été vain de prétendre les astreindre à un tribut effectif et régulier. Cette inégalité dans le servage se manifeste au début de la première guerre médique. Avant d'entreprendre la lutte, Darius tient à être fixé sur les dispositions des Grecs. Ceux qui habitent l'Europe sont invités à lui offrir la terre et l'eau; les autres, déjà soumis au tribut, reçoivent l'ordre de fournir des navires[2]. La différence de traitement est visible.

Cette vieille coutume féodale qui consistait à donner la terre et l'eau était sans doute en rapport avec les mœurs primitives des Perses. Dans les relations de clan à clan, un des premiers devoirs était celui de l'hospitalité publique; puis, quand un chef de tribu se « commendait » plus étroitement en la puissance d'un autre[3], une des filles du vassal entrait généralement dans le harem du suzerain, en signe d'alliance et comme gage de fidélité. Il existe des exemples de ces deux types d'obligation.

Quand Xerxès, en 481, députe aux Grecs d'Europe pour exiger d'eux la terre et l'eau, il ordonne que, « dans toutes les villes, on ait soin de lui préparer des repas, δεῖπνα βασιλέϊ παρασκευάζειν »[4]. Antérieurement, vers 512, à la cour d'Amyntas, les envoyés de Mégabaze ne s'étaient pas contentés d'obtenir du roi de Macédoine la terre et l'eau (γῆν τε καὶ ὕδωρ), les présents

1. Hérodote, IV, 126.
2. Hérodote, VI, 48.
3. J'emprunte l'expression à la langue médiévale (cf. Fustel de Coulanges, *Les origines du système féodal*, éd. Jullian, p. 267). Un des types les plus habituels de la « commendatio », le contrat où l'on se « commende » parce qu'on n'a pas « de quoi se nourrir et se vêtir », nous est décrit, à propos de Cyrus même, par Nicolas de Damas (*F H G.*, éd. Müller-Didot, t. III, p. 398, fr. 66).
4. Hérodote, VII, 32.

d'hospitalité (ξείνια), le banquet solennel (δεῖπνον μεγαλοπρεπές); ils avaient invoqué la coutume perse (νόμῳ τῷ ἡμετέρῳ) pour réclamer aussi un lot de concubines et de jeunes femmes (τὰς παλλακὰς καὶ τὰς κουριδίας γυναῖκας)[1]. La tradition suivie par Hérodote n'a pas compris le sens de cette demande et elle a transformé en scène de débauche ce qui n'était en réalité que l'expression d'une sorte de droit du seigneur. Ce qui se dégage du récit, quand on le dépouille de ses enjolivements, c'est que l'hommage de la terre et de l'eau pouvait entraîner les dons de la table et du lit (τραπέζῃ καὶ κοίτῃ)[2].

Restreinte à ses éléments constitutifs, la vassalité par la terre et l'eau tenait plus du compagnonnage que de la sujétion. Mais, si peu rigoureuse qu'elle fût, les Achéménides n'en étaient pas moins ardents à la revendiquer. Le refus de la terre et de l'eau est, au témoignage d'Hérodote, un des motifs qui poussèrent Darius à subjuguer les Grecs d'Europe[3]. Cyrus, le roi conquérant, demanda-t-il moins aux Égyptiens que Darius, le roi politique, n'exigea des Hellènes? J'ai peine à le croire et voici les remarques sur lesquelles je fonde mon opinion.

Divers auteurs mentionnent d'impérieuses requêtes dont Ahmasis fut l'objet de la part de Cyrus. C'est d'abord le meilleur médecin de l'Égypte pour les maladies d'yeux qui, arraché des bras de sa femme et de ses enfants, est contraint de se rendre en Perse[4]. C'est ensuite une fille même d'Ahmasis que Cyrus réclame pour son harem. N'osant ni désobéir au maître de l'Asie, ni sacrifier un de ses enfants, l'usurpateur s'avise d'un subterfuge : au lieu d'une fille à lui, il envoie Nitêtis, fille d'Apriès, qu'il avait détrôné. Telle est la version que présentent Dinon de Colophon, Lycéas de Naucratis et, après eux, Polyen. Les Égyptiens ne s'en tenaient pas là. Ils ajoutaient que Cyrus s'était épris de Nitêtis et que c'était elle qui l'avait rendu père de Cambyse[5]. On voit où tendait ce

1. Hérodote, V, 18.
2. Hérodote, V, 20.
3. VI, 94 : « ἅμα δὲ βουλόμενος καταστρέφεσθαι τοὺς μὴ δόντας αὐτῷ γῆν τε καὶ ὕδωρ. »
4. Hérodote, III, 1.
5. *FHG.*, éd. Müller-Didot, t. II, p. 91, fr. 11 (Dinon et Lycéas); Polyen, VIII, 29.

roman[1] : « Cambyse né de la princesse solaire, la Perse n'imposait plus son roi barbare à l'Égypte, mais l'Égypte insinuait discrètement son pharaon à la Perse et par la Perse à la moitié de l'univers[2]. »

A la version égyptienne s'opposait la version perse, suivant laquelle ce n'était plus dans le lit de Cyrus, mais dans celui de Cambyse, qu'était entrée Nitêtis. Hérodote se prononce en faveur de cette tradition, et c'est elle également que suit Ctésias[3]. Mais, si l'on élimine l'absurde invention qui fait naître Cambyse de Nitêtis et non de Cassandane, fable postiche sans attache solide avec le corps du récit, les deux leçons en présence peuvent très bien se concilier. Pourquoi ne serait-ce pas en effet à Cyrus, comme l'assurait encore une troisième source[4], qu'aurait d'abord été livrée Nitêtis? N'était-il pas conforme aux habitudes orientales qu'à la mort de son père, Cambyse héritât de son harem et possédât à son tour l'esclave égyptienne?

Deux choses me semblent devoir être tenues pour évidentes : l'une, que l'injonction faite à Ahmasis d'avoir à donner sa fille émana de Cyrus; l'autre, que ce fut là un gros événement, comme l'atteste la multiplicité même des variantes où il nous est conté. Mais alors tous les indices que nous avons précédemment recueillis se groupent et s'enchaînent. L'anomalie étrange d'une Égypte oubliée dans le règlement des comptes disparaît. Ahmasis n'évita le sort de ses alliés de Lydie et de Chaldée qu'en se pliant aux volontés du vainqueur. Il dut reconnaître la suzeraineté de la Perse. Fut-il obligé d'offrir la terre et l'eau? On peut le supposer, s'il est vrai que c'était là l'étape initiale du vasselage. En tout cas, des deux marques d'obéissance féodale qu'exigeaient les Achéménides, le pharaon de Saïs accorda la plus importante : l'octroi d'une princesse de sang royal et divin.

Ce n'est donc pas sans raison que Xénophon place l'Égypte au nombre des États qui furent rangés sous le sceptre de

1. Hérodote le rapporte (III, 2), en le jugeant à sa valeur.
2. Maspero, *op. cit.*, t. III, p. 658.
3. Hérodote, III, 2; Ctésias, éd. Müller-Didot, p. 63, fr. 37.
4. Voir Hérodote, III, 3.

Cyrus. En 607, lors du partage de l'Empire assyrien, la chancellerie chaldéenne avait considéré « les rois égyptiens comme ses feudataires, pour ce qu'ils avaient relevé de Ninive quelques années durant »[1]. En 538, après la prise de Babylone, Cyrus fit revivre les prétentions de Nabopolassar. On s'étonnera peut-être qu'il se soit contenté d'une simple allégeance. Mais le fait n'a rien d'exceptionnel. Crésus, auparavant, avait failli recouvrer, à titre de satrape, le gouvernement de son ancien royaume[2]. Combien d'autres vaincus conservèrent la couronne, à la condition de l'incliner devant le souverain de Suse? Le propre fils d'Ahmasis, Psammétique III, ne fut-il pas sur le point de garder la sienne? Cambyse avait résolu de lui confier l'administration de l'Égypte ; mais, soupçonné d'avoir excité son peuple à la révolte, le dernier représentant de la XXVIe dynastie fut condamné à boire du sang de taureau[3].

Une dernière remarque. La répugnance qu'éprouvaient les Pharaons à prostituer le sang divin de Râ en accordant leurs filles à des souverains asiatiques datait de loin. Dès le XVe siècle avant notre ère, les tablettes d'El-Amarna nous offrent comme une première édition de l'aventure de Nitêtis[4]. Bournabouriyash, roi de Chaldée, se plaint vivement du peu de succès que ses avances matrimoniales ont auprès d'Aménophis III: « Tu n'as pas pour moi la bienveillance d'un frère... Lorsque je t'exprime le désir de nous allier par un mariage, pourquoi me refuses-tu ta fille? Pourquoi ne me la donnes-tu pas? » Il semble même que l'on eût cherché à se jouer du Babylonien, si du moins on en juge par cette phrase relative à la princesse inutilement convoitée: « Qui donc a dit qu'elle n'était pas fille de roi? »

En usant de supercherie à l'égard de Cyrus, Ahmasis s'est inspiré d'illustres exemples. Mais on conçoit aussi la colère du Grand Roi, lorsqu'il découvre la fraude. Le traitement ignominieux infligé à la momie de l'auteur du mensonge n'est

1. Maspero, *op. cit.*, t. III, p. 486.

2. Diodore, IX, 31, 4 ; Nicolas de Damas, *F H G.*, éd. Müller-Didot, t. III, p. 409, fr. 68, § 26. Cf. Radet, *La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades*, p. 247, n. 1, et 258.

3. Hérodote, III, 15.

4. J. Halévy, *Journal asiatique* de sept.-oct. 1890, t. XVI, p. 310-311. Cf. A. Moret, *Au temps des Pharaons*, p. 81.

pas un trait de folie sacrilège : c'est un acte de vengeance réfléchie. Quand il ordonne de violer le tombeau d'Ahmasis, de battre de verges son cadavre, de lui arracher le poil et les cheveux, de le piquer à coups d'aiguillon et finalement de le livrer aux flammes[1], Cambyse n'a nullement le dessein d'épouvanter l'Égypte, puisqu'à ce moment-là il se naturalise égyptien, adopte « le protocole des Pharaons, leur double cartouche, leur costume royal, leur filiation solaire » et même se fait initier à la religion de Nît[2] : ce qu'il veut, c'est châtier un vassal félon. Le feudataire a trompé son maître; le maître frappe le traître. Cette exécution terrible est la conséquence d'un manquement à la parole féodale; elle implique, antérieurement, une reconnaissance de suzeraineté.

***

L'exposé qui précède me semble autoriser les conclusions suivantes :

1° L'Égypte, dès le temps de Cyrus, est entrée dans la mouvance de l'Empire achéménide et les deux passages de la *Cyropédie* où elle est qualifiée de province perse gardent, sur ce point comme sur les autres, leur pleine valeur historique ;

2° C'est, vraisemblablement, après 538 qu'Ahmasis dut se reconnaître le féal de Cyrus et lui accorder les signes extérieurs de l'hommage, en particulier les présents du lit;

3° Il y a tout lieu de croire que le pharaon, dont l'artificieuse habileté nous est connue, s'est ingénié à éluder, comme le relatent Hérodote, Ctésias et Dinon, ses obligations de vassal, et c'est pour cela qu'avec Cambyse l'incorporation nominale fit place à la conquête et à la domination[3].

GEORGES RADET.

1. Hérodote, III, 16.

2. Maspero, *op. cit.*, t. III, p. 662-663.

3. Le personnage sculpté sur un des piliers du palais de Cyrus, à Mourgâb (Dieulafoy, *L'Art antique de la Perse*, t. I, p. 35 et pl. XVII ; cf. *L'Acropole de Suse*, p. 49, n° 33), porte sur la tête « l'un des diadèmes les plus compliqués de la garde-robe pharaonique» (Maspero, *op. cit.*, t. III, p. 653). Si, comme on l'avait cru jusqu'ici, ce bas-relief célèbre représentait Cyrus, nous aurions là un document plastique s'ajoutant aux sources littéraires pour démontrer que le fondateur de l'Empire perse eut la souveraineté de l'Égypte. Mais, suivant Herzfeld (*Pasargadae*, dans *Klio*, t. VIII, 1908, p. 61), le personnage en question n'a rien à faire avec Cyrus : c'est, comme l'avait depuis longtemps soupçonné M. Heuzey (*Mélanges Perrot*, 1903, p. 179), une figure allégorique, un génie protecteur du seuil. Les arguments présentés me semblant de nature à convaincre, je m'abstiens d'invoquer pour ma thèse les curieux attributs égyptiens de ce monument.

LE NOM DE *RHÉSOS* CHEZ HOMÈRE[1]

Dans un article récent des *Mémoires de la Société de Linguistique* (t. XV [1908], fasc. 3, pp. 165-169), M. Meillet a très justement insisté sur le caractère artificiel de la langue homérique. Il en a donné maintes preuves et confirmé, par là, l'opinion de M. Bréal *(Pour mieux connaître Homère)*.

C'est dans l'*invention* des noms propres que se manifeste le plus clairement ce caractère artificiel. Il s'agit surtout des noms propres de héros ou de femmes qui sont extrêmement nombreux chez Homère et dont il n'est presque aucun aujourd'hui auquel on veuille reconnaître la moindre valeur au point de vue historique. Presque tous, en effet, sont forgés ; à telles enseignes qu'un Troyen, par exemple, porte un nom purement grec : Ἕκτωρ (rac. *segh*–, d'où : ἔχω, ἕξω) aussi bien que Στέντωρ ou Μέντωρ (rac. *sten*– « retentir » et *men*– « penser »). Encore les rhapsodes n'ont-ils pas été très conséquents avec eux-mêmes : alors qu'ils écartaient *intentionnellement*, dans l'emploi de noms communs, une foule de mots qui étaient de la conversation courante à leur époque, ils n'hésitaient pas à les employer en valeur de noms propres. Cette inconséquence fournit une nouvelle preuve de l'artifice de leur langue (poétique). Sans faire ici de longues énumérations, il suffira de rappeler, à titre d'exemple typique, les vers 38-48 du chant Σ de l'Iliade, où l'auteur n'énumère pas moins de trente-deux noms de Néréides, dont plusieurs sont évidemment forgés d'après les vraisemblances qui paraissaient convenir à ces êtres de fantaisie, ou d'après de simples assonances, ou par synonymie : cf. surtout Γλάυκη (γλαυκός épithète de la mer), Νησαίη (νῆσος), Σπειώ (σπέος), Ἁλίη (ἅλς), Κυμοδόκη et Κυμοθόη (κῦμα « flot »), Ἀκταίη (ἀκτή « rivage »), Λιμνώρεια (λίμνη ou λιμήν), etc... ; Νημερτής et Ἀψευδής, etc. (synonymie) ; Καλλιάνειρα et Ἰάνειρα, Καλλιάνασσα et Ἰάνασσα, etc. (synonymie et assonances).

1. Communiqué au Congrès des Sociétés savantes tenu à Rennes (avril 1909).

— Ici donc le procédé est évident. Il ne l'est pas moins dans la création des noms attribués aux Phéaciens (voir surtout le chant θ de l'Odyssée). L'auteur a trouvé tout naturel de bâtir ces noms propres sur quelque mot se rapportant à la mer, par exemple Ἐχένηος, « possesseur de vaisseaux » η 155; Πρωρεύς (πρῶρα) θ 113, Πρυμνεύς (πρύμνη) θ 212; Ποντόνοος « qui ne songe qu'à la mer » η 179-182, etc.; Ποντεύς θ 113; Πολύνηος θ 114 etc. Quelquefois il prend un nom géographique et en fait un nom d'homme ou inversement, par exemple Δόλοψ, Δρύοψ et surtout Μεγάρη (cf. Μέγαρα), fille de Kadmos, λ 269. Comme on l'a dit, il fabrique des noms propres avec des noms communs qu'à dessein il n'emploie pas dans le style courant; ainsi : Ἀλέκτωρ, δ 4 et Ἀλεκτρυών, P 602, tous deux dérivés de ἀλέξω, termes qui se trouvent plus tard pour désigner le « coq » et que l'on employait déjà sans doute à son époque dans ce sens[1]. En un mot, il prend de toutes mains quand il s'agit pour lui de forger les noms propres dont il a besoin et dont il fait l'abus que l'on sait.

Étant donné ces faits, l'hypothèse suivante ne paraîtra peut-être pas trop hardie. On trouve au chant K de l'*Iliade* (vv. 435, 474, 519) le nom d'un roi des Thraces venu au secours des Troyens. Ce nom, bien connu par les imitations de la littérature latine[2], ne se rencontre guère après Homère dans la littérature grecque que chez Euripide. C'est *Rhēsus*, Ῥῆσος.

Par les Thraces d'Asie-Mineure ou ceux du continent (les *Orphica* nous ont bien conservé le nom phrygien de l'*eau :* βέδυ, cf. sl. *voda*, etc.), les aèdes homériques auront su que le roi s'appelait **rēzos* dans la langue du pays et, suivant le système de convenances poétiques esquissé plus haut, ils n'auront eu garde de laisser passer si belle occasion et en auront fait un nom propre qui devait leur être fort utile.

A vrai dire, **rēzos* « roi » n'est pas attesté au nombre du peu de mots que nous connaissons de la langue thrace, mais on sait que le nom indo-européen du « roi », **rēg,-* (nom. **rēk₁-s*)

1. Voir Hehn, *Kulturpflanzen u. Hausthiere, VII. Aufl.* 1902, p. 326.
2. Par exemple, Virg., *Æn.*, I, v. 469-473 : *Nec procul hinc Rhesi niueis tentoria uelis*, Ovide, *Mét.*, XIII, 249 : ...*petii tentoria Rhesi.*

s'était conservé dans plusieurs langues d'Europe, en particulier en celtique et en italique (gaul. *-rīx : Cingetorīx, Ambiorīx,* etc., vieil irl. *rí;* lat. *rex* et germanique (got.) *reiks* (par emprunt au celtique, il est vrai). Le mot s'était perdu en letto-lituanien et en slave [1] comme en grec où βασιλεύς est sûrement d'origine préhellénique [2].

Comme le mot survit en indo-iranien, il y a des chances pour qu'il ait laissé quelques traces en thraco-phrygien. Cette langue appartenait, comme la précédente, au groupe oriental des langues indo-européennes, celui où les palatales (g_1 etc.) deviennent des chuintantes ou même des sifflantes (sk. *j,* zd. *z,* lit. *ž,* sl. *z,* thraco-phrygien *z*); de même pour g_1h (et k_1), par exemple, rac. **dheig₁h-*, **dhoig₁h-*, **dhig₁h—* : (gr. τεῖχος, τοῖχος, lat. *fingō*), sk. *dehī* « levée de terre », zd. *uz-daēza-* « entassement », arm. *dēz* « tas » et, au degré zéro de l'élément radical, *-dizos* dans de nombreux noms de villages thraces tels que *Tarpo-dizus* (latinisé), etc. Au *j* du sk. *rāj-* ne peut donc correspondre qu'un *z* en thrace. D'autre part, il y avait bien un *ē* dans cette langue, cf. par exemple Σηλυ-(μ)βρία [3] « ville de Sēlus ou Zēlus », et cet *ē* continuait, sans doute, l'*ē* indo-européen, comme le prouve le nom d'un roi de Thrace Σεύθης chez Thucydide et Xénophon. Σεύθης en effet est la transcription exacte d'un adjectif qui serait en sanskrit **çocās.* en zend **saōčā,* en vieux perse **θaučā.* « brillant » et qui serait, avec le neutre védique *çocís-* « éclat », dans le même rapport que *yaçās* « glorieux » est avec le neutre *yáças-* « gloire » ou le grec ψευδής avec le neutre ψεῦδος [4]. Le *-θ-* est ici un essai de transcription grecque du *č* (ᵗ *h* ou θ équivalant à peu près

1. Cf. sur les substituts slave, lituanien, germanique, etc. de **rēg₁-*, A. Meillet, *MSL*, X, pp. 137-139 : vieux sl. *gospodĭ.*

2. C'est le même vocable préhellénique qu'avait emprunté le phrygien en lui ajoutant un suffixe en *—en* (cf. sk, *rājan-*, à côté de *rāj-*); d'où le βαλλήν « roi » attesté par Eschyle *Pers.* 650, et Sophocle frg⁴ 144. Cf. Βαλληναῖον ὄρος la « montagne du roi » en Phrygie (Plut. *Moralia* 1155).

3. Τῆς πόλεως βρίας καλουμένης θρᾳκιστί « la ville se disant βρία en thrace ». Strabon VII (p. 319) 1144. Μεσημβρία autre ville de Thrace n'est sans doute qu'une étymologie populaire grecque identifiant la forme Μεσαμβρία que l'on possède également au mot bien connu μεσ-ημβρία « midi » **Meza-(m)bria* pourrait être « la grande ville », cf. gr. μέγας, got. *mikils,* etc., i-e-**meg₁—*; ou sk. *mah—*, etc., (i-e-. **meg₁h,*) les deux mots signifiant « grand » et devant aboutir à **mez-* en thrace.

4. Cf. de la même racine θuxra- (Barthol. *Air. Wb.* col. 786), nom d'un Perse = sk. *çukrá-* « rouge, brillant », zend *suxra,* et, plus spécialement, l'adj. zend *saočah-in-*

à *š* pour les Grecs qui ne possédaient pas ce son); cf. entre autres exemples, le nom propre Ἀσπαθίνης, transcription de l'iranien *Aspa-čanah-* « celui qui désire des chevaux » (voir Bartholomae *Altiranisches Wb.*, col. 217)[1].

I-e. **rēg₁-* ne pouvait donc être que **rēz-* en thrace. D'autre part il est bien connu qu'une tendance générale des langues indo-européennes consiste à élargir les thèmes consonantiques (surtout les thèmes-racines) au moyen de la voyelle thématique *-e/o-*; et, dans l'espèce, à côté du thème consonantique *rāj-* et de l'élargissement *rāj-an-* (c'est-à-dire ** rēg₁-en-*), on trouve en sanskrit *rāja-* de **rēg₁-o-*), au commencement, à l'intérieur et à la fin des composés (voir le Dictionnaire de Saint-Pétersbourg). Il n'est donc pas invraisemblable que le thrace présente lui aussi la forme élargie **rēg₁-o-s,* c'est-à-dire **rēzos.*

Reste une dernière difficulté qui n'est qu'apparente; le σ de la transcription grecque Ῥῆσος. Il tient sans doute à ce que, à l'époque de l'emprunt, le ζ du grec était encore *-zd-* (ou tout moins *-zz-*); cf. πλάζω, σύζυξ où la chute du ν ne peut s'expliquer que par là : **planzdō* de **πλάγγ-γω*, **σύν-zdυξ* etc.), ce qui le rendait impropre à rendre le simple *z* des autres langues (= *z* français et slave). Entre autres exemples probants de ce fait on peut citer ici : le grec ὕσσωπος transcrivant l'hébreu *'ēzōb* (ancien **izub^u*), le grec παράδεισος transcrivant le vieux perse **pari-daiza-* « enclos », zd. *pa'ri-daēz-a-* (serait en grec **περί-τοιχο-ς* s'il était de descendance indo-européenne; même racine que les mots cités plus haut), enfin et surtout, puisqu'il s'agit également d'un mot thrace, le nom de la déesse Σεμέλη, c'est-à-dire, **zem-elā* « la Terre », cf. lit. *žẽmė,* zd. *zəm-,* vieux sl. *zemlja* (lat. *hum-us,* gr. χθών, sk. *ksam-* etc.). Ce dernier exemple ne laisse aucun doute. Ce n'est que plus tard, à l'époque de la langue commune, que le ζ, étant arrivé à se prononcer *z,* put être employé là où autrefois on notait *s* quitte à confondre par là le *s* et le *z* des langues étrangères.

« flamboyant » (Barthol. col. 1550) qui contient *saočah-* (l'adjectif supposé **çocas-*) plus un suffixe *-in.*

1. Beaucoup plus tard, chez Plutarque (*Vie d'Aratos,* chap. 5) on lit le nom d'hommes Σευθᾶς. Mais il s'agit d'un *esclave,* et celui-ci pouvait être d'origine asiatique (iranienne ?).

Cette réduction du ζ à ς a eu lieu du reste plus ou moins tôt suivant les différents dialectes du grec.

Quant à Ῥῆσος, nom de fleuve, il ne se rencontre qu'une fois dans l'*Iliade* (M 20), dans l'énumération des *huit* fleuves que Poséidon et Apollon étaient censés avoir conduits à l'assaut du retranchement des Grecs et dont plusieurs n'ont sans doute aucune réalité géographique ou historique malgré l'assertion du Pseudo-Strabon (554) qui dit : καὶ ἡμῖν νυνὶ πάρεστιν ὁρᾶν (voir le *Lexicon homericum* d'Ebeling)[1]. Ce nom ne se trouve, en dehors de ces passages, que : *Théogonie* v. 340, et ce n'est pas cette compilation mythologique qui est bien faite pour le sauver du soupçon d'avoir été inventé par l'auteur du chant M. D'après un des procédés indiqués plus haut, celui-ci aura simplement transformé Ῥῆσος nom d'homme, connu par le chant K, en un nom de cours d'eau[2]. C'est donc de Ῥῆσος, non d'homme, qu'il faut partir et celui-ci n'est sans doute que l'adaptation régulière d'un thrace **rēzos,* qui signifiait « roi ».

A. CUNY.

1. Elle est du reste formellement contredite par le témoignage de Pline (*HN.* v. 30) : *Ceteri* (les autres fleuves) *Homero celebrati Rhesus Heptaporus Caresus Rhodius VESTIGIA NON HABENT.*

2. Même s'il était prouvé que Ῥῆσος eût désigné un fleuve réellement existant, il ne s'ensuivrait pas que l'on dût abandonner l'hypothèse émise plus haut. Il y avait des Thraces en Asie-Mineure et en particulier en Troade : les Phrygiens s'y rattachaient et l'on sait que Φρύγες est un synonyme fréquent de Τρῶες. Il n'est pas invraisemblable d'autre part que l'on ait donné le nom de « *roi* » à un cours d'eau. Les exemples du fait ne sont pas très nombreux, mais il y en a un qui paraît certain : c'est le nom du fleuve de Numidie : *Mulucha* (la bonne orthographe est *Mulucha* par un seul *c* (ou *ch*) si l'on en juge par la forme moderne *Moulouïa*. Ce n'est pas en arabe en effet que le changement de *-c(h)-* en *-y-* a pu s'effectuer : ce n'est que dans le latin vulgaire d'Afrique et avant la conquête musulmane qu'il a pu avoir lieu ; or pour que dans cette langue on ait abouti à *Muluja* (en passant par **Muluga*) il faut que le *-c(h)-* n'ait pas été géminé). *Mulucha* se rattache évidemment à la racine sémitique *m-l-k* « régner » (cf. *Suthul* de la racine sémitique *s-t-l* « planter »), verbe dénominatif dont le prototype est le nom du « roi », ar. *malik*^{un}, hébr. *mælæχ* etc. ; cf. pour le vocalisme la transcription latine *Moloch* et la transcription grecque Μολόχ du nom du dieu phénicien et ammonite *Molæχ*, laquelle présente à peu près les mêmes voyelles que *Muluch(a)*. On sait que l'on ajoute plus de foi aujourd'hui au vocalisme attesté pour l'hébreu par les transcriptions des LXX qu'à celui qui a été noté bien des siècles plus tard par les Massorètes ; le vocalisme de Μολόχ a donc une plus grande valeur que celui de *mælæχ*. — Dans le même ordre d'idées on peut rappeler, pour les langues italiques le nom du lac *Regillus* qui paraît bien être un dérivé de *rēx, rēgis*, cf. *Rēgulus, Rēgilla, Regillae* (nom de ville). — Enfin Ῥῆσος a peut-être remplacé par confusion un nom identique à celui du Ρήβας *(Rhēbas*, auj. *Riva)*, fleuve de Bithynie, connu chez les Grecs par Denys le Périégète et Apollonios de Rhodes, chez les Latins, par Valerius Flaccus. Ce fleuve, en effet, est également appelé *Rhēsus*.

LA POÉSIE MORALE EN GRÈCE : L'ÉLÉGIE

(1er article.)

En étudiant l'histoire de la poésie hésiodique[1], j'ai eu l'occasion de montrer pour quelles raisons, sociales plutôt encore que littéraires, elle déclina, quand la complication croissante de la vie civile ne permit plus au code campagnard des *Travaux*, accru de toute la poésie didactique dont il avait favorisé l'éclosion, de suffire à l'éducation morale et pratique de la nation grecque. Cette insuffisance devint sensible dès que quelques progrès eurent été réalisés dans l'organisation de chaque cité, et que les rapports de ville à ville ou de province à province se firent plus fréquents et plus réguliers. Si l'on place approximativement cette époque au début du VIIe siècle, on voit aussitôt quel intervalle considérable sépare le déclin de la poésie morale sous sa forme primitive et l'apparition des premiers traités d'éthique en prose : si les vieilles formules hésiodiques semblent, dans leur simplicité naïve, rudimentaires et surannées, la conscience des Grecs n'éprouve pas encore, pour résoudre les problèmes qu'elle voit chaque jour se poser devant elle, le besoin d'une dialectique plus serrée ou plus subtile. Il y avait place encore pour une forme intermédiaire, qui fût assez souple pour s'adapter aux nécessités nouvelles, sans cesser d'être accessible à la multitude, sans renoncer notamment aux commodités matérielles d'un enseignement poétique.

On sait que ce rôle échut à l'élégie. Grâce à quels avantages ce genre eut-il, au détriment de tous les autres, la fortune de recueillir l'héritage hésiodique? Comment s'est-il acquitté de la tâche qui lui incombait? Ce sont des questions que

1. *Hésiode et son poème moral* (*Bibliothèque des Universités du Midi*, fasc. XII), — *De la portée morale... des œuvres attribuées à Hésiode* (*Rev. Ét. Anc.*, t. IX, nos 3 et 4).

soulève immédiatement, pour l'historien de la poésie morale, l'étude de la période élégiaque. A la première, la réponse est aisée : parmi les genres poétiques qui pouvaient se disputer l'honneur de contribuer à l'éducation morale du peuple grec, l'élégie seule réalisait deux conditions nécessaires : par sa forme exhortative, elle se prêtait aux exigences d'un enseignement surtout oral; par ses tendances sociales et politiques, elle présentait, outre son intérêt d'actualité, le caractère pratique que les Grecs demandaient à cet enseignement.

Pour atteindre le but que s'étaient proposé les premiers moralistes, la poésie devait, en effet, éviter de s'attacher à des questions trop exclusivement théoriques, et de verser dans la spéculation métaphysique. Quand Xénophane, par exemple, conteste la moralité des vieux mythes[1], son intention n'est pas seulement de saper les fondements mythologiques de la morale; ce n'est là qu'un de ses nombreux arguments contre l'anthropomorphisme; d'autres n'ont rien d'éthique[2]. Sans doute, le monothéisme de Xénophane dénote un esprit d'une élévation singulière[3]; mais quand un homme est trop en avance sur son siècle, il n'agit guère sur la foule; le peuple grec en particulier répugnait à toute conception que son imagination ne pouvait réaliser en traits précis, sous une forme concrète. Le « vieux ménestrel » de Colophon savait bien comment on parle à la multitude[4]; mais il réservait pour quelques initiés les pensées qui lui tenaient au cœur[5].

1. « Homère et Hésiode, dit Xénophane (fr. 16 Crusius, éd. 1904), ont attribué aux dieux toutes les hontes et tous les crimes que l'on voit parmi les hommes. » Le philosophe est injuste envers Hésiode; mais il ne fait sans doute allusion qu'à la *Théogonie* et aux épopées pseudo-hésiodiques.

2. On connaît son fameux raisonnement : « Si les bœufs et les lions avaient des mains, s'ils savaient peindre et faire ce que font les hommes, les chevaux feraient des dieux semblables à des chevaux, les bœufs semblables à des bœufs... » (fr. 17).

3. Cf. surtout fr. 12-13 : « Il n'y a qu'un dieu, le plus grand parmi les hommes et les divinités; il ne nous ressemble ni par le corps ni par l'esprit; tout entier il voit, tout entier il comprend, tout entier il entend. »

4. Dans les fragments de ses élégies (fr. 1-8), certaines formules didactiques rappellent par leur simplicité les exhortations d'Hésiode et de Théognis :

Νῦν οὖν τ' ἄλλον ἔπειμι λόγον, δείξω δὲ κέλευθον

(fr. 6, — cf. *Tr.*, v. 286, — Théognis, v. 27). Ce n'est pas assez néanmoins pour considérer Xénophane comme un gnomique, ainsi qu'on l'a fait quelquefois (cf. G. Bréton, *Essai sur la Poésie Philosophique en Grèce* (Paris, 1882), p. 82-83).

5. Cf. Th. Gomperz (trad. Reymond), *Les Penseurs de la Grèce*, p. 167-168; c'est à ce portrait de Xénophane qu'est empruntée l'expression que je cite.

Xénophane, il est vrai, comme ses disciples d'Élée, n'aspirait pas spécialement au rôle de conducteur d'âmes. D'autres poèmes philosophiques, les vers d'Empédocle notamment, ont au contraire plus d'un lien de parenté avec les *Travaux*, tant par leur tendance moralisatrice[1] que par un goût très prononcé pour la forme mythique si chère à Hésiode : non seulement nous voyons reparaître chez lui les abstractions personnifiées du Meurtre, de la Haine, des Destinées, de la Fatalité[2]; mais dans la lutte éternelle entre la Discorde et l'Amitié, le Combat et l'Harmonie, la Laideur et la Beauté[3], nous retrouvons le procédé antithétique qui opposait constamment chez Hésiode le bien au mal et la Justice à la Violence[4]; le contraste entre le sentiment de la misère actuelle et le souvenir du règne bienheureux d'Aphrodite semble même directement inspiré des descriptions hésiodiques qui mettaient en parallèle l'âge d'or et le siècle de fer[5]. Un trait suffit néanmoins à nous dévoiler la différence profonde qui sépare ces deux esprits : dans ce règne de l'Amour, les hommes s'abstenaient de tout sacrifice sanglant; c'était leur grand mérite aux yeux d'Empédocle, et c'était là pourtant ce qui avait perdu, suivant Hésiode, les géants du second âge[6]. Le poète d'Ascra défend les traditions religieuses de la Grèce; tandis que le

1. Cf. les fragments sur la justice divine et la condamnation des méchants (v. 1-10 et 154-156 Müllach = fr. 115 et 145 Diels), etc. Remarquons que, la plupart du temps, les conséquences morales qui se déduiraient de la théorie d'Empédocle sur l'existence et la nature des dieux ne sont pas explicitement énoncées dans les fragments que nous possédons.

2. Φόνος, Κότος, ἔθνεα Κηρῶν (v. 19 = fr. 121 Diels), Ἄτη (v. 21 = *ibid.*), etc.

3. Νεῖκος et Φιλότης (v. 80-81 = fr. 17 Diels, v. 19-20, etc.). Cf. v. 23-28 = fr. 122-123 Diels :

Δῆρίς θ' αἱματόεσσα καὶ Ἁρμονίη θεμερῶπις,
Καλλιστώ τ' Αἰσχρή τε, Θόωσά τε Δηναιή τε,
Νημερτής τ' ἐρόεσσα μελάγκουρός τ' Ἀσάφεια,
Φυσώ τε Φθιμένη τε καὶ Εὐναίη καὶ Ἔγερσις,
Κινώ τ' Ἀστεμφής τε, πολυστέφανός τε Μεγίστω
καὶ Φορυὴ Σωπή τε καὶ Ὀμφαίη.

4. Δίκη et Ὕβρις (*Tr.*, v. 213, etc.).

5. *Tr.*, v. 109-126 et 174-201, — Empédocle, v. 30-31 (la suite de la description manque) et 417-436 = fr. 124 et 128-129 Diels.

6. Cf. Empédocle, v. 424 = fr. 128 Diels, v. 8 :

Ταύρων δ' ἀκρήτοισι φόνοις οὐ δεύετο βῶμος...

et *Tr.*, v. 135 sq. :

...οὐδ' ἀθανάτους θεραπεύειν
ἤθελον οὐδ' ἔρδειν μακάρων ἱεροῖς ἐπὶ βώμοις.

philosophe d'Agrigente, imbu de mysticisme orphique et pythagoricien, s'élève contre elles au nom de l'universelle fraternité des êtres. Pouvait-il être suivi dans cette voie par la majorité de ses concitoyens? La force de son éloquence entraînerait-elle leur conviction au point de les faire renoncer aux rites que, dès leur enfance, on leur apprenait à observer? C'était d'autant moins probable qu'Empédocle, par tempérament, se tenait éloigné de la foule, qu'il cherchait plutôt à s'imposer à elle par sa réputation de sagesse et d'omniscience qu'à en gouverner la conscience par une action directe et intime. Peut-être la culture de l'âme lui semblait-elle incompatible avec les préoccupations matérielles qui remplissent presque toute la vie du commun des hommes. Tel était du moins le sentiment des disciples fidèles de Pythagore; leur code de morale — rédigé d'ailleurs à une époque beaucoup plus basse[1] — n'avait qu'un objectif, le perfectionnement de l'homme en tant qu'individu; c'est par l'abstinence, par le respect de soi-même, par le culte de la raison, qu'il se rendra digne de son origine céleste[2]. Ce n'est pas que les *Vers Dorés* négligent entièrement le côté réel de la vie; certains préceptes, relatifs à la prévoyance, à l'économie, aux soins de la santé, témoignent au contraire d'un esprit très pratique[3]; mais quelques formules assez vagues sur l'amitié ou l'équité[4] ne peuvent régler toutes les questions sociales qui se posent, de plus en plus nombreuses et complexes; le penseur, retiré du monde, perdu dans la contemplation de son idéal, semble ignorer qu'elles existent.

En résumé, la poésie philosophique n'avait pas un caractère assez national pour pouvoir supplanter celle d'Hésiode dans la morale publique; sa forme même manquait de cette simplicité, de cette allure familière qui convient surtout aux prédicateurs profanes. Le vieil hexamètre des hymnes et de l'épopée

1. Sur l'authenticité des *Vers Dorés* des Pythagoriciens, cf. Müllach, *Fragmenta philosophorum græcorum*, t. I, p. 410, — Zeller, *Philosophie der Griechen*, t. I, p. 286, — A. Croiset, *Hist. litt. gr.*, II, p. 491, n. 3, etc.

2. Cf. χρυσᾶ ἔπη, v. 67-68, 12, 14 et 69, 63.

3. *Ibid.*, v. 27-28 : Βουλεύω δὲ πρὸ ἔργου... Μὴ δαπανᾶν παρὰ καίρον... Μέτρον δ' ἐπὶ πᾶσιν ἄριστον... etc.

4. *Ibid.*, v. 5, 7, 13.

avait fait son temps ; les novateurs le sentent si bien qu'ils se mettent à tourner en ridicule la pesante solennité de ce vers[1]. Le rythme iambique, récemment introduit dans la littérature, était infiniment plus souple, plus voisin du « langage terre-à-terre » de la prose[2] ; mais cette légèreté constituait à la fois un avantage et une infériorité : l'aisance et la vivacité de l'iambe ne vont pas sans une certaine indécision dans la facture ; ce mètre se prête mal aux formules lapidaires dont la netteté vigoureuse frappe l'esprit et s'impose à la mémoire. La forme par excellence de la poésie iambique, c'est-à-dire une suite ininterrompue de trimètres, n'est d'ailleurs pas exempte de la monotonie qui faisait déjà l'infériorité des poèmes hexamétriques ; un ouvrage assez long ou un recueil ainsi composé flatterait peu l'oreille et fixerait difficilement l'attention. La satire, généralement de courte haleine et visant surtout à la rapidité, à la brusquerie du trait, le dialogue dramatique, plus mouvementé, plus varié par sa nature même, s'accommoderont à merveille de ce vers facile et coulant, qui n'eût été qu'une forme très imparfaite de la poésie morale. D'autre part, la satire n'est pas un genre directement exhortatif, tant qu'aucun enseignement positif ne se dégage de ses railleries ; en tous cas, les poètes qui l'ont illustrée ne sont pas à proprement parler des moralistes. Une pièce fugitive sur la nécessité de l'effort ou sur la toute-puissance des dieux, une ou deux boutades sur les femmes ne sauraient faire accorder ce titre à un Archiloque, à un Hipponax[3]. Leur poésie est, comme celle

1. Cf. les hexamètres burlesques d'Hipponax parodiant Homère (fr. 80 Crusius) :

Μοῦσά μοι Εὐρυμεδοντιάδεα, τὴν πολτοχάρυϐδιν,
τὴν ἐγγαστριμάχαιραν, ὃς ἐσθίει οὐ κατὰ κόσμον,
ἔννεπ', ὅπως ψηφῖδι κακὸς κακὸν οἶτον ὄληται...

Phocylide avait cependant composé des hexamètres gnomiques, qui ont été assez célèbres pour lui faire attribuer un poème protreptique beaucoup plus récent, écrit dans ce mètre (Hiller-Crusius, *Anth. Lyr.*, éd. 1904, p. 337 sq.).

2. Λόγος πεζός = qui marche à pied, qui ne s'élève pas au-dessus du sol.

3. Archiloque, fr. 16 Crusius :

Πάντα πόνος τεύχει θνητοῖς μελέτη τε βροτείη

(c'est sans doute un fragment d'élégie) ;

fr. 53 :

Τοῖς θεοῖς τίθει τὰ πάντα κτλ.

Cf. fr. 52.

d'Hésiode, toute subjective : leur caractère, leurs goûts, leurs sentiments s'y expriment en courts récits ou en monologues, qui nous font connaître les péripéties de leur existence intime[1], en railleries et en cris de colère contre leurs ennemis[2], en réflexions qui dévoilent leurs opinions sociales ou politiques[3]. Mais pour Hésiode, cette analyse n'a de valeur que par les conclusions générales qu'il en déduit; tandis que chez les iambographes, elle est par elle-même une fin; loin de chercher à redresser les travers des hommes, Archiloque songe moins à les décrire qu'à noter l'impression qu'il en ressent : cet auteur de satires a, en réalité, le tempérament d'un lyrique. Simonide d'Amorgos paraît avoir été doué d'un esprit plus méditatif : les spectacles qu'il a sous les yeux lui suggèrent diverses considérations plus ou moins philosophiques sur la brièveté de la vie[4], la force de l'instinct ou de l'habitude[5], la perversité des hommes[6]. Mais déduisait-il de ces observations un enseignement quelconque? Ce qui reste de son œuvre nous permet d'en douter. De ce que la vie est courte, il conclut simplement qu'il ne faut pas pleurer les morts « plus d'un jour »[7]. Une petite pièce, qui nous est parvenue tout entière, énumère longuement les misères de l'humanité : Zeus sait tout, mais l'homme ne comprend rien; animé d'un fol espoir,

Quant à Hipponax, on connaît son jugement sur les femmes (fr. 11 Cr.) :

Δύ' ἡμέραι γυναικός εἰσιν ἥδισται,
ὅταν γαμῇ τις κἀκφέρῃ τεθνηκυῖαν.

Cf. fr. 82, contesté.

1. Archiloque, fr. 1-2 Cr. (et 2 Bergk), 5 (sur l'abandon de son bouclier), 19 et 25 (sur la modestie de ses goûts), 62 (à son cœur), etc.; — Hipponax, fr. 22 sq. (sur sa pauvreté), etc.

2. Archiloque, fr. 17-18, 33, 34, 65, 75, 87; — Hipponax, fr. 12, 46, etc. Deux des rares fragments d'Ananios (2-3) flétrissent l'avarice; or le premier contient encore une allusion personnelle :

Χρυσὸν λέγει Πύθερμος ὡς οὐδὲν τἄλλα...

3. Archiloque, fr. 27, 49, 50, 55; rem. le fr. 61 :

ἓν δ' ἐπίσταμαι μέγα,
τὸν κακῶς με δρῶντα δέννοισ' ἀνταμείβεσθαι κακοῖς.

C'est le v. 711 des *Travaux*, sous une forme plus personnelle.

4. Simonide, fr. 3 Cr., v. 2 :

...ζῶμεν δ' ἀριθμῷ παῦρα (παγ)κάκως ἔτεα.

5. Fr. 5 : Ἄθηλος ἵππῳ πῶλος ὡς ἅμα τρέχει.

6. Fr. 4 : Πάμπαν δ' ἄμωμος οὔτις οὐδ' ἀκήριος.

7. Fr. 2.

il s'épuise en vains efforts, car la vieillesse, les maladies, une guerre, un naufrage ou même le suicide le brisent avant qu'il ait atteint son but[1]; ce tableau, dont l'exposition est saisissante, pourrait être une source féconde de réflexions; aussi est-on déçu par la remarque presque enfantine qui l'achève : l'auteur n'en tire d'autre précepte que cette formule vague : « Ne nous passionnons pas pour des choses funestes[2]. » La célèbre satire contre les femmes, sorte de parodie d'un *Catalogue,* n'aboutit pas non plus à une conclusion bien originale ni bien précise : il faut préférer une bonne femme aux mauvaises, qui sont de beaucoup les plus nombreuses; « le plus grand fléau que Zeus ait créé, ce sont les femmes[3]. » Hésiode en avait dit autant; mais de plus il indiquait les moyens de faire un choix judicieux; c'est ce point de vue pratique qui manque chez Simonide comme chez les autres iambographes.

C'est par là au contraire que les poètes élégiaques doivent être considérés comme les véritables héritiers de la tradition hésiodique. J'ai eu l'occasion de montrer à propos de la versification hésiodique combien le mètre qu'ils ont adopté était heureusement choisi comme expression de la pensée morale[4] : aucun cadre ne s'adaptait mieux à la forme sentencieuse; et en fait, le distique élégiaque consiste fréquemment en une maxime. Parfois c'est une réflexion abstraite, qui sert de conclusion à une observation du poète, à moins que ce ne soit un thème qu'il développe ensuite par une série d'exemples : « Il est beau de voir un homme brave tomber au premier rang en combattant pour sa patrie. » Tel est l'exorde d'une élégie de Tyrtée, le principe d'où émanent ses encouragements et ses conseils[5]; ailleurs, une idée analogue se dégage de considérations préalables : qu'un homme soit agile, vigoureux, puissant, éloquent, il ne mérite aucune estime s'il n'est courageux;

1. Fr. 1, v. 1-19.
2. *Ibid.*, v. 23 : (εἰ δ'ἐμοὶ πιθοίατο), οὐκ ἂν κακῶν ἐρῷμεν κτλ.
3. Fr. 7, v. 96. Cf. fr. 6, imité d'Hésiode (*Tr.*, v. 702-703) :

Γυναικὸς οὐδὲν χρῆμ' ἀνὴρ ληΐζεται
ἐσθλῆς ἄμεινον οὐδὲ ῥίγιον κακῆς.

Ces vers ne sont pas plus didactiques que les sarcasmes d'Hipponax (fr. 11).
4. Cf. *Hésiode et son poème moral,* p. 205 sq.
5. Tyrtée, fr. 8 Cr., v. 1-2.

car « le courage est ce qu'il y a de meilleur chez les hommes, de plus beau pour un jeune guerrier »[1]. Souvent aussi — et ce fut peut-être la forme primitive de l'élégie[2] — le distique contient une remarque très générale sur la vie ou sur l'humanité, telles qu'elles nous apparaissent constamment dans les conjonctures les plus ordinaires; il se passe alors de tout commentaire, et constitue par lui-même un poème complet : « Heureux, dit Solon, celui qui possède des enfants chéris, des chevaux au sabot massif, des chiens de chasse, un hôte à l'étranger[3]. » Ce n'est point une circonstance particulière qui lui suggère ce truisme, d'application assez universelle pour que Théognis ait pu le répéter presque textuellement[4]. Les aphorismes de ce genre abondent chez ce dernier auteur; la critique en est souvent malaisée, et le rapport avec le contexte difficile à établir; dans bien des cas cependant, l'indépendance du distique gnomique apparaît avec netteté[5].

Le caractère distinctif de l'élégie réside moins d'ailleurs dans son allure sentencieuse que dans l'usage qu'elle fait de la sentence : l'enseignement moral est son but immédiat et conscient. De là provient cette particularité, que le poète élégiaque a généralement un interlocuteur, réel ou imaginaire, auquel sont destinés ses préceptes et ses objurgations; l'élégie est avant tout un genre « parénétique »[6]. Parfois elle s'adresse à une collectivité, à une armée ou à une nation tout entière : « Jeunes gens, s'écrie Callinos, jusques à quand resterez-vous

1. Fr. 10, v. 13-14.

2. Cf. T. Stickney, *Les Sentences dans la poésie grecque*, p. 110 : « Le poème élégiaque est en principe un distique sententieux *(sic)*. » Il va sans dire que je veux parler du caractère essentiel de l'élégie, non de l'origine du genre, question trop ardue pour pouvoir être abordée en passant. Remarquons d'ailleurs que, dès ses débuts, l'élégie ne fut pas exclusivement employée par des poètes gnomiques; cf. à cet égard les fragments d'Archiloque (1-13 Cr.) et de Xénophane (1-8).

3. Solon, fr. 21 Cr.

4. Théognis, v. 1253-1254 :

> Ὄλβιος ᾧ παῖδές τε φίλοι καὶ μώνυχες ἵπποι
> θηρευταί τε κύνες καὶ ξένοι ἀλλόδαποι.

Solon disait au second vers : καὶ κύνες ἀγρευταὶ καὶ ξένος ἀλλόδαπος. — Cf. de même Mimnerme, fr. 7, et Théognis, v. 793-796, etc.

5. Par exemple dans les séries de sentences distichiques : v. 115-120, 147-154, 299-304, 329-336, 359-364, 615-648, 1025-1028, etc.

6. « Die Elegie ist immer Anrede, » dit Wilamowitz-Möllendorf; la forme de cette remarque paraît seulement trop absolue.

inactifs? Quand aurez-vous une âme courageuse[1]?» Et la même apostrophe, ὦ νέοι, se retrouve à plusieurs reprises dans les vers de Tyrtée[2]. Ainsi entendue, l'élégie est une des formes de l'éloquence publique : c'est sur la même agora que retentirent, dans des circonstances analogues, les exhortations indignées de Solon et les appels anxieux de Démosthène[3].

D'autres poètes préfèrent dédier leurs préceptes à une personne déterminée; un Théognis, dédaigneux de la foule, choisit dans son entourage un jeune homme de bonne race, digne de son affection et capable de le comprendre, qui l'attire également par ses qualités et ses défauts, car il mérite la sollicitude du poète en même temps qu'il a besoin de ses conseils ; bien doué, mais léger, capricieux, parfois violent, éprouvé par la destinée, tel est ce Cyrnos dont Théognis entreprend de parfaire l'éducation, comme Hésiode cherchait à ramener Persès dans la bonne voie ; plus vivant pour nous que le malhonnête paysan d'Ascra, parce qu'il était plus près — trop peut-être — du cœur de son ami[4]. Aussi les exhortations directes et personnelles abondent-elles dans les élégies de Théognis : après diverses invocations et quelques vers où le poète marque d'un « sceau » son ouvrage, nos manuscrits contiennent, en cinq distiques, un véritable catéchisme moral, résumé de tous les préceptes qui vont suivre :

« Sois sage, et ne recherche par des actions honteuses ou iniques ni les honneurs, ni le pouvoir, ni la fortune.

»...Ne fréquente pas les méchants, mais attache-toi toujours aux gens de bien.

1. Callinos, fr. 1, v. 1 sq.

2. Tyrtée, fr. 8, v. 15, — 9, v. 10.

3. Je veux parler de la fameuse élégie sur Salamine (fr. 1), notamment de l'exhortation qui la conclut : Ἴομεν εἰς Σαλαμῖνα, κτλ.

4. C'est évidemment le même homme que Théognis appelle alternativement Cyrnos et Polypaïdès, c'est-à-dire fils de Polypaos ou de Polypaïs. Welcker et Sitzler croient qu'il s'agit de deux personnages distincts; ils se fondent sur ce fait que les Grecs emploient *rarement* seul un nom patronymique; mais cet usage n'a rien d'absolu (cf. Solon, fr. 19 : Λιγυαστάδη, — Pindare, *Pyth.*, V, v. 45 : Ἀλεξιδίαδα). De plus, les deux noms se trouvent parfois réunis dans le même passage (v. 19 et 26, 53 et 57, 183 et 191); il y aurait une singulière pétition de principes à contester l'unité de ces morceaux (v. 19-26, 53-60, 183-192) en invoquant pour soutenir cette hypothèse le fait qu'elle serait précisément destinée à établir. — Cf., sur l'identité de Cyrnos et de Polypaïdès, Harrison, *Studies in Theognis* (Cambridge, 1902), p. 130-133.

» Mange et bois parmi eux, assieds-toi parmi eux, et plais à ceux dont la puissance est grande.

» Des gens de bien tu apprendras le bien; si tu te mêles aux méchants, tu perdras même ce que tu possèdes de raison.

» Sache cela, fréquente les gens de bien, et tu diras un jour que je donne à mes amis de bons conseils[1]. »

Les vers suivants sont, au premier aspect, d'allure assez différente : le poète y décrit la situation actuelle de sa patrie; mais ce tableau, dont la portée pratique échappait tout d'abord, est lui-même suivi de préceptes positifs : « Ne te fais jamais parmi ces hommes aucun ami... Ne te confie jamais à un méchant[2]... » Si l'unité de ce passage était certaine, on pourrait affirmer que, comme Hésiode, Théognis ne fait de descriptions qu'en vue d'une conclusion exhortative; mais la composition de ses élégies a donné lieu à tant de controverses, que sur tout ce qui touche à cette question insoluble, une assertion trop catégorique serait nécessairement peu solide[3]. Tout ce que l'on peut constater, c'est que le ton impératif de

1. Théognis, v. 29-36. Mes citations sont faites d'après les textes de E. Harrison, *Studies in Theognis*, p. 1-64, et de Crusius, *Anth. Lyr.* (éd. 1904), p. 67-122.

2. Théognis, v. 61, 69.

3. Ces questions de composition ont été étudiées surtout par Welcker, Bergk, Fr. Nietzsche, Fritzsche, K. Müller, T. H. Williams, E. Harrison. Le seul résultat certain, c'est que le livre de Théognis ne constitue pas un ouvrage suivi, mais une agglomération de petits poèmes, et que l'antiquité en possédait déjà un recueil, différent du nôtre au moins dans le détail (cf. Stickney, *op. cit.*, p. 87-88, — Harrison, *op. cit.*, ch. I). Welcker a essayé de reconstituer le texte du recueil primitif; mais la place qu'il assigne à chaque élégie est souvent choisie sans données précises, et d'une manière très arbitraire. Nietzsche, Fritzsche, et surtout K. Müller voient dans notre *Théognis* une compilation faite après coup par quelque rhéteur plus soucieux d'établir, au moyen de *répliques* (*Stichwörter, Catchwords*), un enchaînement mnémonique purement verbal qu'une suite rationnelle d'idées; dans leur hypothèse, il serait interdit de parler de « composition » à propos de Théognis. Cette théorie, plus ingénieuse que vraisemblable, est encore admise, avec des réserves, par T. H. Williams (*Journal of Hellenic Studies*, XXIII (1903), p. 1-24), qui constate dans l'enchaînement des répliques 112 solutions de continuité (*gaps*), et y voit la preuve que cette prétendue loi n'a pas toujours été observée. Elle a été fortement combattue par E. Harrison (*op. cit.*, p. 205-206) : ses principales objections sont que les Grecs étaient plus sensibles à la liaison des idées qu'à celle des mots, et que la répétition des mêmes termes ne provient que de la fréquente expression des mêmes pensées; — que ces répliques constitueraient un procédé mnémonique assez faible, car elles ne se remarquent guère que si on les isole du contexte; — que des passages où la forme présentait des analogies frappantes n'ont pas été rapprochés, etc. Selon E. Harrison, le recueil serait l'œuvre de Théognis lui-même, ce qui semblait bien résulter des v. 19-26; mais la composition, rigoureuse dans les deux cents premiers vers, se serait ensuite relâchée et prêtée ainsi à toutes sortes d'interpolations. Cette hypothèse ne peut qu'être corro-

Théognis rappelle d'assez près celui des *Travaux,* surtout quand le maître met son disciple en garde contre ses travers ou contre un danger qui le menace : « Que personne ne te persuade d'aimer un méchant... Ne fais jamais d'un méchant ton ami... Ne souhaite pas trop de puissance ou de fortune... Ne va pas, dans ta colère, reprocher à un malheureux sa pauvreté[1]... » Ces injonctions, ce tour prohibitif d'une gravité un peu monotone, contribuent pour une large part à donner au style son allure didactique, et certaines formules, qui résonnent de temps en temps comme un refrain exhortatif, accentuent encore cette impression : « Je vais t'adresser des conseils bienveillants... Sache cela, comme je te le dis... Médite dans ton cœur ce que je te dis... Sache cela, mon ami..., souviens-toi toujours de mes paroles... Je vais t'adresser les conseils qu'un père donne à son enfant[2]... » Aucun doute n'est possible sur l'intention expresse des élégies qui débutent en ces termes; et quand une sentence ou l'exposé d'un fait risquent de paraître trop impersonnels, un simple nom, mis en apostrophe, rappelle que les récits et les raisonnements abstraits ne sont nullement désintéressés, que le but visé est toujours d'instruire un interlocuteur[3] : Théognis tient à mettre constamment en relief ce caractère essentiel de sa poésie.

Aucun poète ne peut se soustraire à l'influence de la littérature contemporaine; si celui qui contait aux Ascréens le mythe de Prométhée était encore parent des aèdes épiques, Théognis ne laisse pas oublier qu'il vit au temps des grands lyriques.

borée par l'examen de ces deux cents vers (exorde suivi d'un résumé succinct des principes les plus généraux, puis de leur application particulière aux questions politiques, capitales pour Théognis, — agencement des descriptions et des préceptes, etc.). Sans doute, cette théorie ne résout pas tous les problèmes qui se posent à propos du texte, mais elle attire précisément par son éclectisme ennemi de tout système préconçu. — Rapprochons enfin de cette opinion le jugement de Stickney (p. 111) : « L'anthologie de Théognis porte toutes les marques de l'usage, et... paraît être arrivée à l'état où nous la trouvons plutôt par une lente adaptation aux besoins du public que sous le coup d'un ou de plusieurs remaniements. »

1. Théognis, v. 101, 113, 129, 155, etc. Cf. *Tr.*, v. 707–759.

2. Théognis, v. 27, 31, 99 sq., 753 sq., 1049. Le premier et le dernier de ces vers reprennent exactement la même expression : Σοὶ δ' ἐγὼ εὖ φρονέων ὑποθήσομαι... Σοὶ δ' ἐγὼ οἷά τε παιδὶ πατὴρ ὑποθήσομαι, et rappellent le v. 286 des *Travaux :* Σοὶ δ' ἐγὼ ἐσθλὰ νοέων ἐρέω.

3. Cf. v. 19, 39, 43, 53, 78, 79, 92, 118, 120, 132, 133, 143, 148, 149, 174, 176, 180, 181, 183, etc. : les vocatifs Κύρνε, Πολυπαίδη précisent la valeur exhortative de phrases dont la construction n'est pas du tout impérative.

Le ton de ses élégies est souvent plus personnel que celui d'Hésiode : peu enclin à envisager les événements dans leur réalité objective, il les apprécie d'après la répercussion qu'ils peuvent avoir sur son âme. Ainsi qu'Hésiode, il considère la pauvreté comme un des fléaux les plus redoutables; mais il ne se borne point à ces assertions générales, qu'elle est pire que la mort[1], qu'elle nous rend malheureux et méprisables[2]; il se plaint avant tout du tort qu'elle lui porte ou du mal qu'elle lui fait[3]. Ses méditations sur la brièveté de la vie humaine sont des cris de désespoir : « Hélas sur ma jeunesse et ma triste vieillesse, sur l'une qui m'arrive, sur l'autre qui me quitte!... Une sueur abondante coule de mon corps, je tremble quand je regarde la fleur de ma jeunesse, si belle, si charmante; que n'est-elle plus durable! mais elle passe comme un songe, cette jeunesse aimée, puis aussitôt la vieillesse triste et laide est suspendue sur notre tête[4]. » La fin de cette tirade nous ramène insensiblement des lamentations de l'âme souffrante aux réflexions philosophiques du moraliste; Théognis ne s'abîme pas dans sa douleur, et songe à tirer de toutes choses l'enseignement qu'elles comportent : les monologues passionnés où il interpelle son propre cœur, pour l'aguerrir ou le consoler, aboutissent généralement à des sentences abstraites ou à des préceptes formels : « Courage, mon cœur, quoique tu souffres des maux intolérables; *c'est l'âme des méchants qui s'irrite.* Ne va pas, dans ton insuccès, augmenter ton malheur en refusant de te résigner; *n'afflige pas tes amis, ne fais pas la joie de tes ennemis. Un mortel ne peut guère éviter les dons que lui envoient les dieux*[5]... » Le ton de ces passages redevient parfois si didactique, que l'on ne sait pas toujours si le poète s'adresse à lui-même ou à son disciple[6]. La tendance à dégager de tout événement sa signification morale est constante chez Théo-

1. Théognis, v. 181-182.
2. V. 173 sq., 267-270, 621-622, etc.
3. V. 619-620, etc.
4. V. 527-528, 1017-1022. Cf. v. 567-570, etc.
5. V. 1029-1034. Cf. v. 695-696 (exhortation à la patience), 877-878 (brièveté de la vie).
6. Cf. v. 213 : Harrison, d'après le ms. A (Mutinensis), lit Θυμέ, au lieu de Κύρνε, leçon de tous les autres mss., adoptée par Welcker, Bergk, Crusius.

gnis : il moralise jusque dans ces petites pièces bachiques ou érotiques que les convives d'un festin se lançaient de l'un à l'autre : toute occasion lui est bonne pour prêcher la modération ou pour rappeler combien la jeunesse est éphémère[1].

On comprend dès lors que Théognis, et en général tous les poètes élégiaques, aient été considérés par l'antiquité, plus encore que l'auteur des *Travaux*, comme des professeurs de morale publique[2]; leurs *Réflexions,* leurs *Exhortations,* leurs *Pensées*, leurs *Maximes choisies* étaient couramment utilisées pour l'éducation des jeunes Grecs[3]. Que demandait-on au juste à ces recueils? Ce que l'on peut exiger de la poésie morale, une direction de conscience plutôt qu'une philosophie, une solution toute prête aux difficultés de la vie quotidienne. Toutes sortes de questions s'y trouvaient, sinon traitées à fond, du moins abordées et réglées par quelques formules : piété, sagesse, modération, amitié, amour filial ou fraternel, tous ces thèmes y sont développés tour à tour. Rappelons-nous que les élégies étaient souvent des pièces d'actualité, improvisées au hasard des conjonctures que l'on traversait; tel événement récent y était commenté, et de cette appréciation se déduisait la leçon que comportaient les circonstances. Ainsi s'expliquent la variété, le désordre apparent de cet enseignement donné au jour le jour. Mais un examen tant soit peu attentif découvre aux préceptes les plus divers un fondement commun. Xénophon remarquait déjà que Théognis « ne tient compte que de la nature bonne ou mauvaise des hommes »[4], et cite comme contenant le « principe » (ἀρχή) de sa poésie les vers où le

1. Sur la retenue à garder dans les festins, cf. v. 211-212, 837-840, et surtout 467-510 (dont les deux derniers répètent à peu près 211-212); — sur la brièveté de la jeunesse, cf. v. 983-988, 1129-1132, et surtout 719-728. Même dans le « second livre » de Théognis, on trouve, sinon des préceptes moraux, du moins des réflexions générales; cf. v. 1282, 1335-1336, 1352, 1367-1368, 1389. Quant à la sentence 1353 sq. (déjà citée), c'est à tort qu'elle figure dans ce recueil, où son introduction ne peut être due qu'à une inadvertance d'un interpolateur maladroit, induit en erreur par les mots παῖδες φίλοι.

2. Cf. Stickney, p. 88, 111; — L. Schmidt, *Die Ethik der alten Griechen,* t. I, p. 203.

3. Ὑποθῆκαι, Παραινέσεις, Γνῶμαι, Γνωμολογία (Suidas, *Lexique*, s. v. Θέογνις, commenté par Harrison, p. 93 sq.); cf. Isocrate, *ad Nicoclem*, 43-44 (Harrison, p. 71 sq.), etc.

4. Xénophon, cité par Stobée, LXXXVIII, 14 : «...περὶ οὐδενὸς ἄλλου λόγον πεποίηται ἢ περὶ ἀρετῆς καὶ κακίας ἀνθρώπων. »

poète se plaint que la pureté native de la race (εὐγένεια) se perde par des mésalliances[1]. Ce qu'il convient de fixer avant tout, ce sont donc les rapports qu'un homme doit avoir avec ses semblables; cette question, encore secondaire chez Hésiode, passe désormais au premier plan de par sa portée sociale[2]. Dans les élégies officielles de Callinos et de Tyrtée, la vertu présentée comme capitale est le courage guerrier; les conditions dans lesquelles ces poèmes ont été composés justifient cette prépondérance; mais il faut se garder d'y voir un retour à la morale héroïque, un recul sur la théorie d'Hésiode : le mérite ne consiste plus à s'illustrer par ses hauts faits, mais à faire son devoir en défendant la cité; la bravoure, exempte de tout sentiment égoïste, n'est plus fondée sur le désir de la gloire personnelle, mais sur l'amour de la patrie; combattre vaillamment, c'est s'acquitter d'une obligation sociale; la réputation que l'on acquiert ne vient que par surcroît, et n'a d'autre prix que de nous donner une place exceptionnellement honorable au milieu de nos concitoyens[3]. Théognis, animé du même patriotisme, redoute aussi pour l'indépendance de son pays l'invasion étrangère[4]; mais d'autres préoccupations l'emportent chez lui sur la crainte d'une guerre extérieure; son esprit est dominé par le souvenir des luttes fratricides auxquelles il a assisté et participé, des discordes civiles dont il a fini par être victime. Instruit par une douloureuse expérience, il voudrait éviter le retour des troubles dont il a souffert, et dans les conseils qu'il donne à la jeunesse, personnifiée par Cyrnos, sont tracés tous les devoirs d'un bon citoyen; dans le

1. V. 183 sq. Welcker traduisait ἀρχή par « commencement », interprétation réfutée par Harrison, p. 77.

2. Théognis la met en relief dans le résumé qui commence son recueil (v. 29-36), tandis que dans le poème d'Hésiode les préceptes relatifs à ce sujet étaient rejetés à la fin (v. 694 sq.).

3. Callinos, fr. 1, v. 17-21, s'opposant au v. 16 :

Ἀλλ' ὁ μὲν οὐκ ἔμπης δήμῳ φίλος κτλ.

Cette élégie pourrait être intitulée : « Des devoirs civiques du guerrier. » Cf. Tyrtée, fr. 10, v. 15 sq. :

Ξυνὸν δ' ἐσθλὸν τοῦτο πόλῃ τε παντί τε δήμῳ
ὅστις ἀνὴρ διαβὰς ἐν προμάχοισι μένῃ
νωλεμέως κτλ.

4. Théognis, v. 764, 775.

commerce des gens de bien, on puisera des sentiments d'équité, de modération, qui feront régner la bonne entente dans la cité[1]; car ce qui perd les États, ce sont les concussions des démagogues[2], la violence des partis[3], le triomphe d'une méchanceté contagieuse[4]; la bassesse et la frivolité de la foule, autant que la dépravation des hommes au pouvoir, conduisent une ville à de fréquentes révolutions, d'où naît en fin de compte le despotisme odieux d'un tyran[5]; impunément, ce maître que le peuple se donne le « foule aux pieds, le blesse à coups d'aiguillon, le charge d'un joug insupportable »[6]; seuls, les citoyens restés honnêtes ne « le serviront point en vue de leur intérêt »[7], et s'en tiendront éloignés pour pouvoir le renverser sans manquer à leur parole[8]. Tel est le but visé par Théognis : former les mœurs publiques, sinon de tous ses concitoyens, du moins de ceux que ses paroles peuvent toucher. Les intérêts matériels, dont Hésiode se préoccupait avant toutes choses, sont subordonnés aux questions politiques[9] : le poète se plaint beaucoup moins d'être pauvre que d'avoir été dépouillé par la faction adverse[10]. Les termes de « bons » et « méchants », qu'il oppose l'un à l'autre en une perpétuelle antithèse, ne doivent pas nous faire illusion par leur généralité : sans doute Théognis, fier de son impeccable probité[11], ne ferme pas les yeux sur les torts de son parti, et ne range parmi les gens de bien que ceux « dont les réponses sont honnêtes ainsi que leurs actions »[12]; mais au nombre des méchants il compte surtout ses adversaires. Dépouillé, exilé au milieu des

1. V. 29 sq., 219-220, 331 sq.
2. V. 41-50, 279-282.
3. V. 289 sq., 541-542, 603-604, etc.
4. V. 305-308, 1109-1114, etc.
5. V. 233-234, 855-856, 39-40, 51-52, 1081-1082.
6. V. 847 sq.
7. V. 823.
8. V. 1181-1182, 824.
9. De même chez Callinos et Tyrtée : il s'agit moins de sauvegarder la fortune privée ou publique, compromise par la guerre, que l'indépendance du territoire.
10. Le dénuement qu'il déplore si souvent (v. 351-354, 619-620, 649-652) n'allait pas jusqu'à l'indigence (v. 511-522, 1115-1116); ce qui éclate chez lui, c'est le désir de se venger de ceux qui détiennent injustement ses biens (v. 341-350, 1197-1201, 362, 582, etc.).
11. Cf. v. 415-418, 447-452, 529-530, etc.
12. V. 1167 :

Τῶν ἀγαθῶν ἐσθλὴ μὲν ἀπόκρισις, ἐσθλὰ δὲ ἔργα.

révolutions qui bouleversaient Mégare, il ne cesse d'accuser de ses malheurs la violence et la cupidité des hommes[1]. Ce qui l'indigne le plus, c'est la popularité des usurpateurs : ces êtres qui « sans loi ni justice, les flancs revêtus de peaux de chèvre, erraient hors de la ville comme des cerfs, de pâturage en pâturage » sont maintenant les « bons », et les « bons » sont devenus les « mauvais » ; « qui pourrait supporter ce spectacle[2] ? » Théognis appartenait-il au parti aristocratique, persécuté après la chute de Théagène[3] ? Les tendances de son caractère le font supposer, plutôt que des faits certains ne l'établissent ; en tout cas, son ton habituel trahit la partialité d'un réactionnaire, irrité des innovations faites à son préjudice, exhalant sa mauvaise humeur en regrets et en critiques hargneuses : « Cyrnos, les bons d'auparavant sont aujourd'hui les méchants, les méchants d'autrefois sont actuellement les bons ; » cette idée est constamment reprise, retournée, répétée parfois sous la même forme : « *Qui pourrait supporter ce spectacle*, de voir les bons privés d'honneurs et les méchants en obtenant[4] ? » Ses défaites lui inspirent le plus sombre pessimisme : devant le triomphe du mal et la ruine de sa patrie[5], il en vient à s'écrier que « le meilleur de tous les biens pour les habitants de la terre, ce serait de ne pas être nés »[6]. Hésiode eût blâmé ce découragement ; Solon ne l'aurait pas non plus admis, et n'eût pas manqué de répondre par quelque apostrophe vigoureuse dans le goût de son élégie à Mimnerme[7]. La morale du sage Athénien est cependant fondée sur les mêmes principes que celle du Mégarien passionné ; tous deux sont d'accord pour prêcher la justice, la prévoyance, la bonne entente, et surtout le respect des lois. Le législateur démocrate apporte dans ses professions de foi un enthousiasme de réformateur optimiste, une confiance dans l'avenir de son œuvre,

1. V. 833-837 (βίη, ὕβρις, κέρδεα δειλά), etc.
2. V. 53-58.
3. Cf. Harrison, p. 301-303 (*Megara in the sixth century*) ; — T. H. Williams, p. 1-11 (*Theognis, Theagenes and Megara*).
4. Théognis, v. 1109-1112.
5. V. 235-236, 287-292, etc.
6. V. 425 sq.
7. Solon, fr. 19.

qui contrastent heureusement avec les sarcasmes haineux de Théognis; mais l'idéal reste le même : enseigner à la jeunesse toutes les vertus civiques. La souplesse du rythme élégiaque se prête à tous les sujets, à tous les tons; mais la portée de l'élégie est toujours essentiellement pratique et sociale; cette tendance, qui se manifeste aussi chez Phocylide et jusque chez Mimnerme[1], est commune à tous les écrivains de ce genre, quelles que soient leurs divergences d'opinion, la diversité de leur tour d'esprit, ou leur différence de tempérament.

Telles sont, aux VIIe et VIe siècles, les tendances de la poésie élégiaque et les principes de son inspiration; telles sont les raisons qui en ont fait la forme par excellence de la poésie morale. Il nous reste à examiner quelles solutions les auteurs qui l'ont illustrée ont données aux problèmes moraux et sociaux qui se posaient devant eux, quelle action a été exercée sur leur œuvre par le milieu où ils vivaient, et quelle influence ils ont eue à leur tour sur la société contemporaine.

PIERRE WALTZ.

(A suivre.)

1. Cf. Phocylide, fr. 2 (contre les aristocrates), 3 (contre l'anarchie), 10 (éloge du parti modéré); — Mimnerme, fr. 7, 13, 14 (sur l'opinion publique).

NOTE SUR UN MANUSCRIT PEU CONNU DU CULEX

La bibliographie déjà si touffue du *Culex* pseudo-virgilien s'est enrichie, au cours de ces dernières années, d'un certain nombre de manuscrits, dont la plupart ont été utilisés par Robinson Ellis pour sa récente édition de l'*Appendix Vergiliana* (Oxford, Clarendon, 1907). Deux d'entre eux (le Corsinianus, le Vaticanus 2759) sont des sources de premier ordre pour l'établissement de ce texte difficile. Il est surprenant que l'attention des érudits n'ait pas encore été attirée sur un manuscrit du British Museum (Harl. 3963; *Catal. of the Harleian mss. in the Brit. Mus.*, t. III), qui, par son exécution soignée et sa correction relative, mérite de figurer en bonne place dans l'*Apparatus* du poème. C'est un parchemin des dernières années du XIVe siècle ou du commencement du XVe, contenant, à la suite de l'*Enéide*, le *Moretum*, la *Copa*, les *Priapeia*, les *Dirae*, le *Culex* et un certain nombre d'autres « Juvenilia » attribués à Virgile. Le *Culex* remplit les folios 254a-262a. Le Harleianus se rattache à la famille des manuscrits italiens de Baehrens (*Poet. lat. min.*, II, p. 16) et sa parenté avec l'Helmstadiensis saute aux yeux; mais le texte en est moins corrompu et permet de rectifier l'Helmstadiensis en beaucoup d'endroits.

Næke a signalé et décrit le Harleianus (qu'il appelle *Anglicanus*) dans son « Valerius Cato », p. 346. Mais les éditeurs du *Culex* même les plus documentés et les plus récents, Ribbeck, Baehrens, Leo, Ellis, semblent l'ignorer. Curcio n'en a pas tiré parti, jusqu'à présent, dans son travail sur l'*Appendix Vergiliana*, en cours de publication (*Poet. lat. min.*, vol. II; Catania, 1905-8). En attendant une étude plus détaillée de ce manuscrit, je crois utile d'en détacher la collation du *Culex*,

que je me propose d'utiliser dans une prochaine édition de cet opuscule[1].

Poetarum sapientissimi Virgilii Maronis condiscipuli Octauiani Cesaris Augusti mundi imperatoris iuuenalis ludi libellus Culex feliciter incipit.

1 thalia; — 2 usum; — 3 hec propter culicis sint carmina dicta; — 4 ut; — 5 licet & modus adsit; — 7 feretur; — 9 quom; — 10 dignato spolientur; — 13 recanente lira... educet; — 14 alma chimereo; — 15 se decus astrigeri; — 16 prepandit; — 17 liquide perlabitur unda; — 19 Nayades... ludente chorea; — 20 et tuscam palem ad quam uentura recurrunt; — 21 agrestum dona secura est cura parentum; — 22 cultus... uirentis; — 23 cultrice... astra; — 24 quoi meritis... fidutia castis; — 25 adlabere; — 26 nanq.; — 27 triste iouis penitusq; canit non pagina bellum; — 28 Flegra... quo; — 29 laphitas; — 30 erethonias... artes; — 31 athos; — 32 leta mea querent... uolumina; — 33 hellespontus; — 34 quom... uenientes; — 35 pede currere carmina; — 36 iuribus; — 37 hoc... memorabile et... certet; — 40 felices memoretur; — 41 coepta feramur; — 42 etherias... penetrarat; — 45 loeta; — 47 gramina; — 50 gramina; — 51 herebant... rupes; — 55 hec salicis lente uel... alno; — 59 fastidiat; — 60 omnia luxurie preciis; — 62 assirio; — 64 sulaqueare; — 66 grata; — 67 boetiq; — 68 conchea bacha maris... a^t pectore; — 69 grammine; — 70 quom... gemmantes; — 72 loetum recanente; — 73 degentem fraude; — 75 Tmolia; — 77 foecunda... intus (*suprascr.* : imis); — 80 Q^u qui; — 83 non... ornat; — 84 templa nec... transcendit; — 85 seuis; — 87 panchaya thura; — 88 adsunt; — 89 uoluntas; — 90 huc; — 91 dirigit... hec; — 92 quilibet ut requie uictu; — 93 iocundoq; locet; — 95 fontis amadriadum; — 96 poete; — 97 traducit; — 100 solidum... harundine; — 101 ineuectus... iperionis; — 102 etherio; — 103 qua... utrunq; — 104 et iam pellente; — 105 limphe; — 106 cerula; — 108 quom; — 109 ut procul aspexit; — 111 nyctelium; — 112 & cede; — 113 bachata; — 114 poenam natis e morte futurum; — 116 satiri driadesq; choros — 117 Nayadum cetus tantum non horridus hebrum; — 118 tenui riuis... cauendo; — 119 quam te perpigre morantem; — 120 late; — 122 foessas; — 123 sergebant; — 124 platani inter quas impia lothos; — 125 que sotios itachi moerentis; — 127 et quibus; — 128 ambustus phoeton; — 129 Heliades... amplexe; — 130 fundabant teneris; — 131 quoi demophoon eterna; — 132 lamentandi... perfida; — 133 perfide demophoon et nunc definde puellis; — 135 cereris q; — 136 triptolemi... sucus; — 137 argoe nauis... edita; — 139 appetit... montibus; — 140 speties & loeta; — 141 manent; — 144

1. Il est à remarquer que Næke ne mentionne pas la *Copa*, nommée par le « Catal. of the Bodl. mss. » à la suite du *Moretum*.

areolos uíridiq ; ... corimbos ; — 145 mirtus ... facti ; — 148 his superat ; — 149 orta liquorem ; — 150 et q̃q̃ ... obstrepat ; — 151 querule... nantia ; — 152 limpha ... aeris echo ; — 153 argutis .... cicades ; — 154 foesse ; — 155 excelsisq ; super ... que leuiter afflans ; — 156 poscit ; — 158 concoepit ; — 163 tractibus ydre ; — 165 sub syderis estu ; — 166 aera ; — 167 motibus ; — 168 tollebant aure ; — 170 & se ; — 171 quoi ; — 174 quom ... anguis ; — 176 intente et obuia toruus ; — 177 sepius arripiens infringere q sua quisq̃ ; — 178 compat ; — 182 rupit... quoi ; — 183 umoris terret alumnus ; — 184 nanq ; — 185 pandebant ; — 186 hac se moris ; — 187 icta ... quom ; — 188 quoi ; — 189 sensim ; — 191 exanimus ... resurgit ; — 192 truncum detraxit ab ore ; — 193 qui ... sotiaret ... numen ue ; — 194 sic ... uoluit sed uincere callens ; — 196 crebro ; — 177 timpora cristam ; — 198 et q erat... omni langore ; — 199 nescius aspiciens timor occecauerat ; — 201 quem postq ... coepit ; — 202 et biiugis oriens erebo ... (fin. om) ; — 203 ab ora ; — 204 tum grege ; — 205 in foessos requiem dare ; — 206 quoius ; — 210 inquit quis meritis atq ; deletus acerbis ; — 211 tu dum me ; — 212 uectus ; — 213 iocunda ; — 215 letheas ... tranare, — 216 charonis ... uidi ut flagrantia telis ; — 227 limina quom lucent infestis omnia templis ; — 218 thesiphone ; — 220 flagrant ; — 221 arent quoi ; — 222 ardore ; — 223 digressa ... quom te ; — 226 uices & iure recessit ; — 227 iustitie prior ; — 230 fit exitium m̄o fit ; — 232 cūmeries ; — 233 densentur ; — 234 uictus ... orchus ; — 235 deuinctus ... ephialten ; — 236 quom sint incendē mundum ; — 237 et titius latona tuas ... iras ; — 238 latet ; — 239 terreor & tantis ; — 240 at stigias ; — 241 restat ; — 243 qui saxum ... aduerso de monte ; — 244 que ... acerbas ; — 245 otia querentem ... siblite ; — 246 erynis ; — 247 sicut himen prefata ; — 248 atq ; alias alio ... turmas ; — 249 tu quondam colchida ; — 251 iamq ; pandionias miserandas ; — 252 quarum uox sit in edytin qd bistonius rex ; — 253 moeret ; — 255 infectaq ; — 256 aduersatus ; — 261 persophone ... herodia surgunt ; — 262 perferre ; — 263 uacant ; — 264 in calcedoniis admeti cura ; — 265 ecce itachi coniunx semper decusỳha rotis ; — 266 foemineum concoepta ... illam ; — 268 qui ... euridice ... recessit ; — 269 peneq ; respectus... orpheus ; — 270 cerbera nunq ; — 271 haud ulli ; — 272 phlegetonta furens ; — 273 nec moesta obtentu ; — 274 nec fossasq ; — 276 uindicet ; — 277 ŭádacem ; — 279 insiderat orphei ; — 280 ima uiri radicem ; — 281 steterāt amnes ; — 282 amara ; — 283 sydera ; — 284 currentes ; — 285 liram ; — 286 hec ; — 287 Euridicemq ; — 288 inuitam diue ; — 290 prereptum ... retulit ; — 291 munere linguam ; — 292 orpheu ; — 295 meminisse tuos graue sede priorum ; — 297 Eacides peleus nanq ; & thelamonia iustus ; — 298 letanter ; — 299 connubiis ; — 300 hunc rapuit ferit ast ; — 301 assidet hac iuuenis sotiat de gloria sortis ; — 302 in excisum ; — 303 phrigios turba feritate repulsos ; — 304

tali deuortia bellis; — 305 quę troię; — 306 quom; — 307 xanthiq; ... sigeaq; preter; — 308 littora ... se uiduos; — 309 uidit et in classes; — 310 neces ignes ... parantes; — 311 ipsa uatis nanq; yda potens; — 312 datq; faces altrix cupidus prebebat alumnus; — 313 rhoetei; — 314 lacrimante; — 315 thelamonius; — 318 fulminibus ueluti fragor & cedibus in se; — 319 tegminibus telisq; super sygeaq; preter; — 320 eriperet; — 322 hoc erat eacides; — 323 qd; — 324 Hector elustrauit uictor de corpore troiam; — 325 paris hunc letat et hunc; — 326 arma ... itachi ... qd; — 327 huic ... euersos ... leertia; — 328 rhoesi; — 329 loetatur ... tremiscit; — 330 iam cicones iamq; horret atrox lestrigone (fin. om.); — 331 scilla; — 332 Æthneusq; ciclops illum metuenda caribdis; — 333 pallentesq; lacus et squallida; — 334 tantalee gener iam plisten atride; — 336 Doris erechthonias; — 337 heu grauius ... furenti; — 328 Helespontiacis; — 339 uires; — 340 neq; enim proprie; — 342 telo decus; — 343 uis argo repetens; — 344 archis erechthonie; — 345 ad undas; — 346 signabat ... supericta; — 347 quom ceu ... ceu syderis; — 350 syderibus; — 351 & solis & sydera ... minantur; — 352 acuere in terras .., hic mō loetum; — 353 circundatur; — 354 saxa pherei; — 355 phereaq; — 356 littora quom ... pempta; — 357 fluctuat omnis in equore naufraga luctu; — 358 sident; — 359 omnes; — 360 omnis ... suscipit; — 361 hic est horatia uirtus; — 362 nunq̃ moritura metelli; — 363 Curtius & metius; — 364 bellis ... gurges in unda; — 365 Mutius; — 366 legitime cessit quoi fracta potentia regis; — 367 sotius; — 368 Flamminius ... flamme; — 369 talis; — 370 istarum piadasq; duces deuota triumphis; — 371 moenia yapidis libice carthaginis horrent; — 374 phlegetonta ... maxima; — 375 discernit; — 376 quam causam mortis iam discere; — 377 a iudice poene; — 378 quom ... causa maligne conscius; — 379 tolerabilius ... hoc; — 380 et tamen ut uadis dimitte somnia; — 381 nunq̃ rediturus ... fontes; — 382 uiridis; — 383 rapiuntur; — 386 interius grauiter mentem (*in cod. nonnullo spatio haec uerba diducuntur*); — 388 quantuncunq; sibi; — 390 preter ... fronde; — 391 locum cepit piger; — 392 distinat ac ferri; — 393 grammineam uiridi fodiens; — 394 incoeptum pagens; — 398 achantos; — 399 purpureum crescent rubicunda tenorem; — 400 et uiolę omne genus ... spartica; — 401 iacintos ... grossus; — 402 dĕcus sŭrgens hic rhododaphne; — 404 thuris ... sabinas; — 405 chrisantusq; ... corimbo; — 406 et bocchus libie ... amaranthus; — 407 pinus; — 408 narcisus ... quoi; — 410 quoscunq; — 412 firmat.

Finitur culex Maronis Virgilii.

CHARLES PLÉSENT.

OBSERVATIONS SUR LE VIIIe « NATALICIUM »

DE PAULIN DE NOLE[1]

Parmi les poèmes que Paulin de Nole composait chaque année en l'honneur de son protecteur saint Félix, le VIIIe (ou le IXe selon les manuscrits, celui qui porte le n° XXVII dans l'édition des *Carmina* par Hartel, et qui commence ainsi : *Nascere, quae tardo semper mihi redderis ortu...*) offre un caractère particulier. Dans tous les autres, la célébration des fêtes religieuses est admise implicitement comme un usage qui ne prête pas à la discussion. Paulin s'associe comme poète aux cérémonies qu'il préside comme évêque, et il ne semble avoir aucun doute sur la légitimité de ces cérémonies. Dans le VIIIe *Natalicium* au contraire, il insiste sur cette légitimité d'une manière qui mérite de retenir l'attention.

Tout le monde connaît le très curieux passage où, après avoir décrit les tableaux qu'il a fait peindre le long des portiques de la basilique, il explique pourquoi il a pris cette décision. C'est, dit-il, afin d'instruire les pèlerins ignorants par le spectacle de ces images empruntées à la Bible, et plus encore, afin de les occuper pendant le *peruigilium,* et de les détourner des ripailles quelque peu scandaleuses qu'ils ont coutume de se permettre dans le lieu saint : « La peinture, » dit-il, « trompera leur appétit, » *dum fallit pictura famem*[2].

Ces vers, pleins d'une charmante bonhomie, ont été bien souvent cités. Je n'en veux retenir que deux détails. D'abord, Paulin, tout en regrettant que les paysans de Campanie portent jusque dans l'exercice du culte leurs habitudes d'intempérance, prend leur défense contre les moralistes plus sévères

1. Note lue à l'Académie des Inscriptions, le 26 février 1909.
2. Paulin., *Carm.*, XXVII, 580-595.

qui voient dans ces festins un reste des banquets sacrés du paganisme. Il s'écrie bien : « Plût aux dieux qu'ils voulussent bien manifester leur joie par des souhaits plus raisonnables, et ne pas introduire dans le saint lieu leurs coupes de vin[1] ; » mais il plaide pour eux les circonstances atténuantes : « Ils viennent de bien loin, ils ont bravé le froid, réchauffés par l'ardeur de leur piété[2] ; » et il professe qu'on peut leur pardonner le plaisir qu'ils trouvent ainsi à manger et à boire, parce qu'ils n'ont pas conscience de la faute qu'ils commettent[3]. En même temps, et ceci est plus remarquable, il s'excuse lui-même d'avoir décoré les murs de son église d'une suite de peintures où sont représentés des êtres vivants, *animantibus adsimulatis;* il suppose qu'on s'en étonne, et avoue lui-même que c'est une coutume insolite, *raro more*[4]. Dans les deux cas, qu'il plaide pour ses humbles diocésains ou pour lui-même, il est visible qu'il répond à certaines critiques formulées ou insinuées, qui lui ont été plus à cœur qu'il ne veut le laisser paraître. A vrai dire, cela n'a rien de bien surprenant : l'usage des banquets sur la tombe des martyrs a été maintes fois blâmé par les théologiens du IVe siècle, notamment par Augustin ; et quant aux représentations picturales de la forme humaine, on sait combien longtemps y a répugné le christianisme, comme le judaïsme dont il était sorti. Mais si les objections auxquelles répond Paulin n'ont rien que de très naturel, la date où il y répond est plus remarquable. Nous sommes en 403 : il y a déjà huit ans que Paulin est installé à Nole ; les travaux artistiques de l'église sont commencés, sinon terminés, depuis plusieurs années ; d'autre part, la coutume des veillées joyeuses à l'église, avec accompagnement de mangeaille et de boisson, est antérieure à son arrivée dans le pays. Comment et pourquoi éprouve-t-il tout d'un coup, cette année-là plus que les autres, le besoin de s'expliquer sur ces deux sujets ?

Mais ce ne sont pas les seuls qu'il discute dans ce *Natalicium*.

1. *Ibid.*, 558-559.
2. *Ibid.*, 554-555.
3. *Ibid.*, 563-567.
4. *Ibid.*, 542-544.

Au début, il y a ce qu'on pourrait appeler une théorie des fêtes périodiques. Paulin commence par reconnaître qu'elles n'ont pas, par elles-mêmes, une valeur intrinsèque : ce n'est pas le jour de son anniversaire que saint Félix est plus saint qu'un autre jour. Mais, ajoute-t-il, l'anniversaire conserve quand même une gloire exceptionnelle[1]. Et alors, il généralise, et pose en principe que la piété a raison de marquer les dates par des signes distinctifs et d'établir, dans le cours de l'année, des jours particuliers pour rappeler le souvenir des anciens miracles. Il énumère les principales fêtes, en insistant sur leur signification historique : Noël, l'Épiphanie, Pâques, la Pentecôte[2], et il en justifie l'institution par des arguments de morale pratique : Dieu a indiqué, dans la suite du temps, des jours solennels, afin que nos âmes, trop paresseuses pour un culte quotidien, pussent du moins, à ces intervalles réguliers, célébrer de bonne grâce les saintes cérémonies[3]. L'usage des fêtes est une concession de Dieu à la faiblesse humaine.— Un peu plus loin, à propos de l'autel qui est dans sa basilique et qui renferme des reliques de saint André, de saint Thomas, etc., il démontre également le bien fondé du culte des reliques : « Sans doute, tous les saints sont tous ensemble partout dans l'univers, par l'entremise du Dieu unique, mais leurs corps vénérables ont des lieux assignés ; et ce n'est pas seulement là où sont leurs cadavres que vit leur puissance surnaturelle : partout où il y a une parcelle de leur pieuse chair, une vertu immense résidant en un peu de cendres proclame la force de leur corps apostolique[4]. » Voilà encore deux passages qui ont bien l'air d'être des apologies, des plaidoyers en faveur d'usages qui cependant existent depuis fort longtemps.

Il est impossible de ne pas voir que les arguments de Paulin, dans les passages que je viens d'analyser, s'adaptent, comme autant de réponses exactes, à quelques-unes des thèses soutenues par Vigilantius, ce prêtre espagnol qu'on a si souvent regardé comme un précurseur de Luther. Outre ses attaques

1. *Ibid.*, 23-33.
2. *Ibid.*, 43-106.
3. *Ibid.*, 107-115.
4. *Ibid.*, 440-448.

contre le célibat ecclésiastique et la vie monacale, Vigilantius combattait le culte des saints, la vénération des reliques, les veillées au tombeau des martyrs ; il est probable aussi qu'il condamnait la célébration, au moins la célébration solennelle et somptueuse, des fêtes périodiques, et je crois qu'il faut voir dans le VIIIe *Natalicium* une réplique de Paulin à sa propagande réformatrice.

Ceci n'est pas sans quelque importance. D'abord, la constatation que je viens de faire permet de fixer, avec plus de précision qu'on ne l'a fait jusqu'ici, la date où est apparue l'hérésie de Vigilantius. Nous la voyons combattue par saint Jérôme dans une lettre à Riparius, en 404, et dans le *Contra Vigilantium*, qui est de 405 ; nous la voyons signalée en 405 par l'évêque de Toulouse Exsuperius au pape Innocent. Mais elle est certainement antérieure de quelques années. La date du VIIIe *Natalicium* est indiscutable : le VIIe étant contemporain de l'invasion des Goths en 402, le VIIIe est du 14 janvier 403. Or, Vigilantius a exposé ses idées en Aquitaine, non en Italie ; la nouvelle n'a pu en être apportée à Paulin que par un messager, — probablement un messager envoyé par son ami Sulpice-Sévère, — durant l'été de 402, les voyages de ces messagers ne s'effectuant qu'entre le printemps et l'automne[1]. Il faut donc faire remonter jusqu'aux premiers mois de 402 la prédication de l'hérésie de Vigilantius. J'ajoute qu'on ne

1. Lorsque la présente note a été lue à l'Académie des Inscriptions, M. Cagnat et M. Jullian se sont étonnés de cette affirmation, et ont rappelé que les messagers de Sévère et de Paulin pouvaient, en toute saison, voyager par terre, les routes n'offrant aucune espèce de danger ni de difficulté.

Je ne disconviens pas qu'ils eussent pu user de la voie de terre : je constate seulement qu'en fait ils n'en ont point usé. Jamais il n'est fait mention, dans la correspondance des deux amis, d'un voyage par terre. Les messagers paraissent avoir eu l'habitude de s'embarquer à Narbonne (ou dans quelque autre port provençal) pour gagner la côte italienne. Pourquoi ? Je n'en sais rien ; je me borne à noter le fait, et à ajouter que Rutilius Namatianus, lui aussi, préfère pour son retour en Gaule la voie maritime, qu'il n'abandonne que parce que le temps est trop mauvais.

Quant à l'époque de ces navigations, elle paraît avoir été seulement la belle saison (printemps, été et automne); l'hiver est exclu, comme cela résulte de Paulin, *Epist.*. XLIII, XLIX (Cf. Hier. *Epist.*, CVIII, 6).

Enfin (et cela seul importe pour le calcul chronologique auquel je me suis livré), Paulin ne reçoit de Sévère qu'un message par an, et toujours au printemps : le *Natalicium* du 14 janvier 403 suppose donc des nouvelles reçues au printemps de 402, qui elles-mêmes ne peuvent se référer qu'à des événements de l'hiver de 401-402. (Sur les voyages annuels, cf. Paulin., *Epist.*, XVII, 4 ; XXIII, 2 ; XXVIII, 1.)

peut pas remonter beaucoup plus haut, car s'il avait donné le jour à ses doctrines en 400, par exemple, ou au début de 401, Sévère, qui était à l'affût de toutes les nouveautés, en aurait avisé Paulin par son message annuel, et Paulin, dont les opinions du nouvel hérésiarque contredisaient si vivement la manière d'agir, se serait empressé de les réfuter antérieurement. Nous sommes donc amenés à placer à la fin de 401 ou au début de 402 l'éclosion de la thèse vigilantienne.

De même que le VIIIe *Natalicium* en précise la date, il en montre aussi l'importance et le retentissement dans le monde chrétien. Car Paulin, en général, se tient à l'écart des discussions théologiques : c'est tout au plus si l'on peut relever, dans ses lettres ou dans ses poèmes, quelques allusions à l'arianisme; il paraît s'inquiéter fort peu du pélagianisme naissant; et quant à la grande querelle origéniste qui a tant remué l'Église d'alors, il s'y est si peu mêlé qu'il a réussi à rester en bons termes à la fois avec les deux antagonistes, Jérôme et Rufin. Très peu combatif, très peu dogmatisant, il se préoccupe à peu près exclusivement de morale appliquée, de méditation ascétique ou de correspondance édifiante, et semble presque indifférent aux controverses. S'il a fait une exception pour celle que venait de soulever Vigilantius, c'est qu'elle lui paraissait d'une gravité singulière. Cette remarque vient à l'appui de l'opinion de ceux qui, comme Lindner et le chanoine anglican Gilly, ont prêté à la propagande de Vigilantius une importance considérable.

On sera peut-être surpris que Paulin, non seulement n'ait pas nommé l'hérétique qu'il combattait, mais même n'ait pas fait d'allusion directe à ses doctrines. Ce serait bien mal le connaître que de s'en étonner. Outre que le genre du *Natalicium*, sorte de poème hagiographique de circonstance, se prête mal à une discussion dogmatique, Paulin n'est pas de ceux qui recherchent ardemment les guerres déclarées. Il fuit la polémique avec autant de zèle que d'autres, à son époque, la recherchent. Je faisais allusion tout à l'heure aux rares passages où il vise l'arianisme : ce ne sont que des formules simples et rapides, d'un caractère très général, sans aucune

agression contre les personnes. Jamais sa peur de l'hérésie ne l'entraîne au fanatisme : son orthodoxie est aussi paisible que solide. Mais, pour être très discrète, voilée même dans la forme, sa condamnation des thèses de Vigilantius n'en reste pas moins au fond très nette, et par là le VIIIe *Natalicium* demeure le témoignage intéressant d'une controverse qui a agité les esprit au IVe siècle, comme elle devait les passionner au XVIe.

René PICHON.

NOTES GALLO-ROMAINES

XLIII

A PROPOS DE JEHAN DE TUIM[1]

Je n'ai pas le désir de réhabiliter l'érudition du Moyen Age. Mais j'estime et je tiens à dire que même les historiens de l'Antiquité ne doivent pas négliger l'étude des auteurs médiévaux, et qu'au milieu de fatras et de fantaisies il se trouve chez eux des renseignements de premier ordre sur le passé romain.

Voici l'*Histoire de Jules César,* en prose, de Jehan de Tuim, écrite au XIIIe siècle. Visiblement le chroniqueur a voulu faire œuvre d'historien. Sans doute, il se borne, le plus souvent, à analyser Lucain. Mais d'abord, en cela, il devance la science de nos jours, qui reconnaît chaque jour davantage l'exactitude du poète. Puis, quand le chantre de la *Pharsale* l'inquiète par des développements trop poétiques, Jehan de Tuim le résume très vite, l'abrège ou le néglige. C'est ainsi qu'il ramène à une ligne le long épisode de la forêt de Marseille.

Ce siège de Marseille, vraiment, n'est pas mal fait chez Jehan de Tuim. C'est Lucain qui l'inspire surtout. Mais j'ai déjà dit[2] que Lucain nous permet mieux que César de comprendre l'attaque de la ville grecque. Puis, aux détails qui viennent du poète, le chroniqueur ajoute quelques renseignements qui aident à l'expliquer et qui ne sont pas du tout à dédaigner. — En voici quelques-uns :

1° Jehan parle[3] d'une tour que les Marseillais firent entre la butte de la citadelle et la butte où campait César : *entre le mont u Cesar estoit logies et le mont u li castiaus estoit,* et cela, dit-il, *pour cou c'on ne les peust grever par le valee.* Il s'agirait d'une tour avancée ou d'un ouvrage établi par les Marseillais entre les Carmes, où était César, et la citadelle de la Tourette,

1. *Li Hystoire de Julius Cæsar,* publiée pour la première fois par Settegast, Halle, 1881.
2. *Revue,* t. II, 1900, p. 329 sqq.
3. P. 49.

c'est-à-dire dans le vallon de la Joliette, tour destinée à interdire ce vallon à César. Or, cela n'a rien que de très vraisemblable, et cela expliquerait pourquoi César parle si longuement de travaux exécutés par ses légionnaires dans le vallon de la Joliette[1]. Jusqu'ici, je me demandais parfois à quoi bon toute cette besogne faite dans le vallon. La tour avancée des Marseillais en rendrait compte. — Or, ce détail donné par Jehan n'est nulle part ailleurs.

2° Je doute fort que toute l'armée de César ait campé sur la butte des Carmes, le *parvus campus* de Lucain. Il devait y avoir là le camp d'attaque. D'autres camps de séjour devaient s'étager plus loin, à Saint-Lazare, au Lazaret ou à Saint-Charles. Mais aucun auteur ancien ne le dit. — Cela se trouve chez Jehan de Tuim[2] : César se logea *amont desus le bourc, et entour celui mont* [des Carmes] *fist il se gent logier*.

3° Aucun auteur ancien ne nous donne la durée du siège de Marseille. Les érudits modernes ont reconnu qu'il dura six mois au moins. — Ce renseignement se trouve chez Jehan de Tuim[3] : *Dura puis li sieges pries de VII mois*.

Tous ces renseignements, et bien d'autres, notre chroniqueur ne les a certainement pas inventés. Il a dû les prendre chez quelque écrivain qui nous manque. Je doute que ce soit Tite-Live. Je croirais plus volontiers à des scholies de Lucain. On sait que la presque totalité des manuscrits de Lucain qui circulaient au Moyen-Age (et il y en avait beaucoup) étaient accompagnés de nombreuses scholies. Or, ces scholies ont souvent ce caractère topographique et chronologique que nous venons de constater dans les renseignements ajoutés par Jehan au texte de Lucain. — Il est vrai que ces scholies, en dernière analyse, me paraissent souvent venir de Tite-Live.

Il en résulte que ces obscures chroniques du Moyen-Age nous fournissent de précieuses indications. Le malheur est que, dans l'état actuel de la science, nous ne pouvons pas jauger exactement la valeur des choses nouvelles qu'elles nous apprennent. Le bon et le pire se mêlent et s'enchevêtrent sans qu'il soit possible de les discerner.

1. *De bello civili*, II.
2. P. 49.
3. P. 54.

En tout cas, ne regardons pas le Moyen Age comme ayant perdu la notion réelle de l'Antiquité. Elle l'a passionné autant qu'elle a passionné la Renaissance. Toutes les discussions auxquelles les textes de César donnent lieu, soyons sûr qu'on s'y est livré dès le IXe siècle, et dès les temps de l'école de Fleury. La préface de l'histoire des Francs, d'Aimoin, est tirée des Commentaires de César, et fort bien faite. Et dès ce temps-là, les moines et autres cherchaient à identifier les lieux de la Gaule romaine. Depuis Guillaume le Conquérant on s'est battu, à propos de *Portus Itius*, pour et contre Wissant ou Boulogne, comme on le fait encore en 1909. Capdenac et le Puy d'Issolu ont eu leurs partisans avant 1500, dans l'affaire d'*Uxellodunum*.

Aussi, quand, dans les chartes ou les chroniques, vous voyez, telle localité appelée *Avaricum* ou *Bibrax*, gardez-vous de croire que c'est là un argument en faveur de cette localité. Cela ne veut pas dire que le vieux nom romain s'y est perpétué. Cela veut dire que le rédacteur de la charte ou de la chronique a voulu identifier à Bibrax ou à Avaricum la localité qu'il préférait : marque d'érudition et non pas preuve de survivance.

Je songe, en disant cela, surtout à Bibrax. A-t-on tiré argument en faveur de Laon, des dix ou quinzes textes qui appellent Laon *Bibrax*, celui de Guibert de Nogent et bien d'autres! Mais cela n'est qu'une besogne de savants. Et aussi, quand, dans un diplôme de *Chilpéric Ier*[1], je vois *datum apud Bibrax*, je n'hésite pas, malgré Pardessus, à douter énergiquement de ce diplôme.

Voilà pourquoi il faut revoir de très près Jehan de Tuim, et Jacot Forest et les *Faits des Romains*[2], et tout ce que les gens du Moyen Age ont dit sur Rome, même les vers de Wace et même la prose latine de Prudence de Troyes. Mais la tâche est rude et la lumière manquera souvent qui permettra de s'y reconnaître[3].

CAMILLE JULLIAN.

1. Pardessus, I, p. 123
2. F. fr. 23083; cf. Paul Meyer, *Romania*, XIV.
3. Communication faite à l'Académie des Inscriptions en mai 1909.

LE NOM DE PLANTE « SALIUNCA »

Ce fut autrefois à Rome le nom populaire du nard celtique, que les linguistes regardent comme l'un des cinq ou six noms communs qui restent de la langue ligure[1].

Au point de vue botanique, c'est le *Valeriana Celtica* L., tout petit gazon des zones alpines les plus élevées, spécial à la partie méridionale des Alpes, depuis l'arête principale jusqu'au Monténégro compris. Il croît au-dessus de 2,000 mètres, en Piémont et en Tyrol; de 1,800 mètres, en Styrie et Carniole; encore ne vient-il que sur les terrains primitifs et siliceux, et est-il rare partout en raison de la récolte intense à laquelle il a été jadis soumis.

I. — Théophraste ne connaît encore en fait de nard que celui de l'Inde. Il ajoute même que l'Europe ne produit aucun aromate, sauf l'iris, car les truffes de Thrace, comme ce qui sent le nard et quelques autres choses encore, dit-il, n'ont qu'un médiocre et faible parfum[2]. Nicandre connaît en plus le nard à racines boursouflées de la Cilicie[3]. Quant au nard celtique, il figure pour la première fois dans le fameux antidote de Mithridate, sous le nom de νάρδος κελτικὴ[4] ou de nardus gallicus[5]. Mais son emploi médical se généralise aussitôt. Héras, Antonius Musa et autres grands praticiens du Ier siècle avant J.-C. le prescrivent dans diverses préparations, toujours sous le seul et unique nom de νάρδος κελτικὴ[6]. D'autre part, lorsque l'usage des parfums se répandit à Rome, vers le

1. C. Jullian, *Hist. Gaule*, t. I, p. 123.
2. *Hist. plant.*, IX, 7, 2 et 3 de l'éd. Didot.
3. *Alex.*, v. 402-4 de l'éd. Didot.
4. Gal., éd. Kuhn, t. XIV, p. 106 et suiv.
5. Celse, *De med.*, éd. Daremb., V, 23, 3.
6. Gal. *passim*.

milieu de ce même siècle, cette drogue devint à la mode. On trouvait très agréable d'en porter sur soi[1].

Ce fut la parfumerie, j'imagine, plus que la médecine, qui la popularisa. Car, peu de temps après, Virgile fit emploi du nom saliunca. Il est le premier à nous le faire connaître et lui applique l'épithète d'humilis, par opposition de taille avec les pourpres roseraies[2]. Cette comparaison lui est toute personnelle, puisque les Bucoliques qu'il imite ne l'ont pas[3]. Du reste, c'est une habitude chez lui d'employer des noms populaires de plantes, noms que Dioscoride nous a transmis pour la plupart, en les donnant comme romains et en les rapportant à leur synonymie scientifique.

Plus tard, sous Claude, le médecin Scribonius Largus désigne la drogue, tantôt sous le nom de nardus celtica (n° 177), tantôt sous le nom de saliunca tout seul (n°s 153, 166, 269, 271), et tantôt sous celui de saliunca identifié : « saliunca, id est nardus silvestris (n° 195); nardus celtica, id est saliunca (n° 258) »[4]. Dioscoride, de son côté, fait connaître que le νάρδος κελτικὴ est aussi appelé σαλιούγκα, var. ἁλιούγγια, ἁλιούγκα[5]. Enfin, Pline traite longuement de la saliunca, surtout comme parfum[6].

Mais c'est le dernier auteur qui se soit servi de ce terme en connaissance de cause. Les médecins de la fin du 1er siècle et du commencement du second après J.-C., Andromaque le Jeune, Asclépiade Pharmacion et Archigène, ne parlent jamais que de nard celtique[7]. Galien lui-même, bien que très documenté sur les diverses sortes de nard et sur leur provenance, ne connaît pas de saliunca[8]. Oribase, à propos du nard celtique, rapporte mot à mot le texte de Dioscoride, mais ignorant jusqu'au nom de saliunca, il lit à la place γαλίον, mot que les traducteurs, notamment celui de l'édition Étienne,

1. Plin., *Hist. nat.*, éd. Didot (Littré), XIII, 5, et XXI, 20.
2. Églog., X, v. 17.
3. Éd. Didot, *Index*.
4. *De comp. medic.*, éd. Helmreich (Bibl. Teubner).
5. *De mat. med.*, I, 8, de l'éd. Wellmann.
6. *Loc. cit.*, XIX, 20 et 83, et XII, 26, 3.
7. Gal., *passim*.
8. *Loc. cit.*, XIV, p. 80.

rendent par gallicum[1]. Paul d'Aegine, vers 650, répète qu'un bon remède contre le poison appelé pharicum, est le nard celtique, « quam aliqui saliuncam vocaverunt, » dit son traducteur, comme s'il s'agissait d'un terme tout à fait tombé en désuétude[2].

Il l'était tellement, en effet, et depuis si longtemps, qu'en dehors des professionnels érudits, personne n'en avait idée. Tel saint Jérôme, qui dans la Vulgate, au Livre d'Isaïe, rend par saliunca un mot hébreu que la version des Septante rend par στοιβή, bourre, brosse[3], précédé dans cette voie par une version italique qui avait déjà employé le diminutif saliuncula[4]. Tel le grammairien Servius, qui, commentant Virgile, prend la saliunca pour une sorte d'herbe, « quam Orci tunicam Osci vulgo vocant[5], » c'est-à-dire pour l'anémone rouge ou tunique du Diable des Romains et des Toscans[6]. Tels tous les commentateurs latins du Moyen-Age[7], qui se sont égarés dans toutes les directions à la vaine et inutile recherche d'une plante dont ils pouvaient lire le synonyme en toutes lettres dans Dioscoride.

D'autre part, aucun nom populaire du nard celtique, rappelant de près ou de loin celui de saliunca, n'est resté dans les parlers modernes de la région des Alpes ni ailleurs[8]. Les noms de spic celtique, saliunce, salvince, que J. Camus donne comme mots français du xve siècle[9], sont des formations savantes et médicales. Il en est de même du nom salvincha que donne Simon Januensis et du nom salvicula qui se rencontre dans le *Livre des Simples,* imprimé à la suite des œuvres de Galien[10].

1. *Med. art. Principes,* Paris, 1567, t. I, col. 431 D.
2. *Idem,* col. 549 A. — Je laisse de côté Marcellus Empiricus, ou de Bordeaux, prétendu auteur de la fin du IVe siècle, dont le *Livre des Médicaments* contient, en dehors des passages qui lui sont communs avec Scribonius, plusieurs emplois du nom de saliunca qui lui sont propres.
3. *Isaïe,* 55, 13.
4. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, au mot *Saliunca.*
5. Servius, in *Verg. Buc.*, V, 17.
6. Diosc., *loc. cit.*, II, 176.
7. Holder, *loc. cit.*
8. E. Rolland, *Flor. pop.*, t. VI, p. 293.
9. *Opera Salert.*, p. 121.
10. Meyer, *Hist. bot.*, III, p. 494.

Nous voilà fixés sur l'époque pendant laquelle le terme saliunca fut en usage à Rome. Ce fut pendant un siècle et demi au plus, de l'an 50 avant à l'an 100 après J.-C. Ensuite, comme auparavant, on continua à désigner plante et drogue sous le nom de nard celtique.

II. — D'où provenait ce nom populaire de saliunca? Dioscoride nous l'explique justement : ἡ δὲ Κελτικὴ νάρδος γεννᾶται μὲν ἐν ταῖς κατὰ Λιγυρίαν Ἄλπεσιν, ἐπιχωρίως ὠνομασμένη σαλιούγκα· γεννᾶται δὲ καὶ ἐν τῇ Ἰστρίᾳ[1]. Nous traduisons ainsi ce passage : « le nard celtique, lui, naît, d'une part dans les Alpes de Ligurie, pays qui l'a fait appeler saliunca; il naît d'autre part en Istrie. » C'est donc à tort qu'on a : 1° situé cette plante en pleine Ligurie, et de préférence dans les Apennins septentrionaux; 2° pris son nom de saliunca pour un vocable ligure passé en latin et en grec.

1° Le nom de Ligurie, d'abord restreint au pays montagneux du littoral, s'étendit sous Auguste à toute la région comprise entre la mer et le cours supérieur du Pô, de la Macra au Var et de la Trébie au mont Viso. Quant aux Alpes, elles commençaient au-dessus de Savone, séparées des Apennins, qui commençaient au-dessus de Gênes, par un intervalle d'une cinquantaine de kilomètres[2]. Bordant le littoral jusqu'à Nice et au Var, s'en éloignant peu jusqu'à la Durance, leur massif finissant au nord au col de Larche, à 30 kilomètres à vol d'oiseau du Viso, portait le nom particulier d'Alpes Maritimæ ou Maritumæ, Ἄλπεις Παράλιοι ou Παράθαλάσσιοι. En conséquence, lorsque Dioscoride, qui ne peut qu'être de son temps, parle des Alpes de Ligurie, il entend ces mêmes Alpes maritimes. La preuve en est qu'ayant à parler d'un autre produit du pays, l'escargot pomacié, que Pline situe formellement dans les Alpes maritimes[3], Dioscoride emploie la même expression, ἐν ταῖς κατὰ Λιγυρίαν Ἄλπεσι[4]; par contre, ayant à parler d'un produit abondant en Ligurie, la livêche, qui en a pris son nom,

1. *Loc. cit.*
2. Strabon, IV, 6, 1, éd. Didot.
3. Liv. VIII, 59.
4. *Loc. cit.*, II, 9.

il s'exprime tout autrement : φύεται μὲν πλεῖστον ἐν Λιγυρίᾳ..... ἐν τῷ καλουμένῳ Ἀπεννίνῳ[1].

En nous rappelant les deux conditions essentielles de l'existence de la plante, la grande altitude et la nature siliceuse du sol, nous pouvons encore circonscrire son habitat. Une seule contrée des Alpes maritimes les réunit. Ce sont les vastes croupes découvertes comprises entre le col de Tende et le col de Larche, à l'est de la ligne de faîte, tout à fait dans le haut des bassins du Gesso et de la Stura. Plus à l'est, vers Savone, les montagnes sont trop basses et trop boisées pour elle; plus à l'ouest, vers le Var et la Durance, elles sont trop calcaires; de même plus au nord, dans la direction du Viso, les hauts sommets ne sont siliceux que par places isolées, par exemple dans le bassin de la Varaita. En fait, c'est encore où nous disons que les botanistes vont rechercher des échantillons d'herbier.

2° L'expression ἐπιχωρίως ὠνομασμένη [νάρδος] ne veut pas dire ici nommé localement, c'est-à-dire en langage local, mais bien nommé du pays, c'est-à-dire d'un nom géographique. C'est, en effet, à très peu de chose près la tournure de phrase qu'emploie Dioscoride pour dire qu'une espèce d'absinthe a reçu le nom de santonique, parce qu'elle croît le plus abondamment en Saintonge : ὃ [εἶδος ἀψινθίου] ἐπιχωρίως Σαντονικὸν καλοῦσιν[2]. Il a d'ailleurs toute une série de passages analogues, et tous dans le même sens[3]. Lorsque, par contre, il cite une expression de la langue locale, comme par exemple celle qui désigne la résine du mélèze chez les Gaulois des Alpes, il écrit tout autrement : ἣν [ῥητίνη] ἐπιχωρίως οἱ τῇδε ἔνοικοι λάρικα ὀνομάζουσιν[4]; ou bien, à propos justement de la livêche : πάνακες δὲ αὐτὸ [λιγυστικὸν] καλοῦσιν οἱ ἐπιχώριοι[5]; ce qui, soit dit en passant, ne prouve guère en faveur d'une langue ligure originale, puisque les Liguriens se servaient d'un mot grec pour désigner un produit de leurs propres montagnes.

1. *Loc. cit.*, III, 51.
2. *Loc. cit.*, III, 23.
3. *Loc. cit.*, I, 14, etc.
4. *Loc. cit.*, I, 71.
5. *Loc. cit.*, III, 51.

Du reste, Oribase ne s'était point trompé, ni son traducteur latin non plus, quant au sens à donner à cette expression : « Nardum vero celticam in Alpibus apud Ligures nascitur, idque ab incolis Gallicum [pour saliuncam] nominatur[1]. »

III. — C'est donc entendu, saliunca (herba) est un adjectif d'origine géographique, devenu dénominatif à l'usage, comme beaucoup d'autres noms de plantes, et tout à fait comparable à ligustica, la livêche; à stœchas, στοίχας, l'aspic ou lavande; à rœtica, la rétique, à allobrogica, l'allobroge (deux sortes de vignes); à santonica, la sanguenite ou santonique; à cantabrica, la cantabrique, etc. De plus, c'est des Alpes maritimes qu'il provenait, comme la plante elle-même.

Lorsque ce nard, exporté par les négociants marseillais qui le prenaient à Nice ou dans les ports voisins, apparut sur les marchés grecs et romains, à la fin du IIe siècle avant J.-C. au plus tard, tout le bassin du Pô et ses abords portaient le nom de Gallia ou de Κελτικὴ. Comme ses aînés en droguerie s'appelaient nard indien, nard syrien, nard cilicien, il prit de son côté le nom de nard gaulois ou plutôt de nard celtique, puisque le grec était la langue préférée des médecins. Après la conquête de la Narbonnaise et surtout après la conquête des trois autres Gaules par Jules César, il fallut distinguer toutes ces Gaules entre elles, et on sentit sans doute le besoin de rebaptiser le nard d'Occident pour mieux préciser sa provenance.

On aurait pu lui donner le nom de ligustica, si ce nom n'eût pas été déjà attribué à la livêche. On préféra recourir au surnom même que les grécisants donnaient aux Alpes productrices. Celui-ci, nous l'avons vu, était Παράλιοι, et on devait l'employer tout court, de même qu'on disait à Athènes, en parlant des riverains de l'Attique. On devait même dire plus simplement encore Ἅλιοι, sans préfixe, dont le dérivé normal est ἁλίοκος, ἁλίουκος, soit avec une insertion nasale ἁλίουγκος et ἁλίουγκα, l'une des formes indiquées par Dioscoride, à l'esprit

1. Éd. Étienne, t. I, col. 431 D.

rude près. Certains dialectes, de même que le latin, remplaçaient cet esprit rude par *s*, d'où σαλιούγκα et saliunca, avec le sens d'herbe des Alpes salies ou maritimes.

La formation grecque du mot n'est pas douteuse, si on la rapproche de ses similaires latinisés : spelunca, aruncus, uruncus, uncus, uncia, iynx, lynx, syrinx, pharynx, etc., ainsi que de quelques noms de lieux cités par Ptolémée : Σαλίγκα, aujourd'hui Salas ou Salinas, ville des Autrigons, en Espagne[1]; Σαλιοκάνος ou Σαλιογκάνος λιμήν, le Portsal ou Port saliogan subséquent, situé au nord de Brest[2].

Ceux qui douteraient encore, soit du sens donné à l'expression de Dioscoride, soit du dire de Dioscoride lui-même, ne peuvent méconnaître la facture grecque du terme saliunca, ni oublier qu'en parler ligure on disait πάνακες pour désigner la livêche. Si langue ligure il y a eu, il faut avouer qu'elle était fortement entachée d'hellénisme, au moins en botanique.

Dr J.-A. GUILLAUD.

NOTE SUR *SALIUNCA*

L'hypothèse indiquée plus haut est linguistiquement impossible : 1° parce que le grec ne forme *jamais* d'adjectifs en -ίοκος, -ίουκος, à plus forte raison -ίουγκος; 2° parce que ce n'est pas le latin qui a changé l'esprit rude en *s* dans des mots comme *septem, sex*, etc..., mais au contraire le grec qui a changé l'*s* primitive en esprit rude : ἑπτά, ἕξ, etc...; 3° parce que le sens naturel de l'expression : ἐπιχωρίως ὠνομασμένη est « nommée dans le pays ».

MM. Walde (*Lat. étymol. Wb.*) et Holder (*Altceltischer Sprachschatz* II 1309) considèrent le mot comme celtique, mais l'existence du suffixe *-nkos* dans *Bodencos* et autres mots engage en effet à voir dans *Saliunca* un mot ligure. En tout cas, c'est un vocable originaire de l'Europe *occidentale*. Il a quelquefois subi chez les écrivains grecs une légère adaptation consistant à remplacer par l'esprit rude l'*s* initiale.

A. CUNY.

1. Éd. Mueller, t. I, première partie, p. 171 et note 6.
2. *Idem*, p. 209.

A PROPOS DE LA BATAILLE DE DIJON[1]

Paris, le 29 avril 1909.

MONSIEUR,

Puisque vous soumettez à vos amis de Dijon votre article sur la bataille de Dijon, paru dans le dernier numéro d'*Alésia*, voulez-vous permettre à l'un d'eux de vous présenter ses observations?

Ce ne sont, d'ailleurs, que des observations de détail. Sur l'ensemble de votre théorie, nous en sommes naturellement réduits, les uns et les autres, à des conjectures.

La décisive bataille de cavalerie a-t-elle eu lieu à Dijon? C'est possible, c'est vraisemblable, et il n'y a pas de motifs sérieux pour contester cette attribution.

Je voudrais seulement préciser quelques points accessoires, et cela d'après la connaissance que j'ai du pays.

Camp de César. — Vous placez le camp de César sur la Tille, au nord de Til-Chatel, à la cote 307; c'est là, dites-vous, qu'il faudrait fouiller. La cote 307 semble, en effet, au premier abord, assez indiquée pour l'emplacement d'un camp. C'est un mamelon relativement abrupt du côté Sud, s'abaissant en pentes douces du côté Nord, et pouvant facilement se mettre en état de défense. Je préférerais, cependant, si l'on doit faire camper César dans la région, lui désigner au sud-ouest de Til-Chatel la cote 349, au lieu dit Beauregard-signal et voici pourquoi :

Tout d'abord cet endroit est merveilleusement placé pour surveiller tout le pays; au nord et à l'ouest l'accès en est difficile, la vue s'étend au loin. Les fouilles pourraient y être fructueuses : des murées de dimensions énormes y sont disposées comme pour une défense. Peut-être quelques-unes d'entre elles peuvent s'expliquer par l'épierrement des champs voisins : mais cette explication est insuffisante

1. Voir la *Revue des Études anciennes*, t. X, 1908, p. 347.

pour la plupart. En tout cas, la présence de nombreux tumulus atteste une occupation humaine.

Dans le parler du pays, cet endroit s'appelle Bariga ou B'riga, que les rédacteurs de la carte d'état-major ont traduit maladroitement en « Beauregard » et qui rappelle singulièrement le brig des Gaulois.

Quant à la route suivie de là par César pour gagner Asnières, elle n'est pas sur le tracé de la future voie romaine, mais à côté, à une courte distance, il est vrai. Elle est restée suffisamment visible et jalonnée pour qu'on puisse la suivre.

En quittant le Brig ou le B'riga, la piste qui vient directement de Langres traverse « la petite forêt » et rencontre un poste très caractérisé au-dessus de la gare actuelle de Gemeaux. A peu de distance se trouve la Haute-Chasseigne que la carte d'état-major appelle la haute Gessine (!) De là, passant contre Marsannay-le-Bois, elle atteint le Deffoy, puis Norges, à la source de la Norge, puis Asnières, puis Ahuy et enfin Talant, d'où elle gagne les postes gaulois bien connus du Mont Afrique, du plan de Suzan et de la Montagne d'Étang en remontant la Combe à la Serpent.

Croquis d'après la Carte d'Etat-major

La marche de Vercingétorix. — En acceptant votre conception de la marche de Vercingétorix, je pense, à partir de Val-Suzon, diriger notre héros non pas sur Darois, Hauteville et Dijon, mais sur Étaules et Messigny. La route est jalonnée par le camp de Val-Suzon et par celui des Plains d'Avaux. Le vieux chemin existe encore, et la bataille se placerait tout naturellement entre Messigny et Asnières, où les mouvements de cavalerie sont plus faciles à comprendre qu'entre Asnières et Bellefond, et où la déclivité du sol donnait l'avantage aux troupes romaines. S'il n'y a pas de colline

proprement dite derrière laquelle un parti de cavalerie puisse se cacher, il ne manque pas de plis de terrain où il est facile de dissimuler des masses assez importantes.

Mais la marche de Vercingétorix pourrait se comprendre fort bien par le très vieux chemin encore visible, empierré plus tard par les Romains, que j'ai suivi en grande partie, et qui relie Alise à Langres.

Les jalons sont... Boux, le nord de Salmaise, Bligny-le-Sec, Cestres, le nord de Francheville, passage de l'Ignon au gué de Tarsul (les gués subsistent), Saulx-le-Duc, le bois de Perosot, Villey, Selongey, etc.

Si nous faisons suivre ce chemin à Vercingétorix, ce dernier coupe la route de César à la hauteur de Til-Chatel et la bataille se place entre la Tille et l'Ignon où tout concorde pour satisfaire au récit de César.

Celui-ci n'aurait pas campé la veille au sud-ouest de Til-Chatel, mais à dix milles plus au nord : les lieux convenables ne manquent pas.

Je vous soumets, Monsieur, ces quelques observations pour ce qu'elles valent, et vous prie de bien vouloir agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

P. PERRENET,

Membre de la Commission
des antiquités de la Côte-d'Or.

Encore une remarque : A propos de l'UCUETE — UCUETIN des inscriptions d'Alise, peut-être allons-nous chercher bien loin des explications. Ne serait-ce pas l'Ouzouette, gentil diminutif de la rivière l'Oze ?

Ce qui n'infirmerait en rien votre pensée d'y voir une divinité.

P. P.

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

Wissant et Boulogne. — M. Rice Holmes hésite toujours pour le *Portus Itius* de 54 (*The classical Review*, mai 1909, p. 65 et s.). — Le probe et consciencieux travailleur, et que nous sommes loin, avec lui, des faiseurs de réclames !

Aqueducs. — L'Académie des Inscriptions vient de couronner le livre de M. Germain de Montauzan sur les aqueducs de Lyon.

Le passage des Alpes par Hannibal. — La bibliographie s'enrichit sans cesse. En faveur du Petit Saint-Bernard, voici, après son gros volume, deux articles de Konrad Lehmann : 1° *Hannibals Alpenübergang als Marschleistung*, extrait de *Klio*, IX, 1909, 3 ; 2° *Hannibals Alpenweg*, p. 21 et s. des *Iahresberichte des Philologischen Vereins*, XXXV.

Les vaisseaux de César marchaient-ils contre le vent ? — Rice Holmes, *The classical Quarterly*, janv. 1909, p. 26 et s.

L'art barbare dans l'ancien diocèse de Lausanne. Sous ce titre, la librairie Rouge de Lausanne annonce un livre de M. M. Besson en ces termes. « Ceux qui s'intéressent à l'archéologie savent que l'ancien diocèse de Lausanne est d'une importance exceptionnelle, soit par le nombre, soit par la richesse des objets originaux des ve, vi^e^, viie, viiie et ixe siècles, conservés dans ses collections publiques et privées. On peut dire sans exagération qu'un livre où ces trésors sont réunis équivaut à une encyclopédie de l'art du haut Moyen Age, non seulement pour la Suisse, mais pour toute la Gaule mérovingienne. Le volume que nous annonçons offre donc tout ensemble les avantages d'une monographie bien précise et bien complète, et l'intérêt d'une étude générale. Le lecteur y trouvera, recueillis, étudiés et *reproduits presque toujours en grandeur naturelle, plus de 200 objets (25 planches hors texte et nombreuses figures dans le texte)*, dont un certain nombre proviennent des fouilles si fructueuses de 1908. Ces objets présentent généralement les caractères d'un art spécial, qui se développa sous l'influence des Barbares, et c'est ainsi que le titre du volume se justifie. — Prix : 12 francs en souscription. »

Folk-lore. — M. Paul Sébillot, *Le Paganisme contemporain chez les peuples celto-latins*, Paris, Doin, 1 vol. in-18, 5 francs.

Les Cavernes de Belgique. — « Imprimerie A. Berqueman, 12, rue du Boulet, à Bruxelles. Pour paraître en juin 1909 : *Les Cavernes et Rivières souterraines de la Belgique*, étudiées spécialement dans leurs rapports avec l'hydrologie des calcaires et la question des eaux potables, par E. van den Broeck, conservateur du Musée royal d'hitoires

naturelle de Belgique, membre du Conseil de direction de la carte géologique, secrétaire général honoraire de la Société belge de géologie, de paléontologie et d'hydrologie ; E.-A. Martel, membre du Conseil supérieur d'hygiène publique, collaborateur du Service de la carte géologique de France, ancien président de la Commission centrale de la Société de géographie de Paris, et Edm. Rahir, attaché des musées royaux des Arts décoratifs et industriels. Deux volumes grand in-8° d'environ 1,500 pages, illustrés de 20 planches et plus de 400 simili-gravures, cartes, plans et coupes, édités par les auteurs, sous le haut patronage de S. A. R. Mgr le Prince Albert de Belgique. » *(Communiqué.)*

Phénomènes météorologiques observés à Draguignan de 1634 à 1818. De Gérin-Ricard, Aix, in-8° de 16 pages. Très bonne contribution à la vaste enquête météorologique dont nous a entretenus souvent ici même M. Clouzot.

Celtique et Ligure. — Nous recommandons à nos lecteurs J. Loth, *l'Inscription latine de Gélignieux (Ain) et le prétendu ligure ou celtican du calendrier de Coligny,* extrait des *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,* 1909.

Néolithique.— *Fouilles de Mané-Venguen en Baden,* par Le Nestour, avec des remarques sur les pointes de flèches en silex à ailerons et pédoncule, par J. Loth, Vannes, 1909, extrait du *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan.*

Anteis. — *L'Emplacement d'Anteis,* par Poupé, extrait des *Annales de Provence,* serait au quartier de Saint-Hermentaire. M. Poupé connaît admirablement bien le pays de Draguignan et les textes et livres qui le concernent (il est bibliothécaire de la Ville et nous avons maintes fois éprouvé son érudition et sa complaisance).

Avignon. — J'en dirai de même de M. Duprat, en ce qui concerne Avignon : *Notes de topographie avignonnaise, le Rocher des Doms, le Rhône,* Nîmes, 1909, extrait de la *Revue du Midi.* — Il y a un vigoureux renouveau en Provence, tel qu'on n'en vit de pareil, en matière d'érudition, depuis les débuts de Mistral.

Gravures rupestres. — Bicknell, *Nuovo contribuito alla cognizione delle incizioni rupestri delle Alpi Marittime,* tiré des *Atti della Societa Ligustica di Scienze naturali,* XIX, 1908. Gravures intéressantes.

Quadriviæ, par M. Ihm, extrait du Roscher. — Ihm vient de mourir à quarante-cinq ans, plein de talent, de science, de passé et de promesses. C'est pour l'Allemagne une grande perte, à laquelle les érudits de Gaule ont le devoir de s'associer cordialement (25 avril 1909).

Croissants lacustres et cornes sacrées égéennes, par J. Déchelette, extrait de la *Revue préhistorique*, nov. 1908.

Bronze inédit de Germanicus, par J.-G. Gassies, extrait de la *Revue numismatique*, 1909. Ç'a été une grande joie pour nous que de revoir cette signature respectée.

Burum, par Federico Maciñeira y Pardo, Ferrol, 1908. Je ne peux que renvoyer à ce que j'ai déjà dit de M. Maciñeira.

Nécropole mérovingienne. — Académie des Inscriptions, 11 juin : « M. Philippe Berger rapporte que la Société d'Émulation de Belfort vient de faire entreprendre, sous la direction d'un de ses membres, M. Lablotiez, des fouilles dans la nécropole mérovingienne de Bourogne, près Belfort (Haut-Rhin), qui contient 168 tombes qui n'ont pas encore été ouvertes.

» Elles ont mis à jour un mobilier funéraire des plus riches : bijoux, bagues, bracelets, armes, plaques de ceinturons d'hommes et de ceintures de femmes, en bronze incrusté d'argent, etc.

» Détail curieux à noter, les ceintures des femmes sont plus grandes que celles des hommes et ressemblent, quelques-unes, à celles que portent nos élégantes à l'heure actuelle.

» M. F. Scheurer accompagne le rapport qu'il a dressé à ce sujet d'un album des plus intéressants à tous égards, où il reproduit, en couleur, les plus intéressants de ces objets qui remontent au VIIe et au VIIIe siècle, époque des invasions alamanes dans nos contrées. »

Comptoir ethnographique. — Nous recevons régulièrement le *Bulletin périodique du Comptoir ethnographique de Belgique* (*archéologie préhistorique*), de L. Exteens, 21, rue de Loxum, Bruxelles. Dont acte.

Le théâtre romain des Bouchauds. — La monographie qu'en publie la Société des Antiquaires de l'Ouest par les soins de M. le père de La Croix est une œuvre superbe. Il faudrait que de tous les grands édifices gallo-romains, nous ayons des monographies semblables, avec fac-similés de tous les détails architecturaux, de tous les pans de murs, avec levés de plans minutieux. Ce n'est qu'à ce prix qu'on pourra travailler avec profit. Car dans ce genre d'études nous ne sommes encore qu'au début de la science.

L'Inscription d'Alise. — Toujours *Martialis Dannotali*. Extrait du *Bulletin de la Société de géographie de Rochefort*, 1908, par Poisson. *Gobed* = *fabri*. Ce n'est pas du tout impossible. J'ai aussi songé à *magistratus* (*minor*) ; cf. *ver - gobretus* (*magistratus summus*).

-durum. — M. Meunier étudie les noms en *durum* dans *Deux nouveaux oppida* en *-durum* (Nevers, 1908). Il s'agit de Nevers (*Nudodurum*) et (éternelle question) de Sancerre (*Cintiodurum*). Je suis obligé de faire des réserves.

Priscillien. — J'espère que notre revue analysera bientôt le bon et curieux livre de Babut sur *Priscillien* (Paris, Champion, 1909, in-8° de 316 pages).

La salle germanique du Musée de Mayence organisée par M. Schumacher rappelle évidemment la salle des Gaulois du Musée de Saint-Germain. Nous ne la connaissons pas. Elle nous est révélée

par un article vivant et clair (comme il les écrit toujours) de M. Anthes (*Wochenbeilage der Darmstædter Zeitung,* 5 juin 1909. Tous les éloges qu'il accorde à M. Schumacher et au Musée de Mayence sont fort mérités.

Le chat. — ...Quant à croire que le chat et le rat sont d'importation des premiers temps médiévaux, jamais de la vie! Je viens de revoir à Bordeaux le bas-relief de l'enfant au chat : c'est bien un chat. Il y en a un autre, aussi bien caractérisé, au Musée de Lyon. Je crois de plus en plus que le chat, le rat, et tant de nos compagnons et adversaires modernes furent des bêtes fort connues et fort populaires dans le monde occidental. Quand Mommsen disait (et c'est une de ses paroles les plus profondes et qui dénotent le plus son tempérament d'historien) que le monde gaulois rappelait plus les temps modernes que la civilisation gréco-romaine, il ne songeait qu'aux hommes. On pourrait tout aussi bien penser aux bêtes et à la flore.

A propos de Polyen (fasc. II, p. 35 et s.). — M. Montanari nous écrit : « Aquila, 12/6/09. — J'ai lu, en voyageant pour Terni, selon mon habitude, votre revue et j'ai été saisi de la grande ressemblance du stratagème dont nous parle Polyen avec la ruse d'Hannibal à l'entrée des Alpes. Remplacez Caesar par Hannibal, les Romains par les Carthaginois; placez un *déjà* après *dominait* et votre traduction de Polyen convient d'une manière merveilleuse aux récits de Polybe et de Tite-Live. Seulement, tandis qu'une partie des Barbares ne voulut pas entendre raison et se précipita sur la colonne inférieure, mettant les chevaux et les bêtes de somme dans une confusion épouvantable, Hannibal ne tarda pas à les faire repentir d'une audace si contraire aux règles de la guerre. »

Orpheus. — C'est le titre que M. Salomon Reinach a donné à son manuel d'histoire des religions. Le volume a paru il y a trois mois, chez Alcide Picard. Il est maintenant dans toutes les mains. Nous l'avons tous lu, nous le relirons tous, les uns pour le combattre, les autres pour nous en inspirer. Mais tous, amis et adversaires, le traiteront avec le respect de l'œuvre et l'admiration de l'homme, *vir probus quærendi peritus.*

M. Cartailhac à Bordeaux. — J'ai eu le rare plaisir, à Bordeaux, d'entendre la dernière conférence de M. Cartailhac. Pendant plus de deux mois, notre cher maître est venu, de Toulouse, chaque semaine, exposer devant un public d'élite, réuni dans le grand amphithéâtre de notre Faculté des Lettres, les derniers résultats de la science préhistorique. Il l'a fait avec cette parole nette, prenante, vigoureuse et simple que connaissent bien tous ses amis et tous ses élèves. Ç'a été pour l'Université une rare bonne fortune que de le compter, cette année, comme un des siens.

Bordeaux, 16 juin 1909. CAMILLE JULLIAN.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

UNE ANCIENNE LANGUE INDO-EUROPÉENNE RETROUVÉE

Les philologues, les archéologues et les préhistoriens attachés à l'étude des problèmes relatifs aux origines, à la diffusion et à la civilisation des peuples anciens de langue indo-européenne sont actuellement en veine de résultats intéressants. C'est grâce aux fouilles exécutées récemment sur divers points de l'Asie qu'ils ont été obtenus.

Dernièrement, M. Ed. Meyer, l'historien bien connu, faisait part à ses collègues de l'Académie royale des Sciences de Berlin d'une découverte importante opérée en Cappadoce par M. Hugo Winckler et concernant les peuples indo-européens orientaux, ceux qui ont été réunis primitivement sur le plateau de l'Iran. Ces peuples, auxquels convient exclusivement le nom d'Aryens, et qui se sont scindés ultérieurement en Hindous et en Perses, avaient conquis (en y pénétrant par l'Est, si l'on adopte les vues de M. Meyer) le Mitani, pays situé sur les deux rives de l'Euphrate au Nord de la Mésopotamie, et y dominaient au xve et au xive siècle avant J.-C. Vers 1350, le roi aryen (de souche iranienne) du Mitani conclut un traité avec le roi des Hittites en Asie Mineure. Des noms de divinités du panthéon indo-iranien invoquées dans ce traité on a pu conclure que la séparation des Hindous et des Perses n'était pas encore opérée à cette date. C'est une belle confirmation des résultats obtenus jusqu'ici par la voie philologique dans la question de l'unité indo-iranienne en même temps qu'une précieuse indication sur l'entrée en scène et le rôle historique des Aryens[1].

1. Voir sur cette question : 1° Hugo Winckler, *Vorläufige Nachrichten über die Ausgrabungen in Boghaz-Kiöi im Sommer 1907* (*Mitteilungen der deutschen Orientgesellschaft* n° 35, 1907); — 2° Ed. Meyer, *Das erste Auftreten der Arier in der Geschichte* (*Sitzungsberichte der kgl. preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1908, n° I, 9. Januar, Gesammtsitzung, p. 14-19); — 3° Ed. Meyer, *Die ältesten datierten Zeugnisse der iranischen Sprache und der zoroastrischen Religion* (*Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung auf dem Gebiete der indogermanischen Sprachen*, t. XLII, 1908, p. 1-27). — Le premier article de M. Ed. Meyer (ci-dessus, 2°) a été analysé et très diversement commenté par S. Reinach (*L'Anthropologie*, XIX, 1908, p. 314-316); — A. Meillet (*Revue des Études ethnographiques et sociologiques*, 1re année, 1908, p. 301-302); — J.-P. Lafitte, *Les origines aryennes et l'Asie Mineure* (*Revue du Mois*, 3e année, t. VI, 1908, p. 612-616); — J. Halévy, *Les Aryens en Mésopotamie au XIVe siècle préchrétien* (*Revue Sémitique*, 1908, p. 247-249); — A. Cuny, *Mitra, Varuna, Indra et Nāsatya en Cappadoce au XIVe siècle avant notre ère* (*Revue des Études anciennes*, t. X, n° 3, juillet-septembre 1908, p. 279-280).

Dans une région toute différente de l'Asie, de nouvelles découvertes également relatives à des peuples asiatiques de langue indo-européenne sollicitent l'attention du monde savant.

I. Comme il fallait s'y attendre, les nombreuses missions en activité depuis quelques années dans le Turkestan ont recueilli une abondante moisson de documents. Tandis que, d'une part, le Dr Marc-Aurel Stein, déjà bien connu par ses recherches et ses travaux sur les ruines du Turkestan et la publication des résultats archéologiques de son exploration de l'ancien Khotan, et, d'autre part, notre compatriote M. Pelliot, qui a abordé à son tour l'Asie Centrale, poursuivaient en 1907 et en 1908 les recherches systématiques dans le Turkestan oriental et l'Ouest chinois, la mission A. von Le Coq et A. Grünwedel, organisée par le *Deutsches Komitee für die Erforschung Mittelasiens*, revenait en Europe après avoir, de son côté, exploré dans le Nord le pays de Tourfan (1904-1906)[1]. Cette mission, reprenant les travaux de la première mission Grünwedel (1902-1903), a fouillé la localité de Kara-Khodcha à l'Est de Tourfan, sur l'emplacement d'Idiqut-Chahri, la région de Sänghim-Aghyz et de Murtuq au pied du Tian-Chan, la vallée de Toyoq, et la région de Koutcha et de Kourla à l'Ouest et au Sud des précédentes. MM. A. von Le Coq et A. Grünwedel sont rentrés successivement en 1907, avec des découvertes fructueuses en textes et en monuments qui, d'une façon générale, promettent de nombreux éclaïrcissements sur l'histoire de l'Asie Centrale et des rapports de la Perse et de l'Inde avec la Chine et l'Orient. Indépendamment de ses découvertes archéologiques, l'expédition a rapporté une véritable bibliothèque de manuscrits. Ce bagage littéraire est remarquable par la variété des langues dans lesquelles sont écrits les manuscrits autant que par la diversité des époques auxquelles ils appartiennent. C'est que le Tourfan a été visité et soumis successivement par les races et les peuples les plus divers : il a subi les influences de l'Inde, de la Chine, du Tibet, des Turcs, des Ouïgours, peuple affilié aux Hiung-Nou (Huns), bouddhiste de religion et de langue turque-orientale, qui paraît prépondérant surtout vers le VIIe siècle après J.-C.; il a également reçu de l'Ouest des chrétiens nestoriens et des Manichéens et l'on y a trouvé des manuscrits syriaques. On sait que l'on a découvert en Chine même des inscriptions nestoriennes, il y a dejà un certain temps de cela; les documents nouveaux achèvent de confirmer la réalité de la propagation de la civilisation occidentale en Extrême-Orient au Moyen-Age, par la voie de l'Asie centrale.

Au total, l'expédition von Le Coq a soumis des manuscrits en dix langues et en quatorze écritures différentes aux membres de

1. Voir A. von Le Coq, *Bericht über Reisen und Arbeiten in Chinesisch-Turkestan* (*Zeitschrift für Ethnologie*, XXXIX, 1907, p. 509-524, 10 fig. phot., 2 pl. phot.).

l'Académie royale des Sciences de Berlin[1]. L'attention fut surtout attirée par des manuscrits en écriture brāhmî, rédigés en une langue inconnue. Ils provenaient principalement de Boulayiq, à 20 kilomètres au Nord de Tourfan, et de l'ancien sanctuaire bouddhique de Toyoq, à 15 kilomètres à l'Est de Kara-Khodcha, célèbre par sa caverne des Sept-Dormants, et dont la réputation s'est maintenue dans la religion islamique. Tandis que MM. A. von Le Coq et F. W. K. Müller se consacraient aux recherches relatives aux textes ouïgours (dont M. H. Stönner avait déjà étudié des fragments recueillis dans le Tourfan par la première mission Grünwedel en 1902-1903)[2], et que plusieurs savants se partageaient les manuscrits en langue déjà connue[3], MM. Emil Sieg et W. Siegling se sont occupés des documents de langue indéterminée. Au bout d'un an de travail, ils ont publié le résultat provisoire de leur enquête dans les Comptes rendus de l'Académie royale des Sciences de Berlin sous le titre suivant : E. Sieg und W. Siegling, *Tocharisch, die Sprache der Indoskythen. Vorläufige Bemerkungen über eine bisher unbekannte indogermanische Literatursprache* (*Sitzungsberichte der königlichen preussischen Akademie der Wissenschaften,* 1908, n° XXXIX, 30. Juli, Gesammtsitzung, p. 915-932, avec *Nachwort* de R. Pischel, p. 932-934, 1 pl. phot.).

Ce rapport conclut à l'assimilation de la langue inconnue à une langue de la famille indo-européenne anciennement parlée par les Indo-Scythes, pour laquelle on propose le nom de tocharique (de Τόχαροι, nom d'un groupe important de populations indo-scythiques en Bactriane, qui se retrouve dans le sanskrit Tukhāra ou Tuhkhāra, appliqué dans l'Inde aux Indo-Scythes venus du Nord)[4].

1. Académie royale des Sciences de Berlin, séance du 11 juillet 1907. (Voir *Sitzungsberichte,* 1907, n° XXXV, p. 665, Sitzung der philosophisch-historischen Klasse).

2. Voir H. Stönner, *Zentralasiatische Sanskrittexte in Brāhmīschrift aus Idikutshahri, Chinesisch-Turkestan, I. Nebst Anhang : Uigurische Fragmente in Brāhmīschrift* (*Sitzungsber. der kgl. preuss. Akademie der Wiss.,* 1904, t. II, n° XLIV, 3. November, Gesammtsitzung, p. 1282-1290, 1 pl. phot.). — De la première mission Grünwedel dans le Tourfan proviennent également les 800 fragments de textes manichéens en écriture estranghelo (langue syriaque retrouvée) qui ont été étudiés par F. W. K. Müller, *Handschriften Reste in Estrangelo-Schrift aus Turfan, Chinesisch-Turkestan, I* (*Sitzungsber. der kgl. preuss. Ak. der Wiss.,* 1904, n° IX, Sitzung der phil. hist. Klasse vom 11. Februar, p. 348-352); *II Teil* (*Abhandlungen der kgl. preuss. Ak. der Wiss.,* 1904, *Anhang, Philosophische und historische Abhandlungen,* II, 117 pages, 2 pl. phot.).

3. Voir Emil Sieg, *Bruchstücke einer Sanskrit-Grammatik aus Sängim-Agïz, Chinesisch-Turkestan* (*Sitzungsberichte,* 1907, t. I, n° XXV, p. 466-491, 2 pl. phot.); — Emil Sieg, *Neue Bruchstücke der Sanskrit-Grammatik aus Chinesisch-Turkestan* (*ibid.,* 1908, n° VIII, p. 182-210, 1 pl. phot.); — A. von Le Coq, *Ein manichäisch-uigurisches Fragment aus Idiqut-Schahri* (*ibid.,* 1908, n° XIX, p. 398-414, 1 pl. phot.); — R. Pischel, *Die Turfan-Rezensionen des Dhammapada* (*ibid.,* n° XXXIX, p. 968-985, 1 pl. phot.); — F. W. K. Müller, *Uigurica* (*Abhandl. der kgl. preuss. Ak. der Wiss.,* 1908, *Philosophisch-historische Klasse, Abhandlung* II, p. 1-60, 2 pl. phot.).

4. Voir A. Meillet, dans le *Journal Asiatique,* 10e série, t. XII, septembre-octobre 1908, p. 310-311. — Pour des éclaircissements complémentaires à notre propre

II. On connaissait déjà, surtout par les découvertes du Dr Stein dans le Khotan, un certain nombre de documents énigmatiques que l'on n'était pas parvenu à lire. Dans un mémoire tout à fait récent, M. Ernst Leumann a soumis ces documents, qui consistent principalement en textes bouddhiques, à un examen critique, et a établi que l'on devait y reconnaître deux langues écrites, en usage dans le Turkestan oriental pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne et au début du Moyen-Age[1]. Toutes les deux sont des langues indo-européennes. Faute de mieux, l'auteur les désignait provisoirement par des numéros d'ordre : langue I de Leumann, langue II de Leumann.

La langue II de Leumann n'est pas seulement une langue indo-européenne : elle appartient au groupe indo-iranien. C'est une langue aryenne au sens propre du mot. M. Leumann y consacre spécialement ses recherches, qui ne sont pas terminées[2].

La langue I de Leumann, au contraire, qui est celle des documents étudiés par MM. Sieg et Siegling, s'écarte du groupe indo-iranien. Suivant l'expression de l'auteur, c'est une langue indo-européenne *anaryenne*. Terme destiné à exprimer qu'elle n'a pas d'affinités directes avec les langues de l'Inde et de la Perse.

M. F. W. K. Müller a démontré ensuite que l'une ou l'autre de ces deux langues devait être nécessairement un langage indo-scythique, que l'on peut appeler tocharique[3]. Dans le catalogue bibliographique des ouvrages du canon bouddhique (Tripitaka), disait-il, nous trouvons mentionnées successivement par les Chinois des versions hindoues, puis des traducteurs Yue-Chi, c'est-à-dire Indoscythes, puis K'ang, c'est-à-dire Sogdiens, et enfin Kutcha, c'est-à-dire Turcs indigènes de l'Asie centrale. Jusqu'ici nous avions des versions hindoues, sogdiennes et turques. Mais l'existence des versions indo-scythiques qui nous manquent est confirmée par un fragment de texte ouïgour rapporté du Tourfan par M. von Le Coq. Il dit expressément qu'un ouvrage bouddhique important, le *Maitreyasamiti*, a été successivement, du sanskrit, traduit *toχrï*, variante *tuχrï* (c'est-à-dire en langue des Τόχαροι, *Tukhâra* ou *Tuhkâra*), puis *tükädi* (c'est-à-dire en turc) : version sanskrite, version *indo-scythique*, version turque.

exposition, se reporter à la communication sur l'Asie centrale et l'Asie orientale lue à la séance de clôture du Congrès des Sociétés Savantes, en Sorbonne, par M. Henri Cordier, le 24 avril 1908 (*Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1908, p. 123-143).

1. Voir Ernst Leumann, *Ueber die einheimischen Sprachen von Ostturkestan im früheren Mittelalter. Erster Teil : Der Gang der Forschungen* (*Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. XLI, 1907, p. 648-658).

2. *Ibid.*, *Zweiter Teil : Von der arischen Sprache, Abschnitt I, Einblick in die Literatur* (*ibid.*, t. XLII, p. 83-110).

3. Voir F. W. K. Müller, *Beitrag zur genaueren Bestimmung der unbekannten Sprachen Mittelasiens* (*Sitzungsber. der kgl. preuss. Ak. der Wiss.*, 1907, n° LIII, p. 958-960, 1 pl. phot.).

Ce texte atteste explicitement l'existence d'une littérature bouddhique tocharique. Il ne paraîtra donc pas téméraire d'admettre que l'une ou l'autre des deux langues inconnues des textes de Leumann, qui sont bouddhiques, est la langue des Τόχαροι.

En dernier lieu, MM. F. K. W. Müller, von Le Coq, Sieg et Siegling se sont convaincus que c'est la langue I de Leumann, celle des documents rapportés du Tourfan par MM. A. von Le Coq et A. Grünwedel, qui est le tocharique. MM. E. Sieg et W. Siegling ont eu entre les mains d'importants fragments de la traduction du *Maitreyasamiti* rédigée dans cette langue, et ils sont persuadés que cette traduction correspond à la version indo-scythique mentionnée par le texte ouïgour cité par M. Müller.

Ils ont donc rejeté le terme indécis et équivoque de *langue anaryenne* employé par M. Leumann, et l'ont remplacé par celui de *tocharique*. Mais ils ont confirmé en même temps que cette langue, extérieure au groupe linguistique indo-iranien, était plus rapprochée des langues indo-européennes parlées en Europe que des langues aryennes (*stricto sensu*) de l'Iran et de l'Inde.

III. MM. E. Sieg et W. Siegling appellent le tocharique *la langue* des Indo-Scythes. Dans une note additionnelle à leur travail, M. R. Pischel a exprimé l'avis que c'était plutôt *une des langues* parlées par les Indo-Scythes. En raison de l'expansion considérable des peuples que les écrivains de l'Antiquité classique ont désignés sous ce nom à la suite de leurs conquêtes et qui, à partir du IIe siècle avant J.-C., se sont répandus du Turkestan dans la Bactriane, la plus grande partie de l'Asie Centrale et le Nord de l'Inde, il est, en effet, prudent de souscrire pour l'instant à cette dernière formule[1].

Les Indo-Scythes correspondent aux Yue-Chi des annales chinoises. Étaient-ils à l'origine absolument distincts des Turcs et constituaient-ils primitivement l'ancienne population indo-européenne plus ou moins sédentaire du Turkestan oriental (Çakas, Scythes ou Gètes venus de l'Ouest dans le bassin du Tarim)? Nous n'en savons rien. Selon M. von Le Coq, certains d'entre eux appartenaient à la branche la plus orientale du groupe indo-iranien, et d'autres étaient des Indo-Européens étrangers à ce groupe[2]. A partir de 176 avant J.-C., les Yue-Chi furent vaincus et expulsés en partie du Turkestan par les Hiung-Nou venus de l'Est. Tandis que ces derniers assujettissaient

1. Voir E. Drouin, art. *Bactriane* (*Grande Encyclopédie*, t. IV, p. 1116-1122), principalement pour la numismatique; — Tomaschek, art. *Baktrianoi* (*Pauly's Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft, neue Bearbeitung* herausg. von G. Wissowa, t. II, Stuttgart, 1896, col. 2805-2813); — et surtout : O. Franke, *Beiträge aus chinesischen Quellen zur Kenntniss der Türkvölker und Skythen Zentralasiens* (*Abhandlungen der kgl. preuss. Akademie der Wissenschaften*, 1904 : *Anhang, Philosophische und historische Abhandlungen*, I, p. 1-111).

2. Voir A. von Le Coq, article cité (*Zeitschrift für Ethnologie*, XXXIX, 1907, p. 509).

ceux d'entre eux qui demeuraient dans le Turkestan, la plupart des émigrés franchissaient le cours supérieur de l'Iaxarte (Syr-Daria) vers 160 avant J.-C. Ils avaient commencé par se heurter dans le pays de Kachgar à des Scythes (*Sse* ou *Sai* des annales chinoises) qui durent abandonner le pays et allèrent fonder un nouveau royaume au Nord de l'Indus. Les Yue-Chi opérèrent ensuite la conquête de la Sogdiane et celle de la Bactriane (*Ta-Hia* des annales chinoises). En 140/139, ils s'emparèrent de Bactres et détruisirent le royaume gréco-bactrien, déjà ébranlé par les Parthes et encore défendu par Eucratide et Hélioclès. A sa place, ils installèrent leur domination et partagèrent la Bactriane en quatre ou cinq districts (sinon davantage), administrés par autant de princes *(hi-hou)*, pour lesquels nous avons les noms chinois de Hieou-mi, Choang-mo, Koueï-chouang, Hitun et Tou-mi.

Strabon (XI, p. 511) nomme parmi ces conquérants les Ἄσιοι, les Ἀσιανοί, les Τόχαροι *(Tochari)* et les Σακάραυλοι, alors qu'un fragment de Trogue Pompée nous donne les *Saraucae* et les *Asiani* (*Prol. lib.* XLI et XLII). D'après Ferdinand de Richthofen[1] et M. O. Franke[2], ce sont tout particulièrement les Τόχαροι que les Chinois désignaient sous le nom de Yue-Chi ou *Ta-Yue-Chi* (grands Yue-Chi). Après la conquête de la Bactriane, les Τόχαροι paraissent avoir continué à occuper dans ce dernier pays une place prépondérante. Ptolémée (VI, 11, 6) les désignera plus tard sous le nom de μέγα ἔθνος. Denys le Périégète énumère dans le même vers :

καὶ Τόχαροι Φροῦνοί τε καὶ ἔθνεα βάρβαρα Σήρων,

les *Tochari,* les Huns (?) et les Séres (v. 752; cf. Pline l'Ancien, VI, 17, 20). Enfin, Ammien Marcellin (XXIII, 6) les mentionne encore comme le principal peuple de la Bactriane.

La domination des Indo-Scythes s'est maintenue en Bactriane pendant six siècles et leur État, avec des vicissitudes diverses, occupe une grande place dans l'histoire de l'Asie. Adversaire naturel des Parthes à l'Ouest (les *An-Si* des Chinois), cet État a entretenu des rapports avec les Romains. C'est vers le Sud, au delà de l'Oxus, qu'il s'est développé. Vers la seconde moitié du 1er siècle avant J.-C., il absorbe le royaume scythe que les *Sse* ou *Sai,* ces Scythes chassés du pays de Kachgar par les Yue-Chi un siècle auparavant, avaient fondé dans la Cophène au Nord de l'Indus et au Sud-Est de la Bactriane (partie nord-occidentale du Kachmir, le pays de *Ki-pin* des Chinois). D'autre part,

1. Voir F. von Richthofen, *China*, I, p. 440, note, et rapprocher : G. de Vasconcellos Abreu, *De l'origine probable des Toukhâres et leurs migrations à travers l'Asie* (*Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques,* 9e session 1880, Lisbonne, 1884, p. 519-548, 1 pl.). Ce dernier auteur a essayé de démontrer, à tort, croyons-nous, la non-identité des Τόχαροι et des Yue-Chi.

2. Voir O. Franke, mémoire cité, p. 30.

le royaume gréco-indien, que les Grecs fugitifs de Bactriane avaient fondé de leur côté dans le pays de Kaboul, et qui subsista pendant la fin du IIe siècle et la plus grande partie du Ier siècle avant J.-C., fut également annexé par les Indo-Scythes. Son dernier roi grec est Hermaios[1].

Les annalistes chinois racontent que K'iu-tsi'u ko, prince de Kushâna (le district de Koueï-chouang) dans la vallée de Sogd, réalisa l'unité des provinces instituées en Bactriane par les Yue-Chi, et y ajouta le Kao-fou (le royaume de Kaboul, Κάβουρα de Ptolémée). Il prit le titre de roi *(wang)*. C'est le Kozulokadphizès des monnaies gréco-indiennes, où il est représenté soit seul, soit avec Hermaios. Son fils Yen-kao-chèn, cédant à la pression des peuples du Nord, transporta ensuite le centre du royaume dans le pays de Gandhâra (district de Peshawer) et entama la conquête de l'Inde : c'est l'Oemokadphizès des monnaies[2].

La chronologie de ces événements est très confuse. On plaçait généralement le début de la formation du royaume indo-scythique ou kouchan vers 30 ou 25 avant J.-C.; M. Sylvain Lévi propose de la reculer vers 50 ou 45; mais MM. Vincent, A. Smith et O. Franke la croient postérieure à l'avènement de la dynastie chinoise des Han en 24 après J.-C., et la reportent vers le milieu du Ier siècle après J.-C., Franke admettant une première période d'expansion antérieure. En tout cas, les Yue-Chi ont exercé vers le début de l'ère chrétienne la domination sur la Bactriane, une partie du Turkestan oriental, le Kachmir, l'Afghanistan, le Gandhâra, une partie de Penjâb et le Nord-Ouest de l'Inde jusqu'à la Djemna. Les rois des Indo-Scythes ont reçu dans l'Inde le nom de Kouchans (Kushān, de Kushâna, Koueï-chouang), Tukhâras et même Turushkhas (par confusion avec les Turcs, auxquels ils se sont mêlés dans leurs migrations); ils portent sur les monnaies gréco-indiennes le nom dynastique de Kushâna (κορανο dans les légendes grecques). Le principal de ces souverains, Kanishka, qui occupe une place énorme dans les contes et chez les annalistes chinois, est désigné comme le maître du grand royaume de Gandhâra et le protecteur de la religion de Bouddha. L'époque de son règne est

1. Voir O. Franke, mémoire cité, p. 46-61.

2. Voir : O. Franke, *ibid.*, p. 62-84 ; — Sylvain Lévi, *Notes sur les Indo-Scythes* (*Journal Asiatique*, 9e série, t. VIII, novembre-décembre 1896, p. 444-484; t. IX, janvier-février 1897, p. 5-42); — Vincent A. Smith, *The Kushān or Indo-Scythian period of Indian history, B. C. 165 to A. D. 320* (*Journal of the Royal Asiatic Society*, new series, t. XXXV, 1903, p. 1-64). — Consulter également : Vincent A. Smith, *The early history of India from 600 B. C. to the Muhammadan conquest...*, 2e édition, Oxford, Clarendon Press, 1908. In-8°, XII-461 pages, nombreuses planches, 3 cartes, 2 croquis; — Sir H. H. Risley, *The people of India* (Calcutta, Thacker and Spink, London, W. Thacker, 1908), p. 55-60; — ainsi que deux mémoires récents extrêmement importants : Dr M.-A. Stein, *White Huns and kindred tribes in the history of the North-West India* (*The Indian Antiquary*, vol. XXXIV, avril 1905, p. 75-87); — R. D. Banerji, *The Scythian period of Indian history* (*ibid.*, vol. XXXVII, février-mars 1908, p. 25-75, 2 pl. phot.).

absolument incertaine et flotte encore selon les érudits dans un espace de près de deux siècles [1].

En tout cas, ce qui paraît avoir été sûrement établi par M. O. Franke d'après un passage des annales chinoises des Weï, c'est que les Yue-Chi étaient convertis au bouddhisme un peu avant le début du Ier siècle après J.-C. et qu'ils en communiquèrent aux Chinois la tradition orale [2]. Auparavant, nous trouvons en Bactriane des dieux iraniens, grecs, hindous, un mélange de croyances. Postérieurement, nous savons que les rois indo-scythes y favorisent la propagation du bouddhisme et spécialement l'éclosion et le développement de l'art gréco-bouddhique du Gandhâra (dont les manifestations ont fait l'objet des recherches brillantes de M. A. Foucher) [3], qu'ils répandirent jusque dans le Turkestan [4].

Les Yue-Chi ne se sont pas maintenus dans l'Inde, où ils subirent d'ailleurs pendant longtemps le contact du royaume indo-parthe, au delà de la fin du IIIe siècle après J.-C. Au début du IVe siècle commence la dynastie des Gouptas : à ce moment, les Indo-Scythes ont perdu toutes leurs conquêtes du Nord-Ouest de l'Inde, qui ne formaient peut-être pas un ensemble compact. Au Ve siècle, les Yue-Chi avaient également abandonné le Kachmir et les pays de l'Hindou-Kousch : réduits à la Bactriane, où l'on connaît des monnaies grecques au nom d'Heraios, roi des Çakas, ils furent soumis, vers 430 après J.-C., par les Jouan-Jouan, ancêtres des Avares, venus de l'Ili, qui exercèrent la domination dans l'Asie centrale jusque vers 550. Puis, pendant que les Huns blancs (Ἐφθαλίται) faisaient la conquête d'une partie importante de l'ancien empire kouchan, les Ouïgours venus de l'Altaï devinrent prépondérants à leur tour, et l'on voit les Turcs commander, vers 630, à vingt-sept principautés tochariques.

IV. — Les documents retrouvés dans le Tourfan ne remontent pas au delà du IIIe siècle après J.-C., après la disparition de l'écriture kharo*shthî*. Ceux de langue tocharique, apparemment très postérieurs, appartiennent à la période de décadence des Yue-Chi : ils suivent le

1. Voir (avec les résultats les plus différents) : Sylvain Lévi, 2e partie de l'article cité (*Journal Asiatique*, janvier-février 1897, p. 5 et suiv.); — Ed. Specht, *Les Indo-Scythes et l'époque du règne de Kanishka (ibid.*, 9e série, t. X, juillet-août 1897, p. 152-193); — A. M. Boyer, *Nahapâna et l'ère çaka* (*ibid.*, p. 120-151); — A. M. Boyer, *L'époque de Kanishka* (*ibid.*, 9e série, t. XV, mai-juin 1900, p. 526-579); — Vincent A. Smith, article cité (*J. R. A. S.*, 1903, p. 2-3, etc., et ouvrage cité, 1908, p. 232-264); — A. Foucher, *L'art gréco-bouddhique du Gandhâra*, 1905, p. 40-42; — O. Franke, mémoire cité, p. 85-100; — J. F. Fleet, *The traditional date of Kanishka* (*J. R. A. S.*, 1906, p. 979-991); — M.-A. Stein et R. D. Banerji, mémoires cités.

2. O. Franke, mémoire cité, p. 92-93.

3. A. Foucher, *L'art gréco-bouddhique du Gandhâra, étude sur les origines de l'influence classique dans l'art bouddhique de l'Inde et de l'Extrême-Orient*. Tome Premier : *Introduction, les édifices, les bas-reliefs* (Publications de l'École française de l'Extrême-Orient). Paris, E. Leroux, 1905. In-8°, XII-639 p., 300 fig., 1 pl., 1 carte.

4. A. von Le Coq, *Zeitschrift für Ethnologie*, XXXIX, 1907, p. 510.

système d'écriture *slanting*, par opposition aux documents en langue II de Leumann (indo-iranienne) qui suivent le système *gupta*.

« L'un des faits les plus surprenants est que la série des gutturales indo-européennes, qui est représentée dans tout le groupe oriental par des semi-occlusives devenues sifflantes ou chuintantes, apparaît ici sous la forme de gutturales tout comme dans les langues occidentales : « cent » se dit *kandh* [ou *kante*], comme dans grec ἑ-κατόν, latin *centum*, irlandais *cēt*, et non pas sous une forme pareille à skr. *çatám*, à zend *satəm*, à vieux slave *sŭto*, à lithuanien *szimtas;* et de même dans tous les exemples comparables » (A. Meillet). A première vue, ces affinités avec les langues occidentales sont déconcertantes. Il importe de ne pas tirer de là des conclusions trop hâtives : nous avons probablement affaire à une langue indo-européenne du type oriental très évoluée.

Mais pour l'instant nous sommes incapables de la situer philologiquement. D'autre part, il est indispensable de formuler des réserves sur le domaine géographique dans lequel elle a été parlée ; nous ne savons pas dans quelle mesure ce domaine coïncide avec celui de l'expansion des Indo-Scythes : sa présence dans le Tourfan, au milieu de textes en langues diverses, ne donne aucune indication.

MM. E. Sieg et W. Siegling ont reconnu d'ailleurs dans le tocharique lui-même deux idiomes, de la même écriture et mêlés ensemble dans les découvertes, de sorte que l'on ne peut dire s'il s'agit de deux langues juxtaposées géographiquement ou parlées successivement dans le temps. Dans les manuscrits rapportés du Tourfan, ils sont à peu près également représentés l'un et l'autre. Entre les deux il y a surtout des différences de vocalisme et de consonantisme, ainsi que de déclinaison (très importantes), et des écarts de vocabulaire. Faute de mieux, on les a désignés par les lettres A et B.

MM. Sieg et Siegling se sont surtout attachés jusqu'ici à l'étude du groupe A, dont ils ont donné un texte en fac-similé (*Sitzungsberichte*, 1908, pl. X).

L'alphabet tocharique s'écarte beaucoup de l'alphabet sanskrit : il lui manque beaucoup de lettres. Ainsi le *v* et les cérébrales par exemple manquent totalement et le *h* est très rare. Par contre, la langue retrouvée offre une série de signes nouveaux : une voyelle et onze consonnes. La voyelle, représentée par *ä*, correspond à la voyelle *svarabhakti* des Hindous, au *schwā* indo-germanique (auquel on donne habituellement la forme d'un *e* renversé). Elle est souvent employée pour appuyer des consonnes, telles que *c*, *ñ*, *ç*, *y*, à la fin d'un mot, et se représente dans ce cas par ^{ä} en suspension. Les consonnes nouvelles sont d'abord le *w*, puis dix doublets des consonnes ordinaires : k, *dh* (doublet de *t*), n, p, m, r, l, ç, sh, s[1].

1. MM. Sieg et Siegling désignent ces doublets par des caractères italiques soulignés. Nous les remplacerons par des caractères romains (ou inversement, le cas échéant).

Au surplus, voici le tableau de la valeur des lettres de l'alphabet tocharique :

Voyelles : *a, ā, i, (ī), u, (ū), e, o, (ai, au), ä.*

Consonnes : *k* (k), *ng* (*n* guttural) ; *c, ñ* ; *t* (*dh*), *n* (n) ; *p* (p), *m* (m) ; *y, r* (r), *l* (l), *w* ; *ç* (ç), *sh* (sh), *s* (s), *h.*

En outre, le tocharique s'écarte du sanskrit par les ligatures.

L'emploi de la lettre *ñ* est très fréquent ; la lettre *l* et le groupe *ly* reviennent très souvent. La palatalisation est une des caractéristiques de la langue nouvellement découverte : elle s'étend même aux mots qui paraissent évidemment venus directement du sanskrit.

A en juger par l'étude du groupe A, la déclinaison des substantifs présente une très grande variété de formes. La tocharique a les trois genres. Il ne semble pas avoir de duel. Par contre, il offre un plus grand nombre de cas que le sanskrit.

MM. Sieg et Siegling signalent tout d'abord une déclinaison en *e*. La désinence est souvent le suffixe *-une* ajouté à des verbes et à des substantifs. Par exemple, de la racine *yām*, faire, on forme *yāmlune ; de çol*, vie, *çolune*, etc.

	Singulier	Pluriel
Nom. et acc. . . .	*yāml-une*	*-uneyäntu (unentu)*
Instr.	*-uneyo*	*-uneyäntuyo*
Dat.	*-uneyac*^{a}	*-uneyäntwac*^{a}
Abl.	*-uneyäsh*	*-uneyäntwäsh*
Génit.	*-uneyis*	*-uneyäntwis*
Loc.	*-uneya*^{m}	*-uneyäntwa*^{m}
Nouveaux cas. . .	*-uneyaççäl*	*-uneyäntwaççäl*
	-uneyā	*-uneyäntwā*
		-uneyäntwāççi

Le nouveau cas en *-aççäl* est un comitatif ; le nouveau cas en *-ā* correspond à « en raison de » ; le nouveau cas pluriel en *-āççi* paraît être un génitif partitif.

A côté du type précédent de déclinaison en *-e*, MM. Sieg et Siegling notent des écarts sensibles dans la déclinaison de *se*, fils, et de *k*$_{u}$*le*, femme, dont ils donnent les principaux cas.

Mais ils citent aussi une déclinaison en *i* [ex : *rī (rĭ)*, ville, *çwātsi*, nourriture, aliment], et il y a également des déclinaisons en *-a, -u, -o* et peut-être en *-ā*.

Outre ces déclinaisons à thème vocalique, il y a aussi des déclinaisons à thème consonantique (paradigme *ñkadh*, dieu ; déclinaisons particulières pour *wīr*, homme et *puk*, chacun, tout).

Pour les pronoms, notons simplement ici que *nash* est le pronom

personnel de première personne, *tu* celui de deuxième personne. Les possessifs sont *ñi* (mon), *tñi* (ton), *shñi* (son). Les démonstratifs sont *dham*, et d'autre part *sas* (masculin), *sām* (fém.), *sam* (neutre); *cam* signifie d'où, duquel. L'interrogatif est *kus* (neutre *kuc*[a]). Le relatif se forme en accompagnant le précédent du mot *ne*, qui ne le suit pas toujours directement. Tous ces pronoms présentent une grande variété dans la déclinaison.

Pour les verbes et la conjugaison, les recherches des auteurs ne sont pas encore suffisamment avancées pour qu'ils aient pu formuler des conclusions : ils signalent simplement l'existence de verbes actifs, passifs et moyens et citent quelques désinences de modes et de temps. Ils ont rencontré dans les textes un très grand nombre de participes : en *-u*, en *-mā*[m], en *-äl*, *-al* et *-āl* ou *-nāl*.

Par contre, les recherches relatives aux noms des nombres ont été couronnées de succès, grâce à la fréquence des nombres cités dans les livres bouddhiques. Le caractère indo-européen de ces noms de nombre tochariques est évident. MM. Sieg et Siegling n'ont pas seulement réussi à en dresser une table assez complète pour la langue tocharique A ; ils en ont recueilli déjà d'autres dans le groupe B, et le rapprochement est des plus suggestifs.

NOMS DE NOMBRE EN TOCHARIQUE

Groupe A[1].

	Cardinaux.	Ordinaux.
1	*sha*	*sas*
2	*we*	*wädh*
3	*tri*	*tridh*
4	*çtwar*	*çdhardh, çtärdh* ou *çdhärdh*
5	*pañ*[a] (gr. πέντε)	*pandh*
6	*shak*	*shkashdh*

1. Comparer avec les résultats obtenus jusqu'ici pour le groupe B :

	Cardinaux.	Ordinaux.
1	*she*	*se*[m]*shse*
2	*wī*	*wate*
3	*trai* ou *tarya*	*trite*
4	*çtwer*	?
5	*piç*	*pingkte*
6	*shkas*	*shkaste*
7	*shukdh*	?
8	*okdh*	*oktunte* (*-tte*?)
10	*çak*	
15	*çak piç*	
80	*okdh çak*	
100	*kante*	
500	*piç kante*	

Cardinaux.		Ordinaux.
7	shp*adh*	sh*apdhand*
8	ok*adh*	?
9	*ñu*	?
10	*çäk*	*çk andh*
11	*çäkshapi*	*çäkshapindh*
12	*çäkwepi*	*çäkwepindh*
20	*wiki*	?
21	*wikishapi*	*wikishapindh*
30	*taryāk*	*taryākindh*
40	*çtwarāk*	
50	*pñāk*	
60	saksak	
70	*çaptuk*	
80	*oktuk*	
90	*nmuk*	
100	k*andh*	
200	*wekandh*	
230	*wekandh taryāk çka*^{m} (*çka*^{m} = et)	
921	*ñukandh wiki çkam shapi*	
1.000	*wälts*	
2.000	*wewälts*	
10.000	*tmā*^{m} (*pour tmãn*)	
20,000	*wetmā*^{m}	

D'après le grand nombre des palatales, on serait tenté de rapprocher, par là même, le tocharique du groupe indo-iranien; en réalité, c'est un trompe-l'œil parce que les palatales tochariques remplacent surtout des dentales : *pācar* (*pāter*, père), *mācar* (*māter*, mère), *prācar* (*frāter*, frère), *ckācar* (θυγάτηρ, fille). La règle de la palatalisation des dentales éclate encore dans *çäk* (*decem*, dix).

Voici encore d'autres exemples d'analogies linguistiques étonnantes : *kus*, lat. *quis; tu*, lat. *tū; wīr*, lat. *vir; ālyek*, lat. *alius; por*, grec πῦρ; *ñom*, lat. nōmen; — et dans le groupe B : *yakwe*, lat. *equus*; *ku*, grec κυών; *okso*, got. *aúhsa*, all. *Ochs(e)*, bœuf, etc.

L'étude du vocabulaire n'est pas très avancée, et les résultats sont encore fragmentaires. Mais les auteurs comptent sur la découverte de textes bilingues, et sur la comparaison des fragments de textes bouddhiques en tocharique avec les passages correspondants des livres tibétains, chinois, ouïgours et sanskrits.

V. — MM. Sieg et Siegling donnent également d'intéressants détails sur le livre d'où est tiré le texte qu'ils donnent en fac-similé et sur le passage qu'ils lui ont emprunté. Ce livre est le *Maitreyasamiti*, ouvrage

inconnu soit en sanskrit, soit en pâli, et aussi, du moins sous ce titre, en Chine et au Tibet, mais que l'on sait avoir été très répandu dans l'Asie centrale. On a les fragments de trois manuscrits de cet ouvrage considérable et nous avons vu que M. F. W. K. Müller a retrouvé la trace de sa traduction dans la langue des Ouïgours.

Dans le passage reproduit, il est question d'une énumération des sept *Tathāgatas* (transformations de Bouddha). Chaque alinéa contient le nom de chaque Bouddha et une liste de quatre nombres. De laborieuses recherches ont permis de constater que le premier nombre est toujours la somme des trois autres. Finalement on s'est aperçu que le premier représente la durée totale de la vie de chaque Bouddha, et les trois autres respectivement : 1° les années d'existence de chacun jusqu'à sa transformation en Bouddha; 2° ses années d'exercice de l'enseignement comme Bouddha; 3° les années écoulées entre la fin de cet enseignement jusqu'à l'entrée du Bouddha dans le Nirvāna.

Cette découverte est d'autant plus surprenante que c'est la première fois qu'on rencontre dans un texte bouddhique la mention de cette troisième section de l'existence des Bouddhas.

Voici les chiffres donnés par le texte tocharique pour chaque Bouddha :

1° *Vipaçyi*	. . . . .			19.000 ans	. . .		16.000 ans[1]	
2° *Çikhi*	70.000 ans	:	16.000	+	40.000	+	14.000	—
3° *Viçvabhū*	60.000 —	:	13.000	+	35.000	+	12.000	—
4° *Krakasundi*	40.000 —	:	10.000	+	22.000	+	8.000	—
5° *Kanakamuni*	30.000 —	:	8.000	+	16 000	+	6.000	—
6° *Kāçyapa*	20.000 —	:	6.000	+	10.000	+	4.000	—
7° *Çākyamuni*	120 —	:	35	+	45	+	40	—

Ainsi Çākyamuni a ici 120 ans d'existence au lieu de 80 comme dans la tradition grâce à l'adjonction de 40 ans écoulés entre la fin de son enseignement et son entrée dans le Nirvāna.

Voici maintenant la transcription et la traduction de l'alinéa qui le concerne :

k*andh wiki puklā*	*wrasaççi*	*çola*^{m}	*Çākyamuni*	*ñomā*	
Cent vingt ans	parmi les hommes	en vie	Çakyamouni	de nom	
ptāñkat shesh	*sam*[2] *penu*	*kārunik*[3]	*taryā*kp*añpi*	*puklyi*	
le Bouddha fut;	en vérité	le Kāru*n*ika	(au bout de) 35	ans	

1. Pour ce Bouddha, le texte défiguré ne donne que le nombre des années d'existence écoulées avant son incarnation, et le nombre des années écoulées entre la fin de son enseignement et son entrée dans le Nirvāna.

2. Article ou démonstratif se rapportant au mot puttiçpāra^{m}.

3. Mot sanskrit, épithète de Bouddha : le compatissant.

[*puttiçpāra*^{m}] k*alpādh* *çtwarā*kpañ*pi* *puklā*
la dignité de Bouddha atteignit ; quarante-cinq ans
puttiçpāra^{m} *wleshādh* *çtwarā*k *puklā* *çol* *lyalyipura*sh
la dignité de Bouddha exerça ; quarante ans la vie ayant (.....?)
ksaluneya^{m} k*alk*.
dans le Nirvāna il alla.

Le dernier alinéa du texte reproduit est relatif au Maitreya futur (appelé Metra*k* en tocharique) : le mot *tu* indique qu'on lui parle directement à la deuxième personne : on lui prédit qu'il vivra 80,000 ans, dont 19,000 avant sa métamorphose en Bouddha, et 45,000 pour exercer son enseignement. La suite n'a rien à faire avec les Bouddhas et continue un récit apparemment interrompu.

VI. M. R. Pischel a ajouté quelques remarques au travail de MM. Sieg et Siegling en confirmant le caractère indo-européen du tocharique. A côté de la palatalisation déjà observée, il reconnaît une loi de mutation des consonnes sonores (comme en germanique et en arménien) et même des sonores aspirées en sourdes (ex. : *prācar*, sanskrit *bhrātar*, frère ; *ckācar*, grec θυγάτηρ, fille ; *knān*, grec γιγνώσκω, all. *kennen*, connaître ; *kam*, aller, sanskrit *gam-*, etc.). Une troisième loi serait la chute des voyelles dans certains cas (*ckācar*, θυγάτηρ). M. Pischel a établi aussi quelques analogies avec la langue des *Zigeuner* : *ko*^{m}, voisin de *kham*, soleil, et *reka* ou *reke*, mot, voisin de *raker*, parler). Comme la variété des désinences de la déclinaison en tocharique semble indiquer une grande part d'influences étrangères, il croit pouvoir établir que les Indo-Scythes, à l'instar des *Zigeuner*, se sont fréquemment déplacés.

Nous n'en savons pas plus pour le moment, et, pour aller plus loin, il faut attendre la publication des documents. Mais un fait extrêmement important demeure acquis. Sans parler de la langue II de Leumann encore presque inconnue, une nouvelle langue, que l'on a des raisons de tenir pour indo-scythique, et qui, au premier examen, présente des particularités singulières, vient d'entrer dans le domaine de la philologie des langues indo-européennes. Il y a lieu d'espérer qu'elle apportera des éléments précieux pour la théorie générale de ces langues. Peut-être les documents donneront-ils aussi des éclaircissements sur les Indo-Scythes.

G.-A. HÜCKEL.

TOCHARIQUE *CKĀCAR* 'FILLE'

On pourrait se demander si les chutes surprenantes de voyelles dans les syllabes initiales des mots tochariques sont réelles ou simplement graphiques comme c'est le cas dans certaines inscriptions italiques. L'examen de quelques-uns des mots connus, *ckācar* p. ex., permet d'affirmer avec M. Pischel qu'il s'agit bien de disparitions phonétiques. En effet, comme *pācar* le montre, l'*ā* tocharique correspond aussi bien à *ə* qu'à *ā* indo-européen. Cf. *prācar, mācar* (i.-e. **bhrāter-*, **māter-*). Donc le *ā* de *ckācar* représente légitimement le *ə* de **dhughəter-* (sk. *duhitár-*, gr. θυγάτηρ). D'autre part, comme le prouve *prācar* une aspirée sonore se change en une sourde simple.

Or, dans *ckācar*, on a *c* à l'initiale comme à l'intérieur des mots : *mācar, pācar, prācar*, alors qu'on attendrait *t-*, c'est-à-dire que tout se passe comme si l'on partait d'une forme à *t* indo-europ. : ***tughəter-* au lieu de **dhug(h)əter* postulé par toutes les autres langues. C'est qu'on a dû avoir d'abord et régulièrement **tukācar*, puis chute de la voyelle initiale : **tkācar*, et seulement alors *ckācar* par suite de la situation débile de la première occlusive devant la seconde. On observe en effet que dans beaucoup de langues une occlusive suivie d'une autre se change en aspirée ou en spirarte (v. A. Meillet, *Sur la différenciation des phonèmes*, MSL., t. XII, fasc. 1 [1901], pp. 14-34. Cf. r. *xto* de *kto*, etc...). Du reste, *c* ne correspond peut-être pas exactement en tocharique au *c* sanskrit, mais n'est sans doute qu'une façon de rendre un *t* aspiré (*ᵗh.*) C'est ainsi que le θ grec ancien transcrivait parfois les *c* (*ᵗch*) iraniens. Cf., dans cette *Revue*, p. 213. Mais l'alternance de *ç* et de *c* dans la graphie[1] peut pourtant faire penser à une variété de chuintante. En tout cas, il y a chute de voyelles dans les syllabes initiales, et le tocharique rappelle par là l'arménien, de même qu'il rappelle le grec et le latin à la fois par le traitement des palatales et la conservation du *ə* intérieur.

A. CUNY.

1. C'est par le *ç* de l'ordinal *çkandh* que s'expliquera celui de *çäk* « dix ». On attendrait en effet **täk*. Ici le **t*, après être devenu **c* s'est peut-être affaibli ultérieurement en *ç*. On sait que le stade ancien de sk. *ç* — iranien *s* (= gr. κ, lat. *c*) a dû être également *ᵗ š* (v. Meillet, *MSL.*, t. VIII, pp. 283-284).

BIBLIOGRAPHIE

Hermann Möller, *Semitisch und Indogermanisch* (Erster Teil, Konsonanten). Copenhague, Hagerup, 1907; 1 vol. in-8° de XVI-396 pages.

Die gemein-indogermanisch-semitischen Worttypen der zwei- und dreikonsonantigen Wurzel und die indogermanisch-semitischen vokalischen Entsprechungen (*Kuhn's Zeitschrift*, Bd. XLII, pages 174-191, 1908).

« Sans doute le point d'arrivée théorique de la sociologie, » déclare l'un des membres les plus en vue de l'école de M. Durkheim, « est de montrer l'unité du fait social, mais on ne l'atteindra probablement jamais. » L'opinion de M. Möller qui croit à l'unité originelle des langues humaines, n'est donc pas théoriquement fausse, puisque « le langage est le fait social par excellence », mais peut-on affirmer avec lui que la démonstration de cette unité est la fin que doive se proposer la linguistique générale? La majorité des linguistes qui s'occupent des langues d'un groupe reconnu, y voit simplement, au contraire, le moyen de préciser l'histoire des différentes langues de ce groupe. D'autres conçoivent, il est vrai, la linguistique comme une science théorique, mais n'envisagent pas non plus comme but ultime celui qui semble solliciter les efforts de M. Möller et de M. Pedersen. Ce dernier savant a appelé *nostratische Sprachen* les langues de la race blanche ou caucasique, savoir: l'indo-européen, le chamito-sémitique, les langues non indo-européennes de l'Asie-Mineure et de l'Europe préhistoriques, auxquelles il faut ajouter peut-être le finno-ongrien (*Z. D. M. G.*, LVII, 560). C'est sur deux de ces groupes: le chamito-sémitique et l'indo-européen que M. Möller fait, dans l'ouvrage et l'article cités, porter pour la première fois une comparaison rigoureusement systématique. La chose avait déjà été tentée bien des fois depuis les origines de la grammaire comparée, mais jamais encore avec la même autorité. M. Möller est, en effet, linguiste indo-européanisant : il professe la grammaire comparée du germanique à l'Université de Copenhague; d'autre part, il s'occupe du sémitique et de sa comparaison avec l'indo-européen depuis plus de trente ans. C'est dire qu'il était préparé mieux que personne à aborder une

question que la plupart du temps on se contente de résoudre simplement par la négative.

Partant de l'idée théorique qu'il y a parenté entre le sémitique et l'indo-européen, M. Möller s'est donc proposé comme tâche de retrouver des correspondances exactes dans le consonantisme et le vocalisme des deux groupes de langues.

Le volume qui a paru ne traite en principe que du consonantisme, mais il était inévitable que de-ci de-là l'auteur fût amené en passant à indiquer par avance l'idée qu'il se fait du vocalisme indo-européen comparé à celui du sémitique. Ces renseignements épars n'ayant pas satisfait les critiques, M. Möller a jugé bon de publier dans l'article de la *Kuhn's Zeitschrift* cité plus haut, le système qu'il a cru reconnaître pour les correspondances vocaliques entre les deux groupes.

Voici quelle est sa théorie et pour les consonnes et pour les voyelles.

Consonnes. — α) Occlusives. — Dans la langue préindo-européo-sémitique il y avait, suivant M. Möller, cinq séries d'occlusives : une série labiale, une série dentale, trois séries gutturales (k_1, k_2, k_3). Chacune de ces séries comprenait à l'origine quatre termes : une sourde forte, une sonore forte, une sourde douce, une sonore douce. Soit par exemple dans la série des labiales : *p* (sourde forte), *P* (sonore forte); *b* (sourde douce), *B* (sonore douce)[1]. Les sonores fortes sont représentées en indo-européen par des sonores aspirées, en sémitique par des occlusives emphatiques; ainsi, dans la série des dentales, le *T* primitif sera *dh* en indo-européen, *t* en sémitique. Les sourdes fortes, de même que les sourdes douces sont représentées en indo-européen par des sourdes fortes; soit : primitif *p* et primitif *b* > indo-eur. *p*. Elles se maintiennent distinctes en sémitique où primitif *p* est *p* tandis que primitif *b* est devenu *b* (sans doute sonore douce). Enfin, les sonores douces (type *B*) sont également des sonores douces en indo-européen (*b*) tandis qu'elles hésitent entre la qualité sourde et la qualité sonore dans les différentes langues sémitiques. Soit par exemple *D* (indo-eur. *d*) : on aura des sourdes partout en sémitique, sauf l'arabe qui présente encore *ẓ*. — Comme ce très ingénieux système ne suffit pas à expliquer toutes les correspondances consonantiques probables entre le sémitique et l'indo-européen, l'auteur y a ajouté la non moins ingénieuse théorie des « alternances consonantiques ». L'indo-européen que nous atteignons par la seule comparaison des langues qui en sont issues, ne connaît que les alternances *vocaliques*, mais beaucoup d'autres familles et en particulier un groupe des plus voisins géographiquement, le finno-ongrien, pratique encore, au moins dans sa période d'unité, les

1. On a cru pouvoir supprimer le point souscrit qui chez M. Möller caractérise le *P* et le *B*. La différence de la majuscule à la minuscule suffit.

alternances *consonantiques*. L'indo-européen lui-même présente de nombreuses traces de cette sorte d'alternances. Elles ont été étudiées par M. M. Zupitza (*KZ.*, XXXVII, 387 suiv.) et Noreen (*Spuren indogermanischer Lautgesetze*); elles ont été également signalées par M. P. Persson (*Wurzelerweiterung*, passim). Suivant M. Möller, il y avait dans la langue primitive dont l'indo-européen et le sémitique sont issus, alternance[1] entre la sourde forte et la sonore forte, par exemple *p* ⟷ *P*, (i. e. *p* ⟷ *bh*) et alternance entre la sourde douce et la sonore douce, soit *b* ⟷ *B*, (i. e. *p* ⟷ *b*). Il arrive que l'un des deux groupes de langues ne conserve que l'une des branches de l'alternance, tandis que l'autre ne conserve que l'autre branche, d'où correspondance en apparence irrégulière, par exemple *p* sémitique continuant *p* primitif en face de *bh* indo-européen continuant la forme alternante *P* primitif. Et l'inverse se présente également. L'auteur n'a eu qu'un tort ici, c'est de vouloir préciser la cause de ces alternances (il les attribue à des différences d'accentuation). Si l'on discute déja vainement pour savoir quelle a été la cause qui a produit les alternances *vocaliques* en indo-européen commun, à plus forte raison est-il trop hardi de vouloir retrouver celle des alternances *consonantiques* qui, suivant lui, remontent à une époque infiniment plus reculée.

β) Sonantes. — Les sonantes sont dans les deux groupes de langues *r*, *l*, *m*, *n*, *w*, *y* et remontent à la langue primitive sous une forme sensiblement pareille. Il y a flottement dans les représentations indo-européennes de *r* et de *l* primitifs et dans celle de *n* (ici également pour l'égypto-sémitique, *n* étant continué et par *n* et par *l*).

γ) Spirantes. — C'est peut-être ici le point faible du système : l'auteur admet pour la langue primitive 11 (respectivement 13) spirantes. Les langues sémitiques sont, il est vrai, très riches en phonèmes de cette nature, mais l'indo-européen auquel nous atteignons, ne connaît que *s* (dont *z* est simplement la forme sonore); on a signalé en outre quelques traces incertaines de θ et de ð. Il faudrait donc admettre que ce groupe a perdu toute une série de spirantes (9, respectivement 11), qu'il aurait confondues avec les occlusives correspondantes. Au cours de leur histoire, diverses langues indo-européennes ont acquis, il est vrai, des spirantes, mais le slave à ce point de vue, et surtout le lithuanien, ont remarquablement gardé la physionomie de la langue-mère.

ð) Phonèmes laryngaux. — M. Möller en admet cinq pour la langue préindo-européo-sémitique. Comme les spirantes, ces phonèmes se sont (un seul excepté) perdus en indo-européen et conservés en sémitique; mais avant leur chute ils ont dans le premier groupe exercé une influence sur le vocalisme environnant, sauf *h* (*h* pan-

1. Entendez : variation régulière dans des conditions données.

sémitique), qui n'est en indo-européen qu'un simple esprit doux (et un *y* à l'intérieur). Comme la théorie des alternances consonantiques, celle-ci, si on l'admet, intéresse de très près la constitution phonétique de l'indo-européen. Elle confirmerait l'opinion de M. F. de Saussure, savoir qu'il n'y a qu'une seule vraie voyelle (*e* ⟶ *o* ⟶ *zéro*) et qu'il n'y a qu'un seul type de racines, les racines en *e*. Les deux premiers de ces phonèmes primitifs A_1 et A_2 confondus en sémitique dans le seul esprit doux *(aleph)* produisent en indo-européen des effets différents : A_1 se fond simplement avec la voyelle précédente en l'allongeant : $e + A_1 > \bar{e}$ (type *dhē-* (placer), alternant avec *dhō-* $< dho\ A\text{-}_1$); au contraire A_2 colore en *a* un *e* précédent ou suivant : (type *bhā-* $< Be\ A\text{-}_2$) et se fond avec lui en une voyelle longue[1].

Le troisième phonème laryngal, *H* est *H* en sémitique *(heth)*; il disparaît également en indo-européen, en teintant d'*a*, l'*e* (ajoutons : et l'*o*) qui le précède ou qui le suit : type : sémitique *pataH-* 'ouvrir', i.-eur. ***petā* d'où **petə* et **ptā* (gr. πετά-ννυμι etc.). Le quatrième phonème : primitif ʿ (ʿ*ain* sémitique) disparaît également en indo-européen, mais en transformant *e* (à plus forte raison *o*) précédent ou suivant en *o* (type *dō-* < **de*ʿ ou < **do*ʿ. Du cinquième (*h* sémitique), il a été déjà parlé[2].

Voyelles. — M. Möller admet que la voyelle primitive avait le timbre qu'elle présente en sémitique *a*. C'est de ce timbre que serait sorti dans certaines conditions toniques (v. Passy, *Changements phonétiques*), et

1. Dans une communication personnelle l'auteur me reproche d'avoir dit (*Mélanges Havet*, p. 102), qu'il n'y avait pas en indo-européen d'alternance *ā : ō*, ajoutant que je suis seul de mon avis. La théorie n'est pas la mienne : c'est celle que M. A. Meillet a enseignée dans une communication faite à la Société de linguistique de Paris, mais non encore publiée. Du reste, cette façon de voir peut très bien se concilier avec le système de M. Möller. Puisqu'il admet qu'un A_2 a pu colorer en *a* un *e* précédent, à plus forte raison peut-on croire qu'il a exercé la même influence sur un *o*. L'*e* et l'*o* étaient, on le sait, également *ouverts* en indo-européen, or un *o* ouvert se rapproche de *a* peut-être plus encore qu'un *e* ouvert. Cf. les faits du français dialectal : parisien *gigot* (*žigó*) avec un *o* fermé, mais lorrain *žigò* avec un *o* ouvert, et franc-comtois *žiga* avec une voyelle qui, même aux oreilles d'un Lorrain, produit l'impression de *a*, tandis qu'il n'en est pas de même pour *e* : parisien *été* avec le premier *e* fermé comme le second, lorrain et franc-comtois *ète* avec le premier *e* ouvert, mais bien distinct de *a*. Le seul bon exemple de l'alternance *ā : ō* (gr. φωνή : φημί) peut s'expliquer par **bhā-onā* (cf. ἡδονή de **swād-onā*), bien qu'il soit déjà attesté dans Homère. La langue homérique contient, en effet, déjà bien des formes contractées (v. Bechtel, *die Vokalcontraction*) et * φαονά (avec les deux α longs) ne pouvait entrer à aucun cas dans un hexamètre, Φωνή aurait ensuite été adopté tel quel par les dialectes qui contractaient différemment (dorien, p. ex. πρᾶτος).

2. Ainsi donc, pour M. Möller le *ə* des racines disyllabiques indo-européennes représente toujours une ancienne consonne (susceptible de se vocaliser en *ă* en Europe, en *i* dans l'Inde et l'Iran. Ceci aurait l'avantage d'expliquer pourquoi, dans celles de ses racines qui contiennent une sonante, la sonante fonctionne comme voyelle (et non pas comme consonne) devant *ə*. Exemple : racine **sterə* (**strā*) (étendre); forme à degré zéro (verbal en *-tós*) : **strətós* c'est-à-dire *strtós* et non pas **strətós* avec *ə* voyelle et *r* consonne. L'*r* voyelle long est noté ici par le caractère romain.

l'*e* (provenant de *á* sous le ton aigu) et l'*o* (provenant de *à* sous le ton grave). En sémitique *i* et *u* correspondraient en gros à *o* indo-européen. Le degré *zéro* (absence de toute voyelle) se répondrait régulièrement dans les deux groupes de langues. Voir les types morphologiques étudiés par M. Möller dans l'article cité de la *Kuhn's Zeitschrift*.

Dans le *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* (n° 55, novembre 1907, p. CCLXIV et suiv.), on avait critiqué, pour le combattre, le système de M. Möller. Ici on a cherché simplement à l'exposer, non pas précisément sous son jour le plus avantageux, mais de façon à permettre au lecteur de conserver toute liberté d'appréciation ou plutôt de manière à lui suggérer le désir d'étudier personnellement les idées si ingénieuses du savant danois. Si dans l'avenir on reconnaît le bien-fondé de ses opinions en général, on y aura gagné de pouvoir contrôler les théories préindo-européennes qui ont été construites par M. Hirt et autres savants sans moyen suffisant d'information. Il conviendra, en tout cas, de corriger quelques détails, tel par exemple, le rapprochement de l'anglais *bald* « chauve » moyen-anglais *balled* avec grec φαλακρός. *Balled* s'explique, en effet, avec beaucoup plus de vraisemblance comme étant issu de prégermanique **bazlōθaz* et dérivé de **bazaz*[1] (all. *bar*, anglais *bare*), v. sl. *bosŭ* « nu », etc.....

A. CUNY.

Robert Eisler, *Kuba-Kybele, vergleichende Forschungen zur kleinasiatischen Religionsgeschichte* (extrait du *Philologus*, nouvelle série, t. XXII, 2, p. 161-209).

Cet article fait partie d'une série parue dans le *Philologus*. L'auteur est persuadé que les lois phonétiques ne sont pas de mise quand il s'agit d'interpréter les noms divins. Il a donc imaginé la méthode de la *mystique verbale* (Wortmystik). Comme l'ensemble de nos contemporains est plutôt porté du côté de la critique que de celui de la mystique, M. Eisler a sans doute peu de chance de les convaincre. L'érudition du savant allemand est immense ; mais il est très difficile de garder la liberté de son jugement en face de cet amas de rapprochements entre le christianisme, la religion gréco-romaine, les cultes orientaux, le zoroastrisme, le brahmanisme, le mahométisme, etc. Le kaléidoscope change à chaque instant. De plus, M. Eisler semble confondre les langues non indo-européennes de l'Asie-Mineure avec les langues sémitiques, car ce sont au fond *diverses* étymologies sémitiques qu'il propose pour Kuba. Que dire (p. 202) du rapprochement de babyl. ? (sumérien ?) *char*, hébr. *har*, iran. *hara* (lisez *Harā* : ce n'est qu'un nom propre[2]), slav. *gora*, gr. ὄρος ? Ceci suffit

1. Indo-européen **bhosós*.
2. V. Bartholomae, *Altiranisches, Wb.* col. 1788.

à expliquer pourquoi M. Eisler (non plus que M. Hommel) ne veut pas tenir compte de la linguistique rigoureuse dans ses travaux. C'est qu'il ne s'est pas donné la peine d'en acquérir la méthode ou qu'il la considère comme gênante. Mais il en résulte que pour ceux qui la possèdent, de tels travaux paraîtront toujours de pure fantaisie.

A. CUNY.

Hésiode, *Les Travaux et les Jours*, texte grec avec une introduction, des notes et une traduction française, par Pierre Waltz, Bruxelles, Lamertin, 1909; 1 vol. in-8° de 128 pages.

« Ce livre est une édition scientifique plutôt que savante, » dit l'auteur lui-même dans son *Avertissement*. Il fait la suite naturelle de sa monographie : *Hésiode et son poème moral* (1906). Il est précédé d'une bibliographie où l'on regrette (dans la section qui concerne la « Langue et métrique ») l'absence d'une mention pour l'excellente *Griechische Grammatik* (3e édition) de M. K. Brugmann, qui pourtant fait partie du *Handbuch* d'Iwan Müller. Kühner-Blass ne vaut rien pour la phonétique et la morphologie si on les envisage, comme c'était l'intention des auteurs, du point de vue de la grammaire comparée. — Vient ensuite une introduction littéraire traitant les questions qui se rattachent à la vie et à l'œuvre d'Hésiode; mais le travail actuel n'est pas un simple résumé du précédent; l'auteur a mis à profit les critiques qu'on lui a faites et complété sa documentation. Il y aurait des remarques à faire sur le trop court chapitre consacré à la langue d'Hésiode (pp. 34-37); signalons p. 37; la phrase : « les formes primitives, restaurées par affectation d'archaïsme, sont rares », avec la note : « ἀμάειν (α long). Cf. chez Homère πεινάων ». Ceci laisse croire que l'α long est primitif, tandis qu'il ne résulte que d'un allongement métrique et artificiel. P. 88 : « les formes verbales athématiques διδοῖ et πιλνᾷ » ne sont sans doute qu'une faute d'impression pour : les formes *thématiques*, πιλνᾶ valant *πιλνάει; διδοῖ, *διδόει. A noter une opinion très plausible émise par M. Waltz, savoir que la langue d'Hésiode a subi l'influence de celles des oracles delphiques. Quant à l'idée que le poème avait été rédigé en éolien, puis transcrit en ionien, M. Waltz a évidemment raison de la rejeter ainsi que tout le monde l'a fait.

Cette partie est suivie des *Notes critiques* (pp. 43-46) et du texte des *Travaux* (pp. 47-106). M. Waltz annonce lui-même qu'il a proposé extrêmement peu de conjectures. Il s'est contenté la plupart du temps — et il a bien fait son choix — d'accepter les leçons de l'édition Flach et de rejeter celles de l'édition Rzach (les autres éditions ont également toujours été consultées). En effet, si l'édition Rzach est excellente par son appareil critique, il est souvent arrivé à son auteur de ne pas choisir la meilleure leçon; ainsi au vers 533, il faut évidem-

ment lire βροτῷ avec les manuscrits et non βροτοί avec Rzach d'après Wachler. Pourtant, à l'occasion, M. Waltz donne raison à Rzach contre les autres éditeurs et il fait bien. Par exemple, au vers 186, il lit avec lui βάζοντες et non βάζοντε (Paley, Flach, Sittl). En effet, le duel n'a ici aucune raison d'être (le sujet est général et pluriel). D'autre part, la fin de vers βάζοντες (F)ἔπεσσι est très régulière, car le digamma initial ne produit obligatoirement l'allongement d'une syllabe brève terminée en consonne que lorsque cette syllabe est au temps fort du pied : or, -τες commence le demi-pied faible. Aucune raison de garder βάζοντε. Une conjecture personnelle à M. Waltz est μέν au lieu de μετ' (au v. 230). Pour l'appuyer (p. 64) M. Waltz donne en note une bonne raison : μέν s'oppose à δέ du vers 231, et une qui l'est beaucoup moins : la leçon des manuscrits (μετά suivi du datif) est incorrecte. En effet μετ' peut être compris comme un préverbe se rattachant directement au verbe ὀπηδεῖ et alors le datif dépendant de l'ensemble μετ-οπηδεῖ est correct. Il est vrai que les dictionnaires ne connaissent pas ce composé ; mais il sera désormais reconnu grâce à l'observation de M. Waltz. Sa correction est possible, mais elle n'est pas nécessaire. — En général, le texte adopté est excellent.

La partie la plus utile du travail de M. Waltz — et elle est vraiment de toute première utilité — est la traduction des *Travaux* qui clôt le présent volume. Hésiode est, en effet, un auteur des plus obscurs et, malgré les traductions de Leconte de Lisle et de Patin, M. Waltz aura rendu un véritable service non seulement aux étudiants, mais même aux professeurs qui ont à expliquer Hésiode. On ne s'attardera pas ici à louer les qualités d'élégance et de clarté de sa traduction. On se contentera de faire quelques observations. M. Waltz traduit les vers 416-417 ...μετὰ δὲ τρέπεται βρότεος χρὼς | πολλὸν ἐλαφρότερος comme l'ont fait ses devanciers : « (à la fin de l'automne)... le corps de l'homme retrouve son agilité. » Le sens ne serait-il pas plutôt : « le teint de l'homme change et devient plus clair ? » Jamais χρώς, en effet, ne désigne le corps en tant que masse *pesante,* et il suffit de rapprocher les vers 587-588 pour voir l'idée qu'Hésiode se fait des effets de l'été : ἐπεὶ κεφαλὴν καὶ γούνατα Σείριος ἄζει | αὐαλέος δέ τε χρὼς ὑπὸ καύματος. — Au vers 445 : καὶ ἐπισπορίην ἀλέασθαι ne veut-il pas plutôt dire : « un autre plus jeune ne saurait pas aussi bien semer les grains » et *éviter une seconde semaille?* Il est difficile de trancher la question : les deux sens sont défendables. — Aux vers 462-463, il semble que νειός et νεωμένη aient le sens technique de terre nouvellement labourée en jachère, procédé de culture très ancien (cf. r. *novĭ*, l. *novālis*, terre vierge). Le sens serait meilleur : en été une jachère labourée ne trompera pas votre espérance, etc. — Le vers 518 : τροχαλὸν δὲ γέροντα τίθησι signifie bien plutôt : il fait courir même le vieillard. Τροχαλός n'a pas le sens de « courbé », et Bailly

entend, en effet, « courant » pour ce passage d'Hésiode. — Le vers 526 est bien obscur; il vaudrait mieux ne pas le traduire plutôt que de forcer le sens de νομός et la construction. — Les vers 533-535[1] sont heureusement rendus. Πρωτογόνων, qui revient deux fois (v. 543 et 593), signifie plutôt « récemment nés » que « d'une première portée »; πρῶτον peut avoir ce sens. — Le vers 560 : μακραὶ γὰρ ἐπίρροθοι εὐφρόναι εἰσίν est évidemment bien traduit : « car la longueur des nuits est une compensation, » mais c'est en dépit du texte des manuscrits et des éditions. Ἐπίρροθος n'a aucun sens qui approche de celui de *compensation*. Une correction d'une lettre : ἐπίρροπος suffirait à donner une forme en accord avec le sens, étant donnée la signification bien connue de ῥέπω, ῥοπή, etc.

Quoi qu'il en soit de ces critiques que l'on pourrait multiplier, M. Waltz nous a dotés d'une bonne traduction et, en tout cas, d'une excellente base de discussion. Désormais on pourra s'attaquer à l'étude si difficile d'Hésiode, et M. Waltz peut être assuré d'avoir atteint son but : « rendre la lecture, parfois assez ardue, des *Travaux et des Jours*, plus abordable à tous ceux qui, par profession et par goût, s'intéressent aux lettres grecques. »

A. CUNY.

P. Vallette, *De Oenomao Cynico* (thèse de doctorat). Paris, Klincksieck, 1908; 1 vol. in-8° de 160 pages.

Le cinquième et le sixième livre de la *Préparation Évangélique* d'Eusèbe renferment d'assez copieux extraits d'un ouvrage intitulé Γοήτων φώρα, c'est-à dire : « Les charlatans pris sur le fait. » Ce livre était dirigé contre les oracles de la Grèce. Il était écrit par Oinomaos de Gadara, qui vivait au IIe siècle de notre ère. Oinomaos appartenait à la secte des philosophes cyniques. La savante étude que M. Vallette lui consacre remet sur le tapis plusieurs problèmes encore imparfaitement élucidés. M. Vallette dit fort bien que c'est à tort que Rohde, sur la foi d'un texte de Suidas des plus vagues, a voulu reléguer Oinomaos au IIIe siècle. D'après la chronique d'Eusèbe, il appartenait bien plutôt à la génération d'auteurs et de philosophes qui succéda à Plutarque. La date approximative que donne Eusèbe doit être acceptée, tant que les érudits qui se refusent à l'admettre n'auront pas réussi à justifier leur manière de voir par des arguments de poids et un raisonnement précis. M. Vallette fait ressortir avec beaucoup de raison que les oracles ont eu un dernier regain de popularité et d'éclat sous le règne d'Hadrien et des Antonins, pour être de nouveau délaissés et

1. Il valait la peine dans le chapitre concernant la langue de signaler l'hapax νίφα au vers 535. C'est le seul passage où soit attesté cet archaïsme précieux qui est l'équivalent exact du latin *niuem* (i.-e. *$snig^{w}_{\underline{2}}h$-m) et que pour cette raison on cite si souvent dans les ouvrages de grammaire comparée.

tomber dans le mépris dès la première moitié du IIIe siècle. Or, il est juste de penser qu'Oinomaos a voulu s'attaquer aux superstitions vivantes de son temps. Au cas contraire, ses violents écrits n'eussent servi qu'à enfoncer une porte ouverte.

Le caractère et le genre d'esprit d'Oinomaos me paraissent avoir été bien définis par M. Vallette : c'était un cynique des plus avancés, peu philosophe au fond, qui ne professait de respect pour rien au monde, et qui écrivait, non par amour de la vérité, mais dans l'unique but d'amener le public à penser comme lui. Oinomaos s'élève au-dessus de la médiocrité par son style, qui a quelque éclat et qui est assez naturel, quoique généralement lourd, et, parfois, obscur. Ses arguments étaient tous connus avant lui. J'ajouterai que, avec Hirzel, et contrairement à l'avis de M. Vallette (p. 157), je ne fais pas grand cas de l'esprit et du talent comique d'Oinomaos. Lucien, sous ce rapport, lui est cent fois supérieur. Oinomaos réussit à trouver des paroles railleuses et sarcastiques, mais qui ne font point rire.

Dans la thèse de M. Vallette, les fragments du livre d'Oinomaos sont reproduits en entier dans le texte original. L'auteur a collationné plusieurs manuscrits, mais ne s'est servi de l'édition récente de la *Préparation Évangélique* de M. Gifford (Oxford, 1903) que lorsque son propre travail était à peu près terminé. Force nous est, malheureusement, de constater qu'après tant d'efforts, l'établissement du texte des fragments d'Oinomaos laisse toujours à désirer. M. Vallette s'en rend mieux compte que personne (p. 25 : *non quo Oenomai haec sit editio, quam conficere nec potuimus nec uoluimus*).

La traduction latine que M. Vallette a fait imprimer en regard du texte grec aurait pu gagner, par endroits, à être plus serrée. C'est ainsi que le texte : ἥ τε μέλλουσα τῶν νηῶν μάχη, ἤτοι που σκιδναμένης Δημήτερος ἢ συνιούσης, καταπέπλασται τῇ ποιητικῇ σεμνολογίᾳ (V, 24, 6) se trouve rendu par : *Pugnam autem navalem siue spargendae siue contrahendae Cereris tempestate futuram esse, poetici sermonis grauitate ita fictum est.* La traduction de M. Gifford (*...is beplastered with poetical bombast*) fait seule ressortir la valeur du terme καταπέπλασται. Dans le dernier vers de l'oracle aux Lacédémoniens (V, 27, 1), ὑπῆρξεν est traduit par *superavit*. Une objection plus grave, c'est que l'auteur a mal rendu le sens du passage V, 33, 4 : λέγει δὲ οὐκ ἄνθρωπος, ἀλλά τις διατεινάμενός ποτε, ὅτι..., en reprenant pour son compte la traduction erronée de Migne (*Patrologia Graeca*, XXI, p. 390) : *Ceterum non (jam) homo, sed alius quispiam constanter asseverat eum...* M. Gifford avait très bien traduit : *The speaher is not a man, but one who has sometimes insisted that...* Ailleurs (V, 33, 15), les mots : ἐπὶ δὲ τῷ ὀλβίῳ, sont rendus par : *de beato*, alors que M. Gifford avait traduit, comme il faut faire ; *in addition to this happiness.*

Le commentaire dont M. Vallette a accompagné le texte d'Oinomaos

pourra rendre des services, tout en étant, peut-être, un peu trop succinct. N'eût-il pas été utile de signaler, par exemple, que l'expression dont se sert Eusèbe, quand il présente Oinomaos à ses lecteurs, sans le nommer : οὗ καὶ αὐτοῦ τῶν φωνῶν... ἄκουε (V, 18, 6), contient une allusion au titre de cet autre ouvrage connu du philosophe cynique qui s'appelait αὐτοφωνία τοῦ κυνός? Notons aussi que M. Vallette se trompe en supposant qu'Oinomaos a voulu plaisanter (p. 147 : *iocandi causa*) en écrivant que le pugiliste Kléomédès avait plongé la main dans les entrailles de son adversaire et les lui avait arrachées. En réalité, Oinomaos ne fait ici que rapporter à l'histoire de Kléomédès un trait qui fait partie, dans Pausanias (VIII, 40, 3), de celle de l'athlète Damoxénos de Syracuse.

On s'aperçoit rapidement, en parcourant ce qui nous reste d'Oinomaos, qu'on se trouve en présence d'un texte assez corrompu et sur lequel l'effort des grands hellénistes a peu porté. M. Schwartz remarque très justement (Pauly-Wissowa, VI, p. 1392) qu'il s'agira, dans l'avenir, non seulement d'établir, d'une façon définitive, le texte des ouvrages d'Eusèbe, mais encore de tâcher de le corriger. Dans leur état présent, les fragments d'Oinomaos fourmillent de fautes et de contresens. MM. Saarmann, Heikel, Gifford, et M. Vallette lui-même, en ont déjà supprimé un certain nombre. Je vais essayer, à mon tour, de rétablir la leçon de quelques passages.

V, 26, 1 : les habitants de Cnide décident de couper l'isthme qui relie leur ville à la terre ferme. Ils mettent la main à l'œuvre ; ἐπεὶ δὲ αὐτοῖς ἀπήντα ἡ ἐργασία, ils se laissent décourager et vont interroger l'oracle de Delphes. Le verbe ἀπαντᾶν, dans le grec postérieur, signifie : réussir, avancer à souhait, en parlant d'un travail que l'on entreprend. Comparez le passage d'Hérodote (I, 174) dont le récit d'Oinomaos est tiré directement ou indirectement, et vous verrez que l'auteur a dû écrire : ἐπεὶ δέ αὐτοῖς (οὐκ) ἀπήντα ἡ ἐργασία.

33, 4 : Apollon, lisons-nous, a affirmé un jour qu'étant dieu, il n'avait pas à s'occuper des misérables mortels. Et l'auteur de conclure : « S'il en est ainsi, ô Apollon, intéresse-toi à notre sort. » N'est-il pas évident que pour que cette conclusion soit justifiée, Apollon doit avoir dit précisément le contraire de ce que notre texte lui fait dire? Il faut supprimer la particule négative, et lire : ὅτι αὐτὸν [οὐ] χρὴ

ἀνθρώπων θεὸν ὄντα δυηπαθέων ἀλεγίζειν.

M. Gifford a instinctivement bien traduit ce passage, sans s'apercevoir, semble-t-il, qu'il s'écartait du texte. M. Vallette s'est borné à remarquer qu'il ne voyait aucun rapport entre la prière adressée à Apollon et la phrase précédente.

34, 8 : μὴ γὰρ δὴ θαυμάσῃς εἰ καὶ ὄναγρος ἐπιδικάσεται ἀθανασίας... καὶ ἀκούσας μὴ ἀνασχέσθαι, ἀλλ' ἀπειλῆσαι... Ce passage est lacuneux et ne

peut être rétabli avec une entière certitude. Je proposerais d'insérer ἀξιώσει (ou τολμήσει) après ἀκούσας.

34, 9 : l'onagre a autant de droits à l'immortalité que le pugiliste Kléomédès, puisqu'il est prêt à se battre non seulement avec lui, mais même avec deux adversaires de sa taille (ἅτε μήτε αὐτῷ μόνῳ ἕτοιμος ὢν μάχεσθαι... ἀλλὰ καὶ...) Le sens de ce passage ne fait de doute pour personne. Mais comment μήτε peut-il signifier : *non seulement?* Ne doit-on pas lire μὴ ὅτι?

VI, 7, 13 : ἀλλ' εἰ καὶ μαίνεται ὁ Ἀλκμαίων.., ὅ γε Πύθιος οὐ μαίνεται... « Mais si on t'accorde qu'Alcméon (qui vient consulter l'oracle) est fou, Apollon, lui, ne l'est pas. » Ceci est une objection qui demande à être réfutée sur-le-champ. La réponse d'Oinomaos doit donc commencer ainsi : μὴ δὴ (et non μηδὲ) λέγε οὕτως... « Eh! ne dis donc pas... » Cp. V, 26, 2 et 28, 7, où MM. Vallette et Saarmann ont pareillement corrigé δέ en δή.

L'ouvrage de M. Vallette est imprimé avec soin. Je n'ai relevé que très peu de lapsus ou de fautes d'impression[1].

W. VOLLGRAFF.

J. Toutain, *Études de Mythologie et d'Histoire des religions antiques*. Paris, Hachette, 1909; 1 vol. in-16 de VI-298 pages.

L'auteur a réuni dans ce volume une douzaine de travaux qui avaient été écrits, de 1892 à 1908, pour des revues ou des dictionnaires. Il les a groupés sous trois rubriques : 1° Généralités et questions de méthode; 2° Mythologie et religion grecque; 3° Mythologie et religion de Rome et du monde romain. On aura plaisir à retrouver ici l'étude sur le totémisme, la réédition des articles *Religio* et *Sacrificium*, parus dans le Daremberg et Saglio, la légende de Mithra. M. Toutain se montre partout dans ce livre, et le mérite n'est pas mince en un domaine où sévit l'aberration, un des plus judicieux représentants de la saine critique historique.

GEORGES RADET.

Hermann Bergfeld, *De uersu saturnio* (dissertation inaugurale), Gotha, F. A. Perthes, 1909; 1 vol. in-8° de 138 pages.

A la suite de Korsch (1869) et de M. L. Havet (*De saturnio Latinorum uersu*, 1880), M. Bergfeld a consacré une étude magistrale à la question ardue du vers saturnien. Pour lui, comme pour M. Havet, le saturnien est un vers quantitatif et non pas un vers basé sur le retour à intervalles réguliers d'un accent d'intensité propre

1. En voici quelques exemples : τύχα, lire τύχας (p. 41); ἕρμα traduit par *fulmen*, lire *fulmentum* (p. 69); *a Doris*, lire *a Doribus* (p. 85); ὄρτυξ, chez les Grecs, désigne la caille et non la perdrix (p. 98).

à chaque mot (accent grammatical) comme c'est le cas dans les diverses métriques germaniques. M. Bergfeld se prononce, en effet résolument contre l'existence en latin classique d'un accent d'intensité. L'accent classique est un accent musical qui ne peut avoir aucune influence sur la constitution du vers. Toutefois, comme, avant l'époque classique, il y a eu, concurremment avec l'accent musical qui frappait une syllabe quelconque du mot, une forte intensité sur l'initiale, M. Bergfeld enseigne que cet accent n'a pas été complètement négligé dans la facture du vers saturnien. Il aurait peut-être pu citer l'article de L. Duvau (*A propos des initiales latines* = MSL., t. XII, p. 138 [1901]). Il a du reste sur ces questions d'accentuation les idées de l'école française comme le montre l'admiration qu'il professe pour la thèse de M. Vendryes[1]. Il faut l'en féliciter. Seuls des spécialistes tels que M. Havet pourront apprécier les innovations qu'il a apportées à la théorie du saturnien.

A. CUNY.

D. R. Stuart, *Tacitus : the Agricola.* New-York, The Macmillan Company; 1 vol. in-12 de XXVII-110 pages.

L'auteur a voulu faire une édition de l'*Agricola* qui pût servir d'introduction à l'étude de l'œuvre de Tacite; elle est destinée aux étudiants et présente à peu près la disposition adoptée par les éditeurs français pour les ouvrages destinés à nos Facultés et aux Premières supérieures de nos lycées. Le texte est nettement imprimé; il est accompagné de tous les secours nécessaires pour en rendre la lecture facile : une carte, une biographie de Tacite, une courte notice sur ses écrits, une étude générale sur le style de l'historien, des indications sommaires sur les manuscrits, les éditions et les ouvrages à consulter; mais M. Stuart n'a voulu citer que des ouvrages écrits ou traduits en anglais. On peut trouver cette réserve exagérée, puisque les étudiants des Universités américaines connaissent d'autres langues vivantes. Il évite aussi de renvoyer aux traités techniques. Il s'impose la même règle dans le Commentaire qui suit le texte; les notes grammaticales, littéraires, historiques surtout, sont abondantes et claires, sans appareil d'érudition.

Le grand avantage de cette édition classique sur les ouvrages similaires, au moins ceux qui ont été publiés en France jusqu'ici, est que l'auteur a établi le texte en comparant les anciennes éditions aux deux manuscrits récemment découverts et qui constituent incontestablement la meilleure source, celui de Tolède (T), et celui de Iesi (E), avec le travail publié en 1907 par Annibaldi. M. Stuart a placé en

1. *Recherches sur les effets de l'intensité initiale en latin.* Paris, Klincksieck, 1902.

appendice un tableau de passages où son texte s'écarte de celui de Halm (1897); il s'appuie dans la plupart des cas sur le texte de ces deux manuscrits E T. Dans trois passages seulement, il fait des conjectures personnelles. Ch. 30, 4. universi colitis servitutis expertes. Halm : universi s. e. Ch. 33, 18. adimus. Halm : acies. Ch. 43, 14. doloris nimii vultu. Halm : doloris habitu vultuque. Mss : doloris animo vultuque. J'accepterais volontiers la première de ces conjectures.

AD. WALTZ.

CHRONIQUE

Delphica.

Les fouilles exécutées par l'École française d'Athènes au sanctuaire d'Apollon pythien viennent de susciter deux études nouvelles, qu'il importe de signaler : l'une, de M. Frederik Poulsen, *Recherches sur quelques questions relatives à la topographie de Delphes*, est extraite du *Bulletin de l'Académie royale des Sciences et des Lettres de Danemark* (année 1908, n° 6, pp. 331-425); l'autre, de M. Georg Karo, *En marge de quelques textes delphiques*, a paru dans le *Bulletin de Correspondance hellénique* de 1909 (pp. 201-237). Toutes deux sont accompagnées de gravures et de planches.

M. Poulsen s'occupe d'abord du faubourg de Marmaria. Dans une discussion extrêmement serrée, il montre que les six édifices qui se succèdent de l'est à l'ouest sur la terrasse dominant le Pleistos doivent être identifiés comme il suit : 1° Temple I = Temple ancien d'Athéna Pronaia; 2° Construction II = (sous toutes réserves) Trésor des Spinatiens; 3° Construction III = Trésor des Massaliotes (il n'y avait pas, à Delphes, de Trésor de Phocée, pas plus que de Trésor de Cyrène); 4° Rotonde = Tholos du héros Phylacos; 5° Temple IV = Temple récent d'Athéna Pronaia; 6° Construction adjacente = Héroon de Phylacos.

Passant ensuite au téménos d'Apollon, M. Poulsen étudie la répartition des ex-voto à l'entrée de la Voie sacrée. Il établit que M. Pomtow s'est trompé en plaçant, contrairement au témoignage de Pausanias, le monument consacré par Lysandre en souvenir d'Ægospotamos dans la niche rectangulaire située à l'ouest du Taureau de Corcyre. Cette niche ne peut convenir qu'aux offrandes de Marathon et c'est immédiatement au-dessus d'elle que se dressait le Cheval de bronze des Argiens (Δούρειος ἵππος). Cheval et niche datent tous deux

de 414, année où les Athéniens et les Argiens battirent en commun les Spartiates (Thucydide, VI, 105).

Sur cette question si débattue de l'emplacement de l'ex-voto de Lysandre, M. Georg Karo, sans avoir rien connu des arguments de M. Poulsen et par des voies différentes, arrive aux mêmes conclusions que lui : le monument des Navarques était au sud de la Voie sacrée, et non au nord, en face de la base des Arcadiens, et non derrière. Cet accord de deux érudits d'une science pénétrante et rigoureuse est tout à fait remarquable. Qu'importe s'ils divergent sur des localisations secondaires (celle du Cheval durien)? Le point capital est acquis.

Autres déterminations dues à M. Karo : 1° celle du Trésor de Corinthe, lequel se trouvait, non dans la partie basse du téménos, comme l'avait cru M. Homolle, mais au tournant supérieur de la Voie sacrée, en face de l'angle sud-est du mur polygonal; 2° celle du Trésor d'Acanthos, un peu au nord du précédent; 3° celle du Trésor de Clazomènes, à l'est des trépieds de Gélon.

Enfin, le même savant nous apporte une explication plausible de l'énigmatique expression d'Euripide (*Ion*, v. 188-189) : διδύμων προσώπων καλλιβλέφαρος φῶς. Les fameux « visages jumeaux », sur lesquels on a tant discuté, ce sont ceux des Caryatides des Trésors de Cnide et de Siphnos. Comme le dit M. Karo, « cette explication est trop satisfaisante dans sa simplicité pour n'être pas accueillie » et l'auteur mérite d'être félicité, par les hellénistes comme par les archéologues, pour sa jolie découverte.

GEORGES RADET.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA REVUE

TH. MACRIDY-BEY, *Une Citadelle archaïque du Pont* (ap. *Mitteil. vorderasiat. Gesellchaft*, 1907, 4, p. 167-175, avec XVII planches). — Il s'agit des ruines d'Ak-Alan, à 18 kilomètres de Samsoun. Elles furent explorées en 1906 par le Musée impérial ottoman. Il semble qu'elles pourraient être assimilées à la Ptéria d'Hérodote.

Du même auteur, dans le même recueil (1908, 3, p. 177-205, avec 40 figures et 2 planches) : *La porte des sphinx à Euyuk* (fouilles du Musée impérial ottoman).

---

28 Juin 1909.

Le Directeur-Gérant, GEORGES RADET.

LES SIGNAUX LUMINEUX

DANS L'*AGAMEMNON* D'ESCHYLE

Les signaux de feu qui, dans l'*Agamemnon*, apprennent à Clytemnestre la prise de Troie, ne sont pas de l'invention d'Eschyle. Cette télégraphie optique était, à l'occasion, pratiquée par les Perses. Hérodote nous montre Mardonius, dix mois environ après la bataille de Salamine, arrivant des plaines thessaliennes, où il a passé l'hiver, en Béotie. Là, les Thébains s'efforcent de le retenir : qu'il envoie de l'argent aux citoyens les plus influents des villes grecques; en les corrompant, il divisera ses ennemis et se rendra maître ensuite, presque sans coup férir, de toute la péninsule. Mais Mardonius ne veut rien entendre : il brûle de prendre une seconde fois Athènes, et se voit déjà annonçant sa victoire au Roi, qui est à Sardes, par des feux allumés d'île en île. Il part donc, trouve la ville déserte, — les habitants étant encore à Salamine sur leurs vaisseaux, — et ne donne pas suite à son projet de signaux lumineux[1]. Mais il y a là une indication précieuse. Si les Perses employaient d'ordinaire pour leurs messages les courriers montés, si c'est par eux que Xerxès fait parvenir à Suse la nouvelle de son entrée dans Athènes et celle de sa défaite à Salamine[2], ils recouraient, le cas échéant, aux signaux de feu (πυρσοί), qui constituaient un moyen de communiquer moins explicite, mais infiniment plus rapide.

Peut-être ce moyen n'était-il pas ignoré des Grecs. Avant le combat d'Artémision, la flotte perse envoie vers Skiathos dix de ses meilleurs voiliers, pour reconnaître la passe entre cette île et la côte opposée de la presqu'île de Magnésie. A

1. Hérodote, IX, 2-3.
2. Hérodote, VIII, 98-99.

la vue de l'ennemi, les trois vaisseaux grecs en observation près de l'île prennent la fuite. Les Barbares leur donnent la chasse et en capturent deux ; le troisième s'échoue à l'embouchure du Pénée. Hérodote, qui rapporte ces faits, ajoute : « Les Grecs en rade près d'Artémision apprirent ces choses par des feux allumés à Skiathos[1]. »

Mais c'est là un emploi assez modeste du signal par le feu. Tout autres nous apparaissent les signaux de Mardonius, destinés à porter bien loin au delà des mers l'annonce d'un événement considérable. C'est de la connaissance de signaux analogues qu'Eschyle paraît s'être inspiré, et sans doute il faut voir ici une preuve de l'admiration involontaire des Grecs pour ce grand Empire, dont l'organisation savante leur avait tant appris. On ne peut nier, dans tous les cas, l'importance qu'a prise ce détail aux yeux du poète : c'est par lui que débute le drame, avec le monologue du Veilleur ; c'est lui qui fait l'objet du premier entretien de Clytemnestre avec le Chœur. Celui-ci ne sait rien encore, sinon qu'une fête s'apprête. Quand la reine, brusquement, lui annonce que Troie est au pouvoir des Argiens, il comprend la raison de ces joyeux préparatifs ; mais comment l'heureuse nouvelle est-elle arrivée ? Clytemnestre, visiblement très fière de son stratagème, de ce signal convenu avec Agamemnon, s'amuse, si l'on peut dire, à retarder l'explication demandée. Le dialogue suivant l'atteste :

LE CORYPHÉE

Est-ce à de persuasives apparitions vues en songe que s'attache ton respect ?

CLYTEMNESTRE

Je ne saurais faire accueil aux visions de l'esprit alourdi par le sommeil.

LE CORYPHÉE

Ou ta joie a-t-elle pour cause quelque soudaine rumeur ?

1. Hérodote, VII, 179-182.

CLYTEMNESTRE

Tu me prêtes l'esprit d'une petite fille pour me railler ainsi.

LE CORYPHÉE

Et depuis quand la ville est-elle saccagée?

CLYTEMNESTRE

Seulement depuis la nuit qui vient d'enfanter ce jour.

LE CORYPHÉE

Mais qui donc aurait pu si vite en apporter la nouvelle?

CLYTEMNESTRE

Héphaistos, envoyant de l'Ida un clair signal[1].

Voilà le grand mot lâché. Suit la description complaisante des relais de feu, de l'itinéraire suivi par la flamme qui, de sommet en sommet, depuis l'Ida jusqu'au mont d'Arachné, tout proche d'Argos, a lui sans interruption, propagée d'une cime à l'autre par l'empressement des guetteurs. La composition de ce morceau, peu nécessaire, en somme, à l'action, semble avoir vivement intéressé Eschyle, qui y a déployé toutes les ressources de sa préciosité brillante; c'est un de ces hors-d'œuvre où sa subtilité se donne carrière, et où le lecteur moderne doit donc veiller avec grand soin à ne lui rien retirer de l'esprit qu'il y a voulu mettre.

La tirade s'achève par un rapprochement qui s'imposait avec ces courses aux flambeaux dont les Athéniens faisaient la principale attraction de plusieurs de leurs fêtes. Le nom même de *lampadéphore* est prononcé par Clytemnestre, et, conduisant la flamme jusqu'à son point d'arrivée, c'est-à-dire jusqu'au toit du palais des Atrides, où les yeux du garde en ont recueilli la lueur messagère, l'idée lui vient de comparer

1. Eschyle, *Agamemnon*, 274-281.

son apparition à la victoire qu'ambitionnaient les coureurs, et elle termine par ce vers spirituel et énigmatique :

νικᾷ δ' ὁ πρῶτος καὶ τελευταῖος δραμών [1].

Aucune explication pleinement satisfaisante de ce trait final n'a encore été donnée, et je ne me flatte pas que celle que je vais proposer échappe à la critique. Je la crois pourtant plus acceptable que celle qu'a présentée, il y a quelques années, M. Foucart[2], et qu'ont admise, provisoirement tout au moins, beaucoup de bons esprits.

Pour le savant épigraphiste, le vers que je viens de citer reproduirait en raccourci, mais avec une précision extrême, ce qui se passait dans la course aux flambeaux qu'on voyait aux Προμήθεια. Cinq files de quarante coureurs chacune étaient disposées parallèlement depuis le mur de la ville jusqu'à proximité de l'autel du dieu. Dans chaque file passait de main en main une torche allumée, que les quarante, postés à 25 mètres environ les uns des autres, se transmettaient le plus rapidement possible sans la laisser éteindre. Le premier qui, avec cette torche, allumait le feu sur l'autel, était déclaré vainqueur. Mais comme ce vainqueur, le premier arrivé au bût de tous les jeunes gens occupant le même poste dans chaque file, se trouvait être, dans sa file, le dernier à courir, on pouvait justement le qualifier de *premier* et de *dernier,* et c'est ce double rapport qu'aurait voulu rendre Eschyle dans ce vers expressif et concis, dont la concision même, pleine de sens, constitue le sel. Et, se reportant aux deux vers qui précèdent,

τοιοίδε τοί μοι λαμπαδηφόρων νόμοι,
ἄλλος παρ' ἄλλου διαδοχαῖς πληρούμενοι,

voici comment M. Foucart explique que la pensée du poète ait pu passer de l'idée de continuité qu'ils expriment uniquement, à l'idée de concurrence que lui paraît contenir le vers qui nous occupe. « Dans le premier vers (τοιοίδε...), la comparaison, »

1. *Agamemnon,* 314.
2. *Revue de philologie,* 1899, p. 112 et suiv.

écrit-il, « est posée avec des coureurs portant une torche, λαμπαδηφόροι. Elle se développe dans le second où elle est encore exacte : le signal du feu se transmet de cime en cime comme le flambeau des coureurs passe de main en main. Mais le dernier vers, comment le rapporter aux signaux? Il ne peut y avoir de vainqueur, puisqu'il n'y a pas de concurrents. A mon avis, ce vers ne convient qu'à la course aux flambeaux où plusieurs troupes rivales se disputent le prix. Souvent Homère oublie, pour un instant, l'objet de ses comparaisons et s'amuse à les développer pour elles-mêmes. Eschyle est beaucoup plus serré; mais, ici, sans se soucier d'établir une correspondance rigoureuse entre la transmission des signaux et la course aux flambeaux, il ne parle que de cette dernière. C'est que son esprit avait été frappé de la situation surprenante où les règles du concours plaçaient le vainqueur, et le poète cède au plaisir de la rendre par un trait ingénieux[1]. »

C'est ici que me paraît être le point faible de l'explication. Eschyle n'est pas Homère, M. Foucart le reconnaît. D'ailleurs, qu'est-ce que les comparaisons dans Homère? D'où viennent-elles, et que représentaient-elles aux yeux des aèdes qui les employaient? Je serais fort embarrassé de le dire. Ce qui est certain, c'est qu'Eschyle, dans le développement de sa pensée, est toujours logique. Si dans son style, souvent, il ne l'est pas, c'est un effet des lois capricieuses en apparence, mais profondes, qui président chez lui, comme chez tous les grands poètes, à l'association des images. Mais sa raison n'est jamais en désaccord avec elle-même; j'en crois trouver une preuve nouvelle justement dans le brillant hors-d'œuvre de Clytemnestre.

Ce à quoi elle s'attache, en effet, parce que sa vanité de femme intelligente y est intéressée, c'est à la continuité de cette traînée de lumière qui a parcouru l'immense espace entre Troie et Argos. Pour cela, il a fallu que les ordres donnés fussent exécutés avec une ponctualité bien rare, dont elle n'hésite pas à s'attribuer l'honneur :

τοιοίδε τοί μοι λαμπαδηφόρων νόμοι.

1. *Art. cité*, p. 113.

Mais ce vers même, à lui seul, suffirait à indiquer qu'entre la lampadéphorie instituée par elle et celle qui figurait aux fêtes de Prométhée, il faut faire une différence. L'unique lien entre les deux est la rapide transmission de la flamme du point de départ au but visé : ce résultat était obtenu, aux fêtes de Prométhée, lorsque aucun des coureurs, dans la même file, ne laissait éteindre la torche; de même, ici, aucun des relais établis par Clytemnestre n'a manqué aux instructions reçues. Mais c'est surtout, c'est uniquement cette obéissance qui remplit l'épouse d'Agamemnon d'un légitime orgueil. Le feu de l'Ida a engendré les feux de tous les sommets qui se sont successivement allumés à son exemple, ou plutôt, il a été leur *ancêtre* à tous. C'est ce qu'exprime clairement, dans la forme précieuse qui caractérise le morceau, le vers 311 :

φάος τόδ' οὐκ ἄπαππον Ἰδαίου πυρός.

Il n'y a donc, d'un bout à l'autre de la tirade, qu'une seule idée, celle de la continuité du signal, et c'est cette idée qui est la raison d'être du développement. Comment, dès lors, admettre qu'Eschyle se soit laissé aller précisément à la fin, au moment où sa pensée devait se ramasser pour l'effort suprême destiné à mettre l'idée dans tout son relief, à cette sorte de défaillance que lui prête M. Foucart? La vérité est que le vers qui commence par νικᾷ, s'il est un souvenir, comme ceux qui le précèdent, de la course aux flambeaux, ne fait allusion à aucune concurrence : le mot νικᾷ y a le sens qu'il a souvent en prose, comme en vers, celui d'une supériorité qui implique, sans doute, une vague idée de comparaison, mais nullement celle d'une rivalité effective ni d'un concours. Il signifie *atteindre le but,* et c'est en cela qu'a consisté la *victoire.* Et celui qui l'a remportée est le feu, vainqueur unique. Sans le premier signal allumé sur l'Ida, Argos n'aurait rien su; mais sans le dernier, elle serait également restée dans l'ignorance; et ce premier et ce dernier feu ne sont qu'un seul et même agent, dont l'activité, entretenue par des serviteurs fidèles, a porté dans Argos la bonne nouvelle. On a proposé

d'écrire νικᾶ δ' ὁ πρῶτος χὠ τελευταῖος δραμών. C'est une erreur. Il n'y a pas deux vainqueurs, il n'y en a qu'un, Héphaistos, représenté par des feux qui se sont engendrés les uns les autres, et l'esprit, ou le bel esprit, réside dans le caractère un et multiple qu'Eschyle attribue à cette clarté continue partie de la Troade et arrivée sans encombre jusqu'au palais des Atrides, une dans son essence et multiple dans ses actes, ou dans la répétition ininterrompue du même acte.

Lorsque les Athéniens employaient l'expression ἕνη καὶ νέα, l'ancienne et nouvelle lune, pour désigner le dernier jour du mois, ils ne faisaient pas de littérature, mais ils usaient, au fond, d'un procédé analogue à celui dont s'est servi Eschyle dans le passage que nous venons d'examiner.

Voici donc comment je proposerais de traduire ce passage : « ... Celle-ci (la flamme allumée sur l'Égiplancte) s'élance et touche le mont d'Arachné, cette guette voisine d'Argos; enfin, il bondit jusqu'au toit des Atrides, le feu qu'une longue ascendance relie au feu de l'Ida. Telles étaient les règles imposées à mes lampadéphores : chacun d'eux, à son tour, a couvert la distance prescrite, et la victoire est à celui qui a couru premier et dernier. »

PAUL GIRARD.

INSCRIPTION INÉDITE

RELATIVE A L'AQUEDUC DE TRALLES[1]

ΚΑΙΤΟΔΕΣΗΣΑΡΕΤΗΣ
ΠΑΝΕΠΙΦΡΟΝΟΣΕΞΟΧΟΝΕΡΓΟΝ
ΜΟΝΤΙΕΚΥΔΗΕΙΣΑΝΘΥΠΑΤΩΝ
ΥΠΑΤΕΟΣΔΟΛΙΧΟΙΣΑΓΩΣΙΝ
ΚΑΤΟΥΔΕΟΣΥΔΑΤΟΣΟΛΚΟΝ
ΚΕΙΜΕΝΟΝΟΡΘΩΣΑΣΑΣΤΥ
ΤΟΔΗΓΑΛΙΣΑΣΚΑΙΠΟΤΑΜΟΝ
ΣΤΑΔΙΟΙΣΙΤΡΙΗΚΟΣΙΟΙΣΙΝ
ΟΔΕΥΣΑΣΟΥΡΕΑΤΕΤΡΗΝΑΣ.
ΕΣΠΟΛΙΝΗΝΥΣΑΟ ΤΟΥΝΕΚΑ
ΤΡΑΛΛΙΑΝΩΝ ΕΠΙΕΡΓΩ
ΣΤΗΣΕΣΕ ΒΟΥΛΗ ΣΩΤΗΡΑ
ΚΤΙΣΤΗΝ ΜΟΝΤΙΟΝΑΖΟΜΕΝΗ

En août 1905, quelques particuliers commencèrent des fouilles sur le plateau de Tralles : ils cherchaient des marbres pour le pavage de la nouvelle préfecture de notre ville. Leur travail fut arrêté par une interdiction sévère de la direction du Musée impérial ottoman. Mais les fouilles qu'ils avaient déjà faites au pied de l'acropole et vers l'entrée ouest du stade avaient mis au jour plusieurs documents archéologiques : fragments de stèles et débris variés de plaques de marbre, qui

1. Je tiens à remercier M. Paul Fournier, ancien membre de l'École française d'Athènes, maître de conférences à la Faculté des lettres de Bordeaux, dont l'expérience m'a été précieuse pour l'étude philologique du texte.

malheureusement n'étaient plus ou ne tardèrent pas à n'être plus que des débris; enfin et surtout, l'inscription suivante, intéressante pour l'histoire de Tralles, qui eut d'ailleurs le même sort que les autres objets exhumés avec elle. Grâce au concours opportun de mon ami, le Dr D. Comninos, j'ai heureusement, avant la destruction de cette belle découverte, pu prendre de l'inscription une copie fidèle, qui en reproduit exactement les caractères.

La pierre sur laquelle elle était gravée avait pour dimensions : hauteur, $0^m 78$; largeur, $0^m 56$; épaisseur, $0^m 14$.

L'écriture en était négligée. Les lettres, sans *apices*, affectaient de préférence la forme lunaire qu'on leur voit dans les inscriptions de basse époque. Ainsi Є, C, pour Ε et Σ. La barre horizontale de l'Α était devenue une oblique, partant du pied gauche de la lettre (Δ); l'Ω avait les jambes en l'air : Ш.

A la troisième ligne, dans le mot Μόντιε, une inadvertance évidente du graveur avait réuni le Τ et l'Ι, de façon à faire lire un Π. A la ligne 7, on distingue à peine τοδ' ἠγλάϊσας, et il faut restituer la fin du mot ποτα[μόν.

Nous avons fort peu d'indications biographiques sur le proconsul Montios. Pape les résume ainsi dans son dictionnaire des noms propres : « Montios, proconsul, à qui Libanios dédia la vie de Démosthène. » Si c'est de ce même Montios qu'il s'agissait dans notre inscription, elle doit être datée sans conteste du milieu du IVe siècle après Jésus-Christ. Elle nous donne de précieux renseignements sur cette époque, encore très mal connue, de l'histoire de Tralles.

Elle nous apprend d'abord que, pour les contemporains du proconsul Montios et pour les générations suivantes, son principal titre à leur reconnaissance fut d'avoir amené à Tralles, en quantité, l'eau potable qui lui manquait, et d'avoir ainsi sans doute épargné à la ville de grandes calamités. Les conduites souterraines, également considérables par leurs dimensions et par leur nombre, que l'on y découvre chaque jour, et dans toutes les directions, attestent l'importance de ces travaux : l'inscription nous indique plus précisément encore ce qu'ils coûtèrent à Montios de peines et de frais.

L'aqueduc devait avoir 300 stades, soit 13 ou 14 lieues de 4 kilomètres.

Certes, Tralles n'était pas tout à fait privée d'eau avant le proconsul Montios : mais elle n'en avait qu'une quantité limitée, et, bâtie comme elle l'était, sur un plateau, devait manquer d'eau de source. Pour élever à 130 mètres au-dessus de la plaine toute l'eau de source qui devait amplement suffire à tous les besoins de cette ville considérable, il fallut exécuter de grands travaux hydrauliques qui coûtèrent fort cher. Le haut aqueduc aux arches cintrées et superposées qu'on voit encore entre les villages de Balikeuï et d'Arapli, sur les pentes inférieures de la Mésogide, à deux heures de marche de la ville, est peut-être l'œuvre de Montios. Rien n'empêche de lui attribuer aussi un autre aqueduc, encore en bon état de conservation : taillé dans le roc, celui-ci est situé en bas du village de Kara-Gieukler, à 13 ou 14 lieues, ou, pour compter comme les anciens, à 300 stades de Tralles. Reportons-nous à notre inscription : si l'hypothèse est fondée, c'est à cet endroit même que Montios aurait capté la principale source qu'il conduisit dans la ville. L'eau de cet aqueduc se déverse aujourd'hui dans la rivière du village d'Ikiz-Déré : elle sert soit à faire marcher des moulins, soit à l'irrigation des potagers.

Pline mentionne une fontaine Thébaïs, dont l'eau avait été amenée à Tralles. A six heures de la ville, sur le flanc septentrional de la Mésogide, on voit encore les travaux d'aménagement d'une source qui n'est point tarie : mais, malgré l'antiquité incontestable de ces travaux, on ne peut affirmer que ce soit là la Thébaïs de Pline. La source dont je parle, amenée avec l'eau de la rivière Eudonos sur le plateau de Tralles, où elle est répartie entre les quartiers turcs d'Arap-Mechalési, Tchouksourout, Topra-Kazan et le village de Kimer, suffit à peine aux besoins de leurs habitants. Il est évident, d'après les termes de notre inscription, et même si l'on fait la part de l'emphase poétique, que le « fleuve » d'eau potable déversé sur la grande ville par le proconsul Montios était incomparablement plus abondant.

Je transcrirai ainsi, en faisant au vers 3 une correction que je tâcherai de justifier tout à l'heure, l'inscription dont j'ai donné ci-dessus le *fac-simile :*

Καὶ τόδε σῆς ἀρετῆς πανεπίφρονος ἔξοχον ἔργον,
Μόντιε κυδήεις, ἀνθυπάτων ὕπατε,
Ὅς δολικοῖς ἔργοισι κατ' οὔδεος ὕδατος ὁλκὸν
Κείμενον ὀρθώσας ἄστυ τόδ' ἠγλάϊσας,
Καὶ ποταμὸν σταδίοισι τριηκοσίοισιν ὁδεύσας,
Οὔρεα τετρήνας, ἐς πόλιν ἠνύσαο.
Τοὔνεκα Τραλλιανῶν ἐπὶ ἔργῳ στῆσέ σε βουλή,
Σωτῆρα Κτίστην Μόντιον ἀζομένη.

Ce sont, on le voit, des distiques élégiaques : les vers n'ont pas été séparés les uns des autres par le lapicide, sauf les trois premiers qui tiennent en six lignes. Ils sont écrits dans un dialecte composite, où l'ionien domine naturellement; l'influence alexandrine est sensible dans l'emploi de certains mots rares, comme ἀγλαΐζω, ou dans le sens rare de certains mots, comme ἀνύομαι, qui signifie déjà « faire sourdre » chez Théocrite (VII, 6). La syntaxe est généralement correcte, bien qu'au vers 5 on puisse contester l'emploi du datif pour marquer la distance et la construction transitive du verbe ὁδεύω. La prosodie est partout respectée, sauf au second hexamètre, où le mot ΔΓΩCIN, qui est un bacchée (υ- -), tient la place d'un palimbacchée (- -υ). Sans doute, l'oubli de la quantité est chose fréquente au IVe siècle, hors des écoles; mais ces vers ont l'air soignés : en quatre distiques une faute unique est invraisemblable. Faut-il accuser le graveur, dont j'ai déjà signalé trois fois l'ignorance ou l'inattention? Ou bien, ai-je mal lu? J'impute résolument au graveur le ν éphelcystique, si malencontreux devant le mot κατά : l'emploi en était indifférent pour un homme qui devait ignorer la prosodie et jusqu'à la règle de l'allongement par position; d'autre part, le ciseau écrit lentement, et l'on conçoit que la coïncidence de la fin de sa ligne entre deux groupes de mots que le sens sépare légèrement ait pu arrêter la pensée du lapicide autant qu'un point final suspend celle du copiste : or, on sait qu'après

une désinence en -σι et à la pause, le ν éphelcystique apparaît spontanément. Quant au mot lui-même auquel cette consonne s'est ajoutée, la substitution que je propose aujourd'hui (ἔργοισι, au lieu d'ἀγῶσι), et qui répond aux exigences du mètre, ne modifie pas le sens et change à peine l'aspect du texte. Je ne puis d'ailleurs affirmer avec assurance qu'ЄΡΓΟΙCΙΝ n'était pas donné par la pierre elle-même, ne m'étant pas avisé, quand je l'ai lue, de l'impossibilité de ma lecture, et ne l'ayant pas retrouvée pour en prendre l'estampage.

Le style enfin n'est pas sans valeur. Assurément, ces vers ne sont pas d'un poète inspiré : mais le sujet n'était pas sublime; et puis, combien la poésie épigraphique compte-t-elle de chefs-d'œuvre, ou même d'œuvres réussies? L'auteur a évité ou atténué ici autant qu'il l'a pu le défaut ordinaire du genre, la banale outrance des éloges. L'expression ἀνθυπάτων ὕπατε est un superlatif inédit et amusant; l'épithète κτίστην, au dernier vers, est savante : elle rappelle le surnom d'*alter conditor urbis* que Rome avait donné à plusieurs de ses grands hommes. Notons aussi cet intéressant contraste : l'archaïsme conventionnel du langage, formes, tours, mots, et le nombre et la précision des renseignements qui nous sont donnés. L'inscription nous dit que la statue de Montios, érigée par le Sénat de Tralles (στῆσέ σε βουλή), ornait la fontaine (τόδε... ἔργον, vers 1; ἐπὶ ἔργῳ, vers 7) du proconsul. Elle nous dit la longueur de l'aqueduc et l'importance des travaux d'art qui le complétèrent : le roc percé (οὔρεα τετρήνας), la nappe d'eau (ὕδατος ὁλκόν) cherchée dans les entrailles de la terre (κατ' οὔδεος... κείμενον), captée (ὀρθώσας), et jaillissant en fontaine vive au cœur même de Tralles (ἐς πόλιν ἠνύσαο). Elle nous dit enfin les bienfaits de cette eau abondante et pure, l'embellissement (ἠγλάϊσας) et l'assainissement (σωτῆρα) de la ville. A côté de κτίστην, le mot σωτῆρα est peut-être aussi une réminiscence de l'histoire : des rois d'Orient, des dieux avaient reçu ce titre; et Tralles n'avait-elle pas un culte (ἀζομένη) pour son grand proconsul?

MICHEL PAPPACONSTANTINOU.

L'ASTROLOGIE

CHEZ LES GALLO-ROMAINS[1]

X

Sidoine Apollinaire et l'astrologie. — Allusions à l'astrologie dans les œuvres de Sidoine Apollinaire et renseignements sur les Gallo-Romains de la seconde moitié du ve siècle adonnés aux pratiques de l'astrologie. — Consentius, Anthédius, Lampridius.

Dans la seconde partie du ve siècle, Sidoine Apollinaire, comme littérateur et comme homme politique, est le plus grand personnage de la société gallo-romaine sur laquelle ses écrits donnent des renseignements très abondants.

C. Sollius Apollinaris Sidonius descendait d'une noble famille gauloise, d'une famille « préfectorienne », comme il dit lui-même avec orgueil[2]. En effet, son bisaïeul, son aïeul et son père avaient été Préfets de Rome et du Prétoire, Maîtres du Palais, chefs des armées[3]. Son grand-père, qui, le premier de sa race, reçut le baptême, et son père avaient obtenu, l'un et l'autre, la préfecture des Gaules[4]. Il naquit à Lyon en 430 et fut muni par les grammairiens et les rhéteurs gaulois de la superficielle et pédantesque instruction encyclopédique que les successeurs d'Ausone distribuaient aux jeunes gens qui fréquentaient les écoles. Cet enseignement était fondé sur

1. Voir la *Revue des Études anciennes*, t. IV, 1902, p. 115-141; t. V, 1903, p. 255-293; t. VIII, 1906, p. 128-164; t. IX, 1907, p. 69-82 et p. 155-171.

2. Sidoine, *Epist.*, V, XVI, 4 : *Familiam nostram praefectoriam.* — Je cite les œuvres de Sidoine Apollinaire d'après l'édition de P. Mohr (Leipzig, Teubner, 1895).

3. Sidoine, *Epist.*, I, III, 1.

4. Sidoine, *Epist.*, III, XII, 5, v. 6 : *Praefectus... post praetoria recta Galliarum* (il s'agit du grand-père). V, IX, 2; VIII, VI, 5 : *Cum pater meus praefectus praetorio Gallicanis tribunalibus praesideret.*

l'étude minutieuse de l'antiquité païenne. Sidoine était nécessairement chrétien, comme son grand-père et son père; mais c'est une inspiration païenne qui dominait tous les exercices, panégyriques, déclamations, lieux communs, controverses philosophiques, poèmes, où l'élève de l'école de Lyon excellait. Célèbre dès sa première jeunesse pour ses talents poétiques[1], Sidoine ne se dégagera jamais des influences scolaires; et, dans les œuvres mêmes de son âge mûr et de sa vieillesse, le christianisme ne sera que pour la forme, exactement comme dans la prose et dans les vers du Bordelais Ausone, qu'il imite et qu'il voudrait égaler.

Vers l'an 452, le brillant élève de l'école de Lyon épousait Papianilla, dont il eut un fils, Apollinaris, et une fille, Roscia[2]. Papianilla était la fille d'Avitus, noble Arverne qui se fit, à la fin de 455, proclamer empereur à Toulouse et à Arles. Sidoine s'empressa, dès 456, de composer un panégyrique à la gloire du nouvel Auguste[3]. Mais, après un règne de quatorze mois, Avitus était vaincu et déposé par Ricimer et Majorien contre lesquels le gendre de l'empereur lutta deux ans avec le concours de la noblesse gauloise. Cependant, il fallut se soumettre; et, pour rentrer en grâce auprès des vainqueurs, Sidoine Apollinaire dut écrire le panégyrique de l'Auguste Majorien, comme il avait écrit celui de l'Auguste Avitus[4]. En 461, Majorien était tué; le roi des Visigoths, Théodoric II, devenait le maître des Gaules jusqu'à l'année 466 où il devait être lui-même assassiné. En 467, Anthémius fut désigné par l'empereur d'Orient, Léon le Thrace, pour aller régner à Rome sur l'Occident. Sidoine compose un nouveau panégyrique et va le prononcer à Rome, en 468, à l'occasion du second consulat d'Anthémius[5]. La préfecture de Rome est la récompense du panégyriste[6].

1. Sidoine, *Epist.*, V, XXI: *Mihi... semper a parvo cura Musarum.*
2. *Epist.*, V, XI, 3; V, XVI, 5.
3. *Carmina* VI et VII. *Praefatio Panegyrici dicti Avito Augusto* (18 distiques élégiaques). *Panegyricus* (602 hexamètres).
4. *Carmina* IV et V. *Praefatio Panegyrici dicti Domino Imperatori Caesari Julio Valerio Majoriano Augusto* (9 distiques élégiaques). *Panegyricus* (603 hexamètres).
5. *Carmina* I et II. *Praefatio Panegyrici dicti Anthemio Augusto bis consuli* (15 distiques élégiaques). *Panegyricus* (548 hexamètres).
6. *Epist.*, I, IX, 6, 8.

En 472, l'année même où Ricimer fait déposer et tuer Anthémius, Sidoine Apollinaire est élu évêque de l'église des Arvernes : il n'avait ni la science théologique ni l'esprit ecclésiastique. Mais l'influence politique dont disposait l'évêque des Arvernes séduisait son ambition et lui permettait de se mettre à la tête du parti national dans la lutte contre le roi Euric, successeur de Théodoric. Avec le concours d'un chef militaire, Ecdicius, l'évêque tient tête pendant deux ans aux Visigoths. En 474, la capitale des Arvernes est forcée de se rendre, et l'évêque est interné au château de Livia, près de Carcassonne. Mais le lettré Leo, chancelier d'Euric, obtient la grâce de Sidoine, qui doit venir à Bordeaux, où il attend deux mois une audience du bon plaisir royal[1]. Après toutes ces humiliations, il était enfin permis à l'évêque de reprendre possession de son siège épiscopal qu'il conservait jusqu'à sa mort, au mois d'août 487 ou 488.

Teuffel voit en Sidoine Apollinaire la personnification de la littérature gallo-romaine à la fin du ve siècle[2]. Si l'on peut faire bon marché de lettres imitées de celles de Pline le Jeune et de Symmaque, de poèmes encombrés d'un fatras d'érudition mythologique et maladroitement composés sur le modèle de ceux de Stace, d'Ausone et de Claudien, on doit constater que les vers et la prose de Sidoine Apollinaire abondent en renseignements précieux sur l'histoire politique, littéraire et sociale des Gallo-Romains de la seconde moitié du ve siècle.

Ce qu'il nous fait connaître de l'attachement de ses contemporains aux doctrines astrologiques offre un intérêt tout particulier.

Sidoine Apollinaire a lui-même une grande estime pour l'astrologie. Il cherche dans des allusions astrologiques des ornements à ses poèmes.

Au mois de mars 459, dans le forum de Lyon, le gendre d'Avitus prononce le panégyrique de Majorien en présence du nouvel empereur entouré de ses généraux, de ses comtes,

1. *Epist.*, VIII, IX.
2. Teuffel, *Geschichte der Röm. Liter.*, § 467.

des personnages les plus illustres de la noblesse gallo-romaine. Majorien avait fait avec gloire ses premières armes sous les ordres du patrice romain Aétius. Le panégyrique montre la femme du patrice jalouse des succès du jeune héros, effrayée à l'idée qu'il pourra porter ombrage à son propre fils, Gaudentius. Elle demande aux sciences occultes quelle sera la fortune de Majorien.

Elle étudie le ciel; elle pèse les nombres, parcourt toute la science astrologique, interroge les ombres, examine avec soin la foudre, consulte les entrailles des victimes, heureuse d'avoir ravi tous ses secrets au dieu de la divination [1].

Le dieu de la divination est Apollon, qui, d'après le *Panégyrique de Majorien*, présiderait aux pratiques de l'astrologie comme à celles des autres sciences qui permettent de connaître l'avenir. La mère de Gaudentius apprend par tous les procédés de divination auxquels elle a recours que l'empire est destiné à Majorien. Elle se précipite aussitôt dans la chambre d'Aétius, endormi, et l'interpelle :

Paresseux, tu reposes en paix, oublieux des tiens; et Majorien sera le prince du monde : tel est le décret séculaire. Les astres réclament Majorien par leurs signes; les hommes le réclament par leurs vœux. Et pourquoi consulter les astres, du moment que son destin est fixé par l'affection des hommes [2]?... Si le Chaldéen observe avec exactitude le cours des astres, si le Colchien connaît la vertu des plantes et le Toscan les indications de la foudre, si le Thessalien évoque les ombres, si les oracles de la Lycie ont quelque science, si le vol des oiseaux annonce nos destinées, si, dans la Syrte, Hammon fait entendre des bêlements prophétiques, si enfin Phébus, Thémis, Dodone chantent des prédictions exactes sur les temps à venir, ce Jules Majorien sera Auguste [3].

Aétius s'émeut médiocrement de toutes ces divinations, où

1. *Carmen* V, v. 129-132.
2. *Carmen* V, v. 143-147.
3. *Carmen* V, v. 259-266.

l'astrologie chaldéenne a sa place, qui promettent l'empire au jeune héros; il répond à sa femme :

Est-ce donc un crime d'être né sous une heureuse étoile? Qui peut prétendre punir la destinée[1]?

Le panégyriste de Majorien se plaît apparemment à une amplification poétique. Rien ne prouve que la femme d'Aétius se soit adonnée aux pratiques de l'astrologie. Grégoire de Tours rapporte qu'au temps où son mari courait les plus grands dangers dans la guerre contre Attila, elle allait nuit et jour prier à la basilique des Saints-Apôtres, suppliant Dieu de lui rendre son mari sain et sauf[2]. Cette pieuse chrétienne ne semble guère suspecte d'hérésie astrologique. Mais, si le poème officiel peut développer avec succès tous ces lieux communs d'astrologie devant les membres de l'aristocratie gallo-romaine qui entourent Majorien, il est évident que l'auditoire d'élite qui écoute Sidoine Apollinaire est au courant des pratiques de la *mathesis*, qu'il y prend intérêt et qu'il y ajoute foi.

Le poète lui-même s'intéresse d'une façon toute particulière à l'astrologie. Dix ans environ après qu'il a eu prononcé le panégyrique de Majorien, il revendique, pour l'art de prévoir l'avenir d'après l'inspection des astres, une place importante dans les sciences philosophiques, au même rang que la musique et au-dessous de l'arithmétique[3]. Et il réclame le droit d'introduire des termes d'astrologie dans un épithalame. C'est à Polémius qu'il demande cette permission. Polémius, qui se vantait de compter Tacite au nombre de ses ancêtres[4], était un philosophe platonicien; il avait obtenu la préfecture des Gaules; il allait épouser Aranéola, fille d'un général illustre, arrière-petite-fille d'Agricola, qui avait été consul l'an 421.

1. *Carmen* V, v. 278-279. — Je crois que le sens général indique qu'il convient de traduire *bene nasci* par : *naître sous une heureuse étoile.*

2. Grégoire de Tours, II, VII.

3. *Carmen* XIV. Préface en prose, 2. *Musicam et astrologiam, quae sunt infra arithmeticam consequentia membra philosophiae.*

4. *Epist.*, IV, XIV, 1.

Dans un épithalame, qui doit chanter l'alliance de deux grandes familles gallo-romaines, peut-on sortir des routes battues, pénétrer dans les sentiers rudes et âpres de la philosophie et employer des termes spéciaux à l'astrologie, qui ne sont pas encore admis par la poésie? Il appartient à Polémius d'apprécier si les mots, *centre, proportion, diastème, climat, myres,* conviennent à l'épithalame[1].

Si le mot très classique, *proportio,* ne semble pas avoir un sens spécial en astrologie, on sait que les κέντρα sont les points cardinaux du cercle de la géniture[2]; les διαστήματα sont les intervalles correspondant aux *diastèmes* musicaux, par lesquels sont séparés les sept astres, le Soleil, la Lune, Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne, qui errent entre le Ciel et la Terre et qui règlent la genèse des mortels[3]. Les κλίματα sont les zones de la chorographie planétaire[4]. Les *myrae* sont mentionnées sous leur forme grecque par Censorinus : « Au moment de la conception, le Soleil se trouve nécessairement dans un signe et à une partie déterminée de ce signe que l'on appelle proprement le lieu de conception. Ces parties sont au nombre de trente dans chaque signe, ce qui donne pour l'ensemble du zodiaque un total de trois cent soixante. Les Grecs les appellent μοῖραι, parce qu'ils désignent, sous le même nom, les déesses de la destinée et que ces particules décident, pour ainsi dire, de nos destinées[5]. » L'astrologie fait évidemment une confusion entre les μοῖραι, *degrés,* et les Μοῖραι, déesses de la destinée[6].

Sidoine Apollinaire est, à notre connaissance, le premier qui ait latinisé en *myrae* le mot μοῖραι. Peut-être ce mot était-il au nombre des néologismes dont la nécessité s'imposait pour

1. *Carmen* XIV. Préface en prose, 2 : *Mentionem centri, proportionis, diastematum, climatum vel myrarum epithalamio conducibilem.*

2. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque,* p. 129 ; 257-259.

3. Censorinus, *De die natali,* XIII, 1 : *Septem stellas inter caelum et terram vagas, quae mortalium geneses moderantur... habere... intervalla musicis diastematis congrua.* — Sidoine Apollinaire ne craignait pas d'employer en prose le mot *diastemata* au sens astrologique. Cf. *Epist.,* VIII, XI, 9. Il est vrai que la date de la lettre onzième du huitième livre, adressée à Lupus, est postérieure à la date où le poète se préparait à célébrer l'épithalame de Polémius et d'Aranéola.

4. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque,* p. 334-336.

5. Censorinus, VIII, 5.

6. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque,* p. 236, n. 1.

enrichir le vocabulaire de la musique et de l'astrologie, au dire de personnages compétents dont Sidoine invoque l'autorité : Magnus de Narbonne, consul en l'an 460[1]; Domnulus, ancien questeur et bon poète[2]; Leo, *vir spectabilis*, descendant du rhéteur Fronto, bon orateur lui-même, poète ingénieux et subtil philosophe, à qui ses mérites avaient valu d'être choisi comme ministre par le roi des Visigoths, Euric, et qui devait profiter de son crédit pour faire mettre en liberté l'évêque des Arvernes[3]. « Le consulaire Magnus, — dit l'abbé Chaix[4], — Domnule et Léon, ministre d'Euric, ayant eu à parler en vers de questions d'astrologie et de philosophie, inventèrent à leur usage des mots nouveaux. » Le texte de la préface du *Carmen* XIV, où il est dit que ces savants personnages réclamaient le droit de créer des mots nouveaux pour disserter de musique et d'astrologie, ne nous permet pas de décider si Magnus, Domnulus et Leo s'occupaient de musique ou d'astrologie.

Quant à Sidoine, il emploie bien, dans son *Epithalame*, tous les mots dont il demande à Polémius la permission de se servir, mais il ne les emploie pas tous avec un sens astrologique. Dans le passage où il prétend exposer en quelques vers le système de Pythagore, il conserve aux termes *centrum* et *proportio* leur signification ordinaire :

Pythagore de Samos... affirme que la planète du vieillard qui porte

1. *Epist.*, I, XI, 10; *Carmen* XXIII, v. 455; XXIV, v. 90.
2. *Epist.*, IV, XXV; IX, XIII, 4; IX, XV, 1, v. 38.
3. *Epist.*, IV, XXII; VIII, III; IX, XIII, 2, v. 20; *Carmen* IX, v. 314; XXIII, v. 446. — Les Bénédictins écrivent (*Hist. litt. de la France*, t. I, partie I, p. 283), à propos du rhéteur Fronto : « Quelques-uns le font natif d'Auvergne, d'autres de Périgord, et quelques autres d'Aquitaine indéterminément. Quoi qu'il en soit, il semble qu'on ne peut guère douter qu'il ne fût Gaulois de nation. Il est certain qu'à la fin du IVe siècle et au commencement du Ve, il y avoit à Clermont, en Auvergne, une famille du nom de notre orateur et que saint Sidoine le compte au nombre des aïeux du docte Léon, qui étoit de Narbonne, et ministre du roi Euric. » Le Fronto que l'on connaît, M. Cornelius Fronto, précepteur de Marc Aurèle, est originaire de Cirta, en Afrique : c'est lui que Leo semble revendiquer pour un de ses lointains ancêtres. Mais Sidoine parle d'un autre Fronto, aïeul de son ami Aper, qui a lui-même pour père un Héduen et pour mère une Arverne (*Epist.*, IV, XXI, 2, 4). Héduen ou Arverne, ce Fronto était bien gallo-romain. Je ne sais s'il est permis de l'identifier avec le Fronto « astrologue inconnu » (Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 162, note 1), dont il est parlé par Firmicus Maternus (II, *Praefat.*, 4), et s'il convient de mettre l'aïeul d'Aper au nombre des Gallo-Romains qui se sont occupés d'astrologie.
4. L'abbé L.-A. Chaix, *Saint Sidoine Apollinaire et son siècle*, Clermont-Ferrand, 1866, t. I, p. 351.

la faux se meut dans les sommets du ciel, que l'astre de Mars, voisin de Saturne, est séparé de lui par Jupiter, qu'après eux le soleil évolue dans la quatrième voie, que la paisible Vénus ne quitte pas le cinquième *diastema,* que Mercure est dans le sixième, et que, dans la suprême sphère, la Lune parcourt les trente *myrae* au milieu du *climat* tropical. A la manière des divers sons mesurés que produisent la lyre, la cithare et la flûte avec accompagnement de la voix, les sept planètes observent des intervalles fixés en *proportion* de leur poids... Le ciel, à cause de sa légèreté suprême, enferme tous les éléments du monde, en sorte que l'ensemble de l'univers dépend du point central[1].

Il serait hors de propos de rechercher quel rapport ce développement peut avoir avec les théories de Pythagore, car on sait avec quel sans-gêne les néo-pythagoriciens, épris de merveilleux, ont travesti les doctrines du sage de Samos[2]. Mais il est intéressant de noter l'estime que la société gallo-romaine du ve siècle faisait d'un système astrologique, plus ou moins incohérent, qui se recommandait de l'autorité de Pythagore.

Sidoine Apollinaire admire beaucoup les savants qui ont étudié la *mathesis.* Parmi ses familiers se trouve un grand personnage de Narbonne, Consentius, qui fut comte du palais de son beau-père Avitus[3]; il lui envoie un poème consacré à l'éloge de la ville natale et du père de son ami[4]. Au nombre des louanges accordées à la science universelle de Consentius le père, dont l'esprit fin et enjoué savait unir l'énergie romaine à la délicatesse attique[5], en même temps que son talent d'orateur, son génie de poète, son érudition de géomètre, il célèbre sa connaissance parfaite des astres : « Lorsque Consentius voulut, en ses moments de loisir, observer le cours des astres, il sut parcourir les mêmes voies qu'Aratus[6]. »

Peut-être l'émule narbonnais d'Aratus s'occupait-il plutôt d'astronomie que d'astrologie. Mais Sidoine Apollinaire cite avec admiration, en plusieurs endroits de ses œuvres, bien des

1. *Carmen* XV, v. 61-70; v. 77-78.
2. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque,* p. 5 et suiv.
3. *Carmen* XXIII, v. 430-431.
4. *Carmen* XXIII, v. 33.
5. *Carmen* XXIII, v. 97-100.
6. *Carmen* XXIII, v. 111-113.

personnages que leur science astrologique avait rendus illustres. Il ne tarit pas sur les louanges d'un certain Anthédius, poète remarquable[1] et surtout astrologue éminent :

Mon cher Anthédius est un des plus intimes familiers de Phébus, qui l'a mis au premier rang de son collège. Dans ses habiles dissertations, il surpasse non seulement tous les musiciens, mais les géomètres, les arithméticiens et les astrologues. Personne, j'en suis certain, ne connaît plus exactement que lui en quoi prévalent les astres obliques du zodiaque, les planètes errantes et les constellations répandues çà et là. Il brille, si j'ose ainsi parler, de telles clartés dans toutes les parties de la philosophie, qu'il me semble, sans maître, avec le seul secours de son génie, avoir appris tout ce que Julianus Vertacus et Fullonius Saturninus, ces savants si habiles, ont enseigné dans leurs traités de mathématiques[2].

Anthédius connaît les influences respectives des astres qui se trouvent sur la ligne médiane et oblique du zodiaque et de ceux qui sont situés hors de l'écliptique. Sidoine parle encore, dans une de ses *Lettres*[3], des ouvrages de Vertacus et de Saturninus, comme étant aussi remarquables que ceux de Thrasybulus. L'historien Lampride fait mention d'un astrologue Thrasybulus, ami intime d'Alexandre Sévère qui fut empereur de l'an 222 à l'an 235[4]. Nous ignorons si les astrologues Julianus Vertacus et Fullonius Saturninus, dont les ouvrages avaient une telle réputation au temps de Sidoine Apollinaire, vivaient eux aussi au IIIe siècle.

Au cours de ses voyages dans diverses parties de la Gaule méridionale pendant les années 464-467[5], Sidoine Apollinaire, alors qu'il était en route pour Bordeaux, se faisait annoncer chez un des plus brillants successeurs d'Ausone, le poète-rhéteur Lampridius, par une poésie pleine d'affectation où le Bordelais était prié de vouloir bien préparer un logis au Lyonnais, son confrère en éloquence et en poésie[6], qui était pour lui un

1. *Epist.*, VIII, XI, 2 ; *Carmen* IX, v. 312.
2. *Carmen* XXII, Préface en prose, 2, 3.
3. *Epist.*, VIII, XI, 10.
4. Lampride, *Vie d'Alexandre Sévère*, LXII.
5. Cf. Chaix, *ouvr. cité*, t. I, p. 209 ; pp. 219-220.
6. *Epist.*, VIII, XI, 3.

ami apprécié de longue date. Au temps du principat de Majorien, en 460, dans la ville d'Arles où l'Empereur tenait sa cour, le futur évêque des Arvernes avait pris part avec Domnulus, Sévérianus, deux lettrés distingués, et Lampridius, dont les vers et la prose excitaient également l'admiration de ses disciples de Bordeaux, à un tournoi poétique où il s'agissait de célébrer les beautés d'un ouvrage du secrétaire d'État Pétrus, qui aspirait à conquérir auprès de Majorien la place que Mécène avait occupée auprès d'Auguste[1]. Lorsque, en l'an 476 ou 477, l'évêque de Clermont doit revenir à Bordeaux, cette fois en suppliant qui sollicite humblement une audience du roi Euric, c'est Lampridius, maintenant poète favori du Visigoth, qui s'empresse d'envoyer à son ami une lettre « pleine de nectar, de fleurs et de pierres précieuses »[2]; et c'est par l'entremise du poète qui est l'honneur de la Thalie gallo-romaine[3] que l'évêque en disgrâce fait parvenir au tyran barbare une manière de panégyrique destiné à l'apaiser.

La vive intelligence de Lampridius[4] ne se contentait pas malheureusement des satisfactions et des succès que la poésie et l'éloquence lui prodiguaient. Dans une lettre où il fait une oraison funèbre émue de son ami assassiné par ses serviteurs, Sidoine Apollinaire lui reproche d'avoir accordé trop de confiance à l'astrologie :

Un acte qui fut non seulement coupable de sa part, mais qui devait amener sa mort, c'est la consultation sur le terme de sa vie qu'il avait demandée jadis à des astrologues, citoyens des villes d'Afrique, dont l'esprit était aussi ardent que leur pays même. Après avoir inspecté la constellation du consultant, ils lui dirent avec une égale exactitude l'année, le mois et le jour, qui, j'emploie le terme spécial de l'astrologie, devaient être pour lui *climactériques*. Dans le thème de géniture qui s'offrait à eux, ils voyaient un aspect de sang; car, si en l'année de la naissance de notre ami, un lever heureux avait amené tous les globes favorables des astres planétaires dans les distances zodiacales, ces astres à leur coucher avaient été enflammés

1. *Epist.*, IX, XIII, 2, v. 21-23; 4.
2. *Epist.*, VIII, IX, 1.
3. *Epist.*, VIII, IX, 5, v. 5 : *Nostrae o Lampridius decus Thaliae.*
4. *Carmen* IX, v. 314 : *Acrem Lampridium.*

de feux sanglants et rendus hostiles, soit par Mercure asyndète sur le diamètre, soit par Saturne rétrograde sur le tétragone, soit par Mars apocatastique sur le centre[1].

La consultation des astrologues d'Égypte semble rédigée en termes congrus qui se comprennent facilement. On examine et on interprète la *constellation* ou *thème de géniture* (θέμα ou διάθεμα τῆς γενέσεως) de Lampridius[2]; cette étude permet de connaître les *climactères,* c'est-à-dire les *échelons* dangereux (κλῖμαξ, degré d'échelle), où la vie humaine peut, pour ainsi dire, trébucher et s'affaisser : il y a des années, des mois, des jours, des moments climactériques (κλιμακτηρικοὶ ἐνιαυτοί, μῆνες, ἡμέραι, ὧραι)[3]. Les *associations polygonales* ou *aspects* (σχήματα, *configurationes, adspectus*)[4] annoncent que le sang sera répandu. Car tout est défavorable : Mercure se présente avec l'aspect diamétral, *disjoint* (ἀσύνδετος) des autres signes[5], ce qui est funeste. La rétrogradation de Saturne avec le *tétragone,* ou aspect quadrat[6], est également dangereuse, ainsi que l'ἀποκατάστασις de Mars, c'est-à-dire son retour au même point, sa *redintegratio*[7] sur le centre, *super centro,* autrement dit sur un des *points cardinaux* (κέντρα, *cardines*) du cercle de géniture[8].

Tout ce verbiage des Égyptiens que Sidoine Apollinaire rapporte fidèlement a, du moins, le mérite d'éviter le chaos d'incohérences où pataugeait le Mandrogéronte du *Querolus*[9]. Les Égyptiens, d'ailleurs, ont en astrologie une réputation égale à celle des Chaldéens[10] : les prédictions qu'ils ont faites à Lampridius sur la date de sa mort ne se sont que trop exactement réalisées. Et, cependant, Sidoine se croit forcé de conclure son récit de la consultation donnée par les Égyptiens en disant que la science astrologique est absolument

1. *Epist.*, VIII, xi, 9.
2. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque,* pp. 256, 390, etc.
3. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque,* p. 526.
4. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque,* p. 165.
5. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque,* pp. 166 et suiv.
6. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque,* pp. 170-171.
7. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque,* p. 39, n. 1.
8. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque,* pp. 257-259.
9. Voir *Revue,* t. V, 1903, p. 282.
10. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque,* p. 576.

fausse et, par cela même, trompeuse[1] : elle n'a pas trompé Lampridius, puisqu'elle lui a révélé la date même où il devait mourir. Sidoine le reconnaît : « Dans la circonstance présente, rien ne s'est fait par conjecture et par ambiguïté, puisque notre téméraire scrutateur de l'avenir, malgré ses longues et vaines précautions, a été saisi par la mort à la date et de la manière qui lui avaient été prédites. » Sidoine rend hommage à la véracité des prédictions astrologiques; mais il ne peut oublier qu'il est évêque, qu'il doit proscrire une science maudite et considérer la mort de Lampridius comme la punition de la curiosité qui l'avait poussé à consulter les astrologues d'Égypte :

Plût au ciel qu'il ne se fût point attiré une telle mort en considérant inconsidérément *(dum inconsulte... consultat)* les réponses d'une vaine science. Car celui qui a la présomption de fouiller les secrets interdits et défendus, je crains bien qu'il ne s'écarte du droit chemin tracé par les règles de l'église catholique et qu'il ne mérite d'obtenir des réponses funestes à ses questions illicites[2].

L'évêque catholique maudit l'astrologie; mais il est avec sa foi catholique de singuliers accommodements, puisqu'il autorise Lupus, à qui il raconte la mort de Lampridius, à approfondir lui-même la *mathesis :*

Il t'appartient de rechercher s'il y a quelque netteté, quelque rectitude, quelque sérieux dans cette science; avec le soin qui te caractérise, étudie les traités de Vertacus, de Thrasybulus, de Saturninus, toi dont les méditations n'ont pour objet que des questions mystérieuses et sublimes[3].

Sidoine Apollinaire, lui aussi, se passionne pour toutes les questions qui lui semblent sublimes, parce qu'il les trouve mystérieuses. Pendant qu'il est interné dans la forteresse de Livia, il occupe ses loisirs à traduire, sur la demande de Leo,

1. *Epist.*, VIII, XI, 10 : *Quamquam sint maxime falsa ideoque fallentia.*
2. *Epist.*, VIII, XI, 13.
3. *Epist.*, VIII, XI, 10.

la *Vie d'Apollonius de Tyane,* rédigée par Philostrate. En envoyant sa traduction, il fait d'Apollonius l'éloge le plus enthousiaste : si ce thaumaturge avait eu la foi catholique, il aurait ressemblé comme un frère au ministre du roi Euric[1].

Le prophète de Tyane prétendait lire l'avenir dans les astres; et l'évêque de Clermont devait regretter particulièrement la perte de ses quatre livres Περὶ μαντείας ἀστέρων[2], que Philostrate lui-même ne connaissait pas.

XI

L'astrologie dans le « De Statu Animae » de Claudianus Mamertus. — Rareté des allusions à l'astrologie dans les œuvres des contemporains de Sidoine Apollinaire : Faustus, Ruricius, Pomérius, Salonius, Domnulus, Auspicius, Paulin de Périgueux, Paulin de Pella, Gennade.

Alors qu'il était déjà *patricius praefectorius,* c'est-à-dire postérieurement à l'an 467, où Anthémius lui avait conféré la préfecture, Sidoine Apollinaire recevait la dédicace d'un ouvrage de Claudianus Mamertus, *De Statu Animae libri tres,* et il s'empressait d'envoyer à l'auteur une longue lettre, pleine de remerciements et d'éloges[3]. Le style est admirable, l'érudition est immense. Claudianus manie la lyre comme Orphée, le cadran astrologique, qui sert à tirer les horoscopes, avec autant d'habileté qu'Euphrate d'Alexandrie, le maître de Pline le Jeune et l'ennemi d'Apollonius de Tyane; il sait interroger les astres aussi bien qu'Atlas lui-même, l'inventeur légendaire de l'astrologie[4]. Claudianus a aussi composé une hymne et cette hymne surpasse tous les dithyrambes lyriques.

1. *Epist.*, VIII, III, 5 : *Virum fidei catholicae pace praefata in plurimis similem tui.*
2. Philostrate, *Apollonius de Tyane,* III, XLI. — Voir M. Croiset, *Histoire de la Littérature grecque,* t. V, Paris, 1899, p. 414.
3. *Epist.*, IV, III.
4. Pour la tradition qui fait d'Atlas l'inventeur de l'astrologie, voir *Revue,* t. IX, 1907, p. 72.

Un des amis du *patricius praefectorius*, Nymphidius, a vu chez lui les trois livres du *De Statu Animae*, œuvre de Claudianus Mamertus, le plus habile philosophe des chrétiens, le premier de tous les érudits; il a obtenu d'emporter le précieux ouvrage qu'il promettait de rendre promptement. Mais Nymphidius n'a pas tenu sa promesse et Sidoine lui écrit pour réclamer le *De Statu Animae*. Cette lettre fournit à l'admirateur de Claudianus l'occasion d'un nouvel éloge du livre et de son auteur :

Il nous prouve que les neuf Muses ne sont pas des femmes, mais les personnifications des sciences; car, dans les pages de ce livre, le lecteur attentif trouvera les noms plus réels des Camènes qui se donnent à elles-mêmes leur dénomination exacte. Ici, en effet, la grammaire divise, l'éloquence déclame, l'arithmétique calcule, la géométrie mesure, la musique pèse, la dialectique dispute, l'astrologie connaît d'avance l'avenir, l'architecture construit, la musique module[1].

Quelques années plus tard, vers 473 ou 474, Claudianus meurt et Sidoine s'empresse d'écrire une lettre de condoléances à Pétréius, fils de la sœur de son ami[2]. La lettre contient à la fois une oraison funèbre en prose et une *nénie*, un chant de deuil en vers. La prose et les vers célèbrent à l'envi les mérites du défunt; c'était un platonicien, qui savait concilier la philosophie et la religion; un savant universel, qui ne refusait la discussion sur aucun sujet. La triple science de Rome, d'Athènes et du christianisme se réunissait en cet homme, à la fois orateur, dialecticien, poète, interprète des textes sacrés, géomètre, musicien. Simple prêtre, coadjuteur de son frère aîné qui était évêque, il s'occupait consciencieusement des devoirs de son ministère, assistait les affligés, les pauvres et les prisonniers, réglait les fêtes solennelles et enseignait à chanter les psaumes.

Cet homme, qui alliait si bien les plus humbles devoirs du sacerdoce aux plus hautes spéculations des sciences philosophiques, était le frère de l'évêque de Vienne des

1. *Epist.*, V, II.
2. *Epist.*, IV, XI.

Allobroges, Mamertus, célèbre pour avoir institué, en 469, la fête des Rogations[1].

Nous connaissons l'hymne de Claudianus, tellement admirée par Sidoine. Dans sa notice sur « Claudianus, Viennensis ecclesiae presbyter », Gennade[2] dit quelle est cette hymne : c'est celle sur la Passion du Seigneur, qui commence par le vers *Pange, lingua, gloriosi praelium certaminis,* et qui se chante encore dans l'église catholique le Vendredi saint, pendant l'adoration de la croix.

Nous connaissons également le grand ouvrage en prose de Claudianus dont Gennade, beaucoup plus sobre d'éloges que Sidoine, loue cependant le mérite oratoire et la subtilité de discussion. Le rédacteur du *Catalogus virorum illustrium* ne fait aucune allusion à l'habileté de Claudianus dans le maniement du cadran astrologique qui sert à tirer les horoscopes; il ne parle pas davantage de sa science dans l'astrologie qui prévoit l'avenir.

L'étude des *Libri tres de Statu animae*[3] prouve que le prêtre de l'église de Vienne ne méritait pas les éloges compromettants dont Sidoine Apollinaire se plaisait à l'accabler.

Le livre de Claudianus a pour objet de réfuter les théories contenues dans un écrit de l'évêque de la *civitas Reiensium* (Riez, Basses-Alpes), Faustus, chef des semi-pélagiens, qui considérait l'âme comme une substance étendue et corporelle. Platonicien, imbu des principes de l'école d'Alexandrie, disciple de saint Augustin, réunissant, sinon, comme le dit Sidoine Apollinaire, la triple science d'Athènes, de Rome et du christianisme, tout au moins les doctrines de l'Athènes de Platon, de l'Alexandrie de Plotin et de l'orthodoxie de saint Augustin, le contradicteur de l'évêque de Riez soutient que l'âme, réelle et incorporelle, est bien soumise aux catégories de la qualité et de la substance, mais qu'elle échappe à celle de

1. Sidoine, *Epist.*, V, XIV, 2; VIII, I. — Dans cette dernière lettre, adressée à l'évêque Mamertus, Sidoine rappelle en quelles circonstances les Rogations furent instituées à Vienne et annonce qu'il vient de les instituer lui-même chez les Arvernes.

2. Gennadii *Catalogus virorum illustrium* (à la suite du Hieronymi *De viris illustribus liber*), p. 105, édit. G. Herding, Leipzig, Teubner, 1879.

3. Claudiani Mamerti *De Statu Animae libri tres* (Patrologie de Vienne) ex recensione Augusti Engelbrecht, Vindobonae, 1885, vol. XI.

la quantité. Le corps est divisible, l'âme est simple. Dieu, dit Faustus, a mis dans la constitution de toutes ses créations le poids, la mesure et le nombre : Claudianus accorde que l'âme possède poids, mesure et nombre; mais elle est la mesure qui mesure elle-même, le poids qui pèse lui-même, le nombre qui compte lui-même. La mesure, le poids et le nombre de l'âme sont ses trois puissances : sa mesure c'est la sagesse; son nombre, c'est la proportion des vertus; son poids, c'est la volonté ou l'amour. Et la raison est la substance commune et unique de ces trois puissances de l'âme.

On ne voit guère quelle place des développements de théories astrologiques pourraient trouver dans cette argumentation d'une métaphysique d'école dont la vanité affecte la rigueur des formules géométriques.

A la vérité, on peut retenir une déclaration de Claudianus : il dit incidemment qu'il discute parfois sur l'astrologie. C'est à propos de ce qu'il appelle les abîmes invisibles et les antres impénétrables de la mémoire[1] qu'il nous donne à entendre que l'astrologie lui est aussi familière que la grammaire, la dialectique, la musique et l'arithmétique. La mémoire, dit-il, est une sorte de magasin où s'entassent les souvenirs de tout genre, pour être évoqués par la pensée en temps et lieu. Ainsi ont leur place dans ma mémoire les questions de grammaire, quand je discute sur la dialectique; les questions de rhétorique, quand je discute sur la géométrie; les questions d'astrologie, quand je discute sur la musique; et toutes ces sciences à la fois, quand je discute sur des questions d'arithmétique[2].

Mais, s'il discute à l'occasion sur l'astrologie, comme sur la dialectique, la rhétorique, la musique, la géométrie et l'arithmétique, il n'emprunte pas, pour instruire son lecteur, des exemples à l'astrologie, comme il en emprunte à la géométrie,

1. *De Statu Animae*, I, XXII (p. 80, Engelbrecht) : *Quis potest memoriae solius abyssos intueri et antra penetrare?*

2. *De Statu Animae*, I, XXII (p. 81, Engelbrecht) : *In hac mihi reposita quodam modo sunt et grammatica, cum de dialecticis dissero, et rhetorica, cum de geometricis, et astrologica, cum de musicis, et hae simul omnes, cum de arithmeticis.*

à l'arithmétique et à la dialectique[1]. La conclusion assez inattendue de ce long développement, où les termes géométriques sont abondamment mis à contribution, semble être qu'il faut proscrire l'étude des astres quand on s'occupe de métaphysique. « La figure de ce monde passe, » a dit saint Paul[2], qui dit encore : « Que vous preniez racine dans l'amour ; qu'en lui vous ayez votre fondement ; que vous arriviez à comprendre avec tous les fidèles quelle en est la largeur, la longueur, la profondeur, la hauteur[3]. » Claudianus estime que, par ces paroles, l'apôtre interdit comme inutile, et même comme dangereuse, l'étude de dimensions autres que celles de l'amour de Dieu : à quoi bon chercher quelle est la hauteur du ciel matériel, quels sont les *diastèmes* des astres errants, leurs routes circulaires, les intervalles qui les séparent ? Toutes ces recherches sont d'un travail inutile et même funeste, si, au lieu de n'en faire qu'un moyen pour arriver à l'étude des choses éternelles, nous y attachons perpétuellement notre attention[4].

L'auteur du *De Statu Animae* vante bien la lumière éclatante du soleil qui l'emporte sur celle des autres astres[5] ; il la compare à celle de l'âme : la lumière du soleil éclaire le monde matériel ; la lumière de l'âme éclaire le monde spirituel[6]. Mais il n'y a aucun rapport entre la nature du soleil, de la lune et des autres astres et la nature de l'âme. On a prétendu que les globes des astres sont des esprits revêtus d'une forme matérielle. Saint Jérôme a mentionné cette théorie[7]. Claudianus l'entend répéter dans les discussions de certains philo-

1. *De Statu Animae*, I, XXV. « Exemplum de geometrica, arithmetica, atque dialectica ad erudiendum lectorem in ea quae obscura sunt, quid videat anima per se, quid per corpus. »

2. Saint Paul, *Corinth.*, I, VII, verset 31.

3. Saint Paul, *Éphés.*, III, verset 18.

4. *De Statu Animae*, I, XXV (p. 92, Engelbrecht) : *Quid enim mihi proderit uspiam altitudinem corporei caeli quaerere, planorum siderum diastemata vel circulorum vias, vel singulorum intervalla rimari, quid spatia terrae cognoscere vel abyssi profunda penetrare? Non de his me, ut reor, apostolus commonitum voluit, quae non solum laboriosa sunt, sed etiam noxia si, cum per haec ad aeterna semperque manentia transeundum sit, in his haereatur atque remaneatur.*

5. *De Statu Animae*, I, VII (p. 45, Engelbrecht).

6. *De Statu Animae*, I, IX (pp. 48-49, Engelbrecht).

7. Saint Jérôme, *Comment. in lib. Job*, XXV : *Globos siderum corporatos esse spiritus arbitrantur.*

sophes qui prétendent que les globes du soleil et de la lune, animés d'une âme incorporelle, vivent doués d'une sorte d'esprit divin[1]. Il combat ces doctrines; et la conclusion de son traité est que le soleil, la lune, les astres, ne sont que des corps matériels privés d'âmes[2].

A propos du troisième ciel, où l'apôtre dit avoir été ravi[3], Claudianus institue une longue discussion sur la nature de ce troisième ciel et des cieux en général. Le ciel visible, où les astres accomplissent leurs révolutions, n'a d'autre rôle que d'indiquer aux mortels le jour et la nuit et les saisons de l'année. C'est de cette manière seulement que les astres sont utiles à l'homme dont ils charment la vue par le spectacle de leurs mouvements harmonieux[4].

Claudianus suit les doctrines orthodoxes que l'on a déjà vues dans le *De Duratione Mundi* de Q. Julius Hilarianus[5], dans les *Commentarii in Genesim* attribués à saint Eucherius[6], dans le *Metrum in Genesim* d'Hilarius[7]. Assurément, comme il était fort savant, il avait approfondi l'astrologie qui était une des sciences le plus en honneur chez ses contemporains. Il nous a dit lui-même qu'il discutait aussi bien sur des questions astrologiques que sur des questions dialectiques, grammaticales, arithmétiques ou géométriques. Mais il avait le bon goût de ne pas faire intervenir l'astrologie dans un traité où il s'occupait de définir la nature de l'âme; et il y a grande

1. *De Statu Animae*, I, XII (p. 52, Engelbrecht) : *Istud ego tamen philosophos reperio dicere, qui nonnullis disputationibus adstruunt et ipsos lunae vel solis globos incorporeis videlicet spiritibus sub divina quadam mente vegetari.*

2. *De Statu Animae*, III, XV : « Quia sol et luna vel sidera corpora tantum sunt, non habent spiritus. »

3. *De Statu Animae*, II, XII : « De eo quod apostolus raptum se usque ad tertium dicit caelum. » Cf. saint Paul, *Corinth.*, II, XII, versets 2-5.

4. *De Statu Animae*, II, XII (p. 149, Engelbrecht) : *Quid ergo dicemus? Numquid hoc caelum visibile non hominibus datum est aut solaris fulgor et calor vel lunaris globi per incrementa ac detrimenta variatio vel astrorum vagus ratusque circuitus vel per magnos orbes congressus siderum et statuta progressio, sive cum dierum noctiumque vices variant, sive quia caloris ac frigoris alterno fotu mundum temperant, seu quod dimensis limitibus articulos temporum signant eodemque intermino linearum tramite in id ipsum sine fine redeuntia per easdem circulorum vias revehunt, vel quod distinctis numerose choris et musicis intervallis aetherem pingunt? Suntne haec omnia genti mortalium vel coniventia usui vel jucunda spectamini?*

5. Voir *Revue*, t. VIII, 1906, p. 134-135.

6. Voir *Revue*, t. IX, 1907, p. 71.

7. Voir *Revue*, t. IX, 1907, p. 167-168.

apparence que les éloges aussi excessifs qu'inopportuns donnés par Sidoine Apollinaire à sa science en astrologie causaient une certaine gêne à l'auteur orthodoxe du *De Statu Animae*.

Sidoine Apollinaire est l'ami de Faustus, tout comme de son adversaire Claudianus Mamertus. Les liens qui l'attachent à l'évêque de Riez sont ceux d'une étroite intimité[1]. Maître habile dans l'éloquence et la science spirituelle, Faustus a dirigé l'éducation du frère de Sidoine, préservé sa jeunesse des séductions qui l'entouraient et fortifié assez sa vertu pour la mettre au-dessus de toute atteinte[2]. On sait que Sidoine ne ménage pas les éloges les plus outrés aux nombreux personnages qui appartiennent au cercle de ses amis. Non content de vanter Faustus quand il lui écrit ou quand il écrit à d'autres correspondants, il consacre à son panégyrique un *Eucharisticon* (*Carmen* XVI) de 128 hexamètres. Avant de succéder à l'évêque Maximus[3], Faustus, abbé de Lérins, a présidé avec autorité le *Senatus Lirinensium cellulanorum*[4], et il revient volontiers dans son ancienne abbaye faire des retraites consacrées au jeûne et à la méditation[5]. Sa piété est aussi admirable que son éloquence; le pouvoir de ses prières est d'une grande efficace[6]. Ses œuvres sont si remarquables que le désespoir de les égaler jamais ôterait à Sidoine l'envie de se mesurer avec un tel docteur[7]. Il mérite bien le nom de Faustus, cet heureux évêque, victorieux de la vieillesse et de la mort, lui qui, après qu'il aura été enseveli, survivra par ses écrits qui le feront toujours demeurer au nombre des vivants[8].

Parmi ces louanges démesurées, on n'en trouve aucune qui se rapporte à la science astrologique de Faustus. On ne voit pas d'ailleurs comment l'austère et savant évêque de Riez, qui

1. *Epist.*, IX, III, 1.
2. *Carmen* XVI, v. 71-77.
3. *Carmen* XVI, v. 112-114.
4. *Epist.*, IX, III, 4.
5. *Carmen* XVI, v. 104-109.
6. *Epist.*, IX, III, 4.
7. *Epist.*, IX, IX, 4.
8. *Epist.*, IX, IX, 6. — Par contre, Avitus qualifiera l'ouvrage de Faustus de *Fausti opus infaustum (S. Aviti Epistola* IV, Migne, *Patrologie,* tome LIX, col. 219). Les évêques gallo-romains abusent des jeux de mots faciles.

s'est occupé de réagir à la fois contre la doctrine pélagienne de l'indépendance absolue de la liberté humaine et contre la doctrine augustinienne de la prédestination, aurait pu introduire la *mathesis* dans ses ouvrages où il s'efforce de prouver que la liberté humaine se concilie avec la grâce divine. Mais il est à remarquer que Faustus semble ignorer toute théorie astrologique et éviter toute allusion qui pourrait permettre à Sidoine de vanter son érudition en astrologie et de faire de lui, comme de son adversaire Claudianus Mamertus, un heureux émule du légendaire Atlas.

On ne relève aucune allusion astrologique dans les deux livres *De Gratia* et dans les deux livres *De Spiritu Sancto*[1]. Dans une de ses lettres, Faustus frappe d'anathème toute une série d'hérésies et de croyances coupables[2] : il n'a pas un mot de blâme pour l'astrologie. Dans une longue lettre, qui est probablement la première rédaction du traité que Claudianus Mamertus devait réfuter, l'évêque de Riez mentionne, comme le fera l'auteur du *De Statu Animae*, la phrase où saint Jérôme rappelle la théorie qui veut que les globes des astres soient des esprits revêtus d'une forme matérielle. Il cite cette phrase à l'appui de sa thèse sur la corporalité de l'âme; mais il n'insiste pas et ne donne pas son opinion personnelle sur la nature des astres[3].

Les sermons de Faustus combattent tous les vices : par exemple, l'incontinence, l'ivrognerie, la colère[4], l'amour des richesses[5], l'impiété de l'homme qui s'est abandonné au diable en observant les augures par le moyen des haruspices, des devins et des enchanteurs[6] : il n'est pas question de l'homme qui veut connaître l'avenir par le moyen des *mathematici*.

L'étoile qui guide les mages vers le berceau du Christ peut donner lieu à discuter les doctrines astrologiques dans leurs

1. Fausti Reiensis et Ruricii Opera (Patrologie de Vienne), ex recensione Augusti Engelbrecht, Vindobonae, 1891, vol. XXI.
2. Fausti (p. 162, Engelbrecht) *Epistula* I.
3. Fausti (pp. 173-174, Engelbrecht) *Epistula* III.
4. Fausti (p. 226, Engelbrecht) *Sermo* I.
5. Fausti (p. 242, Engelbrecht) *Sermo* V.
6. Fausti (p. 282, Engelbrecht) *Sermo* XV : *Si auguria observando ver haruspices et divinos atque incantatores captum se diabolo tradidit.*

rapports avec l'orthodoxie chrétienne[1]. Mais, comme saint Hilaire de Poitiers dans son *Commentarius in Mathaeum*, Faustus, dans ses divers sermons sur l'*Épiphanie*, se borne à paraphraser le passage de l'évangéliste[2] et à en chercher une explication allégorique. Il le dit lui-même : quand il prêche, il veut se dégager de la lettre et parvenir, avec l'aide de Dieu, au *spiritalis sensus* de la parole évangélique[3]. Ce *spiritalis sensus* n'est autre que l'explication bizarrement allégorique des termes de l'Écriture enseignée par saint Eucherius de Lyon dans son *Formularum spiritalis intelligentiae liber unus*[4]. Ainsi, l'étoile dirigeait les mages vers le berceau du Christ : si nous voulons parvenir au Christ, laissons-nous diriger sur les routes de la vie parfaite par l'étoile de la justice[5]; laissons-nous guider par la lumière de la foi, qui est comme une étoile du ciel[6]. Joseph, fils de Jacob, est, dans l'Ancien Testament, le symbole du Christ : le songe de Joseph, qui se voit adoré par le soleil, la lune et onze étoiles, est réalisé pour le Christ qui, après la résurrection, est adoré par saint Joseph, la vierge Marie et les onze apôtres qui personnifient le soleil, la lune et les onze étoiles[7].

Nous possédons de Ruricius, évêque de Limoges, deux livres de *Lettres*[8]. Il était en correspondance avec Faustus[9] et avec Sidoine Apollinaire[10]; l'évêque de Clermont avait composé un épithalame mythologique en l'honneur du mariage

1. Voir *Revue*, t. VIII, 1906, p. 130.
2. Fausti (p. 247, Engelbrecht) *Sermo* VII *De Epiphania;* (p. 252-253, Engelbrecht) *Sermo* VIII *De Epiphania;* (p. 255, Engelbrecht) *Sermo* IX *De Epiphania.*
3. Fausti (p. 289, Engelbrecht) *Sermo* XVII : *Deo auxiliante requiramus qualiter ad ejus spiritalem sensum pervenire possimus.*
4. Voir *Revue*, t. IX, 1907, p. 70.
5. Fausti (p. 253, Engelbrecht) *Sermo* VIII : *Si ad Christum cupimus pervenire, dirigat nobis semitas vitae perfectae stella justitiae.*
6. Fausti (p. 256, Engelbrecht) *Sermo* IX : *Ducatum nobis praebeat velut stella caeli lux fidei.*
7. Fausti (p. 303, Engelbrecht) *Sermo* XX.
8. Fausti Reiensis et Ruricii Opera (Patrologie de Vienne), ex recensione Augusti Engelbrecht, Vindobonae, 1891, vol. XXI, p. 351-450.
9. Fausti (pp. 208-219, Engelbrecht) *Epistulae,* VIII-XII ; Ruricii (pp. 351-355, Engelbrecht) *Epistulae,* I, I-II.
10. Sidoine, *Epist.*, IV, XVI; V, XV; VIII, X. — Ruricii (pp. 360-363, Engelbrecht) *Epistulae,* I, VIII-IX.

de Ruricius, qui ne faisait pas encore partie de l'épiscopat des Gaules, avec Hibéria, fille d'Ommatius, l'un des chefs de l'aristocratie arverne[1].

Ruricius n'entretient jamais de questions astrologiques les personnages avec lesquels il est en commerce de lettres. Il ne parle qu'une fois des astres dans un long développement où il compare à un navigateur le chrétien qui doit se diriger vers le port céleste au milieu des tempêtes du siècle, la main tenant solidement le gouvernail et les yeux fixés sur les astres[2].

Parmi les correspondants de Ruricius se trouve l'abbé Pomérius[3]. C'était, dit Gennade[4], un homme originaire de Mauritanie, qui avait été ordonné prêtre en Gaule, et qui devint abbé d'un monastère situé aux environs d'Arles. De tous les ouvrages de Pomérius mentionnés par le *Catalogus virorum illustrium,* il ne reste que les *Libri tres de vita contemplativa*[5], où il n'est aucunement question d'astrologie. Qu'il fasse le portrait déplorable du prêtre qui vit selon la chair[6], ou la description des pécheurs qui se conduisent mal et que les prêtres doivent ramener à la piété[7], qu'il énumère tous les vices et toutes les aberrations que la vanité humaine peut enfanter[8], Pomérius ne cite jamais l'application à la *mathesis* au nombre des occupations frivoles ou dangereuses qui éloignent l'homme de son créateur.

Sidoine Apollinaire écrit une lettre très affectueuse à Salonius, prêtre de l'église de Vienne[9]. On a conservé de ce prêtre une *Expositio mystica in Parabolas Salomonis* et une *Expositio mystica in Ecclesiasten*[10], rédigées sous forme de dialogues qu'il

1. Sidoine, *Carmen* X, *Praefatio Epithalamii dicti Ruricio et Hiberiae; Carmen* XI, *Epithalamium.*
2. Ruricii (p. 391, Engelbrecht) *Epist.*, II, XIII : *Superest ut clavo manum inserens astra semper intentus adspicias.*
3. Ruricii (pp. 369-370, 385-386, Engelbrecht) *Fpist.*, I, XVII ; II, X.
4. Gennadii *Catalogus Virorum illustrium*, caput XCVIII.
5. Migne, *Patrologie*, t. LIX, col. 415-520.
6. *De Vita Contemplativa*, I, XXI.
7. *De Vita Contemplativa*, II, IV.
8. *De Vita Contemplativa*, III, X.
9. Sidoine, *Epist.*, VII, XV.
10. Migne, *Patrologie*, t. LIII, col. 967-1012.

aurait eus avec son frère Veranius. Salonius et Veranius étaient fils de saint Eucherius, évêque de Lyon, et parvinrent l'un et l'autre à l'épiscopat[1]. Tout le symbolisme dont abusait le *Formularum spiritalis intelligentiae liber unus* d'Eucherius[2] se retrouve dans les réponses étranges que Salonius fait aux questions naïves de Veranius. L'auteur des *Expositiones* déclare que Jésus-Christ a détruit le culte rendu aux dieux fabriqués par la main de l'homme et toutes les fausses croyances[3] : parmi ces fausses croyances, il ne mentionne pas l'astrologie. Il explique que l'homme ne doit pas élever ses regards vers les arcanes de la divinité et les secrets des mystères des cieux que, seuls, les *cives superni* peuvent pénétrer[4]; mais il ne dit pas que la science des astres soit parmi ces arcanes et ces secrets.

Sidoine Apollinaire vante les vers d'un de ses amis, Domnulus[5], avec lequel il avait pris part au tournoi poétique où les meilleurs lettrés du temps célébraient, en 460, les beautés d'un ouvrage du secrétaire d'état Petrus[6]. D'après Teuffel, ce Domnulus serait Rusticius Domnulus Helpidius, auteur d'un poème de 149 hexamètres fort corrects, intitulé *Carmen de Christi Jesu Beneficiis*[7]. Cette identification n'est admise ni par Ebert[8], ni par W. Brandes, le dernier éditeur du poème[9]. Quoi qu'il en soit de l'auteur du *Carmen,* son ouvrage est conforme à l'orthodoxie. Les astres, aussi bien que le soleil et la lune, obéissent dans leurs révolutions aux lois fixées par le Créateur[10]. La terre, la mer, le ciel avec ses astres sont soumis

1. Gennadii *Catalogus Virorum illustrium,* caput LXIV.
2. Voir *Revue,* t. IX, 1907, p. 70.
3. *In Parabolas Salomonis* (Migne, *Patrologie,* t. LIII, col. 982).
4. *In Parabolas Salomonis* (Migne, *Patrologie,* t. LIII, col. 983).
5. Sidoine, *Epist.*, IX, XV, 1, v. 38.
6. Voir, plus haut, p. 307 et 310.
7. Teuffel, *Geschichte der Röm. Liter.*, § 468, 1-2.
8. Ebert, *Histoire générale de la littérature du Moyen-Age en Occident,* traduct. franç., t. I, p. 442, note 2.
9. Wilhelm Brandes, Des Rusticius Helpidius Gedicht *de Christi Jesu Beneficiis*, Braunschweig, 1890, p. 9.
10. *Carmen,* v. 6 : *Conservant elementa vices, parentque recepto*
Sole dies lunamque adeo patiuntur in ortus
Atque obitus remeare suos, nec cedere luci
Astra negant, proprioque ferunt ignescere cursu
Et contenta citae decrescere cornua lunae.

au Fils comme au Père; les astres du ciel ont célébré la naissance du Fils[1]. L'allusion obligatoire à l'étoile des Mages est très discrète : les Chaldéens sont les premiers qui aient mérité de voir le Christ en son berceau, parce qu'ils se sont laissé guider par l'éclat d'une sainte lumière des cieux qui leur montrait un Dieu au-dessus des astres[2]. Dans les hexamètres d'Helpidius, bien supérieurs à ceux de Sidoine, on ne trouve aucune trace des préoccupations astrologiques qui se manifestent dans les œuvres de l'évêque de Clermont.

Auspicius, évêque de Toul, était l'ami de Sidoine, qui lui écrivait en termes aimables[3], et qui le recommandait, comme très érudit, au comte et gouverneur de Trèves, Arbogaste[4]. Nous avons une lettre, en dimètres iambiques très incorrects, adressée par Auspicius à Arbogaste[5]. Le comte de Trèves était aussi modeste qu'éloquent; au milieu des barbares, il évitait le barbarisme et parlait le latin le plus pur, ce que Sidoine exprime avec une grossièreté qu'il croit spirituelle : « Buveur de la Moselle, tu exhales en rotant l'odeur du Tibre[6]. » Mais cet homme si éloquent avait un goût très vif pour les richesses : il était avare; c'est pour l'engager à faire l'aumône que l'évêque de Toul lui envoie ses 164 mauvais petits vers. Arbogaste, qui est, d'ailleurs, *abundans usibus, decorus artibus* (v. 47-48), n'a d'autre défaut que l'avarice; il faut qu'il s'en débarrasse : *unum repelle vitium* (v. 81). Auspicius ne lui

1. *Carmen*, v. 61 : *Et cui terra jacet, pelagus silet atque coruscis*
Obsequiis servire minor vix sufficit aether.
v. 69 : *... nunc tanti pignora fetus*
Enituere simul, nam claro sidere mundus
Irradians rutilae lucis cognovit honore
Auctorem peperisse suum.

2. *Carmen*, v. 79 : *Excoluit divina prius cunabula sancta*
Fulgentem super astra videns, quem terra levavit,
Gens Chaldaea Deum, cum sanctae praedita flammae
Lumine monstratumque polis prosecuta nitorem
Promeruit te nosse prior.

3. Sidoine, *Epist.*, VII, XI.
4. Sidoine, *Epist.*, IV, XVII, 3.
5. Wilhelm Brandes, Des Auspicius von Toul rhythmische Epistel an Arbogastes von Trier, Wolfenbüttel, 1905.
6. Sidoine, *Epist.*, IV, XVII, 1 : *Potor Mosellae, Tiberim ructas.*

reproche pas d'être adonné à ces coupables pratiques de l'astrologie qui avait tellement d'adeptes parmi les intimes de Sidoine Apollinaire.

L'évêque de Clermont ne dit rien de deux poètes gallo-romains, qui écrivaient l'un et l'autre vers 470, Paulin de Périgueux et Paulin de Pella.

Nous avons de Paulin de Périgueux une longue épopée en six chants, *De Vita Sancti Martini Episcopi*[1], dont les hexamètres paraphrasent la *Vita Sancti Martini* et les *Dialogi* de Sulpice Sévère[2], et le récit des miracles que Perpetuus, évêque de Tours, aux environs de 460, avait vu s'opérer sur le tombeau du saint[3]. Sulpice Sévère faisait de Martin un thaumaturge, devin et magicien; l'évêque Perpetuus reconnaissait des vertus merveilleuses au tombeau de son prédécesseur. Les développements poétiques de Paulin de Périgueux n'attribuent aucune part à la *mathesis* dans les innombrables miracles dus au pouvoir surnaturel de saint Martin de Tours[4].

Dans son *Eucharisticos*, chant d'actions de grâces en 616 hexamètres[5], Paulin de Pella, vieillard de quatre-vingt-quatre ans[6], raconte l'histoire de sa vie et remercie Dieu, qui, en l'accablant d'épreuves, lui a ouvert la voie du salut. Né à Pella, fils d'un préfet de l'Illyrie, Paulin vint de bonne heure à Bordeaux faire ses études dans la maison de son grand-père qui, d'après une tradition souvent admise, mais peu fondée, serait le poète Ausone. Pendant longtemps, sa vie fut celle des jeunes gallo-romains, riches et frivoles, qui s'abandonnaient à tous les plaisirs et qui accueillaient avec empressement les croyances les plus hérétiques. Ses études, purement grecques

1. M. Petschenig, Pauli Petricordiae *Carmina* (Patrologie de Vienne), vol. XVI, Vindobonae, 1888, p. 19-165.
2. Voir *Revue*, t. VIII, 1906, p. 130 et suiv.
3. Ebert, *ouvr. cité*, t. I, p. 429.
4. Les *Carmina minora* (Petschenig, pp. 161-165) ne contiennent aucune allusion astrologique.
5. Wilhelm Brandes, Paulini Pellaei *Eucharisticos* (Patrologie de Vienne), vol. XVI, pp. 291-314.
6. *Eucharist.*, v. 12-14.

et latines[1], n'admettent aucun enseignement scientifique; il n'est pas instruit dans la *mathesis*. Quand il énumère les distractions plus ou moins honnêtes qui occupent l'oisiveté de sa jeunesse, les doctrines dangereuses auxquelles il se laisse entraîner, il ne dit pas qu'il ait été curieux de s'enquérir des pratiques de l'astrologie. Après sa conversion, il combat les dogmes mauvais qui avaient été les siens : il ne cite pas les dogmes astrologiques au nombre de ces *dogmata prava*[2]. L'autobiographie de Paulin de Pella semble donner un tableau très exact de la vie mondaine en Gaule au ve siècle. Il est curieux de noter qu'il ne s'y trouve aucune allusion à cette superstition coupable qui, d'après Sidoine Apollinaire, occupait une place si importante dans ses propres préoccupations et dans celles des gens polis et lettrés de son intimité.

C'est à la fin du ve siècle que Gennade, prêtre de Marseille, écrivait son *Catalogus Virorum illustrium* et adressait son *Epistula de fide mea* au pape Gélase, qui avait été élu le 1er mars 492 et qui devait mourir le 19 novembre 496[3].

Dans l'*Epistula de fide mea*, désignée aussi sous le nom de *Liber de ecclesiasticis dogmatibus*[4], Gennade affirme avec force l'existence de la liberté humaine, mais il attribue le principe de tout bien à la grâce divine. Ce traité, où les dogmes sont justifiés et les hérésies combattues, ne s'occupe en rien de la superstition astrologique.

Destiné à compléter et à continuer le *Liber de viris illustribus* de saint Jérôme, le *Catalogus*, après avoir consacré un article à Jacobus Sapiens, évêque de Nisibe, en Mésopotamie, vers 230, que le *Liber* avait omis, commence en réalité avec le pape Jules, élu le 6 février 337, mort le 12 avril 352, et se termine avec Pomérius, contemporain de l'auteur, vivant encore au moment de la publication de l'ouvrage[5].

1. *Eucharist.*, v. 55-80; v. 113-121.
2. *Eucharist.*, v. 472.
3. Gennadii *Catalogus*, caput XCIX.
4. Gennadii *Liber de ecclesiasticis dogmatibus* (Migne, *Patrologie*, t. LVIII, col. 979-1000).
5. Gennadii *Catalogus*, caput XCVIII : *Pomerius... vivit usque hodie.*

Gennade semble éviter toute allusion à ces « superstitions fondées sur l'astrologie, toujours ennemies de la vérité », qui — comme le disaient les Bénédictins[1] — « étaient fort enracinées dans les Gaules ». Il écrit un chapitre sur Prosper d'Aquitaine[2] : mais il ne dit rien des attaques dirigées contre l'astrologie par l'auteur du *Carmen de Providentia divina*[3]. Il écrit un chapitre sur le rhéteur de Marseille, Claudius Marius Victor[4], mais il ne dit rien de la digression de l'*Alethia* où la dangereuse superstition de l'astrologie est fortement combattue[5]. Il fait le plus grand éloge de Sidoine, évêque des Arvernes ; il vante la saine doctrine, la vigueur chrétienne de ce père de l'église catholique, de ce docteur insigne[6] : il n'a pas un mot pour regretter qu'un goût trop vif des pratiques de la *mathesis* ait fait tort à la saine doctrine de ce docteur insigne.

En dernière analyse, d'après Gennade, les superstitions astrologiques n'existent pas chez les Gallo-Romains. Dans le *Catalogus,* au nombre des traités que Nicéas, évêque de Romatiana, en Bulgarie, vers le commencement du ve siècle, composait pour l'instruction des candidats au baptême, il est fait mention d'un *Liber adversus Genethliologiam*, c'est-à-dire contre l'art de tirer les horoscopes[7]. Il est fait aussi mention des *Libri adversus mathematicos* que le moine Macarius écrivait à Rome[8].

A Rome, il fallait combattre les adeptes de la *mathesis;* en Bulgarie, il était nécessaire de mettre en garde les candidats au baptême contre la doctrine qui veut que la destinée d'un enfant dépende de la position des astres à l'instant de sa naissance. L'optimisme de Gennade admet qu'en Gaule de pareils écrits étaient inutiles et ne se produisaient pas, la superstition astrologique y étant inconnue.

1. Voir *Revue*, t. IV, 1902, p. 137.
2. Gennadii *Catalogus*, caput LXXXV.
3. Voir *Revue*, t. IX, 1907, p. 73 et suiv.
4. Gennadii *Catalogus*, caput LXI.
5. Voir *Revue*, t. IX, 1907, p. 162.
6. Gennadii *Catalogus*, caput XCII : *Sidonius... sanae doctrinae homo... in christiano vigore pollens... catholicus pater et doctor habetur insignis.*
7. Gennadii *Catalogus*, caput XXII. Le mot γενεθλιαλογία est plus employé que le mot γενεθλιολογία.
8. Gennadii *Catalogus*, caput XXVIII.

XII

Absence d'allusions à l'astrologie dans les œuvres d'Ennodius. — Attaques contre l'astrologie dans le poème d'Avitus et dans les sermons de Césaire.

Magnus Felix Ennodius personnifie au commencement du VIe siècle la littérature gallo-romaine, comme Ausone la personnifiait pendant la seconde partie du IVe, et Sidoine Apollinaire pendant la seconde partie du Ve. Mais la décadence est aussi marquée de Sidoine à Ennodius qu'elle l'était déjà d'Ausone à Sidoine.

C'est surtout par une autobiographie en prose intitulée *Eucharistique*[1], comme le poème où Paulin de Pella rendait grâces à Dieu de sa conversion, qu'Ennodius nous fait connaître sa vie. Né vers 473, d'une famille noble, mais sans fortune, dans une ville du midi de la Gaule, Arles probablement, muni d'une forte éducation païenne comme Sidoine, recueilli dans l'opulente maison d'une jeune fille de Pavie, qui était sa fiancée et qui semble ne pas être devenue sa femme, enveloppé dans la ruine subite de ses parents d'adoption, Ennodius devint membre de l'église, vers 494, sans avoir la moindre vocation ecclésiastique. Il fut ordonné diacre à Milan entre 499 et 502, consacré évêque de Pavie vers 515 et mourut en 521.

Originaire d'Arles, mais venu très jeune en Ligurie, diacre de Milan et évêque de Pavie, Ennodius n'est pas, à proprement parler, un vrai Gallo-Romain. Cependant, comme Ampère le dit avec raison, « il nous appartient à double titre : d'abord, il est Gaulois de naissance; en outre, la destinée qui l'a fait vivre sous l'empire des Goths d'Italie ne l'a pas séparé complètement de ses frères qui vivaient sous les Goths, maîtres de la Gaule méridionale. L'empire des Visigoths et celui des Ostro-

1. Magni Felicis Ennodii Opera omnia (Patrologie de Vienne), ex recensione Guilelmi Hartelii, Vindobonae, 1882, vol. VI. Opusculum V, *Eucharisticum de vita sua*, pp. 393-401

goths étaient alors dans un contact perpétuel ; Théodoric fut même souverain d'Arles au nom de son petit-fils[1]. » D'ailleurs, Ennodius fait de fréquents voyages en Gaule, où il a de nombreux amis, entre autres l'Arverne Alcimus Ecdicius Avitus, évêque de Vienne[2], et l'évêque d'Arles, Césaire[3]. Gallo-Romain de cœur, il accable d'une violente épigramme un Vénitien coupable d'avoir voulu tourner les Gaulois en ridicule : or, dit-il, la vertu des fils du Rhône a l'éclatante pureté de la neige[4].

Comme Ausone et comme Sidoine, Ennodius donne des renseignements abondants sur la société de son temps. On l'a noté avec exactitude : ce qu'il y a de précieux dans ses œuvres, c'est qu'elles permettent de reconstituer la physionomie de son époque et d'ajouter aux faits fournis par d'autres documents quelque chose d'infiniment rare, la vie[5]. Mais ce qui paraît extraordinaire, c'est que, dans ses œuvres en prose et en vers, qui font vivre les habitants de la Gaule méridionale et de l'Italie, soumis les uns et les autres au gouvernement des Goths, on ne trouve aucun de ces renseignements si fréquents chez Ausone et chez Sidoine sur les préoccupations astrologiques des Gallo-Romains du ve et du vi^e^ siècle.

Ennodius compose un épithalame en l'honneur de Maximus, noble de Milan, qui devait parvenir au consulat, l'an 523. Quand il célébrait les noces de Polémius, Sidoine Apollinaire revendiquait le droit de faire entrer les termes d'astrologie dans son épithalame. Les médiocres vers de l'évêque de Pavie[6] abusent de la mythologie plus que ne l'ont jamais fait les poèmes d'Ausone et de Sidoine. Il est parlé de Nérée (v. 13), des Muses (v. 18, 26), de Phébus (v. 26), de Vénus, déesse de

1. Ampère, *Histoire littéraire de la France avant Charlemagne*, Paris, 1870, tome II, livre II, chapitre VII, p. 194.

2. Ennodii Opera (p. 376, Hartel), *Opusculum* III, *Vita beatissimi viri Epiphani : Praestantissimus inter Gallos Avitus Viennensis episcopus.*

3. Ennodii Opera (p. 257, Hartel), *Epist.*, IX, XXXIII.

4. Ennodii Opera (p. 569, Hartel), *Carm.*, II, XXXV, v. 4 :

Sed natos Rhodani nix probitatis habet.

5. Voir M. Dumoulin, *Le gouvernement de Théodoric d'après les œuvres d'Ennodius* (*Revue Historique*, t. LXXVIII, 1902, 1er fascicule).

6. Ennodii Opera (p. 512-517, Hartel), *Carm.*, I, IV, *Epithalamium dictum Maximo.*

Cythère (v. 29, 55, 101), et des Amours (v. 55). Mais aucun ornement poétique n'est demandé à l'astrologie.

Dans son emphatique récit des miracles du moine Antonius[1], Ennodius n'en cite aucun qui ait triomphé de la vaine science des astrologues. Dans la biographie d'Epiphanius, évêque de Pavie de 466 à 495, les magiciens de Thessalie[2] ont une place refusée aux *mathematici*. En prose et en vers, il abuse jusqu'au ridicule du style précieux et figuré : il dit, par exemple, qu'il ouvre la porte de l'attention avec la clef de la parole[3]. Mais il n'emprunte jamais à l'astrologie aucune de ses figures bizarres ou de ses métaphores outrées. Il ne parle des astres que pour décrire en vers affectés un voyage par une belle nuit qu'éclaire l' « astrorum populus »[4].

Il ne fait intervenir les astres que dans des comparaisons ou des hyperboles banales. Dans les *Dictiones* — discours prononcés par Ennodius en de grandes cérémonies, ou simples exercices d'école, à la manière des déclamations qui nous ont été conservées par Sénèque le père — les comparaisons sont fréquentes avec le navigateur qui parcourt la mer sans crainte, sachant diriger sa route grâce aux étoiles[5], qui domine la masse menaçante des flots, les yeux fixés sur les Pléiades et la Petite-Ourse[6], ou sur tous les astres resplendissants qui parsèment la voûte des cieux[7].

Ennodius compare la brillante instruction de Florus à l'éclat d'une comète[8]. Il se déclare aussi impuissant à dire la gloire de Théodoric, le roi très clément, que la splendeur des astres du ciel[9]. Théodoric lui-même, d'après le biographe d'Epiphanius, dit à cet évêque de Pavie que, par la splendeur de sa

1. Ennodii Opera (p. 389-391, Hartel), *Opusculum* IV, *De vita beati Antoni Monachi.*
2. Ennodii Opera (p. 345, Hartel), *Opusculum* III, *Vita beatissimi viri Epiphani.*
3. Ennodii Opera (p. 98, Hartel), *Epist.*, IV, II, *Januam diligentiae reseravi clave sermonis.*
4. Ennodii Opera (p. 600, Hartel), *Carm.*, II, CXXVIII, *De vectatione sua nocte in aestate.*
5. Ennodii Opera (p. 459, Hartel), *Dictio* XI.
6. Ennodii Opera (p. 451, Hartel), *Dictio* IX.
7. Ennodii Opera (p. 500, Hartel), *Dictio* XXIV.
8. Ennodii Opera (p. 4, Hartel), *Epist.*, I, II.
9. Ennodii Opera (p. 283, Hartel), *Opusculum* I, *Panegyricus dictus clementissimo regi Theoderico,*

justice, il rejette tout le monde dans l'ombre, comme l'éclat de la lune fait pâlir celui des étoiles[1].

Par contre, lorsque le moine Antonius arrive à Lérins, sa gloire s'associe à celle des cénobites, comme l'éclat d'un astre nouveau qui viendrait se joindre aux brillantes constellations, ornement du ciel[2].

L'évêque de Pavie écrit à l'évêque de Vienne, Avitus, qu'il met son opinion aussi haut que les astres[3], et à l'évêque d'Arles, Césaire, qu'il le juge aussi supérieur aux autres serviteurs du Christ qu'un astre éclatant peut l'être aux étoiles de moyenne grandeur[4].

Les œuvres d'Ennodius sembleraient donc prouver que la société mondaine et érudite des premières années du VIe siècle ne s'intéressait en rien à cette science astrologique qui passionnait les contemporains d'Ausone et de Sidoine Apollinaire. Et, cependant, deux des amis de l'évêque de Pavie, les évêques Césaire et Avitus, combattent avec ardeur, soit dans des sermons adressés au commun des fidèles, soit dans des vers écrits pour les lettrés, la croyance superstitieuse qui attribue aux astres une influence dominante sur la vie humaine.

Alcimus Ecdicius Avitus, issu d'une famille sénatoriale du pays des Arvernes, né vers 450 et mort en 523 ou 525, succéda vers 494 comme évêque de Vienne à son père Isicius. Son rôle ecclésiastique est des plus importants. En 499, dans une conférence entre les ariens et les catholiques, il excitait l'admiration de Gondebaud, roi des Burgondes, sans réussir à lui faire abjurer l'arianisme; quelques années plus tard, il convertissait au catholicisme le fils de Gondebaud, Sigismond, qu'il avait guéri d'une mauvaise fièvre. En 517, sous le règne de Sigismond, il présidait dans la ville d'Epaona (Evienne, dans le Valais, ou Yenne, en Savoie) un concile où furent réglées des questions relatives à la discipline ecclésiastique. Parmi les canons qui prononcent l'anathème contre les divers scandales

1. Ennodii Opera (p. 366, Hartel), *Opusculum* III, *Vita beatissimi viri Epiphani.*
2. Ennodii Opera (p. 392, Hartel), *Opusculum* IV, *De vita beati Antoni monachi.*
3. Ennodii Opera (p. 142, Hartel), *Epist.*, V, XXI.
4. Ennodii Opera (p. 257, Hartel), *Epist.*, IX, XXXIII.

dont les prêtres et les diacres peuvent se rendre coupables, il n'en est aucun qui condamne la *mathesis*, comme avait fait, en 400, le canon XV du concile de Tolède, comme devaient faire, en 563, les canons IX et X du concile de Braga[1].

Les homélies et les lettres qui nous restent d'Avitus ne font aucune allusion à l'astrologie; mais son poème en vers hexamètres, *De spiritalis historiae gestis*, contient des attaques intéressantes contre la superstition proscrite.

Dans le livre I, *De Initio Mundi,* il est parlé de la création du soleil, de la lune et des astres[2]. Dieu met les astres au nombre des vaines divinités qu'il interdit à Adam d'adorer[3].

Une longue digression (v. 278-326) du livre II, *De originali Peccato,* est consacrée à démontrer que tous les maux de l'humanité, toutes les recherches des secrets défendus, ont pour cause première la curiosité d'Eve, *scrutatrix Eva malorum* (v. 327). L'astrologie a sa place au premier rang des curiosités criminelles. On cherche sous quel astre a lieu la naissance de chaque homme, et on en déduit les chances de prospérité qui lui sont réservées pendant sa vie. Deux jumeaux ont été mis au monde en même temps, une même naissance leur a donné le jour, mais on conclut que leur destinée ne sera pas la même, parce que leurs astres marchent en sens contraire[4]. L'humanité ne s'est pas contentée d'attribuer ce pouvoir aux étoiles; elle leur a adjoint des dieux indigètes que les âges récents mettent au-dessus des astres antiques, distribuant

1. Voir *Revue,* t. IX, 1907, p. 77.

2. Alcimi Ecdicii Aviti, *De Initio Mundi* (Migne, *Patrologie,* t. LIX, col. 325), v. 20 :

Temporibus sortita vices tum lumina caelo
Fulsere alterno solis lunaeque meatu.
Quin et sidereus nocturno tempore candor
Temperat horrentes astrorum luce tenebras.

3. *De Initio Mundi* (Migne, *Patrologie,* t. LIX, col. 327), v. 138 :

Non species ullae, nec numina vana colantur,
Non si quid caelo sublime novumque coruscat.

4. *De Originali Peccato* (Migne, *Patrologie,* t. LIX, col. 335), v. 283

Quaerere nunc astris quo quisquam sidere natus
Prospera quam ducat restantis tempora vitae;
Nec non et geminos uno sub tempore fusos,
Quos indiscretus luci produxerit ortus,
Motibus adversis varia sub sorte notare.

dans l'immensité du ciel les noms vains de personnages ensevelis dès longtemps au fond de la nuit infernale[1]. Avitus admet apparemment que, suivant la doctrine d'Evhémère, les divinités de la mythologie sont des hommes ou des femmes qui, après leur mort, ont été l'objet d'apothéoses. Fait il allusion à cette localisation des Olympiens dans les astres que Manilius avait imaginée? On sait, par exemple, que Jupiter est logé dans le Lion, et Junon dans le Verseau[2]. Il est plus probable que l'auteur du *De spiritalis historiae gestis* veut simplement dire que les planètes qui jouent le principal rôle en astrologie portent les noms de personnages divinisés et, en réalité, plongés dans la nuit des enfers : Mercure, Vénus, Mars, Jupiter, Saturne.

Cette attaque contre l'astrologie n'est pas un lieu commun imaginé par Avitus pour servir d'ornement à son épopée religieuse. Toutes ses digressions ont trait aux événements funestes dont il a été témoin et victime. Il parle, dans le *Prologus* du *De spiritalis historiae gestis,* des jours de violence et de perturbation où ses œuvres furent dispersées[3]. En l'an 500, le roi Gondebaud, vaincu par Clovis, envahissait Vienne, mettait la ville à sac et tuait son frère Gondegisile, dont la trahison avait assuré la victoire des Francs. Gondebaud avait déjà tué deux autres de ses frères, Gondemar et Chilpéric, père de Clotilde. Le livre III, *De Sententia Dei,* fait allusion (v. 333-361) aux guerres, aux crimes de tout genre qui désolent le monde. Il faudrait, dit Avitus, un Virgile ou un Homère pour dépeindre les convulsions qui bouleversent la postérité d'Adam et d'Ève : les armes frémissent, la terreur ne cesse d'ébranler le monde. Les villes superbes, où siégeaient d'illustres assemblées, deviennent désertes. La dévastation

1. *De Originali Peccato* (Migne, *Patrologie,* t. LIX, col. 335), v. 288 :

Indigetes quosdam stellis adscribere divos
Junior antiquis aetas quos praetulit astris
Atque infernali jamdudum nocte sepultis
Vana per immensum disponere nomina caelum.

2. Voir Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque,* pp. 183-184.

3. Alcimi Ecdicii Aviti Poematum Prologus (Migne, *Patrologie,* t. LIX, col. 323) : *Omnia paene in illa notissima perturbationis necessitate dispersa sunt.*

disperse les peuples, l'univers est déchiré en lambeaux et se dépeuple... L'abbé Gamber estime avec raison que, dans ces vers, « saint Avit semble faire un retour sur les malheurs de son temps pour nous peindre les guerres cruelles qui avaient ensanglanté la Gaule à la suite des terribles invasions du ve siècle, et des luttes que continuaient à se livrer entre eux les conquérants barbares[1]. » L'auteur du *De spiritalis historiae gestis* pense aux superstitions, aussi funestes que les guerres, qui jettent le trouble dans l'esprit de ses contemporains, quand il maudit les erreurs enfantées par la coupable curiosité d'Ève. En effet, Avitus combat l'arianisme et toutes les hérésies. Dans le livre IV, *De Diluvio Mundi*, il compare l'église catholique à l'arche de Noé qui résiste au choc des vagues : l'Église est, encore maintenant, en butte aux assauts de tempêtes terribles[2], de la part du judaïsme, des hérésies furieuses comme Charybde, de la prétentieuse sagesse des philosophes grecs : l'astrologie est, sans doute, suscitée par l'hérésie et par la science hellénique, *turgida Graiorum sapientia philosophorum* (v. 498.)

Avitus vivait dans un milieu très mondain et très littéraire. L'école de Vienne, où il avait eu pour maître le rhéteur Sapaudes, disciple lui-même de Claudianus Mamertus, était une des plus illustres de la Gaule. Sa ville épiscopale était le centre d'une société aristocratique et cultivée[3] : c'est pour cette société que cet évêque lettré écrivait son poème *De spiritalis historiae gestis*. A la vérité, Teuffel exagère quelque peu les mérites des vers d'Avitus, dont il loue la correction, l'aisance et la coupe élégante[4]. On trouve bien des fautes de goût dans ces vers trop faciles où il est dit, par exemple, qu'une fois transformée en statue de sel, la femme de Loth est riche de ce sel, qui, alors qu'elle était vivante, faisait totalement défaut

1. Gamber, *Le livre de la Genèse*, p. 142.
2. *De Diluvio Mundi* (Migne, *Patrologie*, t. LIX, col. 353), v. 493 :

Non aliter crebras Ecclesia vera procellas
Sustinet, et saevis sic nunc vexatur ab undis.

3. Voir Gamber, *Le livre de la Genèse*, chapitre I, article v, pp. 27-28.
4. Teuffel, *Geschichte der Röm. Liter.*, § 474.

à son pauvre esprit[1]. Cependant, l'ensemble du poème, où ne manquent pas les mouvements d'éloquence et les descriptions trop multipliées, mais souvent bien faites, est d'une tenue beaucoup plus littéraire que les poésies d'Ennodius. Avitus s'adressait aux délicats, et ce sont les délicats de son temps qu'il mettait en garde contre les superstitions astrologiques. C'est aux humbles et aux illettrés, aux prêtres et aux fidèles, que s'adresse de préférence Césaire, évêque d'Arles.

Caesarius était né en 469 ou en 470, sur le territoire de Cabillonum (Châlons-sur-Marne). Au contraire de la plupart des évêques de son temps, il sortait d'une famille obscure. « Ses parents et ses aïeux — dit la biographie de l'évêque d'Arles[2], — brillèrent au-dessus de tous leurs concitoyens par la foi et par les mœurs, ce qui est le grand, le principal modèle d'honneur et de noblesse. » Moine de Lérins, il s'épuisa dans les austérités et l'abbé le fit partir pour Arles où le repos devait rétablir sa santé. Mais l'évêque d'Arles, Éonius, ne voulut pas se séparer du moine; il le fit diacre et prêtre, le mit à la tête d'un monastère (499) et le désigna pour son successeur. En 502, à la mort d'Éonius, Césaire fut, malgré lui, appelé au siège épiscopal d'Arles qu'il devait occuper pendant quarante ans.

Ces quarante années furent troublées par de nombreuses attaques, qui lui venaient des autorités politiques et religieuses, et remplies par une œuvre immense de réforme ecclésiastique.

En 505, accusé d'avoir voulu livrer Arles aux Burgondes, il était exilé par Alaric à Bordeaux. Quelques années plus tard, lors du siège d'Arles par les Francs et les Burgondes, suspect de trahison, il était emprisonné, puis conduit à Ravenne où le roi Théodoric lui rendait justice. De retour en Gaule, il avait avec l'évêque d'Aix, au sujet des droits de l'église d'Arles, un grave différend que le pape Symmaque apaisait au mois de juin 514. Accusé de partager l'hérésie des

1. *De Originali Peccato* (Migne, *Patrologie*, t. LIX, col. 337), v. 397-399.
2. *Vita S. Caesarii episcopi*, I, 1, 3 (Migne, *Patrologie*, t. LXVII, col. 1002.

semi-pélagiens, il devait se faire défendre au concile de Valence, en 530.

Dans son diocèse, il avait, dès 506, présidé le concile d'Arles et travaillé à rétablir la discipline parmi les membres de son clergé. Pour obtenir que tous les fidèles pussent prendre part à l'office divin, il leur permettait de chanter les hymnes et les cantiques soit en grec, soit en latin[1]. « Ce fait, souvent cité, montre — dit Ampère[2] — qu'au VIe siècle, une portion de la population d'Arles parlait grec, puisqu'en adressant cette prescription à la communauté des fidèles, l'intention de Césaire était évidemment que chacun se servît de sa langue naturelle. » En 507, il fondait à Arles un couvent de femmes dont il rédigeait la règle et dont il confiait la direction à sa sœur. Il présidait les conciles d'Arles (524), de Carpentras (527), d'Orange et de Vaison (529).

En même temps que l'influence hellénique, les religions de la Grèce et toutes les superstitions du paganisme s'étaient maintenues dans le diocèse d'Arles. La *Vita S. Caesarii* rapporte que dans ses sermons où, avec la plus grande simplicité, il instruisait d'une manière aussi compétente les savants que les simples d'esprit[3], l'évêque d'Arles devait prêcher non seulement contre l'ivrognerie, la débauche, la discorde et la haine, la colère et l'orgueil, mais aussi contre les sacrilèges et les haruspices, contre les rites si païens des calendes, contre les augures et les adorateurs des bois et des sources[4].

Nous avons de Césaire vingt-quatre homélies[5] et une soixantaine de sermons recueillis parmi ceux de saint Augustin qui

1. *Vita S. Caesarii episcopi*, I, II, 15 (Migne, *Patrologie*, t. LXVII, col. 1008).

2. Ampère, *ouvr. cité*, t. II, livre II, chapitre VII, p. 205.

3. *Vita S. Caesarii episcopi*, II, I, 1 (Migne, *Patrologie*, t. LXVII, col. 1025) : *Quod vero simpliciter et doctos simul et simplices competenter instrueret.*

4. *Vita S. Caesarii episcopi*, I, V, 42 (Migne, *Patrologie*, t. LXVII, col. 1021) : *Praedicationes... contra ebrietatis et libidinis malum, contraque discordiam et odium, contra iracundiam atque superbiam, contra sacrilegos et haruspices, contra calendarum quoque paganissimos ritus, contraque augures, lignicolas, fonticolas...* — Saint Hilaire de Poitiers, au IVe siècle, attaquait aussi, entre autres superstitions, le culte rendu aux arbres et aux eaux. Voir *Revue*, t. VIII, 1906, p. 129.

5. *S. Caesarii Homiliae* (Migne, *Patrologie*, t. LXVII, col. 1041-1090). — Les *Opuscula et Epistolae* de Césaire (col. 1090-1152) ne contiennent aucune allusion à l'astrologie.

ne sont pas authentiques[1]. Malgré leur caractère de simplicité, ces sermons ressemblent beaucoup à l'élégant poème d'Avitus par l'abus de ce symbolisme qu'Ebert appelle « l'explication typologique de la Bible »[2]. Avitus exagère la méthode d'interprétation allégorique enseignée par Eucherius et pratiquée par Faustus[3]. Dans le *De Spiritalis historiae gestis*, Ève est le type de l'Église. Ève naît de la côte d'Adam dont le sommeil signifie la mort du Christ; l'Église naît de l'eau et du sang qui jaillissent du côté du Christ percé par la lance du soldat : l'eau, symbole du baptême; le sang, symbole du martyre. La bénédiction donnée par Dieu au premier couple humain indique d'une manière figurée l'union de l'Église avec le Christ[4]. L'Église, victorieuse des tempêtes que l'hérésie suscite, est aussi figurée par l'arche de Noé[5]; le corbeau, qui s'attarde à dévorer les cadavres des noyés et qui oublie de revenir, est le symbole des Juifs, qui, par leur amour de la chair, deviennent infidèles à leur Dieu[6]. Le passage de la mer Rouge est un symbole du baptême[7].

Césaire compare, lui aussi, les flots de la mer Rouge à l'eau du baptême, cette eau vitale qui est rouge du sang du Christ[8]. Pour autoriser ses extraordinaires interprétations symboliques des termes de l'Ancien Testament, l'évêque d'Arles se fonde sur deux textes de saint Paul : « Toutes ces choses leur arrivaient pour servir de figures; et elles sont écrites pour nous instruire, nous qui sommes parvenus aux derniers temps[9]... Toutes les choses qui ont été écrites autrefois, ont

1. S. Augustini *Appendix* (Migne, *Patrologie*, t. XXXIX, col. 1735-2354).
2. Ebert, *ouvr. cité*, t. I, p. 425.
3. Voir *Revue*, t. IX, 1907, p. 70, et, plus haut, p. 321.
4. *De Initio Mundi* (Migne, *Patrologie*, t. LIX, col. 327), v. 160 et suiv.
5. *De Diluvio Mundi* (Migne, *Patrologie*, t. LIX, col. 353), v. 493-501.
6. *De Diluvio Mundi* (Migne, *Patrologie*, t. LIX, col. 354), v. 565 :

Adspiciens plenis stipata cadavera terris,
Carnibus incumbens, et mox oblita reverti.

Il n'est pas question dans la *Genèse* (VIII, verset 7) que le corbeau, qui va et vient jusqu'à ce que les eaux soient séchées sur la terre, s'occupe à dévorer les cadavres des noyés.

7. *De transitu Maris Rubri* (Migne, *Patrologie*, t. LIX, col. 368), v. 682-709.
8. *Homilia* III (Migne, *Patrologie*, t. LXVII, col. 1047).
9. *Corinthiens*, I, x, verset 11.

été écrites pour notre instruction[1]. » La plupart des sermons de Césaire dénotent une typologie poussée jusqu'à l'absurde; il suffit de citer quelques exemples. Sarah désigne la Synagogue, et Rébecca, l'Église[2]; Jacob est le type du Christ, parce que Jacob portait un bâton quand il allait conquérir une épouse, et parce que le Christ portera le bois de la croix pour racheter l'Église[3]; Élisée est aussi le type du Christ : en effet, quand Élisée montait par le chemin de Bethel, des enfants se moquaient de lui, disant : « Monte, chauve! Monte, chauve[4]! » Et le Christ est monté au Calvaire. L'évêque d'Arles conclut : « Quid est : *Ascende, calve! Ascende, calve!* nisi *Ascende crucem in loco Calvariae?*[5] » Il oublie de dire que le prophète suscita deux ourses pour déchirer quarante-deux des enfants qui s'étaient moqués de lui, et que le Christ ne fit mourir aucun de ceux qui le tournaient en ridicule pendant qu'il montait au Calvaire.

L'interprétation allégorique de l'Ancien Testament et les attaques contre l'astrologie sont les traits communs des développements poétiques d'Avitus et des sermons familiers de Césaire. Il semble qu'au commencement du VIe siècle, en Gaule, tout au moins dans le sud-est, les classes cultivées comme les classes populaires devaient être mises en garde contre les formes savantes ou grossières de l'hérésie astrologique.

Césaire interpelle les impies qui croient au fatalisme, en particulier au fatalisme fondé sur la généthlialogie : « Où sont-ils ceux qui disent qu'il y a une *genesis* ou un *fatum*, qui, par une violente nécessité, force une partie des hommes à passer au péché[6]? » — On sait que la *genesis* (γένεσις, *genitura*) est le thème de géniture fourni par la position des astres au moment de la naissance d'un être humain dont il réglera la vie[7].

1. *Romains*, XV, verset 4.
2. *Sermo* VIII, 5 (Migne, *Patrologie*, t. XXXIX, col. 1754).
3. *Sermo* XI, 2 (Migne, *Patrologie*, t. XXXIX, col. 1761).
4. *Rois*, II, II, verset 23.
5. *Sermo* XLI, 2 (Migne, *Patrologie*, t. XXXIX, col. 1827).
6. *Homilia* III (Migne, *Patrologie*, t. LXVII, col. 1048) : *Ubi sunt qui dicunt esse genesim vel fatum, per quod in peccatum transire pars hominum violenta necessitate cogatur?*
7. Le mot *genesis* est employé par Juvénal (*Sat.*, VI, v. 579; XIV, v. 248) en ce sens.

Deux sermons *De Calendis Januariis* combattent toutes les croyances et toutes les pratiques païennes, en particulier la foi en l'astrologie, dont les membres de l'église d'Arles ne s'étaient pas encore affranchis. La superstition des calendes de janvier a été inventée *a quodam Jano homine perdito ac sacrilego*[1]. Dans les jours de fêtes qu'on célèbre à cette date, des malheureux, parmi lesquels, ce qui est abominable, on trouve des hommes qui ont reçu le baptême, — *miseri homines, et, quod pejus est, aliqui baptizati,* — se déguisent en vieilles femmes ou en animaux, en cerfs de préférence. Ils donnent et reçoivent des étrennes diaboliques, demandent le secret de l'avenir aux augures et aux astres, font de grands festins avec l'idée folle que, s'ils ont bien mangé aux calendes de janvier, toute l'année, ils auront de quoi manger en abondance[2]. Angelo de Gubernatis explique ainsi cette coutume qu'avaient les chrétiens des premiers siècles de se déguiser, le premier jour de l'année, en biches ou en vieilles femmes : « La vieille femme et la biche représentent évidemment ici la sorcière ou la femme laide, image de l'hiver; et, comme l'hiver est, ainsi que la nuit, sous l'influence de la lune, le déguisement en biche était une autre manière de représenter la lune[3]. » La coutume des mascarades et des étrennes devait se perpétuer, puisque le canon 1 du concile assemblé à Auxerre, en 578, par l'évêque Aunacharius, pour combattre les superstitions populaires, porte : « Non licet calendis januariis vetulam aut cervulum facere, vel strenas diabolicas observare. »

Le second sermon *De Calendis Januariis* insiste sur les superstitions astrologiques simplement indiquées dans le premier :

Quelques-uns tombent dans ce mal qu'ils observent avec soin le jour où ils se mettent en route, rendant honneur ou au Soleil, ou à la Lune, ou à Mars, ou à Mercure, ou à Jupiter, ou à Vénus, ou à Saturne : ils ignorent, les malheureux, que, s'ils ne se sont pas amendés par la pénitence, ils auront l'enfer en partage avec ceux

1. *Sermo* CXXIX, 1 (Migne, *Patrologie*; t. XXXIX, col. 2001).
2. *Sermo* CXXIX, *Sermo* CXXX (Migne, *Patrologie*, t. XXXIX, coll. 2001-2004).
3. A. de Gubernatis, *Mythologie zoologique*, traduction de P. Regnaud, Paris, 1874, t. II, p. 93.

à qui ils paraissent accorder un vain honneur dans ce monde. Avant tout, mes frères, fuyez ces sacrilèges universels, évitez-les comme les poisons mortels du diable. Car Dieu a créé le Soleil et la Lune en notre faveur, pour nous être utiles, et non pour que nous honorions ces deux luminaires comme des divinités. A celui qui nous les a donnés, rendons grâces autant que nous le pouvons. Car Mercure fut un homme misérable, avide, cruel, impie et superbe; Vénus, une courtisane très impudique. Et ces monstrueux prodiges, je veux dire Mars, Mercure, Jupiter, Vénus, Saturne, sont nés, dit-on, au temp où les fils d'Israël étaient en Égypte. S'ils sont nés en ce temps, les jours que l'on appelle de leurs noms existaient déjà alors. Et, suivant que Dieu les avait créés, ils se nommaient le premier jour, le second, le troisième, le quatrième, le cinquième et le sixième. Mais les hommes malheureux et ignorants, qui rendaient un culte par crainte plutôt que par amour à ces hommes que j'ai déjà qualifiés de très ignobles et de très impies, en raison de leur culte sacrilège, en leur honneur, ont consacré par le nom de chacun d'eux le nom de chacun des jours de la semaine, de manière à avoir fréquemment dans la bouche les noms de ceux dont ils vénéraient les sacrilèges dans leurs cœurs. Quant à nous, mes frères, nous qui sommes connus pour avoir notre espérance, non dans des hommes perdus et sacrilèges, mais dans le vrai Dieu, le Dieu vivant, nous ne devons juger aucun jour digne de porter le nom d'un des démons, nous ne devons pas observer quel jour il convient de partir en voyage, mais nous devons dédaigner de prononcer même ces noms si ignobles. Ne disons jamais le jour de Mars, le jour de Mercure, le jour de Jupiter, mais le premier jour, le second, le troisième, suivant les termes de l'Écriture. Avertissez vos familles d'employer ces noms[1].

Ce passage indique avec précision quel est le sens des vers où Avitus dit que l'humanité a ajouté aux étoiles, en les mettant au premier rang, des divinités indigètes, personnages depuis longtemps ensevelis dans la nuit infernale, dont les noms sont maintenant distribués dans l'immensité du ciel[2]. L'évêque d'Arles est évhémériste comme l'évêque de Vienne; ils admettent, l'un et l'autre, que les dieux mythologiques sont des hommes pervers que la coupable idolâtrie de l'humanité a divinisés, et dont elle a donné les noms aux planètes.

Césaire s'efforce d'écarter les fidèles des superstitions astro-

1. *Sermo* CXXX, 4 (Migne, *Patrologie*, t. XXXIX, coll. 2004-2005).
2. Voir, plus haut, p. 333.

logiques auxquelles l'étoile des mages pourrait donner naissance, si l'on en comprenait mal le rôle et la signification[1]. Dans un de ses sermons sur l'Épiphanie, il dit que cette étoile est d'un ordre exceptionnel; elle n'a pas révélé le Christ, elle n'a fait qu'exciter les mages à le chercher :

L'étoile n'a pu leur dire de qui elle venait ou de qui elle annonçait l'excellence. C'est un astre nouveau, d'une nature particulière, qui a brillé, et qui, par un miracle nouveau, a effrayé ceux-là mêmes qui ont coutume d'observer soigneusement les astres. Jamais la naissance d'un homme n'a été indiquée par une telle étoile, car jamais homme ne naquit tel que le Christ[2].

L'évêque orthodoxe essaie de démontrer qu'il n'y a aucune espèce de rapport entre les étoiles ordinaires qui fournissent l'horoscope astrologique, d'où l'on prétend tirer la destinée d'un enfant qui vient de naître, et cette étoile extraordinaire qui, destinée à annoncer simplement la naissance du Christ, affranchie des lois qui règlent le mouvement des astres, a sa marche propre, précède et guide les mages jusqu'au moment où, étant parvenue au-dessus du lieu où se trouve l'enfant, elle s'arrête. Les mages d'Orient, qui ont l'habitude d'observer les astres et de tirer les horoscopes, ne songent pas à établir le thème de géniture du nouveau-né. Cette étoile extraordinaire ne pourrait le leur fournir : elle n'a servi qu'à les guider vers l'enfant qu'ils reconnaissent pour leur Dieu, à qui ils offrent, en l'adorant, l'or, l'encens et la myrrhe.

Dans un sermon sur la confession des péchés, Césaire met au même rang les Manichéens, qui font la race des ténèbres responsable des péchés des hommes, et les astrologues, qui rejettent cette responsabilité sur les étoiles :

Le serpent dit à l'homme par la voix des astrologues et des Manichéens de ne pas confesser son péché. Il parle ainsi par la voix des astrologues : L'homme peut-il pécher? C'est la position des étoiles qui rend nécessaire que l'homme commette un péché. Donc, il prétend par la voix des astrologues que c'est l'étoile qui fait que l'homme

1. Voir *Revue*, t. VIII, 1906, p. 130; et, plus haut, pp. 321 et 324.
2. *Sermo* CXXXI, 1 (Migne, *Patrologie*, t. XXXIX, col. 2005).

pèche, et que l'homme ne pèche pas par lui-même. C'est ainsi qu'il tourne ses blasphèmes contre Dieu. Car le créateur des étoiles, c'est Dieu ; et, alors que l'homme ne veut pas s'accuser de ce qu'il a fait, il accuse Dieu par qui il a été créé[1].

Il est probable que l'astrologie a sa place dans les pompes du diable que les fidèles doivent éviter :

Observer les augures, avoir recours aux *praecantatores* et aux *caragii,* s'enquérir auprès des sorciers, il n'y a aucun doute que tous ces actes ne se rapportent à la pompe et aux œuvres du diable[2].

Si l'on comprend que le mot *praecantator* indique l'homme qui produit des enchantements, il est permis d'hésiter sur le sens précis du mot *caragius* ou *caragus*, dont l'étymologie est inconnue et que les *Addenda Lexicis Latinis* de Quicherat rendent par le terme général de *divinator*[3]. Quoi qu'il en soit, c'est un péché mortel de croire à la parole des *caragii,* des devins, des haruspices, à l'efficacité des *phylacteria* et des *auguria* de toute espèce : le jeûne, la prière, les aumônes abondantes, les mortifications, la fréquentation assidue à l'église ne seront d'aucun secours au fidèle dont l'âme est souillée de telles superstitions[4]. En cas de maladie du corps ou de l'âme, il suffit de courir à l'église, où l'on trouvera la guérison du corps et de l'âme. Puisque cette double guérison se trouve à l'église, pourquoi les hommes misérables se chargent-ils de maux multiples par le moyen des *praecantatores*, des sources, des arbres, des *phylacteria diabolica,* des *characteres*, des haruspices, des devins et des sorciers[5]? Si nous ignorons les procédés de divination des *caragii*, nous pouvons, du moins, admettre que les *phylacteria* et les *characteres* appartiennent au domaine de l'astrologie : les *phylacteria*, destinés à protéger l'homme contre tous les genres de maux, sont géné-

1. *Sermo* CCLIII, 2 (Migne, *Patrologie,* t. XXXIX, col. 2213).
2. *Sermo* CCLXIV, 4 (Migne, *Patrologie,* t. XXXIX, col. 2235) : *Nam et auguria observare, et praecantatores adhibere, et caragios, sortilegos inquirere, totum hoc ad pompam vel ad opera diaboli non est dubium pertinere.*
3. L. Quicherat, *Addenda Lexicis Latinis,* Paris, 1862, p. 33, col. 2.
4. *Sermo* CCLXXVIII, 5 (Migne, *Patrologie,* t. XXXIX, col. 2270).
5. *Sermo* CCLXV, 3 (Migne, *Patrologie,* t. XXXIX, col. 2239).

ralement confectionnés d'après des règles astrologiques[1], et les *characteres* sont des plaques de bois ou de métal sur lesquelles ont été gravées, dans certaines conditions astrologiques, des figures qui assurent l'efficacité de ces amulettes.

Les sermons de Césaire ne cessent de faire appel au bon sens des chrétiens qui, par leur adhésion aux doctrines superstitieuses du paganisme, violent les vœux de leur baptême, renient le Christ et sacrifient au diable avec lequel ils ont conclu un pacte.

Il arrive souvent, mes frères, qu'un persécuteur se présente de la part du diable auprès de quelque malade pour lui dire : Si tu avais eu recours au *praecantator*, tu serais déjà guéri; si tu avais voulu te munir de *characteres*, tu aurais déjà pu recouvrer la santé. Acceptes-tu les propositions de ce persécuteur : tu as sacrifié au diable. Le méprises-tu : tu as acquis la gloire du martyre[2].

On perd tout le bénéfice du baptême si l'on rend un culte aux sources et aux arbres, si l'on écoute les sorciers, les devins, les *praecantatores*, les *caragi*, si l'on use des *phylacteria diabolica* et des *characteres*, si l'on s'inquiète des *auguria* donnés par le chant des oiseaux, si l'on observe le jour où l'on se met en route, le jour où l'on rentre de voyage[3]. Les chrétiens ne peuvent adorer les arbres et les sources, s'ils veulent être délivrés par la grâce de Dieu des peines éternelles[4]. Toutes ces pratiques impies sont d'autant plus dangereuses qu'il faut reconnaître que les *caragi* et les devins donnent souvent des renseignements véridiques sur l'avenir : Dieu le permet pour mettre le chrétien à l'épreuve[5].

Cet aveu prouve que l'évêque Césaire accorde malgré lui un certain crédit aux révélations procurées par les pratiques de la magie et de l'astrologie. C'est le diable qui a le pouvoir de faire ainsi révéler l'avenir dans le but d'éprouver le chrétien ;

1. Bouché-Leclercq, *L'Astrologie grecque*, p. 536.
2. *Sermo* CCLXXIX, 4 (Migne, *Patrologie*, t. XXXIX, col. 2272).
3. *Sermo* CCLXV, 5; *Sermo* CCLXXVIII, 1 (Migne, *Patrologie*, t. XXXIX, col. 2239 et col. 2269).
4. *Sermo* CCLXXVIII, 5 (Migne, *Patrologie*, t. XXXIX, col. 2271).
5. *Sermo* CCLXXVIII, 5 (Migne, *Patrologie*, t. XXXIX, col. 2270) : *Quia permittit hoc Deus diabolo ad probandum christianum*.

mais, pour être diaboliques, ces révélations n'en sont pas moins exactes. Césaire le confesse : *Auguria ipsa et caragi vel divini frequenter nobis vera annuntiant.* L'évêque d'Arles est un thaumaturge comme saint Martin de Tours. Sa vie abonde en miracles; ses biographes racontent comment il éteignait les incendies, comment il obtenait la pluie, comment il guérissait les malades[1]. Mais il n'a pu guérir ses contemporains de leur croyance au pouvoir de la magie et de l'astrologie, croyance qu'il partageait lui-même en une certaine mesure, puisqu'il reconnaissait que le diable avait le pouvoir de révéler l'avenir par des moyens surnaturels pour mettre le chrétien à l'épreuve.

La lutte engagée contre la magie et l'astrologie par Césaire eut peu de succès.

A la fin du IVe siècle, l'évêque de Tours, saint Martin, faisait abattre les arbres sacrés dédiés au démon[2]. Une trentaine d'années après la mort de Césaire, qui avait combattu le culte rendu aux sources et aux arbres sacrés, le canon III du concile d'Auxerre devait encore proscrire ces pratiques païennes : « Non licet ad arbores sacrivos vel ad fontes vota exsolvere[3]. »

Dans ses sermons, Césaire ne se lassait pas d'exhorter les fidèles de son diocèse à s'abstenir d'avoir recours aux divinations des astrologues, des sorciers et des *caragii.* On lit dans le canon IV du même concile d'Auxerre : « Non licet ad sortilegos vel ad auguria respicere, non ad caragios nec ad sortes adspicere. »

XIII

Conclusions.

Au moment de la mort de l'évêque Césaire, les royaumes des Francs s'étendaient sur la plus grande partie de la Gaule. L'ancienne *provincia Romana* avait été, elle-même, en 537,

1. *Vita S. Caesarii episcopi* (Migne, *Patrologie,* t. LXVII, coll. 1001-1042), I, II, 17; III, 28, 29; IV, 31, 35, 37, 39; II, 1; II; III; IV.

2. Voir *Revue,* t. VIII, 1906, p. 132.

3. Sur le culte rendu aux arbres par les chrétiens, voir A. de Gubernatis, *La Mythologie des plantes,* Paris, 1878, t. I, p. 274 et suiv.

abandonnée aux fils de Clovis par Vitigès, rois des Ostrogoths d'Italie. Arles appartenait à Clotaire, Marseille à Childebert; l'esprit gallo-romain se modifiait sous l'influence de la domination franque.

Il ne semble pas utile de poursuivre, dans les œuvres des auteurs nés en Gaule qui ont écrit après Césaire, des recherches sur les superstitions astrologiques d'une société dont la civilisation n'est plus gallo-romaine.

On a vu que l'astrologie, qui ne faisait pas partie des disciplines du druidisme, a eu dans les Gaules des origines grecques et latines. Au temps où la civilisation gallo-romaine brillait de tout son éclat, les œuvres d'Ausone, comme le *Querolus*, prouvent que la *mathesis* était en honneur dans les classes cultivées comme chez le peuple. Les lettrés s'occupaient avec intérêt de cette science qui, pratiquée par un charlatan, dupait un petit bourgeois de comédie, aussi borné que le Géronte de Molière.

Au ve siècle, les Gallo-Romains qui font profession de christianisme, sont encore tellement persuadés de l'authenticité des révélations fournies par une connaissance spéciale des astres que Prosper d'Aquitaine doit déclamer en vers éloquents contre l'erreur de ceux de ses contemporains qui se croient soumis aux influences sidérales, et que Victor de Marseille doit condamner l'astrologie, la plus funeste des sciences interdites que l'homme, entraîné par une vaine ambition de scruter les mystères de l'avenir, s'est efforcé de posséder.

Au milieu du ve siècle, un humaniste gallo-romain, qui ne doit pas être seulement chrétien de nom puisqu'il est évêque des Arvernes, Sidoine Apollinaire, fait preuve d'une indulgente curiosité pour l'astrologie; il s'en occupe avec zèle, et les hommes de la société aristocratique et lettrée, avec lesquels il est en relations d'amitié, sont des adeptes, parfois même des victimes, de la superstition condamnée par l'Église.

Au commencement du vi^e siècle, on voit par le poème d'Avitus et par les sermons de Césaire que les lettrés, aussi bien que les gens du vulgaire, restent encore fidèles à cette

science dont l'évêque d'Arles lui-même reconnaît que les prédictions révèlent souvent l'avenir avec exactitude.

Puisque la superstition astrologique est toujours demeurée enracinée dans l'esprit gallo-romain, on peut se demander pourquoi des évêques, des auteurs chrétiens, aussi pieux que Prosper, que Victor, qu'Avitus et que Césaire, se sont abstenus de combattre la dangereuse croyance.

Ainsi, saint Martin de Tours est un pieux thaumaturge, comme saint Césaire d'Arles; il lutte contre toutes les superstitions; il démolit les temples des dieux du paganisme; il abat les arbres sacrés dédiés au démon : jamais, dans aucune des manifestations de son apostolat très actif, il ne s'occupe de combattre la croyance à l'astrologie.

Ainsi, le poète de l'*Heptateuchos,* Cyprianus, aussi orthodoxe que Prosper d'Aquitaine, que Victor de Marseille ou qu'Avitus de Vienne, évite avec une prudence timorée et maladroite les allusions à l'astrologie que le sujet de son poème devait lui imposer. Chaque fois que le texte de la *Genèse* qu'il imite le force de mentionner les astres, il semble gêné; il a une évidente préoccupation de rappeler que Dieu commande au soleil, à la lune et aux étoiles.

La plupart des auteurs ecclésiastiques ont l'air de craindre de se hasarder sur un terrain brûlant où le feu se cache mal à l'abri d'une couche de cendres perfides. Gennade, qui parle des hérésies astrologiques en Bulgarie et à Rome, évite de faire allusion à celles qui se produisaient en pays gallo-romain. Tous ces écrivains espèrent, sans doute, en ne disant rien de la superstition chère à leurs compatriotes, arriver à en détourner l'attention. Peut-être, comme les fils pieux de Noé, Sem et Japhet, qui marchent en arrière, couvrant d'un manteau la nudité de leur père qu'ils évitent de voir, veulent-ils ne pas considérer la superstition qui désole l'église catholique des Gaules, et essayer de l'étouffer par une sorte de conspiration du silence.

H. DE LA VILLE DE MIRMONT.

NOTES GALLO-ROMAINES

XLIV

A PROPOS DES ROUTES DE CÉSAR

Je connais peu de savants avec lesquels il soit plus agréable et plus utile de correspondre que M. de Saint-Venant. On a lu, dans l'avant-dernier fascicule de la *Revue*[1], ses réponses au sujet des gués de la Loire. Voici une nouvelle lettre de lui, accompagnée d'un document qui offre un grand intérêt.

« Nevers, 28 août 1909.

» Cher Monsieur,

» Rien de ce qui concerne la question des gués de la Loire ne peut vous trouver indifférent : je vous envoie donc un vieux document, publié il y a quelque quinze à vingt ans dans les bulletins de notre petite Société locale, assez peu connue. J'ai tremblé, en le découvrant, qu'il fût en contradiction avec ce que je vous avais dit : je vois qu'il n'en est rien et que nulle part encore, au XVIe siècle, on ne pouvait trouver de gués à voitures (César en avait-il besoin?). C'est tout juste si des chevaux peuvent même passer dans quelques gués à cause de l'instabilité des sables. Toute la question est donc de savoir si les sables du temps de la conquête étaient aussi redoutables qu'aujourd'hui et même à la fin du XVe siècle? Je crois qu'ils l'étaient moins. Parlant ainsi, je suis peut-être influencé par le sang forestier qui fermente en moi-même, depuis que la retraite l'immobilise, et peut-être exagérons-nous l'influence du déboi-

1. *Revue des Études anciennes*, 1909, t. XI, p. 174-177.

sement du bassin du capricieux fleuve. Le reboisement est un des principaux *gagne-pain* du forestier, aussi en cette matière est-il peut-être trop porté à ne rêver que plaies et bosses. Toujours est-il qu'on ne peut nier la décroissance constante de la navigation, aujourd'hui devenue impossible, au moins dans notre Loire Nivernaise.

» Cordialement votre tout dévoué,

» J. DE SAINT-VENANT. »

ÉTAT DES GUÉS DE LA LOIRE

ENTRE DIGOIN ET CUFFY, AU MOIS DE SEPTEMBRE 1587[1].

« Pierre Rollet Marchant voiturier par eaue demourant à Nevers est party de la Ville de Nevers, par le Commandement de Mr de Chamlemys le Venredy seiziesme jour du mois de Septembre mil cinq centz quatre vingtz et sept, pour aller le long de la rivière de Loire contre sies (sens) jusques au port Digoin pour congnoistré si la rivière de Loire sera gaiable et en quelz endroictz.

Et estant de retour le lundy dix-neufiesme dudict mois sur les sept heures du matin a raporté :

Qu'il a esté le long de la rivière de Loire depuis le port de Nevers jusques au port de Digoin, de distance de vingt lieues par terre et vingt deux lieues par eaue.

Que au lieu de Digoin, il n'y a aulcung passage qui soit gaiable.

Mais au gué de la Varenne[2], près la Motte Sainct Jéhan, a une lieue au-dessoubz de Digoin, y a gué auquel peuvent passer facillement gens de pied et de cheval. Toutesfois, les charrois n'y pourroient passer parce que l'eaue y est courante.

Au ger (gué) de la Trèche[3] audroict de Pierrefite[4] et a deux lieues au dessoubz de Digoin, y a gué fort facille, parce que il y a peu d'eaue. Toutesfois le fondz est de menu sable, et y a courante tellement que les charrois n'y pourroient pas passer.

1. Bibliothèque nationale, manuscrit français, n° 3416, f° 99.

2. La Varenne, rive droite, commune de La Motte-Saint-Jean, canton de Digoin (Saône-et-Loire), Bourgogne.

3. La Treiche, rive gauche, indiquée sur la carte de Cassini, en face de Saint-Agnan-sur-Loire (Allier), Bourbonnais.

4. Pierrefitte-sur-Loire, rive gauche, canton de Dompierre (Allier), Bourbonnais.

A Dious[1] à quatre lieues au dessoubz de Digoin y a gué, mais fort difficile, tellement que la jument sur laquelle il estoit monté noua (nagea) soubz luy.

Au port de la Cornière[2], distant de demye lieue de Sainct Aubin[3] et de six lieues au-dessoubz de Digoin, y a gué, toutesfois profond et plus mol que les autres.

Au port de Lesme[4], une lieue au dessoubz de la Cornière, ny a point gué et l'a sondé soigneusement.

Au Chambon[5] et à Gana[6] n'y a point de gué l'eaue y est haulte et sable menu mouvant.

A Desize ny a aulcung gué.

Ny à Tinte[7], une lieu audessoubz de Desize.

Ny à Mortiers[8], une lieu audessoubz de Tinte.

Ny à Béard[9], ny au Port des Boys[10].

Mais au moulin de Tiot[11], une lieue audessus de Nevers, y a gué pour le passage de gens, de chevaulx, toutesfois les charrois n'y pourroient passer.

Au dessoubz de la ville de Nevers, après que Alier est entré en Loire a une lieue audessoubz de Nevers, y a gué à l'endroict de Givry[12] mais le sable est trop mouvant.

A l'endroict d'Aubigny[13], au dessoubz du Pois-de-Fer[14] y a gué pour gens de pied et de cheval, mais les charrois ne peuvent passer parce que le sable est menu et mouvant.

A la bouche de la rivière de l'Auboys, qui entre en Loire au-dessoubz du Pois de Fer, y a gué pour gens de cheval, mais non pour charrois ».

[Au dos, d'une main différente :] « Des gays de Loyre en l'an 1587 depuis Cufy jusques au port de Digouin, au mois d'octobre le Roy y estant. »

1. Diou, rive gauche, même canton.
2. Port de Cornière, rive droite, indiquée sur la carte de Cassini (Bourgogne).
3. Saint-Aubin-sur-Loire, rive droite, canton de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), Bourgogne.
4. Lesme, rive droite, même canton.
5. Port Chambon, rive droite, indiquée sur la carte de Cassini (Bourgogne).
6. Gannay-sur-Loire, rive gauche, canton de Chevagnes (Allier). Cette localité et toutes les suivantes faisaient partie de l'ancien Nivernais.
7. Tinte, rive droite, commune de Sougy, canton de Decize.
8. Le Mortier, rive droite, commune de Saint-Ouen, même commune.
9. Béard, rive droite, même commune (de Béard).
10. Le Port-des-Bois, rive droite, commune de Druy-Parigny, même canton.
11. Thiot, rive droite, commune de Sauvigny-les-Bois (canton de Nevers).
12. Givry, rive gauche, commune de Cours les-Barres, canton de La Guerche (Cher).
13. Aubigny, rive gauche, commune de Marseille-les-Aubigny, canton de Sancergues (Cher).
14. Le Poids-de-Fer, rive gauche, commune de Jouet-sur-l'Aubois (canton de La Guerche).

En 1587, les Allemands et les Suisses, appelés par le roi de Navarre, avaient envahi les provinces de l'Est sans rencontrer de résistance. Après avoir passé l'Yonne à Mailly-la-Ville, ils se rapprochèrent de la Loire avec l'intention de la traverser et de donner la main aux protestants du Midi qui venaient au-devant d'eux.

C'est alors que Louis de Gonzague donna lordre à Mr de Chamlemys [aujourd'hui *Champlemy*] de faire explorer les endroits de la rivière qui pourraient livrer passage à l'armée ennemie, car la sécheresse exceptionnelle du mois de septembre avait laissé les eaux très basses et multiplié partout les gués.

Le document en question ne concerne pas malheureusement la partie comprise entre La Charité et Gien qui fut un mois plus tard le théâtre des opérations militaires.

Après une tentative sans résultat pour s'emparer de La Charité par surprise, les Allemands se retirèrent aux environs de Cosne, pendant que l'armée commandée par le Roy en personne, qui avait quitté Paris vers la mi-octobre, les observait sur la rive gauche. Aussi, quand ils se présentèrent pour passer au Gué de *Léré* [chef-lieu de canton du Cher], ils le trouvèrent impraticable. Le duc de Nevers l'avait encombré la nuit précédente de troncs d'arbres, de herses et de grosses pierres, et le bord opposé avait été fortifié en toute hâte par l'armée royale.

Tous les autres passages entre Pouilly et Bonny ayant été détruits de la même façon, les Allemands renoncèrent à leur projet et prirent le chemin de la Beauce.

Bull. Société Nivernaise, t. XIV, 1892, pp. 136-9.

Signé : Sarriau.

Pour copie :

J. de Saint-Venant.

Je suis convaincu que César, à son départ du camp devant Gergovie, a dû se hâter de marcher dans la direction de Decize et Nevers, par la route qu'il avait suivie en venant. Tout l'engageait à le faire, et tout l'indique : 1° c'est le chemin direct vers Sens, où il devait rejoindre Labiénus ; 2° il fallait qu'il gagnât le plus tôt possible Nevers, qui lui appartenait, et qui était sa grande place de réserve, renfermant les otages, les dépôts de vivres et de chevaux ; 3° il savait qu'il y avait là des ponts, et il pouvait espérer les atteindre avant que l'ennemi ne

les eût coupés; 4° il nous dit qu'il marcha très vite, nuit et jour : c'est donc qu'il a pris par le plus court[1].

Je n'hésite donc pas à le faire marcher sur Decize d'abord, sur Nevers ensuite.

Mais il trouve les ponts coupés. Il cherche des gués. Il finit par en découvrir un, et il le passe. — Toute la question est de savoir s'il y a des gués possibles près de Decize ou de Nevers. M. de Saint-Venant nous a répondu par l'affirmative.

On objectera que ces gués ne peuvent servir aux voitures. Mais il semble bien que c'était le cas de celui qui servit à César, puisque les hommes eurent de l'eau jusque sous les épaules, et qu'il fallut disposer la cavalerie dans le courant pour en amortir le choc. Je ne crois donc pas que les équipages des Romains aient pu utiliser le gué. César une fois maître du passage aura rétabli le pont détruit. Tout cela nous ramène aux abords de Nevers ou de Decize.

Il y a encore un autre motif pour songer à ces deux points : César était attendu par l ennemi aux abords de l'endroit où il passa, c'est donc qu'on prévoyait son arrivée sur ce point. Il ne peut s'agir que d'un point de passage habituel, et nécessaire pour le proconsul. Et cela nous ramène encore à Decize ou à Nevers.

J'ajoute enfin que de l'autre côté, il trouva du blé, des bestiaux : il arriva donc dans un centre habité, riche en terres arables et en pâturages. C'est bien le cas de l'une et l'autre localité.

Mais j'hésite encore entre les deux. Decize, 27 juin.

Le document que M. de Saint-Venant vient de verser dans le débat me fait, en ce moment, préférer Nevers.

1er octobre.

Le raisonnement qui précède n'a sa raison d'être que si l'on tient le principal compte, pour rechercher les lieux des *Commentaires*, de la direction des routes suivies par Jules César.

1. Voyez l. VII, chap. 55 et 56.

Ma conviction est qu'il n'a eu le choix, vu l'énorme quantité d'hommes et de bagages qui le suivaient, qu'entre un nombre limité de grandes routes. Vouloir le faire passer ou camper hors de ces routes, comme on l'a fait si souvent, c'est méconnaître les conditions de la vie matérielle de la Gaule et des campagnes militaires qui étaient possibles dans le pays. — Le jour donc où on aura le tableau des lieux principaux, des forteresses *(dunum)* et des marchés *(magus)* de la Gaule, et par suite le réseau des routes qui les unissaient, on aura singulièrement fait progresser la science des *Commentaires*.

Les collaborateurs de Napoléon III n'ont pas méconnu ce principe. Mais ils se sont laissés trop fréquemment guider par les lignes des voies romaines. Je ne nie pas que les voies romaines n'ont fait souvent que suivre les tracés des grandes routes gauloises, mais il y a bien des exceptions, et maintes fois sur les points essentiels du pays. — Bibracte ou le Beuvray est le centre vers lequel évolue souvent l'armée de César. Or ce centre n'existe plus au temps romain. Autun l'a remplacé, et par là s'est déplacé tout le réseau des routes voisines. Même remarque pour Gergovie, remplacé par Clermont, Pommiers par Soissons, Bratuspantium par Beauvais, etc. Et remarquez que, dans tous ces cas, il s'agit de lieux capitaux et pour la vie de la Gaule, et pour la stratégie de César. — C'est pour cela que M. Perrenet, dans une note récente, a eu raison de faire appel non aux routes romaines, mais aux chemins gaulois[1].

Voici, par exemple[2], une campagne où la préoccupation de la voie romaine me paraît avoir fait faire fausse route à Napoléon III et à son prédécesseur (si souvent méconnu par

1. Il est vrai que, dans le cas dont il s'agit, la route romaine me paraît d'accord avec le chemin celtique. Fasc. 3, p. 256. — Qu'il y ait eu un chemin ancien allant de Til-Châtel à Ahuy et Talant, je n'en doute pas, et je crois que la cavalerie gauloise l'a suivie, en sens inverse, d'Ahuy à Asnières, lorsqu'elle a marché à la rencontre de l'armée romaine. Mais l'objectif de celle-ci était, non pas Talant, mais Dijon et la Séquanie. Elle a dû donc, de Norges-la-Ville (sources de la Norge), obliquer sur Bellefond et suivre le vieux sentier, aujourd'hui visible, qui passe à l'est de la Batterie. A partir de Bellefond, ce sentier se confond avec la voie romaine. Voyez la carte de la p. 347, 1908, *Revue des Études anciennes*, t. X.

2. Planche VII.

lui), von Gœler. Il s'agit, du reste, de la campagne où l'on trouve le moins de certitudes, celle d'Arioviste.

Suivant la direction de la soi-disant « voie romaine », von Gœler et Napoléon III font passer César et Arioviste plus près du Rhin, plus loin des Vosges, par la ligne Soppe-le-Bas, Pont d'Aspach, Aspach-le-Bas, etc., que suit aujourd'hui la route de Belfort à Colmar, et c'est sur cette ligne qu'ils placent par suite les camps et la bataille, aux abords d'Aspach-le-Bas. Et alors, et cela est visible devant les lieux et sur la carte, on se heurte à chaque instant à des objections : le camp de César aurait été en plaine, sans appuis sérieux, presque en marécage? Comment César n'aurait-il pas attaqué Arioviste marchant le long de son camp? Arioviste serait allé camper sur la route, sans s'adosser à des montagnes ou à des marécages? — Et aussi, en présence de ces objections, on comprend la vogue subite de certaines hypothèses, celles qui éloignent de Cernay le champ de bataille, et qui le placent soit en Franche-Comté (à Arcey, hypothèse de Colomb), soit à Béblenheim (hypothèse de Stoffel), soit même dans la Basse-Alsace (hypothèse de Winkler). Et cependant, si l'on veut bien lire l'ensemble du récit de César, il paraît bien difficile qu'il n'ait pas pénétré en Alsace, plus difficile encore qu'il y ait pénétré trop avant. Non! l'hypothèse des environs de Cernay me paraît la plus naturelle, la meilleure : c'est le point stratégique de la Haute-Alsace, le grand carrefour des routes, l'équivalent du seuil de Belfort pour une armée antique. Le pays est riche en blés et pâturages; il y a là une rivière (la Thur) assez forte en eau : c'est-à-dire, carrefours, vivres et *aquatio*, ce dont avait besoin César pour installer un camp à demeure.

Le mal, dans ce système, n'est pas l'ensemble, mais le détail. On est parti, je crois, d'une fausse ligne, la route suivie par César.

Déjà, par l'énumération des points que traverse cette ligne (Soppe-le-Bas, Aspach-le-Bas), on voit que c'est une route de plaine ou en contre-bas, c'est-à-dire contraire aux habitudes des routes gauloises, routes de hauteur ou en contre-haut. Puis, ces sites qu'elle réunit ne me paraissent pas les sites

anciennement habités du pays : Aspach-le-Bas est évidemment plus récent qu'Aspach-le-Haut, Soppe-le-Bas que Soppe-le-Haut. Puis, cette route romaine laisse en dehors Cernay et son pays, très anciennement habités. Cette route romaine, si je peux dire, est pressée de gagner la frontière, de toucher au Rhin et aux postes militaires de la Germanie latine; mais ces considérations sont étrangères aux routes gauloises, qui relient le plus de centres habités possible, et qui se gardent toujours sur les hauteurs.

C'est pour cela que je chercherai plus près des Vosges la route gauloise, c'est-à-dire la marche de César.

Or, je n'ai pas de peine à la trouver. A gauche, à l'ouest de la voie romaine, voyez et suivez le chemin (d'ailleurs toujours très passager) qui quitte la grande route de Belfort à la frontière même, qui passe à Soppe-le-Haut, Guewenheim, Michelbach, Aspach-le-Haut, Cernay, et vous reconnaîtrez à ce chemin tous les avantages qui manquent à l'autre : il se tient à mi-coteau, il est à la lisière des montagnes et des lieux cultivés, il relie beaucoup plus de centres habités et il relie les plus anciens, il aboutit à Cernay, il se noue aux grands carrefours de Cernay et de Thann, où s'unissent les voies transvosgiennes, les voies d'Alsace et les voies de Franche-Comté, il continue directement la route naturelle de Belfort, et il franchit la Thur au passage traditionnel de Cernay. J'incline à y voir le vieux chemin des Celtes et la ligne de passage de César. Et c'est sur cette ligne que je cherche les camps et la bataille.

Le camp romain? vous le placerez dans l'Ochsenfeld (cote 324 [1]), évidemment en plaine, mais sur terrain solide, plus haut que les bas-fonds, fort protégé par les marais et le cours de la Thur, et dominant toutes les routes. La marche d'Arioviste *sub monte*, vous la trouverez sur l'autre rive d'abord, à pied de coteau (du haut de Cernay à Thann), ou à flanc, sur la rive de César, protégée à la fois par les bas-fonds marécageux et par les hauteurs de Thann à Roderen; et on comprend que César, qui, du reste, voyait l'ennemi pour la première fois, ait reculé devant une attaque dans ces condi-

1. Van Kampen y a déjà songé.

tions. — Le campement d'Arioviste, d'où il coupe la route de Besançon à César? Il est admirablement situé autour du signal de Roderen. Arioviste est là sur une hauteur qui commande la route de César (celle-ci d'Aspach-le-Haut à Guewenheim), il s'adosse à la montagne, à d'épaisses forêts (comme si souvent les campements barbares). Veut-il fermer le chemin aux convois des Romains? Il n'a qu'à descendre de Roderen à Guewenheim par le vieux chemin de la montagne[1]. — Il faut que César, coûte que coûte, rétablisse la route sur ses derrières. C'est pour cela qu'il bâtit un nouveau camp en lieu plus

1. Ces lignes étaient écrites lorsque j'ai revu sur la carte le plan de la bataille proposé par Stoffel à Béblenheim, plan qui répond si bien aux principales données du problème qu'il est devenu très vite populaire. Or, il y a, entre ce plan et le nôtre, d'extraordinaires analogies : la marche des Germains, leur campement, le grand et le petit camp de César sont chez Stoffel aux mêmes hauteurs et aux mêmes situations respectives que dans le nôtre. Au signal de Roderen (chez nous) correspond la hauteur de Zellenberg (chez Stoffel), et la colline de Michelbach (chez nous) à celle de Béblenhein (chez Stoffel). — Mais notre champ de bataille a l'avantage d'être à un carrefour de routes et non pas sur un point quelconque d'une route; il n'est pas perdu en Alsace, il est au point capital de la trouée qui mène à la plaine.

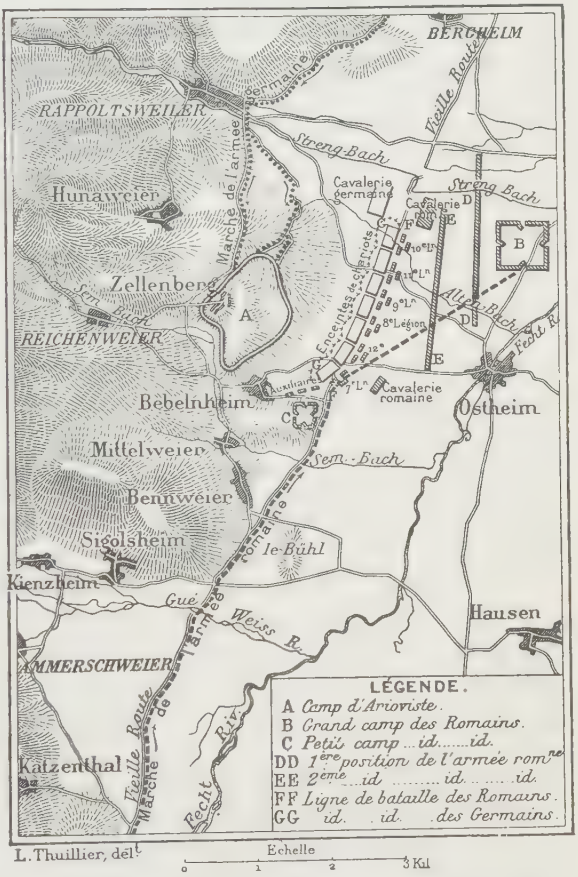

La bataille d'Arioviste a Béblenheim, d'après Stoffel.

Cliché prêté par la maison Hachette
et tiré de son édition de César (4e éd., 1899).

favorable, *idoneo loco*. Ce lieu, c'est le plateau entre Michelbach et Guewenheim (cote 376). Et, en effet, de ce plateau, on domine admirablement toute la plaine et toutes les routes. De ce lieu, on peut arrêter toutes les descentes d'Arioviste venant de Roderen; et on a, là, ce qu'il faut à un camp de César, surtout à un camp de renfort, de la vue, de l'eau et des pentes.

Il est possible, d'ailleurs, que je me trompe. Je n'ai pas une confiance illimitée dans l'étude, même sur le terrain, de la topographie militaire de l'antiquité. Mais ce dont je suis bien convaincu, c'est que, si l'on s'écarte des grandes voies, des carrefours importants, des cours d'eau et des lieux de culture pour y placer les camps de César, ses marches et ses batailles, on fera fausse route.

CAMILLE JULLIAN.

Belfort, 4 avril 1909.

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

Un trésor gaulois à Alésia. — « Une intéressante trouvaille vient d'être faite par la Société des Sciences de Semur, dans ses fouilles du Mont-Auxois.

» En vidant un puits étroit, de 60 centimètres de diamètre, et dont l'ouverture allait se rétrécissant encore, on a exhumé dix vases de bronze en assez bon état de conservation.

» Deux de ces vases, en forme de chaudrons, de 20 à 25 centimètres de diamètre, semblent avoir été dorés sur toute leur surface, à l'extérieur et à l'intérieur. Le plus grand présente une trentaine de fines stries d'ornements parallèles; il est encore muni d'une anse aplatie, sur les deux faces de laquelle on distingue sept croisillons frappés au ciseau[1]. [La dorure est certaine. — C. J.]

» Les huit autres vases, primitivement argentés, sont en forme de coupe basse ou de plateau circulaire, et sont diversement ornementés; un seul est de forme ovale et présente, en son centre, un dessin assez finement ouvragé figurant un poisson.

» La richesse de ces vases doit les faire considérer comme des objets rituels, ayant servi au culte de certaines divinités d'Alésia. Il semble bien, d'autre part, que le trésor constitué par ce mobilier cultuel soit de l'époque gauloise, car le puits qui lui a servi de cachette est fait de pierres sèches, à la gauloise, et la vidange du puits n'a fourni que des monnaies gauloises, d'ailleurs primitives et frustes. Si ces conjectures sont exactes, la nouvelle trouvaille en acquerra une importance exceptionnelle. »

A Alise. — « Dijon, 17 juillet 1909. — Monsieur, ayant appris par M. Hauser que vous dressiez une bibliographie générale de l'histoire de la Gaule, je me permettrai de vous signaler deux articles sur des découvertes faites à Alise en 1804; le second renferme une « Notice historique sur Alise ». Ces articles sont parus dans le *Journal de la Côte-d'Or*, de Carion : le premier, le lundi 20 messidor an XII; le second, le samedi 25 messidor an XII. En outre, un article du 30 pluviôse an XII de la République est un compte rendu de *Julius Sacrovir ou le dernier des Éduens*, par Joseph Rosny. Le numéro du 10 brumaire an XII annonce l'ouvrage. — Ch. CROIX, étudiant en histoire »

1. [Ne serait-ce pas la figuration des sept astres de la semaine? Cf. plus loin, p. 358 et 362. — C. J.]

Folk-lore médical. — Par l'aimable entremise de M. Sauvan, pharmacien à Commentry, je reçois communication d'un numéro du journal *le Centre médical*, organe de la Société des sciences médicales de Gannat (XVe année, 1er septembre 1909). Cette revue m'a paru bien supérieure à beaucoup d'autres similaires. Il y a là des faits locaux utiles à constater, une bonne bibliographie, des rappels de vieux documents curieux, etc. (par exemple, p. 77, le débridement de Saint-Menoux, p. 80, les onctions magiques au Moyen-Age, série d'études du Dr Gilbert, etc.).

Constructions octogonales. — La *cella* octogonale du temple du Janicule (*Mélanges de l'École de Rome,* n° 1 de 1909) est à rapprocher du temple octogonal trouvé à Alise par M. Espérandieu, des autels octogonaux, etc. Et je ne puis m'empêcher de voir dans ce motif quelque allusion au culte des sept jours de la semaine. Bien des particularités architectoniques des constructions de la seconde période impériale doivent s'expliquer par quelque symbole tiré de la vie des astres, des saisons, de cette religion astrale et astronomique qui, avec le christianisme, est le plus grand fait religieux du temps des Sévères et des Antonins.

Le vase de Bavay. — C'est à cette religion, de plus en plus, que je rattache le vase de Bavay, récemment publié à nouveau par M. Krüger dans les Actes du Congrès archéologique de Liège. — Nous ne changeons pas, même après ce dernier travail, si savant qu'il soit, notre manière de voir sur la date de ce vase, que l'auteur croit du 1er siècle, et nous de la seconde moitié du IIe. Quant à reculer au temps d'Alexandre le vase de Gundestrup, je ne peux encore m'y décider. Cela est un contemporain des premiers Césars, et jamais les Cimbres de l'époque de Pythéas, plus arriérés, à coup sûr, que ceux de Marius (que nous connaissons) n'auraient pu avoir l'idée de pareille chose. — Mais je tiens à répéter que je ne donne que mon opinion actuelle, et suis prêt à m'incliner devant la science si courtoise et si variée de M. Krüger.

Le Tricéphale de Carnavalet. — Voyez aussi Krüger, dans le même travail, tiré du reste à part sous le titre : *Deux monuments du dieu tricéphale gaulois*, Liège, in-8° de 16 pages, avec gravures.

Ucuetis et Bergusia. — *Deux inscriptions latines, l'une gauloise, l'autre latine,* etc., de M. le chanoine Morillot, Dijon, Jobard, 1909, in-8° de 51 pages.

Hache de bronze. — Blanchet, *Hache romaine du dernier type de l'âge de bronze* [de Survillers], extrait du même Congrès de Liège.

Silex taillés. — Dalloni, *Sur quelques gisements de silex taillés des vallées de la Dordogne et de la Vézère,* extrait du volume des *Comptes rendus* de l'A. F. A. S., 1908, Clermont-Ferrand.

Saint-Pierre-en-Chastre. — *L'enceinte de Saint-Pierre-en-Chastre*

(Oise), *oppidum des Suessions*, par Vauvillé, extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires*, t. LXVIII. Exposé des fouilles et polémique contre ceux qui placent là la campagne de 51 contre les Bellovaques. Le fait qu'il y ait là un *oppidum* n'empêche pas que César y

Clermont d'Oise. — Extrait de la carte de l'État-Major.

eût mis son camp. Le fait que les deux fossés découverts au temps de Napoléon III soient des fantaisies de bonapartistes ou d'administrateurs locaux n'empêche pas que César y ait pu camper. M. Vauvillé s'étonne à bon droit que sur ce terrain fort élevé César ait dû multiplier les défenses et les faire formidables; moi aussi, je ne me l'explique pas. Mais étant donné qu'Hirtius déclare que César était séparé de l'ennemi par une vallée profonde *(in altitudinem depressa)*, cette objection vaudra contre n'importe quelle hypothèse cherchant à se conformer au texte des *Commentaires*. Non, la principale objection, vue du reste par M. Vauvillé, est que le pays fut jadis du Soissonnais et non du Beauvaisis. — J'ai bien parcouru ce pays, je ne

vois pas d'emplacement meilleur que celui-là. Un seul, à la rigueur, permet d'expliquer la plupart des particularités du siège (sauf, bien entendu, celle que j'ai indiquée plus haut). C'est la colline de Clermont et le massif des bois de la Côte, des deux côtés de la Brèche. On y a souvent pensé dès d'Anville[1], mais en plaçant les belligérants autrement qu'il faut les supposer (voir le plan de la p. 359). — Malgré tout, je m'en tiens encore au mont Saint-Pierre, à cause de la marche générale des opérations, qu'il ne faut jamais perdre de vue. — Le travail de M. Vauvillé est, du reste, précieux à consulter.

Les années de la confusion. — On sait que les derniers calculs là-dessus, et sur les lunaisons de l'époque (chose si utile pour la critique des *Commentaires*) se trouve être l'édition de Drumann, de Groebe. Mais Drumann est cher, très cher. Ce qu'on ne sait pas, c'est que toute la partie relative au calendrier (y compris les fameux calculs de Ginzel) a été tirée à part, in-8°, 1906, Leipzig, Borntræger, 80 pages. Je ne dis pas que cela remplace Le Verrier, dont je persiste à croire le système préférable, mais cela est fort utile à côté des tables de ce dernier.

La mosaïque de Taron, avec gravure. — Voyez Courteault, *Bulletin archéologique*, 1909, et tirage à part. Décor de feuillage et de poisson, très particulier. Et travail sobrement présenté, où il n'y a que le nécessaire.

L'antique Mayence. — *Aus dem alten Mainz*, par Anthes, dans la *Wochenbeilage* de la *Darmstædter Zeitung*, 17 juillet 1909.

Prætoria. — Au point de vue architectonique. Voyez, outre le texte, les quinze relevés de plans de Anthes, p. 66 et s. *(das Prætorium des rœmischen Lagers in seiner Entwicklung und als Vorbild)* dans *die Denkmalpflege* de Berlin, 14 juillet 1909. Très utile.

Germanie romaine. — Voir le bulletin *(Rœmisch-Germanische Funde und Forschungen)* du prof. Anthes, dans le *Korrespondenzblatt des Gesammtvereins der deutschen Geschichts- und Altertumsvereine*, 1909, p. 322-327.

Bedriacum. — De notre collaborateur Montanari, *Le due guerre di Bedriaco nell' a. 69, colla proposta d'una correzione al testo di Tacito*, in-8 de 38 p., Aquila, 1909.

En Gascogne. — Une preuve de l'activité historique nous y est fournie par le *Bulletin de l'Union historique et archéologique du Sud-Ouest, revue bibliographique d'histoire régionale*, Paris, Picard, in-8° (3 francs par an). Ce *Bulletin*, rédigé par M. Courteault, rendra de très grands services. Voyez par exemple, p. 4-5, toute la biblio-

1. On m'avait dit qu'il existait à Senlis un manuscrit de d'Anville là-dessus: M. Dupuis, président du Comité archéologique de Senlis, veut bien me répondre sur ce point, mais par une réponse négative. Je serais reconnaissant de toute communication à ce sujet.

graphie des articles récents sur les questions *Sotiates*, *Bigorra*, *Fedentiacum*.

Le Manuel Déchelette. — Compte rendu juste et détaillé de M. de Saint-Venant dans le *Bulletin monumental* de 1909, tiré à part en un in-8 de 28 p.

Élie Vinet. — Conférence faite à Barbezieux par M. Courteault, La Rochelle, 1909, extrait des *Arch. hist. de la Saintonge*.

En Suisse. — Sous la direction en particulier de M. Lehmann, l'*Anzeiger* de Zurich est devenu une revue d'information archéologique de tout premier ordre, et indispensable à tout chercheur d'antiquités occidentales. Le dernier numéro (XI, n. s., 1909, 1) est précieux et significatif à ce point de vue. Comme procès verbaux de fouilles (les *tumuli* de Gaisberg, les restes d'Engehalbinsel, *Vindonissa*, etc.), comme bibliographie, notices de découvertes, etc., c'est tout à fait un modèle du genre.

La Bataille de Montmort. — Dennison n'admet pas la correction de Bircher au plan de Stoffel ou plutôt de Garenne (p. 200-1) de la *Classical Philology* de Chicago, 1909, t. IV. Nous persistons à suivre Bircher sur ce point.

Dion Cassius. — Le livre de Coïumba (*Cassio Dione e le guerre galliche di Cesare*, Naples, 1902) n'a pas été cité, étudié et recensé en France, lors de son apparition, comme il l'eût fallu. C'est peut-être le travail le plus fouillé que nous possédions sur les chapitres de Dion concernant la guerre des Gaules. Je lui devais cette réparation.

Contre l'hypothèse d'une transformation du littoral gascon. — Extrait de *la Petite Gironde* du 24 septembre 1909 :

« M. Guy, l'ingénieur en chef de la Compagnie du Médoc, qui fait en ce moment des études sur les modifications subies par le littoral à l'embouchure de la Gironde depuis les temps historiques, a été conduit à faire des fouilles dans la dune qui recouvre l'ancien prieuré de Saint-Nicolas-de-Grave, fondé en l'an 1092, et enseveli sous les sables à la même époque que l'église de Soulac. — Les premiers coups de pioche ont mis à jour un certain nombre de squelettes paraissant remonter à plusieurs siècles. — On avait cru pendant longtemps que ce prieuré, situé à moitié chemin de Soulac à Pointe-de-Grave, avait complètement disparu sous les flots de l'Océan, avec des paroisses entières. »

Alésia et le pain alis. — A propos d'Héric (*Tu quoque, Cæsareis*, etc.). Voyez Thomas, *Comptes rendus des séances* de l'Académie des Inscriptions, 1909, p. 443 : *Præpingui pane* = gras-cuit, le pain qui n'a pas levé, et c'est une allusion au pain alis (ou azyme). « Héric a tiré d'une coïncidence phonétique une étymologie sans valeur réelle du nom même de la ville d'Alise. » — Il y en a bien d'autres, de ces étymologies, dans la littérature de la Renaissance carolingienne, et notamment au sujet des villes citées dans les Commentaires (*Bibrax* =

bi-brachia = Laon, à cause des deux bras de la montagne de Laon). Car dès les temps de Charlemagne, et peut-être à cause de ce dernier, l'érudition s'est appliquée à la topographie de la guerre des Gaules.

Jupiter auctor bonarum tempestatium. — Copié à la croix d'Archiloa, dans la campagne de Saint-Jean-de-Luz :

A
FULGURE
ET
TEMPESTATE
LIBERA NOS
DOMINE.

ANNO 1883

Répertoires archéologiques en Germanie. — Il ne sera pas de trimestre, désormais, que nous n'ayons à enregistrer de ces grands travaux provinciaux, que la France avait jadis inaugurés, et qu'elle a, comme tant d'autres choses, laissés en souffrance. Voici, pour le duché de Bade, celui d'Ernest Wagner, *Fundstætte und Funde* (époque préhistorique, romaine et basque), t. I, *das badische Oberland*, 1908, chez Mohr, à Tubingue.

Stèle d'Autun.

La croix et le croissant. — Nous extrayons du tome III du Recueil des Bas-Reliefs de M. Espérandieu la note suivante :

Tome III, page 114, n° 1965.

« Stèle provenant des champs Saint-Roch [à Autun]. Au Musée Rolin. Grès : hauteur, 0m60; largeur, 0m27.

» *C. I. L.*, XIII, 2685. — Harold de Fontenay, *Autun*, p. 280.

» Croissant surmonté d'une croisette, entre deux pilastres. Au-dessus, dans un cartouche, l'inscription : *Amatoris.* »

Je crois d'ailleurs qu'ici il s'agit non pas d'un signe cruciforme, mais plutôt d'une grossière représentation d'étoile, et plus spécialement soit de l'étoile du soir, soit de l'étoile du matin : de ces deux étoiles que représentent, selon moi, les rosaces géminées si souvent figurées sur les stèles espagnoles, étoiles qui ont été, chez tous les Occidentaux, l'objet d'un culte spécial. Nous reviendrons là-dessus à propos de ces stèles d'Espagne.

Tarbelli Quattuorsignani (cf. *Revue*, t. I, p. 235-236). — Dans un

récent article de la *Revue internationale des Études Basques* (revue toujours égale à elle même et que nous voudrions voir plus répandue dans nos milieux scientifiques), M. Vinson dit ceci, à propos de l'étymologie de Labourd = *Lapurdum*, Bayonne : « *Labourdi* pour *Lau-urdi*, arrosé par quatre eaux, par quatre rivières, La Bidassoa, la Nivelle, la Nive, la Midouze »[1] : le Labourd serait donc quelque chose comme ce que nous trouvons ailleurs dans les Pyrénées, le pays des Quatre-Vallées (cf. Vinson, *Revue intern.*, 1909, p. 352). — Il est très remarquable que les plus anciens documents qui parlent de cette région (Pline et l'inscription que je rapporte à Arbonne) nous font connaître dans le Labourd les *Tarbelli Quattuorsignani*. Or, *quattuorsignani* ne peut signifier que ceux qui marchent sous quatre étendards, qui sont groupés en quatre tribus. Labourd serait donc une traduction d'une vieille expression latine et indigène.

Émile Lalanne. — Notre cher maître vient de mourir. Pour nous autres Bordelais, c'est presque le dernier de la plus glorieuse génération d'érudits locaux qui disparaît, l'ami et le collaborateur de Drouyn, de Delpit, de Marionneau. De tous ceux-là aucun n'avait l'âme plus accueillante, le cœur plus généreux. Tout nouveau venu qui voulait travailler devenait pour Lalanne un fils d'adoption. A nous tous il a ouvert généreusement les trésors de son esprit si vif, si alerte, si précis, il nous a tous formés à la numismatique et à la préhistoire par un enseignement qui, pour être donné sous la forme de conversations amicales, n'en agissait pas moins fortement sur nos intelligences. Tout entier à ses inestimables collections et à l'étude des livres, il a peu écrit. Mais quel numismate extraordinaire il a été, ne se trompant jamais, sachant tout, lisant très vite, prudent et sûr! Et, ce qui est préférable à tout, quel homme de sagesse, de droiture et de bonté!

CAMILLE JULLIAN.

Bordeaux, 18 octobre 1909.

1. [Cette traduction a déjà été proposée vers 1712 par Etcheberri (p. 69, éd. de Urguijo), qui songeait à l'Adour, la Bidassoa, la Nive et la Nivelle. — C. J.]

MÉLANGES ET DOCUMENTS

I

A PROPOS DE « SALIUNCA »

Dans une note additionnelle à la mienne, parue dans le dernier numéro de cette *Revue*, M. A. Cuny maintient au ligure le nom de plante *saliunca*, dont j'ai voulu éclaircir le mystère, et déclare ma thèse linguistiquement impossible pour trois raisons.

La principale en est : « parce que le sens naturel de l'expression ἐπιχωρίως ὠνομασμένη est nommée dans le pays ». — C'est là, en effet, le sens classique et habituel qu'indiquent les lexiques ; et, je n'en eusse point disserté à cette place, si, amené par le besoin de mes études à revoir de très près les textes si concis de Dioscoride, où aucun mot n'est inutile, je ne m'étais pas trouvé en présence d'un sens exceptionnel. On sait depuis longtemps, car ses traducteurs de la Renaissance ont été les premiers à le faire remarquer, et lui-même s'en excuse[1], que le grec de cet auteur laisse à désirer, notamment au point de vue de la propriété des mots[2] ; ni plus ni moins, du reste, que presque toute la littérature médicale des temps anciens. Ces grécisants orientaux, romanisés ou cosmopolites, étaient loin de parler et d'écrire en Athéniens.

Cela posé, j'ai rapporté dans leur texte deux passages de Dioscoride où cet adverbe, joint à des verbes et accompagné d'un nom de produit de source nettement géographique, donne le sens d'*appelé* et de *nommé* du pays, c'est-à-dire d'après son lieu d'origine. C'est d'abord celui qui concerne l'absinthe dite santonique ; c'est ensuite celui qui a trait à la résine dite larique, provenant de la contrée du lac Larius (Côme), alors comme aujourd'hui abondante en mélèzes. J'ai indiqué en note un troisième passage. Le voici, car il est encore plus probant : κιναμώμου ἐστὶ πλείονα εἴδη ὀνομαζόμενα ἐπιχώριως. διαφέρει δὲ τὸ Μόσυλον... Il s'agit là de nombreuses sortes de cinna-

1. *Loc. cit.*, Préface, p. 3, l. 5
2. Cf. Matt., *Comm.*, II, 69.

mone dénommées d'après leur provenance, dont la plus estimée était la mosylique, qui tirait son nom du cap et port Mossylique, cité par Pline comme point de concentration de ce commerce[1]. A l'encontre, je n'ai pas trouvé dans Dioscoride un seul emploi du mot ἐπιχώριος pouvant signifier dans le pays[2]. Enfin, il y a la lecture identique d'Oribase, dont la citation doit être rétablie ainsi : *Nardum vero celticum in Alpibus apud Ligures nascitur, idque ab incolis Gallicum* [pour *saliunca*] *nominatur.*

Il me paraît bien difficile, après tout cela, de ne pas prendre l'expression ἐπιχώριος ὠνομασμένη σαλιούγκα pour une dénomination de lieu d'origine, et de continuer à lui préférer le sens de nom local, sous prétexte que c'est plus régulier. Plus naturel ailleurs, soit ; mais chez Dioscoride, non. Tel est le point de fait, base de toute cette discussion.

Reste à retrouver dans la contrée restreinte des Alpes maritimes qui fournissait la drogue, le nom de pays, de montagne, de peuple ou de port, dont *saliunca* peut provenir. C'est là une affaire d'appréciation, distincte et indépendante de la première. J'ai émis une première manière de voir qui ne cadre pas, paraît-il, avec deux lois de la linguistique grecque, soit. Je passe d'autant plus volontiers condamnation sur ces chefs, secondaires dans l'état, que, si j'ai tort dans la forme, M. A. Cuny me donne raison quant au fond. Car, s'il juge qu' « en tout cas, c'est un vocable originaire de l'Europe occidentale », je suppose que ce n'est pas sa seule existence au nord de Nice qui le détermine, mais bien sa similitude avec les autres noms de lieux que Ptolémée nous fait connaître, Σαλιούγκα = Salinas, en Espagne, et Σαλιογκανός = Portsal, près de Brest. Or, ces deux derniers dérivent en toute évidence de la racine *săl-*. Pourquoi *saliunca,* directement ou indirectement, n'en dériverait-il pas aussi ?

Dr J.-A. GUILLAUD.

Je n'ai rien à ajouter au nouvel article de M. le Dr Guillaud, si ce n'est que la principale raison qui s'opposait à ce que l'on fît de *saliunca* un mot d'origine grecque est précisément la raison linguistique, à savoir qu'il n'existe absolument pas en grec de suffixe *-(i)unco.* Le mot n'étant pas latin non plus, ainsi que l'a montré M. le Dr Guillaud, il semble en résulter évidemment qu'il faut prendre l'expression ἐπιχωρίως ὠνομασμένη dans un sens différent de celui qu'il admet. C'est, du reste, l'opinion de M. Meillet, que j'ai consulté sur la question. Étant donnés l'habitat de la plante et le suffixe du mot qui la désigne, il reste probable que *saliunca* est un

1. *H. N.*, édit. Didot (Littré), VI, 34, 5.
2. Cf. *loc. cit.*, I, 59, p. 54, l. 15 ; et I, 7, p. 12, l. 1.

vocable ligure. Quant à l'étymologie du mot dans la langue originaire, il est bien difficile d'en dire quoi que ce soit. En tout cas, il n'est nullement nécessaire que *saliunca* provienne d'un nom « de pays, de montagne ou de fleuve ».

A. CUNY.

II

A PROPOS

DE LA LANGUE DES « TABELLAE DEFIXIONUM »

Dans les *Mélanges de linguistique offerts à M. Ferdinand de Saussure* (Paris, 1908), M. Max Niedermann a inséré (p. 71-78) des *Remarques sur la langue des tablettes d'exécration latines*. Les linguistes et les grammairiens auront à apprécier les explications qu'il fournit de certaines formes rares ou nouvelles (*obbripilatio, obblegate, mutuos, Martialici(s)?, futrix, Albastrus?*). Mais puisqu'il s'agit d'inscriptions publiées par moi et que l'auteur prend pour point de départ le texte que j'en ai donné dans mes *Defixionum tabellae* (Paris, 1904), il me sera bien permis de présenter sur son mémoire deux brèves observations.

Parmi les tablettes de Sousse qui contiennent de longues listes de chevaux du cirque, il en est trois (*Defix. tab.*, 272, 273, 274) où figure le nom *Alcastrus*. M. Niedermann prétend que je me suis trompé en le déchiffrant. « Je ne crains pas d'affirmer, déclare-t-il (p. 78), que c'est une faute de lecture et que, sur les documents originaux, on doit trouver *Albastrus*. » J'en demande pardon à M. Niedermann, mais, sur les documents originaux, il y a bien ce que j'ai lu. Avant d'écrire une phrase aussi tranchante, il aurait dû se rappeler que le mot en question existe à triple exemplaire. J'aurais donc commis trois fois de suite la même erreur; et cela, sans une hésitation, sans noter la moindre différence dans la forme du prétendu *c* sur les trois lamelles. Ne serait-ce pas par hasard que ce *c* est parfaitement net? Il y avait d'ailleurs pour M. Niedermann un moyen de s'éclairer; c'était, je ne dis pas de vérifier par lui-même, car le document n'était pas à sa portée, du moins de faire vérifier ma lecture par une tierce personne. Il ne paraît pas y avoir songé. Cette précaution, je l'avais prise d'avance. En 1907 —

trois ans après la publication de mon livre — j'ai revu en Tunisie toutes les *tabellae* d'Afrique. Quand eut paru le travail de M. Niedermann, j'examinai de nouveau avec soin les photographies que je possède de ces lamelles ; et toujours *Alcastrus* m'apparut clairement. Enfin, à ma demande, M. Merlin pria M. Hautecœur, membre de l'École de Rome, de recommencer l'épreuve sur le plomb. M. Hautecœur confirma entièrement ma lecture. Ce contrôle répété me donne le droit de maintenir *Alcastrus*.

Ce n'est pas à dire que l'interprétation de M. Niedermann doive être rejetée de prime abord. Mais s'il y a réellement lieu de substituer *Albastrus* à *Alcastrus*, comme il le soutient, c'est le magicien auteur de la *defixio* qui est en faute, non pas moi. Les trois textes dont l'écriture est identique, la rédaction très analogue, ont sans doute été confectionnés pour une même course, par un même scribe. Il est possible que, s'étant mépris sur la valeur du nom en question, ou n'ayant sous les yeux qu'un brouillon défectueux, ou pour toute autre cause, il ait répété dans chaque tablette la même mention inexacte. De toute façon, les reproches dont me gratifie M. Niedermann se trompent d'adresse.

Il me prend encore à partie au sujet d'une inscription de Mentana, près de Rome, qui se trouve dans mon recueil sous le n° 135 (et non 140, comme l'imprime M. Niedermann). Un amoureux dédaigné voue au malheur la femme qu'il aime et son rival ; pour mieux assouvir sa vengeance sur eux, il désigne à la colère divine toutes les parties de leur corps. Cette longue énumération contient deux fois (A 8 et B 3) un terme que j'ai lu sur une face *merilas* et sur l'autre *merilas*, en corrigeant *m[e]rilas*. M. Niedermann n'accepte pas cette transcription ; pour lui, c'est *medulas* qu'il faut écrire. Que *merilas* représente *medul(l)as*, je l'admettrais volontiers, d'autant plus que, dans les deux endroits, ce mot vient immédiatement après *ossu(m)* : après les os la moelle ; la suite des idées est ainsi très naturelle. Mais il ne résulte pas de là que le plomb porte en réalité *medulas*.

M. Niedermann s'abrite, il est vrai, derrière l'autorité de M. Wuensch. Dans le compte rendu qu'il a bien voulu faire de mes *Defixionum tabellae* (*Berliner philol. Wochenschrift*, 1905, col. 1078), le savant allemand déclare voir *medulas* sur le fac-similé du texte qui a paru dans les *Notizie degli scavi*, 1901, p. 207-208. Je reconnais bien volontiers la compétence toute spéciale de M. Wuensch ; il a d'ailleurs eu l'obligeance dans une communication privée de me démontrer paléographiquement sa lecture *medulas*, et j'avoue que ses explications ne sont pas invraisemblables. Au reste, ni M. Wuensch, ni moi, nous n'avons tenu en main l'original ; nous raisonnons d'après une reproduction qui peut être plus ou moins fidèle, puisqu'elle n'a pas été obtenue directement, mais au moyen d'un dessin. La question ne sera

tranchée que le jour où nous aurons pu manier le plomb lui-même. J'aurais par suite mauvaise grâce à reprocher à M. Niedermann de ne l'avoir pas examiné. Mais ce qu'on trouvera sans doute surprenant, c'est qu'il se borne à invoquer M. Wuensch, au lieu de recourir aux *Notizie degli scavi*. Ce périodique n'est pourtant pas inaccessible. En y jetant les yeux, il se serait d'abord formé une opinion personnelle. En outre, il aurait constaté que M. Borsari, le premier éditeur du texte, et le seul, à ma connaissance, qui ait étudié l'original, donne les deux fois *merilas* (?). Cette leçon n'est donc pas une pure fantaisie de ma part.

Dans ce cas, comme dans le précédent, M. Niedermann a parlé trop vite, sans prendre la peine de s'informer; pour le plaisir de critiquer, il a manqué d'esprit critique. Désormais, il fera bien d'y regarder à deux fois avant de blâmer autrui, et d'appuyer plus solidement ses hypothèses linguistiques, si spécieuses qu'elles puissent être, sur les modestes mais nécessaires constatations de l'épigraphie.

Aug. AUDOLLENT.

III

KUBA-KYBELE

Feldafing, le 11 juillet 1909.

Monsieur,

Permettez-moi de faire appel à votre courtoisie et à votre loyauté comme éditeur de la *Revue des Études anciennes*, en vous priant d'insérer les lignes suivantes dans le prochain fascicule de votre périodique. Vous me voyez prêt à accepter toute correction *fondée* d'erreurs possibles et toute critique documentée de ma thèse. Cependant je ne crois pas pouvoir laisser sans réponse le rapport plus général que fidèle de M. A. Cuny sur mon essai « Kuba-Kybele » (p. 279 sqq. de ce volume). Sans faire la moindre allusion au contenu matériel de mon ouvrage, M. Cuny a cru bon, à ce qu'il paraît, d'exagérer quelque peu « l'érudition immense du savant allemand », pour suggérer en même temps au lecteur l'image légendaire de l'érudit allemand des journaux humoristiques, manquant de jugement et de bon sens, oubliant un peu partout son parapluie, type comparé par le célèbre Döllinger à

une caisse renversée pleine de livres. Il me reproche un « amas de rapprochements entre le christianisme, la religion gréco-romaine, les cultes orientaux, le zoroastrisme, le brahmanisme, le mahométisme, etc. ». Je n'ai soufflé mot du brahmanisme dans tout cet ouvrage, à moins que la comparaison du mot sanskrit « kumba » pers. kumbhô avec le mot grec « Κύββη-Κύμβη, empruntée à Curtius, ou l'assimilation du dieu védique « Paraçu-Râma », « Râma à la hache », au dieu babylonien Ramman, figuré avec le même symbole, n'ait quelque chose à faire avec le brahmanisme. Le zoroastrisme n'est pas plus touché dans le cours de mon étude, qui, en effet, s'occupe de la déesse élamitique *Anahita* que M. Ernest Blochet, sans être un des fameux « savants allemands », a déjà revendiqué pour le panthéon sémitique et dont le nom est, d'après le même auteur, synonyme de *Kuba*. Ce n'est certainement pas la faute du zoroastrisme si cette divinité a survécu à la réforme monothéistique dans le culte des Achéménides. Il en est de même pour le christianisme, que M. Cuny prétend avoir entendu discuter dans cette modeste étude. Je n'ai fait que rassembler les épithètes et légendes que Notre-Dame, appelée « νέα Κυβέλη » par Isidore de Péluse, a héritées de la déesse païenne de l'Asie-Mineure. Le mahométisme non plus n'a rien à voir dans cette question. Il ne s'agit que des traditions *antéislamiques*, byzantines et arabes sur le culte païen de la Ka'aba-Kuba à la Mecque, étudiées par MM. Lenormant et Blochet, avec une érudition dont M. Cuny fait crédit à votre très humble serviteur, et d'un matériel intimement apparenté, selon mon avis, avec tout ce que nous savons de la Kuba-Komba-Kybèle de l'Asie Mineure. Restent donc la religion gréco-romaine et les cultes orientaux, ou, comme M. Cuny aurait dû s'exprimer, pour ne pas faire croire à ses lecteurs à une réédition des fantaisies surannées de Creuzer, *les cultes orientaux de l'Asie Mineure*, notamment transmis aux Grecs et Romains par un clergé de nationalité barbare, hittite, alarodienne, ou autre quelconque, parlant en partie des idiomes aryens incomplètement connus, d'autre part l'*araméen*. J'ai cru pouvoir démontrer que cette multiplicité de langues a donné une belle occasion à ce clergé pour autant d'explications diverses de noms divins, fondées sur ce que nous appellerions volontiers des jeux de mots ou, pis encore, des calembours. M. Hugo Winckler a été le premier à voir que ces prétendus jeux de mots, ces transpositions et altérations arbitraires ou systématiques de lettres dans les noms divins ont eu une importance très grande dans l'ancienne théologie orientale. J'engage M. Cuny à s'enquérir chez un confrère d'autorité sur l'abondance de ces « étymologies populaires » dans la littérature sacrée de tous les peuples anciens sans la moindre exception. Nous commençons à voir que des faits très intéressants de spéculations et d'idées religieuses nous sont

révélés par l'intermédiaire de ces anciennes fantaisies linguistiques. Si, par exemple, un peuple qui n'a qu'une seule et même expression pour le « *mot* » et la « *chose* », explique le nom de l'épouse de Marduk « Sarpanitum, l'argentée » par l'équation « zer banitu » (= semence génératrice), c'est que très probablement ces Babyloniens voyaient dans la voie lactée, divinisée sous ces noms, non seulement le lait d'une mère des dieux comme les Grecs, mais aussi le sperme divin. Pour toutes ces raisons, j'ai cru bon d'adopter la dénomination plus sérieuse de « Wortmystik » au lieu de calembours, étymologie populaire, etc., pour ces phénomènes trop négligés jusqu'alors. M. Cuny me fait « *imaginer la méthode de la mystique verbale* ». Je suis très loin d'avoir en cela inventé ou imaginé la moindre chose. Les témoignages anciens sur les différentes méthodes de ces « jeux de mots » théologiques abondent et chacun pourrait en ajouter à ceux que j'ai cru bon de citer. Adoptant un principe que votre illustre compatriote M. Bouché-Leclercq a fait valoir pour justifier ses études d'astrologie ancienne, j'ai cru « ne pas perdre mon temps à rechercher à quoi les anciens ont perdu le leur ». Mes sentiments personnels pour les virtuoses orientaux ou occidentaux de la « *Wortmystik* » ne sont pas beaucoup plus respectueux que ceux de M. Cuny envers mes prétendues « fantaisies ».

Je suis convaincu qu'aucun ἀρχιγάλλος ou Rab-Mag de la Grande Mère des Dieux ne pouvait rivaliser de « linguistique rigoureuse » avec nos contemporains et c'est précisément de ce fait que je voudrais tenir compte. Ce n'est pas moi, qui « confonds les langues sémitiques avec les langues non indo-européennes de l'Asie Mineure », mais ce serait une rude tâche que de prouver que les anciens ne l'ont pas fait. Ce n'est qu'en feuilletant mon essai au lieu de le lire, que M. Cuny a pu croire que je proposais *différentes étymologies* de Kuba-Kybèle. Je n'ai fait que démêler les conglomérats de notions religieuses, entrelacées au moyen de mots homonymes ou à peu près homonymes, à partir desquels la conception de notre déesse paraît avoir évolué. Est-ce que M. Cuny ignorait que l'explication des figures du panthéon babylonien repose presque entièrement sur l'étude des *idéogrammes*, avec lesquels l'écriture cunéiforme compose les différents noms, tantôt de cette manière, tantôt de l'autre? L'étymologie réelle du nom de Marduk est inconnue. Serait-il pour cela moins intéressant, d'observer, que son nom s'écrivait « amar-ud[uk] » « taureau de lumière » ou « maru-duk[u] » « fils de duku », de la fameuse « chambre de décision des sorts humains », etc.? Les « étymologies populaires », attestées par nos sources, ou seulement possibles et vraisemblables, nous tiennent lieu plus tard de ces idéogrammes de l'ancienne écriture cunéiforme. Je laisse aux linguistes de métier la question des étymologies originales et primordiales des noms divins. Mais en attendant

que l'un d'eux veuille s'occuper de la pauvre Kuba-Kybèle, profondément négligée jusqu'à présent, je tiens à tirer tout le profit possible pour l'histoire religieuse de l'Asie Mineure de tous les « calembours » puérils ou de toute l'onomatomancie mystique et sublime, attachée à son nom *a posteriori* et chez les nations les plus différentes de l'Asie Mineure. Je regrette infiniment que M. Cuny ait cru pouvoir caractériser le défaut de méthode linguistique dans mon ouvrage en citant — je veux bien croire de bonne foi — comme exemple de groupement *linguistique* et historique une série de mots que j'ai introduits *clairement* comme *assonances* et versions *populaires*, même *hypothétiques*, de Iš-Kharra (aucun assyriologue français ou anglais ne reconnaîtra le mot « Kharr »[har], que M. Cuny a tiré de mon ouvrage sous la forme typographique allemande « char », ce qui serait « šar » dans une publication française!). M. Cuny m'indique le dictionnaire iranien de Bartholomae, — livre trop connu et trop apprécié pour qu'on manque jamais de le consulter — comme preuve que « Harā » — espérons que cette fois aucune faute d'impression telle que « hara » n'échappera à la revision des épreuves — n'est qu'un *nom propre dans l'Iran*. Nom propre, bien entendu, de la montagne sacrée, du centre du monde, qui est le domaine spécial de l'Iš-Kharra en discussion.

J'apprécie beaucoup les résultats admirables de la « linguistique rigoureuse », de l'étude du « *Lautwandel* », etc., pour l'histoire de la transmission et évolution *passive et automatique* des noms communs. Il en est tout autrement des noms propres. La translittération de Puratu-Εὐφράτης, de Diklat-Τίγρης ne s'expliquent pas par des lois phonétiques; à plus forte raison pour les noms divins. Je défie M. Cuny et tous les linguistes rigoureux d'aborder l'explication phonétique de l'orthographe grecque des noms ΚΥΒΕΛΗ ou ΑΤΘΙΣ ou ΑΤΤΙΣ, déterminée, comme des recherches récentes l'ont démontré, par des motifs d'*isopséphie* (ΚΥΒΕΛΗ = 55 = ΑΤΘΙΣ, tandis que ΑΤΤΙΣ serait 66, ΚΥΒΕΛΗ + ΑΤΤΙΣ = 121 = 11 × 11 dans ce système), donc non seulement par la mystique *verbale*, mais encore par une espèce de kabbale *arithmétique*, attestée par les inscriptions cunéiformes tout aussi bien que par les écrits pythagoriciens[1]. L'*Ionien* Phérécyde de Syros emploie une forme *hyperdorique* ΖΑΣ au lieu de « Zeus », pour obtenir, comme nous le voyons maintenant, une préfiguration numérique (ΖΑΣ = 25 = ἩΡΑ; c'est le carré du nombre 5, symbole pythagoricien de γάμος, du mariage sacré); un autre mystique préfère se servir de la forme ΖΕΥΣ (49) pour accoupler Jupiter à ΚΟΡΗ (49).

1. Voir sur le système *milésien* d'isopséphisme, P. Perdrizet, *Revue des Études grecques*, t. XV, 1902, p. 314 sqq. Le système plus ancien, basé sur la numération des chants de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* (A = 1 B = 2... Ω = 24) a été découvert par M. W. Schultz (*Archiv für Gesch. d. Philos.*, XXI B. S. 248 sqq. et ailleurs). Je renvoie, pour toutes les conséquences, à mon livre *Wettenmantel und Himmeszelt*, qui paraîtra prochainement chez MM. Beck et Cie, Munich, p. 335 sqq.

Est-ce la *dialectologie* grecque qui fournira la solution de tels problèmes? Je ne suis pas plus enclin au mysticisme que « l'ensemble de nos contemporains », qui est, comme le rappelle M. Cuny, « plutôt porté du côté de la critique ». Je crois, au contraire, que l'attitude critique, plus que tout, nous force à reconnaître la vigoureuse influence d'une mystique verbale (onomatomancie), numérique (pséphomancie) et typologique (imagerie religieuse) dans la théologie ancienne.

Espérons que M. Cuny voudra bien, une autre fois, donner un exposé un peu plus substantiel et plus exact des ouvrages critiqués, au lieu de s'attaquer à M. Hommel à propos d'un ouvrage que ce savant n'a *nullement* inspiré et que mon critique a censuré, sans même informer son public que M. Hommel est arrivé de son côté et sans la moindre influence mutuelle d'un côté ou de l'autre à des conséquences identiques sur l'influence proto-arabe dans les cultes de l'Asie Mineure (voir « *Orientalische Litteraturzeitung* », XII, 1909, c. 60, et le *Mémorial* pour Hartwig Derenbourg, qui est en cours d'impression).

Agréez, Monsieur, les salutations les plus distinguées de la part de votre très dévoué,

ROBERT EISLER.

BIBLIOGRAPHIE

Aug. Diès, *La Définition de l'Être et la nature des idées dans le* Sophiste *de Platon.* Paris, Alcan, 1909; 1 vol. in-8° de VII-138 pages.

L'auteur de cette thèse de doctorat s'excuse avec modestie, dans sa préface, d'aborder un sujet que tant de critiques éminents ont déjà discuté à fond, et qu'en France, notamment, M. Rodier, en 1905, et Brochard, peu de temps avant sa mort, ont soumis à une revision approfondie. L'excuse était inutile; le ou plutôt les problèmes irritants soulevés par le *Sophiste* de Platon restent ouverts; il est improbable qu'ils soient résolus de sitôt, et il faut savoir gré à M. Diès de s'y être escrimé à son tour. On ne peut d'ailleurs que rendre hommage à l'exactitude de son information et au zèle diligent de sa critique.

A l'égard de l'interprétation du *Sophiste*, M. Diès adopte, avec la plupart des critiques français, une attitude franchement conservatrice. Il n'admet pas, malgré la démonstration si brillante et, croyons-nous, décisive de Campbell, de Gomperz, de Bonitz, de Raeder, de Horn, que le *Sophiste* marque un moment tournant dans la théorie platonicienne des idées, que Platon y fait, avec autant de loyauté que d'esprit, la critique de sa propre doctrine telle qu'elle s'était constituée sous l'influence directe de Parménide. Il ne voit rien d'essentiellement nouveau dans le *Sophiste*, pas même le problème de la participation des genres, dont il pense trouver des antécédents dans le *Phédon*.

Cette thèse, avouons-le, est loin de nous convaincre et ne nous semble en rien diminuer la force des arguments de Campbell et de ses continuateurs allemands. On y trouve cependant des observations fort judicieuses. M. Diès a raison, croyons-nous, de penser que le problème du mouvement n'est pas au premier plan du *Sophiste*, qu'il y intervient plutôt comme moyen d'argumentation, et que l'objet du dialogue est la théorie de la participation des genres, qui explique l'erreur et permet de définir la sophistique. Mais en admettant même que la théorie des idées actives ne soit pas un premier plan du *Sophiste*, elle n'en est pas moins une nouveauté capitale dans le développement du platonisme. M. Diès méconnaît cette nouveauté,

c'est son droit; mais ce droit lui est onéreux, car il le paie au prix d'une omission et d'une grave erreur.

Une omission, disons-nous. M. Diès, en effet, renonce à résoudre le problème fameux de savoir qui sont les « Amis des Idées ». Sans doute, il a suivi en ce point d'illustres exemples; Diels et Brochard se sont résignés à laisser le problème en suspens. Mais comment peut-on s'assurer qu'on a pénétré l'intention du *Sophiste* si l'on se refuse à reconnaître un nom à la doctrine que Platon critique avec tant de force et d'insistance? Et comment peut-on supposer que Platon vise quelques « dissidents » obscurs de son école, alors que la polémique antérieure est exclusivement dirigée contre des systèmes historiquement très importants, et parfaitement reconnaissables pour nous?

Quant à l'erreur, elle porte, croyons-nous, sur l'interprétation du παντελῶς ὄν. Sans doute, M. Diès a été bien inspiré de faire porter le plus fort de son argumentation sur le passage célèbre (248 D-E) où Platon démontre que le παντελῶς ὄν ne saurait être dépourvu de pensée d'âme, de vie, en un mot de mouvement. Mais comment peut-il voir dans ce texte une opposition entre l'être absolu, doué d'activité, et l'οὐσία passive? C'est ce que nous n'arrivons pas à comprendre, et c'est bien tout le contraire qui nous paraît ressortir du texte. Après s'être placé un instant au point de vue des Amis des Idées (248), à savoir que l'être n'est susceptible ni de passion ni d'action, après avoir une seconde fois rappelé cette hypothèse par la finale de la phrase : « ...ὃ δή φαμεν οὐκ ἂν γενέσθαι περὶ τὸ ἠρεμοῦν », arrivé au terme de la démonstration, il se retourne brusquement contre l'hypothèse, et, dans une apostrophe énergique : « Τί δὲ πρὸς Διός; κ. τ. λ. », proteste qu'il ne saurait concéder plus longtemps que l'être est inerte, vide d'âme et de pensée. Voilà, pour reprendre l'expression de Gomperz, le point précis où Platon s'affranchit de l'éléatisme. Ce point contesté, toute l'interprétation du *Sophiste* est évidemment remise en question.

TH. RUYSSEN.

Rudolf Ebeling, *Mathematik und Philosophie bei Plato*. Münden, Tageblatt-Druckerei, 1909; progr., 17 pages.

Simple énumération, suivant l'ordre historique des dialogues, des passages où Platon a parlé des mathématiques ou y a puisé des arguments. A cet égard l'auteur accorde une importance spéciale au *Théétète* et aux *Lois*. Au surplus, aucune interprétation critique; rien qui éclaire le lecteur sur le rôle si important que jouent les mathématiques dans la dialectique platonicienne.

TH. RUYSSEN.

Clara-Élisabeth Millerd, *On the Interpretation of Empedokles*. Chicago, University Press, 1908; 1 broch. in-4° de 94 pages.

Il est difficile de voir dans cette dissertation beaucoup plus qu'un travail d'élève, travail consciencieux, d'ailleurs, et bien ordonné, mais où l'on chercherait en vain l'« interprétation » personnelle que le titre semblait promettre. L'auteur, suffisamment informé des travaux de la critique, passe en revue tous les problèmes que suscite la philosophie d'Empédocle, y compris la personnalité, le caractère, et le style du philosophe. Sur tous ces points, il se contente à peu près d'opposer les commentateurs les uns aux autres, et d'indiquer ses préférences sans toujours les justifier. Au contraire de l'ouvrage que l'on vient de signaler plus haut, celui-ci adopte l'avis de Bidez et de Diels sur l'irréductible contradiction de la *Physique* et des *Purifications;* mais il reproduit docilement sans les discuter les arguments de Diels. L'ouvrage manque de conclusion. En définitive, la connaissance d'Empédocle ne gagnera pas grand'chose à cette compilation, sinon un catalogue des questions qui restent ouvertes au sujet de ce philosophe.

TH. RUYSSEN.

Aug. Diès, *Le Cycle mystique*. Paris, Alcan, 1909; 1 vol. in-8° de IV-115 pages.

Le titre un peu vague de cet ouvrage est encore imparfaitement précisé par le sous-titre : *La Divinité origine et fin des existences individuelles dans la philosophie antésocratique*. En étudiant dans la philosophie antésocratique l'idée de la divinité considérée comme origine et fin des existences individuelles, l'auteur s'est proposé surtout de mettre en lumière, à propos d'un problème particulier, l'influence du mysticisme religieux sur la plus ancienne philosophie grecque. Il n'est guère de question plus actuelle, plus intéressante ni plus obscure, et il faut louer l'auteur d'avoir porté son effort sur un aspect très particulier de la question et d'avoir, croyons-nous, réussi à dégager une solide conclusion. Cette conclusion, c'est qu'à tout prendre la philosophie antésocratique, dans la mesure où elle se rattache à des sources religieuses, doit beaucoup plus à la religion classique, déjà épurée par la réflexion et pénétrée de rationalisme, qu'aux croyances primitives et populaires qui se prolongent à côté des cultes officiels, dans le mysticisme dionysiaque et orphique. La cosmogonie classique n'enseignait point que l'homme ni la nature émanassent des dieux et dussent retourner aux dieux; de même la plupart des Ioniens rechercheront moins à ramener le monde à une origine divine qu'à déterminer la substance universelle qui se retrouve sous

toutes les formes du sensible. Au contraire, la religion de Dionysos et les rites orphiques rappellent constamment à l'homme le lien d'origine et de finalité qui le rattache à la divinité; lien redoutable qui explique les terreurs inspirées par les dieux chthoniens, par la mort, par les Enfers. Les âmes viennent du divin et retournent au divin dont elles sont à tout moment dépendantes; et c'est là proprement le « cycle mystique ». Chez les orphiques même le cycle n'est qu'un anneau d'une chaîne sans fin et les âmes sont soumises à une migration qui les ramène périodiquement de l'Hadès sur terre. Or, cette idée de cycle, étrangère à la plupart des penseurs antésocratiques, joue cependant chez quelques-uns un rôle important; peut-être la retrouve-t-on déjà dans l'ἄπειρον d'Anaximandre, d'où les êtres sortent et où ils s'absorbent à nouveau, d'après Simplicius, en expiation de leurs injustices; très certainement on la rencontre dans le *devenir* d'Héraclite; elle occupe enfin, dans le pythagorisme et dans la doctrine d'Empédocle, une place de premier plan. L'exposé critique du système d'Empédocle est sans doute la partie la plus forte et la plus originale de la thèse de M. Diès. L'auteur montre fort bien qu'il n'y a pas contradiction, mais progrès continu entre la cosmologie du poème *de la Nature* et celle des *Purifications*. L'histoire de la chute décrite dans les *Purifications* représente un état cosmique postérieur à l'Unité parfaite de la Sphère divine exposée dans le Poème *de la Nature,* et le retour à l'unité, la victoire de l'amour sur la haine, est un troisième moment qui achève le cycle. La cosmologie d'Empédocle peut donc bien être considérée, — le pythagorisme étant une discipline morale beaucoup plus qu'un système dogmatique, — comme le type le plus achevé des doctrines antérieures à Socrate qui ont transposé en termes de philosophie la conception religieuse du « cycle mystique ». Et sans doute ce n'est pas là une thèse absolument neuve; on la retrouverait chez Rohde avec de faibles différences; mais on reconnaîtra que M. Diès l'a reprise avec précision et vigueur, en tirant bon parti des travaux les plus récents de Diels, de Decharme et de Gruppe.

Th. RUYSSEN.

Dott. Cesare Tropea, *Filocoro : i frammenti della sua Storia dell'Attica da Alessandro ad Antigono Gonata* (lib. V-XVI). Feltre, tip. Boschiero, 1909; 1 broch. in-8° de 39 pages.

Classement nouveau des fragments qui nous restent de Philochore. L'historien de l'Attique naît vers 336 et sa période d'activité est comprise entre 306 et 261. Son œuvre est reconstituée par M. Tropea avec une érudition lucide et une sagacité ingénieuse.

G. R.

W. Vollgraff, *Nikander und Ovid, Erster Teil.* Groningue, Wolters, 1909; 1 vol. in-8° de 143 pages.

Cet ouvrage, admirablement imprimé et rédigé en allemand, inaugure une série d'études que l'auteur se propose de faire sur l'épopée hellénistique et son influence. Un des caractères essentiels de cette littérature, c'est qu'elle met en œuvre des éléments que lui fournissent les productions de la période classique; mais M. Vollgraff ajoute à cette observation devenue banale cette théorie, que le souci d'intérêts présents se mêle constamment à cette inspiration antique, que les écrivains ne se laissent jamais abstraire de la vie contemporaine, et que s'ils cherchent à faire revivre les vieux mythes, c'est pour y trouver la glorification et les titres de noblesse d'un État, d'une cité ou d'un souverain. Telle est la thèse que l'auteur développe, en prenant comme exemple Nicandre de Colophon; le premier chapitre est une monographie de ce mythographe érudit, qui fut en même temps le poète national de la ligue Étolienne : les témoignages relatifs à sa biographie sont cités et critiqués en détail; puis viennent une liste et une analyse de ses œuvres, l'interprétation de quelques passages obscurs, l'examen de diverses questions de critique ou de chronologie.

La seconde partie (ch. II-IV) contient une étude des *Métamorphoses*, du début au v. IV, 602. L'auteur commence par distinguer dans l'ensemble de l'œuvre les passages où Ovide a pu subir l'influence de Nicandre, c'est-à-dire où sont racontées les légendes de la Grèce du Nord : Delphes, Thessalie, Phocide, Thèbes, Étolie, Trachis, Aulis, etc.; soient en tout 4,433 vers, environ 37 o/o du poème total; puis, M. Vollgraff cherche à déterminer leur origine précise, c'est-à-dire les diverses sources où le poète a puisé. Voici les premiers résultats auxquels il est arrivé : le premier livre s'inspire surtout de Nicandre, sauf les v. 1-150 (philosophie stoïcienne), 244-312 (origine inconnue), 416-437 et 688-711 (source hellénistique incertaine); le second livre s'inspire de divers poèmes hellénistiques, mais l'influence probable de Nicandre n'apparaît que dans les v. 633-707; une troisième section (II, 833 — IV, 602) comprend les légendes thébaines : deux courts passages (IV, 44-51 et 276-283) trahissent une influence asiatique; le reste paraît surtout d'origine hellénistique, et l'utilisation des *Heteroiumena* de Nicandre y est vraisemblable, sans pouvoir être prouvée avec certitude. Chemin faisant, sont traitées un assez grand nombre de questions critiques de détail.

Ce livre n'étant que la première partie d'un travail considérable, aucune conclusion générale ne s'en dégage encore; et il nous faut attendre de voir paraître la fin de l'étude sur les *Métamorphoses* pour pouvoir porter sur l'œuvre de M. Vollgraff un jugement définitif.

PIERRE WALTZ.

William Abbott Oldfather, *Lokrika, Sagengeschichtliche Untersuchungen*. Tirage à part du *Philologus*, vol. LVIII, 1908, p. 411-474.

L'auteur s'est proposé de soumettre à une minutieuse enquête trois légendes locriennes qui nous sont surtout connues par le Cycle troyen, à savoir : I, Médon; II, Ajax, fils d'Oïlée; III, Patrocle; mais, malgré ses développements, la présente dissertation ne comprend encore que le premier chapitre de cette triple étude et quelques notes préliminaires du second. Les résultats en sont trop spéciaux pour être analysés ici, même sommairement; il faudra attendre la conclusion pour voir s'il s'en dégage quelque idée générale. Bornons-nous à constater que cette étude est très sérieusement documentée et qu'elle est conduite, non sans lourdeur, mais avec critique et ingéniosité.

F. DURRBACH.

Musées impériaux ottomans : Catalogue des sculptures grecques, romaines et byzantines du Musée de Brousse, par **G. Mendel**. Athènes, imprimerie Sakellarios, 1908; 1 vol. in-8° de VIII-189 pages, avec 92 gravures et 3 planches.

Le Musée de Brousse a été inauguré en septembre 1904. Il suffira, pour montrer son importance, de dire que la description qu'on nous en donne compte 435 numéros. Malgré son intérêt, il est très mal connu. Aussi ne saurait-on trop remercier M. Gustave Mendel de nous le présenter avec sa science et sa conscience ordinaires, en une suite de notices méthodiquement classées, riches de faits et d'une précision substantielle.

Le *Catalogue du Musée de Brousse*, qui a d'abord paru dans le *Bulletin de Correspondance hellénique* (t. XXXIII, 1909, p. 245-435), examine successivement la sculpture archaïque, les sculptures hellénistiques et romaines, les monuments chrétiens et byzantins, les figurines de terre cuite, la céramique et les menus objets (lampes, verres, pierre gravée, métaux). Ce que la collection renferme de plus notable, comme œuvre d'art, est une plaque de marbre blanc qui représente un personnage conduisant un char. Ce bas-relief, de facture ionienne, semble un peu plus récent que la stèle de Dorylée et date, selon toute apparence, du dernier quart du VIe siècle.

GEORGES RADET.

G. de Sanctis, *Storia dei romani*, tomes I-II. Milan, Turin, Rome, Bocca, 1907, in-8°, I, 458 pages; II, 574 pages.

Ces deux premiers volumes de l'*Histoire romaine* de M. Gaetano de Sanctis vont depuis les origines préhistoriques de Rome jusqu'à

LE CHAMP DE BATAILLE D'ARIOVISTE

(Carte de l'État-Major).

la défaite de Pyrrhus et à la fin des guerres samnites. Après l'introduction, les quatre premiers chapitres, consacrés à la préhistoire, exposent : les époques paléolithiques et néolithiques, les Ligures de ces deux époques, avec les Euganéens et les Elymes de Sicile, l'arrivée des Indo-Européens, leur patrie (Bactriane et régions voisines), leur civilisation, leur religion ; la civilisation énéolithique qui comprend les Sicanes et les Sicules ; les principaux rameaux des Indo-Européens en Italie, Ombriens, Osques, Sabelliens, Latins, Falisques, Ausoniens, Opiques, Oenotriens ; les Sardes préhistoriques rattachés aux Ibères ; puis l'arrivée dans la vallée du Pô, dès l'époque néolithique du peuple des palafittes et des terramares, des Etrusques, probablement venus par les Alpes rhétiques ; l'âge du bronze ; la civilisation de Villanova et le premier âge du fer ; l'arrivée des Vénètes illyriens et des Japyges. Dans cette partie du livre, les préhistoriens trouveront probablement beaucoup d'affirmations rapides et hasardeuses, notamment sur l'origine rhétiques des Étrusques. L'auteur est plus maître de son sujet pour les périodes suivantes. Pour les premiers siècles de Rome, il adopte contre le scepticisme de Pais et de son école une situation intermédiaire. Il accepte en gros la légende, le noyau solide qu'elle contient, mais en faisant la part du feu. Il accepte, par exemple, l'hypothèse de Niebuhr sur les épopées populaires, les courtes notices qu'on peut extraire de Tite-Live. Il rejette toutes les falsifications ultérieures qu'il renferme et les documents de familles. On voit facilement la faiblesse, l'impuissance de cette critique subjective, arbitraire. L'auteur garde la fête du Septimontium comme fête d'une ligue antérieure à la cité du Palatin ; il place la Rome primitive, appelée du nom du fleuve Stroma, sur le Palatin alors entouré d'une simple muraille de terre et non des gros blocs polygonaux qui ne sont que du IVe siècle ; il rejette la légende d'Énée, les rois d'Albe, Romulus, l'asile, mais il accepte comme historiques quelques rois, peut-être Tullus Hostilius, un ou plusieurs Tarquins, Romains et non Étrusques, Servius Tullius, différent de Mastarna et fondateur de la démocratie, la destruction d'Albe, l'alliance avec Gabies, la primauté de Rome sur la ligue latine. Les trois tribus ne représentent pas des races distinctes, mais des divisions antérieures à Rome ; les curies, groupes primitifs de familles, ont compris tous les citoyens ; les *gentes* sont de formation artificielle ; la plèbe n'est pas issue de la clientèle, mais de l'inégalité foncière ; l'assemblée centuriate est du début de l'époque royale, mais la muraille de Servius et l'organisation de l'armée sont postérieures à l'invasion gauloise, les chiffres du cens datent des guerres puniques. Les consuls, d'abord au nombre de trois (y compris le préteur), ont d'abord commandé l'armée sous les rois, qu'ils ont peu à peu éliminés, puis remplacés vers 510. M. de Sanctis rejette ensuite la loi Valeria de 510, il accepte la domination étrusque à Rome pendant les

VIIe et VIe siècles avant J.-C., de nombreux emprunts aux rites et à la religion étrusques, les dettes et les sécessions de la plèbe, sauf les épisodes de Sp. Cassius, de Sp. Maelius, de Coriolan, de Quinctius Caeso ; la date et l'authenticité de la législation des Douze Tables, mais il élimine l'ambassade en Grèce, l'histoire de Virginia, le second décemvirat, les lois Valeria Horatia, simples anticipations des lois authentiques Publilia et Hortensia de 339 et de 287. Dans l'histoire de la ligue latine, il accepte le traité de Spurius Cassius, rejette la liste des trente villes latines, Coriolan, Cincinnatus, place au IVe siècle le premier traité avec Carthage. Il rattache à la création des tribus rurales, dont les dix-sept plus anciennes sont antérieures à 387, la formation des conciles de la plèbe et le développement progressif des tribuns, à l'origine juges et arbitres dans les *pagi* locaux. Il donne comme modèle du dictateur le dictateur latin, sorte de *tagos* grec. Des lois liciniennes, il ne garde que la loi sur le consulat. Il accepte en gros la première guerre samnitique. Signalons enfin les chapitres sur les Celtes qui seraient venus par le mont Genèvre et le petit Saint-Bernard, sur la colonisation grecque, le régime municipal, les conditions sociales et économiques, les monnaies, les alphabets, la littérature et la religion primitives. Malgré les réserves qu'appellent les procédés de critique adoptés par l'auteur, on voit quelle est l'importance de cette histoire générale, claire, parfaitement documentée, qui a, en outre, le mérite d'éclairer les institutions romaines par les institutions grecques.

CH. LÉCRIVAIN.

René Waltz, *Vie de Sénèque*. Paris, Perrin, 1909 ; 1 vol. grand in-8°, 462 pages.

M. René Waltz a consacré à la vie politique de Sénèque, au tableau d'ensemble de son époque un livre excellent de tout point, aussi solidement construit[1] qu'attrayant et distingué de forme. De tous les travaux écrits jusqu'ici sur ce sujet difficile et passionnant, c'est certainement celui qui a utilisé avec le plus de talent et de largeur d'esprit nos maigres et insuffisants documents pour restituer cette grande figure « dans tout son relief et dans toute sa taille », pour la tirer de cette pénombre où l'Antiquité l'a laissée, pour montrer l'importance du gouvernement de Sénèque et expliquer d'une façon à la fois vraisemblable et impartiale les fluctuations et les contradictions de son caractère, les inconséquences de sa conduite, pour rattacher ses écrits philosophiques aux différents événements de sa vie. La préface, consacrée surtout à l'étude des sources, explique très justement

1. Il faut ajouter à la bibliographie : Boissier, *L'opposition sous les Césars ;* Hermann Peter, *Die geschichtliche Litteratur*, I, p. 176-179 ; II, c. 2.

les flottements, les contradictions de l'opinion des contemporains, en particulier de Tacite, sur Sénèque. Le premier livre expose sa vie jusqu'à son retour d'exil, l'influence de sa première éducation, de ses premières études, de son père, son adhésion à la monarchie acceptée par le stoïcisme, les débuts malheureusement presque inconnus de sa carrière politique sous Tibère et Caligula, ses premières productions dramatiques et philosophiques, sa vie mondaine et familiale, son rôle de directeur de conscience, son procès et sa condamnation, son existence et ses travaux pendant son exil en Corse. Le second livre montre l'acheminement vers le pouvoir de Sénèque, précepteur de Néron, ami et allié de Burrus, sa complicité dans l'usurpation de Néron, son rôle dans les premières années du nouveau règne, les débuts de sa lutte avec Agrippine jusqu'à la crise de 55, jusqu'à l'assassinat de Britannicus. Le troisième livre est le cœur de l'ouvrage; c'est le ministère de Sénèque, second Mécène, secondé par Burrus; il revient au programme d'Auguste, la conciliation du principat et de la liberté, du dogme républicain et de l'institution monarchique, la restauration de l'autorité légitime du Sénat. C'est à cette idée générale que sont rattachés les chapitres sur l'administration, les finances, la justice, la législation, la police. Sans être un grand ministre, Sénèque montre une grande habileté gouvernementale; l'opinion publique lui rend justice; les Antonins seront les héritiers de sa politique. Le dernier livre nous fait assister à la chute progressive de Sénèque depuis le meurtre d'Agrippine jusqu'à sa retraite volontaire et à sa mort. Dans sa conclusion, M. Waltz refuse avec raison de faire une esquisse rigide qui fausserait cette physionomie ondoyante et tant de fois modifiée par les circonstances. Il insiste en revanche sur l'importance historique du gouvernement de Sénèque et de Burrus, les vrais successeurs d'Auguste, les précurseurs des Antonins et surtout de Marc-Aurèle.

On peut soucrire à cette idée fondamentale du livre. On peut accepter également presque tous les jugements portés sur les actes de Sénèque : ses faiblesses, ses lâchetés que l'auteur ne cherche pas à dissimuler, ont souvent, en effet, pour excuse et pour explication les mœurs du temps et les nécessités politiques. En général, M. Waltz n'a pas trop sollicité les textes; il a cependant parfois trop usé de l'hypothèse, par exemple pour les débuts de la carrière politique de Sénèque, pour sa vie et le lieu de sa résidence en Corse, pour ses votes au Sénat après son rappel; on n'a pas le droit non plus d'attribuer directement à Sénèque tous les actes du *quinquennium* de Néron, quoique dans l'ensemble l'auteur ait eu raison de le mettre au premier plan et de lui attribuer la responsabilité principale.

Ch. LÉCRIVAIN.

George H. Allen, *The roman cohort castella.* University Studies published by the University of Cincinnati, II, vol. III, n° 2; 1907, University Press, in-8°, 48 pages, 13 planches.

Après une courte introduction sur la formation du *limes* et la création des forts en Germanie et en Grande-Bretagne, l'auteur étudie ces forts, les *castella* de cohortes; leur emplacement, leurs distances respectives; leur forme par rapport à la garnison, aile, cohorte ou simple *numerus*, leur superficie tant pour les constructions que pour l'*area*, leurs dispositions intérieures, portes, constructions centrales, chapelle; leurs fortifications extérieures; leurs commandants, préfets, tribuns, *praepositi;* le rôle du centurion légionnaire. C'est un très bon et très utile travail qui réunit beaucoup de matériaux dispersés.

Ch. LÉCRIVAIN.

Draper T. Schoonover, *A Study of Cn. Domitius Corbulo as found in the « Annals » of Tacitus.* Thèse de doctorat de l'Université de Chicago; Chicago, 1909, in-8°, 55 pages.

Six chapitres : les sources de Tacite, probablement les mémoires de Corbulo et une biographie anonyme très favorable; les différences générales entre la biographie et l'histoire; la chronologie, la topographie et le récit critique des campagnes de Corbulo en Germanie et en Asie; le récit parallèle de Dion Cassius, constituent cette bonne dissertation.

Ch. LÉCRIVAIN.

E.-Ch. Babut, *Priscillien et le priscillianisme.* Paris, H. Champion, 1909; in-8° de XII-316 pages.

L'affaire de Priscillien est une des causes célèbres de l'histoire, une de celles dont la conclusion laisse le plus d'inquiétude : le fameux évêque d'Avila a-t-il péri des suites de ses doctrines et pratiques subversives, ou a-t-il été injustement accablé par la haine de quelques évêques sans scrupules? M. Babut a soigneusement repris et examiné les pièces du procès et, tout considéré, il absout Priscillien; son livre explique clairement pourquoi et comment s'est produite et développée la machination sous laquelle sa personne et sa mémoire ont succombé. Il se divise en deux parties : la première (p. 1-199) contient une étude des sources de l'histoire priscillianiste, une description du milieu et des circonstances où elle prend place et un récit de ses épisodes, jusqu'au temps de la disparition officielle de la pseudo-hérésie; la seconde (p. 199-309) se compose de six appendices, dont les plus étendus traitent des écrits de Priscillien, de la chronologie de sa vie

et de son orthodoxie; plusieurs, et particulièrement le dernier, pouvaient, me semble-t-il, se fondre, sans inconvénient, dans l'exposé de la première partie; mais ce n'est là qu'un détail : l'important c'est la thèse de l'auteur, dont je voudrais montrer brièvement les positions.

Nos renseignements les plus sûrs, touchant les idées de Priscillien, se trouvent dans ses propres œuvres, dans les onze traités retrouvés par Schepss et dont l'authenticité n'a pas été sérieusement contestée; or, rien n'y révèle un manichéen, ni même un hérétique; tout, en revanche, y dénonce un ascète, préoccupé de pratique chrétienne et non de théologie. Sans doute, les allégations défavorables à Priscillien ne manquent pas par ailleurs, mais, à y bien regarder, les plus inquiétantes d'entre elles viennent tout droit d'une seule source, l'Apologie que l'implacable ennemi du condamné, Itace, rédigea pour se défendre contre la réaction dont il se vit à son tour menacé, peu de temps après la mort de sa victime. C'est cet Itace qui a présenté le priscillianisme comme une sorte de pandémonium de toutes les hérésies, justement parce qu'il ne pouvait faire la preuve d'un grief précis; il est allé chercher la matière principale de ses accusations non dans les faits réels, mais dans l'*Adversus omnes haereses* d'Irénée; c'est là qu'il a lu le récit des turpitudes de Marcos, auquel il rattache Priscillien; il a insisté sur l'imputation de manichéisme, parce qu'en ce temps-là on redoutait particulièrement les infiltrations manichéennes dans la foi; les opinions de saint Jérôme et de Sulpice Sévère, entre autres, dont on fait état pour condamner Priscillien, sont fondées uniquement sur les affirmations imprudentes d'Itace. En sorte que l'histoire des sources de l'histoire de Priscillien établit déjà à moitié cette histoire elle-même (p. 46). Mais d'où a pu sortir cette mortelle animosité d'Itace, évêque espagnol (probablement d'Ossonoba), contre Priscillien? Elle se lie à celle d'Hydace, évêque de Mérida, métropolitain de Lusitanie, et on lui découvre deux causes principales, l'une générale, l'autre personnelle. La cause générale, c'est l'existence en Occident, à la fin du IVe siècle, d'un mouvement d'ascétisme très actif; Priscillien est entré dans ce mouvement, mais ce n'est pas lui qui l'a inventé. Si saint Jérôme et saint Ambroise, qui ont travaillé, tout autant que lui, à son succès, sont de grands saints et non pas des hérésiarques, c'est d'abord qu'ils ont su se montrer plus prudents que Priscillien; ils préconisaient surtout l'ascétisme sexuel, tandis que Priscillien et ses confrères prêchaient toute une vie nouvelle, ou du moins un retour à la vie des Apôtres, et commettaient l'anachronisme naïf de prendre au pied de la lettre un certain nombre de prescriptions apostoliques, dont l'application donnait à leur doctrine une sorte d'air de socialisme; ajoutons que l'ascétisme d'Ambroise ne le détournait pas de la politique et qu'il restait dans le siècle un très grand personnage, cependant que Jérôme, plus près de Priscillien par

l'esprit, allait chercher en Orient un milieu vraiment favorable à son exaltation : Priscillien a eu le malheur de rester en Espagne, alors que le mouvement ascétique rencontre parmi les chrétiens aisés, et surtout parmi les évêques, des adversaires résolus ; Hydace et Itace semblent avoir été des prélats mondains et dissolus, que les leçons et les exemples des ascètes contrarient. La cause personnelle est à chercher dans l'impression qu'ont Hydace et Itace d'être abaissés et menacés dans leur ville épiscopale par Priscillien et les siens. C'est l'évêque d'Avila qui se trouve mis en avant, probablement en raison de ses mérites ascétiques particuliers et, je pense, aussi de son éloquence; il faut pourtant avouer que ses écrits ne nous révèlent pas un homme de talent. A vrai dire, les ascètes espagnols prêtent le flanc à deux insinuations : celle de diviser l'Église en faisant bande à part du commun des fidèles et du clergé ordinaire, et celle d'incliner au manichéisme en méprisant la chair, ses joies et jusqu'à ses droits, comme si elle n'était pas l'œuvre de Dieu. D'autre part, Priscillien, mystique autant qu'ascète, ne se contentait pas de citer saint Paul mal à propos et de ressusciter le montanisme sans le savoir, il plaçait dans l'assistance directe du Saint-Esprit une confiance inquiétante pour la règle de la foi, en même temps qu'il montrait aux apocryphes du Nouveau Testament une tendresse inquiétante pour le Canon. Au fond, M. Babut ne nie rien de tout cela, mais il croit que Priscillien n'a jamais été qu'imprudent et trop assuré dans ses propres expériences mystiques : jamais on n'a pu faire contre lui la preuve d'une hérésie ; lorsqu'après sa mort les orthodoxes entreprennent de réduire ses partisans, ils ne peuvent formuler contre lui qu'une accusation ferme : il a dit du Fils qu'il était *innascibilis*, que l'on veut considérer comme l'équivalent d'ἀγέννητος, c'est-à-dire *inengendré* et qui contredit l'affirmation du symbole : τὸν υἱὸν τοῦ Θεοῦ τὸν μονογενῆ ; tandis que Priscillien l'entendait dans le sens d'ἀγένητος, c'est-à-dire *incréé*, terme très correct. Tout d'abord ses ennemis surprennent la bonne foi de Gratien, mais, dès qu'il est mieux informé, il se retourne contre eux et Priscillien serait peut-être aujourd'hui un Père de l'Église si l'usurpation de Maxime n'avait permis la victoire d'Hydace et d'Itace. Le nouvel empereur a besoin de l'épiscopat, en majorité défavorable aux ascètes ; il prévoit des confiscations profitables ; il est adroitement circonvenu et, après tout, il croit peut-être bien faire, et saint Ambroise achève de le décider en lui donnant l'impression de le censurer. Il n'était pas correct de faire juger Priscillien par un concile gaulois, c'est évident, mais enfin ce concile l'avait reconnu coupable d'hérésie manichéenne et la torture fit avouer à l'accusé les maléfices et les turpitudes que lui reprochait Itace ; Maxime put donc le frapper sans remords. Beaucoup de ses compatriotes le considèrent comme un martyr et la solidarité des évêques orthodoxes les poussa seule à ne

point reviser son procès et à exiger purement et simplement la radiation de son nom du calendrier des églises de Galice. — Tout cela est cohérent et vraisemblable, cependant une inquiétude me reste : savons-nous tout? Priscillien a présenté les choses à son avantage dans ses écrits apologétiques ; c'était son droit, mais s'est-il expliqué à fond sur toutes ses idées? M. Babut a prévu l'objection et s'est efforcé de la réfuter. C'est, dit-il en substance, une pure hypothèse qui peut faire accepter l'existence d'un ésotérisme priscillianiste; pas un texte ne le laisse deviner. Évidemment; tout de même, il y a l'opinion peu favorable — c'est le moins qu'on en puisse dire — du concile de Saragosse, la sentence du concile de Bordeaux, l'hostilité de Damase, les défiances de saint Ambroise et de saint Jérôme. Je sais que le point de départ une fois posé, les pires erreurs s'accréditent et s'aggravent, et qu'aucune des présomptions défavorables à Priscillien n'est très solide; pourtant, il me faut bien avouer que le plaidoyer de M. Babut me laisse encore dans l'esprit une ombre de doute. Il n'en est pas moins attachant et, en tout cas, on ne saurait lui refuser le mérite d'avoir, sur tous les points litigieux, posé les questions dans les termes qu'il fallait et d'en avoir efficacement préparé la solution.

CH. GUIGNEBERT.

J. Psichari, Ῥόδα καὶ Μῆλα, t. IV et V. Athènes, βιβλιοπωλεῖο τῆς Ἑστίας. — Paris, H. Welter (t. IV) et P. Geuthner (t. V), 1907-1908.

Dans les articles qu'il a rassemblés dans ces deux volumes, M. Psichari continue le bon combat pour la langue populaire et vraiment vivante. Il est singulier que la majorité des Hellènes lettrés croient déchoir en écrivant celle qu'ils parlent (qu'ils parlent quand ils ne s'écoutent pas ou ne se sentent pas écoutés), et jugent à la fois savant, élégant et patriotique d'exhumer tant de formes mortes du grec impérial le plus pédant. Si, dans l'ardeur de ses convictions grammaticales et littéraires, M. Psichari admet avec parfois trop d'allégresse en son vocabulaire des mots savoureux peut-être, mais empruntés à des patois trop restreints, et si telle de ses réformes orthographiques — que je me garde bien de lui reprocher — peut surprendre et même choquer beaucoup de ses lecteurs, on ne saurait contester la justesse de ses vues sur la vie et le développement des langues, sur la constance des lois phonétiques, sur l'analogie qui recrée les formes, sur l'assimilation des mots étrangers. Les principes de sa grammaire sont donc fermes et raisonnables : et l'on ne peut qu'admirer, en la déplorant, l'obstination de l'Université et de presque toute la société d'Athènes, — en province, des instituteurs et des

avocats — à régénérer, ou, comme ils disent, à épurer le grec moderne. « Comment écrivez-vous κρασί? » Voilà, selon M. Psichari, la « Tarte à la crème », ou, pour reprendre un refrain célèbre des *Grenouilles* d'Aristophane, le ληκύθιον ἀπώλεσεν de ses adversaires. On verra dans ces deux volumes, dont plusieurs articles sont écrits en français, au milieu de quel concert de fureurs les vulgaristes ont fait représenter leur traduction de l'Orestie, et ce qu'il leur a fallu d'audace pour éditèr celle des Saintes Écritures. Accusé d'anticléricalisme, M. Psichari a dû faire garantir son orthodoxie par le patriarche de Constantinople; et les nationalistes des bords de l'Ilissus, qui, ce jour-là, étaient représentés par la presque unanimité de la βουλή, ont interpellé sur son enseignement à *notre* école des Langues Orientales à la fois le ministre *grec* de l'Instruction publique et le ministre *grec* des Affaires étrangères. Nous ne reprocherons pas à M. Psichari d'avoir trop parlé de lui-même dans sa défense, d'avoir riposté avec trop de verve, de n'avoir pas aimé modérément les poètes grecs modernes qu'il lui était permis d'aimer. Ayant la raison pour lui, et pour adversaires des gens qui ne voulaient rien entendre et qui étaient capables de mêler à la science la religion et la politique, il a dû faire de la polémique. Il eût apparemment préféré finir la grande grammaire romaïque qu'il nous a promise et que nous attendons.

PAUL FOURNIER.

J.-L. Dartois, *Le néo-latinisme.* Paris, Société des Auteurs-éditeurs, 1909; in-16 de 91 pages.

Cette brochure, où s'étale à chaque ligne la méconnaissance la plus complète des éléments de la linguistique, n'est pas de celles que l'on discute. L'auteur y fait sienne la théorie de M. l'abbé Espagnolle, qui dérive du grec (dorien) la langue française en particulier, et toutes les langues romanes en général, etc., etc. Grand bien lui fasse!

É. BOURCIEZ.

CHRONIQUE

~~ M. Babelon *(L'iconographie et ses origines dans les types monétaires grecs*, extrait de la *Revue numismatique* de 1908, 49 pages in-8°, avec 4 planches) s'est efforcé de déterminer le moment de l'histoire de l'art où l'effigie individuelle, de même qu'elle est d'autre part apparue dans la plastique, a inspiré pour la première fois les graveurs de coins. A son avis, le portrait monétaire est plus ancien qu'on ne le croit. « Il a pris naissance et s'est développé dans l'empire des Perses achéménides. C'est là qu'on trouve, dès la fin du ve siècle, les premiers *testons* sur les monnaies des satrapes et des dynastes tributaires du Grand Roi. » L'auteur, ingénieusement, reconstitue la série des effigies royales, depuis Darius Ier jusqu'à Darius III. Il nous présente aussi les têtes, beaucoup mieux caractérisées, de quelques grands personnages : Tiribaze, Datame, Tissapherne, Pharnabaze, Oronte, Spithridate.

~~ L'activité de M. F. Imhoof-Blumer ne diminue pas avec les années. Il a récemment publié deux volumes : *Zur griechischen und römischen Münzkunde* (324 pages in-8°, avec 214 gravures et X planches, Genève, 1908); *Nymphen und Chariten auf griechischen Münzen* (213 pages grand in-8°, avec 482 gravures et XII planches, Athènes, 1908). Le premier de ces ouvrages, extrait de la *Revue suisse de Numismatique*, t. XIII et XIV, rectifie ou complète un grand nombre de définitions monétaires. Le second, extrait du *Journal international d'archéologie numismatique*, t. XI, catalogue toutes les pièces grecques présentant des figures féminines dans lesquelles on peut reconnaître des Nymphes ou des Grâces. Ce précieux travail rendra de grands services à l'archéologie et à la mythologie figurées.

~~ M. Franz Cumont vient d'étudier *La plus ancienne géographie astrologique* (dans *Klio*, t. IX, 1909, p. 263-273). C'est un curieux fragment de Teukros, conservé par Rhétorios, et qui nous montre « le degré de science ou plutôt d'ignorance qu'on peut supposer chez un Égyptien de l'époque perse ».

Le même savant a recherché les origines et retracé la diffusion de cette religion cosmique issue des grandes découvertes astronomiques des Chaldéens et qui, vers les derniers temps de l'Empire, sous Aurélien et Julien, avait fini par s'élever à une sorte de monothéisme *(La Théologie solaire du paganisme romain*, dans les *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XII, 2e partie, p. 447-479, et *le Mysticisme astral dans l'Antiquité*, extrait du *Bulletin de l'Académie royale de Belgique* de 1909, p. 256-286).

Écrits par un homme en pleine possession de son sujet, ces divers travaux offrent un intérêt qui n'est pas simplement rétrospectif.

~~ En deux élégantes brochures, imprimées pour ses amis, M. Henri Lechat a réuni quelques-uns de ses travaux. L'une (98 pages in-12) contient l'*Acropole d'Athènes* et *Phidias :* la première de ces études avait été publiée dans la *Gazette des Beaux-Arts* en août 1892 ; la seconde reproduit une conférence faite à l'École des Hautes-Études sociales, en décembre 1907. L'autre (55 pages in-12) est intitulée *Tanagra;* elle provient aussi de la *Gazette des Beaux-Arts* (nos de juillet et d'août 1893). L'auteur n'a pas été sans remanier son texte et l'on a de toute manière plaisir et profit à le relire.

~~ Nous recevons à l'instant le 43e fascicule du *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, publié sous la direction de MM. Saglio et Pottier (librairie Hachette). A signaler : la fin de l'important article *Sculptura* (Ch. Dugas), les articles *Securis* (A.-J. Reinach), *Senatus* (Ch. Lécrivain), *Sepulcrum* (E. Cahen), *Serapis* (G. Lafaye), *Sericum* (M. Besnier), *Servi* (L. Beauchet et V. Chapot), le commencement de l'article *Sibyllae* (J.-A. Hild). Dans ces divers articles, comme dans les notices, généralement plus courtes, relatives à certains types de vases (*Scyphus,* E. Pottier), aux serrures (*Sera*, R. Vallois), à la scie (*Serra*, Héron de Villefosse), il continue à y avoir beaucoup de choses en peu de mots. L'article *Seisachtheia* (L. Beauchet) aurait pu mentionner utilement le livre de Ch. Gilliard, *Quelques réformes de Solon* (Lausanne, 1907).

~~ En même temps que le 43e fascicule du *Dictionnaire des Antiquités*, nous est parvenu le *Lexique des Antiquités grecques*, par MM. P. Paris et G. Roques (Paris, Fontemoing, 1909; 1 vol. in-8° de II-481 pages, avec gravures et planches). L'ouvrage, nécessairement très sommaire, étant données sa nature et sa destination, rendra de réels services. Il sera commode de l'avoir sous la main au lieu et place des grands répertoires spéciaux, plus coûteux et moins facilement maniables.

~~ Depuis le début de 1909, *le Journal des Savants* a cessé d'être l'organe de l'Institut tout entier pour devenir plus spécialement celui de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. M. René Cagnat, directeur de la publication, a jugé opportun de clore la série en cours par une *Table analytique*, dont la rédaction est l'œuvre de M. Jean Tissier, bibliothécaire-archiviste de la ville de Narbonne. Cette *Table* (Paris, Hachette, 1909, 1 vol. in-4° de II-62 pages) fait suite à celle qu'avait donnée Hippolyte Cocheris en 1860 et elle embrasse toute la période comprise entre 1859 et 1908. Conçue de la façon la plus pratique et la plus simple, admirablement imprimée, elle est un des modèles du genre, et l'on ne saurait trop remercier l'auteur, le directeur, sans oublier le secrétaire du *Journal*, M. Henri Déhérain, du commode instrument de recherches qu'ils mettent entre nos mains.

G. R.

TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Pages

AUDOLLENT (A.). — A propos de la langue des *tabellae defixionum* 366
BOURCIEZ (É.). — Dartois, *Le néo-latinisme* (bibl.) 386
CLERC (M.). — Inscriptions des environs d'Aix 49
— Notes de voyage 53
COLIN (G.). — O'Connor, *Actors in Greece* (bibl.) 190
COURTEAULT (P.). — Bibliographie des mosaïques gallo-romaines du Béarn . . . 146
— La Paléontologie et la Préhistoire à l'Académie de Bordeaux au XVIIIe siècle 166
CUNY (A.). — Le nom de « Rhésos » chez Homère 211
— Note sur le traitement laconien de Θ provenant de T + esprit rude (ʿ) 181
— Latin *arbiter-vetare* 184
— Note sur « saliunca » 252, 365
— Tocharique « ckācar » 'fille' 274
— P. Waltz, Hésiode, *Travaux et jours* (bibl.) 280
— Kukula, *Alkmans Partheneion* (bibl.) 78
— Lackner, *Ephemeris belli Troiani* (bibl.) 90
— Pfeifanf, *L'article chez Thucydide et Hérodote* (bibl.) 90
— Boisacq, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque* (bibl.) 187
— Ernout, *Les éléments dialectaux du vocabulaire latin* (bibl.) 195
— Ernout, *Emploi du passif latin* (bibl.) 197
— Bergfeld, *De uersu saturnio* (bibl.) 285
— Möller, *Sémitique et indo-germanique* (bibl.) 275
— Eisler, *Kuba-Kybele* (bibl.) 279
— *Mélanges Ferdinand de Saussure* (bibl.) 87
— *Mélanges Louis Havet* (bibl.) 91
DUFOURCQ (A.). — *Bizantini e Persiani* (bibl.) 200
DÜRRBACH (F.). — Oldfather, *Lokrika* (bibl.) 378
EISLER (R.). — Kuba-Kybele 368
FERRAND (H.). — Un épisode du passage des Alpes par César 135
FOURNIER (P.). — Psichari, Ῥόδα καὶ Μῆλα (bibl.) 385
GIRARD (P.). — Les signaux lumineux dans l'*Agamemnon* d'Eschyle 289
GLOTZ (G.). — Abele, *Der Senat unter Augustus* (bibl.) 97
— Henderson, *Civil War a. d. 69-70* (bibl.) 97
GUIGNEBERT. — Babut, *Priscillien* (bibl.) 382
GUILLAUD (Dr J.-A.). — Le nom de plante « saliunca » 246, 364
HUCKEL (G.-A.). — Une ancienne langue indo-européenne retrouvée 260
JULLIAN (C.). — Notes gallo-romaines : XLI. L'âge de Vercingétorix ; XLII. Rama? Un épisode du passage des Alpes par César ; XLIII. A propos de Jehan de Tuim ; XLIV. A propos des routes de César 47, 135, 243, 347
— Chronique gallo-romaine 69, 169, 256, 357
LA VILLE DE MIRMONT (H. DE). — L'Astrologie chez les Gallo-Romains (sixième et dernier article) 301

Pages.

LECHAT (H.). — La Frise du Trésor des Cnidiens à Delphes : notes sur la Gigantomachie 1
— La Frise du Trésor des Cnidiens à Delphes : note sur un détail de la frise ouest 129
LÉCRIVAIN (Ch.). — G. de Sanctis, *Storia dei Romani*, t. I et II (bibl.). 378
— R. Waltz, *Vie de Sénèque* (bibl.). 380
— Allen, *The roman cohort castella* (bibl.). 382
— Schoonover, *Corbulo* (bibl.) 382
MASQUERAY (P.). — Dalmeyda, *Les Bacchantes* (bibl.) 80
— A. Croiset, *Les Démocraties antiques* (bibl.). 187
MONTANARI (T.). — Questions hannibaliques : droit vers le mont Genèvre . . . 33
NAVARRE (O.). — *Sophocle imitateur d'Eschyle : les Choéphores et l'Électre* (bibl.). 101
— M. Croiset, *L'Arbitrage de Ménandre* (bibl.). 82
PAPPACONSTANTINOU (M.). — Inscription inédite relative à l'aqueduc de Tralles. 296
PÉLISSIER (Léon G.). — L'archéologie à Rome en 1823 178
PERRENET (P.). — A propos de la bataille de Dijon 253
PICHON (R.). — Observations sur le VIIIe « Natalicium » de Paulin de Nole . . . 237
— Vallette, *L'Apologie d'Apulée* (bibl.). 199
PLÉSENT (Ch.). — Note sur un manuscrit peu connu du « Culex ». 233
RADET (G.). — La première incorporation de l'Égypte à l'Empire perse 201
— Delphica 287
— Chronique 98, 387
— Saglio-Pottier, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* (bibl.) 100, 388
— M. Egger, *Histoire de la littérature grecque* (bibl.). 83
— Zielinski, *Le Monde antique et nous* (bibl.) 189
— Tropea, *Filocoro* (bibl.). 376
— Vezin, *Eumenes von Kardia* (bibl.) 86
— Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, t. III et IV (bibl.) 93
— Toutain, *Mythologie et Histoire des religions* (bibl.) 285
— Pottier, *Le problème de l'Art dorien* (bibl.) 85
— Mendel, *Catalogue du Musée de Brousse* (bibl.) 378
— Seure, *Nicopolis ad Istrum* (bibl.) 98
— Fougères, *Grèce* (bibl.). 193
— Publications nouvelles adressées à la Revue. 99, 288
RICCI (Seymour de). — L'*Anonymus Argentinensis*. 30
RUYSSEN (Th.). — Diès, *Le Sophiste de Platon* (bibl.) 373
— Ebeling, *Mathematik und Philosophie bei Plato* (bibl.). 374
— Millerd, *Empedokles* (bibl.) 375
— Diès, *Le Cycle mystique* (bibl.) 375
SAINT-VENANT (J. de). — Les gués de la Loire 347
VOLLGRAFF (W.). — Vallette, *De Oenomao cynico* (bibl.). 282
WALTZ (A.). — Stuart, *Tacitus : the Agricola* (bibl.). 286
WALTZ (P.). — La Poésie morale en Grèce : l'Élégie (1er article). 215
— Oppien, *La Chasse*, éd. Boudreaux (bibl.) 195
— Shorey, *Choriambic and Antispast* (bibl.) 194
— Martinon, *Électre; les deux Iphigénies; Médée*, traductions en vers (bibl.) 84
— Fitzhugh, *Carmen Arvale* (bibl.). 197
— Ullman, *Manuscripts of Catullus* (bibl.). 198
— Ullman, *The book division of Propertius* (bibl.) 198
— Lipscomb, *The speek in the Roman Epic* (bibl.). 198
— Alexander, *Textual criticism on the Vita Caesarum of Suetonius* (bibl.). 96

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

I. Articles de fond.

1° Orient grec. — La première incorporation de l'Égypte à l'Empire perse **(G. Radet)**, p. 201-210. — Le nom de « Rhésos » chez Homère **(A. Cuny)**, p. 211-215. — La poésie morale en Grèce : l'Élégie **(P. Waltz)**, p. 216-232. — Les signaux lumineux dans l'*Agamemnon* d'Eschyle **(P. Girard)**, p. 289-295. — Sophocle imitateur d'Eschyle : les *Choéphores* et l'*Électre* **(O. Navarre)**, p. 101-128. — L'*Anonymus Argentinensis* **(Seymour de Ricci)**, p. 30-32. — La Frise du Trésor des Cnidiens à Delphes : I. Notes sur la Gigantomachie ; II. Note sur un détail de la frise ouest **(H. Lechat)**, p. 1-29 et 129-134. — Inscription inédite relative à l'aqueduc de Tralles **(M. Pappaconstantinou)**, p. 296-300.

2° Monde Latin. — Note sur un manuscrit peu connu du *Culex* **(Ch. Plésent)**, p. 233-236. — Observations sur le viiie *Natalicium* de Paulin de Nole **(R. Pichon)**, p. 237-242.

3° Antiquités nationales. — Notes gallo-romaines **(C. Jullian)**, XLI. L'âge de Vercingétorix, p. 47-48 ; XLII. Rama? Un épisode du passage des Alpes par César, p. 135-145 ; XLIII. A propos de Jehan de Tuim, p. 243-245 ; XLIV. A propos des routes de César, p. 347-356 ; Questions hannibaliques : X. Droit vers le mont Genèvre **(T. Montanari)**, p. 33-46. — A propos de la bataille de Dijon **(P. Perrenet)**, p. 253-255. — Les gués de la Loire **(J. de Saint-Venant)**, p. 347-350. — Le nom de plante *saliunca* **(Dr J.-A. Guillaud)**, p. 246-252 (cf. 364-365). — Note sur *saliunca* **(A. Cuny)**, p. 252 (cf. 365-366). — Inscriptions des environs d'Aix **(M. Clerc)**, p. 49-52. — Notes de voyage **(M. Clerc)**, p. 53-68. — Bibliographie des mosaïques gallo-romaines du Béarn **(P. Courteault)**, p. 146-166. — La Paléontologie et la Préhistoire à l'Académie de Bordeaux au xviiie siècle **(P. Courteault)**, p. 166-168.

Chronique gallo-romaine **(C. Jullian)**, p. 69-77, 169-177, 256-259, 357-363.

II. Mélanges et documents.

Une ancienne langue indo-européenne retrouvée **(G.-A. Hückel)**, p. 260-273. — Tocharique *ckācar* 'fille' **(A. Cuny)**, p. 274. — Kuba-Kybele **(R. Eisler)**, p. 368-372. — Note sur le traitement laconien de Θ provenant de T + esprit rude (') **(A. Cuny)**, p. 181-183. — Latin *arbiter-vetare* **(A. Cuny)**, p. 184-186. — A propos de la langue des *tabellae defixionum* **(A. Audollent)**, p. 366-368. — A propos de *saliunca* **(Dr J.-A. Guillaud** et **A. Cuny)**, p. 364-366.

III. Bibliographie.

H. Möller, Sémitique et indo-germanique **(A. Cuny)**, p. 275-279 ; — R. Eisler, Kuba-Kybele **(A. Cuny)**, p. 279-280.

É. Boisacq, Dictionnaire étymologique de la langue grecque, Δ-E **(A. Cuny)**, p. 187. — M. Egger, Histoire de la littérature grecque **(G. Radet)**, p. 83-84. — Th. Zielinski, Le monde antique et nous **(G. Radet)**, p. 189-190. — P. Waltz, Hésiode, *Les Travaux et les Jours* **(A. Cuny)**, p. 280-282. — R. C. Kukula, Alkmans *Partheneion* **(A. Cuny)**, p. 78-79. — Ph. Martinon, *Électre*, les deux *Iphigénies*, *Médée* **(P. Waltz)**, p. 84-85. — G. Dalmeyda, Les *Bacchantes* **(P. Masqueray)**, p. 80-82. — M. Croiset, Ménandre : l'*Arbitrage* **(O. Navarre)**, p. 82-83. — C. Tropea, Filocoro **(G. Radet)**, p. 376. — A. Diès, Le *Sophiste* de Platon **(Th. Ruyssen)**,

p. 373. — R. Ebeling, Mathematik und Philosophie bei Plato (**Th. Ruyssen**), p. 374. — C. E. Millerd, Empedokles (**Th. Ruyssen**), p. 375. — P. Vallette, De Oenomao cynico (**W. Vollgraff**), p. 282-285. — P. Boudreaux, Oppien : *La Chasse* (**P. Waltz**), p. 195. — P. Shorey, Choriambic and Antispast (**P. Waltz**), p. 194. — A. Pfeifanf, L'article dans Thucydide et Hérodote ; R. Lackner, Cas, temps et modes dans Septimius (**A. Cuny**), p. 90-91. — A. Croiset, Les Démocraties antiques (**P. Masqueray**), p. 187-189. — A. Vezin, Eumenes von Kardia (**G. Radet**), p. 86-87. — A. Bouché-Leclercq, Histoire des Lagides, t. III et IV (**G. Radet**), p. 93-96. — J.-B. O'Connor, Actors in Greece (**G. Colin**), p. 190-193. — E. Pottier, Le Problème de l'Art dorien (**G. Radet**), p. 85-86. — G. Mendel, Catalogue du Musée de Brousse (**G. Radet**), p. 378. — G. Fougères, Grèce (**G. Radet**), p. 193-194. — W. A. Oldfather, Lokrika (**F. Dürrbach**), p. 378. — G. Seure, Nicopolis ad Istrum (**G. Radet**), p. 98.

Mélanges Ferdinand de Saussure (**A. Cuny**), p. 87-90. — Mélanges Louis Havet (**A. Cuny**), p. 91-92. — J. Toutain, Études de Mythologie et d'Histoire des religions antiques (**G. Radet**), p. 285.

G. de Sanctis, Storia dei Romani, t. I et II (**Ch. Lécrivain**), p. 378-380. — Th. A. Abele, Der Senat unter Augustus (**G. Glotz**), p. 97. — B. W. Henderson, Civil War a. d. 69-70 (**G. Glotz**), p. 97.— Th. Fitzhugh, Carmen Arvale (**P. Waltz**), p. 197.— B.-L. Ullman, Manuscripts of Catullus (**P. Waltz**), p. 198. — B.-L. Ullman, The book division of Propertius (**P. Waltz**), p. 198. — H. C. Lipscomb, The speek in the Roman Epic (**P. Waltz**), p. 198. — W. H. Alexander, Textual criticisms on the *Vita Caesarum* of Suetonius (**P. Waltz**), p. 96. — R. Waltz, Vie de Sénèque (**Ch. Lécrivain**), p. 380-381. — D. R. Stuart, Tacitus : the *Agricola* (**Ad. Waltz**), p. 286-287. — D. T. Schoonover, Corbulo in the *Annals* of Tacitus (**Ch. Lécrivain**), p. 382. — P. Vallette, L'*Apologie* d'Apulée (**R. Pichon**), p. 199-200. — A. Ernout, Les éléments dialectaux du vocabulaire latin (**A. Cuny**), 195-197. — A. Ernout, L'emploi du passif latin (**A. Cuny**), p. 197. — H. Bergfeld, De uersu saturnio (**A. Cuny**), p. 285-286. — G. H. Allen, The roman cohort castella (**Ch. Lécrivain**), p. 382.

C. M. Patrono, Bizantini e Persiani (**A. Dufourcq**), p. 200. — E. Ch. Babut, Priscillien (**Ch. Guignebert**), p. 382-385. — J. Psichari, Ῥόδα καὶ Μῆλα, t. IV et V (**P. Fournier**), 385-386.

J.-L. Dartois, Le néo-latinisme (**É. Bourciez**), p. 386.

CHRONIQUE (**G. Radet**), p. 98, 100, 287-288, 387-388.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA REVUE, p. 99-100, 288.

IV. Gravures.

Carte de la région du Rhône inférieur à l'époque d'Hannibal, p. 44. — Carte de la région de Sanvignes, p. 170. — Carte de la région de Clermont d'Oise, p. 359. — Croquis de la bataille de Dijon, p. 254.— La bataille d'Arioviste à Béblenheim p. 355. — Le mont Saint-Jacques à Cavaillon, p. 54. — L'oppidum des Pennes, p. 63. — La colonnade de Riez, p. 59. — Plaque de terre cuite avec inscription (magique?) p. 51. — Stèle d'Autun, p. 362.

V. Planches.

I-VI. Frise du Trésor des Cnidiens à Delphes : Gigantomachie (détails).
VII. Le Champ de bataille d'Arioviste.

---

5 novembre 1909.

Le Directeur-Gérant, Georges RADET.